

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ ex CC de la Région d'Orgelet

Rapport de présentation Partie F Annexes

Élaboration prescrite le 28/09/2016

Dossier arrêté le 30/06/2023

PLUi approuvé le 03/04/2024

**Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Communautaire du 03/04/2024**

Annexes de la partie environnement.....	5
Cartes des valeurs écologiques.....	363
Cartes des vestiges archéologiques.....	484

Licence d'utilisation des produits de la base de données d'inventaires des milieux humides de Franche-Comté

Article 1 : Préambule

Les données d'inventaires de milieux humides ont été bancarisées dans la base de données régionale d'inventaires des milieux humides par leur propriétaire dans le but de contribuer à la diffusion de la connaissance. La présente licence a pour objet de décrire les principes et les modalités d'utilisation des produits de diffusion, afin de protéger les auteurs, les propriétaires (liste en annexe 1) et les gestionnaires de données de milieux humides contre les usages dérivés non souhaités, particulièrement concernant la revente des données brutes.

L'intégration des données dans la base de données d'inventaires et les relations entre les propriétaires de données et leur gestionnaire sont cadrées par les conventions de partenariat pour la mise à disposition, l'administration et la diffusion des données d'inventaires de milieux humides. La présente licence respecte les termes de cette convention.

Cette licence concerne l'ensemble des produits de la base de données, quel que soit le support de restitution (couches de données géographiques, fiches synthétiques, cartographies, listes, métadonnées...). Les produits de la base de données sont :

- Les couches de données de périmètres de milieux humides,
- Les couches de données de localisation des relevés floristiques et sondages pédologiques,
- Les fiches synthétiques par milieu humide,
- Les fiches détaillées par milieu humide,
- Les produits de sortie du portail Sigogne (liste de synthèses notamment)
- Les documents d'accompagnement (éléments sur l'état d'avancement des inventaires et métadonnées).

En recevant les données, l'utilisateur s'engage à respecter les termes de la licence définis ici. Ainsi, tout usage dérivé non prévu dans la présente convention est interdit sans l'accord du propriétaire des données.

Article 2 : Valeur des données diffusées

La vocation de l'inventaire des milieux humides est de constituer un outil d'alerte pour les projets d'aménagement et de faciliter la mise en œuvre de démarches stratégiques de gestion. Les données d'inventaires de milieux humides sont une indication sur le caractère humide au sens écologique, retenu dans l'article L211-1 du Code de l'environnement. Elles correspondent ainsi à la

définition donnée dans le 3^{ème} Plan national d'action en faveur des milieux humides, paru en juin 2014, qui précise que :

Les « milieux humides » sont les portions du territoire, naturelles ou artificielles, qui sont ou ont été en eau (ou couvertes d'eau), inondées ou gorgées d'eau de façon permanente ou temporaire, qu'il s'agisse d'eau stagnante ou courante, douce, salée ou saumâtre.

On retrouve parmi les milieux humides les têtes de bassin, les lacs, les tourbières, les étangs, les mares, les ripisylves, les plaines alluviales, les bras morts, les marais agricoles aménagés, les marais salants, les marais et lagunes côtières, les estuaires, les mouillères ainsi que les zones intertidales.

Les milieux humide regroupent notamment les zones humides au sens de la convention de Ramsar et les zones humides au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié.

Extrait du 3^{ème} Plan national d'action en faveur des milieux humides (2014-2018) (MEDDE, 2014).

Cette définition de « Milieux humides » est plus large que la définition réglementaire des « Zones humides », retenue dans l'arrêté du 1^{er} octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement, et résultant d'un compromis entre la définition générale des milieux humides reprise dans la loi sur l'eau et des enjeux socio-économiques. Le terme « Zones humides » se voit en effet aujourd'hui réservé :

- à la définition réglementaire contenue dans l'Arrêté du 1^{er} octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement, qui résulte d'un compromis entre une définition scientifique et des enjeux socio-économiques.
- aux zones humides au sens de la convention Ramsar.

Les inventaires présentement diffusés correspondent ainsi à la définition de « Milieux humides », ces données n'ayant pas été récoltées en application de la méthodologie de l'arrêté.

Les données d'inventaires de milieux humides ont vocation à être intégrées utilisées pour :

- la définition de plans de gestion stratégique en application de la disposition 6B-01 du SDAGE Rhône Méditerranée 2016-2021,
- la réalisation de document de planification, l'intégration des données de milieux humides permettant dans ce cas une prise en compte plus large que celle exigée par la loi.

Par contre, les données de milieux humides ne sont pas assez précises pour répondre à l'obligation réglementaire de préservation des zones humides dans le cadre de projets d'aménagement, tels que stipulés dans les articles L. 214-1 à L. 214-6 et L. 511-1 du code de l'environnement.

Les données de milieux humides diffusées sont issues des expertises de plusieurs maîtres d'ouvrages d'inventaires, synthétisés dans la base de données régionale d'inventaires des milieux humides de Franche-Comté (se rapporter aux métadonnées des couches pour la généalogie). La diffusion des données relève de la responsabilité des maîtres d'ouvrage des différents inventaire.

Article 3 : Propriété des données

La base de données d'inventaire des milieux humides est protégée par le droit d'auteur. Les données qu'elle contient sont également considérées comme des œuvres et sont protégées à ce titre par le droit d'auteur.

Les données ayant été acquises dans le cadre d'une mission de service public, la Directive 2003/98/CE du Parlement Européen et du Conseil sur la réutilisation des informations du secteur public, s'applique de plein droit. Ainsi, leur diffusion constitue, en application de la Convention d'Aarhus, de la Directive 2007/2/CE du Parlement Européen établissant une infrastructure d'information géographique dans la Communauté Européenne (INSPIRE), de la Loi n°2005-1319 du 26 octobre 2005, du Code de l'Environnement et du Grenelle de l'Environnement, une obligation.

Les produits de la base de données d'inventaires des milieux humides sont protégés légalement afin de garantir aux maîtres d'ouvrages d'inventaire et au gestionnaire de la base une utilisation encadrée des données.

Les données liées aux inventaires de milieux humides sont mises à disposition sous **licence Creative Common BY-NC-ND 3.0 FR** (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>), qui implique :

- **BY : Attribution** — L'utilisateur doit créditer l'œuvre et intégrer un lien vers la licence. Ces informations doivent être indiquées par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que le propriétaire de l'œuvre soutient l'utilisateur ou la façon dont l'œuvre est utilisée.
- **NC : Pas d'Utilisation Commerciale** — L'utilisateur n'est pas autorisé à faire un usage commercial de cette œuvre, tout ou partie du matériel la composant. En effet, il n'est pas autorisé à revendre les données brutes, mais peut, suite à l'accord du gestionnaire des données, commercialiser son savoir-faire dans l'analyse et la mise en page des données.
- **ND : Pas de modifications** — Dans le cas où l'utilisateur effectue un remix, qu'il transforme, ou crée à partir du matériel composant l'œuvre originale, il n'est pas autorisé à distribuer ou mettre à disposition l'œuvre modifiée. Ainsi, les données brutes ne pourront être modifiées et des périmètres ne pourront être supprimés. L'utilisateur est néanmoins autorisé à n'utiliser qu'une partie des données correspondant à un territoire plus restreint que celui pour lesquelles les données auraient été transmises.

Sont placés sous licence Creative Common BY-NC-ND 3.0 FR tous les produits de la base de données d'inventaire des milieux humides : les couches géographiques, les exports sous forme de fiches ou de listes, les données en simple consultation.

Article 4 : Précautions d'utilisation des données

Les informations mises à disposition sont fournies sur demande en vue d'une utilisation particulière, et aucune garantie quant à leur aptitude à un usage particulier n'est apportée par le service fournisseur.



En conséquence, l'utilisateur apprécie notamment :

- l'opportunité d'utiliser les données ;
- la compatibilité des fichiers avec ses systèmes informatiques ;
- l'adéquation des données à ses besoins ;
- s'il dispose de la compétence suffisante pour utiliser les informations mises à disposition.

L'utilisateur veille à vérifier que l'actualité des informations mises à disposition est compatible avec chaque usage qu'il en fait. Il conviendra de contacter les maîtres d'ouvrages d'inventaires ou l'animation régionale en faveur des zones humides pour plus de précision.

Non exhaustivité et caractère évolutif : Les données diffusées sont mises à jour régulièrement par le gestionnaire de la base, en fonction de l'acquisition de nouvelles données. L'utilisateur est invité à prendre l'attache de l'animation régionale en faveur des zones humides, afin de s'assurer de la validité de la version dont il dispose.

Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme exhaustives.

Echelle : Les utilisateurs sont mis particulièrement en garde contre toute interprétation, utilisation ou présentation des données à une échelle plus grande que celle indiquée dans les métadonnées. La cartographie ne peut en effet prétendre à une précision parcellaire (échelle du 1/25 000° pour les données DREAL et 1/5 000° pour les autres données).

Précision des limites : Les données de milieux humides ne correspondent pas à la définition réglementaire, notamment du fait de leur imprécision aux limites. Une confirmation par une étude de terrain en application de la méthode de l'arrêté de définition et de délimitation des zones humides est donc nécessaire dans le cadre d'une utilisation réglementaire.

Il conviendra donc de contacter les services de l'Etat pour plus de précision.

Article 5 : Obligations en cas d'utilisation des données

Usages autorisés

Les données sont transmises à l'utilisateur dans un cadre précis. L'utilisateur s'engage à n'utiliser les produits de diffusion que dans le cadre du projet pour ces données lui ont été transmises.

Sont possibles, sous ces conditions, la présentation sur tout support, des données et métadonnées, ainsi que toute étude ou analyse résultant de l'exploitation de ces informations. L'utilisateur peut extraire les données sur une partie du territoire ou réaliser des cartographies à partir de celles-ci. Toutefois, ces différentes utilisations des données devront tenir compte des caractéristiques et des limites indiquées dans la présente licence.

Usages proscrits

La réutilisation des informations suppose que celles-ci ne soient pas altérées, que leur sens ne soit pas dénaturé et que leurs sources et la date de leur dernière mise à jour soient explicitement indiquées. Aucune modification des données par des utilisateurs n'est possible.



Tout usage dérivé est proscrit sans l'assentiment du propriétaire des données. De même, toute transmission à une autre structure par l'utilisateur est proscrite sans l'assentiment du propriétaire des données. Personne n'est autorisé à utiliser contre rétribution les données issues de la base de données d'inventaires des milieux humides de Franche-Comté.

Mentions systématiques lors de l'utilisation des données

Pour toute représentation cartographique ou édition des données sous quelque forme que ce soit, doivent être systématiquement mentionnées :

- les **sources des données** : nom du ou des maîtres d'ouvrages concernés par les données utilisées et source générale des données (Base de données d'inventaires des milieux humides de Franche-Comté, Animation régionale en faveur des zones humides),
- la **date de validité des données**
- les **précautions d'utilisation** : le caractère non exhaustif et évolutif des données, l'échelle d'utilisation.

Restitution des données

L'utilisateur s'engage à alimenter la base de données d'inventaires de milieux humides francs-comtois s'il venait à disposer de nouvelles données dans le cadre de la mission pour laquelle les données lui ont été transmises. Il lui appartient de prendre contact avec l'Animation régionale en faveur des zones humides afin d'envisager l'intégration de nouvelles données dans la BDMH.

Information des parties

L'utilisateur s'engage à prendre toutes les mesures pour que les personnes autres que lui, soient informées et respectent le contenu des conditions d'utilisation.

Les données diffusées doivent être systématiquement accompagnées de la présente licence d'utilisation, et de la fiche de métadonnées dans le cas des couches de données géographiques.

L'animation régionale en faveur des zones humides et le maître d'ouvrage d'inventaire devront être systématiquement prévenus en cas d'utilisation de données différente de celle qui aurait été prévue lors de la transmission initiale.

L'utilisateur est invité à informer le service mettant les informations à disposition, à savoir l'animation régionale en faveur des zones humides, des erreurs et anomalies qu'il pourrait éventuellement relever dans ces informations, ce service restant libre d'apprécier la suite à donner à ce signalement.



Annexe 1

Liste des propriétaires des données :

- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne Franche-Comté
- Fédération départementale des chasseurs du Jura
- Syndicat mixte de la Loue
- Conseil départemental du Doubs
- Etablissement public territorial de bassin Saône et Doubs
- Syndicat mixte d'aménagement de la basse et moyenne vallée de l'Ognon
- Conseil départemental du Territoire de Belfort
- Conseil départemental de la Haute-Saône

Pour plus de précisions sur la généalogie des données, consulter la fiche de métadonnées des données de milieux humides.





Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020389>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

AU BUISSON ET PRÉ DU CHÊNE (Identifiant national : 430020389)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890068)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL
Franche-Comté, 2013.- 430020389, AU BUISSON ET PRÉ DU CHÊNE. -
INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020389.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 850440°-2170733°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Sarroigna (INSEE : 39504)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 455
Maximum (m) : 489

1.3 Superficie

13,04 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, ce qui se traduit par une alternance de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud.

Sur le plateau de la Valouse, le substrat calcaire sous-jacent est entièrement masqué par des placages morainiques d'origine glaciaire (argiles d'altération). Non loin de la vallée de la Valouse, la zone Au Buisson et Pré du Chêne s'étend dans un secteur mollement vallonné légèrement incliné vers l'ouest. Ce bel ensemble assez homogène est occupé par des formations herbacées parcourues par un réseau de haies et ponctuées de bosquets. Divers facteurs sont favorables à l'installation de groupements de pelouse dans ce secteur : sol superficiel à squelettique, relative pauvreté en éléments nutritifs, ensoleillement important. Ici, les sols sont assez profonds et ces formations herbacées basses sont majoritairement représentées par une association mésophile à brome dressé et sainfoin. Le faciès correspond plutôt à celui de prairies maigres fauchées. Localement, un groupement acidocline à danthonie retombante et brachypode penné apparaît dans des secteurs dont les horizons superficiels sont en cours de décalcification. Les conditions relativement contraignantes entraînent la sélection d'un cortège floristique original, riche en éléments d'affinité méditerranéenne, comprenant notamment deux plantes bénéficiant d'un statut de protection dans la région. En particulier, le thésium à feuilles de lin compte ici une belle station. Cette espèce assez rare est typique des pelouses sèches à tendance marneuse. La Combe d'Ain et la Petite Montagne constituent son principal pôle de répartition dans la région.

Ces habitats ouverts entrecoupés de formations arborées (haies, bosquets), sont favorables à l'accueil d'une avifaune typique. L'alouette lulu et le torcol fourmilier sont notamment recensés ; ces passereaux insectivores visiteurs d'été se reproduisent sur cette zone. Ils affectionnent cette structure d'habitat semi-ouverte entrecoupée de boisements.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence d'espèces protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 29/10/09 et 22/06/92).

OBJECTIFS DE PRESERVATION

D'une manière générale, les pelouses sont des milieux semi-naturels relictuels et en régression. Globalement, ces habitats présentent encore un bon état de conservation en Petite Montagne. Toutefois, en cas de déprise agricole et d'abandon, la dynamique naturelle conduit à la colonisation par les ligneux et à la fermeture du milieu. Par contre, les secteurs les plus accessibles et aux sols relativement profonds risquent d'être intensifiés, ce qui serait défavorable au maintien des habitats et des espèces patrimoniales : l'enrichissement en éléments nutritifs conduit en effet à une banalisation. Cette zone Au Buisson et Pré du Chêne est toujours exploitée par l'agriculture, ce qui est favorable pour limiter la tendance naturelle à l'enfrichement. La poursuite des pratiques agro-pastorales extensives actuelles est donc à encourager.



Outre l'intérêt propre qu'elle présente, cette zone fait partie intégrante d'un réseau favorable à des échanges entre populations d'espèces calcicoles et thermophiles à l'échelle de la Petite Montagne et joue à ce titre un rôle de corridor écologique.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Plateau

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Oiseaux
Floristique
Phanérogames

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales
Zone particulière liée à la
reproduction

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage



Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Mises en culture, travaux du sol	potentiel
Traitements de fertilisation et pesticides	potentiel
Abandons de systèmes culturels et pastoraux, apparition de friches	potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Insectes - Autres Invertébrés - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Habitats	- Phanérogames	- Oiseaux

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
34.322B Mesobromion du Jura français	Informateur : Guichard J.-P.		2005

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
84.2 Bordures de haies			

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

34322B (d) = Onobrychido viciifoliae - Brometum erecti

34322b (d) = Siegingio decumbentis - Brachypodietum pinnati trisetetosum



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3595	Jynx torquilla Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : Legay P.				2006
	3670	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Legay P.				2006
Angiospermes	124701	Spiranthes spiralis (L.) Chevall., 1827		Reproducteur	Informateur : Guinchard M. et P.				2004
	126305	Thesium linophyllon L., 1753		Reproducteur	Informateur : Guinchard M. et P.				2004

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3465	Cuculus canorus Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
	3611	Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
	3723	Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
	3764	Parus major Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
	3978	Prunella modularis (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
	4117	Turdus merula Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
	4129	Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831			Informateur : Legay P.				2006



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4252	Sylvia communis Latham, 1787			Informateur : Legay P.				2006
	4254	Sylvia borin (Boddaert, 1783)			Informateur : Legay P.				2006
	4257	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
	4280	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)			Informateur : Legay P.				2006
	4466	Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
	4474	Pica pica (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
	4503	Corvus corone Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
	4516	Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
	4564	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
	4580	Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
	4657	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	3465	Cuculus canorus Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3595	Jynx torquilla Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3611	Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3670	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3723	Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3764	Parus major Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3978	Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4117	Turdus merula Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4129	Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4252	Sylvia communis Latham, 1787	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4254	Sylvia borin (Boddaert, 1783)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4257	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4280	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4564	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4580	Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4657	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Guichard J.-P.() "".
- Guichard M. et P.() "".
- Legay P.() "".



- Guinchard M. et P.(2005) "Inventaire et cartographie des prairies mésophiles de fauche d'intérêt communautaire - Petite Montagne du Jura. ADAPEMONT, UE, DIREN Franche-Comté. T1 rapport de synthèse 59p. T2 Cartes et notice".
- Paul J.-P.(2007) "Zone de protection spéciale Petite Montagne du Jura - FR4312013, Etat initial ornithologique 2006. GNFC/LPO Franche-Comté, ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté et Union européenne: 37p. + annexes."
- Duflo-Minet C.() "".
- Guinchard J.P.(0) "".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020183>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

AUX ESSARTS ET COMBE DU SIRIER (Identifiant national : 430020183)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890045)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, 2013.- 430020183, AUX ESSARTS ET COMBE DU SIRIER. - INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020183.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 853006°-2168420°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	9
9. SOURCES	9



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Sarroigna (INSEE : 39504)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 605
Maximum (m) : 658

1.3 Superficie

8,8 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, ce qui se traduit par une alternance de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud.

Au nord et à l'est du hameau de Villeneuve, un complexe de pelouses mésoxérophiles pâturées plus ou moins enrichies est composé de deux entités : la partie ouest (aux Essarts) se caractérise par des pelouses très enrichies (taux d'emboisement de 50 %), colonisées par des bosquets d'arbres en position pionnière (surtout des bouleaux). A l'est, la Combe du Sirier comprend une mosaïque mêlant des plages de pelouse haute, des zones de fruticée à buissons épineux et à buis et des ourlets thermophiles (taux de fermeture limité à 15 %). Des affleurements rocheux localisés apportent une diversification des habitats. Ils sont colonisés par des formations pionnières à orpins. Sur un substrat calcaire du Jurassique supérieur (Rauracien et Séquanien), les groupements de pelouse relèvent d'une association acidocline à danthonie retombante et brachypode penné, ce qui témoigne de phénomènes de décalcification. Ces milieux sont soumis à des contraintes particulières (sols superficiels à squelettiques, relative pauvreté en éléments nutritifs et réserves en eau limitées, ensoleillement important), ce qui entraîne la sélection d'un cortège floristique typique, comprenant de nombreux éléments d'affinité méditerranéenne. De ce fait, ces habitats sont reconnus d'intérêt communautaire.

En outre, ce secteur se distingue par sa valeur sur le plan entomologique. En effet, quatre papillons de jour d'intérêt patrimonial sont recensés. L'azuré de la croisette est protégé au plan national et sa priorité de conservation en France est très forte. Régionalement, ses populations sont surtout cantonnées aux secteurs du sud du Jura et du bassin du Drugeon (25). Cependant, les effectifs relevés dans la combe du Sirier sont faibles (un individu observé en 2001) en comparaison de ceux observés dans d'autres secteurs similaires en Petite Montagne. La bacchante est également protégée et très menacée ; ce papillon est particulièrement lié aux zones ensoleillées riches en graminées sous un couvert lâche de ligneux (prés-bois, haies, lisières...) et est essentiellement établi dans le secteur jurassien en Franche-Comté. La thécla du prunier et le moiré franconien, dont la répartition est localisée, sont aussi mentionnés.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence d'insectes protégés confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêté ministériel du 23/04/07).

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION

D'une manière générale, les pelouses sont des milieux semi-naturels relictuels et en régression. La principale menace pesant sur ces habitats est liée à l'abandon, ce qui se traduit par une recolonisation par les ligneux. C'est le cas sur ce site, fortement



embuissonné par endroits. Le pâturage encore pratiqué actuellement est favorable, mais ne semble pas suffisant à lui seul pour limiter l'envahissement par les ligneux. Ainsi, des travaux complémentaires de réouverture seraient à entreprendre rapidement sur les secteurs les plus envahis (aux Essarts notamment), afin de permettre le maintien des espèces liées aux zones ouvertes. Il convient toutefois de trouver un équilibre, en accordant une attention particulière aux zones de lisières et en conservant des buissons (notamment de prunelliers), de manière à ne pas porter atteinte aux populations de bacchante et de thécla du prunier.

Outre son intérêt propre, cette pelouse fait également partie d'un réseau écologique favorable à des échanges entre populations d'espèces calcicoles et thermophiles.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Plateau

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Elevage

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Insectes
Floristique

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales
Zone particulière liée à la
reproduction

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire



3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Transport d'énergie	Réel
Pâturage	Réel
Fermeture du milieu	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Autres Invertébrés - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Habitats		- Insectes - Phanérogames

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.82 Fruticées à Buis			
34.1 Pelouses pionnières médio-européennes		5	
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides		60	
34.4 Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles		5	
62.3 Dalles rocheuses			



6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
41.1 Hêtraies		30	

6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
41 Forêts caducifoliées			

6.4 Commentaire sur les habitats

34.322B (d) = Sieglingio decumbentis - Brachypodietum pinnati

34.322B (d) = Antherico ramosi - Brometum ereci

34.41 = Geranion sanguinae



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53487	Erebia medusa (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	53615	Lopinga achine (Scopoli, 1763)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	53663	Coenonympha glycerion (Borkhausen, 1788)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	54085	Maculinea arion (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	199775	Maculinea alcon (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	219756	Satyrium pruni (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53337	Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)							
	53623	Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)							
	53661	Coenonympha arcania (Linnaeus, 1761)							
	53688	Aphantopus hyperantus (Linnaeus, 1758)							
	53700	Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)							
	53767	Limenitis reducta Staudinger, 1901							
	53837	Melitaea parthenoides Keferstein, 1851							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	54339	Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)							
	247042	Zygaena purpuralis (Brünnich, 1763)							
	247057	Zygaena transalpina (Esper, 1780)							
Angiospermes	79908	Achillea millefolium L., 1753							
	82999	Anthyllis vulneraria L., 1753							
	84306	Asperula cynanchica L., 1753							
	85439	Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1868							
	86289	Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812							
	86490	Briza media L., 1753							
	86601	Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869							
	87044	Bupleurum falcatum L., 1753							
	87143	Buxus sempervirens L., 1753							
	89180	Carlina vulgaris L., 1753							
	89697	Centaurea scabiosa L., 1753							
	90526	Genista sagittalis L., 1753							
	92876	Crataegus monogyna Jacq., 1775							
	99582	Galium verum L., 1753							
	99754	Genista germanica L., 1753							
	99828	Genista tinctoria L., 1753							
	100607	Gymnadenia conopsea (L.) R.Br., 1813							
	102352	Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862							
	110236	Ononis spinosa L., 1753							
	115993	Prunella grandiflora (L.) Schöller, 1775							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	116096	Prunus mahaleb L., 1753							
	116142	Prunus spinosa L., 1753							
	118073	Rosa canina L., 1753							
	120685	Salvia pratensis L., 1753							
	120753	Poterium sanguisorba L., 1753							
	121334	Scabiosa columbaria L., 1753							
	125981	Teucrium chamaedrys L., 1753							
	127463	Trifolium rubens L., 1753							
	129477	Vincetoxicum hirundinaria Medik., 1790							
Gymnospermes	104397	Juniperus communis L., 1753							
Autres	54172	Aricia agestis ([Denis & Schiffermüller], 1775)							



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Insectes	53615	Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	54085	Maculinea arion (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	87143	Buxus sempervirens L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Moncorgé S et al. (2007) "Plan d'action en faveur de l'Azuré de la croisettes en Franche-Comté. ENC, OPIE, CBFC, RN Remoray, PNR Haut-Jura, CC Frasne-Drugeon, ADAPEMONT, CPIE Haut-Doubs, DIREN, CR Franche-Comté, CG Doubs et Haute-Saône, Fondation nature et découvertes. 22p. + annexes".
- Mora F. (2002) "Approche des peuplements de rhopalocères de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne (Jura). Observatoire régional des invertébrés, OPIE et DIREN Franche-Comté. 42p + fiches annexes".
- Jura nature environnement (2000) "Inventaire des pelouses sèches de Petite Montagne".
- Gaden J.-L. (2005) "Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE. "
- Duflo-Minet C.() "".
- M. Gilles(0) "".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020400>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

AUX LÈVRES ET SUR LE MOULIN (Identifiant national : 430020400)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890079)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL
Franche-Comté, 2013.- 430020400, AUX LÈVRES ET SUR LE MOULIN. -
INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020400.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 852249°-2170804°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Écrille (INSEE : 39207)
- Sarroigna (INSEE : 39504)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 460
Maximum (m) : 493

1.3 Superficie

26,49 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, ce qui se traduit par une alternance de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud.

A l'ouest de Marangea, la zone Aux Lèvres et sur le Moulin, traversée par la RD 170, constitue un bel ensemble de milieux contrastés, à topographie variée : elle comprend des pelouses sèches au nord (lieu-dit Aux Lèvres), mais l'essentiel de la zone est constitué d'une belle superficie de prairies humides et de formations plus marécageuses. Celles-ci sont traversées par des petits ruisseaux bordés de haies riveraines humides (ruisseau de Barésia notamment). Les milieux humides sont rares en Petite Montagne, ce qui rehausse l'intérêt écologique de cette zone. Dans ce secteur, le substrat géologique calcaire sous-jacent est recouvert de placages morainiques d'origine glaciaire. Il en résulte des conditions plus ou moins imperméables, favorables au développement d'un chevelu hydrographique et de zones humides. Ces petits cours d'eau de tête de bassin correspondent à la zone à truites.

Au nord, au lieu-dit Aux Lèvres, le substrat calcaire affleure localement et conditionne l'installation d'une pelouse calcicole mésoxérophile à phalangère ramifiée. En Franche-Comté, ce type de pelouse collinéenne est caractéristique des rebords extérieurs de la chaîne du Jura et de la Petite Montagne. Ces milieux sont soumis à des conditions drastiques : sol superficiel à squelettique, relative pauvreté en éléments nutritifs, réserves en eau limitées, fort ensoleillement. L'évolution naturelle tend vers une recolonisation par les ligneux, ce qui se traduit par la présence de faciès d'ourlets et de buissons. La flore associée à ces milieux est riche en éléments d'affinité méditerranéenne. L'aster amelle, protégé en France, est notamment signalé ; cette plante est caractéristique des ourlets thermophiles externes. Son principal pôle de répartition dans la région se trouve en Petite Montagne.

A ces habitats structurés de façon hétérogène est associée une faune typique. La juxtaposition de milieux humides et plus secs confère à ce site un intérêt entomologique marqué. Si la richesse du cortège de papillons de jour reste moyenne (une dizaine de taxons), deux espèces protégées en France ont toutefois été recensées : la bacchante, inféodée aux lisières sèches riches en végétation herbacée haute, ainsi que le damier de la succise, typique des formations marnicoles où pousse la succise des prés, plante-hôte de ses chenilles.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence d'espèces protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 20/01/82 et 23/04/07).

OBJECTIFS DE PRESERVATION



D'une manière générale, les pelouses sont des milieux semi-naturels relictuels et en régression. Globalement, ces habitats présentent encore un bon état de conservation en Petite Montagne, mais la déprise agricole et l'abandon se traduisent par un enrichissement progressif. Ainsi, le maintien de pratiques agro-pastorales extensives est à même d'assurer la conservation de ces milieux et est donc à encourager.

Les cours d'eau de tête de bassin sont particulièrement fragiles et sensibles à toute pollution. La qualité de leurs eaux est tributaire du bon état du bassin versant et de l'absence de risques avérés. Il convient notamment d'éviter toute intensification des prairies avoisinantes (risque de pollution par lessivage et ruissellement).

Cette zone fait partie intégrante d'un réseau autorisant des échanges entre populations : cette notion de corridor écologique est primordiale pour la conservation (des papillons notamment).

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Vallon
- Talweg

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Elevage
- Circulation routière ou autoroutière

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Insectes
Floristique
Phanérogames

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales
Zone particulière liée à la
reproduction



Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	potentiel
Mises en culture, travaux du sol	potentiel
Débroussaillage, suppression des haies et des bosquets, remembrement et travaux connexes	potentiel
Traitements de fertilisation et pesticides	potentiel
Abandons de systèmes cultureux et pastoraux, apparition de friches	potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Autres Invertébrés - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Insectes	- Phanérogames - Habitats	

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			



CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
34.322B Mesobromion du Jura français	Informateur : Fernex T.		2005 - 2010
37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées	Informateur : Fernex T.		2010
38.22 Prairies de fauche des plaines médio-européennes	Informateur : Fernex T.		2010
44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens			
54.23 Tourbières basses à Carex davalliana	Informateur : Fernex T.		2010

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
24.12 Zone à Truites			
37.2 Prairies humides eutrophes			
37.24 Prairies à Agropyre et Rumex	Informateur : Fernex T.		2010
38.1 Pâtures mésophiles	Informateur : Fernex T.		2010
44.921 Saussaies marécageuses à Saule cendré	Informateur : Fernex T.		2010
53.12 Scirpaies lacustres	Informateur : Fernex T.		2010
53.13 Typhaies	Informateur : Fernex T.		2010
53.3 Végétation à Cladium mariscus	Informateur : Fernex T.		2010

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

34322B = Antherico ramosi - Brometum erecti
34322B = Blackstonia perfoliata - Brometum erecti
34322B = Antherico ramosi - Brometum erecti
38.22 = Arrhenatherion elatioris
54.23 = Caricetum davalliana
37.1 = Filiendulo ulmariae - Cirsietum oleoracei
44.921 = Frangulo - Salicetum cinereae
53.3 = Glycerietum plicatae
53.12 = Scirpetum lacustris
53.13 = Typhetum latifoliae
37.24 = Junco inflexi - Menthetum longifoliae
38.1 = Medicagini lupulinae - Cynosuretum cristati



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53615	Lopinga achine (Scopoli, 1763)		Reproducteur	Informateur : Chaput E.				2007
	53865	Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)		Reproducteur	Informateur : Chaput E.				2007
Angiospermes	84626	Aster amellus L., 1753		Reproducteur	Informateur : Chaput E.				1992 - 2007

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Angiospermes	88578	Carex hostiana DC., 1813			Informateur : Ferrez Y.				2008
	96465	Epipactis palustris (L.) Crantz, 1769			Informateur : Ferrez Y.				2008
	96852	Eriophorum latifolium Hoppe, 1800			Informateur : Ferrez Y.				2008



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Insectes	53615	Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	53865	Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	84626	Aster amellus L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Mora F. (2002) "Approche des peuplements de rhopalocères de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne (Jura). Observatoire régional des invertébrés, OPIE et DIREN Franche-Comté. 42p + fiches annexes".
- Chaput E.() "".
- Gaden J.-L.(2005) "Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE. "
- Ferrez Y., Fernez T., Simler N.(2010) "Contribution à la mise à jour de l'inventaire ZNIEFF en Franche-Comté. CBNFC et DIREN F-Comté. 58p."
- Duflo-Minet C.() "".
- Fernez T.() "".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020253>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

BIEF D'ENFER (Identifiant national : 430020253)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890052)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, 2013.- 430020253, BIEF D'ENFER. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020253.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 853417°-2169122°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	5
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Cernon (INSEE : 39086)
- Écrille (INSEE : 39207)
- Sarroigna (INSEE : 39504)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 400
Maximum (m) : 709

1.3 Superficie

66,34 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)
Id nat. : [430020252](#) - RUISSEAUX DE VILLETTE (Type 1) (Id reg. : 04890051)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, ce qui se traduit par une alternance de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud.

A l'est du secteur, le Bief d'Enfer, affluent de la Valouse, s'écoule au sein d'une combe étroite sur la plus grande partie de son cours, selon une orientation sud-nord. Le périmètre de la zone englobe le linéaire du ruisseau de ses sources jusqu'à la confluence avec le Bief du Chanois, en amont d'Ecrille. Le cours d'eau suit un parcours essentiellement forestier (forêts mélangées de ravin et de pente). Quelques pelouses sèches et prairies mésophiles sont toutefois représentées en amont, autour de la zone des sources, et une cariçaie (formation de grandes laïches) se développe au niveau d'Ecrille.

La Franche-Comté montre une grande richesse en cours d'eau, aussi divers qu'elle offre de situations physiques. Selon la nature géologique du sous-sol, la topographie, la climatologie et la couverture végétale, on peut ainsi établir une typologie des cours d'eau et définir une zonation amont-aval à laquelle correspondent des peuplements distincts. En tête de bassin, les ruisseaux comme le Bief d'Enfer se caractérisent par une pente forte (proche de 5 %), des fonds grossiers et des eaux dont la qualité devrait être optimale, c'est-à-dire fraîches et oxygénées, pauvres en éléments nutritifs et non polluées. Dans ce cas, ces cours d'eau abritent tout un cortège d'espèces indicatrices qui y trouvent des zones de frayères comme la lamproie de Planer, le chabot, la truite fario ou encore la salamandre tachetée et le sonneur à ventre jaune. Ils sont également riches d'une faune invertébrée variée et très sensible aux pollutions diverses : écrevisses à pattes blanches, certains genres ou familles de perles (Perlidae, Perlodidae, Chloroperlidae), d'éphémères (Epeorus, Habrophlebia) et de trichoptères (Odontoceridae, Brachycentridae). Sachant que 80 % des populations d'écrevisse à pattes blanches ont disparu depuis le milieu du XXe siècle en Franche-Comté, et que les stations résiduelles sont fragiles, la préservation de cette espèce apparaît comme un enjeu majeur.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura » et fait l'objet d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope en vue de la protection réglementaire des habitats de l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée. En outre, la présence de plusieurs espèces citées dans les arrêtés ministériels des 8/12/88, 21/07/83 et 19/11/07 assure la protection de cette zone puisque tout acte de destruction à l'encontre de ces espèces et de leur milieu de vie est interdit.

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION



Le Bief d'Enfer fait partie de ces écosystèmes qui se sont considérablement raréfiés en Franche-Comté de sorte qu'il n'en subsiste qu'un peu plus d'une centaine aujourd'hui. D'une manière générale, ces ruisseaux font trop souvent l'objet de pollutions chimiques ou organiques diffuses, de travaux anarchiques tantôt dans le lit mineur ou en bordure immédiate, de braconnage et d'alevinages intempestifs (notamment en espèces non indigènes) ou encore d'agressions diverses sur le bassin versant.

Le Bief d'Enfer présente un bon état de conservation, en lien avec la nature de son bassin versant et l'absence de risques avérés. Cependant, le caractère karstique du sous-sol, impliquant une infiltration rapide des eaux au travers de failles, dolines ou fissures et l'absence de filtration par les sols et le sous-sol, le rend très vulnérable.

La protection réglementaire et la mise en œuvre des actions prévues dans le document d'objectifs Natura 2000 visent à garantir la préservation durable de ce ruisseau.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Lit mineur
- Vallon
- Talweg

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Elevage

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine privé communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels



Ecologique
 Faunistique
 Invertébrés (sauf insectes)
 Poissons
 Amphibiens
 Floristique
 Ptéridophytes

Ralentissement du ruissellement
 Zone particulière liée à la
 reproduction

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	potentiel
Modification des fonds, des courants	potentiel
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	potentiel
Mises en culture, travaux du sol	potentiel
Traitements de fertilisation et pesticides	potentiel
Autres aménagements forestiers, accueil du public, création de pistes	potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Insectes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Phanérogames - Ptéridophytes - Habitats	- Amphibiens - Poissons - Autres Invertébrés	



6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			
34.322 Pelouses semi-sèches médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>			2005
41.4 Forêts mixtes de pentes et ravins		30	
44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens			
54.1 Sources			

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
24.12 Zone à Truites			
38.1 Pâtures mésophiles			
53.2 Communautés à grandes Laïches			

6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
41 Forêts caducifoliées			

6.4 Commentaire sur les habitats

34322 (d) = *Sieginglio decumbentis* - *Brachypodietum pinnati trisetetosum*, *Chloro perfoliatae* - *Brometum erecti*



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	212	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : LPO FC				2003
Crustacés	18437	Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)		Reproducteur	Informateur : Déforêt T.				1999
Poissons	67778	Salmo trutta fario Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : Vilquin -CSP 39				
Fougères	110313	Ophioglossum vulgatum L., 1753			Informateur : Ferrez Y. et Chaput. E				2005

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Angiospermes	94259	Dactylorhiza incarnata (L.) Soó, 1962			Informateur : Ferrez Y.				1992
	109291	Narcissus poeticus L., 1753		Reproducteur	Informateur : Guinchard M. et P.				2005



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Amphibiens	212	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Crustacés	18437	Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain (lien)
Poissons	67778	Salmo trutta fario Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
Angiospermes	109291	Narcissus poeticus L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Fédération du Jura pour la pêche et la protection des milieux aquatiques / CSP (2003) "Etat de santé de la Valouse et Valouson. Diagnose piscicole. Agence de l'eau rhône méditerranée corse, ADAPEMONT, 47 p. + annexes".
- Déforêt T.() "".
- LPO FC(2007) "".
- Vilquin -CSP 39(0) "".
- Guinchard M. et P.() "".
- Guinchard M. et P.(2005) "Inventaire et cartographie des prairies mésophiles de fauche d'intérêt communautaire - Petite Montagne du Jura. ADAPEMONT, UE, DIREN Franche-Comté. T1 rapport de synthèse 59p. T2 Cartes et notice".
- Ferrez Y. et Chaput. E() "".
- Duflo-Minet C.() "".
- Durand G., Morillas M. et al. (2001) "Situation actuelle de l'écrevisse à pieds blancs (Austropotamobius pallipes) dans le Jura. Inventaire départemental des populations - Année 2001. Fédération du Jura APPMA, CSP brigade 39, Agence Eau RMC, DIREN F-C, 23p. + annexes".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430002191>



znief

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

COMBE DE PRESILLY (Identifiant national : 430002191)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000020)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, 2016.- 430002191, COMBE DE PRESILLY. - INPN, SPN-MNHN Paris, 10P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430002191.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 849655°-2177669°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	10
9. SOURCES	10



1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Présilly (INSEE : 39443)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 494
Maximum (m) : 521

1.3 Superficie

39,85 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, ce qui se traduit par une alternance de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud. La Combe de Présilly se situe dans un secteur au relief peu marqué, sur les marges du plateau d'Orgelet, en contrebas du rebord oriental du faisceau externe.

Au sud-est du village de Présilly, un bel ensemble prairial à caractère bocager occupe une légère dépression. Sur cette zone sont implantées des prairies humides entrecoupées d'un réseau de haies et de quelques boisements. Ces groupements forestiers relèvent d'une chênaie pédonculée-charmaie à stellaire holostée, à caractère acidocline, ce qui traduit des phénomènes de décalcification en surface. Ce type de forêt, dont l'extension est toujours limitée, apparaît dans des stations au bilan hydrique favorable, en fond de vallon par exemple. Les prairies humides sont exploitées par pâturage bovin.

La Combe de Présilly revêt un intérêt floristique remarquable, marqué par la présence d'espèces de prairies fraîches et de bois humides, dont certaines sont peu fréquentes. Parmi celles-ci, on remarque une forte majorité de plantes vernales, c'est-à-dire dont la floraison intervient précocement au début du printemps. La gagée jaune, protégée en France, figure parmi les plus intéressantes. Cette plante des lisières forestières, des haies en bordure de prairies ou des forêts fraîches, très rare en plaine, est également peu fréquente dans les montagnes de l'Est et les Pyrénées. En Franche-Comté, elle trouve son optimum sur les seconds plateaux du Doubs et du Jura. Parmi les autres espèces liées à ces habitats, on soulignera la présence de la jonquille (d'intérêt européen), de l'adoxe musquée, de la corydale à bulbe plein et de l'isopyre faux-pigamon. Ce dernier est peu fréquent dans la région, ses deux pôles de répartition se situant sur le rebord oriental de la forêt de Chaux d'une part, et en Petite Montagne d'autre part. Enfin, la barbarée intermédiaire est plutôt liée aux cultures, voire même à des zones rudérales ; cependant cette plante vernale, qui compte actuellement moins de 10 stations en Franche-Comté, y est vraisemblablement méconnue.

La structure paysagère semi-ouverte, diversifiée et hétérogène, est particulièrement favorable à l'accueil d'une faune typique, notamment parmi les oiseaux. La pie-grièche grise, en particulier, se reproduit sur ce site. Ce passereau, qui est en voie de régression alarmante en France, est l'un des plus menacés de Franche-Comté, où ne subsistent que 20 à 40 couples.

STATUT DE PROTECTION

Aucune protection réglementaire de l'espace n'a été mise en place. En revanche, la présence d'une plante et d'un oiseau protégés confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 20/01/82 et 29/10/09). De plus, le prélèvement des jonquilles est réglementé par un arrêté préfectoral : la cueillette est limitée à ce que la main peut contenir et l'arrachage des bulbes est strictement interdit.

OBJECTIFS DE PRESERVATION

D'une manière générale, les prairies humides sont en forte régression, suite aux modifications des pratiques agricoles (intensification, drainage, retournement pour mise en culture). Dans ce contexte, le maintien de la vocation prairiale de cette zone et la poursuite du mode d'exploitation actuel sont essentiels. L'aspect bocager, qui contribue à rehausser la valeur de la zone, est à prendre en compte, notamment en entretenant le réseau de haies de façon respectueuse (gestion favorable à la



préservation de la gagee jaune, en particulier). Du fait de son caractère relictuel dans ce secteur et de son état de conservation satisfaisant, cet ensemble revêt un intérêt patrimonial majeur.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Plateau

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pas d'activité marquante

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Oiseaux
Floristique
Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire



4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Pratiques et travaux forestiers	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Insectes - Autres Invertébrés - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens - Habitats		- Oiseaux	- Phanérogames

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
37 Prairies humides et mégaphorbiaies			
41.24 Chênaies-charmaies à Stellaire sub-atlantiques		80	

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
38 Prairies mésophiles			
41 Forêts caducifoliées			

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3814	Lanius excubitor Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : LPO FC	Faible	1	1	2004
Angiospermes	85536	Barbarea intermedia Boreau, 1840							
	99185	Gagea lutea (L.) Ker Gawl., 1809							2000
	103917	Isopyrum thalictroides L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : LPO FC				2004
Angiospermes	79734	Acer campestre L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	79908	Achillea millefolium L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	80243	Adoxa moschatellina L., 1753							
	81295	Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	81541	Allium ursinum L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	82637	Anemone nemorosa L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	82922	Anthoxanthum odoratum L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	83267	Aquilegia vulgaris L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	84112	Arum maculatum L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	85557	Barbarea vulgaris W.T.Aiton, 1812		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	86305	Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	86828	Bryonia cretica subsp. dioica (Jacq.) Tutin, 1968							
	87930	Cardamine hirsuta L., 1753							
	87964	Cardamine pratensis L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	88415	Carex caryophyllea Latourr., 1785		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	88608	Carex laevigata Sm., 1800		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	89200	Carpinus betulus L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	89926	Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch, 1888							
	92594	Corydalis solida (L.) Clairv., 1811							
	92606	Corylus avellana L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	92876	Crataegus monogyna Jacq., 1775		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	97008	Draba verna L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	98425	Festuca ovina L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	98921	Fraxinus excelsior L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	99373	Galium aparine L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	99494	Galium palustre L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	100142	Geranium robertianum L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	100225	Geum urbanum L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	100310	Glechoma hederacea L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	100787	Hedera helix L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	101188	Helleborus foetidus L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	102352	Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	104848	Lamium galeobdolon (L.) L., 1759		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	104903	Lamium purpureum L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	105841	Leucojum vernum L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	105966	Ligustrum vulgare L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	106581	Lonicera periclymenum L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	106595	Lonicera xylosteum L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	106818	Luzula campestris (L.) DC., 1805		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	108361	Mercurialis perennis L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	108537	Miliun effusum L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	109297	Narcissus pseudonarcissus L., 1753							
	110914	Orchis mascula (L.) L., 1755		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	110928	Orchis mascula subsp. mascula		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	113407	Phyteuma spicatum L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	113906	Plantago media L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	115694	Potentilla crantzii (Crantz) Beck ex Fritsch, 1897		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	115918	Primula veris L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	116759	Quercus robur L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	116936	Ranunculus auricomus L., 1753							
	117748	Ribes alpinum L., 1753							
	117774	Ribes rubrum L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	117787	Ribes uva-crispa L., 1753							
	118016	Rosa arvensis Huds., 1762		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	120753	Poterium sanguisorba L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	121606	Scilla bifolia L., 1753							
	122256	Sedum sexangulare L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	124740	Stachys alpina L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	125006	Stellaria holostea L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	126376	Microthlaspi perfoliatum (L.) F.K.Mey., 1973							
	128484	Valerianella locusta (L.) Laterr., 1821							
	129666	Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau, 1857		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	133432	Cornus sanguinea subsp. sanguinea		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	133454	Corydalis solida (L.) Clairv., 1811		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	141045	Seseli montanum subsp. montanum		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014
	609982	Euonymus europaeus L., 1753		Reproducteur	Bibliographie : Théaud R.				2014



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Oiseaux	3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3814	Lanius excubitor Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	99185	Gagea lutea (L.) Ker Gawl., 1809	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	105841	Leucojum vernum L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	109297	Narcissus pseudonarcissus L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Duflo C.() "".
- Théaud R.(2014) "".
- LPO FC(2007) "".
- MAYOT J (0) "Recherches phytosociologiques sur la végétation herbacée de la région d'Orgelet. DEA Besançon".
- Prost J.-F.() "".
- Paul J.-P.(2007) "Zone de protection spéciale Petite Montagne du Jura - FR4312013, Etat initial ornithologique 2006. GNFC/LPO Franche-Comté, ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté et Union européenne: 37p. + annexes."



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020387>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

CONFLUENCE DE LA VALOUSE ET DU VALOUSON (Identifiant national : 430020387)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890065)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, 2013.- 430020387, CONFLUENCE DE LA VALOUSE ET DU VALOUSON.

- INPN, SPN-MNHN Paris, 16P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020387.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 847004°-2163853°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	8
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	16
9. SOURCES	16



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Arinthod (INSEE : 39016)
- Chambéria (INSEE : 39092)
- Chatonnay (INSEE : 39123)
- Dramelay (INSEE : 39204)
- Marigna-sur-Valouse (INSEE : 39312)
- Savigna (INSEE : 39506)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 340
Maximum (m) : 409

1.3 Superficie

511,75 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se localise entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. La Valouse, principal cours d'eau drainant cette région, se jette dans l'Ain à Thoirrette après un parcours de 45 kilomètres. Au niveau de la confluence avec le Valouson, son principal affluent, la large vallée à fond plat a été modelée par l'activité glaciaire. Des dépôts fluvio-glaciaires plus ou moins imperméables et de taille hétérogène ont été déposés à différents niveaux.

Le cours de la Valouse est actuellement stabilisé. De nombreux bras morts bien végétalisés témoignent d'anciennes divagations de la rivière, mais ils sont en partie comblés, et risquent de disparaître à terme. Les ripisylves sont souvent réduites à une mince bande boisée (saulaie blanche et quelques aulnaies-frênaies localement). L'essentiel des surfaces est occupé par de grandes entités prairiales en bon état de conservation, dont les groupements se différencient selon l'usage (fauche ou pâturage) et la micro-topographie (degré d'humidité). Ces milieux hébergent plusieurs plantes caractéristiques, comme le vulpin renflé, graminée rare et vulnérable en Franche-Comté, et la gaudinie fragile.

Quelques secteurs marécageux présentent des habitats diversifiés, répartis en mosaïque : bas-marais alcalin (faciès de prairie humide à molinie), mégaphorbiaie (formation de hautes herbes), cariçaie (groupement de laïches), roselières ou encore boisements (aulnaie marécageuse à haute herbes, saulaie arbustive). Mais ces formations sont plus ou moins dégradées et/ou en voie d'assèchement.

Enfin, à la Longeaille, une pelouse thermophile de structure hétérogène héberge l'aster amelle, plante protégée en France. Parmi les papillons diurnes (une quinzaine d'espèces recensée), les plus remarquables sont la virgule, le grand nègre des bois et l'azuré des coronilles.

Les particularités de ces cours d'eau caractérisent un système de référence rare à l'échelle de la Franche-Comté. La présence de plusieurs espèces sensibles (lamproie de Planer, chabot, truite, blageon, ombre) témoigne de bonnes potentialités écologiques. Cependant, des altérations manifestes de la qualité des eaux sont constatées. Ainsi, le peuplement piscicole est en deçà de la référence attendue, d'où un mauvais état de conservation de la population d'ombre et une faible production piscicole. En parallèle, les peuplements de faune benthique sont également affectés. Les causes sont multiples :

- rejets excessifs de matières polluantes, d'où des proliférations algales liées notamment à des excédents de phosphore ;
- opérations trop drastiques d'entretien des cours d'eau et de la végétation riveraine, drainage des parcelles adjacentes ;
- captages et dérivation perturbant les débits, ouvrages infranchissables.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence d'espèces protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 20/01/82, 8/12/88 et 19/11/07).



OBJECTIFS DE PRÉSERVATION

La préservation durable des cours d'eau et des habitats associés passe par différentes actions, notamment celles prévues dans le cadre du document d'objectifs Natura 2000 :

- contrôle de la qualité des eaux grâce à la réduction et la maîtrise des rejets d'origine domestique, agricole et industrielle ;
- restauration des habitats naturels les plus remarquables ou dégradés : forêts riveraines, pelouses sèches (débroussaillage et pratiques agro-pastorales extensives), zones humides (relèvement du niveau hydraulique par fermeture des drains), milieux aquatiques (dispositifs de franchissement d'ouvrages) ;
- consignes strictes en termes de prise d'eau et de rejet (notamment dans le cas de pisciculture), lesquelles doivent s'inscrire dans un programme de soutien d'étiage ;
- poursuite de l'exploitation herbagère extensive dans la vallée.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Lit majeur
- Lit mineur
- Confluence
- Vallée

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Elevage

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine privé communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels



Ecologique
 Faunistique
 Insectes
 Poissons
 Amphibiens
 Oiseaux
 Floristique
 Phanérogames

Expansion naturelle des crues
 Fonction d'habitat pour les
 populations animales ou végétales
 Zone particulière liée à la
 reproduction

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	
Rejets de substances polluantes dans les sols	
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	
Modification des fonds, des courants	
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	
Modification du fonctionnement hydraulique	
Aménagements liés à la pisciculture ou à l'aquaculture	
Mises en culture, travaux du sol	
Traitements de fertilisation et pesticides	
Abandons de systèmes culturels et pastoraux, apparition de friches	
Fermeture du milieu	

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire



5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Reptiles - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Amphibiens - Autres Invertébrés	- Poissons - Insectes - Phanérogames - Habitats	- Oiseaux

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
24.21 Bancs de graviers sans végétation			
31.88 Fruticées à Genévriers communs	Informateur : CBN-FC		2006
34.11 Pelouses médio-européennes sur débris rocheux			
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			
34.322B Mesobromion du Jura français	Informateur : Gaden J.-L. et Guinchard		2006
34.3328 Xerobromion du Jura français	Informateur : Gaden J.-L.		2005
34.41 Lisières xéro-thermophiles	Informateur : CBNFC 0		2006
37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées	Informateur : CBN-FC		2006
37.2 Prairies humides eutrophes			
37.21 Prairies humides atlantiques et subatlantiques	Informateur : CBN-FC		2006
38.22 Prairies de fauche des plaines médio-européennes	Informateur : CBN-FC		2006
44.13 Forêts galeries de Saules blancs	Informateur : CBN-FC		2006

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
22.13 Eaux eutrophes	Informateur : CBN-FC		2006
31.8 Fourrés			



CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.81 Fourrés médio-européens sur sol fertile	Informateur : CBN-FC		2006
37.24 Prairies à Agropyre et Rumex	Informateur : CBN-FC		2006
37.31 Prairies à Molinie et communautés associées			
38.111 Pâturages à Ray-grass	Informateur : CBN-FC		2006
38.2 Prairies de fauche de basse altitude			
42.12 Sapinières calciphiles	Informateur : CBN-FC		2006
44.1 Formations riveraines de Saules			
44.12 Saussaies de plaine, collinéennes et méditerranéo-montagnardes	Informateur : CBN-FC		2006
44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens			
44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais			
53.1 Roselières			
53.21 Peuplements de grandes Laïches (Magnocariçaies)	Informateur : CBN-FC		2006
53.2122 Cariçaies à laïche des marais	Informateur : CBN-FC		2006
83.31 Plantations de conifères			
83.32 Plantations d'arbres feuillus			

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

2421 = bancs de graviers (d)
 31811 = Ligustro vulgaris - Prunetum spinosae (nd)
 31.88 (d) = groupement de Juniperus communis
 3411 = Alysso alyssoidis - Sedion albi (d)
 34322B (d) = Xerobromion erecti, Onobrychido viciifoliae - Brometum erecti, 34322B (d) = Antherico ramosi - Brometum erecti
 34.322B (d) = Sieglingio decumbentis - Brachypodietum pinnati
 34.322B (d) = Chloro perfoliatae - Brometum erecti
 34.3328 (d) = Carici hallerianae - Brometum erecti
 34.41 (d) = Geranion sanguinei
 371 (d) = Filipendulo ulmariae - Cirsietum oleracei
 3721 (d) = Gpt à Alopecurus rendlei, Senecio aquatici - Oenanthetum mediae
 37.24 = Junco inflexi - Menthetum longifoliae
 37311 (d) = Molinion
 38.111 = Lolio perennis - Cynosuretum cristati
 38112 = Thymo pulegioidis - Cynosurion cristati, Lolio perennis - Cynosuretum cristati (nd)
 3822 (d) = Galio veri - Trifolietum repentis
 38.22 (d) = Colchico autumnalis - Festucetum pratensis



3822 = Heracleo sphondylii - Brometum mollis
4412 = Salicetum purpureae (saulaie riveraine) (nd)
4413 = saulaie blanche (d)
443 = aulnaie frênaie (d)
4491 = aulnaie marécageuse (d)
53111 = Phragmitaie et phalaridaie
53.2121 = Carietum gracilis
532122 = Caricetum acutiformis



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	212	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Gaden J.-L.				
Insectes	53332	Hesperia comma (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	53364	Minois dryas (Scopoli, 1763)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	53979	Lycaena dispar (Haworth, 1802)			Informateur : Gaden J.-L.				2003
	54170	Plebejus argyrognomon (Bergsträsser, 1779)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
Oiseaux	2818	Mergus merganser Linnaeus, 1758			Informateur : Bahl C Bonnini V				2009
	3582	Merops apiaster Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : Cotte B., Bahl C.				2009
	3595	Jynx torquilla Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : Legay P.				2006
	3670	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Legay P.				2006
	4580	Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
Poissons	66333	Lampetra planeri (Bloch, 1784)		Reproducteur	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura				2003
	67335	Telestes souffia (Risso, 1827)		Reproducteur	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura				2003
	67759	Thymallus thymallus (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura				2003



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	67778	Salmo trutta fario Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura				2003
	69182	Cottus gobio Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura				2003
Angiospermes	81658	Alopecurus rendlei Eig, 1937		Reproducteur	Informateur : Guyonneau J.				2006
	84626	Aster amellus L., 1753		Reproducteur	Informateur : Chaput E.				

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Bivalves	64443	Unio crassus Philipsson, 1788			Bibliographie : Mouthon J				2010
Oiseaux	1966	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
	2506	Ardea cinerea Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
	2660	Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2009
	2679	Falco subbuteo Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2009
	2681	Falco eleonorae Gén�, 1839			Informateur : Paul J.-P.				2009
	2840	Milvus migrans (Boddaert, 1783)			Informateur : Legay P.				2006
	2844	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.		2		2009
	2873	Circus gallicus (Gmelin, 1788)			Informateur : Paul J.-P.				2009



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2996	Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
	3465	Cuculus canorus Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2006
	3551	Apus apus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
	3571	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)			Informateur : Cotte B., Bahl C.				2006 - 2009
	3611	Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P.				2006
	3676	Alauda arvensis Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
	3688	Riparia riparia (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006 - 2009
	3696	Hirundo rustica Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.		30		2009
	3726	Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
	3755	Motacilla cinerea Tunstall, 1771			Informateur : Cotte B., Bahl C.				2009
	3760	Parus caeruleus Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
	3764	Parus major Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
	3791	Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820			Informateur : Legay P.				2006
	3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : Legay P.				2006
	3941	Motacilla alba Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
	3958	Cinclus cinclus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Cotte B., Bahl C.				2009



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3967	Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
	3978	Prunella modularis (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
	4001	Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
	4013	Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831			Informateur : Legay P.				2006
	4053	Saxicola torquatus (Linnaeus, 1766)			Informateur : Legay P.				2006
	4117	Turdus merula Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
	4127	Turdus pilaris Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : Paul J.-P.				2009
	4129	Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831			Informateur : Legay P.				2006
	4252	Sylvia communis Latham, 1787			Informateur : Legay P.				2006
	4254	Sylvia borin (Boddaert, 1783)			Informateur : Legay P.				2006
	4257	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
	4269	Phylloscopus bonelli (Vieillot, 1819)			Informateur : Legay P.				2006
	4275	Phylloscopus trochiloides (Sundevall, 1837)			Informateur : Legay P.				2006
	4319	Muscicapa striata (Pallas, 1764)			Informateur : Legay P.				2009
	4342	Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
	4466	Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4474	Pica pica (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
	4503	Corvus corone Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
	4510	Corvus corax Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2006
	4532	Passer montanus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
	4564	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
	4588	Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006 - 2009
	4625	Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
	4657	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
	4659	Emberiza cirrus Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006 - 2009
Angiospermes	96465	Epipactis palustris (L.) Crantz, 1769			Informateur : Guyonneau J.				2006
	99683	Gaudinia fragilis (L.) P.Beauv., 1812		Reproducteur	Informateur : Guyonneau J.				2006
	102883	Dichoropetalum carvifolia (Vill.) Pimenov & Kljuykov			Informateur : Guyonneau J.				2006



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	212	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Bivalves	64443	Unio crassus Philipsson, 1788	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
Insectes	53979	Lycaena dispar (Haworth, 1802)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	1966	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	2506	Ardea cinerea Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2660	Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2679	Falco subbuteo Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2681	Falco eleonorae Géné, 1839	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2818	Mergus merganser Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2840	Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2844	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2873	Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2996	Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3465	Cuculus canorus Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3551	Apus apus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3571	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3582	Merops apiaster Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3595	Jynx torquilla Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3611	Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3670	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3676	Alauda arvensis Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3688	Riparia riparia (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien) Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3696	Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien) Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3726	Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3755	Motacilla cinerea Tunstall, 1771	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3764	Parus major Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3791	Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3941	Motacilla alba Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien) Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3958	Cinclus cinclus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3967	Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3978	Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4001	Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4013	Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4117	Turdus merula Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4127	Turdus pilaris Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4129	Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4252	Sylvia communis Latham, 1787	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4254	Sylvia borin (Boddaert, 1783)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4257	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4269	Phylloscopus bonelli (Vieillot, 1819)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4275	Phylloscopus trochiloides (Sundevall, 1837)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4319	Muscicapa striata (Pallas, 1764)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4342	Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4510	Corvus corax Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4532	Passer montanus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4564	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4580	Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4588	Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4625	Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4657	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4659	Emberiza cirulus Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Poissons	66333	Lampetra planeri (Bloch, 1784)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	67335	Telestes souffia (Risso, 1827)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	67759	Thymallus thymallus (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	67778	Salmo trutta fario Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	69182	Cottus gobio Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Angiospermes	84626	Aster amellus L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Guyonneau J.() "".
- Legay P., Leducq I., Paul J.-P.(2010) "ZPS Petite Montagne FR4312013 - Etude ornithologique cartographiée en milieux forestiers ou biosés, LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté et FEADER. 46 p".
- Legay P.() "".
- Gaden J.-L.() "".
- Mouthon J () "Les mollusques des lacs de l'Abbaye et des Rousses. Ann. sci. uni. de Franche-Comté. Série bio. ani., fasc. 2, pp. 1 - 15."
- Gaden J.-L. et Guinchard() "".
- Cotte B., Bahl C.() "".
- CBN-FC() "".
- Fédération du Jura pour la pêche et la protection des milieux aquatiques / CSP (2003) "Etat de santé de la Valouse et Valouson. Diagnose piscicole. Agence de l'eau rhône méditerranée corse, ADAPEMONT, 47 p. + annexes".
- CBNFC() "".
- Mora F. (2002) "Approche des peuplements de rhopalocères de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne (Jura). Observatoire régional des invertébrés, OPIE et DIREN Franche-Comté. 42p + fiches annexes".
- Chaput E.() "".
- Bahl C Bonnin V(0) "".
- Chaput E. (2005) "Petite Montagne du Jura (Site Natura 2000 FR43001334) - Document d'objectifs. Rapport final présenté au comité de pilotage. ADAPEMONT, UE, DIREN Franche-Comté. 246p. + cartes".
- Gaden J.-L.(2005) "Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE. "
- Conseil supérieur de la Pêche (1994) "Ressources piscicoles en Franche-Comté - Données 1993 - 1994. région Franche-Comté/ Fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort. 10 p+1carte".
- CSP et Fédé de pêche du Jura() "".
- Guinchard M. et P.(2005) "Inventaire et cartographie des prairies mésophiles de fauche d'intérêt communautaire - Petite Montagne du Jura. ADAPEMONT, UE, DIREN Franche-Comté. T1 rapport de synthèse 59p. T2 Cartes et notice".
- Paul J.-P.(2007) "Zone de protection spéciale Petite Montagne du Jura - FR4312013, Etat initial ornithologique 2006. GNFC/LPO Franche-Comté, ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté et Union européenne: 37p. + annexes."
- Duflo-Minet C.() "".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020408>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

EN CHAMARANDE (Identifiant national : 430020408)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000707)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL
de Franche-Comté, 2014.- 430020408, EN CHAMARANDE. - INPN, SPN-
MNHN Paris, 11P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020408.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL de Franche-Comté

Centroïde calculé : 850793°-2177370°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	11
9. SOURCES	11



1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Dompierre-sur-Mont (INSEE : 39200)
- Orgelet (INSEE : 39397)
- Présilly (INSEE : 39443)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 486
Maximum (m) : 492

1.3 Superficie

22,68 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Description

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, ce qui se traduit par une alternance de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud. La zone « En Chamarande » se situe dans un pli, sur les marges du plateau d'Orgelet, en contrebas du rebord oriental du faisceau externe. A l'est, le faisceau d'Orgelet-Poncin correspond à l'extrémité méridionale de la chaîne de l'Euthe. La dépression est colmatée par d'épais dépôts imperméables glacio-lacustres résultant de la dernière glaciation. Elle constitue ainsi un vaste secteur marécageux où serpente la Thoreigne, cours d'eau karstique alimenté par un réseau souterrain complexe, qui se perd lui-même dans plusieurs entonnoirs après un parcours de 9 kilomètres.

Au sud de Dompierre-sur-Mont, cette zone humide correspond au bassin amont de la Thoreigne. Elle se démarque nettement dans un contexte de prairies pâturées et de cultures intensives. Deux situations très contrastées se rencontrent sur ce site : la partie orientale, toujours exploitée par l'agriculture, est occupée par des communautés pâturées humides eutrophes à jonc, ainsi que des groupements de friche dérivant d'une ancienne culture. Ces milieux abritent en particulier le silène de nuit, plante très rare redécouverte récemment, en danger critique d'extinction en Franche-Comté ; parmi les trois stations contemporaines régionales, celle-ci est la seule du département du Jura. Cette plante, dont les fleurs odorantes rose pâle ou blanc jaunâtre ne s'ouvrent que le soir et la nuit, se rencontre dans les champs, friches et décombres ; la partie ouest du site, en situation de déprise agricole, évolue spontanément et présente une végétation beaucoup plus dense : mégaphorbiaies (groupements humides de hautes herbes) à reine-des-prés et cirse maraîcher, fourrés hygrophiles (saulaie marécageuse à saule cendré), cariçaies à laîche aigüe et roselières à phragmites.

La structure paysagère semi-ouverte, diversifiée et hétérogène, est favorable à l'accueil d'une faune typique. En particulier, parmi les oiseaux, il faut souligner la présence régulière de la pie-grièche grise. Ce passereau, qui est en voie de régression alarmante en France, est aussi l'un des plus menacés de Franche-Comté. Sur ce site, l'existence de trois couples reproducteurs constitue l'enjeu majeur de conservation.

Statut de protection

La zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence d'espèces protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels du 23/04/07 et du 29/10/09).

Objectifs de préservation

Comme pour l'ensemble des zones humides, les fonctions de ce secteur dans le cycle de l'eau sont importantes : rétention pendant les périodes pluvieuses, alimentation des nappes souterraines, auto-épuration des eaux de surface. La zone « En Chamarande », autrefois nettement plus étendue, est soumise à des menaces actives. D'un côté, l'intensification des pratiques



agricoles (drainage, retournement pour mise en culture) entraîne une régression des prairies humides, comme c'est le cas d'une manière générale. A l'inverse, l'abandon des usages agro-pastoraux dans les secteurs les plus difficiles à exploiter conduit à l'enfrichement, évolution naturelle de ces milieux en l'absence d'entretien. Dans ce contexte, le maintien de la vocation prairiale de cette zone et la poursuite d'un mode d'exploitation extensif (en évitant les intrants) sont essentiels.

Cette zone est située à proximité de la combe de Présilly, où niche également la pie-grièche grise. Il est probable que ces deux sites constituent des maillons d'un réseau favorable à des échanges entre populations.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Vallée

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Elevage

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Insectes
Oiseaux
Floristique
Phanérogames

Fonctionnels

Fonctions de régulation hydraulique
Ralentissement du ruissellement
Auto-épuration des eaux
Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales
Zone particulière liée à la
reproduction

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire



3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Réel
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	Réel
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	Réel
Mises en culture, travaux du sol	Réel
Débroussaillage, suppression des haies et des bosquets, remembrement et travaux connexes	Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	potentiel
Abandons de systèmes culturels et pastoraux, apparition de friches	Réel
Fermeture du milieu	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Reptiles - Amphibiens - Poissons - Autres Invertébrés - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Mammifères - Phanérogames	- Oiseaux - Habitats	- Insectes

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées	Informateur : Fernex T.		2010



CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
37.2 Prairies humides eutrophes			
53.14 Roselières basses	Informateur : Fernex T.		2010

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
37.24 Prairies à Agropyre et Rumex	Informateur : Fernex T.		2010
44.1 Formations riveraines de Saules			
44.921 Saussaies marécageuses à Saule cendré	Informateur : Fernex T.		2010
53.11 Phragmitaies	Informateur : Fernex T.		2010
53.13 Typhaies	Informateur : Fernex T.		2010
53.2 Communautés à grandes Laïches			
53.2121 Cariçaies à laïche aiguë	Informateur : Fernex T.		2010
87.1 Terrains en friche	Informateur : Fernex T.		2010

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

37.1 = Filipendulo ulmariae - Cirsietum oleracei
 53.14 = Apietum nodiflori
 37.24 = Junco inflexi - Menthetum longifoliae
 87.1 = Convolvulo arvensis - Agropyron repentis
 44.921 = Frangulo - Salicetum cinerea
 53.2121 = Caricetum gracilis
 53.13 = Typhetum latifoliae
 53.11 = Phragmitetum australis



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53979	Lycaena dispar (Haworth, 1802)		Reproducteur	Informateur : Franzoni A.				2011
Oiseaux	3814	Lanius excubitor Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : Paul J.-P.		9	11	2006 - 2009
Angiospermes	123562	Silene noctiflora L., 1753			Informateur : Fernez T.				2010

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53623	Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Franzoni A.				2011
	53668	Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)			Informateur : Franzoni A.				2011
	53754	Aglais urticae (Linnaeus, 1758)			Informateur : Franzoni A.				2011
	53817	Melitaea cinxia (Linnaeus, 1758)			Informateur : Franzoni A.				2011
	53821	Melitaea diamina (Lang, 1789)			Informateur : Franzoni A.				2011
	54339	Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)			Informateur : Franzoni A.				2011
	54376	Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758)			Informateur : Franzoni A.				2011
	54417	Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)			Informateur : Franzoni A.				2011



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65101	Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)			Informateur : Franzoni A.				2011
	65141	Coenagrion puella (Linnaeus, 1758)			Informateur : Franzoni A.				2011
	65262	Libellula depressa Linnaeus, 1758			Informateur : Franzoni A.				2011
	65487	Stethophyma grossum (Linnaeus, 1758)			Informateur : Franzoni A.				2011
	65721	Bicolorana bicolor (Philippi, 1830)			Informateur : Franzoni A.				2011
	65722	Roeseliana roeselii roeselii (Hagenbach, 1822)			Informateur : Franzoni A.				2011
	65910	Gryllus campestris Linnaeus, 1758			Informateur : Franzoni A.				2011
	66100	Stenobothrus lineatus (Panzer, 1796)			Informateur : Franzoni A.				2011
	66138	Chorthippus brunneus (Thunberg, 1815)			Informateur : Franzoni A.				2011
	66141	Chorthippus biguttulus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Franzoni A.				2011
	66161	Chorthippus parallelus (Zetterstedt, 1821)			Informateur : Franzoni A.				2011
	219751	Lycaena tityrus (Poda, 1761)			Informateur : Franzoni A.				2011
	219831	Pieris rapae (Linnaeus, 1758)			Informateur : Franzoni A.				2011
	219833	Pieris napi (Linnaeus, 1758)			Informateur : Franzoni A.				2011
	608405	Pyronia tithonus (Linnaeus, 1771)			Informateur : Franzoni A.				2011
	642541	Cyaniris semiargus (Rottemburg, 1775)			Informateur : Franzoni A.				2011



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	646236	Brenthis daphne (Denis & Schiffermüller, 1775)			Informateur : Franzoni A.				2011
Mammifères	60585	Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)			Informateur : LPO FC				2010
	60981	Sus scrofa Linnaeus, 1758			Informateur : LPO FC				2010
	61057	Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)			Informateur : LPO FC				2011
	61678	Lepus europaeus Pallas, 1778			Informateur : LPO FC				2011
Oiseaux	2500	Ardea alba Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2009
	2623	Buteo buteo (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : LPO FC				2009 - 2012
	2660	Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2009
	2669	Falco tinnunculus Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : LPO FC				2011
	2844	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : LPO FC				2009 - 2012
	3424	Columba palumbus Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : Paul J.-P.				2009
	3696	Hirundo rustica Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2009
	3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : LPO FC				2011
	4053	Saxicola torquatus (Linnaeus, 1766)			Informateur : Paul J.-P.				2009
	4127	Turdus pilaris Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2009
	4129	Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831			Informateur : Paul J.-P.				2009



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4252	Sylvia communis Latham, 1787		Reproducteur	Informateur : LPO FC				2010 - 2011
	4474	Pica pica (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P.				2009
	4507	Corvus corone corone Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : LPO FC				2012
	4583	Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : LPO FC				2010
	4657	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : LPO FC				2010
	459524	Saxicola torquatus (Linnaeus, 1766)		Reproducteur	Informateur : LPO FC				2011 - 2012
	534752	Parus montanus Conrad von Balenstein, 1827		Reproducteur	Informateur : LPO FC				2011



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Insectes	53979	<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60585	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	60981	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61057	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61678	<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
Oiseaux	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2660	<i>Pandion haliaetus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2844	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3424	<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	3696	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3814	<i>Lanius excubitor</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4127	<i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4129	<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4252	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4583	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	4657	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Legay P., Leducq I., Paul J.-P.(2010) "ZPS Petite Montagne FR4312013 - Etude ornithologique cartographiée en milieux forestiers ou biosés, LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté et FEADER. 46 p".
- Duflo C.() "".
- Franzoni A. (CBNFC-ORI), compléments entomologiques 2011() "".
- Legay P.() "".
- Ferrez Y., Fernez T., Simler N.(2010) "Contribution à la mise à jour de l'inventaire ZNIEFF en Franche-Comté. CBNFC et DIREN F-Comté. 58p".
- Paul J.-P.(2007) "Zone de protection spéciale Petite Montagne du Jura - FR4312013, Etat initial ornithologique 2006. GNFC/LPO Franche-Comté, ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté et Union européenne: 37p. + annexes."
- Fernez T.() "".
- LPO FC() "".
- Franzoni A. et Jacquot P.(2012) "Contribution à la mise à jour des ZNIEFF en Franche-Comté (départements du Doubs, de Haute-Saône et du Jura). Restitution des inventaires entomologiques réalisés en 2011. Conservatoire Botanique National de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés / DREAL de Franche-Comté, 89 p."



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020176>



znief

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

EN COUTHEREY (Identifiant national : 430020176)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000632)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, 2013.- 430020176, EN COUTHEREY. - INPN, SPN-MNHN Paris, 10P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020176.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 855037°-2176694°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	10
9. SOURCES	10



1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Largillay-Marsonnay (INSEE : 39278)
- Tour-du-Meix (INSEE : 39534)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 555

Maximum (m) : 636

1.3 Superficie

16,87 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

La zone En Coutherey se situe tout au sud de la Combe d'Ain, en limite avec le secteur de la Petite Montagne (territoire avec lequel elle peut être rattachée sur le plan de la fonctionnalité écologique, du fait de la proximité et de la similarité des milieux).

Au nord du hameau de Saint-Christophe, un coteau exposé à l'ouest est occupé par deux entités de pelouses mésoxérophiles moyennement enfrichées. Le substrat marno-calcaire est constitué d'affleurements de l'Argovien et du Rauracien (Jurassique supérieur). Sur ce site, les groupements représentés se rattachent à plusieurs associations plus ou moins séchardes selon l'épaisseur des sols : formation mésophile à brome dressé et sainfoin (sur terrain assez profond) ou à laîche humble et brome (d'affinité plutôt montagnarde). Divers facteurs conditionnent l'installation de pelouses dans ce secteur : sol superficiel à squelettique, relative pauvreté en éléments nutritifs, ensoleillement important. Les conditions contraignantes sélectionnent une flore typique, riche en éléments d'affinité méditerranéenne, incluant notamment le thésium à feuilles de lin, assez rare et protégé dans la région. L'évolution dynamique de ces milieux tend vers une recolonisation par des ligneux, ce qui se traduit par une forte représentation des ourlets externes thermophiles, en lisière des buissons de buis envahissant les pelouses.

Ce milieu reconnu d'intérêt communautaire se démarque en outre par sa valeur sur le plan entomologique. La structure paysagère hétérogène est favorable à la bacchante, papillon de jour protégé en France. Cette espèce est particulièrement liée aux zones ensoleillées riches en graminées sous un couvert lâche de ligneux. L'azuré de la croisette est aussi recensé. Ses chenilles se développent ici sur gentiane jaune, ce qui constitue une originalité de la Petite Montagne. Egalement protégé, ce papillon est en régression sur l'ensemble de son domaine biogéographique. En Franche-Comté, ses populations sont surtout localisées dans le département du Jura, notamment au sud de Lons-le-Saunier. Du fait de la forte responsabilité régionale, cette espèce fait l'objet d'un programme de conservation. Le moiré franconien, de répartition localisée, est aussi mentionné.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est partiellement incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence d'insectes protégés confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêté ministériel du 23/04/07).

OBJECTIFS DE PRESERVATION

D'une manière générale, les pelouses sèches sont des milieux relictuels et en régression. Globalement, ces habitats présentent encore un bon état de conservation en Petite Montagne, mais les secteurs les moins accessibles ou difficiles à exploiter sont abandonnés progressivement par l'agriculture, ce qui conduit à leur enfrichement. D'ailleurs, la fermeture est importante dans certains secteurs au nord de Saint-Christophe, qui se trouvent menacés à court terme : le pâturage pratiqué actuellement ne semble pas suffisant à lui seul pour limiter l'envahissement par les ligneux. A l'inverse, les pelouses du bois de Coutherey sont pâturées de façon plus intensive par des chevaux : des zones sont même dégradées localement.

Il convient donc de trouver un équilibre, en menant des opérations de défrichement des secteurs les plus envahis, tout en maintenant une gestion extensive avec une pression de pâturage adaptée. Ces pelouses ne supportent pas d'apport de



fertilisants. Une attention particulière devrait être portée aux lisières (structuration hétérogène) de manière à ne pas porter atteinte à la population de bacchante.

Outre l'intérêt propre qu'elles présentent, les pelouses En Coutherey font partie intégrante d'un réseau favorable à des échanges entre populations d'espèces calcicoles et thermophiles à l'échelle de la Petite Montagne et jouent à ce titre un rôle de corridor écologique.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Coteau, cuesta

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Elevage

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine privé communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Insectes
Floristique
Phanérogames

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales
Zone particulière liée à la
reproduction

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats



- Contraintes du milieu physique

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Pâturage	Réel
Fermeture du milieu	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Oiseaux - Amphibiens - Poissons - Autres Invertébrés - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Reptiles	- Insectes - Phanérogames - Habitats	

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
34.322 Pelouses semi-sèches médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	Informateur : Gaden J.-L.	65	2005
34.4 Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles		5	

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.82 Fruticées à Buis		30	
41.1 Hêtraies	Informateur : Gaden J.-L.		2005



6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
41 Forêts caducifoliées			
84 Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs			

6.4 Commentaire sur les habitats

34.322 (d) = Sieglingio decumbentis - Brachypodietum pinnati

41.1 = milieu forestier non étudié



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53332	Hesperia comma (Linnaeus, 1758)			Informateur : Mora F.				2002
	53487	Erebia medusa (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	53615	Lopinga achine (Scopoli, 1763)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001 - 2002
	53663	Coenonympha glycerion (Borkhausen, 1788)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001 - 2002
	54126	Plebejus idas (Linnaeus, 1761)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	199775	Maculinea alcon (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001 - 2002
Angiospermes	99881	Gentiana cruciata L., 1753		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	126305	Thesium linophyllon L., 1753		Reproducteur					
	141557	Teucrium chamaedrys subsp. chamaedrys			Informateur : Ferrez Y.				2008

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53337	Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)							
	53595	Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)							
	53623	Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	53661	Coenonympha arcania (Linnaeus, 1761)			Informateur : Mora F.				2002
	53668	Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)			Informateur : Mora F.				2002
	53688	Aphantopus hyperantus (Linnaeus, 1758)							
	53700	Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)			Informateur : Mora F.				2002
	53747	Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)			Informateur : Mora F.				2002
	53817	Melitaea cinxia (Linnaeus, 1758)							
	53821	Melitaea diamina (Lang, 1789)							
	53827	Melitaea athalia (Rottemburg, 1775)							
	54029	Cupido minimus (Fuessly, 1775)			Informateur : Mora F.				2002
	54213	Cyaniris semiargus (Rottemburg, 1775)							
	54279	Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)			Informateur : Mora F.				2002
	54339	Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)			Informateur : Mora F.				2002
	54376	Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758)							
	54417	Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)			Informateur : Mora F.				2002
	219740	Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)			Informateur : Mora F.				2002
	219767	Lysandra bellargus (Rottemburg, 1775)			Informateur : Mora F.				2002
	219784	Aricia agestis (Denis & Schiffermüller, 1775)			Informateur : Mora F.				2002
	219826	Colias alfacariensis Ribbe, 1905			Informateur : Mora F.				2002



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	219831	Pieris rapae (Linnaeus, 1758)			Informateur : Mora F.				2002
	247058	Zygaena filipendulae (Linnaeus, 1758)							
Reptiles	77686	Lacerta bilineata Daudin, 1802							
Angiospermes	82999	Anthyllis vulneraria L., 1753							
	86087	Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762			Informateur : Ferrez Y.				2008
	89180	Carlina vulgaris L., 1753							
	90905	Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762							
	92606	Corylus avellana L., 1753							
	92876	Crataegus monogyna Jacq., 1775							
	97811	Euphrasia stricta D.Wolff ex J.F.Lehm., 1809							
	99754	Genista germanica L., 1753			Informateur : Ferrez Y.				2008
	99828	Genista tinctoria L., 1753							
	99903	Gentiana lutea L., 1753							
	99983	Gentianopsis ciliata (L.) Ma, 1951			Informateur : Ferrez Y.				2008
	110236	Ononis spinosa L., 1753							
	110920	Orchis militaris L., 1753		Reproducteur					2008
	111012	Neotinea ustulata (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997		Reproducteur					2008
	111556	Orobanche gracilis Sm., 1798							
	114011	Platanthera bifolia (L.) Rich., 1817		Reproducteur					2008
	115993	Prunella grandiflora (L.) Schöller, 1775							
	116142	Prunus spinosa L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	118073	Rosa canina L., 1753							
	120685	Salvia pratensis L., 1753							
	121334	Scabiosa columbaria L., 1753							
	126566	Thymus pulegioides L., 1753							
Gymnospermes	104397	Juniperus communis L., 1753							



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Insectes	53615	Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	99903	Gentiana lutea L., 1753	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Moncorgé S et al. (2007) "Plan d'action en faveur de l'Azuré de la croisettes en Franche-Comté. ENC, OPIE, CBFC, RN Remoray, PNR Haut-Jura, CC Frasne-Drugeon, ADAPEMONT, CPIE Haut-Doubs, DIREN, CR Franche-Comté, CG Doubs et Haute-Saône, Fondation nature et découvertes. 22p. + annexes".
- Mora F. (2002) "Approche des peuplements de rhopalocères de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne (Jura). Observatoire régional des invertébrés, OPIE et DIREN Franche-Comté. 42p + fiches annexes".
- Jura nature environnement (2000) "Inventaire des pelouses sèches de Petite Montagne".
- Gaden J.-L. (2005) "Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE. "
- Gaden J.-L. () "".
- Ferrez Y. et Hennequin Ch. (2008) "Contribution à la mise à jour des ZNIEFF en Franche-Comté (départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort). Conservatoire Botanique National de Franche-Comté/ Diren de Franche-Comté. 62p".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430002209>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

FRICHES ET PELOUSES DE BELLECIN (Identifiant national : 430002209)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890015)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, 2013.- 430002209, FRICHES ET PELOUSES DE BELLECIN. - INPN, SPN-MNHN Paris, 17P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430002209.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 855795°-2170941°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	16
9. SOURCES	17



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Orgelet (INSEE : 39397)
- Tour-du-Meix (INSEE : 39534)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 429
Maximum (m) : 518

1.3 Superficie

93,14 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [430002210](#) -
- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)
- Id nat. : [430015586](#) - FRICHES ET PELOUSES DE MAISOD (Type 1) (Id reg. : 00000036)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, ce qui se traduit par une alternance de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud.

A Bellecin, un vaste ensemble de pelouses sèches plus ou moins enfrichées surplombe la rive droite du lac de Vouglans. Ce coteau repose sur des substrats géologiques différenciés du Jurassique supérieur (marnes, calcaires durs ou marneux). Dans ce secteur touristique, cette zone est parcourue par des sentiers de randonnée ; un belvédère offre un point de vue remarquable. Divers facteurs sont favorables à l'installation de groupements de pelouse : sols superficiels à squelettiques, relative pauvreté en éléments nutritifs, faibles réserves en eau, ensoleillement important. Les conditions contraignantes sélectionnent une flore d'affinité méditerranéenne marquée. Divers groupements végétaux s'expriment selon la nature du sous-sol : pelouses mésoxérophiles à phalangère ramifiée ou à laîche humble, pelouse mésophile à blackstonie perfoliée installée sur sols marneux, pelouse acidiphile à danthonie retombante, ou encore formations pionnières à orpins sur les dalles calcaires affleurantes. La dynamique naturelle tend vers une recolonisation de la forêt, ce qui se traduit par la présence de faciès d'enfrichement (fruticée et fourrés de genévriers) et de bosquets. La chênaie-charmaie thermophile, localement bien représentée, constitue le stade ultime d'évolution de ces pelouses. Dans la partie sud, des haies soulignent les rides de la pente.

Sur ce site, les pelouses sèches sont considérées par les spécialistes comme la référence jurassienne en la matière. En liaison avec la diversité des formations présentes, cette zone se caractérise par une grande richesse botanique : elle recèle notamment quatre espèces protégées dont l'aster amelle et le thésium à feuilles de lin.

La structure hétérogène de cet ensemble est favorable à une faune typique. Le cortège de papillons comprend plusieurs espèces inféodées à ces milieux : fadet de la mélisse, moiré franconien, azurés des cythes et des coronilles, et surtout deux papillons protégés en France : l'azuré de la croisettes, d'intérêt patrimonial majeur, en régression, et la bachante, inféodée aux lisières sèches à végétation herbacée bien développée. Ces derniers bénéficient d'une structure favorable des habitats sur cette zone et d'un réseau bien constitué de stations à proximité. On recense également l'alouette lulu, passereau affectionnant ce type d'environnement. Enfin, le faucon pèlerin niche aussi sur ce site.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence d'espèces protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 20/01/82, 22/06/92 et 23/04/07).

OBJECTIFS DE PRESERVATION



Avec l'abandon des pratiques pastorales, la colonisation par les ligneux s'amplifie, et cet ensemble est désormais parsemé de buissons et de bosquets. Le secteur ne faisant pas l'objet d'une gestion conservatoire, aucun moyen ne permet actuellement de contenir l'extension de la fruticée.

La préservation de cette zone passe par différentes actions visant à conserver la diversité structurale de l'éco-complexe :

- restaurer les secteurs envahis par les ligneux, à compléter par un entretien régulier des pelouses ;
- conduire une gestion conservatoire des espèces rares, en intégrant également les secteurs aménagés pour les loisirs au sud de la route départementale D3 (terrain de golf) ;
- limiter l'artificialisation à but touristique.

Compte tenu de sa valeur écologique, il conviendrait d'adopter une protection réglementaire de cet espace remarquable.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Coteau, cuesta
- Plateau

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Elevage
- Tourisme et loisirs
- Habitat dispersé

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine privé communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

Secteur incorporé dans le site NATURA 2000 n° 55

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Insectes
Oiseaux
Floristique
Phanérogames

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales
Zone particulière liée à la
reproduction

Complémentaires

Paysager



Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

zone d'extension de la pelouse

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Equipements sportifs et de loisirs	Réel
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	
Sports et loisirs de plein-air	
Fermeture du milieu	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Amphibiens - Autres Invertébrés - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Poissons - Habitats	- Reptiles - Insectes	- Oiseaux - Phanérogames

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.88 Fruticées à Genévriers communs			
34.11 Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	Informateur : Gaden J.-L.		2005
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			
34.322B Mesobromion du Jura français	Informateur : Gaden J.-L.		2005



CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
62.3 Dalles rocheuses			

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
22 Eaux douces stagnantes	Informateur : ONEMA		2010
31.8 Fourrés			
41.1 Hêtraies			
83.31 Plantations de conifères			

6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
24.1 Lits des rivières			
3 Landes, fruticées, pelouses et prairies			
43 Forêts mixtes			

6.4 Commentaire sur les habitats

34.322B (d) = Onobrychido vicifloriae - Brometum erecti
 34.322B (d) = Sieglingio decumbentis - Brachypodietum pinnati
 34.322B (d) = Antherico ramosi - Brometum erecti
 34.11 (d) = Alysso alyssoidis - Sedion albi



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53487	Erebia medusa (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	53615	Lopinga achine (Scopoli, 1763)		Reproducteur	Informateur : Mora F.		1	1	2001
	53663	Coenonympha glycerion (Borkhausen, 1788)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	54075	Glaucopsyche alexis (Poda, 1761)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	54170	Plebejus argyrognomon (Bergsträsser, 1779)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	199775	Maculinea alcon (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : Mora F.		2	2	2001
Oiseaux	2938	Falco peregrinus Tunstall, 1771		Reproducteur	Informateur : Monneret R.-J.		3		2007
	3670	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Paul J.-P.				2006
	4588	Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P.				2006
Angiospermes	84626	Aster amellus L., 1753							
	110211	Ononisatrix L., 1753			Informateur : Millet P.				1996
	110335	Ophrys apifera Huds., 1762			Informateur : Brugel E.				1986 - 2008
	110477	Ophrys apifera Huds., 1762			Informateur : Prost J.-F.				1986
	110966	Orchis purpurea Huds., 1762							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	126301	Thesium linophyllon L., 1753							
	126305	Thesium linophyllon L., 1753			Informateur : Brugel E.				1998 - 2008

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53337	Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)							
	53623	Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)							
	53661	Coenonympha arcania (Linnaeus, 1761)							
	53668	Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)							
	53700	Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)							
	53827	Melitaea athalia (Rottemburg, 1775)							
	53837	Melitaea parthenoides Keferstein, 1851							
	54029	Cupido minimus (Fuessly, 1775)							
	54279	Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)							
	54339	Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)							
	54376	Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758)							
	219826	Colias alfacariensis Ribbe, 1905							
	219831	Pieris rapae (Linnaeus, 1758)							
	219833	Pieris napi (Linnaeus, 1758)							
	247042	Zygaena purpuralis (Brünnich, 1763)							
	247054	Zygaena viciae (Denis & Schiffermüller, 1775)							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2832	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P.				2009
	2840	Milvus migrans (Boddaert, 1783)			Informateur : Paul J.-P.				2009
	3424	Columba palumbus Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2006
	3465	Cuculus canorus Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2006
	3540	Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P. et David J.				2006
	3603	Picus viridis Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2006
	3696	Hirundo rustica Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2006
	3723	Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P.				2006
	3760	Parus caeruleus Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2006
	3764	Parus major Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2006
	3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : Paul J.-P.				2006
	3967	Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P.				2006
	3984	Prunella collaris (Scopoli, 1769)			Informateur : Paul J.-P.				2006
	4117	Turdus merula Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2006
	4127	Turdus pilaris Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2006
	4129	Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831			Informateur : Paul J.-P.				2006



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4142	Turdus viscivorus Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2006
	4247	Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P.				2006
	4254	Sylvia borin (Boddaert, 1783)			Informateur : Paul J.-P.				2006
	4257	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P.				2006
	4275	Phylloscopus trochiloides (Sundevall, 1837)			Informateur : Paul J.-P.				2006
	4280	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)			Informateur : Paul J.-P.				2006
	4466	Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P.				2006
	4503	Corvus corone Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2006
	4510	Corvus corax Linnaeus, 1758			Informateur : Groupe Pèlerin Jura		1		2007 - 2010
	4564	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2006
	4580	Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P.				2006
	4583	Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P.				2006
	4657	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2006
Poissons	67606	Esox lucius Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : ONEMA				2010
Reptiles	77686	Lacerta bilineata Daudin, 1802		Reproducteur	Informateur : LPO FC				
Angiospermes	81336	Allium carinatum L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	81520	Allium sphaerocephalon L., 1753							
	82104	Amelanchier ovalis Medik., 1793							
	82909	Anthericum ramosum L., 1753							
	84306	Asperula cynanchica L., 1753							
	84632	Bellidiastrum michelii Cass., 1817							
	85774	Berberis vulgaris L., 1753							
	87044	Bupleurum falcatum L., 1753							
	87143	Buxus sempervirens L., 1753							
	87354	Clinopodium nepeta (L.) Kuntze, 1891							
	87501	Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808							
	87652	Campanula glomerata L., 1753							
	88324	Carex alba Scop., 1772							
	88415	Carex caryophyllea Latour., 1785							
	88511	Carex flava L., 1753							
	88582	Carex humilis Leyss., 1758							
	88691	Carex montana L., 1753							
	89147	Carlina acaulis L., 1753							
	89180	Carlina vulgaris L., 1753							
	89852	Centaurium pulchellum (Sw.) Druce, 1898							
	89860	Centaurium erythraea var. erythraea							
	89927	Cephalanthera damasonium (Mill.) Druce, 1906							
	91422	Cirsium tuberosum (L.) All., 1785							
	92517	Hippocrepis emerus (L.) Lassen, 1989							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	93621	Cuscuta epithymum (L.) L., 1774							
	94716	Dianthus carthusianorum L., 1753							
	94939	Digitalis grandiflora Mill., 1768							
	96734	Erigeron acris L., 1753							
	96895	Erodium cicutarium (L.) L'Hér., 1789							
	97490	Euphorbia cyparissias L., 1753							
	97801	Euphrasia officinalis subsp. rostkoviana (Hayne) F.Towns., 1884							
	97811	Euphrasia stricta D.Wolff ex J.F.Lehm., 1809							
	98714	Filipendula vulgaris Moench, 1794							
	99028	Fumana procumbens (Dunal) Gren. & Godr., 1847							
	99380	Galium pumilum var. pubescens (Schrad.) Schinz & Thell., 1914							
	99754	Genista germanica L., 1753							
	99798	Genista pilosa L., 1753							
	99877	Gentianopsis ciliata (L.) Ma, 1951							
	99889	Gentianella germanica (Willd.) Börner, 1912							
	100045	Geranium columbinum L., 1753							
	100149	Geranium sanguineum L., 1753							
	100356	Globularia vulgaris L., 1753							
	102235	Hieracium murorum L., 1753							
	102352	Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862							
	102842	Hippocrepis comosa L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	103608	Inula conyza DC., 1836							
	105480	Scorzoneroïdes autumnalis (L.) Moench, 1794							
	106346	Linum tenuifolium L., 1753							
	106370	Neottia ovata (L.) Bluff & Fingerh., 1837							
	107795	Melampyrum pratense L., 1753							
	108003	Melittis melissophyllum L., 1753							
	108686	Moehringia muscosa L., 1753							
	108961	Lactuca muralis (L.) Gaertn., 1791							
	110236	Ononis spinosa L., 1753							
	110345	Ophrys aranifera Huds., 1778							
	110392	Ophrys fuciflora (F.W.Schmidt) Moench, 1802							
	110435	Ophrys insectifera L., 1753							
	110914	Orchis mascula (L.) L., 1755							
	110927	Anacamptis morio (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997							
	111012	Neotinea ustulata (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997							
	111156	x Anacamptorchis morioides (Brand) Stace, 2009							
	111289	Origanum vulgare L., 1753							
	112426	Parnassia palustris L., 1753							
	112871	Oreoselinum nigrum Delarbre, 1800							
	113596	Pimpinella saxifraga L., 1753							
	114011	Platanthera bifolia (L.) Rich., 1817							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	114124	Poa badensis Haenke ex Willd., 1797							
	114160	Poa compressa L., 1753							
	114524	Polygala amara L.							
	114595	Polygala vulgaris L., 1753							
	115680	Potentilla erecta (L.) Rausch., 1797							
	115695	Potentilla tabernaemontani Asch., 1891							
	116096	Prunus mahaleb L., 1753							
	116952	Ranunculus bulbosus L., 1753							
	117458	Reseda lutea L., 1753							
	117528	Rhamnus alpina L., 1753							
	117530	Rhamnus cathartica L., 1753							
	117533	Frangula dodonei Ard., 1766							
	117551	Rhamnus saxatilis Jacq., 1762							
	117748	Ribes alpinum L., 1753							
	120685	Salvia pratensis L., 1753							
	120823	Saponaria ocymoides L., 1753							
	121201	Saxifraga tridactylites L., 1753							
	121581	Schoenus nigricans L., 1753							
	122207	Sedum sexangulare L., 1753							
	122998	Seseli annuum L., 1753							
	123037	Seseli montanum L., 1753							
	123369	Silaum silaus (L.) Schinz & Thell., 1915							
	123568	Silene nutans L., 1753							
	124797	Betonica officinalis L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	125643	Taraxacum erythrospermum Andrz. ex Besser, 1821							
	125946	Lotus maritimus L., 1753							
	127463	Trifolium rubens L., 1753							
	129007	Veronica spicata L., 1753							
	129083	Viburnum lantana L., 1753							
	129529	Viola canina L., 1753							
Gymnospermes	104397	Juniperus communis L., 1753							
	113703	Pinus sylvestris L., 1753							



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Insectes	53615	Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	2832	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2840	Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2938	Falco peregrinus Tunstall, 1771	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3424	Columba palumbus Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	3465	Cuculus canorus Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3540	Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3603	Picus viridis Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3670	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3696	Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3723	Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3764	Parus major Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3967	Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3984	Prunella collaris (Scopoli, 1769)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4117	Turdus merula Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	4127	Turdus pilaris Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4129	Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4142	Turdus viscivorus Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4247	Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4254	Sylvia borin (Boddaert, 1783)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4257	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4275	Phylloscopus trochiloides (Sundevall, 1837)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4280	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4510	Corvus corax Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4564	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4580	Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4583	Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
4588	Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
4657	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
Poissons	67606	Esox lucius Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
Angiospermes	84626	Aster amellus L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	87143	Buxus sempervirens L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	89147	Carlina acaulis L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	94716	Dianthus carthusianorum L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné



9. SOURCES

- Legay P., Leducq I., Paul J.-P.(2010) "ZPS Petite Montagne FR4312013 - Etude ornithologique cartographiée en milieux forestiers ou biosés, LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté et FEADER. 46 p".
- Paul J.-P. et David J.() "".
- Monneret R.-J.() "".
- LPO FC(2007) "".
- Groupe Pèlerin Jura() "".
- MAYOT J (0) "Recherches phytosociologiques sur la végétation herbacée de la région d'Orgelet. DEA Besançon".
- Prost J.-F.() "".
- Gaden J.-L.() "".
- M. Gilles(0) "".
- Prost J.-F.() "".
- Moncorgé S et al. (2007) "Plan d'action en faveur de l'Azuré de la croisettes en Franche-Comté. ENC, OPIE, CBFC, RN Remoray, PNR Haut-Jura, CC Frasne-Drugeon, ADAPEMONT, CPIE Haut-Doubs, DIREN, CR Franche-Comté, CG Doubs et Haute-Saône, Fondation nature et découvertes. 22p. + annexes".
- Mora F. (2002) "Approche des peuplements de rhopalocères de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne (Jura). Observatoire régional des invertébrés, OPIE et DIREN Franche-Comté. 42p + fiches annexes".
- Gaden J.-L.(2005) "Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE. "
- Paul J.-P.(2007) "Zone de protection spéciale Petite Montagne du Jura - FR4312013, Etat initial ornithologique 2006. GNFC/LPO Franche-Comté, ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté et Union européenne: 37p. + annexes".
- Duflo-Minet C.() "".
- ONEMA() "".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020317>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

GOUFFRE EN CHARNAYA (Identifiant national : 430020317)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890055)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, 2013.- 430020317, GOUFFRE EN CHARNAYA. - INPN, SPN-MNHN Paris, 6P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020317.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 845137°-2170463°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	6
9. SOURCES	6



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Rothonay (INSEE : 39468)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 494

Maximum (m) : 494

1.3 Superficie

,02 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)

1.5 Commentaire général

Région karstique par excellence, la Franche-Comté est très riche en habitats souterrains. Qu'ils soient grottes naturelles, anciennes mines ou zones de fissure du karst, les habitats souterrains présentent toujours les mêmes caractéristiques : obscurité d'où l'absence de photopériode, variations de température atténuées, hygrométrie proche de la saturation et disponibilité alimentaire limitée.

L'intérêt patrimonial des habitats souterrains réside surtout dans leur faune extrêmement originale et spécialisée. Le groupe zoologique le mieux connu est celui des chauves-souris pour lequel 28 espèces sont dénombrées en Franche-Comté la plaçant ainsi parmi les régions les plus riches de France (33 espèces). Cette richesse s'explique par la situation de notre région placée à la confluence de différents climats (continental, océanique et méditerranéen). Toutes les espèces ne sont pas cavernicoles, mais un certain nombre passent une partie ou la totalité de leur cycle biologique sous terre : hibernation, reproduction ou transit. Pour plusieurs d'entre elles, la période estivale, correspondant à la mise bas des femelles, se déroule dans des sites artificiels (bâti) ou arboricoles (décollements d'écorces, trous de pics).

Les terrains de chasse changent régulièrement au cours de l'année en fonction des concentrations d'insectes et ce sont les biotopes de transition qui assurent les meilleurs garde-manger : haies, cours d'eau, zones humides, lisières forestières et forêts. Il s'ensuit généralement des changements de sites, constants et étroitement liés au rythme biologique. Les distances entre ces gîtes sont variables : de 200 kilomètres pour le minioptère de Schreibers, elles n'excèdent pas 5 à 10 kilomètres pour le petit rhinolophe. Une fidélité aux gîtes d'hiver et de mise bas est généralement constatée pour plusieurs espèces.

Le gouffre en Charnaya s'ouvre par un puits étroit d'une profondeur d'environ 20 mètres donnant accès à une grande salle. Ce site héberge, uniquement en période hivernale, des populations de chiroptères de six espèces différentes forte d'une petite quarantaine d'individus au total. La plus remarquable est le petit rhinolophe, reconnue d'importance européenne et qui présente une population de 20 à 30 individus. L'intérêt du gouffre en Charnaya est départemental (indice chiroptérologique de 24). La période d'occupation de la cavité varie d'octobre à fin mars. La population de petit rhinolophe provient vraisemblablement de plusieurs gîtes de mise bas en bâti situés en Petite Montagne (plusieurs gîtes en ZNIEFF). A l'automne et au printemps, les forêts constituent les principaux territoires de chasse.

STATUT DE PROTECTION

Le gouffre en Charnaya n'est pas protégé réglementairement. Toutefois, l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 assure une protection stricte des espèces et interdit la destruction ou l'altération des sites de reproduction ou des aires de repos.

OBJECTIFS DE PRESERVATION

Le gouffre en Charnaya est particulièrement vulnérable d'octobre à fin mars, période durant laquelle un maximum de tranquillité de la cavité est requis. Compte tenu de l'étroitesse du gouffre, une attention particulière doit être apportée lors des travaux d'exploitation forestière visant, en particulier, à ne pas encombrer cette entrée par des branchages.



1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Aven, gouffre

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Mammifères

Fonctionnels

Etapes migratoires, zones de
stationnement, dortoirs

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	potentiel



Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Oiseaux - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Insectes - Autres Invertébrés - Phanérogames - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Habitats	- Mammifères	

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
65 Grottes			

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
83.3 Plantations			

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60313	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)		Hivernage, séjour hors reproduction	Informateur : Roué S.Y.				
	60400	Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)	Occasionnelle	Hivernage, séjour hors reproduction	Informateur : Roué S.Y.				
	60414	Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)	Occasionnelle	Hivernage, séjour hors reproduction	Informateur : Roué S.Y.				
	60418	Myotis myotis (Borkhausen, 1797)		Hivernage, séjour hors reproduction	Informateur : Roué S.Y.				

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60430	Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)			Informateur : Roué S.Y.				



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Mammifères	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Roué S.Y.(2006) "Hiérarchisation des sites souterrains en Franche-Comté. 3p + annexes".
- Roué S.Y.() "".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020386>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

HAUTE VALOUSE (Identifiant national : 430020386)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890066)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, 2013.- 430020386, HAUTE VALOUSE. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020386.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 850469°-2171077°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Chambéria (INSEE : 39092)
- Écrille (INSEE : 39207)
- Orgelet (INSEE : 39397)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 362
Maximum (m) : 471

1.3 Superficie

136,81 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se localise entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. La Valouse, principal cours d'eau drainant cette région, se jette dans l'Ain à Thoirrette après un parcours de 45 kilomètres. De la source jusqu'en aval d'Orgelet, la partie amont se caractérise par une pente relativement forte (7,5 %). Autour d'Ecrille, la rivière reçoit différentes afférences qui s'écoulent en sous-bois. La végétation aquatique y est dominée par des mousses ; quelques zones incrustées de tuf se forment, mais sont assez dégradées. La ripisylve n'apparaît véritablement qu'à partir du camping d'Ecrille, sous forme d'une saulaie blanche réduite latéralement à l'étroit lit encaissé.

A partir du Moulin de la Ville et du Moulin Neuf, la pente fléchit sensiblement et des bras morts se dessinent ; ces conditions sont favorables au développement d'une végétation aquatique et amphibie. On note en particulier un groupement à berle dressée caractéristique et riche en espèces. L'agrion de Mercure, demoiselle protégée d'intérêt européen, est recensé dans ce secteur. Ensuite, dans une vallée élargie, la rivière est bordée d'une ripisylve (aulnaie- frênaie ou saulaie blanche) et s'écoule dans un contexte de prairies : les associations herbacées se déclinent selon l'usage agricole et le degré d'humidité : prairies humides, méso-hygrophiles à mésophiles, fauchées ou pâturées. Quelques groupements humides sont également représentés : mégaphorbiaies (formations humides de hautes herbes), roselières et cariçaies (groupements de grandes laïches).

Localement, quelques pelouses apparaissent sur les coteaux adjacents : les associations se différencient selon la nature et l'épaisseur du sol.

Les particularités de ce cours d'eau à l'échelle du bassin (écrevisse à pattes blanches dans les secteurs apicaux, frayères à truite y compris sur des sites soumis à l'assec estival, rivière salmonicole) caractérisent un système de référence rare en Franche-Comté. La présence de plusieurs espèces sensibles (lamproie de Planer, chabot, truite, blageon, ombre) témoigne de bonnes potentialités écologiques. Toutefois, le peuplement piscicole est perturbé sur ce parcours, ce qui se traduit par un mauvais état de conservation de la population d'ombre sur la partie inférieure et une faible production piscicole. En parallèle, les peuplements de faune benthique sont également affectés. Plusieurs causes peuvent être évoquées :

- mauvaise qualité des eaux par suite de rejets excessifs de matières polluantes (collectivités, pisciculture, épandages agricoles), qui se traduisent notamment par des proliférations algales liées à des excédents de phosphore ;
- opérations trop drastiques d'entretien des cours d'eau et de la végétation riveraine sur le secteur amont, drainage des parcelles adjacentes ;
- présence de captage perturbant les débits.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence d'espèces protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 8/12/88, 23/04/07 et 19/11/07).



OBJECTIFS DE PRÉSERVATION

La préservation durable de ce cours d'eau et des habitats associés passe par différentes mesures, notamment dans le cadre des actions prévues dans le document d'objectifs Natura 2000 :

- contrôle de la qualité des eaux grâce à la réduction et la maîtrise des rejets d'origine domestique, agricole ou industrielle ;
- restauration et gestion adaptée des habitats naturels les plus remarquables ou dégradés : forêts riveraines, pelouses (réouverture par débroussaillage), zones humides (relèvement du niveau hydraulique par fermeture des drains), forêts de pente (limitation de l'exploitation) ;
- consignes strictes en termes de prise d'eau et de rejet (notamment dans le cas de pisciculture), lesquelles doivent s'inscrire dans un programme de soutien d'étiage.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Insectes
Poissons
Amphibiens

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire



3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Reptiles - Autres Invertébrés - Phanérogames - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Oiseaux - Amphibiens - Insectes	- Poissons - Habitats	

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
24.4 Végétation immergée des rivières			
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			
34.322 Pelouses semi-sèches médio-européennes à Bromus erectus	Informateur : Gaden J-L. et Guinchard		2005
37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées			
37.21 Prairies humides atlantiques et subatlantiques	Informateur : CBN-FC		2006
37.7 Lisières humides à grandes herbes			
38.22 Prairies de fauche des plaines médio-européennes	Informateur : CBN-FC		2006
44.1 Formations riveraines de Saules			



6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.8 Fourrés			
37.2 Prairies humides eutrophes			
37.24 Prairies à Agropyre et Rumex	Informateur : CBN-FC		2006
38.111 Pâturages à Ray-grass	Informateur : CBN-FC		2006
38.2 Prairies de fauche de basse altitude			
44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens			
53.1 Roselières			
53.2 Communautés à grandes Laïches			
53.2122 Cariçaies à laïche des marais	Informateur : CBN-FC		2006
54.1 Sources			
83.31 Plantations de conifères			
83.321 Plantations de Peupliers			

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

31.811 = Ligustro vulgaris - Prunetum spinosae (nd)
 34.322B (d) = Sieglingio decumbentis - Brachipodietum pinnati
 34.322B (d) = Onobrychido viciifoliae - Brometum erecti
 37.1 = mégaphorbiaie (d)
 37.21 (d) = Senecio aquatici - Oenantheum erecti
 37.24 = Junco inflexi - Menthetum longifoliae (nd)
 37.714 = Petasition officinalis (d)
 38.111 = Lolio perennis - Cynosuretum cristati
 38.112 = Thymo pulegioidis - Cynosurion cristati
 44.13 = saulaie blanche (d)
 44.3 = aulnaie frênaie (d)
 53.2122 = Caricetum acutiformis (nd)
 37.21 = Gpt à Alopecurus rendlei, Senecio aquatici - Oenantheum mediae (d)
 38.22 (d) = Galio veri - Trifolietum repentis, 38.22 (d) = Colchico autumnalis - Festucetum pratensis
 38.22 = Heracleo sphondylii - Brometum mollis
 53.111 = Phragmitetum communis (nd)
 54.12 = Cratoneurion
 44.111 = saulaie arbustive (nd)
 83.31 = plantation de résineux
 83.321 = plantation de peupliers



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	212	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Gaden J.-L.				2004
Insectes	65133	Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)		Reproducteur	Informateur : Gaden J.-L.				2003 - 2004
Poissons	66333	Lampetra planeri (Bloch, 1784)		Reproducteur	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura				2003
	67335	Telestes souffia (Risso, 1827)		Reproducteur	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura				2003
	67759	Thymallus thymallus (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura				2003
	69182	Cottus gobio Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura				2003

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3571	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)			Informateur : Cotte B.				
	3755	Motacilla cinerea Tunstall, 1771			Informateur : Cotte B.				
	3958	Cinclus cinclus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Cotte B.				



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	212	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Insectes	65133	Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	3571	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
	3755	Motacilla cinerea Tunstall, 1771	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3958	Cinclus cinclus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Poissons	66333	Lampetra planeri (Bloch, 1784)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	67335	Telestes souffia (Risso, 1827)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	67759	Thymallus thymallus (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	69182	Cottus gobio Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Guyonneau J.() "".
- Cotte B.() "".
- Gaden J.-L.() "".
- Gaden J.-L. et Guinchard() "".
- CBN-FC() "".
- Fédération du Jura pour la pêche et la protection des milieux aquatiques / CSP (2003) "Etat de santé de la Valouse et Valouson. Diagnose piscicole. Agence de l'eau rhône méditerranée corse, ADAPEMONT, 47 p. + annexes".
- CBNFC() "".
- Gaden J.-L (2005) "Etude des habitats humides du bassin de la Valouse, du Noeltant et du Ponson. Inventaire faunistique complémentaire. Ecotope, Adapemont, Diren Franche-Comté. 79p. + cartes".
- Chaput E. (2005) "Petite Montagne du Jura (Site Natura 2000 FR43001334) - Document d'objectifs. Rapport final présenté au comité de pilotage. ADAPEMONT, UE, DIREN Franche-Comté. 246p. + cartes".
- Gaden J.-L.(2005) "Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE. "



- Conseil supérieur de la Pêche (1994) "Ressources piscicoles en Franche-Comté - Données 1993 - 1994. région Franche-Comté/ Fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort. 10 p+1carte".
- CSP et Fédé de pêche du Jura() "".
- Duflo-Minet C.() "".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020485>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

LA CHARTREUSE DE VAUCLUSE (Identifiant national : 430020485)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890086)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL
Franche-Comté, 2013.- 430020485, LA CHARTREUSE DE VAUCLUSE. -
INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020485.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 857132°-2164858°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Onoz (INSEE : 39394)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 429

Maximum (m) : 432

1.3 Superficie

,46 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, ce qui se traduit par une alternance de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud.

A Onoz, à l'est du secteur, une petite zone de pelouse plus ou moins enfrichée se situe non loin de la Chartreuse de Vacluse, en haut de la rive droite du lac de Vouglans. La construction du barrage hydro-électrique du même nom en 1968 a ennoyé la vallée de l'Ain et fait monter le niveau des eaux d'environ 50 mètres. De ce fait, cette zone s'est retrouvée en bordure du lac de retenue.

Les abords du lac sont majoritairement occupés par la forêt. Cette pelouse s'étend juste en contrebas de la forêt de Vacluse, à la faveur de facteurs particuliers : sols superficiels, relative pauvreté en éléments nutritifs, faibles réserves en eau, ensoleillement important. L'association représentée ici est de type mésophile à brome dressé et sainfoin. Les conditions contraignantes des pelouses sélectionnent une flore caractéristique, riche en éléments d'affinité méditerranéenne marquée, qui comprend notamment le thésium à feuilles de lin, protégé dans la région, et la germandrée petit-chêne. La dynamique naturelle de recolonisation forestière se traduit par la présence de divers faciès d'enfrichement, allant des ourlets thermophiles aux stades pré-forestiers, en passant par les fourrés et buissons.

Malgré la superficie modeste de cette zone, les habitats diversifiés structurés en mosaïque hébergent une faune très intéressante. Le cortège de papillons de jour, notamment, s'avère remarquable avec une douzaine d'espèces recensées dont quatre sont prioritaires. Une population de bacchante trouve ici des conditions écologiques favorables à son épanouissement : ce papillon à caractère thermophile, protégé en France, affectionne les lisières hétérogènes et boisements clairs alternant avec des faciès herbacés. Les azurés des genêts et des coronilles, ainsi que le grand sylvain, dont les effectifs sont en régression sensible, sont également mentionnés sur cette zone. De plus, un tout petit faciès humide (flaque d'eau d'un ruisseau temporaire) permet au sonneur à ventre jaune de se maintenir sur ce site. Ce crapaud peut en effet se satisfaire de milieux aquatiques temporaires pour sa reproduction.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence d'espèces protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 22/06/92, 23/04/07 et 19/11/07).

OBJECTIFS DE PRESERVATION



D'une manière générale, les pelouses sont des milieux semi-naturels relictuels et en régression. Globalement, ces habitats présentent encore un bon état de conservation en Petite Montagne, mais l'abandon lié à la déprise agricole conduit à leur enrichissement progressif, ce qui remet en cause la pérennité des habitats et des espèces à plus ou moins court terme.

Situé entre la Petite Montagne et la Combe d'Ain, le lac de Vouglans joue un rôle fonctionnel essentiel pour les insectes et en particulier pour les papillons diurnes liés aux pelouses qui s'étendent sur les versants (celles-ci constituant un réseau écologique entre Pont-de-Poitte et Cernon). Sur la pelouse de la Chartreuse de Vaucluse comme sur d'autres situées en amont ou en aval, la colonisation de plus en plus pressante par des essences arborescentes rend l'habitat de plus en plus défavorable. De ce fait, le niveau des populations s'affaiblit, si bien que leur maintien peut être compromis à plus ou moins long terme. C'est le cas de la bacchante, qui délaisse les faciès où le couvert ligneux devient trop important. L'évolution du degré de fermeture du milieu est donc à surveiller sur ce site.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Terrasse alluviale

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pas d'activité marquante

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Domaine public maritime

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Insectes
Amphibiens
Floristique
Phanérogames

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales
Zone particulière liée à la
reproduction

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire



3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Fermeture du milieu	

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Poissons - Autres Invertébrés - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Amphibiens - Phanérogames - Habitats	- Insectes	

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.8 Fourrés			

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné



6.4 Commentaire sur les habitats

34.322B (d) = Onobrychido viciifoliae - Brometum erecti



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	212	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2009
Insectes	53615	Lopinga achine (Scopoli, 1763)		Reproducteur	Informateur : Cotte B.				2009
	53765	Limenitis populi (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Cotte B.				2009
	54126	Plebejus idas (Linnaeus, 1761)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	54170	Plebejus argyrognomon (Bergsträsser, 1779)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
Angiospermes	111250	Oreoselinum nigrum Delarbre, 1800			Informateur : Houde C et Brugel E				2008
	125981	Teucrium chamaedrys L., 1753		Reproducteur	Informateur : Houde C et Brugel E				2008
	126305	Thesium linophyllon L., 1753		Reproducteur	Informateur : Houde C et Brugel E				2008

7.2 Espèces autres

Non renseigné



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Amphibiens	212	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Insectes	53615	Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Gaden J.-L. (2005) "Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE. ".
- Houde C et Brugel E (2008) "".
- Cotte B.() "".
- Mora F. (2002) "Approche des peuplements de rhopalocères de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne (Jura). Observatoire régional des invertébrés, OPIE et DIREN Franche-Comté. 42p + fiches annexes".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430007769>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

LAC D'ONZOZ (Identifiant national : 430007769)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890011)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, 2013.-
430007769, LAC D'ONZOZ. - INPN, SPN-MNHN Paris, 11P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430007769.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 854693°-2169402°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	11
9. SOURCES	11



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Onoz (INSEE : 39394)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 565
Maximum (m) : 578

1.3 Superficie

12,85 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

La région naturelle de la Petite Montagne est caractérisée par un relief tourmenté correspondant à une succession de crêtes et de dépressions étroites globalement orientées nord-sud. A l'est du secteur, le lac d'Onoz s'inscrit dans une petite combe largement marquée par les dépôts morainiques. Ce substrat glaciaire définit un compartiment imperméable favorisant le développement de zones humides dont l'intérêt est particulièrement marqué : ces milieux sont en effet très localisés en Petite Montagne.

Ce petit lac circulaire, d'un bel attrait paysager, est entouré de prés plus ou moins marécageux entrecoupés de formations végétales étroitement imbriquées. Autour du plan d'eau, des groupements d'hélophytes forment une ceinture plus ou moins continue. On note également un marais à marisque (ou cladiaie), type de végétation peu répandu en Franche-Comté. Les parties orientales sont occupées par des aulnaies et des saulaies. En retrait du lac, des bas-marais alcalins et des prairies à molinie se développent sur des sols paratourbeux à assèchement estival superficiel. L'ensemble des prairies humides est ponctué de taches de saulaies buissonnantes, de mégaphorbiaies à reine des prés et de roselières à phragmite. Au sud, une ancienne zone de tourbière et de bas-marais est maintenant envahie par des roselières et, localement, par des résineux, consécutivement à un drainage très important. Suite à la baisse du niveau de la nappe phréatique, ce secteur a été endommagé de façon irréversible. Quelques formations mésophiles se développent en périphérie (prairies de fauche et pelouses à saintfoin).

Malgré ces atteintes, cet ensemble reste encore très riche sur le plan botanique et recèle plusieurs plantes rares et en régression, caractéristiques des milieux tourbeux : le choin ferrugineux, le rossolis à feuilles rondes (toutes deux protégées en France), ainsi que la fougère des marais, la gentiane pneumonanthe et la grassette commune (protégées dans la région). On note également *Bryum neodamense*, une mousse figurant sur la liste européenne des espèces menacées, inféodée aux bordures des bas-marais.

L'extension importante de la roselière est favorable à l'accueil d'une avifaune caractéristique. Concernant les insectes, seules cinq espèces de papillons de jour sont répertoriées, ce qui paraît peu élevé au regard des potentialités de cette zone.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence de plantes protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 20/01/82 et 22/06/92).

OBJECTIFS DE PRESERVATION

Cet ensemble était beaucoup plus étendu par le passé, les milieux humides occupant alors une grande partie de la dépression. Dans le contexte généralisé de régression des zones humides, et compte tenu de leur faible représentation en Petite Montagne, la préservation des habitats encore présents apparaît comme un enjeu majeur.

Différentes actions s'imposent :

- en priorité, stopper les drainages de l'ensemble des secteurs humides. La neutralisation des drains est indispensable afin de remonter les niveaux de la nappe phréatique et de restaurer un bon fonctionnement hydrologique de ces habitats ;
- proscrire toute forme de valorisation économique (notamment les plantations, peu productives dans ce contexte) ;



- inciter à une modération de l'emploi de fertilisants et de matières organiques dans les prairies humides jouxtant le marais. L'enrichissement qui en résulte est particulièrement préjudiciable au maintien des espèces patrimoniales ;
- limiter les places à pêcheurs en ceinture du lac car la surfréquentation induit un piétinement exagéré des berges et de la cladiaie ;
- procéder à des opérations de débroussaillage des résineux dans les bas-marais et prairies paratourbeuses. Par la suite, un entretien par fauche tardive annuelle serait approprié, avec une rotation selon un cycle de 5 à 10 ans.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Combe

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Pêche

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

Secteur incorporé dans le site NATURA 2000 n° 55

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Insectes
Floristique
Bryophytes
Ptéridophytes
Phanérogames

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales
Zone particulière liée à la
reproduction

Complémentaires

Paysager

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire



3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition et agencement des habitats
- Formations végétales, étages de végétation

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Lac et prairies humides environnantes.

Site bordé à l'est par la route D3, à l'ouest par la forêt de Mienne, au nord et au sud par des prairies de fauche.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Réel
Pêche	
Eutrophisation	
Fermeture du milieu	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Autres Invertébrés - Champignons - Lichens	- Insectes - Algues - Habitats	- Bryophytes	- Oiseaux - Phanérogames - Ptéridophytes

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
22.13 Eaux eutrophes			
22.4 Végétations aquatiques			
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			
34.322B Mesobromion du Jura français	Informateur : Guinchard M. et P.		2005
37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées			



CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
37.31 Prairies à Molinie et communautés associées			
38.22 Prairies de fauche des plaines médio-européennes	Informateur : Guinchard M. et P.		2005

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
38.2 Prairies de fauche de basse altitude			
44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais			
53.1 Roselières			
53.3 Végétation à Cladium mariscus			
83.31 Plantations de conifères			

6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
38.1 Pâtures mésophiles			
38.3 Prairies de fauche de montagne			
4 FORETS			

6.4 Commentaire sur les habitats

34322 = Onobrychido viciifoliae - Brometum erecti (d)

371 = megaphorbiaie (d)

3731 = Molinaie (d)

3822 = Galio veri - Trifolietum repentis (d)

44921 = Saulaie à Salix cinerea et frangulaie

5311 = Phragmitaie

533 = cladiaie (d)

8331 = plantation de conifères



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53631	Coenonympha tullia (O. F. Müller, 1764)			Informateur : Joseph C., Joseph P.				1985
	53979	Lycaena dispar (Haworth, 1802)			Informateur : Joseph C.				1988
	54080	Maculinea alcon (Denis & Schiffermüller, 1775)			Informateur : Franzoni A., Mora F.				2009
	65169	Ceriagrion tenellum (Villers, 1789)			Informateur : Charles S.				1999
	65387	Epiteca bimaculata (Charpentier, 1825)			Informateur : Charles S.				1999
Angiospermes	95442	Drosera rotundifolia L., 1753							
	99922	Gentiana pneumonanthe L., 1753			Informateur : Franzoni A., Mora F.				2009
	121570	Schoenus ferrugineus L., 1753							
Fougères	115082	Thelypteris palustris Schott, 1834							
Mousses	5755	Bryum neodamense Itzigs.							

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	65109	Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)			Informateur : Charles S.				1999
	65141	Coenagrion puella (Linnaeus, 1758)			Informateur : Charles S.				1999



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65161	Erythromma najas (Hansemann, 1823)			Informateur : Charles S.				1999
	65184	Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)			Informateur : Charles S.				1999
	65227	Gomphus pulchellus Selys, 1840			Informateur : Charles S.				1999
	65265	Libellula fulva O. F. Müller, 1764			Informateur : Charles S.				1999
	65376	Cordulia aenea (Linnaeus, 1758)			Informateur : Charles S.				1999
Oiseaux	2840	Milvus migrans (Boddaert, 1783)			Informateur : Legay P.				2009
	3611	Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2009
	3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2009
	3978	Prunella modularis (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2009
	4252	Sylvia communis Latham, 1787			Informateur : Legay P.				2009
	4254	Sylvia borin (Boddaert, 1783)			Informateur : Legay P.				2009
	4257	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2009
	4289	Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2009
	4355	Parus montanus Conrad von Balenstein, 1827			Informateur : Legay P.				2009
	4625	Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2009
Angiospermes	82738	Angelica sylvestris L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	84203	Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840							
	85904	Betula pubescens Ehrh., 1791							
	87540	Caltha palustris L., 1753							
	88318	Carex acutiformis Ehrh., 1789							
	88342	Carex rostrata Stokes, 1787							
	88478	Carex disticha Huds., 1762							
	88538	Carex flacca subsp. flacca							
	88569	Carex hirta L., 1753							
	88752	Carex panicea L., 1753							
	88889	Carex echinata Murray, 1770							
	88942	Carex vesicaria L., 1753							
	91382	Cirsium palustre (L.) Scop., 1772							
	91823	Cladium mariscus (L.) Pohl, 1809							
	96226	Epilobium palustre L., 1753							
	96844	Eriophorum angustifolium Honck., 1782							
	96852	Eriophorum latifolium Hoppe, 1800							
	98717	Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879							
	99390	Galium boreale L., 1753							
	99494	Galium palustre L., 1753							
	103772	Iris pseudacorus L., 1753							
	104200	Juncus inflexus L., 1753							
	104228	Juncus articulatus L., 1753							
	106918	Lychnis flos-cuculi L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	107038	Lycopus europaeus L., 1753							
	107090	Lysimachia vulgaris L., 1753							
	107117	Lythrum salicaria L., 1753							
	108027	Mentha aquatica L., 1753							
	108029	Mentha arvensis L., 1753							
	108345	Menyanthes trifoliata L., 1753							
	108718	Molinia caerulea (L.) Moench, 1794							
	109150	Myriophyllum spicatum L., 1753							
	109291	Narcissus poeticus L., 1753		Reproducteur	Informateur : Guinchard M. et P.				2005
	109732	Nuphar lutea (L.) Sm., 1809							
	109750	Nymphaea alba L., 1753							
	112426	Parnassia palustris L., 1753							
	112590	Pedicularis palustris L., 1753							
	113639	Pinguicula vulgaris L., 1753							
	114524	Polygala amara L.							
	114641	Persicaria amphibia (L.) Gray, 1821							
	115680	Potentilla erecta (L.) Räusch., 1797							
	117530	Rhamnus cathartica L., 1753							
	117533	Frangula dodonei Ard., 1766							
	119977	Salix caprea L., 1753							
	119991	Salix cinerea L., 1753							
	120189	Salix purpurea L., 1753							
	120758	Sanguisorba officinalis L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	121704	Blysmus compressus (L.) Panz. ex Link, 1827							
	121735	Schoenoplectus lacustris (L.) Palla, 1888							
	122069	Scutellaria galericulata L., 1753							
	124034	Solanum dulcamara L., 1753							
	125294	Succisa pratensis Moench, 1794							
	127872	Trollius europaeus L., 1753							
	128315	Utricularia minor L., 1753							
	128322	Utricularia vulgaris L., 1753							
	128394	Valeriana dioica L., 1753							
	129147	Vicia cracca L., 1753							
	159979	Carex x fulva Gooden., 1794							
Fougères	96526	Equisetum fluviatile L., 1753							
	96534	Equisetum palustre L., 1753							
Mousses	5473	Drepanocladus trifarius (F.Weber & D.Mohr) Broth. ex Paris							
	5803	Scorpidium scorpioides (Hedw.) Limpr.							
Autres	73556	Chara globularis J.L.Thuiller, 1799							



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Insectes	53631	<i>Coenonympha tullia</i> (O. F. Müller, 1764)	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	53979	<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	54080	<i>Maculinea alcon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	2840	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3611	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3978	<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4252	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4254	<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4257	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4289	<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4355	<i>Parus montanus</i> Conrad von Balenstein, 1827	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4625	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	109291	<i>Narcissus poeticus</i> L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	121570	<i>Schoenus ferrugineus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Legay P., Leducq I., Paul J.-P. (2010) "ZPS Petite Montagne FR4312013 - Etude ornithologique cartographiée en milieux forestiers ou biosés, LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté et FEADER. 46 p".



- Gagea (2002) "Les lacs d'Onoz et de Viremont dans la Petite Montagne du Jura : monographie phyto-écologique et conseils de gestions. DIREN Franche-Comté, 17 p."
- Charles S.() "".
- Prost J.-F.() "".
- Legay P.() "".
- Joseph C., Joseph P.() "".
- Virieux J. () "Recherches sur le plancton des lacs du Jura central. Extrait des Ann. Biol. lacustre, Tome VIII. Bruxelles".
- EPA () "cartographie des sites et zones d'intérêt écologique du Jura. Rapport scientifique effectué pour le ministère de l'environnement."
- Joseph C.() "".
- Franzoni A., Mora F.(2010) "Plan régional d'actions en faveur des insectes désignés comme prioritaires pour la conservation en Franche-Comté. Bilan stationnel et étapes préalables : Azuré des mouillères (*Maculinea alcon*), Azuré des paluds (*Maculinea nausithous*), Mélibée (*Coenonympha hero*). Investigations 2009. OPIE, DREAL Franche-Comté".
- Magnin A () "Monographie botaniques de 74 lacs jurassiens et considérations générales sur la végétation lacustre. Les lacs du Jura, n°IV, Paris, 419p."
- Mora F. (2002) "Approche des peuplements de rhopalocères de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne (Jura). Observatoire régional des invertébrés, OPIE et DIREN Franche-Comté. 42p + fiches annexes".
- DEBIEVE P () "Intérêt scientifique des différentes tourbières de Franche-Comté. CPIE Franche-Comté".
- Gaden J.-L.(2005) "Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE. "
- Guinchard M. et P.() "".
- Guinchard M. et P.(2005) "Inventaire et cartographie des prairies mésophiles de fauche d'intérêt communautaire - Petite Montagne du Jura. ADAPEMONT, UE, DIREN Franche-Comté. T1 rapport de synthèse 59p. T2 Cartes et notice".
- Duflo-Minet C.() "".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020251>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

LE NOELTANT (Identifiant national : 430020251)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890050)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, 2013.- 430020251,
LE NOELTANT. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020251.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 842988°-2166484°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Gigny (INSEE : 39253)
- Louvenne (INSEE : 39303)
- Monnetay (INSEE : 39343)
- Montrevel (INSEE : 39363)
- Nancuisse (INSEE : 39380)
- Pimorin (INSEE : 39420)
- Rothonay (INSEE : 39468)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 385

Maximum (m) : 493

1.3 Superficie

68,47 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, ce qui se traduit par une alternance de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud.

Le Noëltant est un affluent du Suran, l'un des deux principaux cours d'eau qui drainent la Petite Montagne. Le périmètre de la zone englobe la partie haute du ruisseau, de la source jusqu'en amont de Lapeyrouse, ainsi qu'une petite afférence temporaire. Ce ruisseau prend sa source dans une prairie humide au sein d'une combe très encaissée. Il est bordé par différents groupements humides : prairie à molinie, dont la flore est très diversifiée, mais aussi mégaphorbiaie (formation humide à hautes herbes), magnocariçaie (groupement de grandes laïches) et aulnaie à hautes herbes. Une vraie ripisylve (d'extension latérale réduite cependant) de type saulaie blanche et aulnaie-frênaie se développe sur les berges lorsque le ruisseau divague dans la plaine. Ces habitats présentent un grand intérêt écologique dans le contexte de la Petite Montagne où ils sont rares. Sur les versants, on retiendra également des forêts de ravin et de pente, des pelouses marnicoles à blackstonie perfoliée et des prairies de fauche mésophiles à gaillet jaune et trèfle rampant.

La Franche-Comté montre une grande richesse en cours d'eau, aussi divers qu'elle offre de situations physiques. En tête de bassin, les ruisseaux comme le Noëltant se caractérisent par une pente forte (au moins 6 %), des fonds grossiers et des eaux dont la qualité devrait être optimale, c'est-à-dire fraîches et oxygénées, pauvres en éléments nutritifs et non polluées. Dans ce cas, ces cours d'eau abritent tout un cortège d'espèces indicatrices qui y trouvent des zones de frayères comme la lamproie de Planer, le chabot et la truite fario ou encore la salamandre et le sonneur à ventre jaune. Ils sont également riches d'une faune invertébrée variée et très sensible aux pollutions diverses : écrevisses à pattes blanches, certains genres ou familles de perles (Perlidae, Perlodidae, Chloroperlidae), d'éphémères (Epeorus, Habrophlebia) et de trichoptères (Odontoceridae, Brachycentridae). Il faut noter que la partie amont est sujette à des assecs estivaux, ce qui fragilise l'écosystème.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura » et fait l'objet d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope en vue de la protection réglementaire des habitats de l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée. En outre, la présence de plusieurs espèces citées dans les arrêtés ministériels des 8/12/88, 21/07/83 et 19/11/07 assure la protection de cette zone puisque tout acte de destruction à l'encontre de ces espèces et de leur milieu de vie est interdit.



OBJECTIFS DE PRÉSERVATION

Ces ruisseaux font partie de ces écosystèmes remarquables qui se sont considérablement raréfiés de sorte qu'il n'en subsiste aujourd'hui qu'une bonne centaine en Franche-Comté. Ils font trop souvent l'objet de pollutions chimiques ou organiques diffuses, de travaux anarchiques tantôt dans le lit mineur ou en bordure immédiate, de braconnage et d'alevinages intempestifs (notamment en espèces non indigènes) ou encore d'agressions diverses sur le bassin versant.

Le bon état de conservation du Noëltant est lié à la nature de son bassin versant ; cependant, le caractère karstique du sous-sol confère à ce dernier une grande vulnérabilité en raison de l'infiltration rapide des eaux au travers de failles, dolines ou fissures et de l'absence de filtration par les sols et le sous-sol. La préservation durable du ruisseau passe donc par une maîtrise des rejets sur ce bassin. En particulier, tout apport de fertilisants dans les prairies riveraines serait préjudiciable au maintien de ces milieux et à la qualité des eaux suite au lessivage.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Lit mineur
- Vallon
- Talweg

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine privé communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Invertébrés (sauf insectes)
Poissons
Amphibiens

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales
Zone particulière liée à la
reproduction

Complémentaires

Paysager



Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Contraintes du milieu physique

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	potentiel
Modification des fonds, des courants	potentiel
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	potentiel
Mises en culture, travaux du sol	Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	Réel
Pratiques et travaux forestiers	potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Insectes - Phanérogames - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Amphibiens - Habitats	- Poissons - Autres Invertébrés	

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			



CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
34.322B Mesobromion du Jura français	Informateur : Gaden J-L. et Guinchard		2005
37.3 Prairies humides oligotrophes			
38.2 Prairies de fauche de basse altitude			
41.4 Forêts mixtes de pentes et ravins			
44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens			

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
24.12 Zone à Truites			
31.8 Fourrés			
53.2 Communautés à grandes Laïches			

6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
34 Pelouses calcicoles sèches et steppes			
41 Forêts caducifoliées			
86.2 Villages			

6.4 Commentaire sur les habitats

34.322B (d) = Chloro perfoliatae - Brometum erecti

34.322 (d) = Onobrychido viciifoliae - Brometum erecti

38.22 (d) = Galio veri - Trifolietum repentis



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	212	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)		Reproducteur					
Crustacés	18437	Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)		Reproducteur	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura	Fort			2001
Poissons	67335	Telestes souffia (Risso, 1827)		Reproducteur	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura				2001
	67778	Salmo trutta fario Linnaeus, 1758			Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura				2001
	69182	Cottus gobio Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura	Fort			2001

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	92	Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)		Reproducteur					



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Amphibiens	92	Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	212	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Crustacés	18437	Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain (lien)
Poissons	67335	Telestes souffia (Risso, 1827)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	67778	Salmo trutta fario Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	69182	Cottus gobio Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Fédération du Jura pour la pêche et la protection des milieux aquatiques / CSP (2003) "Etat de santé de la Valouse et Valouson. Diagnose piscicole. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, ADAPEMONT, 47 p. + annexes".
- Gaden J-L (2005) "Etude des habitats humides du bassin de la Valouse, du Noeltant et du Ponson. Inventaire faunistique complémentaire. Ecotope, Adapemont, DIREN Franche-Comté. 79p. + cartes".
- Déforêt T.() "".
- Fédération départementale pêche 39 et ONEMA (2008) "Projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée dans le département du Jura. DIREN F-C et Agence Eau RMC, 72 p."
- Chaput E. (2005) "Petite Montagne du Jura (Site Natura 2000 FR43001334) - Document d'objectifs. Rapport final présenté au comité de pilotage. ADAPEMONT, UE, DIREN Franche-Comté. 246p. + cartes".
- Gaden J.-L.(2005) "Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE. "
- CSP et Fédé de pêche du Jura() "".
- Duflo-Minet C.() "".
- Durand G., Morillas M. et al. (2001) "Situation actuelle de l'écrevisse à pieds blancs (Austropotamobius pallipes) dans le Jura. Inventaire départemental des populations - Année 2001. Fédération du Jura APPMA, CSP brigade 39, Agence Eau RMC, DIREN F-C, 23p. + annexes".
- Gaden J-L. et Guinchard() "".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020182>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

EN MALE CHEUSE ET SUR LA RIPPE (Identifiant national : 430020182)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890044)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL
Franche-Comté, 2013.- 430020182, EN MALE CHEUSE ET SUR LA RIPPE. -
INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020182.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 851878°-2167324°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	9
9. SOURCES	9



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Sarroigna (INSEE : 39504)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 536
Maximum (m) : 654

1.3 Superficie

31,56 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, ce qui se traduit par une alternance de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud.

Au sud-est de Sarroigna, sur un coteau peu pentu exposé à l'ouest, l'ensemble En Mâle Cheuse et sur la Rippe, assez vaste, est composé de deux pelouses pâturées plus ou moins buissonneuses reliées par un étroit couloir plus enfriché. La partie orientale (sur la Rippe), qui reste bien ouverte, est parcourue par un réseau de haies parallèles entre elles. Le substrat géologique est composé de calcaires du Jurassique supérieur localement masqués par des placages morainiques glaciaires. Plusieurs groupements se différencient selon la perméabilité et l'épaisseur du substrat :

pelouse acidocline à danthonie retombante et genêt sagitté sur substrat décalcifié, largement dominante dans toute la partie inférieure du coteau ;

pelouse mésoxérophile calcicole à phalangère ramifiée et brome dressé, sur la partie haute ;

pelouse marnicole à blackstonie perfoliée, très localisée, en haut de versant ;

pelouse mésophile à brome et sainfoin, et même prairie à gaillet jaune et trèfle rampant sur sols plus profonds.

Différents facteurs caractérisent ces formations herbacées : sols superficiels à squelettiques, relative pauvreté en éléments nutritifs, fort ensoleillement. En outre, les formes sur marnes sont soumises à des contraintes supplémentaires (fort contraste hydrique, faible stabilité des sols constamment rajeunis par l'érosion, humus peu épais). La flore associée comprend de nombreux éléments d'affinité méditerranéenne, dont l'un est protégé dans la région : le thésium à feuilles de lin présente une très belle population dans les pelouses situées à l'est.

L'enfrichement est particulièrement important sur le haut du coteau. Les buissons sont constitués d'essences diversifiées, dont plusieurs espèces d'églaquier ; le genévrier peut y être dominant. Quelques dalles colonisées par des orpins sont apparaissent également, ainsi que des ourlets thermophiles relevant du groupement à géranium sanguin. Un boisement de pin sylvestre est également inclus dans le contour.

Outre son intérêt écologique (milieux d'intérêt européen), ce site abrite une belle population d'azuré de la croizette. Ici, la gentiane jaune est la plante-hôte des chenilles, ce qui constitue une particularité en Petite Montagne. La priorité de conservation de ce papillon protégé en France est très forte. Dans la région, ses populations sont surtout cantonnées au sud du Jura et dans le bassin du Drugeon (25).

STATUT DE PROTECTION



Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence d'espèces protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 22/06/92 et 23/04/07).

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION

D'une manière générale, les pelouses sont des milieux semi-naturels relictuels et en régression, menacés par l'abandon qui conduit à leur enrichissement. Sur ce site, le pâturage permet de contenir en partie cette évolution. Actuellement cette pratique extensive permet de maintenir le site dans un état favorable à la conservation de l'azuré de la croisettes. Le haut du versant, toutefois, devrait bénéficier d'un débroussaillage. Il faut souligner que l'abandon de la pâture ou à l'inverse une intensification des pratiques agro-pastorales (fumures) pourraient remettre en cause la pérennité de l'espèce.

En matière de stratégie conservatoire de l'azuré de la croisettes, les préconisations définies à l'échelle nationale font état de la nécessité d'assurer une gestion coordonnée incluant l'ensemble des stations d'une région afin de maintenir un réseau cohérent.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Coteau, cuesta
- Plateau

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Elevage

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Insectes
Floristique
Phanérogames

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales
Zone particulière liée à la
reproduction



Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Contraintes du milieu physique

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	potentiel
Pâturage	Réel
Fermeture du milieu	potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Autres Invertébrés - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Habitats	- Insectes - Phanérogames	

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.88 Fruticées à Genévriers communs			
34.11 Pelouses médio-européennes sur débris rocheux		5	
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides		80	



CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
34.322B Mesobromion du Jura français	Informateur : Gaden J.-L.		2005
34.4 Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles			
38.2 Prairies de fauche de basse altitude			
38.22 Prairies de fauche des plaines médio-européennes	Informateur : Guinchard M. et P.		2005

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.8 Fourrés			
83.31 Plantations de conifères			

6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
41 Forêts caducifoliées			

6.4 Commentaire sur les habitats

34.322B (d) = Sieglingio decumbentis - Brachypodietum pinnati
 34.322B (d) = Onobrychido viciifoliae - Brometum erecti
 Chloro perfoliatae - Brometum erecti,
 34.41 = Geranion sanguinae
 38.22 = Galio veri - Trifolietum repentis



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	54126	Plebejus idas (Linnaeus, 1761)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	199775	Maculinea alcon (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
Angiospermes	126305	Thesium linophyllum L., 1753		Reproducteur	Informateur : Guinchard M. et P.				2005

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53337	Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)							
	53604	Lasiommata megera (Linnaeus, 1767)							
	53623	Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)							
	53661	Coenonympha arcania (Linnaeus, 1761)							
	53668	Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)							
	53688	Aphantopus hyperantus (Linnaeus, 1758)							
	53700	Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)							
	53837	Melitaea parthenoides Keferstein, 1851							
	54213	Cyaniris semiargus (Rottemburg, 1775)							
	54271	Lysandra bellargus (Rottemburg, 1775)							
	54279	Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	54339	Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)							
	247047	Zygaena loti (Denis & Schiffermüller, 1775)							
	247057	Zygaena transalpina (Esper, 1780)							
	643525	Polyommatus dorylas (Denis & Schiffermüller, 1775)							
Angiospermes	82999	Anthyllis vulneraria L., 1753							
	84306	Asperula cynanchica L., 1753							
	86087	Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762			Informateur : Ferrez Y.				2008
	86289	Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812							
	86490	Briza media L., 1753							
	87009	Buphthalmum salicifolium L., 1753		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	87501	Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808							
	89697	Centaurea scabiosa L., 1753							
	90526	Genista sagittalis L., 1753							
	90905	Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762							
	91274	Cirsium acaulon (L.) Scop., 1769							
	92876	Crataegus monogyna Jacq., 1775							
	97141	Eryngium campestre L., 1753							
	97811	Euphrasia stricta D.Wolff ex J.F.Lehm., 1809							
	99754	Genista germanica L., 1753			Informateur : Ferrez Y.				2008
	99828	Genista tinctoria L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	99903	Gentiana lutea L., 1753							
	100607	Gymnadenia conopsea (L.) R.Br., 1813							
	100958	Helianthemum nummularium subsp. obscurum (Celak.) Holub, 1964							
	102352	Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862							
	104665	Koeleria pyramidata (Lam.) P.Beauv., 1812							
	105966	Ligustrum vulgare L., 1753							
	108597	Minuartia hybrida (Vill.) Schischk., 1936							
	109838	Odontites luteus (L.) Clairv., 1811		Reproducteur	Informateur : Ferreze Y.				2008
	110236	Ononis spinosa L., 1753							
	111556	Orobanche gracilis Sm., 1798							
	114011	Platanthera bifolia (L.) Rich., 1817		Reproducteur	Informateur : Ferreze Y.				2008
	115695	Potentilla tabernaemontani Asch., 1891							
	115993	Prunella grandiflora (L.) Schöller, 1775							
	116142	Prunus spinosa L., 1753							
	118073	Rosa canina L., 1753							
	125981	Teucrium chamaedrys L., 1753							
	126008	Teucrium montanum L., 1753							
	129477	Vincetoxicum hirundinaria Medik., 1790							
Gymnospermes	104397	Juniperus communis L., 1753							
	113703	Pinus sylvestris L., 1753							
Autres	159662	Euphorbia verrucosa sensu 1							



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Angiospermes	99903	Gentiana lutea L., 1753	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Moncorgé S et al. (2007) "Plan d'action en faveur de l'Azuré de la croisettes en Franche-Comté. ENC, OPIE, CBFC, RN Remoray, PNR Haut-Jura, CC Frasne-Drugeon, ADAPEMONT, CPIE Haut-Doubs, DIREN, CR Franche-Comté, CG Doubs et Haute-Saône, Fondation nature et découvertes. 22p. + annexes".
- Mora F. (2002) "Approche des peuplements de rhopalocères de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne (Jura). Observatoire régional des invertébrés, OPIE et DIREN Franche-Comté. 42p + fiches annexes".
- Jura nature environnement (2000) "Inventaire des pelouses sèches de Petite Montagne".
- Gaden J.-L.(2005) "Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE. "
- Guinchard M. et P.() "".
- Gaden J.-L.() "".
- Guinchard M. et P.(2005) "Inventaire et cartographie des prairies mésophiles de fauche d'intérêt communautaire - Petite Montagne du Jura. ADAPEMONT, UE, DIREN Franche-Comté. T1 rapport de synthèse 59p. T2 Cartes et notice".
- Ferrez Y. et Hennequin Ch.(2008) "Contribution à la mise à jour des ZNIEFF en Franche-Comté (départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort). Conservatoire Botanique National de Franche-Comté/ Diren de Franche-Comté. 62p".
- Duflo-Minet C.() "".
- M. Gilles(0) "".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020404>



znief

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

MARE SOUS ONOZ (Identifiant national : 430020404)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890083)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, 2013.- 430020404, MARE SOUS ONOZ. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020404.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 854894°-2167183°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Onoz (INSEE : 39394)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 574

Maximum (m) : 577

1.3 Superficie

,29 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, ce qui se traduit par une alternance de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud.

En contrebas du village d'Onoz, une mare est implantée dans une prairie de fauche. Ce point d'eau présentait autrefois une richesse écologique élevée et était connu comme un lieu de reproduction majeur pour les batraciens. Des travaux de comblement conduits en 1996 l'ont en grande partie détruit. Actuellement, l'assèchement est total en période estivale. Le secteur est colonisé par une végétation herbacée haute différenciée selon le degré d'humidité : roselière et cariçaie au centre, mégaphorbiaie à ortie et liseron à l'extérieur. Quelques buissons de saule cendré sont également présents.

Éléments paysagers autrefois caractéristiques de notre pays, les mares ont subi un déclin accéléré au cours du XXe siècle. Implantés dans des dépressions imperméables, ces points d'eau d'étendue réduite, de faible profondeur et dont le renouvellement en eau (souvent d'origine pluviale) est limité, sont en grande majorité d'origine humaine. Ces systèmes subissent de fortes interactions avec le milieu environnant, ce qui leur confère une forte variabilité hydrologique, physico-chimique et biologique interannuelle.

L'intérêt de ces hydrosystèmes - d'une grande complexité - dépasse largement leur taille restreinte. Ces espaces de transition, où les milieux terrestre et aquatique sont étroitement imbriqués, possèdent en général une productivité importante et un potentiel biologique élevé. Selon leur typologie, les mares abritent des espèces typiques et diverses, en majorité à caractère pionnier. Certaines sont aquatiques, d'autres amphibies et d'autres encore n'utilisent ce milieu que pour leur reproduction ou leur alimentation. Surtout, les mares revêtent un intérêt primordial pour la conservation des amphibiens : elles constituent des lieux de reproduction privilégiés où la prédation des #ufs et têtards par les poissons est limitée.

A Onoz, l'intérêt du site est essentiellement d'ordre faunistique, puisqu'il héberge encore plusieurs amphibiens protégés et d'intérêt patrimonial en période de reproduction. Le crapaud sonneur à ventre jaune, la grenouille agile et le triton crêté viennent pondre dans les flaques persistant entre les blocs. La rainette verte était mentionnée autrefois, mais a disparu du site. Après la reproduction, les batraciens se dispersent dans les milieux diversifiés adjacents (prairies, haies, bosquets). Ces espèces présentent une répartition localisée, due à la raréfaction des lieux de reproduction et à la simplification des paysages. Les milieux humides sont rares en Petite Montagne, ce qui confirme d'autant plus la valeur de ce site.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence d'amphibiens protégés confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêté ministériel du 19/11/07).

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION



Les particularités des mares leur confèrent une grande fragilité. Victimes de la modernisation de l'agriculture, de l'urbanisation croissante, d'un certain désintérêt ou d'a priori négatifs, ces plans d'eau subissent de nombreuses atteintes et disparaissent, et avec eux de nombreuses espèces.

D'ailleurs, la mare sous Onoz apparaît bien dégradée. Si sa situation dans une prairie de fauche est un facteur favorable, il faut néanmoins souligner les dégradations physiques importantes qu'elle a subies (comblement par de gros blocs de pierre) mais également celles plus insidieuses liées à la qualité de l'eau. On peut en effet supposer une pollution liée à des rejets domestiques.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Mare, mardelle
- Combe

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pas d'activité marquante

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Domaine privé communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Amphibiens

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales
Zone particulière liée à la
reproduction

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)



- Occupation du sol (CORINE-Landcover)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	
Rejets de substances polluantes dans les sols	
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Poissons - Insectes - Autres Invertébrés - Phanérogames - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Habitats	- Amphibiens	

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
22.13 Eaux eutrophes			

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
22.2 Galets ou vasières non végétalisés			

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné



6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	139	Triturus cristatus (Laurenti, 1768)		Reproducteur					2004
	212	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Craney E.				1981 - 2003
	310	Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838		Reproducteur					2004

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	281	Hyla arborea (Linnaeus, 1758)			Informateur : Macchioni J P et Bloc A				1981 - 1996



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Amphibiens	139	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	212	<i>Bombina variegata</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	281	<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Gréa B.(0) "".
- Craney E.(0) "".
- Macchioni J Pet Bloc A(0) "".
- Duflo-Minet C.(0) "".
- Macchioni J P et Bloc A(0) "".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020179>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

PÂTURE DE CHEVRONNET ET AFFLUENT DU CHANOIS (Identifiant national : 430020179)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890041)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, 2013.- 430020179, PÂTURE DE CHEVRONNET ET AFFLUENT DU CHANOIS.

- INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020179.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 853113°-2171189°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	9
9. SOURCES	9



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Écrille (INSEE : 39207)
- Sarroigna (INSEE : 39504)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 406
Maximum (m) : 546

1.3 Superficie

13,37 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se localise entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. Ceux-ci sont disposés sous la forme d'une succession de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud, correspondant à la structure géologique.

Au nord-est du hameau de Marangea, la pâture de Chevronnet comprend une diversité de milieux très secs à aquatiques disposés en mosaïque sur un coteau calcaire, d'où son intérêt sur le plan écologique. La végétation dominante est constituée de pelouses plus ou moins xérophiles. Reconnues d'intérêt européen, celles-ci se différencient suivant la nature du substrat et l'épaisseur du sol (pelouses mésophile à brome et sainfoin, mésoxérocline à blackstonie perfoliée sur marnes et même une association xérophile à genêt poilu et laser siler, d'affinité montagnarde). Des dalles écorchées sont colonisées par des groupements pionniers à orpins. En général, les pelouses s'installent sur des sols superficiels à squelettiques, relativement pauvres en éléments nutritifs, aux faibles réserves en eau, bien ensoleillés. En outre, les formes sur marnes sont soumises à des fluctuations hydriques marquées au cours de l'année. Ces conditions contraignantes entraînent la sélection d'une flore originale et diversifiée, comprenant le polygala du calcaire, rare dans le département du Jura, ainsi qu'une plante protégée en Franche-Comté. Cette pelouse est peu enrichie, à l'exception de la partie ouest où un bois de pin sylvestre est en cours de densification. En bas de pente, un bas-marais à laïche de Davall apparaît à la faveur de suintements.

A ces habitats diversifiés est associée une faune typique et patrimoniale, notamment sur le plan entomologique. Deux papillons protégés en France sont ainsi recensés : la bacchante et l'azuré de la croissette. La priorité de conservation de cette dernière espèce est très forte. Le moiré franconien, de répartition localisée, est également mentionné.

Cette zone inclut également un ruisseau affluent du Bief du Chanois, de sa source jusqu'à la confluence. Ce cours d'eau de tête de bassin se caractérise par une pente forte, des fonds grossiers et des eaux d'excellente qualité (fraîches et oxygénées, pauvres en éléments nutritifs et non polluées). Le peuplement invertébré, constitué d'espèces polluo-sensibles, présente une valeur biologique optimale.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence d'espèces protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 21/07/83, 22/06/92 et 23/04/07).

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION



Cette pelouse pâturée par des bovins présente un taux d'enfrichement moyen et apparaît peu menacée, si ce n'est par l'extension potentielle du bois de pins. Le pâturage actuel permet de freiner l'envahissement par les buissons. Cependant une réouverture serait souhaitable sur les secteurs les plus enfrichés. Dans ce cas, il conviendrait d'accorder une attention particulière aux lisières, de façon à ne pas porter atteinte à la population de bacchante. Concernant l'azuré de la croissette, les préconisations définies en matière de stratégie conservatoire à l'échelle nationale font état de la nécessité d'assurer une gestion coordonnée incluant l'ensemble des stations d'une région afin de maintenir un réseau cohérent.

Les ruisseaux de tête de bassin font partie de ces écosystèmes remarquables qui se sont considérablement raréfiés : diverses atteintes menacent en effet leur intégrité. Ce ruisseau présente une bonne qualité apparente, liée au bon état du bassin versant et à l'absence de risques avérés. Il convient toutefois d'être vigilant quant au strict respect des préconisations réglementaires, afin de garantir la préservation durable des habitats aquatiques et des espèces qui y sont inféodées.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Coteau, cuesta

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Elevage

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Invertébrés (sauf insectes)
Insectes
Floristique
Phanérogames

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales
Zone particulière liée à la
reproduction

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire



3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Pâturage	Réel
Fermeture du milieu	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Autres Invertébrés - Habitats	- Insectes - Phanérogames	

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.82 Fruticées à Buis			
34.1 Pelouses pionnières médio-européennes			
34.3 Pelouses pérennes denses et steppes médio-européennes			
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			
34.322B Mesobromion du Jura français	Informateur : Gaden J.-L.		2005
34.4 Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles		1	



6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.8 Fourrés		30	
38.1 Pâtures mésophiles			
42.5 Forêts de Pins sylvestres			
54.2 Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines)			

6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
41 Forêts caducifoliées			

6.4 Commentaire sur les habitats

34.322B (d) = Onobrychido vicifoliae - Brometum erecti
 34.322B = Chloro perfoliatae - Brometum erecti
 343328 = Genisto pilosae - Laserpitium sileris
 5423 =



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Crustacés	18437	Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)		Reproducteur	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura				2001
Insectes	53487	Erebia medusa (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	53615	Lopinga achine (Scopoli, 1763)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	199775	Maculinea alcon (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
Angiospermes	124701	Spiranthes spiralis (L.) Chevall., 1827		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53337	Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)							
	53595	Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)							
	53623	Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)							
	53661	Coenonympha arcania (Linnaeus, 1761)							
	53668	Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)							
	53688	Aphantopus hyperantus (Linnaeus, 1758)							
	53700	Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)							
	53827	Melitaea athalia (Rottemburg, 1775)							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	54213	Cyaniris semiargus (Rottemburg, 1775)							
	54339	Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)							
	247047	Zygaena loti (Denis & Schiffermüller, 1775)							
Angiospermes	82288	Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	86490	Briza media L., 1753							
	86601	Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869							
	87143	Buxus sempervirens L., 1753							
	88578	Carex hostiana DC., 1813			Informateur : Ferrez Y.				2008
	88691	Carex montana L., 1753			Informateur : Ferrez Y.				2008
	89180	Carlina vulgaris L., 1753							
	89840	Centaurium erythraea Rafn, 1800							
	94257	Dactylorhiza fuchsii (Druce) Soó, 1962		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	97811	Euphrasia stricta D.Wolff ex J.F.Lehm., 1809							
	98718	Filipendula vulgaris Moench, 1794			Informateur : Ferrez Y.				2008
	99754	Genista germanica L., 1753							
	99828	Genista tinctoria L., 1753							
	99903	Gentiana lutea L., 1753							
	99983	Gentianopsis ciliata (L.) Ma, 1951			Informateur : Ferrez Y.				2008
	100607	Gymnadenia conopsea (L.) R.Br., 1813							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	100958	<i>Helianthemum nummularium</i> subsp. <i>obscurum</i> (Celak.) Holub, 1964							
	102352	<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862							
	110410	<i>Ophrys insectifera</i> L., 1753		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	110914	<i>Orchis mascula</i> (L.) L., 1755		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	110927	<i>Anacamptis morio</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	111012	<i>Neotinea ustulata</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	111250	<i>Oreoselinum nigrum</i> Delarbre, 1800			Informateur : Ferrez Y.				2008
	111289	<i>Origanum vulgare</i> L., 1753							
	111556	<i>Orobanche gracilis</i> Sm., 1798							
	114011	<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	114539	<i>Polygala calcarea</i> F.W.Schultz, 1837		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	115993	<i>Prunella grandiflora</i> (L.) Schöller, 1775							
	118073	<i>Rosa canina</i> L., 1753							
	121334	<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753		Reproducteur					
	121960	<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753			Informateur : Ferrez Y.				2008
Gymnospermes	104397	<i>Juniperus communis</i> L., 1753							
Autres	159662	<i>Euphorbia verrucosa</i> sensu 1							



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Crustacés	18437	Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain (lien)
Insectes	53615	Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	87143	Buxus sempervirens L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	99903	Gentiana lutea L., 1753	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Mora F. (2002) "Approche des peuplements de rhopalocères de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne (Jura). Observatoire régional des invertébrés, OPIE et DIREN Franche-Comté. 42p + fiches annexes".
- Jura nature environnement (2000) "Inventaire des pelouses sèches de Petite Montagne".
- Fédération départementale pêche 39 et ONEMA (2008) "Projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée dans le département du Jura. DIREN F-C et Agence Eau RMC, 72 p."
- Gaden J.-L.(2005) "Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE. "
- CSP et Fédé de pêche du Jura() "".
- Gaden J.-L.() "".
- Duflo-Minet C.() "".
- Ferrez Y. et Hennequin Ch.(2008) "Contribution à la mise à jour de l'inventaire ZNIEFF en Franche-Comté. CBNFC et DIREN F-Comté. 55p."
- Durand G., Morillas M. et al. (2001) "Situation actuelle de l'écrevisse à pieds blancs (Austropotamobius pallipes) dans le Jura. Inventaire départemental des populations - Année 2001. Fédération du Jura APPMA, CSP brigade 39, Agence Eau RMC, DIREN F-C, 23p. + annexes".
- M. Gilles(0) "".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020180>



znief

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

PELOUSE EN RONDE (Identifiant national : 430020180)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890042)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, 2013.- 430020180, PELOUSE EN RONDE. - INPN, SPN-MNHN Paris, 10P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020180.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 853394°-2173967°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	10
9. SOURCES	10



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Plaisia (INSEE : 39423)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 459
Maximum (m) : 481

1.3 Superficie

2,36 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, ce qui se traduit par une alternance de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud.

Au lieu-dit En Ronde, le substrat plus ou moins imperméable (placages morainiques d'origine glaciaire) conditionne la venue d'une pelouse mésoxérocline à blackstonie perfoliée et à brome dressé. Divers facteurs sont à l'origine de l'installation de groupements de pelouses sur ce site (sols superficiels à squelettiques, relative pauvreté en éléments nutritifs, ensoleillement important) ; en outre, les formes sur marnes sont soumises à des contraintes supplémentaires (fort contraste hydrique, faible stabilité des sols constamment rajeunis par l'érosion, humus peu épais). Cette association originale (d'intérêt européen) est bien développée en Petite Montagne. Ce site semble avoir été anciennement exploité comme carrière, d'où sa topographie irrégulière.

Les conditions contraignantes sélectionnent une flore riche, d'affinité méditerranéenne marquée et comprenant de nombreuses espèces rares, comme le thésium à feuilles de lin, protégé dans la région. La Petite Montagne et la vallée de l'Ain constituent le pôle de répartition de cette plante en Franche-Comté. Les zones écorchées sont occupées par des groupements pionniers à orpins. L'évolution naturelle tend vers une recolonisation par les ligneux, ce qui se traduit par la présence de fourrés arbustifs et de stades préforestiers ; l'enrichissement reste toutefois modéré. En contrebas, des suintements sont à l'origine de la présence d'espèces typiques de bas-marais alcalins (comme la grassette commune, protégée dans la région), mais sur une surface très réduite en bord de route.

A ces habitats structurés de façon hétérogène est associée une faune intéressante. Le cortège de papillons de jour, notamment, comprend plusieurs espèces inféodées aux pelouses sèches, comme les azurés du genêt et des coronilles, le fadet de la mélisse, et surtout l'azuré de la croissette. La priorité de conservation de ce papillon protégé en France est très forte. Régionalement, son pôle de répartition est surtout concentré dans le sud du Jura et dans le bassin du Drugeon (25). Les niveaux de population restent toutefois assez bas sur le site.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence d'espèces protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 22/06/92 et 23/04/07).

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION

D'une manière générale, les pelouses sont des milieux semi-naturels relictuels et en régression. Une partie du site est utilisée actuellement comme terrain de moto-cross. Le dépôt de déchets représente également une menace potentielle. En outre, dans



un contexte général de déprise agricole, il risque d'être abandonné progressivement par l'agriculture, ce qui conduirait à son enrichissement. La conservation de ce type de pelouse passe donc par une gestion appropriée : absence d'apports de fertilisants et maintien d'un pâturage extensif ou d'une fauche pour contenir la production végétale et conserver l'ouverture du milieu. Une restauration des secteurs très enrichis pourrait être envisagée. Il semble toutefois qu'un entretien minimum soit effectué sur ce site.

Outre l'intérêt propre qu'elle présente, cette pelouse fait partie intégrante d'un réseau favorable à des échanges entre populations d'espèces calcicoles et thermophiles à l'échelle de la Petite Montagne et joue à ce titre un rôle de corridor écologique.

Enfin, au vu de l'intérêt de la pelouse En Ronde et des menaces identifiées, la mise en place d'une mesure légale de protection doit être envisagée.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Plateau

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Tourisme et loisirs

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Insectes
Floristique
Phanérogames

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales
Zone particulière liée à la
reproduction

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire



3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Contraintes du milieu physique

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Dépôts de matériaux, décharges	potentiel
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	
Sports et loisirs de plein-air	potentiel
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	
Fermeture du milieu	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Autres Invertébrés - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Habitats	- Insectes - Phanérogames	- Oiseaux

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.82 Fruticées à Buis			
34.1 Pelouses pionnières médio-européennes		25	
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides		45	



CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
34.322B Mesobromion du Jura français	Informateur : Gaden J.-L.		2005
54.2 Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines)			

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.8 Fourrés			

6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
41 Forêts caducifoliées			

6.4 Commentaire sur les habitats

34322B (d) = Chloro perfoliatae - Brometum erecti
 54.21(d)



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53663	Coenonympha glycerion (Borkhausen, 1788)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	54126	Plebejus idas (Linnaeus, 1761)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	54170	Plebejus argyrognomon (Bergsträsser, 1779)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	199775	Maculinea alcon (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
Angiospermes	111250	Oreoselinum nigrum Delarbre, 1800			Informateur : Ferrez Y.				2008
	126305	Thesium linophyllum L., 1753		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53623	Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)							
	53661	Coenonympha arcania (Linnaeus, 1761)							
	53668	Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)							
	53688	Aphantopus hyperantus (Linnaeus, 1758)							
	53700	Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)							
	53827	Melitaea athalia (Rottemburg, 1775)							
	54213	Cyaniris semiargus (Rottemburg, 1775)							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	54339	Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)							
	219831	Pieris rapae (Linnaeus, 1758)							
	247047	Zygaena loti (Denis & Schiffermüller, 1775)							
	247058	Zygaena filipendulae (Linnaeus, 1758)							
Oiseaux	3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758		Reproducteur	Bibliographie : Paul J.-P.				2006
Angiospermes	79908	Achillea millefolium L., 1753							
	81520	Allium sphaerocephalon L., 1753							
	82288	Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817							
	82909	Anthericum ramosum L., 1753							
	82999	Anthyllis vulneraria L., 1753							
	84306	Asperula cynanchica L., 1753							
	85439	Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1868							
	85774	Berberis vulgaris L., 1753							
	86289	Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812							
	86490	Briza media L., 1753							
	86601	Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869							
	87044	Bupleurum falcatum L., 1753							
	87143	Buxus sempervirens L., 1753							
	88415	Carex caryophyllea Latourr., 1785							
	89180	Carlina vulgaris L., 1753							
	89920	Cephalanthera damasonium (Mill.) Druce, 1906		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	89926	Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch, 1888		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	90526	Genista sagittalis L., 1753							
	92876	Crataegus monogyna Jacq., 1775							
	94716	Dianthus carthusianorum L., 1753							
	96432	Epipactis atrorubens (Hoffm.) Besser, 1809		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	99028	Fumana procumbens (Dunal) Gren. & Godr., 1847		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	99582	Galium verum L., 1753							
	99828	Genista tinctoria L., 1753							
	100607	Gymnadenia conopsea (L.) R.Br., 1813							
	100958	Helianthemum nummularium subsp. obscurum (Celak.) Holub, 1964							
	102352	Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862							
	104665	Koeleria pyramidata (Lam.) P.Beauv., 1812							
	106346	Linum tenuifolium L., 1753							
	106370	Neottia ovata (L.) Bluff & Fingerh., 1837		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	106595	Lonicera xylosteum L., 1753							
	110236	Ononis spinosa L., 1753							
	110410	Ophrys insectifera L., 1753		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	110920	Orchis militaris L., 1753		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	111289	Origanum vulgare L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	111556	Orobancha gracilis Sm., 1798							
	111686	Orobancha teucarii Holandre, 1829							
	112844	Cervaria rivini Gaertn., 1788							
	113639	Pinguicula vulgaris L., 1753		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	114545	Polygala comosa Schkuhr, 1796							
	115918	Primula veris L., 1753							
	115993	Prunella grandiflora (L.) Schöller, 1775							
	120753	Poterium sanguisorba L., 1753							
	121334	Scabiosa columbaria L., 1753							
	121581	Schoenus nigricans L., 1753		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	124805	Stachys recta L., 1767							
	125981	Teucrium chamaedrys L., 1753							
	126008	Teucrium montanum L., 1753							
	126566	Thymus pulegioides L., 1753							
	127463	Trifolium rubens L., 1753							
	129477	Vincetoxicum hirundinaria Medik., 1790							
Gymnospermes	104397	Juniperus communis L., 1753							



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	87143	Buxus sempervirens L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	94716	Dianthus carthusianorum L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Moncorgé S et al. (2007) "Plan d'action en faveur de l'Azuré de la croisetie en Franche-Comté. ENC, OPIE, CBFC, RN Remoray, PNR Haut-Jura, CC Frasne-Drugeon, ADAPEMONT, CPIE Haut-Doubs, DIREN, CR Franche-Comté, CG Doubs et Haute-Saône, Fondation nature et découvertes. 22p. + annexes".
- Mora F. (2002) "Approche des peuplements de rhopalocères de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne (Jura). Observatoire régional des invertébrés, OPIE et DIREN Franche-Comté. 42p + fiches annexes".
- Jura nature environnement (2000) "Inventaire des pelouses sèches de Petite Montagne".
- Gaden J.-L. (2005) "Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE. "
- Gaden J.-L. () "".
- Ferrez Y. et Hennequin Ch. (2008) "Contribution à la mise à jour des ZNIEFF en Franche-Comté (départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort). Conservatoire Botanique National de Franche-Comté/ DIREN de Franche-Comté. 62p".
- Paul J.-P. (2007) "Zone de protection spéciale Petite Montagne du Jura - FR4312013, Etat initial ornithologique 2006. GNFC/LPO Franche-Comté, ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté et Union européenne: 37p. + annexes."
- Duflo-Minet C. () "".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020177>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

PELOUSE DE LA VIE D'ORGELET (Identifiant national : 430020177)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890039)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL
Franche-Comté, 2013.- 430020177, PELOUSE DE LA VIE D'ORGELET. -
INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020177.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 854121°-2174542°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Tour-du-Meix (INSEE : 39534)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 490
Maximum (m) : 512

1.3 Superficie

16,65 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, ce qui se traduit par une alternance de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud.

Sur la Vie d'Orgelet, en limite du bois de Vara, un vaste ensemble de pelouse sèche est implanté à la faveur de facteurs particuliers : sol superficiel à squelettique, relative pauvreté en éléments nutritifs, réserves en eau limitées et ensoleillement important. Sur ce site, l'association représentée est de type calcicole et mésophile à sainfoin et brome dressé. Localement, des dalles calcaires affleurantes sont colonisées par une végétation pionnière très spécialisée à orpins. Les conditions contraignantes entraînent la sélection d'une flore originale, riche en éléments d'affinité méditerranéenne. L'évolution naturelle de ces formations herbacées en l'absence d'intervention tend vers une recolonisation par les ligneux. Cette dynamique est assez marquée sur cette zone, ce qui se traduit par un fort taux de recouvrement des fourrés de buis et de genévriers (de l'ordre de 75 %).

La structure hétérogène en mosaïque de ces pelouses constitue une originalité paysagère ; elle favorise l'accueil de nombreuses espèces animales (insectes, oiseaux et reptiles notamment) qui y trouvent des zones refuges. Ainsi, malgré un état d'enrichissement avancé, la pelouse de la Vie d'Orgelet revêt encore un intérêt entomologique marqué. En effet, il subsiste encore des secteurs ouverts (dalles calcaires et plages herbacées) qui permettent à l'azuré de la croissette de s'y maintenir. La priorité de conservation de ce papillon de jour protégé en France est très forte, tant au plan national que régional. Dans la région, les populations de cet azuré sont surtout cantonnées aux secteurs du sud du Jura et du bassin du Dugeon (25). Ici, les chenilles se développent sur gentiane jaune, ce qui constitue une particularité de la Petite Montagne. Sur cette zone, les niveaux de population sont encore satisfaisants, mais l'espèce se trouve néanmoins fortement menacée par l'évolution dynamique du milieu.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence d'un insecte protégé confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêté ministériel du 23/04/07).

OBJECTIFS DE PRESERVATION

Si les pelouses restent encore bien représentées en Petite Montagne, la pérennité de ces milieux semi-naturels est toutefois tributaire d'une gestion agro-pastorale extensive. Dans un contexte de déprise agricole et d'abandon des pratiques d'entretien, la principale menace se traduit par l'enrichissement. En l'absence d'intervention, la pérennité de la pelouse de la Vie d'Orgelet est remise en cause à plus ou moins long terme. Une gestion appropriée devient donc urgente à mettre en œuvre pour conserver les plages de pelouse encore bien typées et contenir l'extension des ligneux : réouverture du milieu (travaux de débroussaillage sélectif et raisonné), puis maintien d'un pâturage extensif. Les apports de fertilisants sont à proscrire. Compte tenu de la nature du site, le dépôt de déchets représente également une menace potentielle.



En matière de stratégie de conservation de l'azuré de la croisette, les préconisations définies à l'échelle nationale font état de la nécessité d'assurer une gestion coordonnée qui prenne en compte l'ensemble des stations d'une région, et ce, afin de maintenir un réseau cohérent permettant des échanges entre populations (notion de corridor écologique). Enfin, au vu de l'intérêt de la zone et des menaces actives mises en évidence, la mise en place d'une mesure réglementaire de protection doit être envisagée.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Plateau

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Elevage

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Insectes
Floristique

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales
Zone particulière liée à la
reproduction

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats



Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Pâturage	Réel
Fermeture du milieu	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Autres Invertébrés - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Habitats	- Phanérogames	- Insectes

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.82 Fruticées à Buis			
34.1 Pelouses pionnières médio-européennes		5	
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides		25	
34.322B Mesobromion du Jura français	Informateur : Gaden J.-L.		2005
38.22 Prairies de fauche des plaines médio-européennes	Informateur : Gaden J.-L.		2005

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
41.1 Hêtraies			



6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
38.1 Pâtures mésophiles			
41 Forêts caducifoliées	Informateur : Gaden J.-L.		2005

6.4 Commentaire sur les habitats

34322B (d) = Onobrychido vicifoliae - Brometum erecti

38.22 (d) = Galio veri - Trifolietum repentis



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53663	Coenonympha glycerion (Borkhausen, 1788)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	199775	Maculinea alcon (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53337	Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)							
	53623	Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)							
	53661	Coenonympha arcania (Linnaeus, 1761)							
	53668	Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)							
	53700	Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)							
	53821	Melitaea diamina (Lang, 1789)							
	53827	Melitaea athalia (Rottemburg, 1775)							
	53837	Melitaea parthenoides Keferstein, 1851							
	54029	Cupido minimus (Fuessly, 1775)							
	54213	Cyaniris semiargus (Rottemburg, 1775)							
	54279	Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)							
	54339	Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)							
	219826	Colias alfacariensis Ribbe, 1905							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	219831	Pieris rapae (Linnaeus, 1758)							
	247058	Zygaena filipendulae (Linnaeus, 1758)							
Angiospermes	87143	Buxus sempervirens L., 1753							
	90526	Genista sagittalis L., 1753							
	92606	Corylus avellana L., 1753							
	92876	Crataegus monogyna Jacq., 1775							
	99582	Galium verum L., 1753							
	99754	Genista germanica L., 1753							
	99828	Genista tinctoria L., 1753							
	99903	Gentiana lutea L., 1753							
	100958	Helianthemum nummularium subsp. obscurum (Celak.) Holub, 1964							
	112844	Cervaria rivini Gaertn., 1788							
	115993	Prunella grandiflora (L.) Schöller, 1775							
	116142	Prunus spinosa L., 1753							
	116759	Quercus robur L., 1753							
	120753	Poterium sanguisorba L., 1753							
	125981	Teucrium chamaedrys L., 1753							
	129083	Viburnum lantana L., 1753							
	129477	Vincetoxicum hirundinaria Medik., 1790							
Gymnospermes	104397	Juniperus communis L., 1753							



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Angiospermes	87143	Buxus sempervirens L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	99903	Gentiana lutea L., 1753	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Gaden J.-L. (2005) "Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE. "
- Gaden J.-L.() "".
- Duflo-Minet C.() "".
- Mora F. (2002) "Approche des peuplements de rhopalocères de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne (Jura). Observatoire régional des invertébrés, OPIE et DIREN Franche-Comté. 42p + fiches annexes".
- Jura nature environnement (2000) "Inventaire des pelouses sèches de Petite Montagne".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020380>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

PELOUSES DE LA COMBE D'ONZOZ (Identifiant national : 430020380)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890046)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL
Franche-Comté, 2013.- 430020380, PELOUSES DE LA COMBE D'ONZOZ. -
INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020380.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 854429°-2165278°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Cernon (INSEE : 39086)
- Onoz (INSEE : 39394)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 547
Maximum (m) : 624

1.3 Superficie

15,92 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, ce qui se traduit par une alternance de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud. A l'est du secteur, la combe d'Onoz est largement marquée par les dépôts morainiques d'où émerge localement le substrat calcaire sous-jacent du Jurassique supérieur.

Au sud du village d'Onoz, sept petites zones de pelouses (Sur la Quarrée, Crêt Dardeley, Champs Dugna, A la Vieille Maison, Champs de la Fin, Au Nouzelet, Sous le Bourbet) s'échelonnent du nord au sud le long de cette combe, de part et d'autre de la route RD3. Elles constituent un ensemble cohérent sur le plan fonctionnel.

Plusieurs groupements sont différenciés : pelouses mésophiles à brome et sainfoin sur sol profond, acidiphiles à danthonie retombante et brachypode penné sur des secteurs décalcifiés, ou encore à blackstonie perfoliée sur marnes. Dans le Jura, cette dernière formation, très originale, est principalement localisée en Petite Montagne. Divers facteurs sont favorables à l'expression de pelouses dans ce secteur : sols superficiels à squelettiques, relative pauvreté en éléments nutritifs, ensoleillement important. Sur marnes, le fonctionnement se caractérise en outre par une alternance de phases d'hydromorphie marquée et d'assèchement au cours de l'année. Ces conditions contraignantes entraînent la sélection d'un cortège de plantes typiques, comprenant de nombreux éléments thermophiles et d'affinité méditerranéenne, dont trois sont protégés au plan régional. Une prairie de fauche à gaillet jaune et trèfle rampant, des friches (fourrés de buis et de genévriers) et de jeunes boisements sont également présents. Ces derniers témoignent d'une dynamique de recolonisation par les ligneux, évolution naturelle de ces milieux.

Généralement pâturées de façon extensive par des bovins ou des chevaux, ces pelouses montrent un taux d'enrichissement modéré. La structure d'habitat hétérogène est favorable à l'accueil d'une faune typique. Ainsi, le cortège de papillons de jour comprend huit espèces de forte valeur patrimoniale, dont deux protégées : le damier de la succise, encore assez répandu dans les pelouses marnicoles de Petite Montagne, ainsi que l'azuré de la croisette, en régression sur l'ensemble de son domaine biogéographique. Du fait de la forte responsabilité régionale, cette espèce fait l'objet d'un programme de conservation.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence d'espèces protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 22/06/92 et 23/04/07).

OBJECTIFS DE PRESERVATION



D'une manière générale, ces milieux semi-naturels sont relictuels et en régression. S'ils sont encore bien représentés en Petite Montagne, leur pérennité est toutefois menacée dans un contexte de déprise agricole. La gestion de ces pelouses devra donc viser à maintenir des faciès enherbés riches en fleurs, en menant des opérations de débroussaillage dans les secteurs colonisés par les fougères et les jeunes ligneux tout en maintenant un pâturage extensif et/ou une fauche tardive. Certaines de ces zones étant situées en bord de route, elles risqueraient d'être dégradées lors d'éventuels travaux de voirie.

Outre l'intérêt propre qu'elles présentent, ces pelouses font partie intégrante d'un réseau favorable à des échanges entre populations d'espèces calcicoles et thermophiles à l'échelle de la Petite Montagne et jouent à ce titre un rôle de corridor écologique (notamment pour les papillons). Il faut souligner que les exigences écologiques des espèces patrimoniales diffèrent ; la gestion doit donc être adaptée au cas par cas.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Coteau, cuesta

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Insectes
Floristique
Phanérogames

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales
Zone particulière liée à la
reproduction

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire



3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Route	
Traitements de fertilisation et pesticides	
Fauchage, fenaïson	
Fermeture du milieu	

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Autres Invertébrés - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Habitats	- Insectes - Phanérogames	

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.82 Fruticées à Buis			
31.88 Fruticées à Genévriers communs			
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			
34.322B Mesobromion du Jura français	Informateur : Gaden J.-L.		2005



CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
38.2 Prairies de fauche de basse altitude			
38.22 Prairies de fauche des plaines médio-européennes	Informateur : Guinchard M. et P.		2005

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.8 Fourrés			
41.13 Hêtraies neutrophiles			

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

34.322B (d) = Sieglingio decumbentis - Brachypodietum pinnati

34.322B (d) = Chloro perfoliatae - Brometum erecti

34.322B (d) = Onobrychido vicifoliae - Brometum erecti

38.22 (d) = Galio veri - Trifolietum repentis



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53221	Pyrgus malvae (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	53487	Erebia medusa (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	53663	Coenonympha glycerion (Borkhausen, 1788)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	53865	Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	54075	Glaucopsyche alexis (Poda, 1761)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	54126	Plebejus idas (Linnaeus, 1761)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	54170	Plebejus argyrognomon (Bergsträsser, 1779)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	199775	Maculinea alcon (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : M. Gilles				2005
Angiospermes	100614	Gymnadenia odoratissima (L.) Rich., 1817		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	124701	Spiranthes spiralis (L.) Chevall., 1827		Reproducteur	Informateur : Guinchard M. et P.				2005
	138428	Neotinea ustulata var. aestivalis (Kümpel) Tali, M.F.Fay & R.M.Bateman, 2006			Informateur : Ferrez Y.				2008



7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Angiospermes	88578	Carex hostiana DC., 1813			Informateur : Ferrez Y.				2008
	88691	Carex montana L., 1753			Informateur : Ferrez Y.				2008
	89880	Centranthus angustifolius (Mill.) DC., 1805			Informateur : Ferrez Y.				2008
	94257	Dactylorhiza fuchsii (Druce) Soó, 1962		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2008
	96465	Epipactis palustris (L.) Crantz, 1769			Informateur : Ferrez Y.				2008
	100607	Gymnadenia conopsea (L.) R.Br., 1813			Informateur : Ferrez Y.				2008
	106370	Neottia ovata (L.) Bluff & Fingerh., 1837			Informateur : Ferrez Y.				2008
	106685	Lotus maritimus L., 1753			Informateur : Ferrez Y.				2008
	110410	Ophrys insectifera L., 1753			Informateur : Ferrez Y.				2008
	112426	Parnassia palustris L., 1753			Informateur : Ferrez Y.				2008
	114011	Platanthera bifolia (L.) Rich., 1817			Informateur : Ferrez Y.				2008



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Insectes	53865	Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Moncorgé S et al. (2007) "Plan d'action en faveur de l'Azuré de la croisetie en Franche-Comté. ENC, OPIE, CBFC, RN Remoray, PNR Haut-Jura, CC Frasne-Drugeon, ADAPEMONT, CPIE Haut-Doubs, DIREN, CR Franche-Comté, CG Doubs et Haute-Saône, Fondation nature et découvertes. 22p. + annexes".
- Mora F. (2002) "Approche des peuplements de rhopalocères de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne (Jura). Observatoire régional des invertébrés, OPIE et DIREN Franche-Comté. 42p + fiches annexes".
- Gaden J.-L.(2005) "Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE. "
- Guinchard M. et P.() "".
- Gaden J.-L.() "".
- Guinchard M. et P.(2005) "Inventaire et cartographie des prairies mésophiles de fauche d'intérêt communautaire - Petite Montagne du Jura. ADAPEMONT, UE, DIREN Franche-Comté. T1 rapport de synthèse 59p. T2 Cartes et notice".
- Ferrez Y. et Hennequin Ch.(2008) "Contribution à la mise à jour des ZNIEFF en Franche-Comté (départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort). Conservatoire Botanique National de Franche-Comté/ Diren de Franche-Comté. 62p".
- Duflo-Minet C.() "".
- M. Gilles(0) "".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430015580>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

PELOUSES DE LA CREUSE ET AU PESON (Identifiant national : 430015580)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890030)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, 2016.- 430015580, PELOUSES DE LA CREUSE ET AU PESON. - INPN, SPN-MNHN Paris, 12P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430015580.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 851653°-2170296°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	12
9. SOURCES	12



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Sarroigna (INSEE : 39504)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 507
Maximum (m) : 541

1.3 Superficie

8,92 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, ce qui se traduit par une alternance de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud.

Au lieu-dit la Grande Croix, les pelouses de la Creuse et au Peson se différencient selon la nature du sous-sol ; à cet endroit, le soubassement calcaire du Jurassique (Rauracien) émerge localement des dépôts morainiques glaciaires plus ou moins imperméables. Il en résulte une juxtaposition de plusieurs associations : pelouse calcicole mésoxérophile à phalangère ramifiée (sur sol squelettique) ou mésophile à brome et sainfoin (sur terrain plus profond), ainsi qu'une pelouse marnicole à blackstonie perfoliée et même une prairie humide oligotrophe à molinie dans les secteurs les plus humides. De façon générale, les pelouses sont des formations herbacées basses s'installant à la faveur de facteurs particuliers : sol superficiel à squelettique, relative pauvreté en éléments nutritifs, ensoleillement important. En outre, les groupements sur marne sont soumis à des contraintes supplémentaires (fort contraste hydrique, faible stabilité des sols constamment rajeunis par l'érosion, humus peu épais). Ce type de pelouse original est caractéristique du Jura où il est bien représenté, surtout en Petite Montagne. Le cortège floristique comprend à la fois des plantes thermophiles remarquables (dont de nombreux éléments d'affinité méditerranéenne) et d'autres caractéristiques des prairies hygrophiles. La présence de trois plantes protégées, dont l'aster amelle (protection au plan national), caractéristique des ourlets thermophiles externes, accentue la richesse de cet ensemble. En Franche-Comté, le principal pôle de répartition de cette astéracée se situe en Petite Montagne et dans le Revermont. L'évolution naturelle des pelouses tend vers une recolonisation par les ligneux, ce qui se traduit par la présence d'une fruticée à genévriers.

A ces habitats structurés de façon hétérogène est associée une faune typique. Avec 15 espèces relevées, le cortège de papillons diurnes est assez riche. Des pontes d'azuré de la croixette ont été observées sur gentiane jaune (ce qui constitue une particularité en Petite Montagne) mais leur faible densité semble indiquer une population réduite. D'ailleurs cette espèce n'a pas été revue récemment. D'autres papillons remarquables sont également recensés : le damier de la succise (protégé et d'intérêt européen, strictement lié à la présence de la succise des prés, plante-hôte de ses chenilles), l'azuré du genêt, le fadet de la mélisse et la thécla du prunellier.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence d'espèces protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 20/01/82, 22/06/92 et 23/04/07).

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION



D'une manière générale, les pelouses sont des milieux semi-naturels relictuels et en régression. Si ces habitats présentent encore globalement un bon état de conservation en Petite Montagne, les secteurs les moins accessibles ou difficiles à exploiter risquent d'être abandonnés progressivement par l'agriculture, ce qui conduirait à leur enrichissement.

Les principaux objectifs de conservation concernent :

- le maintien des zones de pelouses ouvertes ;
- la préservation de la diversité structurale de l'éco-complexe. Il convient notamment d'adapter la pression de pâturage afin de ne pas engendrer de déséquilibres fonctionnels. Toutefois une grande prudence s'impose avant toute intervention sur les faciès à gentiane jaune en raison de la présence de l'azuré de la croisette ; les refus pourraient ainsi être traités manuellement.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Coteau, cuesta

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Elevage

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

Secteur inclu dans le site NATURA 2000 n° 55

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Insectes
Floristique
Phanérogames

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales
Zone particulière liée à la
reproduction

Complémentaires

Paysager

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire



3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	potentiel
Fermeture du milieu	potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Oiseaux - Amphibiens - Poissons - Autres Invertébrés - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens - Habitats	- Reptiles	- Insectes	- Phanérogames

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			
37.31 Prairies à Molinie et communautés associées			

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.8 Fourrés			



6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
38 Prairies mésophiles			
38.1 Pâtures mésophiles			
43 Forêts mixtes			

6.4 Commentaire sur les habitats

34322B = Onobrychido vicifloriae - Brometum erecti, Antherico ramosi - Brometum erecti, Chloro perfoliatae - Brometum erecti (d)



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53663	Coenonympha glycerion (Borkhausen, 1788)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	53865	Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)		Reproducteur					2007
	54126	Plebejus idas (Linnaeus, 1761)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	199775	Maculineaalcon (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	219757	Satyrium spini (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
Angiospermes	84626	Aster amellus L., 1753		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				2010
	110335	Ophrys apifera Huds., 1762		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				1992
	110345	Ophrys aranifera Huds., 1778		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				1992
	124701	Spiranthes spiralis (L.) Chevall., 1827			Informateur : Augé V.				1999
	141583	Teucrium scorodonia L., 1753			Informateur : Ferrez Y.				1992

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53337	Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	53623	Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)							
	53668	Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)							
	53688	Aphantopus hyperantus (Linnaeus, 1758)							
	53691	Pyronia tithonus (Linnaeus, 1771)							
	53700	Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)							
	53837	Melitaea parthenoides Keferstein, 1851							
	53942	Boloria dia (Linnaeus, 1767)							
	54105	Plebejus argus (Linnaeus, 1758)							
	54279	Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)							
	54339	Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)							
	219742	Thymelicus sylvestris (Poda, 1761)							
	219826	Colias alfacariensis Ribbe, 1905							
	247054	Zygaena viciae (Denis & Schiffermüller, 1775)							
	247057	Zygaena transalpina (Esper, 1780)							
	247058	Zygaena filipendulae (Linnaeus, 1758)							
Reptiles	77686	Lacerta bilineata Daudin, 1802							
Angiospermes	82288	Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817							
	83653	Arenaria serpyllifolia L., 1753							
	85774	Berberis vulgaris L., 1753							
	86087	Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762			Informateur : Ferrez Y.				1992
	86289	Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812							
	86490	Briza media L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	86601	Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869							
	87720	Campanula rotundifolia L., 1753							
	88415	Carex caryophyllea Latourr., 1785							
	88538	Carex flacca subsp. flacca							
	88578	Carex hostiana DC., 1813			Informateur : Ferrez Y.				1992
	88691	Carex montana L., 1753							
	88752	Carex panicea L., 1753							
	88916	Carex tomentosa L., 1767							
	89147	Carlina acaulis L., 1753							
	90905	Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762							
	91422	Cirsium tuberosum (L.) All., 1785							
	92097	Dactylorhiza viridis (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997							
	92501	Cornus sanguinea L., 1753							
	94402	Danthonia decumbens (L.) DC., 1805							
	94716	Dianthus carthusianorum L., 1753							
	97490	Euphorbia cyparissias L., 1753							
	99582	Galium verum L., 1753							
	99798	Genista pilosa L., 1753							
	99828	Genista tinctoria L., 1753							
	99846	Genista sagittalis L., 1753							
	99903	Gentiana lutea L., 1753							
	100356	Globularia vulgaris L., 1753							
	100607	Gymnadenia conopsea (L.) R.Br., 1813							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	100964	Helianthemum grandiflorum (Scop.) DC., 1805							
	102352	Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862							
	102842	Hippocrepis comosa L., 1753							
	102900	Holcus lanatus L., 1753							
	103316	Hypericum perforatum L., 1753							
	103648	Inula salicina L., 1753							
	104615	Rostraria cristata (L.) Tzvelev, 1971							
	105502	Leontodon hispidus L., 1753							
	105966	Ligustrum vulgare L., 1753							
	106346	Linum tenuifolium L., 1753							
	106370	Neottia ovata (L.) Bluff & Fingerh., 1837							
	106653	Lotus corniculatus L., 1753							
	110435	Ophrys insectifera L., 1753							
	110920	Orchis militaris L., 1753							
	111556	Orobanche gracilis Sm., 1798							
	112844	Cervaria rivini Gaertn., 1788							
	113596	Pimpinella saxifraga L., 1753							
	113906	Plantago media L., 1753							
	114011	Platanthera bifolia (L.) Rich., 1817							
	114524	Polygala amara L.							
	115680	Potentilla erecta (L.) Räusch., 1797							
	115695	Potentilla tabernaemontani Asch., 1891							
	115900	Primula veris L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	115998	Prunella laciniata (L.) L., 1763							
	116142	Prunus spinosa L., 1753							
	116742	Quercus robur L., 1753							
	116952	Ranunculus bulbosus L., 1753							
	117530	Rhamnus cathartica L., 1753							
	117616	Rhinanthus minor L., 1756							
	120685	Salvia pratensis L., 1753							
	120753	Poterium sanguisorba L., 1753							
	122106	Sedum album L., 1753							
	122207	Sedum sexangulare L., 1753							
	122636	Jacobaea vulgaris Gaertn., 1791							
	124797	Betonica officinalis L., 1753							
	124805	Stachys recta L., 1767							
	125946	Lotus maritimus L., 1753							
	125981	Teucrium chamaedrys L., 1753							
	126309	Thesium pyrenaicum subsp. pyrenaicum							
	126573	Thymus serpyllum L., 1753							
	127395	Trifolium montanum L., 1753							
	127412	Trifolium ochroleucon Huds., 1762							
	127439	Trifolium pratense L., 1753							
	127463	Trifolium rubens L., 1753							
	129083	Viburnum lantana L., 1753							
	159979	Carex x fulva Gooden., 1794							
Gymnospermes	104397	Juniperus communis L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	113703	Pinus sylvestris L., 1753							



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Insectes	53865	Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	84626	Aster amellus L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	89147	Carlina acaulis L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	94716	Dianthus carthusianorum L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	99903	Gentiana lutea L., 1753	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Moncorgé S et al. (2007) "Plan d'action en faveur de l'Azuré de la croisettes en Franche-Comté. ENC, OPIE, CBFC, RN Remoray, PNR Haut-Jura, CC Frasne-Drugeon, ADAPEMONT, CPIE Haut-Doubs, DIREN, CR Franche-Comté, CG Doubs et Haute-Saône, Fondation nature et découvertes. 22p. + annexes".
- Mora F. (2002) "Approche des peuplements de rhopalocères de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne (Jura). Observatoire régional des invertébrés, OPIE et DIREN Franche-Comté. 42p + fiches annexes".
- Gaden J.-L. (2005) "Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE. "
- Duflo-Minet C.() "".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020252>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

RUISSEAUX DE VILLETTE (Identifiant national : 430020252)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890051)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL
Franche-Comté, 2013.- 430020252, RUISSEAUX DE VILLETTE. - INPN,
SPN-MNHN Paris, 7P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020252.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 851223°-2166138°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Cernon (INSEE : 39086)
- Fétigny (INSEE : 39224)
- Sarroigna (INSEE : 39504)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 412
Maximum (m) : 673

1.3 Superficie

62 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)
Id nat. : [430020253](#) - BIEF D'ENFER (Type 1) (Id reg. : 04890052)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, ce qui se traduit par une alternance de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud.

La zone des ruisseaux de Villette inclut différentes afférences de tête de bassin dont la confluence constitue le Valzin (ruisseaux de la Combe du Moulin, de la Combe Berney, de la Louvière et de Fétigny). Ces cours d'eau font partie de ces écosystèmes qui se sont considérablement raréfiés de sorte qu'il n'en reste qu'une bonne centaine aujourd'hui en Franche-Comté. Dans les parties supérieures, ils suivent un parcours forestier au sein de la hêtraie neutrophile à aspérule qui couvre les hauteurs. Ils présentent localement un cours torrentiel. Puis la vallée devient plus ouverte et les ruisseaux, bordés d'une ripisylve discontinue de type aulnaie-frênaie, s'écoulent au sein de pâtures mésophiles.

La Franche-Comté montre une grande richesse en cours d'eau, aussi divers qu'elle offre de situations physiques. Selon la nature géologique du sous-sol, la topographie, la climatologie et la couverture végétale, on peut ainsi établir une typologie des cours d'eau et définir une zonation amont-aval à laquelle correspondent des peuplements distincts. En tête de bassin, les ruisseaux comme ceux de Villette se caractérisent par une pente forte (au moins 6 %), des fonds grossiers et des eaux dont la qualité devrait être optimale, c'est-à-dire fraîches et oxygénées, pauvres en éléments nutritifs et non polluées. Dans ce cas, ces cours d'eau abritent tout un cortège d'espèces indicatrices qui y trouvent des zones de frayères comme la lamproie de Planer, le chabot, la truite fario ou encore la salamandre tachetée et le sonneur à ventre jaune. Ils sont riches d'une faune invertébrée variée et très sensible aux pollutions diverses : écrevisses à pattes blanches, certains genres ou familles de perles (Perlidae, Perlodidae, Chloroperlidae), d'éphémères (Epeorus, Habrophlebia) et de trichoptères (Odontoceridae, Brachycentridae). L'écrevisse à pattes blanches, la truite fario et le chabot ont été identifiés dans ces cours d'eau.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura » et fait l'objet d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope en vue de la protection réglementaire des habitats de l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée. En outre, la présence de plusieurs espèces citées dans les arrêtés ministériels des 8/12/88, 21/07/83 et 19/11/07 assure la protection de cette zone puisque tout acte de destruction à l'encontre de ces espèces et de leur milieu de vie est interdit.

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION



D'une manière générale, ces ruisseaux sont trop souvent l'objet de pollutions chimiques ou organiques diffuses, de travaux anarchiques tantôt dans le lit mineur ou en bordure immédiate, de braconnage et d'alevinages intempestifs (notamment en espèces non indigènes) ou encore d'agressions diverses sur le bassin versant.

Le bon état de conservation des ruisseaux de Villette est lié à la nature de leur bassin versant. Toutefois, le caractère karstique du sous-sol confère à ce dernier une grande vulnérabilité en raison de l'infiltration rapide des eaux au travers de failles, dolines ou fissures et de l'absence de filtration par les sols et le sous-sol. La préservation durable de ces ruisseaux passe donc par une maîtrise des rejets sur ce bassin : le hameau de la Villette, ainsi que le village de Fétigny, plus en aval, sont des sources probables d'effluents domestiques, constituant ainsi une menace potentielle de pollution.

La protection réglementaire et la mise en œuvre des actions prévues dans le document d'objectifs Natura 2000 visent à enrayer ces altérations et à garantir la préservation durable de ces ruisseaux.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Vallon
- Talweg

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Habitat dispersé

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine privé communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels



Ecologique
 Faunistique
 Invertébrés (sauf insectes)
 Poissons
 Amphibiens
 Floristique

Fonction d'habitat pour les
 populations animales ou végétales
 Zone particulière liée à la
 reproduction

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Habitat humain, zones urbanisées	potentiel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Insectes - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Phanérogames - Habitats	- Amphibiens - Poissons - Autres Invertébrés	

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			



CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
34.322B Mesobromion du Jura français	Informateur : Gaden J.-L.		2005
38.22 Prairies de fauche des plaines médio-européennes	Informateur : Guinchard M. et P.		2005
44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens			

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
24.12 Zone à Truites			
38.1 Pâtures mésophiles			
41.13 Hêtraies neutrophiles			
44.1 Formations riveraines de Saules			

6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
86.2 Villages			

6.4 Commentaire sur les habitats

34.322B (d) = Onobrychido viciifoliae - Brometum erect
 34.322B (d) = Sieglingio decumbentis - Brachypodietum pinna
 38.22 (d) = Galio veri - Trifolietum repentis



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	212	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : ADAPÉMONT				2007
Crustacés	18437	Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)		Reproducteur	Informateur : Déforêt T.				2001
Poissons	67778	Salmo trutta fario Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura				2001
	69182	Cottus gobio Linnaeus, 1758			Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura				2003

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	92	Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)							
Angiospermes	86087	Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762			Informateur : Ferrez Y.				1992 - 2008



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	92	Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	212	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Crustacés	18437	Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain (lien)
Poissons	67778	Salmo trutta fario Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	69182	Cottus gobio Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Fédération du Jura pour la pêche et la protection des milieux aquatiques / CSP (2003) "Etat de santé de la Valouse et Valouson. Diagnose piscicole. Agence de l'eau rhône méditerranée corse, ADAPEMONT, 47 p. + annexes".
- Déforêt T.() "".
- Fédération départementale pêche 39 et ONEMA (2008) "Projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée dans le département du Jura. DIREN F-C et Agence Eau RMC, 72 p."
- Guinchard M. et P.() "".
- CSP et Fédé de pêche du Jura() "".
- Gaden J.-L.() "".
- Guinchard M. et P.(2005) "Inventaire et cartographie des prairies mésophiles de fauche d'intérêt communautaire - Petite Montagne du Jura. ADAPEMONT, UE, DIREN Franche-Comté. T1 rapport de synthèse 59p. T2 Cartes et notice".
- Duflo-Minet C.() "".
- Durand G., Morillas M. et al. (2001) "Situation actuelle de l'écrevisse à pieds blancs (Austropotamobius pallipes) dans le Jura. Inventaire départemental des populations - Année 2001. Fédération du Jura APPMA, CSP brigade 39, Agence Eau RMC, DIREN F-C, 23p. + annexes".
- ADAPEMONT(0) "".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020388>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

SUR CHAMP GANE (Identifiant national : 430020388)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890067)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, 2013.- 430020388, SUR CHAMP GANE. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020388.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 850774°-2168092°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Sarroigna (INSEE : 39504)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 526
Maximum (m) : 540

1.3 Superficie

2,54 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, ce qui se traduit par une alternance de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud.

A l'ouest du village de Sarroigna, la petite zone Sur Champ Gane s'étend sur une légère pente orientée au sud dans un contexte de prés et de bois. Cette pelouse sèche se trouve en contact avec une formation forestière claire. Divers facteurs sont favorables à l'installation de groupements de pelouses sur ce coteau : sols superficiels à squelettiques, relative pauvreté en éléments nutritifs, réserves en eau limitées, fort ensoleillement. L'association à danthonie retombante et brachypode penné représentée ici témoigne de processus de décalcification du substrat calcaire et marno-calcaire du Rauracien et de l'Argovien (Jurassique supérieur). Des dalles calcaires affleurantes sont colonisées par une végétation pionnière très spécialisée à orpins. Cette zone reste encore bien ouverte, mais l'évolution de ces milieux tend vers une densification de la strate herbacée et une recolonisation par les ligneux, ce qui se traduit par la présence de taches de fougère aigle, de prunelliers en nappes et de bosquets.

Les conditions contraignantes entraînent la sélection d'une flore caractéristique, riche en éléments d'affinité méditerranéenne. Toutefois aucune plante patrimoniale n'a été recensée.

Ces habitats structurés de façon hétérogène sont favorables à l'accueil d'une faune typique. Divers oiseaux et reptiles y trouvent des zones refuges. Ce site se démarque notamment par son intérêt entomologique : au sein d'un cortège de papillons de jour assez diversifié (11 espèces recensées), la présence de la bacchante a été mise en évidence au cours de prospections organisées en 2001. Ce papillon est particulièrement lié aux zones ensoleillées riches en graminées sous un couvert lâche de ligneux (prés-bois, haies, lisières...) et est essentiellement établi dans le secteur jurassien en Franche-Comté. Du fait de sa raréfaction, il est protégé en France et sa priorité de conservation est très élevée.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence d'un insecte protégé confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêté ministériel du 23/04/07).

OBJECTIFS DE PRESERVATION

D'une manière générale, les pelouses sont des milieux semi-naturels relictuels et en régression. Globalement, ces habitats présentent encore un bon état de conservation en Petite Montagne, mais l'abandon lié à la déprise agricole conduit à leur enrichissement progressif. Le pâturage équin extensif anciennement pratiqué sur cette zone semble être abandonné, ce qui risque de se traduire par une extension plus rapide des ligneux, inéluctable en l'absence d'entretien. Il convient de trouver un équilibre entre les exigences écologiques de la bacchante, laquelle nécessite des zones de lisière dégagées et riches en herbacées hautes, et le maintien des groupements ouverts de pelouse sèche, qui risquent de se réduire. La progression de l'enrichissement est donc à surveiller avec attention sur ce site.



Outre l'intérêt propre qu'elle présente, cette pelouse fait partie intégrante d'un réseau écologique favorable à des échanges entre populations d'espèces calcicoles et thermophiles (notamment pour les papillons) ; à ce titre, il est primordial de maintenir des connexions entre milieux similaires.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Coteau, cuesta
- Plateau

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Elevage

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Insectes

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales
Zone particulière liée à la
reproduction

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)



Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Pâturage	Réel
Abandons de systèmes cultureux et pastoraux, apparition de friches	Réel
Fermeture du milieu	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Autres Invertébrés - Phanérogames - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens		- Insectes - Habitats	

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
34.11 Pelouses médio-européennes sur débris rocheux	Informateur : Fernex T.		2010
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			
34.322 Pelouses semi-sèches médio-européennes à Bromus erectus	Informateur : Fernex T.		2010
34.322B Mesobromion du Jura français	Informateur : Fernex T.		2005 - 2010
34.42 Lisières mésophiles	Informateur : Fernex T.		2010



6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.81 Fourrés médio-européens sur sol fertile	Informateur : Fernex T.		2010
31.86 Landes à Fougères	Informateur : Fernex T.		2010
41.13 Hêtraies neutrophiles			

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

34322 B (d) = Sieglingio decumbentis - Brachypodietum pinnati

34.42 = Coronillo variaie - Vicietum tenuifoliae

34.322B = Antherico ramosi - Brometum erecti

34.11 = Alysso alyssoidis - Sedion albi

31.81 = Ligustro vulgaris - Prunetum spinosae

31.86 = Holco mollis - Pteridion aquilini



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53615	Lopinga achine (Scopoli, 1763)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	53663	Coenonympha glycerion (Borkhausen, 1788)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	54170	Plebejus argyrognomon (Bergsträsser, 1779)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001

7.2 Espèces autres

Non renseigné



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Insectes	53615	Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Gaden J.-L. (2005) "Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE. "
- Ferrez Y., Fernez T., Simler N. (2010) "Contribution à la mise à jour de l'inventaire ZNIEFF en Franche-Comté. CBNFC et DIREN F-Comté. 58p."
- Duflo-Minet C. () "".
- Fernez T. () "".
- Mora F. (2002) "Approche des peuplements de rhopalocères de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne (Jura). Observatoire régional des invertébrés, OPIE et DIREN Franche-Comté. 42p + fiches annexes".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020397>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

SUR LE DÉVIAN (Identifiant national : 430020397)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890076)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, 2013.- 430020397,
SUR LE DÉVIAN. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020397.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 848387°-2172359°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 04890000)

1.1 Localisation administrative

- Chavéria (INSEE : 39134)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 535
Maximum (m) : 591

1.3 Superficie

2,1 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 04890000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, ce qui se traduit par une alternance de crêtes et de dépressions orientées globalement nord-sud.

Au-dessus du village de Chavéria, la zone Sur le Dévian correspond à un petit secteur de pelouse sèche enclavé au sein de boisements clairs. Elle s'étend sur un coteau assez pentu bien exposé (orienté à l'ouest). Le substrat géologique à l'affleurement présente des faciès de calcaires durs du Bathonien (Jurassique moyen). Divers facteurs conditionnent l'installation de pelouses dans ce secteur : sol superficiel à squelettique, relative pauvreté en éléments nutritifs, réserves en eau limitées, ensoleillement important. L'association représentée ici est de type mésoxérophile à phalangère ramifiée et brome dressé. En Franche-Comté, ce type de pelouse collinéenne est caractéristique des rebords extérieurs de la chaîne du Jura et de la Petite Montagne. Ici, la végétation herbacée est assez haute et dense et le taux d'embroussaillage est conséquent, ce qui témoigne d'un stade d'évolution avancé. En effet, la dynamique de recolonisation par les ligneux se traduit par la présence de divers faciès d'enrichissement : ourlets forestiers thermophiles, fourrés arbustifs dominés par le genévrier et divers stades de recolonisation de la forêt.

A ces habitats structurés de façon hétérogène est associée une faune typique. Si le cortège de papillons de jour reste peu diversifié, en raison de la faible superficie du site et de son état d'enrichissement, il comprend toutefois une espèce protégée en France et dont la conservation est hautement prioritaire : la bacchante, particulièrement liée aux zones ensoleillées riches en graminées sous un couvert lâche de ligneux (prés-bois, haies, lisières...). Ce papillon est essentiellement établi dans le secteur jurassien en Franche-Comté.

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence d'un insecte protégé confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêté ministériel du 23/04/07).

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION

D'une manière générale, les pelouses sont des milieux semi-naturels relictuels et en régression. Globalement, ces habitats présentent encore un bon état de conservation en Petite Montagne, toutefois, les secteurs les moins accessibles ou difficiles à exploiter sont abandonnés progressivement par l'agriculture, ce qui conduit à leur enrichissement. C'est le cas de la zone Sur le Dévian, qui ne semble actuellement soumise à aucun mode d'exploitation particulier. Une restauration de la pelouse apparaît donc nécessaire, afin d'accroître la diversité de structure des habitats et son intérêt écologique : maintien des plages de pelouses encore ouvertes et débroussaillage sélectif et raisonné des secteurs les plus enrichis. Ce résultat peut être obtenu par dégagement des formations arbustives, suivi d'un entretien grâce à des interventions mécaniques régulières ou un pâturage extensif, même occasionnel. Compte tenu des exigences écologiques précises de la bacchante, il convient de respecter des



lisières à structuration hétérogène, de conserver des bosquets clairs et des faciès d'enfrichement riches en herbacées hautes. Une proportion de buissons de l'ordre de 25 à 50 % serait la plus favorable. Outre l'intérêt propre qu'elle présente, cette pelouse fait partie intégrante d'un réseau favorable à des échanges entre populations d'espèces calcicoles et thermophiles à l'échelle de la Petite Montagne et joue à ce titre un rôle de corridor écologique (notamment pour les papillons).

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Coteau, cuesta

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pas d'activité marquante

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Aucune protection
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Insectes

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales
Zone particulière liée à la
reproduction

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats



Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Abandons de systèmes cultureux et pastoraux, apparition de friches	
Fermeture du milieu	

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Autres Invertébrés - Phanérogames - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens		- Insectes - Habitats	

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.82 Fruticées à Buis			
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			
34.322 Pelouses semi-sèches médio-européennes à Bromus erectus	Informateur : Fernex T.		2010
34.4 Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles			
34.41 Lisières xéro-thermophiles	Informateur : Gaden J.-L.		2005
34.42 Lisières mésophiles	Informateur : Fernex T.		2010



6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.81 Fourrés médio-européens sur sol fertile	Informateur : Fernex T.		2010
41.1 Hêtraies			

6.3 Habitats périphériques

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
41.131 Hêtraies à Mélisque	Informateur : Fernex T.		2010

6.4 Commentaire sur les habitats

3432 = 34322B = Antherico ramosi - Brometum erecti
 3441 = Geranion sanguinei
 34.322 = Sieglingio decumbentis - Brachypodietum pinnati
 34.42 = Coronilo variaie - Brachypodietum pinnati
 31.81 = Ligustro vulgaris - Prunetum spinosae
 41.131 Galio odorati - Fagetum sylvaticae



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	53615	Lopinga achine (Scopoli, 1763)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001

7.2 Espèces autres

Non renseigné



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Insectes	53615	Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Mora F. (2002) "Approche des peuplements de rhopalocères de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne (Jura). Observatoire régional des invertébrés, OPIE et DIREN Franche-Comté. 42p + fiches annexes".
- Gaden J.-L. (2005) "Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE. "
- Gaden J.-L. () "".
- Ferrez Y., Fernez T., Simler N. (2010) "Contribution à la mise à jour de l'inventaire ZNIEFF en Franche-Comté. CBNFC et DIREN F-Comté. 58p."
- Duflo-Minet C. () "".
- Fernez T. () "".



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 25/11/2016
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430010979>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Identifiant national : 430010979)

(ZNIEFF continentale de type 2)

(Identifiant régional : 04890000)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté,
2013.- 430010979, PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE.

- INPN, SPN-MNHN Paris, 73P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430010979.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 846609°-2161223°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	10
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	10
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	10
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	11
6. HABITATS	11
7. ESPECES	14
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	73
9. SOURCES	73



1. DESCRIPTION

ZNIEFF de Type 1 inclue(s)

- Id nat. : [430015575](#) - MOLARD DE LA JUSTICE ET CRÊT D'AVAIL (Id reg. : 04890025)
- Id nat. : [430015577](#) - A LA PRAIRIE ET LA GRANGE DES CORNES (Id reg. : 04890027)
- Id nat. : [430015578](#) - PRÉ PLAN ET SOUS RAMETAÎN (Id reg. : 04890028)
- Id nat. : [430020403](#) - PIERRE À MONT (Id reg. : 04890082)
- Id nat. : [430020384](#) - COTEAU DE L'AIN AU SAUT MORTIER (Id reg. : 04890063)
- Id nat. : [430020389](#) - AU BUISSON ET PRÉ DU CHÊNE (Id reg. : 04890068)
- Id nat. : [430020398](#) - BIEF DE LA ROUGETTE (Id reg. : 04890077)
- Id nat. : [430020382](#) - AU LAGREFUT (Id reg. : 04890058)
- Id nat. : [430020178](#) - CÔTE DE TREQUIN (Id reg. : 04890040)
- Id nat. : [430020390](#) - EN GRÈS DE CURTIL ET LES CHAPOIS (Id reg. : 04890069)
- Id nat. : [430014082](#) - COTEAU SUR LA MEURE (Id reg. : 04890019)
- Id nat. : [430020405](#) - LE SURAN (Id reg. : 04890085)
- Id nat. : [430020254](#) - RUISSEAUX DU DARD ET DU PRÉLIEUX (Id reg. : 04890053)
- Id nat. : [430007773](#) - FALAISE AU BARRAGE DE VOUGLANS (Id reg. : 04890012)
- Id nat. : [430020175](#) - PELOUSE DES ECHAILLIS (Id reg. : 04890014)
- Id nat. : [430020317](#) - GOUFFRE EN CHARNAYA (Id reg. : 04890055)
- Id nat. : [430009487](#) - CIRQUE DE VOGNA NEGLIA (Id reg. : 04890007)
- Id nat. : [430020179](#) - PÂTURE DE CHEVRONNET ET AFFLUENT DU CHANOIS (Id reg. : 04890041)
- Id nat. : [430020183](#) - AUX ESSARTS ET COMBE DU SIRIER (Id reg. : 04890045)
- Id nat. : [430020252](#) - RUISSEAUX DE VILLETTE (Id reg. : 04890051)
- Id nat. : [430020349](#) - AUX EPITIÈRES ET LA FAGE VERDE (Id reg. : 04890059)
- Id nat. : [430020388](#) - SUR CHAMP GANE (Id reg. : 04890067)
- Id nat. : [430020392](#) - LES PLANS ET LES MOLARDS DES FRESNES (Id reg. : 04890071)
- Id nat. : [430020394](#) - AU CURTILLET (Id reg. : 04890073)
- Id nat. : [430007774](#) - LAC DE VIREMONT, MOLARD DE BRON (Id reg. : 04890013)
- Id nat. : [430020399](#) - RUISSEAU DE LA COLOMBE (Id reg. : 04890078)
- Id nat. : [430020383](#) - LE FINAGE (Id reg. : 04890062)
- Id nat. : [430020385](#) - LES MOLARDS ET LES LÉZINES (Id reg. : 04890064)
- Id nat. : [430015572](#) - LA PRAIRIE DE PRAILLE (Id reg. : 04890022)
- Id nat. : [430015573](#) - LA BOURBE (Id reg. : 04890016)
- Id nat. : [430013652](#) - GROTTÉ DE LA BALME D'ÉPY (Id reg. : 04890017)
- Id nat. : [430020190](#) - COMBLES DU CHATEAU DE VALFIN (Id reg. : 04890048)
- Id nat. : [430020406](#) - AUX COMBEY ET ROUVEILLAT (Id reg. : 04890084)
- Id nat. : [430020485](#) - LA CHARTREUSE DE VAUCLUSE (Id reg. : 04890086)
- Id nat. : [430020486](#) - SOUS LA CHAROUE (Id reg. : 04890087)
- Id nat. : [430020251](#) - LE NOELTANT (Id reg. : 04890050)
- Id nat. : [430020253](#) - BIEF D'ENFER (Id reg. : 04890052)
- Id nat. : [430020255](#) - RUISSEAUX DE LA DOYE ET DE LA CHAPELLE (Id reg. : 04890054)
- Id nat. : [430020014](#) - GORGES DE LA VALOUSE (Id reg. : 04890037)
- Id nat. : [430020318](#) - GOUFFRE DU PETIT MONTAGNA (Id reg. : 04890056)
- Id nat. : [430020341](#) - CÔTE D'EN SENETENT (Id reg. : 04890060)
- Id nat. : [430020386](#) - HAUTE VALOUSE (Id reg. : 04890066)
- Id nat. : [430020013](#) - LES PRES PERRIN ET MONTECENNE (Id reg. : 04890031)
- Id nat. : [430020377](#) - EN COMBE RONDE (Id reg. : 04890061)
- Id nat. : [430020378](#) - CRÊT D'EN HAUT (Id reg. : 04890023)
- Id nat. : [430020379](#) - LA ROCHE MOREAU, LES CRETINES ET EN FINGEON (Id reg. : 04890038)
- Id nat. : [430020380](#) - PELOUSES DE LA COMBE D'ONZO (Id reg. : 04890046)
- Id nat. : [430020381](#) - PELOUSE DE MONTADROIT (Id reg. : 04890057)
- Id nat. : [430020387](#) - CONFLUENCE DE LA VALOUSE ET DU VALOUSON (Id reg. : 04890065)
- Id nat. : [430020391](#) - AUX AVANCHERS (Id reg. : 04890070)
- Id nat. : [430020393](#) - PELOUSE DE SAINT-MAURICE (Id reg. : 04890072)
- Id nat. : [430020395](#) - LA CAGE (Id reg. : 04890074)
- Id nat. : [430020396](#) - A L'ÉPINE (Id reg. : 04890075)
- Id nat. : [430020397](#) - SUR LE DÉVIAN (Id reg. : 04890076)
- Id nat. : [430020400](#) - AUX LÈVRES ET SUR LE MOULIN (Id reg. : 04890079)
- Id nat. : [430020401](#) - EN RATAND ET VALLÉE DU VALZIN (Id reg. : 04890080)
- Id nat. : [430020404](#) - MARE SOUS ONZO (Id reg. : 04890083)



- Id nat. : [430020177](#) - PELOUSE DE LA VIE D'ORGELET (Id reg. : 04890039)
- Id nat. : [430020180](#) - PELOUSE EN RONDE (Id reg. : 04890042)
- Id nat. : [430020181](#) - PELOUSE DE LA CHANAY (Id reg. : 04890043)
- Id nat. : [430020182](#) - EN MALE CHEUSE ET SUR LA RIPPE (Id reg. : 04890044)
- Id nat. : [430015571](#) - LES COMBES (Id reg. : 04890021)
- Id nat. : [430010980](#) - LES VIGNES DU ROCHET (Id reg. : 04890001)
- Id nat. : [430007768](#) - FALAISE DU FAYS ET GROTTES DE GIGNY (Id reg. : 04890010)
- Id nat. : [430007769](#) - LAC D'ONNOZ (Id reg. : 04890011)
- Id nat. : [430007771](#) - LA COTE D'ARMAND ET LA ROCHE DE NARMONT (Id reg. : 04890005)
- Id nat. : [430015570](#) - REVERS DE LA CHA (Id reg. : 04890020)
- Id nat. : [430015574](#) - AUX TIERS ET PRE GATERON (Id reg. : 04890024)
- Id nat. : [430015582](#) - LES QUARTS ET TRÈS LES ROCHERS (Id reg. : 04890032)
- Id nat. : [430002203](#) - PELOUSES DE DRAMELAY ET SOUSSONNE (Id reg. : 04890003)
- Id nat. : [430002209](#) - FRICHES ET PELOUSES DE BELLECIN (Id reg. : 04890015)
- Id nat. : [430007772](#) - LA PATURE DU CHENE (Id reg. : 04890006)
- Id nat. : [430015580](#) - PELOUSES DE LA CREUSE ET AU PESON (Id reg. : 04890030)
- Id nat. : [430020197](#) - COMBLES DE L'EGLISE D'ANDELOT (Id reg. : 04890049)
- Id nat. : [430020402](#) - MARES DES MOULETTES (Id reg. : 04890081)



1.1 Localisation administrative

- Corveissiat (INSEE : 01125)
- Dortan (INSEE : 01148)
- Germagnat (INSEE : 01172)
- Pouillat (INSEE : 01309)
- Andelot-Morval (INSEE : 39010)
- Arinthod (INSEE : 39016)
- Aromas (INSEE : 39018)
- Arthenas (INSEE : 39021)
- Balme-d'Épy (INSEE : 39036)
- Beffia (INSEE : 39045)
- Boissière (INSEE : 39062)
- Bourcia (INSEE : 39069)
- Broissia (INSEE : 39080)
- Cernon (INSEE : 39086)
- Cézia (INSEE : 39089)
- Chambéria (INSEE : 39092)
- Chancia (INSEE : 39102)
- Charnod (INSEE : 39111)
- Chatonnay (INSEE : 39123)
- Chavéria (INSEE : 39134)
- Chemilla (INSEE : 39137)
- Chisséria (INSEE : 39148)
- Coisia (INSEE : 39158)
- Condes (INSEE : 39163)
- Cornod (INSEE : 39166)
- Coyron (INSEE : 39175)
- Cressia (INSEE : 39180)
- Dessia (INSEE : 39195)
- Dramelay (INSEE : 39204)
- Écrille (INSEE : 39207)
- Val-d'Épy (INSEE : 39209)
- Fétigny (INSEE : 39224)
- Florentia (INSEE : 39226)
- Genod (INSEE : 39247)
- Gigny (INSEE : 39253)
- Graye-et-Charnay (INSEE : 39261)
- Lains (INSEE : 39273)
- Lavans-sur-Valouse (INSEE : 39287)
- Lect (INSEE : 39289)
- Légna (INSEE : 39290)
- Loisia (INSEE : 39295)
- Louvenne (INSEE : 39303)
- Marigna-sur-Valouse (INSEE : 39312)
- Moirans-en-Montagne (INSEE : 39333)
- Monnetay (INSEE : 39343)
- Montagna-le-Templier (INSEE : 39347)
- Montfleur (INSEE : 39353)
- Montrevel (INSEE : 39363)
- Nancuise (INSEE : 39380)
- Onoz (INSEE : 39394)
- Orgelet (INSEE : 39397)
- Pimorin (INSEE : 39420)
- Plaisia (INSEE : 39423)
- Rothonay (INSEE : 39468)
- Saint-Hymetière (INSEE : 39483)
- Saint-Julien (INSEE : 39485)
- Sarrogna (INSEE : 39504)
- Savigna (INSEE : 39506)
- Thoirette (INSEE : 39530)
- Thoissia (INSEE : 39532)
- Tour-du-Meix (INSEE : 39534)
- Valfin-sur-Valouse (INSEE : 39542)
- Vaessia (INSEE : 39544)
- Véria (INSEE : 39551)
- Vescles (INSEE : 39557)
- Villechantria (INSEE : 39564)
- Villeneuve-lès-Charnod (INSEE : 39566)
- Vosbles (INSEE : 39583)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 340

Maximum (m) : 620



1.3 Superficie

44802,59 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [430002203](#) - PELOUSES DE DRAMELAY ET SOUSSONNE (Type 1) (Id reg. : 04890003)
Id nat. : [430002204](#) -
Id nat. : [430002209](#) - FRICHES ET PELOUSES DE BELLECIN (Type 1) (Id reg. : 04890015)
Id nat. : [430002210](#) -
Id nat. : [430002233](#) - ZONES HUMIDES D'ETIVAL AUX CROZETS (Type 1) (Id reg. : 00000053)
Id nat. : [430002234](#) - GRAND LAC ET PETIT LAC D'ETIVAL (Type 1) (Id reg. : 00000054)
Id nat. : [430002235](#) - LAC DE L'ASSENCIERE ET FORET DU GIRON (Type 1) (Id reg. : 00000055)
Id nat. : [430007765](#) -
Id nat. : [430007766](#) -
Id nat. : [430007768](#) - FALAISE DU FAYS ET GROTTES DE GIGNY (Type 1) (Id reg. : 04890010)
Id nat. : [430007769](#) - LAC D'ONNOZ (Type 1) (Id reg. : 04890011)
Id nat. : [430007770](#) -
Id nat. : [430007771](#) - LA COTE D'ARMAND ET LA ROCHE DE NARMONT (Type 1) (Id reg. : 04890005)
Id nat. : [430007772](#) - LA PATURE DU CHENE (Type 1) (Id reg. : 04890006)
Id nat. : [430007773](#) - FALAISE AU BARRAGE DE VOUGLANS (Type 1) (Id reg. : 04890012)
Id nat. : [430007774](#) - LAC DE VIREMONT, MOLARD DE BRON (Type 1) (Id reg. : 04890013)
Id nat. : [430010980](#) - LES VIGNES DU ROCHET (Type 1) (Id reg. : 04890001)
Id nat. : [430013652](#) - GROTTES DE LA BALME D'EPY (Type 1) (Id reg. : 04890017)
Id nat. : [430014082](#) - COTEAU SUR LA MEURE (Type 1) (Id reg. : 04890019)
Id nat. : [430014083](#) -
Id nat. : [430015568](#) - PELOUSES ET FRICHES DE SOUS LES COTES ET EN CONDAMINE (Type 1) (Id reg. : 04840027)
Id nat. : [430015569](#) - PELOUSES DE SOUS FRANCE (Type 1) (Id reg. : 04840028)
Id nat. : [430015570](#) - REVERS DE LA CHA (Type 1) (Id reg. : 04890020)
Id nat. : [430015571](#) - LES COMBES (Type 1) (Id reg. : 04890021)
Id nat. : [430015574](#) - AUX TIERS ET PRE GATERON (Type 1) (Id reg. : 04890024)
Id nat. : [430015575](#) - MOLARD DE LA JUSTICE ET CRÊT D'AVAIL (Type 1) (Id reg. : 04890025)
Id nat. : [430015576](#) -
Id nat. : [430015577](#) - A LA PRAIRIE ET LA GRANGE DES CORNES (Type 1) (Id reg. : 04890027)
Id nat. : [430015578](#) - PRÉ PLAN ET SOUS RAMETAINE (Type 1) (Id reg. : 04890028)
Id nat. : [430015579](#) -
Id nat. : [430015582](#) - LES QUARTS ET TRÈS LES ROCHERS (Type 1) (Id reg. : 04890032)
Id nat. : [430015583](#) -
Id nat. : [430015584](#) -
Id nat. : [430015585](#) -
Id nat. : [430020013](#) - LES PRES PERRIN ET MONTECENNE (Type 1) (Id reg. : 04890031)
Id nat. : [430020014](#) - GORGES DE LA VALOUSE (Type 1) (Id reg. : 04890037)
Id nat. : [430020128](#) - PELOUSE SOUS LE MONT DIEU (Type 1) (Id reg. : 04840029)
Id nat. : [430020175](#) - PELOUSE DES ECHAILLIS (Type 1) (Id reg. : 04890014)
Id nat. : [430020177](#) - PELOUSE DE LA VIE D'ORGELET (Type 1) (Id reg. : 04890039)
Id nat. : [430020178](#) - CÔTE DE TREQUIN (Type 1) (Id reg. : 04890040)
Id nat. : [430020179](#) - PÂTURE DE CHEVRONNET ET AFFLUENT DU CHANOIS (Type 1) (Id reg. : 04890041)
Id nat. : [430020180](#) - PELOUSE EN RONDE (Type 1) (Id reg. : 04890042)
Id nat. : [430020181](#) - PELOUSE DE LA CHANAY (Type 1) (Id reg. : 04890043)
Id nat. : [430020182](#) - EN MALE CHEUSE ET SUR LA RIPPE (Type 1) (Id reg. : 04890044)
Id nat. : [430020183](#) - AUX ESSARTS ET COMBE DU SIRIER (Type 1) (Id reg. : 04890045)
Id nat. : [430020189](#) -
Id nat. : [430020190](#) - COMBLES DU CHATEAU DE VALFIN (Type 1) (Id reg. : 04890048)
Id nat. : [430020251](#) - LE NOELTANT (Type 1) (Id reg. : 04890050)
Id nat. : [430020252](#) - RUISSEAUX DE VILLETTE (Type 1) (Id reg. : 04890051)
Id nat. : [430020253](#) - BIEF D'ENFER (Type 1) (Id reg. : 04890052)
Id nat. : [430020254](#) - RUISSEAUX DU DARD ET DU PRÉLIEUX (Type 1) (Id reg. : 04890053)
Id nat. : [430020255](#) - RUISSEAUX DE LA DOYE ET DE LA CHAPELLE (Type 1) (Id reg. : 04890054)
Id nat. : [430020317](#) - GOUFFRE EN CHARNAYA (Type 1) (Id reg. : 04890055)
Id nat. : [430020318](#) - GOUFFRE DU PETIT MONTAGNA (Type 1) (Id reg. : 04890056)
Id nat. : [430020341](#) - CÔTE D'EN SENETENT (Type 1) (Id reg. : 04890060)
Id nat. : [430020349](#) - AUX EPITIÈRES ET LA FAGE VERDE (Type 1) (Id reg. : 04890059)



Id nat. : [430020377](#) - EN COMBE RONDE (Type 1) (Id reg. : 04890061)
 Id nat. : [430020378](#) - CRÊT D'EN HAUT (Type 1) (Id reg. : 04890023)
 Id nat. : [430020379](#) - LA ROCHE MOREAU, LES CRETINES ET EN FINGEON (Type 1) (Id reg. : 04890038)
 Id nat. : [430020380](#) - PELOUSES DE LA COMBE D'ONZOZ (Type 1) (Id reg. : 04890046)
 Id nat. : [430020381](#) - PELOUSE DE MONTADROIT (Type 1) (Id reg. : 04890057)
 Id nat. : [430020382](#) - AU LAGREFUT (Type 1) (Id reg. : 04890058)
 Id nat. : [430020386](#) - HAUTE VALOUSE (Type 1) (Id reg. : 04890066)
 Id nat. : [430020387](#) - CONFLUENCE DE LA VALOUSE ET DU VALOULON (Type 1) (Id reg. : 04890065)
 Id nat. : [430020388](#) - SUR CHAMP GANE (Type 1) (Id reg. : 04890067)
 Id nat. : [430020389](#) - AU BUISSON ET PRÉ DU CHÊNE (Type 1) (Id reg. : 04890068)
 Id nat. : [430020390](#) - EN GRÈS DE CURTIL ET LES CHAPOIS (Type 1) (Id reg. : 04890069)
 Id nat. : [430020391](#) - AUX AVANCHERS (Type 1) (Id reg. : 04890070)
 Id nat. : [430020392](#) - LES PLANS ET LES MOLARDS DES FRESNES (Type 1) (Id reg. : 04890071)
 Id nat. : [430020393](#) - PELOUSE DE SAINT-MAURICE (Type 1) (Id reg. : 04890072)
 Id nat. : [430020394](#) - AU CURTILLET (Type 1) (Id reg. : 04890073)
 Id nat. : [430020395](#) - LA CAGE (Type 1) (Id reg. : 04890074)
 Id nat. : [430020396](#) - A L'ÉPINE (Type 1) (Id reg. : 04890075)
 Id nat. : [430020397](#) - SUR LE DÉVIAN (Type 1) (Id reg. : 04890076)
 Id nat. : [430020398](#) - BIEF DE LA ROUGETTE (Type 1) (Id reg. : 04890077)
 Id nat. : [430020399](#) - RUISSEAU DE LA COLOMBE (Type 1) (Id reg. : 04890078)
 Id nat. : [430020400](#) - AUX LÈVRES ET SUR LE MOULIN (Type 1) (Id reg. : 04890079)
 Id nat. : [430020401](#) - EN RATAND ET VALLÉE DU VALZIN (Type 1) (Id reg. : 04890080)
 Id nat. : [430020403](#) - PIERRE À MONT (Type 1) (Id reg. : 04890082)
 Id nat. : [430020404](#) - MARE SOUS ONOZ (Type 1) (Id reg. : 04890083)
 Id nat. : [430020405](#) - LE SURAN (Type 1) (Id reg. : 04890085)
 Id nat. : [430020485](#) - LA CHARTREUSE DE VAUCLUSE (Type 1) (Id reg. : 04890086)
 Id nat. : [430020486](#) - SOUS LA CHAROUE (Type 1) (Id reg. : 04890087)

1.5 Commentaire général

Habitats représentés :

- lac dystrophe et ceintures de végétation (Myriophyllo-Nupharetum, Equisetetum fluviatilis, Scirpetum lacustris, Caricetum elatae, Caricetum gracilis, Phragmitum)
- Mégaphorbiaies (Filipendion)
- Végétation flottante à renoncules aquatiques
- Formations à Juniperus communis sur pelouses calcicoles
- Dalles rocheuses (Alyso-Sedion)
- Prés de fauche (Arrhenterion)
- Pelouses sèches (Mesobromion : Sieglingio-Brachypodietum, Chloro-Brometum, Antherico-Brometum, Plantagini-Tetragonolobetum, Carici-Brometum, Onobrychido-Brometum,...)
- Prairies à molinie (Molinion)
- Hêtraies thermophiles (Cephalanthero-Fagion)
- Chênaie pubescente (Coronillo-Quercetum)
- Forêts de ravins du Tilio-Acerion (Phyllitido-Aceretum, Aceri-Tilietum, Tilio-Fagetum)
- Frênaie-éablaie (Aceri-Fraxinetum)
- Chênaie sessiliflore acidiphile (Fago-Quercetum)
- Chênaie-charmaie neutrophile à calcicole (Galio odorati-Fagetum sylvaticae)
- Fruticées (Ligustro-Prunion, Amelancherion)



- Formations tufeuses (*Cratoneurion commutati*)
- Groupements calcicoles de parois rocheuses (*Potentilletalia caulescentis*)
- Eboulis calcaires (*Rumici-scrophularietum*, *Iberidetum intermediae*)
- Ourlet forestier (*Agremonio trifolietalia*)
- Marais alcalin à *Cladium mariscus* et *Carex davallianae*
- Tourbières basses alcalines (*Caricion davallianae*)
- Végétation chasmophytique

Espèces végétales protégées :

arabette dressée (*Arabis stricta*) - aspérule des teinturiers (*Asperula tinctoria*) - aster amelle (*Aster amellus*) - cheveux de Vénus (*Adiantum capillus-veneris*) - choin ferrugineux (*Schoenus ferrugineus*) - daphné camélé (*Daphne cneorum*) - épervière à feuilles de scorzonère (*Hieracium scorzonrifolium*) - érythrone (*Erythronium dens-canis*) - fougère des marais (*Thelypteris palustris*) - gentiane des marais (*Gentiana pneumonanthe*) - glaïeul des marais (*Gladiolus palustris*) - grassette vulgaire (*Pinguicula vulgaris*) - ibéride intermédiaire (*Iberis intermedia timeroyi*) - ophrys araignée (*Ophrys araneifera*) - ophrys abeille (*Ophrys apifera*) - orchis pourpre (*Orchis purpurea*) - orchis odorant (*Gymnadenia odoratissima*) - rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) - sisymbre d'Autriche (*Sisymbrium austriacum*) - spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*) - trèfle strié (*Trifolium striatum*) - thésium à feuilles de lin (*Thesium linophyllum*) - thésium divariqué (*Thesium divaricatum*) - trinie glauque (*Trinia glauca*).

Espèces animales protégées :

· Crustacés : écrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*).

· Insectes : cuivré des marais (*Thersamolycaena dispar*) - damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) - apollon (*Parnassius apollo*) - bacchante (*Lopinga achine*) - azuré de serpolet (*Maculinea arion*) - mélibée (*Coenonympha hero*) - protéée (*Maculinea alcon*).

· Amphibiens : crapaud sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) - crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*) - rainette verte (*Hyla arborea*) - triton crêté (*Triturus cristatus*) - triton palmé (*Triturus helveticus*).

· Reptiles : couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*) - couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*) - coronelle lisse (*Coronella austriaca*) - couleuvre à collier (*Natrix natrix*) - couleuvre vipérine (*Natrix maura*) - lézard des murailles (*Podarcis muralis*) - lézard des souches (*Lacerta agilis*) - lézard vert (*Lacerta viridis*) - vipère aspic (*Vipera aspis*).

· Oiseaux : alouette lulu (*Lullula arborea*) - grand corbeau (*Corvus corax*) - bondrée apivore (*Pernis apivorus*) - circaète Jean-le-blanc (*Circaetus gallicus*) - faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) - engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) - hirondelle de rochers (*Ptyonoprogne rupestris*) - hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) - huppe fasciée (*Upupa epops*) - martinet à ventre blanc (*Apus melba*) - milan noir (*Milvus migrans*) - milan royal (*Milvus milvus*) - pic cendré (*Picus canus*) - pic noir (*Dryocopus martius*) - pie grièche écorcheur (*Lanius collurio*) - pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*) - tichodrome échelette (*Trichodroma muraria*).

· Mammifères : barbastelle (*Barbastella barbastellus*) - chat forestier (*Felis sylvestris*) - écureuil roux (*Sciurus vulgaris*) - grand murin (*Myotis myotis*) - grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) - hérisson (*Erinaceus europaeus*) - lynx (*Lynx lynx*) - minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersi*) - oreillards (*Plecotus* sp.) - molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*) - petit murin (*Myotis blythi*) - petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) - rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*) - sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) - vespertilion de Bechstein (*Myotis bechsteini*) - vespertillon à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) - vespertilion de Daubenton (*Myotis daubentonii*) - vespertilion de Natterer (*Myotis nattereri*).

Complément d'informations spécifiques (espèces non rentrés car absentes de la base) :

- présence de *Hieracium scorzonrifolium* et *Plecotus* sp. (chiroptères)
- *Iberis intermedia* forme *timeroyi*

Localisée entre le Revermont à l'ouest, le département de l'Ain au sud et le massif du haut-Jura à l'est - dont elle est séparée par les gorges de l'Ain - la Petite Montagne fait partie intégrante du massif jurassien. Elle appartient au Jura plissé, caractérisé par un relief tourmenté correspondant à une succession de crêtes orientées pour la plupart nord-sud. L'altitude varie de 400 à 600 m et la pluviosité annuelle entre 1200 et 1500 mm, avec des risques importants de sécheresse en mars-avril et en période estivale. Les valeurs moyennes annuelles sont respectivement de 9°C pour la température, de 120 jours de gelée et 15 jours d'enneigement.



Sur l'ensemble de la Petite Montagne, les coteaux et les parties hautes sont couverts d'un manteau forestier très morcelé le plus souvent en taillis de chêne ou de hêtre. Les secteurs plats ou de faible pente, ainsi que les fonds de vallée, combes et cuvettes, localisés entre les crêts, sont exploités par l'agriculture à vocation pastorale. La prépondérance de l'élevage bovin explique l'extension des prairies permanentes. L'abandon progressif, par l'agriculture, des parcelles les plus difficiles à exploiter dans les pentes et sur les sols superficiels, explique le développement des friches.

A l'écart des grands axes de communication et fortement touchée par l'exode rural, la petite Montagne connaît un contexte démographique et économique très difficile. L'absence de gros centres urbains (Arinthod, Moirans et Saint-Julien sont des centres de services de dimensions modestes) et la faible représentation des activités du commerce et de l'industrie confèrent à la région un caractère rural très marqué.

La Petite Montagne est un secteur particulièrement intéressant aux plans écologique et biologique, par l'agencement des différents types de milieux qui composent le terroir. Les systèmes pastoraux et les pelouses sont interconnectés, les forêts montrant toujours une structure linéaire et morcellée. Le type d'agencement réalisé ici, est très favorable pour la faune vertébrée et invertébrée (insectes en particulier). Ce terroir présente une agriculture peu intensive et très respectueuse de la qualité des milieux naturels. Enfin, un grand nombre d'unités, généralement de petite taille, les pelouses, couvrent la Petite Montagne. Il s'agit de milieux biologiquement très riches, plusieurs d'entre elles présentant même un intérêt exceptionnel. Ce sont, en particulier, les landes de Dramelay et Soussonne, le Molard du chien, le Ravenet et sur Fougé, les Prés Perrin, la pelouse de Thoirette, le Molard de Bron, la côte d'Armand, la pâture du Chêne, les friches et pelouses de Bellecin, les falaises de Chancia, le pré Gatheron, le Molard de la justice, la pelouse de la ferme des Cornes, Sous Rametain, les Petits Buis, les pelouses de Nermier, les friches et pelouses de Maisod, "La Cha", les falaises de Vouglans et les Quarts.

Les pelouses sont des formations herbacées qui se développent sur des sols généralement peu épais, moyennement riches en matières nutritives et non amendés. Souvent, un même secteur présente une mosaïque de milieux : pelouses, friches, ourlets, et dalles plus ou moins nues. On rencontre deux grands types de pelouses à fort intérêt patrimonial et leurs milieux associés :

- les pelouses mésoxérophiles* calcicoles* en exposition sud où la flore est riche en orchidées et en espèces latéméditerranéennes telles que la globulaire allongée ou encore le fumana couché. Elles sont représentées sur les pelouses de Thoirette et de Nermier, les falaises de Chancia, les friches et pelouses de Bellecin et de Maisod, le Pré Gatheron, le Molard de Justice, les Petits Buis, # la Cha # et les Quarts.

- d'autres colonisent les surfaces marno-calcaires dont les sols ravinés à teneur variable en eau sont constamment rajeunis par l'érosion ; ce sont les pelouses méso-hygrophiles* marnicoles*. Elles sont rares dans le Jura et abritent une flore caractéristique tel que le lotier maritime et de nombreuses orchidées. Elles sont représentées sur la lande de Dramelay, les Prés Perrin, le Pré Gatheron, la pelouse de la ferme des Cornes, Sous Rametain, les Petits Buis, la Bourbe et les pelouses de Nermier.

Certains secteurs présentent des zones humides : lac et mare d'Onoz, lac de Viremont et Molard de Bron, marais de la Bourbe à Vouglans, ruisseaux de la Rougette et de Dramelay.

A Onoz, on rencontre un petit lac entouré par des prés plus ou moins marécageux, un bas-marais alcalin et une roselière qui s'est développée sur une ancienne tourbière. Malgré les drainages dont il a fait l'objet, le bas-marais abrite des espèces caractéristiques: marisque, choin ferrugineux ou encore gentiane des marais, ces deux dernières espèces étant protégées en Franche-Comté. Les parties orientales du lac sont colonisées par les aulnes et les saules.

Le lac de Viremont reste un site exceptionnel malgré les drainages dont il a fait l'objet. Le marais occupant la bordure orientale du lac constitue la plus importante station du Jura à glaïeul des marais sur les deux présentes en Franche-Comté. Il recèle également le choin ferrugineux, la gentiane pneumonanthe et la grassette. Le Molard de Bron qui le jouxte lui assure une bonne complémentarité. Cet ensemble recèle une faune d'invertébrés particulièrement riche, avec 4 espèces de papillons protégés en France qu'accompagne la cigale des montagnes, présente ici sur une des seules stations de Franche-Comté.

Le marais de la Bourbe se situe sur un substrat marneux très humide en hiver et au printemps et s'asséchant en été. Ce fort contraste hydrique permet l'installation d'une flore intéressante présentant à la fois des espèces de pelouses et des espèces de bas-marais. Comme au lac de Viremont, la faune entomologique reste particulièrement intéressante.

La forêt de Coissonnet est une forêt feuillue, chênaie-charmaie, localisée sur des sols recelant une grande variété d'espèces de champignons. C'est la seule forêt de ce type en Petite Montagne.

La faune est également très riche : les différentes pelouses présentent un grand intérêt entomologique et abritent, notamment, de nombreuses espèces de lépidoptères (papillons) protégées au niveau européen et au niveau national (7 espèces au total). Pour cette diversité et abondance, la Petite Montagne est le site le plus intéressant de Franche-Comté. Ce constat reste valable pour les amphibiens et reptiles, des espèces comme le lézard vert ou le crapaud sonneur méritant une mention particulière. Par ailleurs, cette région naturelle reste le seul secteur de nidification du circaète Jean-le-blanc en Franche-Comté. Par son maintien, cet aigle chasseur de serpents illustre parfaitement les exigences de la plupart des autres espèces animales présentes, à savoir un vaste terroir dont les éléments constitutifs sont à la fois diversifiés et interconnectés.



OBJECTIFS ET MOYENS DE PRESERVATION ET DE GESTION

Actuellement, les milieux naturels de la Petite Montagne encore un bon état de conservation, hébergent un grand nombre d'espèces à forte valeur patrimoniale. Leur maintien passe par la préservation des milieux naturels de très grande valeur (marais, pelouses sèches, cours d'eau), l'entretien des connexions entre les différents éléments constitutifs de ce terroir et la promotion de pratiques agricoles extensives. Ces objectifs sont du même ordre que ceux qui sont poursuivis dans l'opération locale agriculture environnement, actuellement mise en oeuvre.

Les pelouses sont des milieux fragiles qu'il faut entretenir par un pâturage extensif ou une fauche régulière et tardive et où il convient d'éviter tout amendement qui provoquerait la disparition des espèces rares et caractéristiques. L'abandon des pratiques pastorales sur de nombreux secteurs conduit à un enrichissement progressif. En conséquence, l'embroussaillage doit être contrôlé sur les secteurs les plus intéressants grâce à un défrichement raisonné suivi d'une élimination des refus. En même temps, les pratiques de gestion extensive doivent être promues.

Les zones humides sont menacées par le drainage, l'assainissement, la fertilisation des zones tampons assurant le lien avec les secteurs agricoles plus productifs, la plantation de résineux ou de peupliers, beaucoup plus rentable. Afin de conserver tout l'intérêt de ces secteurs marginaux, il convient de conduire cette série de mesures. Des actions de restauration pourront être entreprises comme le contrôle de l'extension des bouleaux, des bourdaines et des saulaies (marais de Viremont, de la Bourbe par exemple).

Les milieux forestiers sont très importants et nécessitent une gestion forestière en accord avec les exigences écologiques du milieu (maintien de la vocation feuillue). Sur les secteurs agricoles improductifs, il conviendra d'éviter le boisement systématique, de façon à maintenir un équilibre entre les différents types de formations végétales, à l'origine des qualités paysagères et très favorables aux espèces animales, nombreuses sur le site, les friches de buis se révélant, à ce propos, particulièrement intéressantes.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Montagne
- Colline
- Vallon
- Falaise continentale

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Elevage
- Chasse
- Habitat dispersé
- Gestion conservatoire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire



1.6.4 Mesures de protection

- Arrêté Préfectoral de Biotope
- Zone bénéficiant d'OGAF-Environnement (Article 19)

Commentaire sur les mesures de protection

Site NATURA 2000 n° 55

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Invertébrés (sauf insectes)
Insectes
Poissons
Amphibiens
Reptiles
Oiseaux
Mammifères
Floristique
Bryophytes
Ptéridophytes
Phanérogames

Complémentaires

Paysager

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage
- Formations végétales, étages de végétation

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Abandons de systèmes cultureux et pastoraux, apparition de friches	Réel
Fermeture du milieu	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire



5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Lichens - Habitats	- Poissons - Bryophytes - Algues - Champignons	- Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Amphibiens - Insectes - Autres Invertébrés - Phanérogames - Ptéridophytes	

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
22.13 Eaux eutrophes			
22.14 Eaux dystrophes			
22.4 Végétations aquatiques			
24.21 Bancs de graviers sans végétation			
24.4 Végétation immergée des rivières			
34.3328 Xerobromion du Jura français	Informateur : ECOTOPE et Gaden J-L.		2005
34.35 Pelouses à fétuque pâle	Informateur : ECOTOPE et Gaden J-L.		2005
37.21 Prairies humides atlantiques et subatlantiques	Informateur : CBN-FC		2006
37.311 Prairies à Molinie sur calcaires	Informateur : ECOTOPE et Gaden J-L.		2005
38.22 Prairies de fauche des plaines médio-européennes	Informateur : CBN-FC		2006

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
22.1 Eaux douces			
22.2 Galets ou vasières non végétalisés			
24.11 Ruisselets			
24.12 Zone à Truites			
24.13 Zone à Ombres			



CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.8 Fourrés			
31.82 Fruticées à Buis			
31.88 Fruticées à Genévriers communs			
34.11 Pelouses médio-européennes sur débris rocheux			
34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			
34.33 Prairies calcaires subatlantiques très sèches			
34.4 Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles			
37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées			
37.2 Prairies humides eutrophes			
37.24 Prairies à Agropyre et Rumex	Informateur : CBN-FC		2006
37.31 Prairies à Molinie et communautés associées			
37.7 Lisières humides à grandes herbes			
38.2 Prairies de fauche de basse altitude			
41.13 Hêtraies neutrophiles			
41.4 Forêts mixtes de pentes et ravins			
41.7 Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes			
42.5 Forêts de Pins sylvestres			
43.2 Chênaies-charmaies mixtes			
44.1 Formations riveraines de Saules			
44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens			
44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais			
53.1 Roselières			
53.147 Communautés de Prêles d'eau	Informateur : CBN-FC		2006
53.2 Communautés à grandes Laïches			
53.2121 Cariçaies à laïche aiguë	Informateur : CBN-FC		2006



CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
53.3 Végétation à Cladium mariscus			
54.12 Sources d'eaux dures			
54.2 Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines)			
61.3 Éboulis ouest-méditerranéens et éboulis thermophiles			
62.1 Végétation des falaises continentales calcaires			
62.3 Dalles rocheuses			
65 Grottes			

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

31.81 = Fourres medio - europeens sur sol fertile
 34.11 = Alysso alyssoidis - Sedion albi
 34.322B (d) = Antherico ramosi - Brometum erecti
 34.322B (d) = Sieglingio decumbentis - Brachypodium pinnati
 34.322B (d) = Onobrychido viciifoliae - Brometum erecti
 34.322B (d) = Chloro perfoliatae - Brometum erecti
 34.322B (d) = Xerobromion erecti
 34.322B (d) = Carici humilis - Brometum erecti
 34.322B (d) = Plantagini serpentinae - Tetragonolobetum
 34.35 (d) = Diantho gratianopolitani - Festucetum pallenti
 34.3328 (d) = Carici hallerianae - Brometum erecti
 34.3328 (d) = Genisto pilosae - Laserpitietum sileris
 34.41 (d) = Geranion sanguinei
 37.21 (d) = Senecio aquatici - Oenanthetum mediae
 37.24 = Junco inflexi - Menthetum longifoliae
 37.311 (d) = Festuco arundinaceae - Molinietum caerul
 38.1 = Lolio perennis - Cynosuretum cristati
 38.112 = Thymo pulegioidis - Cynosurion cristati
 38.22 (d) = Colchico autumnalis - Festucetum pratens
 38.22 (d) = Galio veri - Trifolietum repentis
 38.22 = Heracleo sphondylii - Brometum mollis
 53.147 = Equisetetum fluviatilis
 53.2121 = Caricetum gracilis



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	139	Triturus cristatus (Laurenti, 1768)		Reproducteur	Informateur : Sources multiples				
	197	Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)		Reproducteur					
	212	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Carteron M.				2008
	267	Bufo calamita (Laurenti, 1768)		Reproducteur	Informateur : Pinston H.				
	310	Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838		Reproducteur					
Crustacés	18437	Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)		Reproducteur	Informateur : Villequin G. et Durand G.				2008
Insectes	53229	Pyrgus alveus (Hübner, 1803)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				
	53269	Spialia sertorius (Hoffmannsegg, 1804)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				
	53332	Hesperia comma (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	53364	Minois dryas (Scopoli, 1763)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	53391	Hipparchia semele (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				
	53487	Erebia medusa (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : Sources multiples				
	53615	Lopinga achine (Scopoli, 1763)		Reproducteur					
	53631	Coenonympha tullia (O. F. Müller, 1764)			Informateur : Joseph C., Joseph P.				1985



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	53663	Coenonympha glycerion (Borkhausen, 1788)		Reproducteur	Informateur : Jacquot P.				2011
	53783	Apatura ilia (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				
	53786	Apatura iris (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Sources multiples				
	53865	Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)		Reproducteur	Informateur : Jacquot P.				2011
	53979	Lycaena dispar (Haworth, 1802)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				1989 - 2001
	54055	Pseudophilotes baton (Bergsträsser, 1779)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				1989 - 2001
	54075	Glaucopsyche alexis (Poda, 1761)		Reproducteur	Informateur : Sources multiples				
	54080	Maculinea alcon (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : Sources multiples				
	54085	Maculinea arion (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				
	54126	Plebejus idas (Linnaeus, 1761)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	54168	Plebejus argyrognomon (Bergsträsser, 1779)							
	54170	Plebejus argyrognomon (Bergsträsser, 1779)		Reproducteur	Informateur : Sources multiples				
	54496	Parnassius apollo (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Pierrat V.				1969 - 1980
	65133	Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)		Reproducteur	Informateur : Gaden J.-L.				2003
	65169	Ceriagrion tenellum (Villers, 1789)		Reproducteur	Informateur : Cotte B.				1988 - 2009
	65225	Gomphus vulgatissimus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Cotte B., Bahl C.				



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65387	Epithea bimaculata (Charpentier, 1825)			Informateur : Charles S.				1999
	65401	Cordulegaster boltonii (Donovan, 1807)			Informateur : Cotte B., Bahl C.				
	65407	Cordulegaster bidentata Selys, 1843		Reproducteur					1984
	65412	Boyeria irene (Fonscolombe, 1838)			Informateur : Cotte B., Bahl C.				
	65718	Metrioptera brachyptera (Linnaeus, 1761)			Informateur : Franzoni A., Mora F.				2009
	199775	Maculinea alcon (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : Sources multiples				
	219756	Satyrium pruni (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				
	219757	Satyrium spini (Denis & Schiffermüller, 1775)		Reproducteur	Informateur : Essayan R.				2001
	219760	Satyrium acaciae (Fabricius, 1787)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				
	219778	Plebejus argyrognomon (Bergsträsser, 1779)			Informateur : Franzoni A., Mora F.				2009
	219788	Maculinea arion (Linnaeus, 1758)			Informateur : Mora F.				2001
Mammifères	60295	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)		Hivernage, séjour hors reproduction					
	60313	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)		Reproducteur	Informateur : Roué S.Y.				
	60330	Rhinolophus euryale Blasius, 1853		Reproducteur					
	60345	Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)	Occasionnelle	Hivernage, séjour hors reproduction					
	60400	Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)	Occasionnelle	Hivernage, séjour hors reproduction	Informateur : Roué S.Y.				



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60408	Myotis nattereri (Kuhl, 1817)	Occasionnelle	Hivernage, séjour hors reproduction					
	60414	Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)	Occasionnelle	Hivernage, séjour hors reproduction	Informateur : Roué S.Y.				
	60418	Myotis myotis (Borkhausen, 1797)		Reproducteur					
	60427	Myotis blythii (Tomes, 1857)		Reproducteur					
	60546	Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)		Reproducteur					
	60612	Lynx lynx (Linnaeus, 1758)		Reproducteur					
	61212	Castor fiber Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : ONCFS				2007 - 2009
Oiseaux	2818	Mergus merganser Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : LPO FC		55		2006
	2873	Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)		Reproducteur	Informateur : Paul J-P. et Legay P.	Moyen			2009
	2938	Falco peregrinus Tunstall, 1771		Reproducteur	Informateur : Groupe Pèlerin Jura				2006 - 2011
	3493	Bubo bubo (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Groupe Pèlerin Jura				2008 - 2010
	3540	Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : LPO FC				2006
	3558	Tachymartus melba (Linnaeus, 1758)		Reproducteur					
	3582	Merops apiaster Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : Cotte B., Bahl C.				
	3595	Jynx torquilla Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : Legay P.				2006 - 2009
	3601	Picus canus Gmelin, 1788		Reproducteur					
	3608	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Paul J-P. et Legay P.				2006 - 2009
	3670	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Paul J-P. et Legay P.				2009



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3688	Riparia riparia (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Paul J.-P.				2009
	3692	Ptyonoprogne rupestris (Scopoli, 1769)		Reproducteur	Informateur : Paul J.-P.				2009
	3780	Tichodroma muraria (Linnaeus, 1758)		Hivernage, séjour hors reproduction					
	4049	Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
Poissons	66333	Lampetra planeri (Bloch, 1784)		Reproducteur	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura				
	67333	Telestes souffia (Risso, 1827)		Reproducteur	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura				
	67335	Telestes souffia (Risso, 1827)		Reproducteur	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura				
	67759	Thymallus thymallus (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura				
	67778	Salmo trutta fario Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : ONEMA 39, Fédération de pêche 39				2008
	69182	Cottus gobio Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : ONEMA 39, Fédération de pêche 39				2008
Reptiles	77955	Coronella austriaca Laurenti, 1768		Reproducteur					
	78048	Natrix maura (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Pinston H.				
Angiospermes	81658	Alopecurus rendlei Eig, 1937		Reproducteur	Informateur : Guyonneau J.				
	84330	Asperula tinctoria L., 1753		Reproducteur	Informateur : Brugel E.				2009 - 2011
	84626	Aster amellus L., 1753		Reproducteur	Informateur : Boucard E., Voirin M.				1992 - 2010
	86751	Bromus secalinus L., 1753			Informateur : Boucard E., Voirin M.				2009



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	92527	Coronilla minima L., 1756		Reproducteur					
	94985	Digitaria ischaemum (Schreb.) Schreb. ex Mühl., 1817			Informateur : Collaud R.				2011
	95442	Drosera rotundifolia L., 1753		Reproducteur	Informateur : Guyonneau J.				2007 - 2011
	95927	Eleocharis quinqueflora (Hartmann) O.Schwarz, 1949		Reproducteur					
	97660	Euphorbia seguieriana Neck., 1770			Informateur : Ferrez Y.				1993
	99185	Gagea lutea (L.) Ker Gawl., 1809							1988 - 2001
	99881	Gentiana cruciata L., 1753		Reproducteur	Informateur : Boucard E., Voirin M.				2005 - 2010
	99922	Gentiana pneumonanthe L., 1753		Reproducteur	Informateur : Boucard E., Voirin M.				1997 - 2010
	100109	Geranium nodosum L., 1753			Informateur : Beaufils T.				1995
	100614	Gymnadenia odoratissima (L.) Rich., 1817		Reproducteur	Informateur : Boucard E., Voirin M.				2009 - 2010
	102115	Hieracium laevigatum Willd., 1803		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				
	103142	Hydrocotyle vulgaris L., 1753			Informateur : Brugel E.				2007
	103456	Iberis intermedia Guers., 1803		Reproducteur					
	105086	Laserpitium prutenicum L., 1753			Informateur : Ferrez Y.				2004 - 2005
	106353	Liparis loeselii (L.) Rich., 1817			Informateur : Guyonneau J.				2010 - 2011
	108869	Muscari botryoides (L.) Mill., 1768		Reproducteur	Informateur : Guinchard M. et P.				
	110211	Ononis natrix L., 1753		Reproducteur					



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	110221	Ononis pusilla L., 1759		Reproducteur					
	110335	Ophrys apifera Huds., 1762		Reproducteur	Informateur : Boucard E., Voirin M.				2008 - 2010
	110344	Ophrys aranifera Huds., 1778		Reproducteur					
	110345	Ophrys aranifera Huds., 1778		Reproducteur	Informateur : Boucard E., Voirin M.				2008 - 2010
	110421	Ophrys virescens Philippe, 1859		Reproducteur					
	110477	Ophrys apifera Huds., 1762		Reproducteur					
	110961	Orchis provincialis Balb. ex DC., 1806			Informateur : Boucard E., Voirin M.				2000
	110966	Orchis purpurea Huds., 1762		Reproducteur					
	110987	Orchis simia Lam., 1779		Reproducteur	Informateur : Boucard E., Voirin M.				2010
	111250	Oreoselinum nigrum Delarbre, 1800			Informateur : Houde C et Brugel E				2008
					Informateur : Ferrez Y.				2008
	112601	Pedicularis sylvatica L., 1753			Informateur : Ferrez Y. et Cointet R.				2004
	114312	Poa palustris L., 1759			Informateur : Boucard E., Voirin M.				2009 - 2010
	116460	Anemone pulsatilla L., 1753			Informateur : Boucard E., Voirin M.				2010
	117175	Ranunculus polyanthemoides Boreau, 1857		Reproducteur					
	118916	Rubia peregrina L., 1753		Reproducteur					
	121570	Schoenus ferrugineus L., 1753		Reproducteur	Informateur : Boucard E., Voirin M.				1992 - 2010
	122998	Seseli annuum L., 1753		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	123804	Sisymbrium austriacum Jacq., 1775		Reproducteur					
	124700	Spiranthes spiralis (L.) Chevall., 1827							
	124701	Spiranthes spiralis (L.) Chevall., 1827		Reproducteur	Informateur : Boucard E., Voirin M.				2010
	126034	Teucrium scordium L., 1753			Informateur : Boucard E., Voirin M.				2010
	126294	Thesium humifusum subsp. divaricatum (Mert. & W.D.J.Koch) Bonnier & Layens, 1894		Reproducteur	Informateur : CBFC				
	126301	Thesium linophyllum L., 1753							
	126305	Thesium linophyllum L., 1753		Reproducteur	Informateur : Brugel E.				2000 - 2010
	127495	Trifolium striatum L., 1753		Reproducteur	Informateur : Boucard E., Voirin M.				2009 - 2010
	127595	Trinia glauca (L.) Dumort., 1827		Reproducteur					
	129159	Vicia dumetorum L., 1753			Informateur : Fernez T.				2010
	130787	Aconitum napellus subsp. lusitanicum Rouy, 1884			Informateur : Boucard E., Voirin M.				2009 - 2010
	135224	Helianthemum canum (L.) Baumg., 1816			Informateur : Guyonneau J.				1992 - 2006
	138428	Neotinea ustulata var. aestivalis (Kümpel) Tali, M.F.Fay & R.M.Bateman, 2006			Informateur : Ferrez Y.				2008
					Informateur : Brugel E.				2008
	139882	Rhamnus saxatilis subsp. saxatilis			Informateur : Brugel E.				2008
	140175	Rubia peregrina subsp. peregrina			Informateur : Brugel E.				2008
	141557	Teucrium chamaedrys subsp. chamaedrys			Informateur : Ferrez Y.				1992



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
					Informateur : Ferrez Y.				2008
	141583	Teucrium scorodonia L., 1753			Informateur : Ferrez Y.				1992
	162138	Neotinea ustulata var. aestivalis (Kümpel) Tali, M.F.Fay & R.M.Bateman, 2006			Informateur : Fernez T.				2010
Fougères	96553	Equisetum variegatum Schleich., 1797			Informateur : Brugel E.				2008
	110313	Ophioglossum vulgatum L., 1753			Informateur : Ferrez Y. et Chaput. E				2005
					Informateur : Fernez T.				2010
	115082	Thelypteris palustris Schott, 1834		Reproducteur					
	126276	Thelypteris palustris Schott, 1834		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				1996
	447951	Adiantum capillus-veneris L., 1753							1992
Mousses	5755	Bryum neodamense Itzigs.		Reproducteur					
Autres	80198	Adiantum capillus-veneris L., 1753		Reproducteur	Informateur : Lhote P.				
	219761	Cyaniris semiargus (Rottemburg, 1775)			Informateur : Mora F.				2002

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	92	Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)		Reproducteur					
	121	Ichthyosaura alpestris (Laurenti, 1768)		Reproducteur	Informateur : Gréa B.				



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	155	Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789)		Reproducteur	Informateur : Gréa B.				
	259	Bufo bufo (Linnaeus, 1758)							
	281	Hyla arborea (Linnaeus, 1758)			Informateur : Macchioni J P et Bloc A				
Bivalves	64443	Unio crassus Philipsson, 1788			Informateur : Mouthon J.				2010
Insectes	51911	Cicadetta montana (Scopoli, 1772)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				
	52114	Libelloides longicornis (Scopoli, 1763)							
	52121	Libelloides coccajus (Denis & Schiffermüller, 1775)			Informateur : Franzoni A., Mora F.				2009
	52880	Polistes bischoffi Weyrauch, 1937							
	53114	Dioxys cincta (Jurine, 1807)							
	53221	Pyrgus malvae (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				
	53255	Pyrgus carthami (Hübner, 1813)							
	53307	Erynnis tages (Linnaeus, 1758)			Informateur : Mora F.				
	53315	Carterocephalus palaemon (Pallas, 1771)							2001
	53320	Thymelicus acteon (Rottemburg, 1775)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				
	53337	Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)							
	53367	Brintesia circe (Fabricius, 1775)		Reproducteur	Informateur : Essayan R.				2001
	53376	Hipparchia fagi (Scopoli, 1763)			Informateur : Mora F.				
	53483	Erebia aethiops (Esper, 1777)							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	53595	Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)			Informateur : Mora F. et Essayan R.				2001
	53604	Lasiommata megera (Linnaeus, 1767)							
	53609	Lasiommata maera (Linnaeus, 1758)			Informateur : Mora F.				2001
	53623	Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Mora F. et Essayan R.				2001
	53661	Coenonympha arcania (Linnaeus, 1761)							
	53668	Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	53688	Aphantopus hyperantus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Mora F. et Essayan R.				2001
	53691	Pyronia tithonus (Linnaeus, 1771)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				
	53700	Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	53724	Araschnia levana (Linnaeus, 1758)							
	53736	Aglais io (Linnaeus, 1758)			Informateur : Essayan R.				2001
	53741	Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)			Informateur : Essayan R.				2001
	53747	Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				
	53754	Aglais urticae (Linnaeus, 1758)		Reproducteur					
	53759	Polygonia c-album (Linnaeus, 1758)			Informateur : Mora F.				2001
	53765	Limenitis populi (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Sources multiples				
	53767	Limenitis reducta Staudinger, 1901							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	53770	Limenitis camilla (Linnaeus, 1764)			Informateur : Mora F.				2002
					Informateur : Franzoni A., Mora F.				2009
	53794	Melitaea didyma (Esper, 1778)			Informateur : Mora F.				2001
	53796	Melitaea didyma (Esper, 1778)			Informateur : Mora F.				
	53811	Melitaea phoebe (Denis & Schiffermüller, 1775)			Informateur : Mora F.				2001
	53813	Melitaea phoebe (Denis & Schiffermüller, 1775)			Informateur : Mora F.				
	53817	Melitaea cinxia (Linnaeus, 1758)			Informateur : Essayan R.				2001
	53821	Melitaea diamina (Lang, 1789)		Reproducteur					
	53827	Melitaea athalia (Rottemburg, 1775)							
	53837	Melitaea parthenoides Keferstein, 1851		Reproducteur					
	53878	Argynnis paphia (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	53902	Argynnis adippe (Denis & Schiffermüller, 1775)							
	53913	Brenthis daphne (Denis & Schiffermüller, 1775)							
	53942	Boloria dia (Linnaeus, 1767)		Reproducteur					
	53969	Hamearis lucina (Linnaeus, 1758)							2001
	54029	Cupido minimus (Fuessly, 1775)							
	54105	Plebejus argus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Mora F.				2001
	54213	Cyaniris semiargus (Rottemburg, 1775)							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	54265	Lysandra coridon (Poda, 1761)							
	54271	Lysandra bellargus (Rottemburg, 1775)							
	54279	Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	54339	Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)			Informateur : Mora F. et Essayan R.				2001
	54342	Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)			Informateur : Cotte B.				2009
	54357	Pieris mannii (Mayer, 1851)			Informateur : Mora F.				2001
	54376	Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Mora F. et Essayan R.				2001
	54384	Colias hyale (Linnaeus, 1758)			Informateur : Franzoni A., Mora F.				2009
	54414	Colias crocea (Geoffroy in Fourcroy, 1785)							
	54417	Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	54468	Papilio machaon Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	54475	Iphiclides podalirius (Linnaeus, 1758)							2001
	65080	Calopteryx virgo (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Cotte B.				
	65088	Calopteryx splendens (Harris, 1780)		Reproducteur	Informateur : Cotte B.				
	65101	Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)		Reproducteur	Informateur : Cotte B.				
	65109	Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)			Informateur : Cotte B.				1988
	65141	Coenagrion puella (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Cotte B.				1988



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65145	Coenagrion pulchellum (Vander Linden, 1825)		Reproducteur	Informateur : Cotte B.				
	65155	Enallagma cyathigerum (Charpentier, 1840)			Informateur : Cotte B.				
	65161	Erythromma najas (Hansemann, 1823)		Reproducteur	Informateur : Cotte B.				
	65184	Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)		Reproducteur	Informateur : Cotte B.				
	65227	Gomphus pulchellus Selys, 1840			Informateur : Charles S.				1999
	65249	Onychogomphus forcipatus (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Cotte B.				
	65262	Libellula depressa Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : Cotte B.				1988
	65265	Libellula fulva O. F. Müller, 1764			Informateur : Charles S.				1999
	65271	Libellula quadrimaculata Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : Cotte B.				
	65278	Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758)			Informateur : Cotte B.				
	65290	Orthetrum brunneum (Fonscolombe, 1837)							1988
	65344	Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840)							1988
	65376	Cordulia aenea (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Cotte B.				
	65415	Brachytron pratense (O. F. Müller, 1764)		Reproducteur	Informateur : Cotte B.				
	65440	Aeshna cyanea (O. F. Müller, 1764)			Informateur : Franzoni A., Mora F.				2009
	65473	Anax imperator [Leach, 1815]			Informateur : Cotte B.				1988



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65487	Stethophyma grossum (Linnaeus, 1758)			Informateur : Franzoni A., Mora F.				2009
	65496	Euthystira brachyptera (Ocskay, 1826)			Informateur : Franzoni A., Mora F.				2009
	65497	Euthystira brachyptera (Ocskay, 1826)							
	65613	Phaneroptera falcata (Poda, 1761)			Informateur : Franzoni A., Mora F.				2009
	65697	Platycleis albopunctata (Goeze, 1778)							
	65722	Roeseliana roeselii roeselii (Hagenbach, 1822)			Informateur : Franzoni A., Mora F.				2009
	65869	Tettigonia cantans (Fuessly, 1775)			Informateur : Franzoni A., Mora F.				2009
	65877	Conocephalus fuscus (Fabricius, 1793)			Informateur : Franzoni A., Mora F.				2009
	65910	Gryllus campestris Linnaeus, 1758							
	66029	Tetrix bolivari Saulcy, 1901							
	66100	Stenobothrus lineatus (Panzer, 1796)							
	66128	Stauroderus scalaris (Fischer von Waldheim, 1846)							
	66136	Chorthippus mollis (Charpentier, 1825)							
	66141	Chorthippus biguttulus (Linnaeus, 1758)							
	66159	Chorthippus dorsatus (Zetterstedt, 1821)			Informateur : Franzoni A., Mora F.				2009
	66161	Chorthippus parallelus (Zetterstedt, 1821)							
	66173	Euchorthippus declivus (Brisout de Barneville, 1848)							
	66178	Psophus stridulus (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				
	66196	Oedipoda germanica (Latreille, 1804)							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	66200	Sphingonotus caeruleus (Linnaeus, 1767)							
	163498	Iphiclus podalirius (Linnaeus, 1758)			Informateur : Mora F.				2001
	219740	Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)			Informateur : Essayan R.				2001
	219741	Thymelicus lineola (Ochsenheimer, 1808)			Informateur : Essayan R.				2001
	219742	Thymelicus sylvestris (Poda, 1761)		Reproducteur	Informateur : Essayan R.				2001
	219751	Lycaena tityrus (Poda, 1761)							
	219758	Satyrium ilicis (Esper, 1779)			Informateur : Paul J.-P.				2004
	219767	Lysandra bellargus (Rottemburg, 1775)			Informateur : Mora F.				2001
	219775	Plebejus argus (Linnaeus, 1758)							2001
					Informateur : Mora F.				2002
					Informateur : Mora F.				2005
					Informateur : Franzoni A., Mora F.				2009
	219784	Aricia agestis (Denis & Schiffermüller, 1775)			Informateur : Mora F.				2001
	219810	Melitaea parthenoides Keferstein, 1851			Informateur : Mora F.				2001
	219812	Melitaea athalia (Rottemburg, 1775)			Informateur : Essayan R.				2001
	219818	Boloria dia (Linnaeus, 1767)			Informateur : Essayan R.				2001
	219820	Argynnis aglaja (Linnaeus, 1758)			Informateur : Mora F.				2001



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	219821	<i>Argynnis adippe</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)			Informateur : Mora F.				2002
					Informateur : Mora F.				2005
	219825	<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)			Informateur : Mora F.				2001
	219826	<i>Colias alfacariensis</i> Ribbe, 1905		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	219831	<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)			Informateur : Mora F.				2001
	219833	<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)							
	240286	<i>Mecostethus parapleurus</i> (Hagenbach, 1822)			Informateur : Franzoni A., Mora F.				2009
	247042	<i>Zygaena purpuralis</i> (Brünnich, 1763)							
	247045	<i>Zygaena carniolica</i> (Scopoli, 1763)			Informateur : Essayan R.				2001
	247047	<i>Zygaena loti</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)							
	247054	<i>Zygaena viciae</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)			Informateur : Essayan R.				2001
	247057	<i>Zygaena transalpina</i> (Esper, 1780)		Reproducteur	Informateur : Mora F.				2001
	247058	<i>Zygaena filipendulae</i> (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Essayan R.				2001
	247064	<i>Adscita geryon</i> (Hübner, 1813)							
	608405	<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)			Informateur : Mora F.				2001
	643525	<i>Polyommatus dorylas</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)							
Mammifères	60015	<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60360	Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)	Occasionnelle	Hivernage, séjour hors reproduction					
	60383	Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)	Occasionnelle	Hivernage, séjour hors reproduction					
	60430	Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)		Hivernage, séjour hors reproduction					
	60557	Tadarida teniotis (Rafinesque, 1814)							
	60596	Felis silvestris Schreber, 1775							
	61119	Rupicapra rupicapra (Linnaeus, 1758)							
	61153	Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758							
	200118	Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)			Informateur : CPEPESC Franche-Comté		1		1999
Oiseaux	1009	Calonectris diomedea (Scopoli, 1769)							
	1966	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
	2506	Ardea cinerea Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	2623	Buteo buteo (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	2654	Hieraetus pennatus (Gmelin, 1788)			Informateur : Paul J.-P.				2009
	2660	Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2009
	2669	Falco tinnunculus Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2009
	2679	Falco subbuteo Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2009
	2681	Falco eleonoraé Gén��, 1839			Informateur : Paul J.-P.				2009



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2706	Cygnus olor (Gmelin, 1803)			Informateur : Paul J.-P.				2009
	2832	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P.				2009
	2840	Milvus migrans (Boddaert, 1783)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	2844	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	2878	Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2009
	2881	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P.				2009
	2891	Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2009
	2895	Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	2975	Alectoris rufa (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2009
	2996	Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006
	3003	Phasianus colchicus Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006
	3283	Chroicocephalus ridibundus (Linnaeus, 1766)			Informateur : Legay P.				2009
	3424	Columba palumbus Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
					Informateur : Paul J.-P.				2006
					Informateur : Paul J.-P.				2009
	3429	Streptopelia decaocto (Frisvaldszky, 1838)			Informateur : Paul J.-P.				2006 - 2009



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3439	Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006 - 2009
	3465	Cuculus canorus Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J-P. et Legay P.				2006 - 2009
	3489	Otus scops (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2009
	3511	Athene noctua (Scopoli, 1769)			Informateur : LPO FC				2009
	3518	Strix aluco Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2009
	3533	Aegolius funereus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J-P. et Legay P.				2009
	3551	Apus apus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J-P. et Legay P.				2006
	3571	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)			Informateur : Sources multiples				
	3590	Upupa epops Linnaeus, 1758							
	3603	Picus viridis Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J-P. et Legay P.				2006 - 2009
	3611	Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J-P. et Legay P.				2006 - 2009
	3630	Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J-P. et Legay P.				2006 - 2009
	3676	Alauda arvensis Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J-P. et Legay P.				2006 - 2009
	3696	Hirundo rustica Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2006 - 2009
	3703	Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J-P. et Legay P.				2006
	3713	Anthus campestris (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2009



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3723	Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J-P. et Legay P.				2006 - 2009
	3726	Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J-P. et Legay P.				2006
	3733	Anthus spinoletta (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
	3741	Motacilla flava Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2009
	3755	Motacilla cinerea Tunstall, 1771			Informateur : Sources multiples				
	3760	Parus caeruleus Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J-P. et Legay P.				2006 - 2009
	3764	Parus major Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J-P. et Legay P.				2006 - 2009
	3774	Sitta europaea Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J-P. et Legay P.				2006 - 2009
	3784	Certhia familiaris Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J-P. et Legay P.				2006 - 2009
	3791	Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820			Informateur : Paul J-P. et Legay P.				2006 - 2009
	3803	Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006 - 2009
	3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : Paul J-P. et Legay P.				2006 - 2009
	3814	Lanius excubitor Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2009
	3941	Motacilla alba Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2006 - 2009
	3958	Cinclus cinclus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P.				2009
	3967	Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J-P. et Legay P.				2006 - 2009



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3978	Prunella modularis (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	3984	Prunella collaris (Scopoli, 1769)			Informateur : Paul J.-P.				2006
	4001	Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4013	Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831			Informateur : Paul J.-P.				2006 - 2009
	4035	Phoenicurus ochrurus (S. G. Gmelin, 1774)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4040	Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4049	Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
					Informateur : Paul J.-P.				2006
	4053	Saxicola torquatus (Linnaeus, 1766)		Reproducteur	Informateur : Paul J.-P.				
	4112	Turdus torquatus Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2009
	4117	Turdus merula Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4127	Turdus pilaris Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2009
	4129	Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4137	Turdus iliacus Linnaeus, 1766			Informateur : Legay P.				2009
	4142	Turdus viscivorus Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4167	Locustella naevia (Boddaert, 1783)			Informateur : Legay P.				2006



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4215	Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)							
	4247	Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P.				2009
	4252	Sylvia communis Latham, 1787			Informateur : Legay P.				2006 - 2009
	4254	Sylvia borin (Boddaert, 1783)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4257	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4269	Phylloscopus bonelli (Vieillot, 1819)		Reproducteur	Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4272	Phylloscopus sibilatrix (Bechstein, 1793)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2009
	4275	Phylloscopus trochiloides (Sundevall, 1837)			Informateur : Legay P.				2006
					Informateur : Paul J.-P.				2006
	4280	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4289	Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4308	Regulus regulus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4314	Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4319	Muscicapa striata (Pallas, 1764)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2009
	4342	Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4351	Parus palustris Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4355	Parus montanus Conrad von Balenstein, 1827			Informateur : Legay P.				2006 - 2009
	4361	Parus cristatus Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2009
	4367	Parus ater Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4466	Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P.				2006 - 2009
	4474	Pica pica (Linnaeus, 1758)	Aires disjointe		Informateur : Paul J.-P.				2006 - 2009
	4494	Corvus monedula Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4501	Corvus frugilegus Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006 - 2009
	4503	Corvus corone Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
					Informateur : Paul J.-P.				2006
					Informateur : Paul J.-P.				2009
	4507	Corvus corone corone Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2009
	4510	Corvus corax Linnaeus, 1758			Informateur : Groupe Pèlerin Jura				2006 - 2011
	4516	Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4525	Passer domesticus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P.				2006 - 2009
	4532	Passer montanus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006
	4564	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4571	Serinus serinus (Linnaeus, 1766)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4580	Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2009
	4582	Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4583	Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006
	4586	Carduelis spinus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2009
	4588	Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4603	Loxia curvirostra Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006
	4619	Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P.				2006
	4625	Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)			Informateur : Legay P.				2006
					Informateur : Paul J.-P.				2006
					Informateur : Legay P.				2009
	4657	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006 - 2009
	4659	Emberiza cirrus Linnaeus, 1758			Informateur : Legay P.				2006 - 2009
	4665	Emberiza hortulana Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P.				2009
	4686	Emberiza calandra Linnaeus, 1758			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2006
	199425	Saxicola torquatus rubicola (Linnaeus, 1766)			Informateur : Paul J.-P.				2006



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	459478	Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)			Informateur : Paul J.-P.				2009
	459524	Saxicola torquatus (Linnaeus, 1766)			Informateur : Paul J.-P. et Legay P.				2009
Poissons	67104	Alburnoides bipunctatus (Bloch, 1782)			Informateur : ONEMA 39, Fédération de pêche 39				2008
	67143	Barbus barbus (Linnaeus, 1758)			Informateur : ONEMA 39, Fédération de pêche 39				2008
	67295	Leuciscus leuciscus (Linnaeus, 1758)							
	67310	Squalius cephalus (Linnaeus, 1758)			Informateur : ONEMA 39, Fédération de pêche 39				2008
	67404	Phoxinus phoxinus (Linnaeus, 1758)			Informateur : ONEMA 39, Fédération de pêche 39				2008
	67550	Barbatula barbatula (Linnaeus, 1758)			Informateur : ONEMA 39, Fédération de pêche 39				2008
	67606	Esox lucius Linnaeus, 1758		Reproducteur	Informateur : ONEMA				2010
Reptiles	77600	Lacerta agilis Linnaeus, 1758							
	77686	Lacerta bilineata Daudin, 1802		Reproducteur	Informateur : Sources multiples				
	77756	Podarcis muralis (Laurenti, 1768)							
	77947	Hierophis viridiflavus (Lacepède, 1789)		Reproducteur					
	77993	Zamenis longissimus (Laurenti, 1768)							
	78064	Natrix natrix (Linnaeus, 1758)							
	78130	Vipera aspis (Linnaeus, 1758)							
Lichens	58888	Parmelia saxatilis (L.) Ach. s.l.		Reproducteur					
	59568	Xanthoria parietina (L.) Th. Fr.		Reproducteur					
Angiospermes	79734	Acer campestre L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	79770	Acer opalus Mill., 1768							
	79783	Acer pseudoplatanus L., 1753							
	79816	Orchis anthropophora (L.) All., 1785		Reproducteur					
	79908	Achillea millefolium L., 1753							
	79921	Achillea ptarmica L., 1753							
	80410	Agrimonia eupatoria L., 1753							
	80590	Agrostis canina L., 1753							
	80805	Agrostis capillaris L., 1753							
	81336	Allium carinatum L., 1753							
	81457	Allium oleraceum L., 1753			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014
	81520	Allium sphaerocephalon L., 1753							
	81544	Allium vineale L., 1753			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014
	81569	Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790							
	82103	Amelanchier ovalis Medik., 1793			Informateur : Ferrez Y.				1992
					Informateur : Mikolajczak A.				2005
	82104	Amelanchier ovalis Medik., 1793							
	82288	Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817		Reproducteur	Informateur : Sources multiples				
	82451	Bothriochloa ischaemum (L.) Keng, 1936							
	82738	Angelica sylvestris L., 1753							
	82903	Anthericum liliago L., 1753		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				
	82909	Anthericum ramosum L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	82999	Anthyllis vulneraria L., 1753							
	83267	Aquilegia vulgaris L., 1753							
	83332	Arabis hirsuta (L.) Scop., 1772							
	83412	Arabis scabra All., 1773							
	83653	Arenaria serpyllifolia L., 1753							
	83912	Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819							
	84061	Artemisia vulgaris L., 1753			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014
	84203	Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840							
	84306	Asperula cynanchica L., 1753							
	84632	Bellidiastrum michelii Cass., 1817							
	85439	Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1868							
	85740	Bellis perennis L., 1753							
	85774	Berberis vulgaris L., 1753		Reproducteur					
	85904	Betula pubescens Ehrh., 1791							
	85909	Betula pendula Roth, 1788							
	86087	Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762		Reproducteur	Informateur : Sources multiples				
	86124	Blysmus compressus (L.) Panz. ex Link, 1827							
	86289	Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812		Reproducteur	Informateur : Mikolajczak A.				
	86305	Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812							
	86490	Briza media L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	86601	Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869		Reproducteur	Informateur : Mikolajczak A.				
	87009	Buphthalmum salicifolium L., 1753		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				
	87027	Bupleurum baldense Turra, 1764		Reproducteur					
	87044	Bupleurum falcatum L., 1753							
	87143	Buxus sempervirens L., 1753		Reproducteur	Informateur : Mikolajczak A.				
	87296	Calamagrostis varia (Schröd.) Host, 1809		Reproducteur	Informateur : Mikolajczak A.				
	87329	Clinopodium acinos (L.) Kuntze, 1891							
	87336	Clinopodium vulgare L., 1753							
	87354	Clinopodium nepeta (L.) Kuntze, 1891							
	87359	Clinopodium nepeta subsp. sylvaticum (Bromf.) B.Bock, 2012							
	87501	Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808							
	87540	Caltha palustris L., 1753			Informateur : Minet C.				
	87618	Campanula cenisia L., 1763							
	87652	Campanula glomerata L., 1753							
	87693	Campanula persicifolia L., 1753							
	87720	Campanula rotundifolia L., 1753							
	87742	Campanula trachelium L., 1753							
	87849	Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792							
	88314	Carex acuta L., 1753			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014
	88318	Carex acutiformis Ehrh., 1789							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88324	Carex alba Scop., 1772		Reproducteur	Informateur : Mikolajczak A.				
	88342	Carex rostrata Stokes, 1787							
	88415	Carex caryophyllea Latourr., 1785		Reproducteur					
	88448	Carex cuprina (Sandor ex Heuff.) Nendtv. ex A.Kern., 1863			Informateur : Minet C.				
	88459	Carex davalliana Sm., 1800							
	88463	Carex demissa Vahl ex Hartm., 1808							
	88478	Carex disticha Huds., 1762							
	88491	Carex elata All., 1785							
	88510	Carex flacca Schreb., 1771		Reproducteur	Informateur : Mikolajczak A.				
	88511	Carex flava L., 1753							
	88538	Carex flacca subsp. flacca							
	88569	Carex hirta L., 1753			Informateur : Minet C.				
	88578	Carex hostiana DC., 1813		Reproducteur	Informateur : Ferreze Y.				
	88582	Carex humilis Leyss., 1758							
	88691	Carex montana L., 1753							
	88729	Carex viridula Michx., 1803							
	88752	Carex panicea L., 1753							
	88755	Carex appropinquata Schumach., 1801							
	88802	Carex pulicaris L., 1753							
	88889	Carex echinata Murray, 1770							
	88913	Carex diandra Schrank, 1781							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88916	Carex tomentosa L., 1767							
	88942	Carex vesicaria L., 1753							
	89147	Carlina acaulis L., 1753							
	89180	Carlina vulgaris L., 1753							
	89200	Carpinus betulus L., 1753							
	89619	Centaurea jacea L., 1753			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014
	89660	Centaurea pannonica (Heuff.) Simonk., 1891							
	89697	Centaurea scabiosa L., 1753							
	89723	Centaurea jacea subsp. grandiflora (Gaudin) Schübler & G.Martens, 1834							
	89840	Centaurium erythraea Rafn, 1800							
	89852	Centaurium pulchellum (Sw.) Druce, 1898							
	89860	Centaurium erythraea var. erythraea							
	89880	Centranthus angustifolius (Mill.) DC., 1805		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				
	89920	Cephalanthera damasonium (Mill.) Druce, 1906		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				
	89926	Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch, 1888		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				
	89927	Cephalanthera damasonium (Mill.) Druce, 1906							
	89968	Cerastium arvense L., 1753							
	90526	Genista sagittalis L., 1753							
	90905	Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762							
	91169	Cichorium intybus L., 1753			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	91274	Cirsium acaulon (L.) Scop., 1769							
	91356	Cirsium vulgare subsp. vulgare							
	91382	Cirsium palustre (L.) Scop., 1772							
	91422	Cirsium tuberosum (L.) All., 1785							
	91430	Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838							
	91823	Cladium mariscus (L.) Pohl, 1809							
	91912	Clinopodium vulgare L., 1753							
	92097	Dactylorhiza viridis (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997							
	92127	Colchicum autumnale L., 1753							
	92302	Convolvulus arvensis L., 1753							
	92501	Cornus sanguinea L., 1753		Reproducteur	Informateur : Mikolajczak A.				
	92517	Hippocrepis emerus (L.) Lassen, 1989							
	92546	Coronilla varia L., 1753							
	92606	Corylus avellana L., 1753							
	92876	Crataegus monogyna Jacq., 1775							
	93621	Cuscuta epithymum (L.) L., 1774							
	93708	Cyclamen purpurascens Mill., 1768			Informateur : Brugel E.				2008
	93860	Cynosurus cristatus L., 1753							
	94207	Dactylis glomerata L., 1753							
	94257	Dactylorhiza fuchsii (Druce) Soó, 1962		Reproducteur	Informateur : Ferreze Y.				
	94259	Dactylorhiza incarnata (L.) Soó, 1962			Informateur : Guyonneau J. et al				2010



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	94267	Dactylorhiza majalis (Rchb.) P.F.Hunt & Summerh., 1965			Informateur : Ferrez Y.				2007
	94402	Danthonia decumbens (L.) DC., 1805		Reproducteur					
	94432	Daphne laureola L., 1753							
	94503	Daucus carota L., 1753							
	94626	Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv., 1812							
	94716	Dianthus carthusianorum L., 1753							
	94717	Dianthus caryophyllus L., 1753							
	94939	Digitalis grandiflora Mill., 1768							
	94942	Digitalis grandiflora Mill., 1768							
	94945	Digitalis lutea L., 1753							
	95436	Drosera longifolia L., 1753			Informateur : Boucard E.				2010
	96180	Epilobium hirsutum L., 1753			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014
	96226	Epilobium palustre L., 1753							
	96432	Epipactis atrorubens (Hoffm.) Besser, 1809		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				
	96448	Epipactis helleborine (L.) Crantz, 1769							
	96456	Epipactis muelleri Godfery, 1921			Informateur : Ferrez Y.				2008
	96465	Epipactis palustris (L.) Crantz, 1769			Informateur : Mourey J.-M.				2005
	96695	Erica tetralix L., 1753							
	96734	Erigeron acris L., 1753							
	96844	Eriophorum angustifolium Honck., 1782							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	96852	Eriophorum latifolium Hoppe, 1800							
	96895	Erodium cicutarium (L.) L'Hér., 1789							
	97141	Eryngium campestre L., 1753							
	97434	Eupatorium cannabinum L., 1753							
	97452	Euphorbia amygdaloides L., 1753							
	97490	Euphorbia cyparissias L., 1753		Reproducteur	Informateur : Mikolajczak A.				
	97516	Euphorbia flavicoma DC., 1813		Reproducteur	Informateur : Mikolajczak A.				
	97801	Euphrasia officinalis subsp. rozkoviana (Hayne) F.Towns., 1884							
	97811	Euphrasia stricta D.Wolff ex J.F.Lehm., 1809							
	97896	Euonymus europaeus L., 1753							
	97947	Fagus sylvatica L., 1753							
	98277	Festuca marginata subsp. gallica (Hack. ex Charrel) Breistr., 1966							
	98334	Festuca lemanii Bastard, 1809		Reproducteur					
	98714	Filipendula vulgaris Moench, 1794							
	98717	Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879							
	98718	Filipendula vulgaris Moench, 1794		Reproducteur	Informateur : Ferreze Y.				
	98865	Fragaria vesca L., 1753							
	98921	Fraxinus excelsior L., 1753							
	99028	Fumana procumbens (Dunal) Gren. & Godr., 1847		Reproducteur	Informateur : Ferreze Y.				
	99380	Galium pumilum var. pubescens (Schrud.) Schinz & Thell., 1914							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	99390	Galium boreale L., 1753							
	99473	Galium mollugo L., 1753							
	99494	Galium palustre L., 1753			Informateur : Minet C.				
	99570	Galium uliginosum L., 1753							
	99582	Galium verum L., 1753		Reproducteur	Informateur : Mikolajczak A.				
	99683	Gaudinia fragilis (L.) P.Beauv., 1812		Reproducteur	Informateur : Guyonneau J.				
	99754	Genista germanica L., 1753		Reproducteur					
	99798	Genista pilosa L., 1753		Reproducteur	Informateur : Mikolajczak A.				
	99810	Genista sagittalis L., 1753		Reproducteur					
	99828	Genista tinctoria L., 1753							
	99846	Genista sagittalis L., 1753							
	99877	Gentianopsis ciliata (L.) Ma, 1951							
	99889	Gentianella germanica (Willd.) Börner, 1912							
	99903	Gentiana lutea L., 1753							
	99953	Gentiana verna L., 1753							
	99983	Gentianopsis ciliata (L.) Ma, 1951			Informateur : Ferreze Y.				2008
	100045	Geranium columbinum L., 1753							
	100142	Geranium robertianum L., 1753							
	100149	Geranium sanguineum L., 1753							
	100225	Geum urbanum L., 1753							
	100349	Globularia bisnagarica L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	100356	Globularia vulgaris L., 1753							
	100607	Gymnadenia conopsea (L.) R.Br., 1813		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				
	100787	Hedera helix L., 1753							
	100958	Helianthemum nummularium subsp. obscurum (Celak.) Holub, 1964							
	100964	Helianthemum grandiflorum (Scop.) DC., 1805							
	101300	Heracleum sphondylium L., 1753							
	102235	Hieracium murorum L., 1753							
	102352	Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862							
	102354	Pilosella piloselloides (Vill.) Soják, 1971							
	102671	Hieracium umbellatum L., 1753							
	102797	Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826		Reproducteur					
	102842	Hippocrepis comosa L., 1753							
	102883	Dichoropetalum carvifolia (Vill.) Pimenov & Kljuykov			Informateur : Guyonneau J.				2006
					Informateur : Ferrez Y.				2008
	102900	Holcus lanatus L., 1753							
	103287	Hypericum hirsutum L., 1753							
	103301	Hypericum montanum L., 1755							
	103316	Hypericum perforatum L., 1753							
	103320	Hypericum pulchrum L., 1753							
	103369	Hypochaeris maculata L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	103514	Ilex aquifolium L., 1753							
	103608	Inula conyza DC., 1836							
	103648	Inula salicina L., 1753							
	103772	Iris pseudacorus L., 1753							
	104160	Juncus conglomeratus L., 1753							
	104173	Juncus effusus L., 1753							
	104200	Juncus inflexus L., 1753							
	104214	Juncus inflexus L., 1753			Informateur : Minet C.				
	104228	Juncus articulatus L., 1753							
	104348	Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791							
	104516	Knautia arvensis (L.) Coult., 1828							
	104560	Knautia basaltica Chass. & Szabó, 1934							
	104615	Rostraria cristata (L.) Tzvelev, 1971							
	104665	Koeleria pyramidata (Lam.) P.Beauv., 1812							
	104716	Laburnum anagyroides Medik., 1787							
	104764	Lactuca perennis L., 1753							
	104876	Lamium galeobdolon (L.) L., 1759							
	105017	Lapsana communis L., 1753							
	105076	Laserpitium latifolium L., 1753							
	105092	Laserpitium siler L., 1753							
	105247	Lathyrus pratensis L., 1753		Reproducteur	Informateur : Mikolajczak A.				
	105480	Scorzoneroide autumnalis (L.) Moench, 1794							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	105502	Leontodon hispidus L., 1753							
	105966	Ligustrum vulgare L., 1753							
	105989	Lilium martagon L., 1753							
	106026	Limodorum abortivum (L.) Sw., 1799			Informateur : Augé V. et Sigaud N.				2007
	106224	Linaria repens (L.) Mill., 1768							
	106234	Linaria vulgaris Mill., 1768							
	106288	Linum catharticum L., 1753		Reproducteur					
	106346	Linum tenuifolium L., 1753							
	106370	Neottia ovata (L.) Bluff & Fingerh., 1837		Reproducteur	Informateur : Ferreze Y.				
	106396	Lithospermum officinale L., 1753							
	106499	Lolium perenne L., 1753							
	106595	Lonicera xylosteum L., 1753							
	106653	Lotus corniculatus L., 1753							
	106685	Lotus maritimus L., 1753		Reproducteur	Informateur : Ferreze Y.				
	106918	Lychnis flos-cuculi L., 1753							
	107038	Lycopus europaeus L., 1753							
	107090	Lysimachia vulgaris L., 1753							
	107117	Lythrum salicaria L., 1753							
	107649	Medicago lupulina L., 1753							
	107790	Melampyrum cristatum L., 1753		Reproducteur	Informateur : Ferreze Y.				
	107795	Melampyrum pratense L., 1753							
	107851	Melica ciliata L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	107871	Melica nutans L., 1753							
	107880	Melica uniflora Retz., 1779							
	108003	Melittis melissophyllum L., 1753							
	108027	Mentha aquatica L., 1753							
	108029	Mentha arvensis L., 1753							
	108103	Mentha longifolia (L.) Huds., 1762							
	108138	Mentha pulegium L., 1753			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014
	108345	Menyanthes trifoliata L., 1753							
	108361	Mercurialis perennis L., 1753							
	108597	Minuartia hybrida (Vill.) Schischk., 1936							
	108686	Moehringia muscosa L., 1753							
	108718	Molinia caerulea (L.) Moench, 1794		Reproducteur	Informateur : Mikolajczak A.				
	108961	Lactuca muralis (L.) Gaertn., 1791							
	109084	Myosotis ramosissima Rochel, 1814		Reproducteur					
	109091	Myosotis scorpioides L., 1753			Informateur : Minet C.				
	109150	Myriophyllum spicatum L., 1753							
	109291	Narcissus poeticus L., 1753		Reproducteur	Informateur : Guinchard M. et P.				
	109732	Nuphar lutea (L.) Sm., 1809							
	109750	Nymphaea alba L., 1753							
	109838	Odontites luteus (L.) Clairv., 1811		Reproducteur	Informateur : Ferreze Y.				
	110139	Onobrychis viciifolia Scop., 1772							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	110236	Ononis spinosa L., 1753							
	110392	Ophrys fuciflora (F.W.Schmidt) Moench, 1802		Reproducteur	Informateur : Sources multiples				
	110410	Ophrys insectifera L., 1753		Reproducteur	Informateur : Sources multiples				
	110435	Ophrys insectifera L., 1753							
	110869	Traunsteinera globosa (L.) Rchb., 1842							
	110885	Dactylorhiza incarnata (L.) Soó, 1962							
	110898	Dactylorhiza sambucina (L.) Soó, 1962							
	110910	Dactylorhiza maculata subsp. maculata							
	110914	Orchis mascula (L.) L., 1755		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				
	110920	Orchis militaris L., 1753		Reproducteur	Informateur : Sources multiples				
	110927	Anacamptis morio (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997		Reproducteur	Informateur : Sources multiples				
	111012	Neotinea ustulata (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997		Reproducteur					
	111156	x Anacamptorchis morioides (Brand) Stace, 2009							
	111250	Oreoselinum nigrum Delarbre, 1800			Informateur : Ferrez Y.				1992 - 2006
					Informateur : Ferrez Y. et Laurent C.				2004
					Informateur : Ferrez Y.				2008
	111289	Origanum vulgare L., 1753							
	111369	Loncomelos pyrenaicus (L.) Hrouda, 1988							
	111556	Orobanche gracilis Sm., 1798							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	111614	Orobanche minor Sm., 1797			Informateur : Minet C.				
	111686	Orobanche teucarii Holandre, 1829							
	112426	Parnassia palustris L., 1753							
	112590	Pedicularis palustris L., 1753							
	112808	Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964		Reproducteur					
	112844	Cervaria rivini Gaertn., 1788							
	112845	Dichoropetalum carvifolia (Vill.) Pimenov & Kljuykov							
	112871	Oreoselinum nigrum Delarbre, 1800							
	112873	Thysselinum palustre (L.) Hoffm., 1814							
	113221	Phleum pratense L., 1753							
	113389	Phyteuma orbiculare L., 1753							
	113407	Phyteuma spicatum L., 1753							
	113474	Picris hieracioides L., 1753							
	113596	Pimpinella saxifraga L., 1753							
	113639	Pinguicula vulgaris L., 1753		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				
	113893	Plantago lanceolata L., 1753			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014
	113904	Plantago major L., 1753			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014
	113906	Plantago media L., 1753							
	114011	Platanthera bifolia (L.) Rich., 1817		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				
	114124	Poa badensis Haenke ex Willd., 1797							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	114160	Poa compressa L., 1753							
	114332	Poa pratensis L., 1753			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014
	114416	Poa trivialis L., 1753			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014
	114524	Polygala amara L.							
	114526	Polygala amarella Crantz, 1769		Reproducteur					
	114539	Polygala calcarea F.W.Schultz, 1837		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				
	114545	Polygala comosa Schkuhr, 1796							
	114595	Polygala vulgaris L., 1753							
	114611	Polygonatum multiflorum (L.) All., 1785							
	114612	Polygonatum odoratum (Mill.) Druce, 1906							
	114641	Persicaria amphibia (L.) Gray, 1821							
	115156	Populus tremula L., 1753							
	115245	Potamogeton crispus L., 1753							
	115270	Potamogeton lucens L., 1753							
	115280	Potamogeton natans L., 1753			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014
	115570	Potentilla tabernaemontani Asch., 1891		Reproducteur	Informateur : Mikolajczak A.				
	115672	Potentilla tabernaemontani Asch., 1891							
	115680	Potentilla erecta (L.) Rausch., 1797							
	115695	Potentilla tabernaemontani Asch., 1891							
	115900	Primula veris L., 1753							
	115918	Primula veris L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	115993	Prunella grandiflora (L.) Schöller, 1775							
	115998	Prunella laciniata (L.) L., 1763							
	116012	Prunella vulgaris L., 1753							
	116013	Prunella x dissecta Wender., 1831							
	116043	Prunus avium (L.) L., 1755							
	116096	Prunus mahaleb L., 1753							
	116142	Prunus spinosa L., 1753		Reproducteur	Informateur : Mikolajczak A.				
	116392	Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800							
	116712	Quercus pubescens subsp. lanuginosa (Lam.) O.Schwarz, 1934 [nom. cons.]							
	116742	Quercus robur L., 1753							
	116751	Quercus pubescens Willd., 1805							
	116759	Quercus robur L., 1753							
	116768	Quercus petraea subsp. petraea							
	116903	Ranunculus acris L., 1753							
	116948	Ranunculus breyninus Crantz, 1763							
	116952	Ranunculus bulbosus L., 1753							
	117025	Ranunculus flammula L., 1753							
	117458	Reseda lutea L., 1753							
	117528	Rhamnus alpina L., 1753							
	117530	Rhamnus cathartica L., 1753							
	117533	Frangula dodonei Ard., 1766							
	117551	Rhamnus saxatilis Jacq., 1762							
	117616	Rhinanthus minor L., 1756							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	117748	Ribes alpinum L., 1753							
	117860	Robinia pseudoacacia L., 1753		Reproducteur					
	118016	Rosa arvensis Huds., 1762							
	118073	Rosa canina L., 1753		Reproducteur	Informateur : Mikolajczak A.				
	118402	Rosa spinosissima L., 1753							
	118529	Rosa stylosa Desv., 1809		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				
	119097	Rubus fruticosus L., 1753			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014
	119418	Rumex acetosa L., 1753							
	119473	Rumex crispus L., 1753			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014
	119587	Rumex scutatus L., 1753							
	119977	Salix caprea L., 1753							
	119991	Salix cinerea L., 1753							
	120189	Salix purpurea L., 1753							
	120192	Salix repens L., 1753							
	120685	Salvia pratensis L., 1753							
	120753	Poterium sanguisorba L., 1753		Reproducteur	Informateur : Mikolajczak A.				
	120758	Sanguisorba officinalis L., 1753							
	120823	Saponaria ocymoides L., 1753			Informateur : Sources multiples				
	120824	Saponaria officinalis L., 1753							
	121201	Saxifraga tridactylites L., 1753							
	121334	Scabiosa columbaria L., 1753		Reproducteur					



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	121581	Schoenus nigricans L., 1753		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				
	121704	Blysmus compressus (L.) Panz. ex Link, 1827							
	121735	Schoenoplectus lacustris (L.) Palla, 1888							
	121960	Scorzonera humilis L., 1753		Reproducteur					
	122069	Scutellaria galericulata L., 1753							
	122101	Sedum acre L., 1753							
	122106	Sedum album L., 1753							
	122118	Sedum ochroleucum Chaix, 1785							
	122207	Sedum sexangulare L., 1753							
	122256	Sedum sexangulare L., 1753							
	122596	Jacobaea erucifolia (L.) P.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801							
	122636	Jacobaea vulgaris Gaertn., 1791							
	122971	Serratula tinctoria L., 1753							
	123037	Seseli montanum L., 1753							
	123071	Sesleria caerulea (L.) Ard., 1763			Informateur : Minet C.				
	123369	Silaum silaus (L.) Schinz & Thell., 1915							
	123509	Silene vulgaris subsp. vulgaris							
	123568	Silene nutans L., 1753							
	124034	Solanum dulcamara L., 1753							
	124205	Solidago virgaurea L., 1753							
	124306	Sorbus aria (L.) Crantz, 1763							
	124308	Sorbus aucuparia L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	124408	Sparganium erectum L., 1753			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014
	124797	Betonica officinalis L., 1753							
	124805	Stachys recta L., 1767							
	125294	Succisa pratensis Moench, 1794							
	125295	Succisa pratensis Moench, 1794			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014
	125447	Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002							
	125643	Taraxacum erythrospermum Andrz. ex Besser, 1821							
	125940	Lotus maritimus L., 1753			Informateur : Minet C.				
	125946	Lotus maritimus L., 1753							
	125981	Teucrium chamaedrys L., 1753		Reproducteur	Informateur : Mikolajczak A.				
	126008	Teucrium montanum L., 1753							
	126035	Teucrium scorodonia L., 1753							
	126309	Thesium pyrenaicum subsp. pyrenaicum							
	126310	Thesium pyrenaicum Pourr., 1788							
	126564	Thymus praecox Opiz, 1824							
	126566	Thymus pulegioides L., 1753							
	126573	Thymus serpyllum L., 1753							
	126615	Thysseleinum palustre (L.) Hoffm., 1814			Informateur : Ferrez Y.				2005
	126628	Tilia cordata Mill., 1768							
	126650	Tilia platyphyllos Scop., 1771							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	126859	Torilis japonica (Houtt.) DC., 1830							
	127029	Tragopogon pratensis L., 1753							
	127259	Trifolium campestre Schreb., 1804							
	127337	Trifolium hybridum L., 1753							
	127362	Trifolium leucanthum M.Bieb., 1808							
	127382	Trifolium medium L., 1759							
	127395	Trifolium montanum L., 1753							
	127412	Trifolium ochroleucon Huds., 1762							
	127439	Trifolium pratense L., 1753							
	127454	Trifolium repens L., 1753							
	127463	Trifolium rubens L., 1753							
	127470	Trifolium scabrum L., 1753		Reproducteur					
	127872	Trollius europaeus L., 1753							
	128077	Typha latifolia L., 1753			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014
	128268	Urtica dioica L., 1753			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014
	128315	Utricularia minor L., 1753							
	128322	Utricularia vulgaris L., 1753							
	128394	Valeriana dioica L., 1753							
	128419	Valeriana officinalis L., 1753							
	128602	Verbascum lychnitis L., 1753							
	128754	Verbena officinalis L., 1753							
	128832	Veronica chamaedrys L., 1753							
	129007	Veronica spicata L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	129083	Viburnum lantana L., 1753		Reproducteur	Informateur : Mikolajczak A.				
	129087	Viburnum opulus L., 1753							
	129147	Vicia cracca L., 1753							
	129298	Vicia sativa L., 1753							
	129305	Vicia sepium L., 1753							
	129477	Vincetoxicum hirundinaria Medik., 1790							
	129482	Vincetoxicum hirundinaria Medik., 1790		Reproducteur					
	129529	Viola canina L., 1753							
	129586	Viola hirta L., 1753							
	135215	Helianthemum nummularium subsp. obscurum (Celak.) Holub, 1964							
	159979	Carex x fulva Gooden., 1794							
	721811	Arrhenatherum album (Vahl) Clayton, 1962			Bibliographie : Ecotope Flore Faune				2014
Fougères	84485	Asplenium fontanum (L.) Bernh., 1799		Reproducteur	Informateur : Ferrez Y.				
	84521	Asplenium ruta-muraria L., 1753			Informateur : Minet C.				
	96508	Equisetum arvense L., 1753			Informateur : Minet C.				
	96526	Equisetum fluviatile L., 1753							
	96534	Equisetum palustre L., 1753							
	115057	Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834							
Gymnospermes	104397	Juniperus communis L., 1753							
	113703	Pinus sylvestris L., 1753							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Hépatiques et Anthocérotes	6246	Metzgeria furcata (L.) Corda							
	6517	Scapania aspera Bernet & M.Bernet							
	6657	Radula complanata (L.) Dumort.							
	6677	Frullania dilatata (L.) Dumort.							
Mousses	4397	Fissidens taxifolius Hedw.							
	4419	Campylopus introflexus (Hedw.) Brid.							
	4752	Dicranum polysetum Sw. ex anon.							
	5014	Orthotrichum affine Schrad. ex Brid.							
	5104	Leucodon sciuroides (Hedw.) Schwägr.							
	5122	Neckera complanata (Hedw.) Huebener							
	5123	Neckera crispa Hedw.							
	5298	Didymodon spadiceus (Mitt.) Limpr.							
	5350	Tortella tortuosa (Hedw.) Limpr.							
	5399	Schistidium apocarpum (Hedw.) Bruch & Schimp.							
	5426	Thuidium tamariscinum (Hedw.) Schimp.							
	5473	Drepanocladus trifarius (F. Weber & D.Mohr) Broth. ex Paris							
	5476	Calliergonella cuspidata (Hedw.) Loeske							
	5484	Campyliadelphus elodes (Lindb.) Kanda							
	5760	Ptychostomum pseudotriquetrum (Hedw.) J.R.Spence & H.P.Ramsay							
	5803	Scorpidium scorpioides (Hedw.) Limpr.							
	5882	Homalothecium sericeum (Hedw.) Schimp.							
	5886	Isoetecium alopecuroides (Lam. ex Dubois) Isov.							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	5921	Pseudoscleropodium purum (Hedw.) M.Fleisch.							
	5998	Ctenidium molluscum (Hedw.) Mitt.							
	159445	Hamatocaulis vernicosus (Mitt.) Hedenäs			Informateur : Guyonneau J. et al				2010
Autres	5493	Campylium stellatum (Hedw.) Lange & C.E.O.Jensen							
	37440	Psathyrella candolleana (Fr. : Fr.) R. Maire		Reproducteur					
	53818	Melitaea cinxia (Linnaeus, 1758)							2001
	54172	Aricia agestis ([Denis & Schiffermüller], 1775)		Reproducteur					
	59145	Ramalina fastigiata (Pers.) Ach.		Reproducteur					
	73556	Chara globularis J.L.Thuiller, 1799							
	159662	Euphorbia verrucosa sensu 1			Informateur : Sources multiples				
	159886	Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau, 1857							
	219761	Cyaniris semiargus (Rottemburg, 1775)			Informateur : Franzoni A., Mora F.				2009



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	92	Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	139	Triturus cristatus (Laurenti, 1768)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	197	Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	212	Bombina variegata (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	259	Bufo bufo (Linnaeus, 1758)	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	281	Hyla arborea (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	310	Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Bivalves	64443	Unio crassus Philipsson, 1788	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
Crustacés	18437	Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain (lien)
Insectes	53615	Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	53865	Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	53979	Lycaena dispar (Haworth, 1802)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	54080	Maculinea alcon (Denis & Schiffermüller, 1775)	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	54085	Maculinea arion (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Mammifères				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	54496	Parnassius apollo (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	65133	Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	60015	Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758	Autre	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60295	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60313	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60330	Rhinolophus euryale Blasius, 1853	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60345	Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60360	Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60383	Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60400	Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60408	Myotis nattereri (Kuhl, 1817)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60418	Myotis myotis (Borkhausen, 1797)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	60427	Myotis blythii (Tomes, 1857)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60557	Tadarida teniotis (Rafinesque, 1814)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60612	Lynx lynx (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	61119	Rupicapra rupicapra (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61153	Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758	Autre	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	1009	Calonectris diomedea (Scopoli, 1769)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien) Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2506	Ardea cinerea Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2623	Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2660	Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien) Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2669	Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien) Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2679	Falco subbuteo Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2706	Cygnus olor (Gmelin, 1803)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2818	Mergus merganser Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2832	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	2840	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2844	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2873	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2878	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2881	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2891	<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2895	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2975	<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	2996	<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3429	<i>Streptopelia decaocto</i> (Frisch, 1838)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3439	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3465	<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3489	<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3493	<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3511	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3518	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	3533	Aegolius funereus (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3540	Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3551	Apus apus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3571	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3582	Merops apiaster Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3590	Upupa epops Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3595	Jynx torquilla Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3601	Picus canus Gmelin, 1788	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3603	Picus viridis Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3608	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3611	Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3630	Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3670	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3676	Alauda arvensis Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3688	Riparia riparia (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3692	Ptyonoprogne rupestris (Scopoli, 1769)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3696	Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	3713	<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3723	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3726	<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3733	<i>Anthus spinoletta</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3741	<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3755	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3764	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3774	<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3780	<i>Tichodroma muraria</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3784	<i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3791	<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3803	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3814	<i>Lanius excubitor</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3941	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3958	<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3967	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3978	<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4001	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4013	<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4035	<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4040	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	4112	Turdus torquatus Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4117	Turdus merula Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4127	Turdus pilaris Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4129	Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4137	Turdus iliacus Linnaeus, 1766	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4142	Turdus viscivorus Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4167	Locustella naevia (Boddaert, 1783)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4215	Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4247	Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4252	Sylvia communis Latham, 1787	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4254	Sylvia borin (Boddaert, 1783)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4257	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4269	Phylloscopus bonelli (Vieillot, 1819)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4272	Phylloscopus sibilatrix (Bechstein, 1793)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4280	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4289	Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4308	Regulus regulus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4319	Muscicapa striata (Pallas, 1764)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4342	Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4355	Parus montanus Conrad von Balenstein, 1827	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4494	Corvus monedula Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	4510	Corvus corax Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4525	Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4532	Passer montanus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4564	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4571	Serinus serinus (Linnaeus, 1766)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4580	Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4583	Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4586	Carduelis spinus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4588	Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4603	Loxia curvirostra Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4619	Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4657	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4659	Emberiza cirulus Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4665	Emberiza hortulana Linnaeus, 1758	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4686	Emberiza calandra Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	459478	Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Poissons	66333	Lampetra planeri (Bloch, 1784)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	67143	Barbus barbus (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	67295	Leuciscus leuciscus (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	67335	Telestes souffia (Risso, 1827)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	67759	Thymallus thymallus (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	67778	Salmo trutta fario Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	69182	Cottus gobio Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Reptiles	77600	Lacerta agilis Linnaeus, 1758	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	77756	Podarcis muralis (Laurenti, 1768)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	77955	Coronella austriaca Laurenti, 1768	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	78048	Natrix maura (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	78064	Natrix natrix (Linnaeus, 1758)	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	78130	Vipera aspis (Linnaeus, 1758)	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	84626	Aster amellus L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	87143	Buxus sempervirens L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	89147	Carlina acaulis L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	94716	Dianthus carthusianorum L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	94717	Dianthus caryophyllus L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	95442	Drosera rotundifolia L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	99185	Gagea lutea (L.) Ker Gawl., 1809	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	99903	Gentiana lutea L., 1753	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	103514	Ilex aquifolium L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	105989	Lilium martagon L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	106353	Liparis loeselii (L.) Rich., 1817	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	109291	Narcissus poeticus L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	110961	Orchis provincialis Balb. ex DC., 1806	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	121570	Schoenus ferrugineus L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	130787	Aconitum napellus subsp. lusitanicum Rouy, 1884	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
Mousses	159445	Hamatocaulis vernicosus (Mitt.) Hedenäs	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- Guyonneau J.() "".
- Cotte B.() "".
- Lhote P.() "".
- Carteron M.() "".
- Boucard E.(0) "".
- Gaden J.-L.() "".
- Augé V. et Sigaud N.() "".
- Villequin G. et Durand G.() "".
- Paul J.-P. et Legay P.() "".
- LPO FC() "".
- M. Gilles(0) "".
- CBN-FC() "".
- Macchioni J P et Bloc A(0) "".
- Chaput E.() "".
- Bahl C Bonnin V(0) "".
- Mouthon J.() "".
- ECOTOPE et Gaden J.-L.() "".
- Pinston H.() "".
- Beaufils T.() "".
- CSP et Fédé de pêche du Jura() "".
- Jacquot P.() "".
- ONEMA 39, Fédération de pêche 39() "".
- Pierrat V.() "".
- Mourey J.-M.() "".
- LPO FC(2007) "".
- Groupe Pèlerin Jura() "".
- Gréa B.(0) "".
- Legay P.() "".
- Mora F. et Essayan R.() "".
- Fernez T.() "".
- Cotte B., Bahl C.() "".
- Minet C.() "".
- Roué S.Y.() "".
- CBFC(0) "".
- Guinchard M. et P.() "".
- Collaud R.() "".
- Guyonneau J. et al() "".



- Paul J.-P.(2007) "Zone de protection spéciale Petite Montagne du Jura - FR4312013, Etat initial ornithologique 2006. GNFC/LPO Franche-Comté, ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté et Union européenne: 37p. + annexes."



PREFET DU JURA

Arrêté n °2013186-0010

**signé par Le Secrétaire Général de la Préfecture du Jura - Antoine POUSSIER
le 05 Juillet 2013**

**FC_Directions Regionales de l'Etat
DREAL**

Arrêté préfectoral de protection de biotope
"Corniches calcaires du département du Jura"

Arrêté n° 2013186 - 0010

LE PREFET DU JURA
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

ARRETE PREFECTORAL DE PROTECTION DE BIOTOPE
« *Corniches calcaires du département du Jura* »

VU le Code de l'environnement, notamment les articles L 411.1, L 411.2, L 415-1 à L 415-6 et R 411.1 à R 411.6, 411.9 à 411.17, R 414.1 à 24 et R 415-1;

VU l'arrêté ministériel du 22.06.1992 fixant la liste des espèces végétales protégées en région Franche-Comté complétant la liste nationale,

VU l'arrêté ministériel du 23.04.2007 fixant la liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire,

VU l'arrêté ministériel du 29.10.2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire,

VU l'arrêté ministériel du 19.11.2007 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection,

VU l'arrêté ministériel du 23.04.2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire,

VU l'avis de la Chambre Départementale d'Agriculture du Jura en date du 10.10.2012,

VU l'avis du service départemental de l'Office National des Forêts en date du 03.10.2012,

VU l'avis de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Jura siégeant en formation de protection de la nature en date du 18.03.2013,

VU les comptes-rendus des réunions de concertation organisées, notamment avec les organismes d'escalade (FFME, Jura Vertical le 25.11.2010), les organismes de vol libre (FFVL, CDVL, Delta Club du Haut-Jura, DTE école de delta Saint Claude, Ecole du Poupet le 23.05.2011), les forestiers (ONF, CRPF, Chambre d'agriculture le 15.01.2013, puis avec le syndicat des propriétaires forestiers le 08.02.2013), la communauté de communes Jura Sud (10.12.2010), le maire de Septmoncel (30.05.2011) et sur le site du Cirque des Foules (01.04.2011),

CONSIDERANT la période de reproduction des oiseaux rupestres (installation des couples à l'envol des jeunes),

CONSIDERANT la sensibilité au dérangement des oiseaux rupestres en particulier du faucon pèlerin en période de reproduction,

CONSIDERANT les échecs de reproduction du faucon pèlerin renouvelés sur certains sites en particulier sur le site de Chancia, et les tentatives échouées d'installation sur le Cirque des Foules,

CONSIDERANT que le maintien de l'intégrité des sites et de leur quiétude est nécessaire à la survie des oiseaux rupestres ainsi qu'à leur reproduction et à leur repos,

ARRETE

I. DELIMITATION

Article 1

Les arrêtés n° 623 du 2 juin 1982 et n° 572 du 12 novembre 1996 sont abrogés.

Article 2

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux et la conservation des biotopes nécessaires à la reproduction, l'alimentation, au repos et la survie des espèces protégées suivantes : Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), Grand Duc d'Europe (*Bubo bubo*), Harle bièvre (*Mergus merganser*), Grand corbeau (*Corvus corax*), Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), Choucas des tours (*Corvus monedula*), Martinet à ventre blanc (*Tachymarptis melba*), Hirondelle de rochers (*Ptyonoprogne rupestris*), Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*), il est instauré une zone de protection de biotope sous la dénomination « Corniches calcaires du département du Jura ».

Ces biotopes rupestres abritent en outre de nombreuses autres espèces de faune et de flore protégées, dont la liste figure en **annexe 1**.

Sont ainsi protégés 69 sites rocheux. 99 territoires communaux sont concernés pour partie par ces zonages pour une superficie totale de 1643 hectares (**annexe 3**). Le détail par site figure en **annexe 2**, avec les références cadastrales. Les zones protégées font l'objet d'une délimitation sur la carte IGN au 1/25000^{ème} (**annexe 8**).

II. MESURES DE PROTECTION

Article 3

Sur l'ensemble des zones protégées, les activités, en particulier les activités forestières, cynégétiques et le cas échéant pastorales, continuent à s'exercer normalement dans le cadre des usages en vigueur sous réserve du respect des prescriptions des articles suivants du présent arrêté.

Article 4

Dans les zones concernées, les travaux publics ou privés susceptibles de porter atteinte à l'intégrité des biotopes des espèces mentionnées à l'article 2 sont interdits. Cette disposition vise :

- la réalisation de tout type de construction à l'exception des abris pour les animaux nécessaires aux activités pastorales et des abris à vocation strictement sylvicole, qui peuvent être réalisées en dehors de la période définie à l'article 6 ;
- le remblaiement ou l'extraction de matériaux du sol et du sous sol, la purge de blocs sur les parois rocheuses, hors travaux d'entretien visant à la sécurité publique et hors travaux réalisés en vue de l'amélioration de la desserte des massifs forestiers, qui peuvent être réalisées en dehors de la période définie à l'article 6 ;
- l'abandon, le dépôt direct ou indirect de tous produits chimiques ou radioactifs, tous matériaux, résidus, déchets ou substances de quelque nature que ce soit ;
- les atteintes au milieu naturel par usage du feu ;
- le retournement des pelouses, leur fertilisation ou leur plantation ;
- la création de belvédères et de sentiers balisés sur les corniches ainsi que la création d'aires d'envol pour le vol libre ;
- L'installation de tout nouvel équipement fixe destiné à faciliter l'accès des parois rocheuses : voies d'escalade, via-ferrata, tyrolienne.

Article 5

Par dérogation à l'article 4, au vu de l'absence d'impact significatif sur les espèces et leurs habitats, l'équipement d'escalade en cours de réalisation à la date de signature de l'arrêté sur le **Mont Chabot** (site n°54) pourra être achevé, sur la base du plan d'aménagement annexé au présent arrêté (**annexe 6**). L'équipement devra être finalisé dans les deux ans suivant la date de signature du présent arrêté.

La pratique de l'escalade et les travaux d'installation et d'entretien de l'équipement d'escalade sont interdits sur ce site du 15 février au 1er juillet inclus.

Article 6

Durant la période dédiée à la reproduction, à savoir du 15 février au 15 juin inclus, il est interdit dans les zones concernées de :

- pratiquer l'escalade, y compris la descente en rappel, ainsi que les activités de canyoning et de spéléologie à l'exclusion des sites mentionnés à l'article 7 pour cette dernière activité ;
- Survoler les sites à moins de 150 m des parois rocheuses à l'aide de tout aéronef sur l'ensemble des sites mentionnés en **annexe 8**.

Le volume concerné par l'interdiction de vol est défini selon le schéma ci-dessous :



- procéder à des travaux, y compris les travaux sylvicoles et les exploitations forestières, utilisant des moteurs thermiques ;
- réaliser les travaux d'entretien de tout aménagement existant ;
- réaliser les travaux de désobstruction pour la spéléologie ;
- pratiquer d'une manière générale toute activité bruyante (notamment motorisation, sonorisation,...) susceptible de déranger la faune protégée en période de reproduction.

Article 7

Sur certains sites, l'accès aux cavités et la pratique de la spéléologie n'ont pas d'impact notable sur la nidification des espèces présentes. Par dérogation à l'article 6, il est ainsi autorisé de pratiquer la spéléologie toute l'année sur les sites suivants :

- **Site n°15** : Reculée de la Balerie : grotte de Balerie
- **Site n°34** : La Tonaille : résurgence de la Tonaille
- **Site n°50** : Sous la Roche : grotte de Chancia
- **Site n°55** : Cirque des Foules : grotte du Cirque des Foules située en pied de falaise
- **Site n°59** : Le Merdasson : grotte de la Douveraine

III. DEROGATIONS

Article 8

Des dérogations aux mesures de protection pourront être accordées par le Préfet, pour permettre des actions en faveur de la conservation des biotopes et des espèces visés à l'article 2.

Article 9

Les interdictions édictées par les articles 4 et 6 du présent arrêté ne s'appliquent pas aux opérations de sauvetage et aux travaux urgents nécessités par la sécurité du public. La DREAL devra toutefois être informée de l'exécution de ces opérations ou travaux préalablement à leur réalisation et des prescriptions complémentaires pourront être formulées.

IV. SANCTIONS

Article 10

Le non respect des prescriptions du présent arrêté est passible d'une contravention de quatrième classe en application de l'article R.415-1 du code de l'environnement.

V. PUBLICATION

Article 11

Un avis du présent arrêté sera :

- 1° Affiché dans chacune des communes concernées ;
- 2° Publié au Recueil des actes administratifs ;
- 3° Publié dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans tout le département.

Il sera par ailleurs consultable auprès de la préfecture du Jura, de la sous-préfecture de Saint-Claude, de la DDT du Jura et de la DREAL de Franche-Comté ainsi que toutes ses annexes. Il est également consultable sur le site internet de la DREAL Franche-Comté.

VI. EXECUTION DE L'ARRETE ET DIFFUSION

Article 12

Le Secrétaire général de la préfecture du Jura, le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Franche-Comté, le Directeur départemental des territoires du Jura, le Directeur de l'agence de l'Office National des Forêts du Jura, les Maires des communes listées en annexe 2, le Commandant du groupement de gendarmerie du Jura, les agents assermentés et commissionnés de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, les fonctionnaires et agents commissionnés et assermentés à cet effet par le Ministre chargé de la protection de la nature, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

5 JUL. 2013

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général


Antoine POUSSIER

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des espèces protégées autres que les oiseaux rupestres

Annexe 2 : Liste des sites concernés (nom, numéro, communes, parcelles cadastrales, superficie)

Annexe 3 : Liste des communes concernées

Annexe 4 : Liste des sites équipés pour l'escalade à la date de la prise de l'arrêté

Annexe 5 : Liste des sites équipés pour la spéléologie à la date de prise de l'arrêté

Annexe 6 : Plan d'aménagement Mont du Chabot (site N°54)

Annexe 7 : Carte départementale des sites

Annexe 8 : Cartes des sites (1/25000 et cadastre)

APB Corniches calcaires du Jura
Espèces protégées présentes, autres que les oiseaux rupestres

Groupe	Nom latin	Nom français	Protection nationale/régionale	Directives européennes	Liste rouge régionale
Mammifères	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	N	II-IV	EN
	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	N	II-IV	VU
	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	N	IV	LC
	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	N	IV	LC
	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	N	II-IV	NT
	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	N	II-IV	VU
	<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	N	II-IV	VU
	<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux	N		LC
	<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	N		LC
	<i>Felis silvestris</i>	Chat forestier	N	IV	LC
Rhopalocères	<i>Lopinga achine</i> (Scopoli, 1763)	Bacchante	N	IV	VU
	<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Apollon	N	IV	VU
	<i>Glaucopsyche arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du serpolet	N	IV	VU
Reptiles et Amphibiens	<i>Lacerta agilis</i>	Lézard des souches	N	IV	LC
	<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse	N	IV	LC
	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	N	IV	LC
	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	N	IV	LC
	<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert	N	IV	NT
	<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic	N		LC
	<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	N		LC
	<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	N		LC
	<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	N	II, IV	NT
Oiseaux	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	N		DD
	<i>Emberiza cia</i>	Bruant fou	N		EN
	<i>Tichodroma muraria</i>	Tichodrome échelette (hivernant)	N		VU**
	<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal (migration)	N	I	RE
	<i>Prunella collaris</i>	Accenteur alpin (migrateur/hivernant)	N		NE
Plantes	<i>Aconitum anthora</i> L.	Aconit anthore	R		LC
	<i>Alyssum montanum</i> L.	Alysson des montagnes	R		NT
	<i>Androsace lactea</i> L.	Androsace couleur de lait	R		VU
	<i>Anthyllis montana</i> L.	Anthyllide des montagnes	R		LC
	<i>Aster amellus</i> L.	Aster amelle	N		VU
	<i>Campanula latifolia</i> L.	Campanule à larges feuilles	R		NT
	<i>Coronilla coronata</i> L.	Coronille couronnée	R		VU
	<i>Daphne alpina</i> L.	Daphné des Alpes	R		NT
	<i>Daphne cneorum</i> L.	Daphné camêlée	R		VU
	<i>Descurainia sophia</i> (L.) Webb ex Prantl	Sisymbre sagesse	R		EN
	<i>Dianthus gratianopolitanus</i> Vill.	Œillet de Grenoble	R		EN
	<i>Hieracium scorzoniferifolium</i> Vill.	Epervière à feuilles de scorzonère	R		NT
	<i>Hormungia petraea</i> (L.) Rechb.	Hormungie des pierres	R		LC
	<i>Iberis intermedia</i> Guersant	Iberis intermédiaire	R		VU
	<i>Ophrys apifera</i> Huds.	Ophrys abeille	R		NT
	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T. Moore ex Woyt.	Polystic à soies	R		LC
	<i>Saxifraga aizoides</i> Genty & Bouchard	Saxifrage de Gizia	R		CR
	<i>Saxifraga rosacea</i> Moench subsp. <i>sternbergii</i> (Willd.) Kerguelen & Lambinon	Saxifrage de Sponheim	R		EN
	<i>Stipa eriocaulis</i> Borbás subsp. <i>eriocaulis</i>	Stipe à tige laineuse	R		NT
	<i>Sisymbrium austriacum</i> Jacq. subsp. <i>austriacum</i>	Sisymbre d'Autriche	R		NT
	<i>Telephium imperati</i> L.	Téléphium d'Imperato	R		VU
	<i>Thesium divaricatum</i> Jan ex Mert. & Koch	Thesium divariqué	R		NT
	<i>Trinia glauca</i> (L.) Dumort.	Trinie glauque	R		EN

Protections nationales/régionales

N : espèce protégée en France

R : espèce protégée en Franche-Comté

Directives européennes :

I : annexe I de la Directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages

II, IV : annexes II et IV de la Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages

Catégories UICN sur les listes rouges :

CR : espèce en danger critique d'extinction

EN : espèce en danger

VU : espèce vulnérable

LC : espèce en préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible)

NT : espèce quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

APPB des Corniches calcaires du Jura
 Liste des sites

Nom du site	Numéro	Communes	Références cadastrales (parties de parcelles)	Surface (ha) SIG	APB existant (1982) / ancien n°
Le Joutelot	1	Port-Lesney	AC 189 à 210, 245 à 247, 398, AN 4, 10	9,28	
Morez-sud	2	Longchaumois Morez	E 337, 342, 343 AS 44 à 46, 63, 64, 67 à 69, 72, 73, 81	5,47	
Falaises de Gouaille	3	Clucy Salins-les-Bains	ZA 44, ZE 32 F 1, 2, 112, ZP 52	17,45	1
Cluse de Pretin à Marnoz	4	Marnoz Pretin	E 1, 4, 5, 6, 7 ZA 95, 97, 98, 100, A 72 à 75, 198, 199, ZB 1, 5, 6, 8	14,80	2
Roche du Feu	5	Mesnay	ZE 5 à 7, 35 à 57, AD 114 à 116, 121, 129, 130, AH 165, 233, 235	20,38	3
Ruines de la Châtelaine	6	Arbois La Châtelaine Les Planches-près-Arbois	CE 20 A 1, 93, 257, 258, 381, 382, 383 A 182, 210, 234, 316 à 319, B 316 à 319, 539, 540, AA 136, 145, 146	26,36	4
Bois des Fougères	7	Pont-d'Héry Aresches	D 252, 255, 256, 258 A 130, ZB 6 à 8	4,90	
Les Latets	8	Château-Chalon Menétru-le-Vignoble	A 38, 48 à 58, ZH 32, 33 B 142, ZD 55, 194, ZH 37	7,10	
Côte des Buis	9	Lavigny	AS 97, 102, 134, 136, 139	9,03	
Monument du Bienheureux Néron	10	Bornay	B 356, 363 à 365, 368, 369, 378, 379, 477, 503, ZC 26	7,00	
Creux de Revigny	11	Conliège Revigny	AE 232 à 234, ZD 20, 21 AE 195 à 202, 227 à 230, 233 à 237, 241, 242, 254 à 263, ZA 1 à 3	28,60	20
Signal de Hauteroche	12	Châtillon Mirebel	B 432, 434 D 223, 124	4,96	
La Côte de Charcier	13	Charcier Doucier	C 621, 622, 631 G 480	8,98	
La Côte du Lac de Chalain	14	Doucier Fontenu	A 521, 522, B 16, 18, 159, ZD 106, 152 A 591, 592, 637, 638, 639, 655	29,29	11
Reculée de Baleme	15	Loulle Mont-sur-Monnet	B 1207 A 65, 69, 70, 543, 551, 552, 559 à 562, 570	19,38	
Bois de la Côte de Cize	16	Cize Loulle Pillemoine	U 143 à 149, 285 à 298, U 480 à 483 B 6 U 1 à 7	35,78	8
Roche du Midi	17	Bourg-de-Sirod Sirod Syam	U 334, 368 D 489 U3, 7, 535, 537	29,08	7
Roches Gravieres	18	Bourg-de-Sirod Sirod	U 370, 372 à 375, 451 ZE 81, 86	9,91	6
Rocher Gaillard	19	Bourg-de-Sirod Lent Sapois	U 648 B 1 B 237	9,28	6
Cluse d'Entreportes	20	Lent	A 410, 411, B 50 à 53, 65, 440, 444, 453	18,30	5
Rocher des Commères	21	Lent Sirod	B 1, 166 à 169, ZC 32, 33, 41 ZE 11, 12, 19, 81, 83 à 85	12,29	6
La Barroche	22	Arsure-Arsurette Fraroz	B 393 à 397, 411 AB 17, 25, 26, 40 à 44	25,31	
Rocher de la Baume de Châtelneuf	23	Châtelneuf Le Vaudioux	A 375, 460, 461 B 126, 127, 308	19,29	9
Côte Poutin	24	Les Planches-en-Montagne	A 65 à 68, 72, 78, C 445, 450, 555, 562	29,62	10
La Côte du Maclu	25	La Chaux-du-Dombief Le Frasnois	A 476, 558, 559, 642, 643, 644, B 1, 78, 79, 296, ZB 43, 45, 46, 67 A 486, 832	41,55	12
Cascades du Hérisson	26	Bonlieu Menétrux-en-Joux	A 144, 145, 220, 222 à 227, A 572, 696, C 608, 609, 611, 612, 619, 620, 686, 687, 689, 694, 695, 699, 700, 717, 718, 719, 720, 740, 741	44,65	13
Falaises de la forêt de Bonlieu	27	Bonlieu La Chaux-du-Dombief	C 78, 79, 124 à 126, 128 D 616	22,10	14
Bonlieu - La Vassière	28	Bonlieu Saint-Maurice-Crillat	C 581 à 585 AW 64 à 66, AY 14	29,04	15
Rocher de Gargantua	29	Cogna La Frasnée Saint-Maurice-Crillat	C 279, 345, 348 à 350, 392, 393, ZC 32 à 34 A 1, 182 AC 141, 142, 157, 166, 167, 171, 172, 177, 178, 184, 185, 190, 193, 194, 261, ZA 70, 71	23,29	16
Côte aux Bourgeois	30	Clairvaux-les-Lacs La Frasnée	AH 12 à 14 C 84	22,81	17

APPB des Corniches calcaires du Jura
Liste des sites

Nom du site	Numéro	Communes	Références cadastrales (parties de parcelles)	Surface (ha) SIG	APB existant (1982) / ancien n°
		Hautecour	J 281, 282, 206, 287, 288, 290 à 294, 296, 297		
La Frasnée	31	Châtel-de-Joux La Frasnée	B 5 à 8 A 173, 174, 179, 180, 202, 203, B 75 à 82, 89 à 94, 98, 143, 145, 147, 149, 186, 187, 188, 215, 244, 268	32,32	18
		Saint-Maurice-Crillat	AK 1, 2, 15, 16, 18, 20, 21, 36, 37		
Cirque de Gizia	32	Gizia	E 81, 108, 707, 742, ZD 168, ZE 73, 124, 125, 129, 130, 135 à 137	13,67	33
Belvédère du Fays	33	Gigny	B 626, 627, C 56, 168, 169, ZD 30, 31, 35	10,37	
		Graye-et-Charnay	ZE 41, 43, 44		
La Tonaille	34	Chavéria	D 402, 403, 477, 499, 583	2,74	
En Musia	35	Coyron	AE 1	17,82	
		Orgelet	D 537, 730, 731		
		La Tour-du-Meix	AL 18, 19		
Pont de l'Assencière	36	Châtel-de-Joux Meussia	A 437 C 572 à 574, 579, 580, 583, 584, 587 à 592, 593 à 596, 770 à 773, 794, 795, 796, 797, 810, 811, 814, 816, 817	25,09	
		Thoiria	D 66, 102, 103, 122, 125, 132, 133		
Sous le Fourg	37	Lézat	B 130, 131, 133, 134, 136, 263, 290, 300 à 304, 309, 661	12,99	21
Rocher de Tiavy	38	Longchaumois	D 326, 328 à 333, 1024, 1025, AM 28, 30 à 37, 39 à 47	36,87	22
		Prémanon	AB 1, 2, 8 à 10, 16, 95, AC 40 à 42, 60 à 64		
Mont Fier	39	Longchaumois Prémanon	F 542 AB 47 à 49, 51 à 54, 55, 61 à 64, 71, 73, 80 à 84, 97, 98, 100, AC 156, AL 3, 11, 12, 105 à 109	28,63	23
Champ de la Roche-Fétigny	40	Fétigny Légna	ZA 36, ZB 1 ZA 1	9,53	
Falaises du Regardoir	41	Charchilla Maisod Moirans-en-Montagne	C 264 AK 12, 13 AS 8, AT 1 à 8, 10 à 23, 35, 38, 39, 41, AV 1, 2, 9, 11, 15, AW 1, 2, 6 à 10, 34, 35, 158, 179, 255	73,37	34
La Baume de Crenans	42	Crenans	B 117 à 119, C 94	5,10	
La Tête d'Henri IV	43	Moirans-en-Montagne Villards-d'Héria	AH 20, 21, AZ 47, 48 A 331, 542	12,86	
La Roche d'Antre	44	Moirans-en-Montagne Villards-d'Héria	BR 30 A 768, 770, B 13, 14, 528, 532, 561, 562	17,00	35
Sur Faucon	45	Lect	AB 1, AC 1, F 1	5,98	
Sous Faucon	46	Lect	A 88, F 2	5,34	
Cirque de Vogna-Négli	47	Arinthod	H 163, 168, 185, I 133, ZD 39, 46, 88, ZE 18, 20, 27 à 34, 38	50,82	32
Falaises de Vaucluse (Cirque de l'Abîme)	48	Saint-Claude	BO 49, 51 52, 55, 56, CE 2, 18, CH 5, CI 58 à 78, 81	27,50	24
Bois de Fingeon	49	Condes Vescles	A 1 à 3, 13, E 6 F 13	20,63	
Sous la Roche-Chancia	50	Chancia	AH 19 à 21, AK 32, 36, 40, 44, 51 à 85, 87, 366, 396, 449, 451, 453, 462 à 464, 508, 510, 512, 514, 516, 518, 520, 522, 534, 536, 538, AL 2	13,16	31
		Montcuse	OY 78, 79, OC 199		
Falaises du Bois des Couronnes	51	Jeurre	A 630, 642, 651 à 724, 729 à 742, 745, 746, 749, 750, 753, 754, 757, 758, 761, 762, 765, 766, 769, 770, 773, 774, 777, 778, 781, 782, 786, 787, 790, 791, 794, 795, 798, 799, 802, 803, 806, 807	99,37	30
		Pratz	C 355, 356, 362 à 368, 373 à 381, D 10, 21, 22, 24 à 50, 604, 636, 637, 654, 657 à 672, 677 à 681		
		Vaux-lès-Saint-Claude	AB 1 à 3, 6, 12, 21 à 30, 36, 37, AC 1, 4 à 18, 23 à 27, 40, 41, 55 à 60, 62 à 70, 126 à 128, AD 1 à 4, 22 à 37, 45, 46, 51 à 58, 162 à 165, 172 à 188, AE 1		
Le Plan d'Acier	52	Avignon-lès-Saint-Claude	B 1, 4 à 16, 17, 18, 326, C 199 à 202, 205 à 209, 211, 214, 216, 222	49,73	27
		Saint-Claude	BD 22, BE 1, 4, 5, 8, 9, BH 2, 64		
Roches Surmontant	53	Saint-Claude	B 170 à 177, 260, 261, AZ 2, 3, 7, 8, 14 à 17, 95, BC 85	39,81	28
Le Mont Chabot	54	Villard-Saint-Sauveur Saint-Claude	AB 1, 119 à 121, AV 4 à 9 AX 20, 22, 23	15,22	26

Nom du site	Numéro	Communes	Références cadastrales (parties de parcelles)	Surface (ha) SIG	APB existant (1982) / ancien n°
Cirque des Foules	55	Saint-Claude Septmoncel Villard-Saint-Sauveur	D 70 à 80 AI 1, 6, AK 15 B 82 à 102	15,10	
Gorges du Flumen	56	Septmoncel	AK 7 à 9, 11, 116 à 119, AO 21 à 68, 70 à 78, 81, 130, 131, 139	45,86	25
La Roche blanche	57	Les Molunes Septmoncel	AB 4, 14 à 16, 22 AP 13, 35 à 41	20,20	
Falaises de Vulvoz	58	Les Bouchoux Larivole Vulvoz	A 92 à 96, 99, 100, 109, 297, 298 B 348, 354 à 356 A 1 à 14, 16 à 18, 26 à 35, 170 à 177, 182 à 193, 276, B 552	59,43	29
Le Merdasson	59	Les Bouchoux Coiserette Coyrière Les Moussières La Pesse	A 763 à 766, 768, 771, 999, ZB 23 A 98, 105 à 108, 110 à 128 U 227, 338, 448, 449 C 148, 149, 158, 160 à 182, 190 A 358, 359, 363 à 365, 886, 887, 890, 891, 1236	115,01	
Bois de Cezinet	60	Lavancia-Epercy	D 612 à 614, 746 à 750, 752 à 754, 783 à 791, 794, 798, 805, 818, 865, 867, 873, 884, 892, 896, 898, 904, 905, 909, 911, 941, 971, 973, 989 à 991, ZC 107 et 108	32,65	
Bois du Lattel	61	Aromas Vosbles	L 282, 370 F 1, 4 à 8, 10, 11, 14 à 19, 24 à 28, 30, 34, 35, 38 à 40, 45, 46, 143, 147, 148, 152 à 168, 170, 176, 187, 188, 192, 193, 197 à 199, 202 à 204, 206, 207, 209, 210, 213, 214, 218, 219, 221 à 229, 232 à 237, ZA 218 à 226	33,56	
Roche de Narmont	62	Dessia Lains	ZA 3, 8 ZH 42 à 45, 71 à 85, 88 à 112, 114, 115, 117 à 124, 127,	31,29	
Roches de l'Abatey	63	Les Crozets	B 264, 265, 272, 273, 292, 293, 296, 297, 301, 302, 305, 306, 310, 311, ZC 139	13,71	
Sur les Lacs d'Etival	64	Châtel-de-Joux Etival	B 241, 242 B 195, 198 à 201, 207 à 219, 226, 227, 321 à 323, C 150 à 153, 156 à 159, 162 à 164, 167, 168, 173, 194, 197 à 200, D 2, 14 à 16, 18 à 21, ZB 86, 87	28,68	
Nermier	65	Sarroigna	B 160, 217, 410 à 412, ZB 15, 17, ZI 37	11,66	
Bois des Grandes Pies (Anchay)	66	Lavans-sur-Valouse	D 1 à 4, 136 à 138, 141, 142, 145, 149, 153 à 155, 157 à 163, ZC 1, 115, ZD 90	13,04	
Roche pourrie	67	Clucy Salins-les-Bains	ZA 63, 70 à 73 ZN 13 à 19, 30 à 34, ZP 1 à 3	3,76	
Château-Chalon	68	Château-Chalon	AC 412, 413, 562, ZL 16, 22, 23, 176, 181, 194, 195	0,87	
Le Baudoyen	69	Chausseuans Poligny Vaux-sur-Poligny	U 2, 3, 99, 100, 103, 104, 685, 686 F 10, 11, 13, 14, 17, 18, 19, 105 à 108, 112, 114, 115, 118 à 120 A 93 à 101, 104, 105, 108 à 111, 126, 144 à 152, 227	6,09	
				1642,01	

Pour l'ensemble des communes sont également compris, dans les zonages définis pour chaque site, certaines parcelles non cadastrées (voies...) qui sont également concernées par le présent arrêté. Se référer aux cartes en annexe 8.

APPB des corniches calcaires du Jura

Liste des communes

Communes	Nom du site	Numéro
Arbois	Ruines de la Châtelaine	6
Aresches	Bois des Fougères	7
Arinthod	Cirque de Vogna-Négolia	47
Aromas	Bois du Lattet	61
Arsure-Arsurette	La Barroche	22
Avignon-lès-Saint-Claude	Le Plan d'Acier	52
Bonlieu	Cascades du Hérissou	26
	Falaises de la forêt de Bonlieu	27
	Bonlieu - La Vassière	28
Bornay	Monument du Bienheureux Néron	10
Bourg-de-Sirod	Roche du Midi	17
	Roches Gravières	18
	Rocher Gaillard	19
Chancia	Sous la Roche-Chancia	50
Charchilla	Falaises du Regardoir	41
Charcier	La Côte de Charcier	13
Château-Chalon	Les Latets	8
	Château-Chalon	68
Châtel-de-Joux	La Frasnée	31
	Pont de l'Assencière	36
	Sur les Lacs d'Etival	64
Châtelneuf	Rocher de la Baume de Châtelneuf	23
Châtillon	Signal de Hauteroche	12
Chausseuans	Le Baudoyen	69
Chavéria	La Tonaille	34
Cize	Bois de la Côte de Cize	16
Clairvaux-les-Lacs	Côte aux Bourgeois	30
Clucy	Falaises de Gouaille	3
	Roche pourrie	67
Cogna	Rocher de Gargantua	29
Coiserette	Le Merdasson	59
Condes	Bois de Fingeon	49
Conliège	Creux de Revigny	11
Coyrière	Le Merdasson	59
Coyron	En Musia	35
Crenans	La Baume de Crenans	42
Dessia	Roche de Narmont	62
Doucier	La Côte de Charcier	13
	La Côte du Lac de Chalain	14
Etival	Sur les Lacs d'Etival	64
Fétigny	Champ de la Roche-Fétigny	40
Fontenu	La Côte du Lac de Chalain	14
Fraroz	La Barroche	22
Gigny	Belvédère du Fays	33
Gizia	Cirque de Gizia	32
Graye-et-Charnay	Belvédère du Fays	33
Hautecour	Côte aux Bourgeois	30
Jeurre	Falaises du Bois des Couronnes	51
La Châtelaine	Ruines de la Châtelaine	6

APPB des corniches calcaires du Jura Liste des communes

Communes	Nom du site	Numéro
La Chaux-du-Dombief	La Côte du Maclu	25
	Falaises de la forêt de Bonlieu	27
La Frasnée	Rocher de Gargantua	29
	Côte aux Bourgeois	30
	La Frasnée	31
La Pesse	Le Merdasson	59
La Tour-du-Meix	En Musia	35
Lains	Roche de Narmont	62
Larrivoire	Falaises de Vulvoz	58
Lavancia-Epercy	Bois de Cezinet	60
Lavans-sur-Valouse	Bois des Grandes Pies (Anchay)	66
Lavigny	Côte des Buis	9
Le Frasnois	La Côte du Maclu	25
Le Vaudioux	Rocher de la Baume de Châtelneuf	23
Lect	Sur Faucon	45
	Sous Faucon	46
Légna	Champ de la Roche-Fétigny	40
Lent	Rocher Gaillard	19
	Cluse d'Entreportes	20
	Rocher des Commères	21
Les Bouchoux	Falaises de Vulvoz	58
	Le Merdasson	59
Les Crozets	Roches de l'Abatey	63
Les Molunes	La Roche blanche	57
Les Moussières	Le Merdasson	59
Les Planches-en-Montagne	Côte Poutin	24
Les Planches-près-Arbois	Ruines de la Châtelaine	6
Lézat	Sous le Fourg	37
Longchaumois	Morez-sud	2
	Rocher de Tiavy	38
	Mont Fier	39
Loulle	Reculée de Balerne	15
	Bois de la Côte de Cize	16
Maisod	Falaises du Regardoir	41
Marnoz	Cluse de Pretin à Marnoz	4
Menétru-le-Vignoble	Les Latets	8
Menétrux-en-Joux	Cacsades du Hérison	26
Mesnay	Roche du Feu	5
Meussia	Pont de l'Assencière	36
Mirebel	Signal de Hauteroche	12
Moirans-en-Montagne	Falaises du Regardoir	41
	La Tête d'Henri IV	43
	La Roche d'Antre	44
Montcusel	Sous la Roche-Chancia	50
Mont-sur-Monnet	Reculée de Balerne	15
Morez	Morez-sud	2
Orgelet	En Musia	35
Pillemoine	Bois de la Côte de Cize	16
Poligny	Le Baudoyen	69

APPB des corniches calcaires du Jura Liste des communes

Communes	Nom du site	Numéro
Pont-d'Héry	Bois des Fougères	7
Port-Lesney	Le Joutelot	1
Pratz	Falaises du Bois des Couronnes	51
Prémanon	Rocher de Tiavy	38
	Mont Fier	39
Pretin	Cluse de Pretin à Marnoz	4
Revigny	Creux de Revigny	11
Saint-Claude	Falaises de Vacluse (Cirque de l'Abîme)	48
	Le Plan d'Acier	52
	Roches Surmontant	53
	Le Mont Chabot	54
	Cirque des Foules	55
Saint-Maurice-Crillat	Bonlieu - La Vassière	28
	Rocher de Gargantua	29
	La Frasnée	31
Salins-les-Bains	Falaises de Gouaille	3
	Roche pourrie	67
Sapois	Rocher Gaillard	19
Sarrogna	Nermier	65
Septmoncel	Cirque des Foules	55
	Gorges du Flumen	56
	La Roche blanche	57
Sirod	Roche du Midi	17
	Roches Gravières	18
	Rocher des Commères	21
Syam	Roche du Midi	17
Thoiria	Pont de l'Assencière	36
Vaux-lès-Saint-Claude	Falaises du Bois des Couronnes	51
Vaux-sur-Poligny	Le Baudoyen	69
Vescles	Bois de Fingeon	49
Villard-Saint-Sauveur	Le Mont Chabot	54
	Cirque des Foules	55
Villards-d'Héria	La Tête d'Henri IV	43
	La Roche d'Antre	44
Vosbles	Bois du Lattet	61
Vulvoz	Falaises de Vulvoz	58

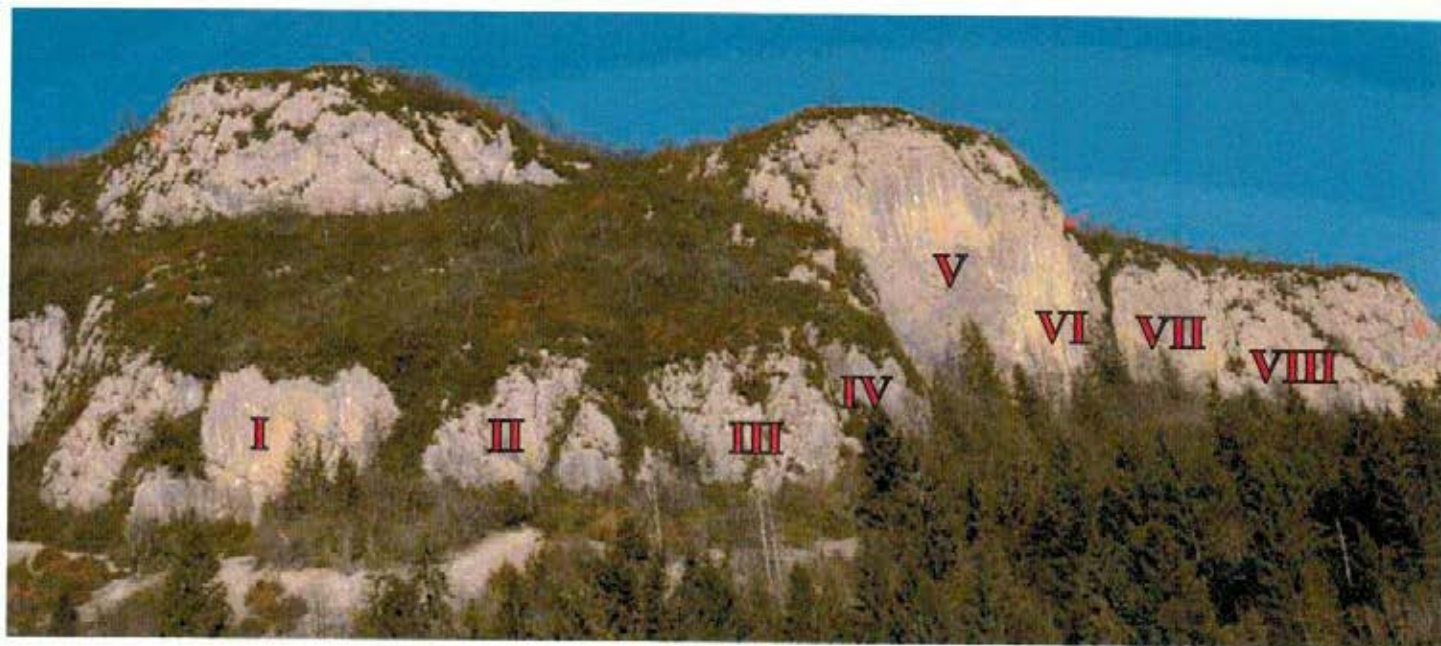
Annexe 4 : Liste des sites équipés pour l'escalade à la date de la prise de l'arrêté :

- **Site 12 :** Signal de Haute Roche
- **Site 42 :** la Baume de Crenans
- **Site 54 :** Mont Chabot Dalle du Marais
- **Site 56 :** Gorges du Flumen (de la Roche Percée au Saut du Chien)

Annexe 5 : Liste des sites équipés pour la spéléologie à la date de prise de l'arrêté :

- **Site 48 :** Falaise de Vaucluse (site de l'abîme)
- **Site 50 :** Grotte de Chancia
- **Site 58 :** Falaise de Vulvoz

Annexe 6 : Plan d'aménagement du Mont Chabot (Site n°54)

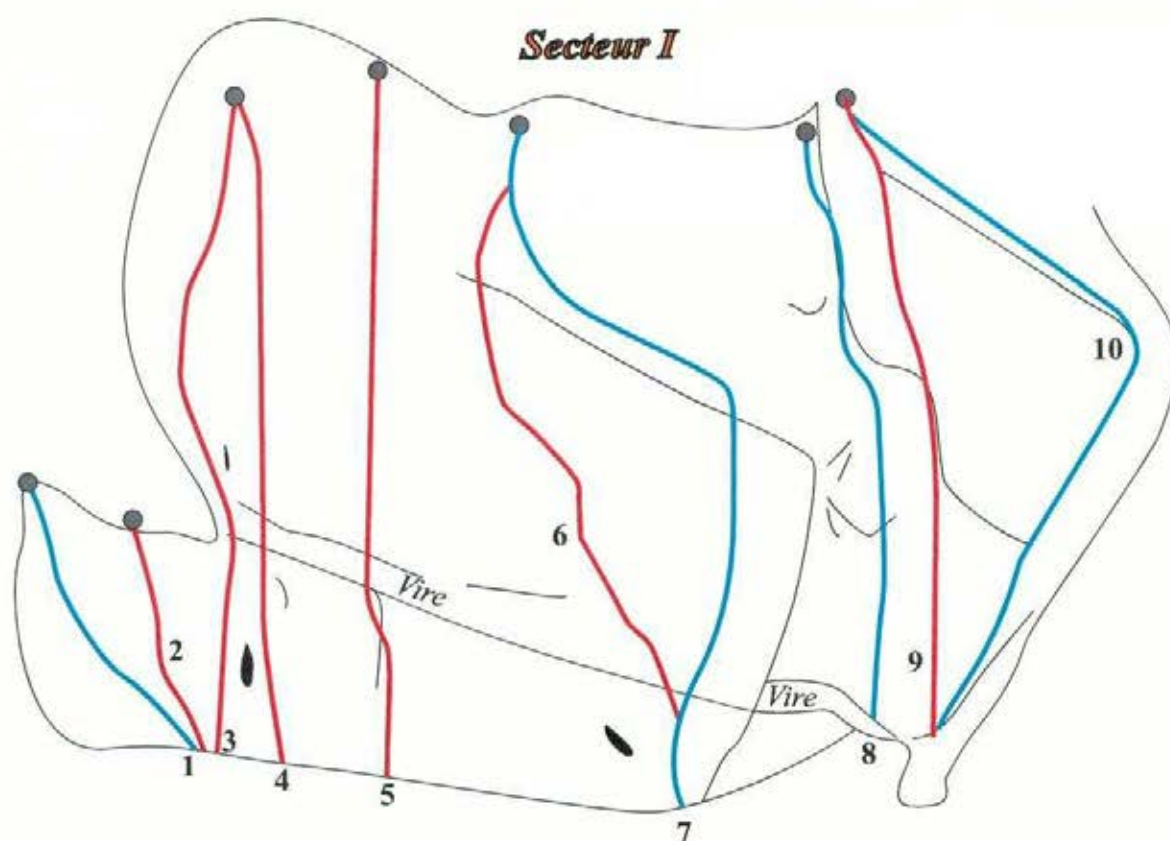


Plan des secteurs

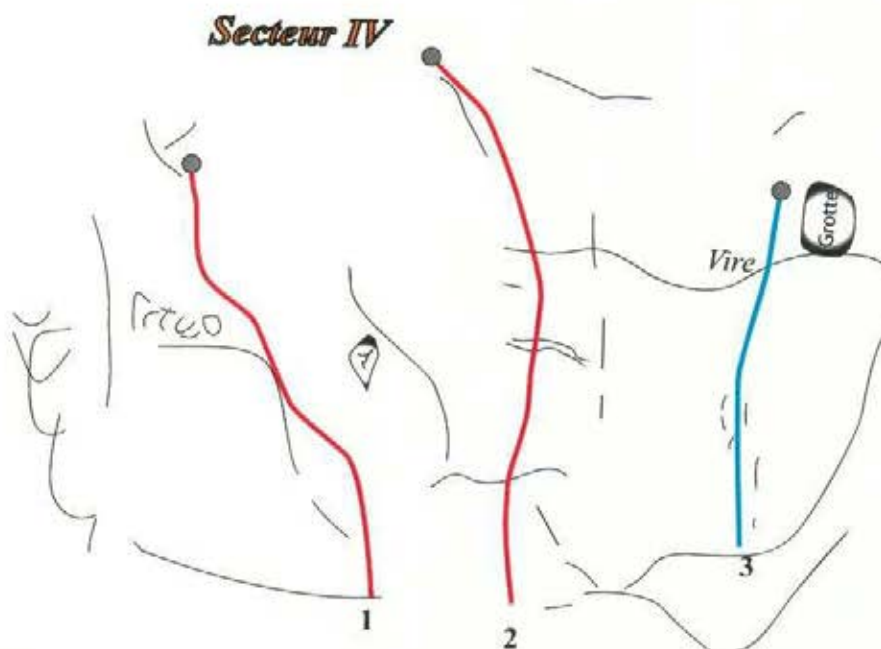
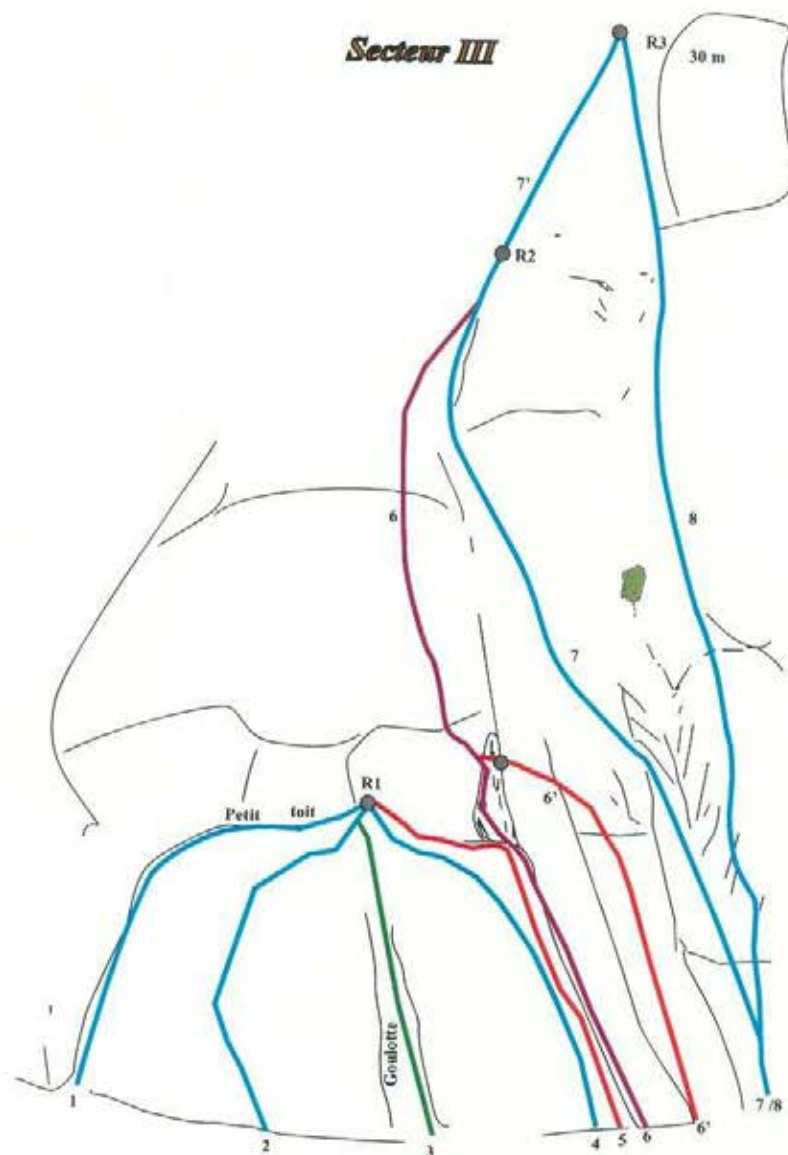
Les couleurs des voies correspondent à leur difficulté :

- initiation difficulté 3 - 4 et 5
- confirmé difficulté 6
- perfectionnement difficulté 7
- haute performance difficulté 8

Plan d'aménagement du Mont Chabot (Site n°54)

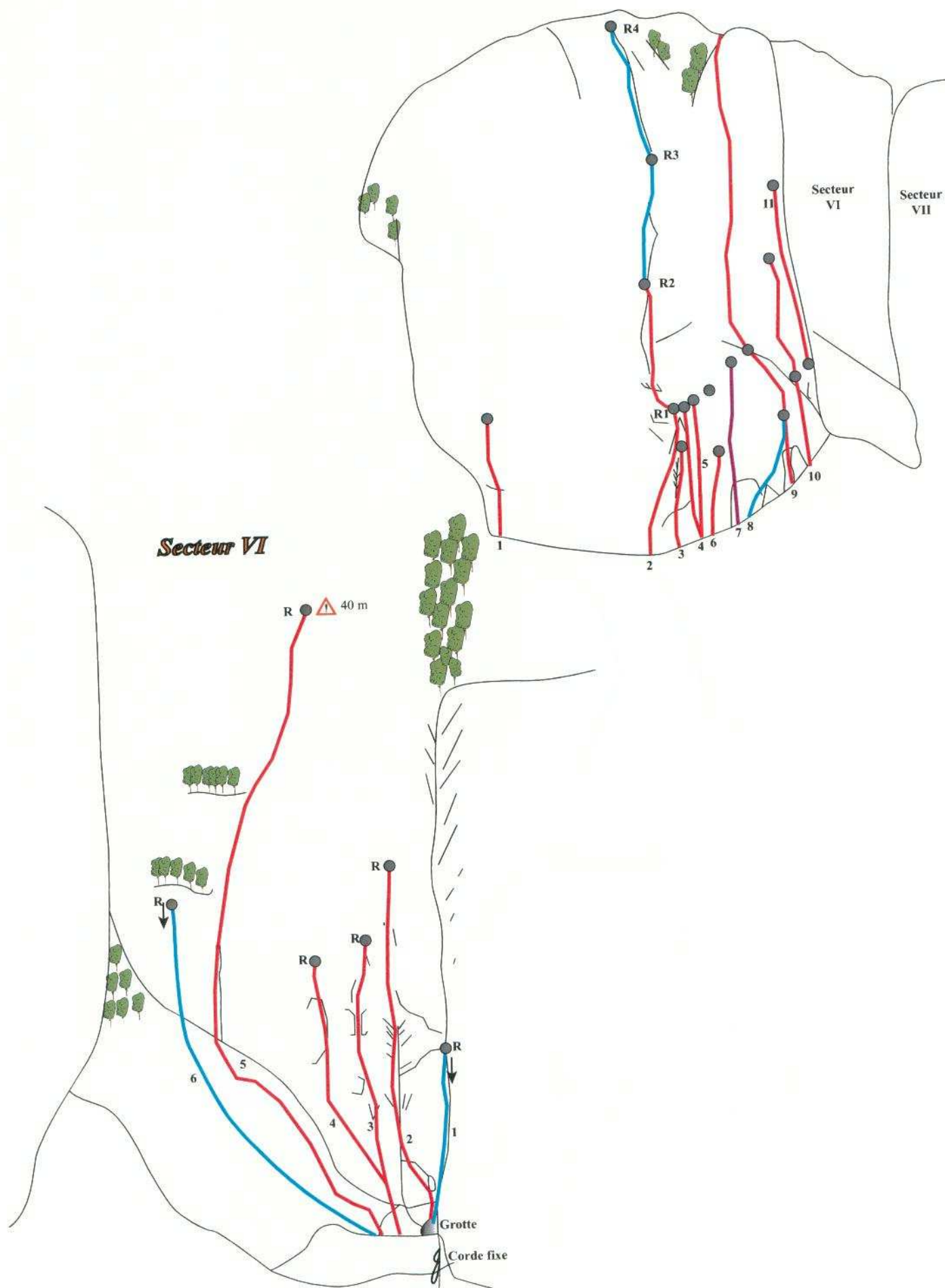


Plan d'aménagement du Mont Chabot (Site n°54)



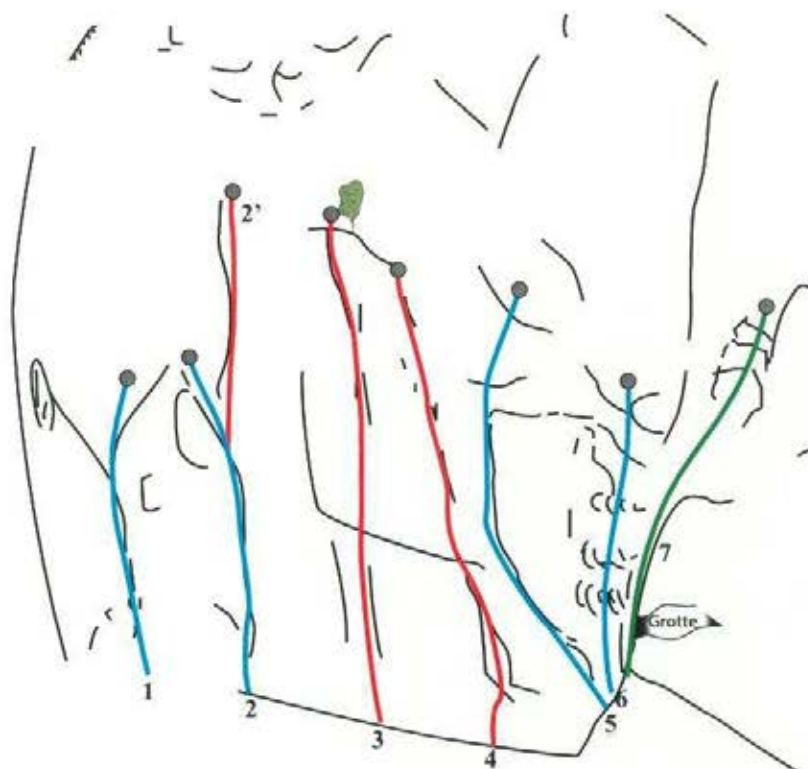
Plan d'aménagement du Mont Chabot (Site n°54)

Secteur V

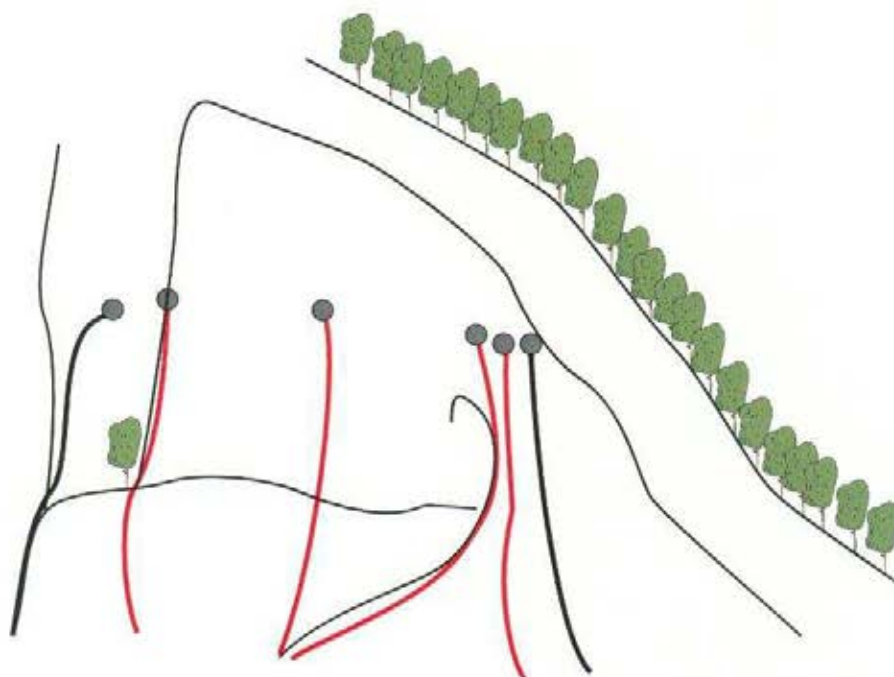


Plan d'aménagement du Mont Chabot (Site n°54)

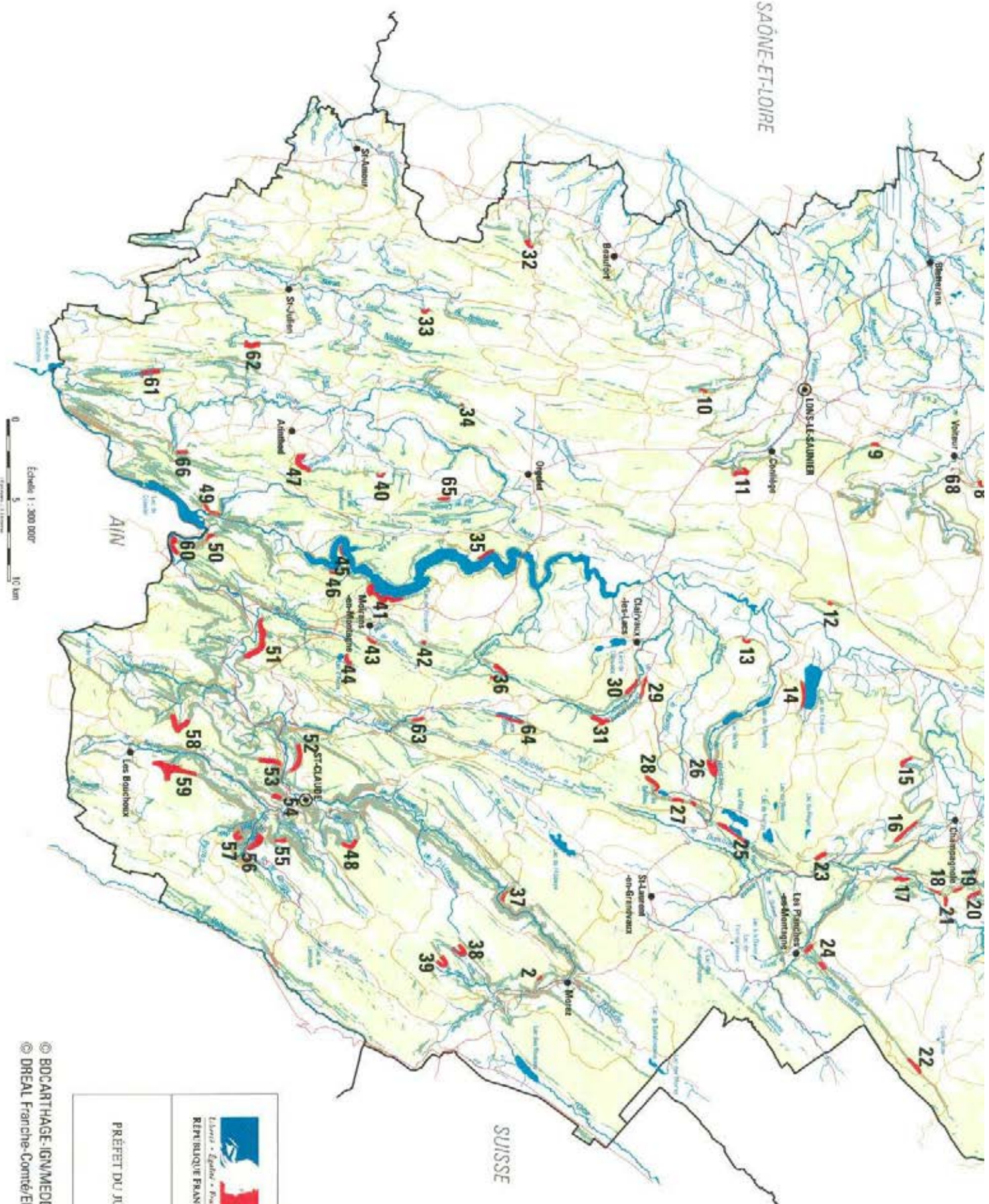
Secteur VII



Secteur VIII



SAÔNE-ET-LOIRE



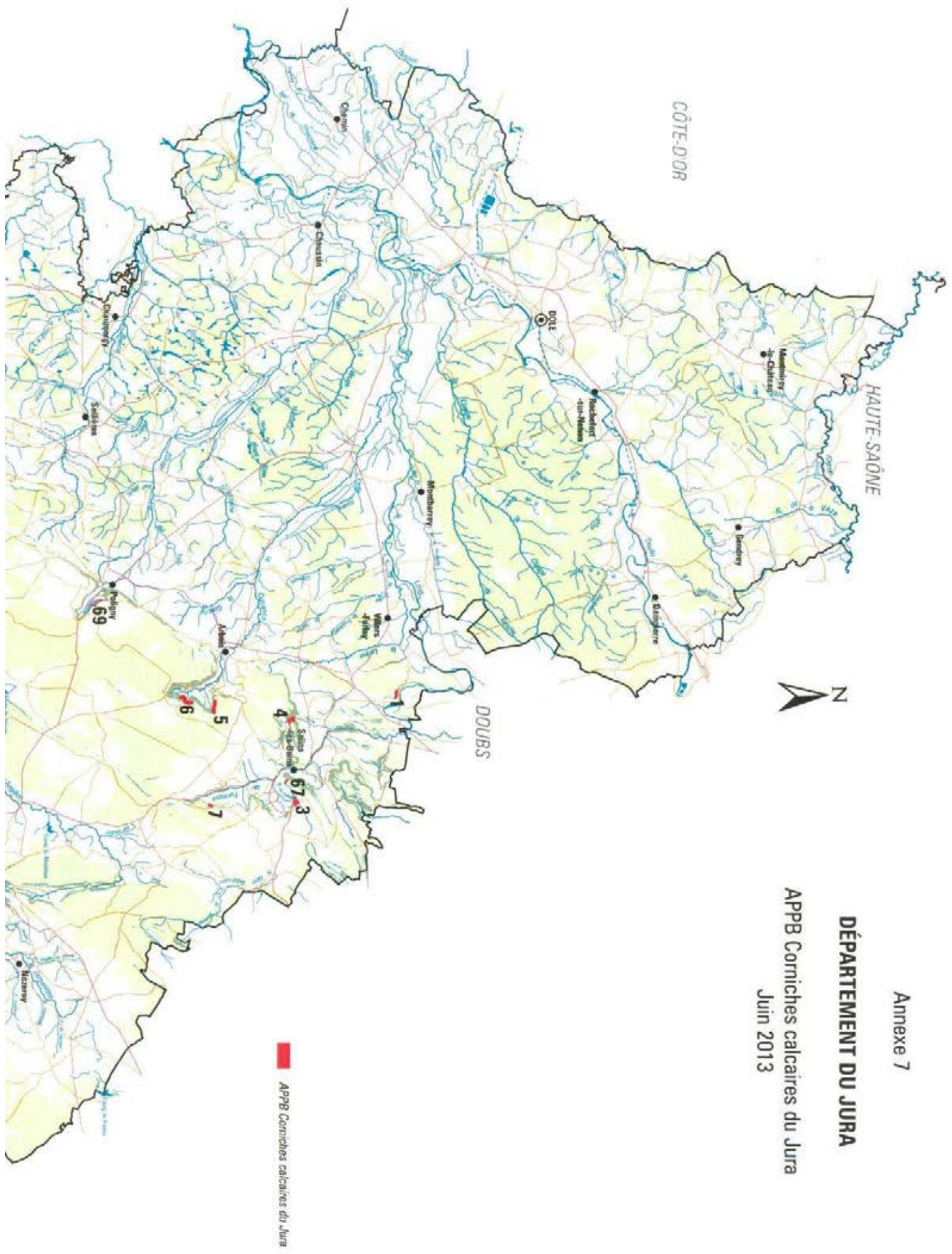
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU JURA

Annexe 7

DÉPARTEMENT DU JURA

APPB Corniches calcaires du Jura
Juin 2013



ARRÊTÉ DE PROTECTION DE BIOTOPE DE L'ÉCREVISSE À PATTES BLANCHES ET DE LA FAUNE PATRIMONIALE ASSOCIÉE

ARRETE PREFECTORAL N°883 DU 01/07/2009 DE PROTECTION DE BIOTOPE DE L'ÉCREVISSE A PATTES BLANCHES ET DE LA FAUNE PATRIMONIALE ASSOCIEE

La Préfète du Jura,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,



- Vu le Livre II du Code de l'Environnement et notamment les articles L.214-1 à L.214-6 relatifs aux procédures de d'autorisation et de déclaration prévues par l'article 10 de la Loi sur l'eau n°92.3 du 3 janvier 1992, et l'article L.215-14 relatif à l'entretien par les propriétaires riverains ;
- Vu le Livre III du Code de l'Environnement et notamment les articles L.362-1 à L.362-8 et le décret n°92-218 relatifs à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification au Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Livre IV du Code de l'Environnement et notamment les articles L.411-1, L.411-2, L.415-1 à L.415-6 et les décrets pris pour leur application, et les articles L.432-5, L.432-10 et L.432-12, les articles R.411-1 à R.411-17 et R.415-1 du Code de l'Environnement ;
- Vu le Code Rural et notamment l'article L.253-1 et les textes pris pour son application ;
- Vu l'arrêté interministériel du 21 juillet 1983 fixant la liste des espèces d'écrevisses protégées sur l'ensemble du territoire national ;
- Vu l'arrêté du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national ;
- Vu l'arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de protection ;
- Vu l'arrêté DDAF 1 ST N°96/12 portant approbation du schéma départemental de vocation piscicole du 23 janvier 1996 ;
- Vu la circulaire 90-95 relative à la protection des biotopes nécessaires aux espèces vivant dans les milieux aquatiques ;
- Vu l'avis de la Commission départementale de la Nature, des Sites et des Paysages, en date du 12 décembre 2008,
- Vu l'avis de l'Office National des Forêts en date du 16 mars 2009 ;
- Vu l'avis de la Chambre d'Agriculture du Jura en date du 28 novembre 2008 ;
- Vu la consultation des Maires des communes concernées en date du 5 mai 2009 ;
- Vu les propositions du Directeur Régional de l'Environnement et du Directeur Départemental de l'Équipement et de l'Agriculture ;
- Vu la demande du Président de la Fédération du Jura pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique en date du 2 février 2005 ;
- Considérant le caractère indicateur de l'écrevisse à pattes blanches en regard de la qualité de l'habitat aquatique et de la qualité de l'eau,
- Considérant la disparition de 80% des populations de cette espèce depuis 1960 en Franche-Comté et la fragilité des populations résiduelles,
- Considérant la nécessaire cohérence entre les dispositions réglementaires de l'arrêté de protection de biotope et les documents d'objectifs des sites Natura 2000, les actions des programmes LIFE et des contrats de rivières,

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture du Jura

Arrête

I- DELIMITATION

Article 1^{er} : Il est instauré une zone de protection des biotopes sous la dénomination « Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée ».

Les espèces concernées par le présent arrêté sont :

- *Austropotamobius pallipes* (écrevisse à pattes blanches),
- *Salmo trutta fario* (truite commune),
- *Lampetra planeri* (lamproie de Planer),
- *Salamandra salamandra* (salamandre tachetée),
- *Bombina variegata* (sonneur à ventre jaune).

Une zone de protection est délimitée autour de chacun des ruisseaux et de leurs affluents permanents et temporaires. Elle s'étend de la source du cours d'eau jusqu'à 100 m en aval de la limite d'extension de la population d'écrevisses à pattes blanches existante à la date de publication du présent arrêté. La liste des cours d'eau et des communes concernés par le présent arrêté figurent en Annexe 1.

Cette zone est subdivisée en trois périmètres :

- Un périmètre constitué du lit mineur du ruisseau (chenal et berge),
- Un périmètre proche s'étendant de 20 m de part et d'autre du ruisseau,
- Un périmètre global s'étendant de 100 m de part et d'autre du ruisseau. Ce périmètre ne prend pas en compte les portions extérieures au bassin topographique, pour des parcelles traversées par une ligne de crêtes. Pour le ruisseau des Doulonnes le périmètre global correspond à l'ensemble des parcelles cartographiées à l'annexe 2 (cartes).

Les trois périmètres sont reportés sur les plans au 1/25000^e qui figurent en Annexe 2 du présent arrêté. La liste des parcelles cadastrales comprises dans le périmètre global, figurent en Annexe 3 du présent arrêté.

II- GROUPE DE TRAVAIL

Article 2 : Un groupe de travail technique sur l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée dans le département du Jura, est créé afin d'étudier et d'analyser l'évolution du biotope, de donner des avis simples, de proposer des mesures pour la bonne gestion de l'ensemble des sites et le suivi de l'application de cet arrêté.

Cette instance de consultation, de concertation et de proposition ne peut se substituer aux services en charge des missions réglementaires de l'Etat ou des Collectivités Territoriales. Les décisions des autorités administratives ne sont pas subordonnées aux avis du groupe de travail.

Le groupe de travail aura pour mission de formuler les avis simples prévus aux articles 3, 5, 9, 11 et 12 du présent arrêté. Le Préfet peut solliciter directement l'avis de l'ONEMA ou des autres membres du groupe de travail.

Le groupe de travail présidé par le Préfet du Jura ou son représentant, est composé de :

- Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement de Franche-Comté ou son représentant,
- Monsieur le Directeur Départemental de l'Équipement et de l'Agriculture ou son représentant,
- Monsieur le Délégué Régional de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse ou son représentant,
- Monsieur le Chef du service départemental de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques ou son représentant,

25

39

70

90

Novembre 2009

- Monsieur le Directeur de l'agence de l'Office National des Forêts ou son représentant,
- Monsieur le Président de la Fédération du Jura pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques ou son représentant.

Le Préfet pourra inviter à ce groupe de travail toute personne ou organisme qu'il estime nécessaire à sa fonction. Par décision du Préfet, la Commission Départementale Nature, Sites et Paysages – formation protection de la nature pourra se substituer à ce groupe de travail.

III. MESURES DE PROTECTION

Article 3 : Les installations, ouvrages, travaux, et activités soumis à déclaration ou autorisation au titre de la police de l'eau, donneront lieu, à l'occasion de l'instruction, à une simple information du groupe de travail.

Les autres opérations, notamment celles n'atteignant pas les seuils de déclaration au titre de du Code de l'Environnement et visant à l'aménagement, à l'entretien et à la restauration des lits mineur (chenal et berges) et majeur (champ d'inondation limité au périmètre proche de 20 m) du cours d'eau et de ses affluents sont soumises à autorisation spécifique du Préfet. Le Préfet peut demander un avis simple au groupe de travail ou un avis à la DDEA et à l'ONEMA.

Activités réglementées dans le lit mineur

Article 4 : Dans le but de conserver la qualité écologique du milieu et de protéger sa qualité physico-chimique nécessaire à la reproduction, à l'alimentation, au repos et à la survie des espèces visées par le présent arrêté, sont interdits dans le lit mineur (chenal et berge) du cours d'eau et de ses affluents, permanents ou temporaires :

- La circulation de tous les véhicules, motorisés ou non, et l'accès des chevaux et des piétons, en pratique individuelle ou organisée, en dehors des ouvrages, permanents ou temporaires, aménagés à cet effet. L'interdiction d'accès aux piétons ne s'applique pas aux propriétaires et à leurs ayants droit dans le cadre des travaux de gestion et d'entretien,
- La pose de clôtures permanentes en travers du lit du ruisseau,
- La pénétration du bétail dans le lit du cours d'eau excepté les ouvrages pour l'abreuvement et le franchissement naturels ou aménagés à cet effet et dont le substrat est stable. Les propriétaires et leurs ayants droit disposent d'un délai de 2 ans pour la mise en place des ouvrages nécessaires,
- Le stockage des rémanents de coupes forestières ou issus de l'entretien des voies de communication et des lignes électriques et téléphoniques.

Activités réglementées dans le périmètre proche (20 m)

Article 5 : Les activités agricoles, pastorales et maraîchères continuent à s'exercer librement pour les propriétaires ou leurs ayants droit conformément aux usages et régimes en vigueur pour l'exploitation et l'entretien courant, sous réserve des interdictions suivantes :

- La création de fossés ou la pose de drains aboutissant directement au cours d'eau,
- La conversion des prairies en culture et le labour des prairies naturelles,
- Le prélèvement de l'eau, à l'exception de l'abreuvement des bêtes et de l'irrigation des cultures, fixées par autorisation ou déclaration,
- L'utilisation de produits phytosanitaires. Toutefois, dans la mesure où des traitements apparaissent justifiés, sous réserve du respect de toutes les dispositions, actuelles ou à venir, applicables sur les zones de non traitement, l'utilisation des produits phytosanitaires pourra faire l'objet d'une dérogation, après avis simple du groupe de travail demandé par le Préfet,
- L'épandage et le stockage de fumier, de lisier, des boues de station d'épuration de compost et d'engrais minéraux. Cette interdiction pourra faire l'objet d'une dérogation assortie, le cas échéant, de mesures compensatoires, après avis simple du groupe de travail demandé par le Préfet,

Ces interdictions s'appliquent également aux espaces verts, aux jardins d'agrément et jardins potagers.

Article 6 : Les activités forestières continuent à s'exercer librement pour les propriétaires ou leurs ayants droit, conformément aux usages et régimes en vigueur pour l'exploitation et l'entretien courant, sous réserve des interdictions suivantes :

- La plantation d'essences végétales ne devant pas être utilisées dans des zones présentant des enjeux écologiques selon les termes de l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral régional relatif à l'emploi de matériaux forestiers de reproduction utilisables dans les projets forestiers éligibles aux aides publiques,
- La création de place de dépôts pour le bois,
- La mise en tas et l'andainage des rémanents issus des coupes forestières,
- Le drainage par fossés, en lien direct avec le cours d'eau, des aires de stockage du bois et de retournement des engins,
- La création de dessertes sauf si les fossés de drainage des eaux sont équipés de pièges à sédiments, si les dessertes sont aménagées de revers d'eau et si ces dispositifs sont entretenus de manière à conserver leur efficacité,
- La mise à nu des sols, notamment par coupe rase ou dessouchage. Une dérogation pourra être accordée par le Préfet, qui peut demander un avis simple au comité de suivi, pour les coupes rases nécessitées par des problèmes sanitaires avérés ou par un programme de restauration des habitats naturels ou en vue de l'amélioration de la qualité écologique du site.

Ces interdictions s'appliquent également aux espaces verts, aux jardins d'agrément et jardins potagers.

Article 7 : En dehors des cas précités, les travaux conduisant à l'artificialisation du milieu, les extractions de granulats et de sables, ainsi que les dépôts et les remblais situés dans le lit majeur (champ d'inondation limité au périmètre proche de 20 m) du cours d'eau, sont interdits.

Activités réglementées dans le périmètre global (100 m)

Article 8 : Dans le but de conserver la qualité écologique du milieu et de protéger sa qualité physico-chimique nécessaire à la reproduction, à l'alimentation, au repos et à la survie des espèces visées par le présent arrêté, sont interdits dans le périmètre global (100 m de part et d'autre du cours d'eau, nonobstant le ruisseau des Doulonnes) :

- Les pulvérisations de produits phytosanitaires par aéronet,
- L'utilisation de produits phytosanitaires, sur les zones de stockages de bois et sur les places de dépôts, Les produits destinés à favoriser la régénération forestière, y compris les engrais minéraux, les amendements calcaïques et les boues issues de stations de traitement des eaux,
- Le stockage, le remplissage, le rinçage, le lavage du matériel de traitement ou contenant des produits phytosanitaires ou toxiques en dehors des bâtiments et des aires permettant d'empêcher la pollution du milieu,
- L'utilisation de produits à base d'insecticides, fongicides, herbicides, débroussaillants et autres produits toxiques pour l'entretien des accotements des voies de communication y compris les voies ferrées, l'entretien de l'emprise des lignes électriques et téléphoniques et celle des voies privées.

Article 9 : La création, l'extension et la remise en eau de plans d'eau permanents ou temporaires sont interdites. Pour l'ensemble des plans d'eau existants, en vue de préserver la ressource en eau par la réduction de l'évapotranspiration et du réchauffement des eaux :

- Un débit dans le cours d'eau garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces présentes en aval des ouvrages, au sens de l'article L.432-5 du Code de l'Environnement sera maintenu,
- Le remplissage des plans d'eau se fera en période de hautes eaux et devra respecter le maintien du débit réservé,
- La vidange, même partielle, de l'ensemble des plans d'eau sera soumise à autorisation préfectorale spécifique, qui peut demander un avis simple au groupe de travail.

Article 10 : Dans la mesure où cette pratique peut-être un vecteur important d'éléments pathogènes et créer un déséquilibre biologique du milieu, la gestion piscicole des cours d'eau sera de type patrimoniale, sans introduction de poissons ou d'autres espèces aquatiques.

Concernant les plans d'eau, l'empoissonnement sera réalisé à partir de spécimens provenant d'établissements de pisciculture ou d'aquaculture, dans les conditions fixées par les articles L.432-10 et L.432-12 du Code de l'Environnement et des textes à venir. Le groupe de travail est informé des opérations d'empoissonnement. Il est rappelé l'interdiction d'introduire des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, notamment les espèces allochtones d'écrevisses, fixée par l'article L.432-10 du Code de l'Environnement.

Article 11 : Afin de garantir la qualité thermique et écologique des cours d'eau, les prélèvements existants sur les sources afférentes feront l'objet d'une déclaration par les bénéficiaires dans les deux ans à compter de la publication du présent arrêté puis d'une consultation du groupe de travail dans l'objectif de déterminer précisément les conditions du prélèvement. Les conditions du prélèvement seront fixées par décision administrative.
Les nouveaux captages de sources sont interdits, sauf autorisation spécifique du Préfet qui peut demander un avis simple au groupe de travail et fixer les conditions de prélèvement par décision administrative.

Article 12 : Des dérogations aux interdictions réglementaires ci-dessus, pourront être accordées par le Préfet, qui peut demander un avis simple au groupe de travail, pour les travaux visant à l'amélioration des biotopes, ou indispensables à la sécurité publique ou réalisés dans le cadre d'études scientifiques.

IV- SANCTIONS

Article 13 : Sans préjudice des dispositions des autres réglementation en vigueur, seront passibles des peines prévues à l'article R.415-1 du Code de l'Environnement les infractions aux dispositions du présent arrêté.

V- PUBLICITE

Article 14 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publicité, d'un affichage et d'une information :

- Il sera affiché dans les mairies des communes listées en annexe 1,
- Il sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Jura,
- Il sera publié dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.
- Il sera consultable auprès des services de l'Etat (Préfecture, DIREN, DDEA) et notamment sur les sites internet correspondants.

VI – EXECUTION ET DIFFUSION DE L'ARRETE

Article 15 : Le Secrétaire général de la Préfecture du Jura est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera notifiée :

- aux Maires des communes listées en Annexe 1,
- au Directeur Départemental de l'Equipement et de l'Agriculture du Jura,
- au Directeur de la DIREN de Franche-Comté,
- au Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement,
- au Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie du Jura,
- au Délégué Régional de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques,
- au Délégué Régional de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,
- au Directeur Territorial de l'Office National des Forêts,
- au Président de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Jura,
- au Président de la Chambre Départementale d'Agriculture du Jura,
- au Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura,
- au Président de la Fédération Jura Nature Environnement,
- au Président du Parc Naturel Régional du Haut-Jura,
- au Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière.

A Lons-le-Saunier, le 1^{er} juillet 2009

Signé

La Préfète du Département du Jura,

Joëlle Le Mouël



25

APB

39

70

90

La Doye de Montagna	Lains	ZE	Le Cheperon	1p
			Sous la Boissière	2p
		AB	La Pie au Bon	2, 278p, 279p, 280, 281, 4p à 6p, 38, 39, 40p
			Coissonnet	176p, 177p, 180p à 183p
			les Feuillées	113p, 119p, 118p, 123p, 124 à 126, 127p, 128p, 129 à 132, 135, 136p à 140p, 144p, 145, 146p, 147 à 149, 151 à 154, 157 à 170
			Au Rase	184 à 273
Le Noël tant	Monnetay	ZB	Pré Rousset	21 à 37
			Fontaine Noire	3 à 15, 16p à 18p
			Aux Engouilleux	1, 2p
			Sous les Terras	44p
			Au Tenche	38, 39p
		A2	Bois du Trécha	383, 384p, 385p, 386, 387p, 388p, 389, 390p à 399p
			Pré Rousset	400 à 404, 493, 494
			Aux Têpes	361p, 362, 363, 364p, 357p à 359p
			Au Charbonnet	366
			Aux Echaux	466 à 468
			Tête de l'Echau	504
			Bois du Charbonnet	457p à 465p
		ZA	Au Contour	23p
			Creux à Chaux	21p, 22p
		A1	Les Grands Champs	139p, 140p, 141p
			Dos Déravin	100
			Aux Gratés	101 à 104
			Aux Massettes	94p, 95
			Aux Pertuisets	105, 106, 107p, 108p, 114p, 116p, 118p
			Aux Feys	29p, 30, 31p, 43p, 44 à 51
Le Noël tant	Louvenne	E3	Au Grand Fond	581p, 593p, 594 à 615
			Au Bief	616 à 623
			Bois du Favis	624p, 625p, 626
		E2	La Rippe	1460p, 1461, 1462
			La Fournelière	515 à 519
			Bois du Favis et de la Ferrière	520p
			Au Favis	477 à 514
			Pré Robin	463 à 467
			Vers le Favis	408 à 417
			A la Ferrière	521p, 529p, 530 à 534
		E1	Dessus d'en Bais	292p, 293 à 296, 297p, 298p, 299
			Le Mubucé	300p, 310
			Sur la Grave	193p, 194p, 195p, 196p
		ZH	En Gugon	46p, 49p, 191p, 192, 50 à 53, 635, 636
			Champs Géros	7, 8p, 9 à 11, 12p
			Le Nubucle	13, 14
			Pré des Teppes	15, 16, 17
			En Bais	18 à 38
		AB	La Ferrière	39, 40p, 41p, 42
			En Gugon	2p, 3p, 4 à 6
			Au Village	84, 112, 226(a), 227, 113, 224(a), 61, 114, 79, 192, 25(a), 26, 236, 193
		ZD	Sous la Tour	55
			En Goulvent	57, 10, 9, 5, 2, 4, 56
			En Saugeret	63, 64
		ZE	Pré au Loup	44, 47, 37, 38, 39p
			Au Courieux	23p
			Vers la Rivière	36p, 49
	Gigny	D2	Bois des Fontaines	149p, 148, 150p, 151p
		D3	Bois de derrière la Côte	176p, 177, 178
	Pimorin	AD	Bois des Plans Sud	10p, 11
	Rothonay	E1	Bois des Grands Plants	1p
			Au Louvenetan	522, 523p
Le Noël tant	Montrevel	D1	A la Verpillière partie sud	17 à 19, 323
			La Verpillière	206 à 209, 321, 211 à 216
			En Pré Neveu	21, 22
		ZB		15(a), 37, 38, 32, 33, 10 à 12
		ZA		18 à 22, 15
		ZE	En Pré Neveu	1 à 6
			En Champ Mourez	7 à 9
			A la Ferrière	10 à 13, 14p, 15p, 16 à 18
			Aux Ecoinards	19, 20, 21p à 23p, 24 à 28
			En Chevreuant	29 à 38
			Bellechou	39p à 43p
		D3	Côte de Bellechou partie sud	217p
			Bellechou	297p à 299p
		D2	Sous Bellechou	49 à 61, 63 à 65
			Vers les Ecoinards	36 à 44, 46 à 48
			Aux Ecoinards	168 à 171, 172p à 174p, 175 à 192, 166p, 150p à 153p
			Côte de Bellechou partie nord	149p, 300p
		ZD	En Fourchez	136p, 137p, 303p, 302, 304p, 139 à 143, 144p
			Les Perroux	33p, 34p
			Le Molard	38, 39
			A Lefeuillez	40
			Au Boisse	57p
			A la Sauge	41, 42
		E1	En Verveau	43 à 49, 50p à 52p
			Sur la Roche	1p, 157p
			Sous la Roche	2 à 8, 9p
			A la Charbonnière	10p, 11p, 12
			Au Combez	13 à 27
			A la Charbonnière	62 à 66, 67p, 68p

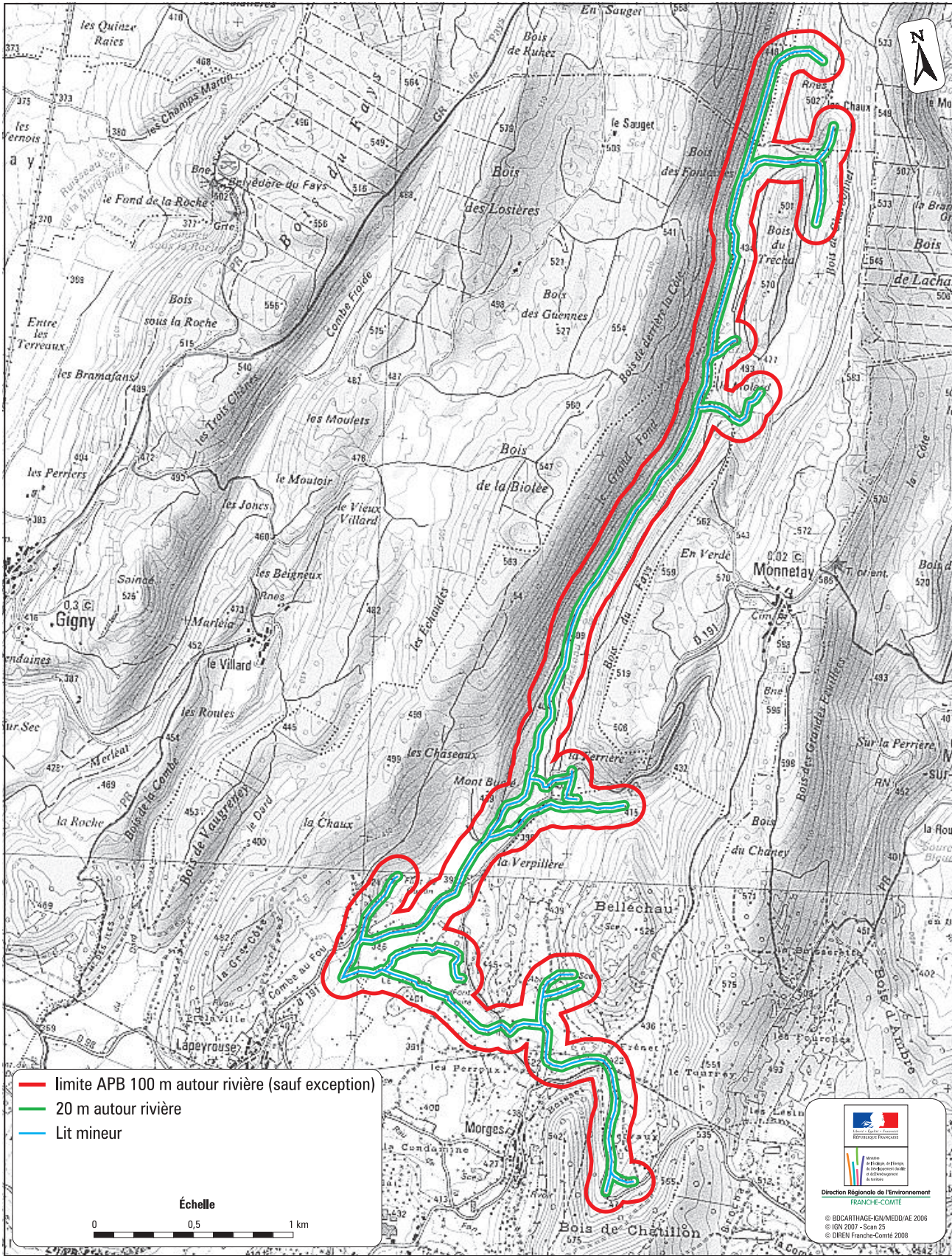
Le Noëlant	Nancuisse	A1	Bois des 24 Pentes	5
			Devant la Grange	3p
			Champs Coubes et les Pentes	373p
			A la Chaprone Adam	374p, 377p, 378, 379p à 380p
			Les Prés Rousset	8 à 10, 360

Bassin versant de la Valouse

Cours d'eau	Commune	Section	Lieu-dit	Parcelle
Bief d'enfer	Sarrogna	D5	Raveret	1173 à 1204
			Aux Brayes	1833, 1834, 1213, 1214, 1709
			Pré Calant	1208 à 1211
			Molard aux Rats	1205 à 1207
			Fouillarddev	1167, 1168p, 1169p, 1170 à 1172
			Les Capettes	1160, 1161, 1162p à 1164p, 1165, 1166
			En Davet	1099p, 1100 à 1129, 1130p, 1131, 1132, 1133p, 1134 à 1137, 1138p à 1140p, 1141 à 1143, 1144p, 1145 à 1147, 1148p, 1149p, 1150, 1151p, 1152, 1153, 1154p, 1155 à 1159
		C	En Davet	6 à 49, 53 à 56
			Au Mont	47 et dernier p
			Côte de Davet	45p, 46p, 50p à 52p
			Sur le Mont	5p
		E4	Sur le Mont	451 et dernier p
		E3	Bois du Chanois	443, 444, 445p, 446p, 447p, 448
			Pâtûre de Chevronnet	450p
	Ecrilles	B	Montagne d'Ecrilles	1p
			Sous la Montagne d'Ecrilles	4p
		A6	La Condamine	391 à 395
			Près dessous	415p, 416 à 419
			Sur les Prés Dessous	410 à 413
			Sur l'Achat	396 à 405, 406p, 408p, 409p
		A3	La Motte	287, 288, 285p, 286
	Cernon	578ZA	Aux Resses	50p à 52p
			Fontaine Froide	53p, 54p, 55, 56, 57p, 58p, 59 à 63
			Près des Ombrin	64 à 75, 120, 121
			La Reculée	128p, 131p à 133p
	Onoz	ZE	Sur les Crêts	81, 82p, 83p
			Sur la Quarée	1p, 2, 3p, 4p, 8p à 11p, 12, 13, 14p
		G3	La Grande Chassaigne	376p, 377p
			La Petite Chassaigne	378p, 379p
		G2	Bois en Davez	68p, 69p
			Forêt de Mienne	70p
Ruisseau de Villette	Sarrogna	D9	Le Grand Bois	1398p, 1399 à 1407, 1408p, 1409, 1410p, 1411p, 1413p, 1710p, 1849p, 1850p, 1415p, 1420p à 1424p, 1425 à 1429, 1430p
		D10	En Bizerand	1431 à 1444
			Combe Bernay	1467p, 1472p, 1473, 1474p
			En Bizerand	1476p, 1477 à 1479
			La Peyrouse	1461, 1462p
			Pré de la Cour	1460p
			Sous la Côte	1458p
			La Vigne	1457p
			Sur les Champs Lôches	1511p, 1512p
			A la Goulaise	1506p à 1510p
		ZE	Grand Pré	1p, 2, 3
			En Bizerand	4 à 10
	Cernon	578A	Bois Crépin	171, 172p à 174p, 183p à 186p, 188p à 193p, 685p, 686p, 195p à 208p, 209 à 214
	Legna	ZA	Rouveillat	11p, 12, 13
			Aux Combev	14p, 15p, 16, 17p, 18p
			En Charnev	27, 28p, 29p
Ruisseau de Villette	Fétigny	ZA	Sous la Roche de la Côte	5p à 9p, 10
			Aux-Pas-Tards	1p, 2p
			Sous la Chapelle	69 à 75
			En Prenjeat	17, 19 à 23, 81p
			La Malatière	11 à 16
			La Blancherie	63, 64, 77p à 80p
			Le Pré Baron	53 à 61, 76, 88 à 90, 92, 93
			Sur le Château	50, 51, 86, 87, 100, 101p, 98, 45 à 47
			Aux Clos	38, 39p, 42p
			Sous Rouveillat	36p, 37
		ZD	En Combe Moulin	24, 25, 26p, 27p, 29p, 30p, 31 à 34
			Au Village	1p à 4p, 6 à 9, 26 à 29, 34 à 36, 39 à 46, 48 à 60, 62 à 65, 67, 69, 71, 73, 74, 77 à 83, 88, 89, 91, 95 à 98, 10p à 14p, 30p à 32p, 75p, 84p, 92p à 94p
		ZB	Bois de Latet	9 à 14
			Rouveillat	1 à 8
		ZC	Aux prés de Moulin	55p, 74, 75, 57 à 60, 61p
			Sur Creuve en Fond	73p
			La Combe	20 à 23, 24p, 25, 26, 27p à 29p
			Sur Crie	32p
			Sous les Auges	19p
			La Charme	1p, 2, 3p, 5p, 6p, 7 à 10
			Sur le Moulin	12p, 14p
Ruisseaux de Prélieux et du Dard	Dramelay	D1	Près Rossets	2 à 5
			Devant la Grange	6 à 13, 14p, 15, 16, 17p à 22p, 23
			Sur la Vie d'Arnet	24p à 26p
			Fond la Tine	225 à 227, 228p, 103
		AC1	Au Village	1p, 2p, 6, 7, 9p, 13 à 15, 17 à 19, 21, 24 à 29, 48, 51, 54 à 58, 22p, 23p, 30p, 59p, 60p

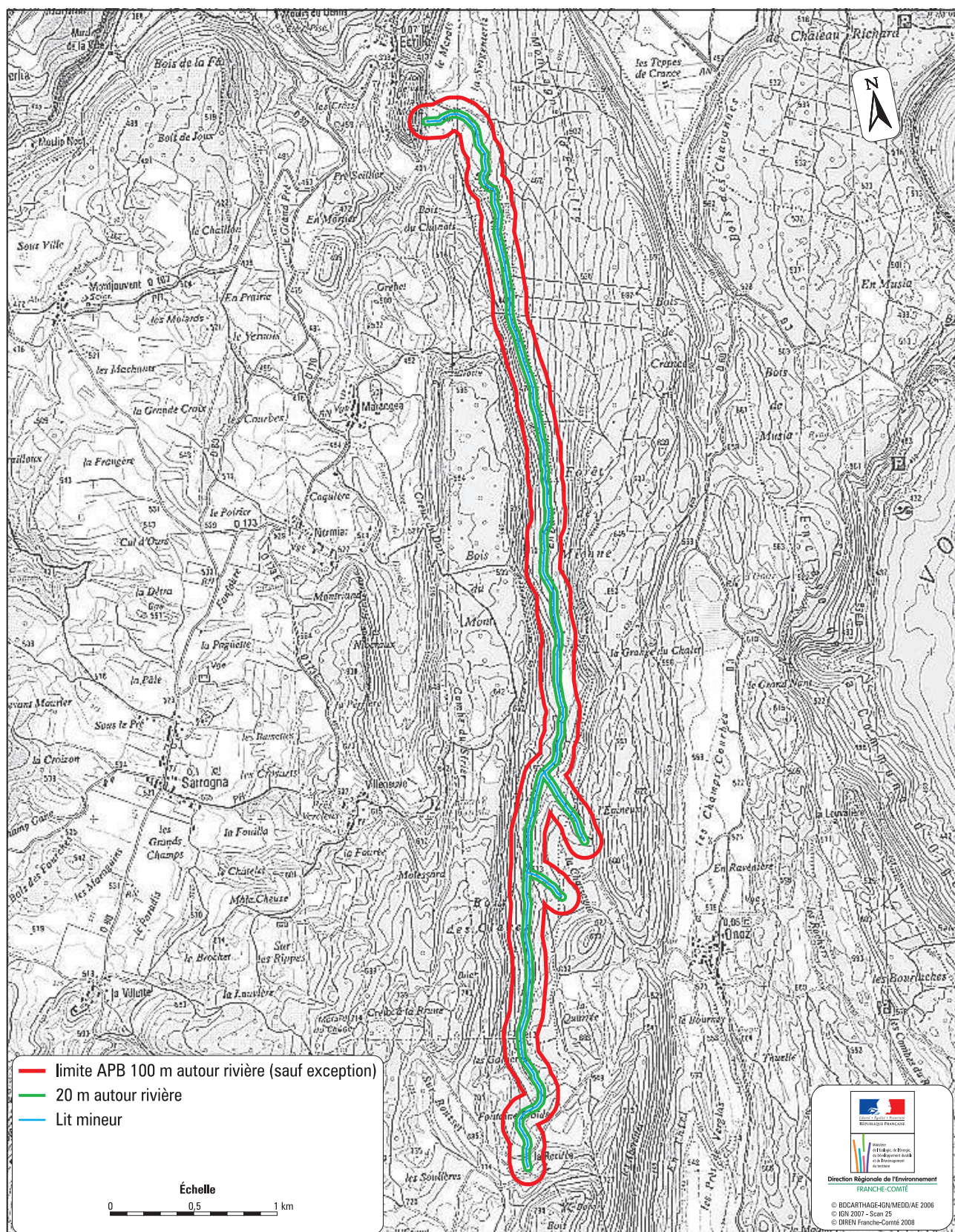
Arrêté préfectoral n°883 du 1^{er} juillet 2009 de
l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée

Site 19 : Le Noëltant



Arrêté préfectoral n°883 du 1^{er} juillet 2009 de
l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée

Site 20 : Bief d'Enfer



APB

25

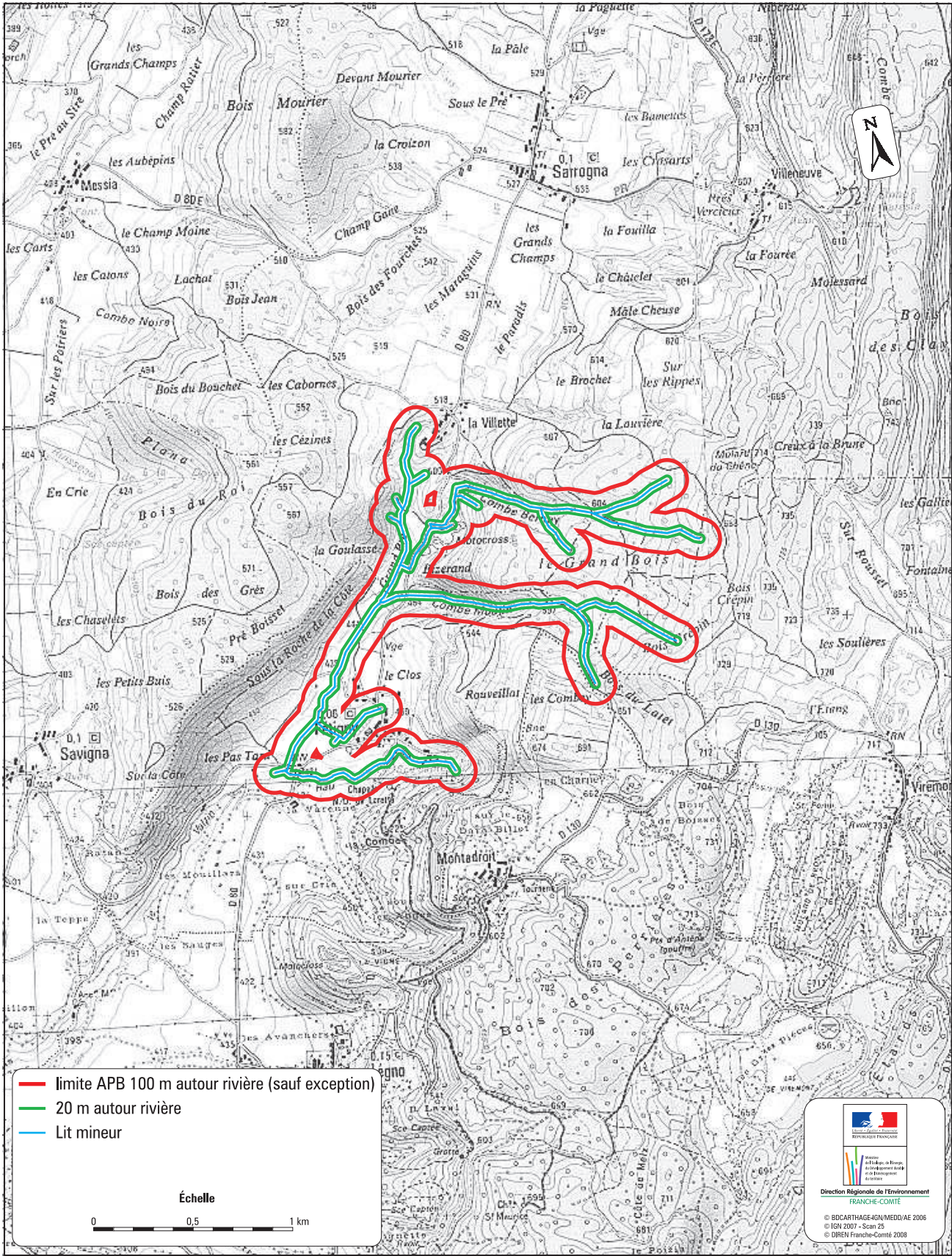
39

70

90

Arrêté préfectoral n°883 du 1^{er} juillet 2009 de
l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée

Site 21 : Ruisseau de Villette



ARRÊTÉ DE PROTECTION DE BIOTOPE DE L'ÉCREVISSE À PATTES BLANCHES ET DE LA FAUNE ASSOCIÉE



ARRETE PREFECTORAL N°AP-2011-53-DREAL PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE PREFECTORAL DE PROTECTION DE BIOTOPE DE L'ECREVISSE A PATTES BLANCHES ET DE LA FAUNE PATRIMONIALE ASSOCIEE N°883 DU 1ER JUILLET 2009

LE PREFET,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- Vu le Livre IV du Code de l'Environnement et notamment les articles L.411-1, L.411-2, L.415-1 à L.415-5, R.411-1 à R.411-17 et R.415-1 ;
 - Vu l'arrêté préfectoral de protection de biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée n°883 du 1er juillet 2009 ;
 - Vu l'avis de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites en date du 17 novembre 2011 ;
 - Vu l'avis de l'Office National des Forêts en date du 23 août 2011 ;
 - Vu l'avis de la Chambre d'Agriculture du Jura en date du 22 août 2011 ;
 - VU les propositions du Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, et du Directeur Départemental des Territoires ;
- Considérant le caractère indicateur de l'écrevisse à pattes blanches en regard de la qualité de l'habitat aquatique et de la qualité de l'eau ;
 - Considérant la disparition de 80% des populations de cette espèce depuis 1960 en Franche-Comté et la fragilité des populations résiduelles ;
 - Considérant la nécessaire cohérence entre les dispositions réglementaires de l'arrêté de protection de biotope et celles des réglementations en vigueur ;
 - Considérant l'importance pour la protection des biotopes de la mise en place d'aménagements adaptés aux usages d'exploitations agricoles des fonds ruraux ;
 - Considérant que les dispositifs du FEADER permettent d'accompagner ces aménagements ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Jura,

Arrête

Article 1 - MODIFICATIONS

L'article 4 de l'arrêté n°883 du 1er juillet 2009 est complété comme suit :

Concernant la mise en défends des cours d'eau, (abreuvement et franchissement des cours d'eau par le bétail, et travaux connexes), les propriétaires et leurs ayants droits disposent d'un délai courant jusqu'au 31 décembre 2013 pour la mise en place des ouvrages nécessaires dans les situations le nécessitant, dans le respect des autres réglementations et notamment de la loi sur l'eau. Jusqu'à cette date, les investissements nécessaires à cette mise en place peuvent bénéficier d'aides publiques.

Les autres dispositions restent inchangées.

Article 2 - DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Préfet du Jura, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification ou être déféré devant le tribunal administratif territorialement compétent dans les mêmes conditions de délai.

Article 3 - PUBLICITE

Le présent arrêté fera l'objet d'une publicité, d'un affichage et d'une information :

- Il sera affiché dans les mairies des communes concernées,
- Il sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Jura,
- Il sera publié dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département,
- Il sera consultable auprès des services de l'État (Préfecture, DREAL, DDT) et notamment sur les sites internet correspondants.

Article 4 - EXECUTION ET DIFFUSION DE L'ARRETE

Le Secrétaire général de la préfecture du Jura est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera notifiée :

- aux Maires des communes concernées,
- au Directeur Départemental des Territoires,
- au Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
- au Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie du Jura,
- au Délégué Régional de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques,
- au Délégué Régional de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,
- au Directeur Territorial de l'Office National des Forêts,
- au Président de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Jura,
- au Président de la Chambre Départementale d'Agriculture du Jura,
- au Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura,
- au Président de la Fédération Jura Nature Environnement,
- au Président du Parc Naturel Régional du Haut-Jura,
- au Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière,
- aux Présidents des comités de pilotage et aux opérateurs des sites Natura 2000.

Fait à Lons-le-Saunier, le 27 décembre 2011

Pour le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général
Jean-Marie WILHELM

APB

25

39

70

90

Juillet 2012



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4301334 - Petite montagne du Jura

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	5
4. DESCRIPTION DU SITE	12
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	17
6. GESTION DU SITE	18

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR4301334	1.3 Appellation du site Petite montagne du Jura
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 31/03/2012	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 13/11/2007

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020776965

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,58889°

Latitude : 46,42194°

2.2 Superficie totale

38293 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
39	Jura	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
39016	ARINTHOD
39018	AROMAS
39045	BEFFIA
39062	BOISSIERE (LA)
39086	CERNON
39089	CEZIA
39092	CHAMBERIA
39106	CHARCHILLA
39111	CHARNOD
39123	CHATONNAY
39134	CHAVERIA
39137	CHEMILLA
39148	CHISSERIA
39158	COISIA



39163	CONDES
39166	CORNOD
39175	COYRON
39195	DESSIA
39200	DOMPIERRE-SUR-MONT
39204	DRAMELAY
39207	ECRILLE
39224	FETIGNY
39247	GENOD
39253	GIGNY
39273	LAINS
39287	LAVANS-SUR-VALOUSE
39290	LEGNA
39303	LOUVENNE
39307	MAISOD
39312	MARIGNA-SUR-VALOUSE
39328	MEUSSIA
39343	MONNETAY
39347	MONTAGNA-LE-TEMPLIER
39353	MONTFLEUR
39363	MONTREVEL
39394	ONOZ
39397	ORGELET
39423	PLAISIA
39483	SAINT-HYMETIERE
39485	SAINT-JULIEN
39504	SARROGNA
39506	SAVIGNA
39530	THOIRETTE
39534	TOUR-DU-MEIX (LA)
39542	VALFIN-SUR-VALOUSE
39557	VESCLES
39566	VILLENEUVE-LES-CHARNOD
39583	VOSBLES



2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		3,82 (0,01 %)			C	C	C	C
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		49,78 (0,13 %)			C	C	C	C
3230 <i>Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Myricaria germanica</i>		3,82 (0,01 %)			C	C	B	C
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		3,82 (0,01 %)			C	C	C	C
5110 <i>Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		19,14 (0,05 %)			C	C	B	B
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		114,87 (0,3 %)			C	C	B	B
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X	19,14 (0,05 %)			B	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		2381,82 (6,22 %)			A	C	C	A
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		72,75 (0,19 %)			C	C	C	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin</i>		26,8 (0,07 %)			C	C	C	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		2439,26 (6,37 %)			B	C	C	B
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	3,82 (0,01 %)			C	C	A	C
7140		3,82			C	C	A	B



Tourbières de transition et tremblantes		(0,01 %)						
7210 Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	X	3,82 (0,01 %)			C	C	A	B
7220 Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)	X	3,82 (0,01 %)			C	C	C	C
7230 Tourbières basses alcalines		19,14 (0,05 %)			C	C	B	B
8130 Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles		3,82 (0,01 %)			D			
8160 Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	X	3,82 (0,01 %)			C	C	B	C
8210 Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		3,82 (0,01 %)			C	C	A	C
8240 Pavements calcaires	X	3,82 (0,01 %)			D			
8310 Grottes non exploitées par le tourisme		3,82 (0,01 %)			D			
91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	X	53,61 (0,14 %)			C	C	B	B
9110 Hêtraies du <i>Luzulo-Fagetum</i>		38,29 (0,1 %)			B	C	B	B
9130 Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>		12253,76 (32 %)			C	C	B	B
9150 Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>		298,68 (0,78 %)			C	C	B	B
9160 Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i>		382,93 (1 %)			C	C	B	B
9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	X	2297,58 (6 %)			C	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1032	Unio crassus	p			i	V		C	C	C	B
I	1044	Coenagrion mercuriale	p			i	R		C	C	C	C
I	1060	Lycaena dispar	p			i	R		C	B	C	C
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	C		C	B	C	B
I	1074	Eriogaster catax	p			i	P		D			
I	1083	Lucanus cervus	p			i	V		D			
I	1092	Austropotamobius pallipes	p			i	R		C	C	C	B
F	1096	Lampetra planeri	p			i	P		C	B	C	B
F	1163	Cottus gobio	p			i	P		C	C	C	C
A	1166	Triturus cristatus	p			i	P		C	B	C	B
A	1193	Bombina variegata	p			i	R		C	C	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p	200	300	i	P		C	A	C	A
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	w			i	P		C	C	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	P		C	C	C	C
M	1305	Rhinolophus euryale	p			i	P		C	C	C	C
M	1307	Myotis blythii	p			i	P		D			
M	1308	Barbastella barbastellus	p			i	P		C	C	C	C
M	1310	Miniopterus schreibersii	p			i	P		D			
M	1323	Myotis bechsteinii	p			i	R		D			



M	1324	Myotis myotis	w			i	P		C	C	C	C
M	1324	Myotis myotis	p			i	P		C	C	C	C
M	1337	Castor fiber	p			i	R		C	B	C	B
M	1361	Lynx lynx	p	4	5	i	P		C	B	C	B
P	1903	Liparis loeselii	p	70	70	i	P		C	A	C	B
P	4096	Gladiolus palustris	p	12000	12000	i	P		A	A	C	A
F	6147	Telestes souffia	p			i	P		C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D
A		Triturus helveticus			i	P						X
A		Alytes obstetricans			i	P	X		X		X	
A		Bufo calamita			i	P	X		X		X	
A		Hyla arborea			i	P	X		X		X	
A		Rana dalmatina			i	P	X		X		X	
A		Rana lessonae			i	P	X					X



A		Lissotriton vulgaris			i	P						X
B		Anser anser			i	P			X		X	
B		Anthus pratensis			i	P			X		X	
B		Carduelis cannabina			i	P			X		X	
B		Pyrrhula pyrrhula			i	P			X		X	
F		Esox lucius			i	P			X			
F		Thymallus thymallus			i	P		X	X		X	
I		Lopinga achine			i	P						X
I		Coenonympha hero			i	P	X		X		X	
I		Maculinea arion			i	P	X		X			
I		Parnassius apollo			i	P	X		X		X	
I		Phengaris alcon rebeli			i	P						X
M		Eptesicus serotinus			i	P						X
M		Myotis mystacinus			i	P			X		X	
M		Myotis emarginatus			i	P	X		X		X	
M		Myotis nattereri			i	P			X		X	
M		Myotis daubentoni			i	P						X
M		Hypsugo savii			i	P			X		X	
M		Plecotus auritus			i	P			X		X	
M		Plecotus austriacus			i	P			X		X	
M		Tadarida teniotis			i	P						X
M		Felis sylvestris			i	P						X
O		Anser crecca			i	P						X



P		Bryum neodamense			i	P						X
P		Alopecurus rendlei			i	P						X
P		Arabis scabra			i	P						X
P		Asperula tinctoria			i	P						X
P		Aster amellus			i	P						X
P		Bunium bulbocastanum			i	P						X
P		Dactylorhiza incarnata			i	P			X			
P		Daphne cneorum			i	P						X
P		Euphorbia seguieriana			i	P						X
P		Fritillaria meleagris			i	P						X
P		Gentiana cruciata			i	P						X
P		Gentiana pneumonanthe			i	P						X
P		Gymnadenia odoratissima			i	P			X			
P		Iberis intermedia			i	P						X
P		Limodorum abortivum			i	P			X			
P		Muscari botryoides			i	P						X
P		Nuphar x spenneriana			i	P						X
P		Ophrys sphegodes			i	P						X
P		Orchis laxiflora			i	P						X
P		Orchis provincialis			i	P						X
P		Schoenus ferrugineus			i	P						X
P		Spiranthes spiralis			i	P						X
P		Thesium linophyllon			i	P						X



P		Trinia glauca			i	P						X
R		Lacerta viridis			i	P	X					X
R		Podarcis muralis			i	P	X		X		X	
R		Hierophis viridiflavus			i	P			X		X	
R		Coronella austriaca			i	P	X		X		X	
R		Natrix maura			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	7 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	8 %
N14 : Prairies améliorées	12 %
N15 : Autres terres arables	4 %
N16 : Forêts caducifoliées	35 %
N19 : Forêts mixtes	6 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	2 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	10 %

Autres caractéristiques du site

Habitats d'eaux douces - Fourrés sclérophylles - Formations herbacées naturelles et semi-naturelles - Forêts - Tourbières basses alcalines - Habitats rocheux.

Vulnérabilité : Actuellement, les milieux naturels de la Petite Montagne présentent globalement encore un bon état de conservation. Ils hébergent un grand nombre d'espèces à forte valeur patrimoniale.

Globalement, la Valouse et ses affluents présentent une qualité biologique satisfaisante (classes 1A et 1B). Toutefois, une analyse détaillée des peuplements faunistiques de macro-invertébrés (insectes, crustacés, mollusques, vers, etc...) témoigne d'altérations plus ou moins marquées :

- la diversité taxonomique des peuplements de la Valouse peut-être élevée sur certains secteurs mais elle chute parfois de façon spectaculaire,
- le Valouson apparaît comme le moins dégradé avec des valeurs d'IBG de 16/20,
- le Valzin témoigne d'une situation moins satisfaisante.

Parmi les menaces, les points de vulnérabilités et les principaux enjeux ayant trait à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore de la Petite Montagne du Jura, il convient de retenir :

- L'insuffisance des capacités de stockage des effluents d'exploitation agricole,
- la gestion des épandages de fumier,
- le manque d'épuration des effluents domestiques (qui se traduisent par des excédents de phosphore et une prolifération d'algues dans le cours principal de la Valouse et sur certains secteurs des affluents (ruisseau du Val d'Enfer).
- à la suite des remembrements, les opérations insuffisamment réfléchies d'entretien des cours d'eau et de la végétation riveraine (dommageables pour le milieu aquatique).
- la perturbation du régime des cours d'eau sur certains secteurs par un non respect du débit biologique acceptable en période d'étiage,
- la présence d'ouvrages infranchissables par les poissons.



4.2 Qualité et importance

Localisée entre le Revermont à l'ouest, le département de l'Ain au sud et le Massif du Haut-Jura à l'est - dont elle est séparée par les gorges de l'Ain - la Petite Montagne fait partie intégrante du massif jurassien. Elle appartient au Jura plissé, caractérisé par un relief tourmenté correspondant à une succession de crêtes orientées pour la plupart nord-sud. L'altitude varie de 400 à 841 m et la pluviosité annuelle entre 1200 et 1500 mm, avec des risques importants de sécheresse en mars-avril et en période estivale.

La Valouse, un petit cours d'eau présent sur le site, est situé à l'extrême sud du département du Jura. Il se jette dans la rivière d'Ain à la limite du département, dans la région de Chaléa-Thoirette, après un parcours de 44,7 km. Son bassin culmine à une altitude de 841 m et présente un dénivelé maximum de 569 m.

Cette rivière et son principal affluent le Valouson, d'origine karstique*, entaillent profondément les plateaux. Une série de petits ruisseaux alimentent ces rivières (la Thoreigne, située en rive droite, le Bief d'Enfer, le Valzin et l'Ancheronne, en rive gauche, etc.).

La Petite Montagne est un secteur particulièrement intéressant sur les plans écologique et biologique, par l'agencement des différents types de milieux qui composent le terroir. Les systèmes pastoraux et les pelouses sont interconnectés, les forêts montrant toujours une structure globalement linéaire. Ce terroir présente une agriculture peu intensive et généralement respectueuse de la qualité des milieux naturels.

Parmi les habitats forestiers présents sur le site certains ont un intérêt patrimonial particulier :

- Sur certains éboulis, les forêts de ravins sont représentées par l'Erablaie à Scolopendre sur les versants les plus froids, et par des Tillaies-érablaies sur versants plus chauds.
- Les fonds de vallée sont occupés par des forêts alluviales résiduelles. La Saulaie arborescente à Saule blanc est assez bien représentée sur le site. Présente sur les matériaux les plus riches en éléments grossiers, la Frênaie-Erablaie est elle-aussi un habitat communautaire d'intérêt prioritaire.
- Sur les pentes les moins ensoleillées, il est possible de rencontrer des hêtraies-chênaies à Aspérule odorante (ex : forêt de Coissonnet).
- Enfin, sur les sols à engorgement non permanent, d'où le Hêtre est absent, la chênaie pédonculée fait son apparition.

Un grand nombre d'unités, de petite ou de grande taille, les pelouses, couvrent la Petite Montagne. Il s'agit de milieux biologiquement très riches, plusieurs d'entre elles présentant même un intérêt exceptionnel.

Les pelouses sont des formations herbacées qui se développent sur des sols généralement peu épais, moyennement riches en matières nutritives et non amendés. Souvent, un même secteur présente une mosaïque de milieux : pelouses, friches, ourlets, et dalles plus ou moins nues. On rencontre deux grands types de pelouses à fort intérêt patrimonial et leurs milieux associés :

- Les pelouses mésoxérophiles calcicoles en exposition sud où la flore est riche en orchidées. Elles sont représentées sur les pelouses de Thoirette et de Nermier, les friches et pelouses de Bellecin et du vaste plateau de Sapey, le Pré Gatheron, le Molard de Justice, les Petits Buis, "la Cha" et les Quarts.

- D'autres colonisent les surfaces marno-calcaires dont les sols ravinés à teneur variable en eau sont constamment rajeunis par l'érosion ; ce sont les pelouses mésohygrophiles marnicoles. Elles sont rares dans le Jura et abritent une flore caractéristique tel que le Lotier maritime et de nombreuses orchidées. Elles sont représentées sur Dramelay, les Près Perrin, le Pré Gatheron, la pelouse de la ferme des Cornes, Sous Rametain, les Petits Buis et les pelouses de Nermier.

Sur l'ensemble de la Petite Montagne, les secteurs plats ou de faible pente, ainsi que les fonds de vallée, combes et cuvettes, localisés entre les crêtes, sont exploités par l'agriculture à vocation pastorale. La prépondérance de l'élevage bovin explique l'extension des prairies permanentes. L'abandon progressif, par l'agriculture, des parcelles les plus difficiles à exploiter dans les pentes et sur les sols superficiels, explique le développement des friches.

Certains secteurs présentent des zones humides.

- Ainsi, à Onoz, on rencontre un petit lac entouré par des prés plus ou moins marécageux, un bas-marais alcalin et une roselière qui s'est développée sur une ancienne tourbière. Malgré les drainages dont il a fait l'objet, ce bas-marais abrite des espèces caractéristiques: Marisque, Choin ferrugineux ou encore Gentiane des marais, ces deux dernières espèces étant protégées en Franche-Comté. Les parties orientales du lac sont colonisées par les aulnes, les saules et la Bourdaine.
- Le lac de Viremont, jouté par le Molard de Bron reste un site exceptionnel malgré les drainages dont il a fait l'objet. Le marais occupant la bordure orientale du lac constitue la plus importante station du Jura à Glaïeul des marais sur les deux présentes en Franche-Comté. Il recèle également le Choin ferrugineux, la Gentiane pneumonanthe et la Grassette. Le Molard de Bron qui le joute lui assure une bonne complémentarité.

La faune est également très riche. La richesse entomologique, en particulier chez les Lépidoptères, fait de la Petite Montagne le site le plus intéressant de Franche-Comté sur ce plan.



En 2001, 80% des espèces de papillons diurnes ont été recensées sur les 130 espèces franc-comtoises. Ainsi, le Damier de la Succise ou le Cuivré des marais, papillons d'intérêt communautaire, sont rencontrés sur certaines pelouses et zones humides du site.

Ce constat reste valable pour les Amphibiens et les Reptiles, des espèces comme le Lézard vert ou le Crapaud sonneur à ventre jaune méritant une mention particulière. Le Triton crêté, quoique rare, reste une espèce à fort enjeu de conservation et à rechercher dans les mares et les zones d'eau stagnantes.

Le site Natura 2000 de la Petite Montagne abrite de nombreux Chiroptères, et en particulier le Petit Rhinolophe, dont les cavités de mise-bas en Petite Montagne, toutes situées dans des bâtiments, représentent 10% de la population régionale. Mentionnons également la présence de 4 à 6 individus de Lynx dans les habitats forestiers du site. La Petite Montagne constitue donc un territoire important pour la conservation de l'espèce, et la mise en place de mesures de gestion adaptées est indispensable.

Par ailleurs, l'avifaune est elle-aussi intéressante.

Globalement, la Valouse et ses affluents présentent une qualité biologique satisfaisante (classes 1A et 1B), avec des inégalités selon les affluents concernés. La quasi-absence des organismes les plus sensibles à la pollution et les peuplements piscicoles déstructurés témoignent de perturbation insidieuses encore mal déterminées. Le Valouson apparaît comme le moins dégradé avec des valeurs d'IBG* de 16/20. La part de rejets non traités des effluents agricoles et des effluents domestiques se traduit en effet par des excédents de phosphore et une prolifération d'algues dans le cours principal de la Valouse et sur certains secteurs des affluents.

De plus, à la suite des remembrements, les opérations insuffisamment réfléchies d'entretien des cours d'eau et de la végétation riveraine sont dommageables pour le milieu aquatique. Elles s'accompagnent la plupart du temps d'opérations d'assainissement des terres agricoles dans les parcelles riveraines des cours d'eau.

D'autres problèmes causent également des disparités dans la qualité biologique des cours d'eau tels que la présence d'ouvrages infranchissables limitant la circulation des poissons. Un enjeu porte d'autre part sur la gestion quantitative de la ressource en eau. Les périodes d'étiage successives sont accentuées par la dégradation des zones humides et un mauvais usage de l'eau. Ces étiages sont particulièrement néfastes aux petits cours d'eau en tête de réseau.

Les petits affluents de très bonne qualité abritent des populations d'Ecrevisse à pieds blancs du massif jurassien. Dans la Valouse, la présence de la Lamproie de Planer, très bien représentée sur certains secteurs, et de plusieurs poissons (Chabot, Blageon, Ombre,

) témoigne des très bonnes potentialités écologiques des cours d'eau. Le bassin de la Valouse abrite également de belles frayères à truite sauvage, y compris sur certains secteurs isolés ou soumis aux assecs estivaux.

La double particularité - Ecrevisse à pieds blancs dans les secteurs apiscicoles et frayères à Truite sur les sites soumis à l'assec estival - caractérise un système de référence patrimonial exceptionnel. Il est constitué par l'ensemble des sources et le chevelu de petits ruisseaux des parties sommitales des bassins versants.

Actuellement, les milieux naturels de la Petite Montagne présentent encore un bon état de conservation. Ils hébergent un grand nombre d'espèces à forte valeur patrimoniale.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A04	Pâturage		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A05.01	Elevage		I
H	A08	Fertilisation		I



H	A10	Remembrement agricole		I
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
H	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
H	E01	Zones urbanisées, habitations		I
H	E01.03	Habitations dispersées		I
H	F03.01	Chasse		I
H	G01.01	Sports nautiques		I
H	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
H	H05	Pollution des sols et déchets solides (hors décharges)		I
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
H	J02.06	Captages des eaux de surface		I
H	K04	Relations interspécifiques (flore)		I
H	K04.01	Compétition (flore)		I
L	H04	Pollution de l'air et polluants atmosphériques		I
L	J02.04	Modifications du régime de mise en eau		I
L	K01.04	Submersion		I
L	K04.05	Dégâts provoqués par les herbivores (gibier inclus)		I
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	A09	Irrigation		I
M	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	B02.01	Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie)		I
M	B02.03	Elimination du sous-bois		I
M	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
M	D01	Routes, sentiers et voies ferrées		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I



M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	D02	Réseaux de communication et de transport de fluides et d'énergie		I
M	E01.01	Urbanisation continue		I
M	E01.02	Urbanisation discontinue		I
M	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
M	E04.01	Bâtiments agricoles, constructions dans le paysage		I
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
M	F03.02	Prélèvements sur la faune terrestre		I
M	F03.02.03	Piégeage, empoisonnement, braconnage		I
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
M	G02.08	Camping, caravanes		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	J01	Incendies et lutte contre les incendies		I
M	J02.05.02	Modification de la structure des cours d'eau intérieurs		I
M	K01.03	Assèchement		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
M	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	%
Domaine de l'état	%

4.5 Documentation

- Roué, S.Y. (2002). Etat des connaissances chiroptérologiques en Petite Montagne. CPEPESC Franche-Comté, Besançon, janvier 2002
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).



- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- CHAPUT, E., (2005) - Document d'objectifs du site FR4301334 - ADAPEMONT. DIREN Franche-Comté, Union Européenne.
- DAUJAT, B., GUITTENY M. (2011) - Actualisation du Document d'objectifs du site FR4301334 - ADAPEMONT. DREAL Franche-Comté, Union Européenne.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0 %
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	3 %
80	Parc naturel régional	4 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Plateforme panoramique de l'ancien chateau d'eau	+	0%
31	partie ancienne du village d'arinthod	+	0%
31	Hospice d'orgelet	+	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Proposée comme SIC en 1998, ce site, le plus vaste de Franche-Comté avec 34 200 ha, a fait l'objet d'un long travail d'amélioration de la connaissance et d'élaboration du document d'objectifs animée par l'association de pays ADAPEMONT, présidée par un élu. Ce travail réalisé de 2001 à 2005, a abouti en juillet 2004 à l'approbation du volet agricole du Docob permettant ainsi la signature des premiers CAD Natura. Le volet agricole a été approuvé à l'unanimité, moins deux abstentions (le représentant du conseil général du Jura et le syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs). Ceci est l'aboutissement d'une démarche de concertation permanente avec les élus, les acteurs et gestionnaires locaux, et les associations de protection de la nature.

Au printemps 2005, la décision est prise de mettre en consultation ce site afin de répondre à une triple exigence : - modifier à la marge le contour du site pour le rendre cohérent avec les enjeux de conservation d'habitats et les éléments fixes du territoire,

- étendre le site au nord sur la vallée de la Thoreigne pour une cohérence Eau et Milieux humides,
- proposer l'ensemble du site ainsi constitué (40 000 ha) au titre de la directive Oiseaux.

La consultation a été lancée du 11/11/2005 au 12/12/2005.



Parallèlement, la réalisation du Docob (ZSC) s'est poursuivie et sa validation a été prononcée par le comité de pilotage du 14 décembre 2005. En 2005, 9 contrats Natura 2000 et 14 CAD ont été signés sur le site pour un total avoisinant respectivement les 380 000 Euros (CN2000) et les 500 000 Euros (CAD).

Le site est spécifiquement référencé dans la circulaire DNP/SDEN n°2004-2 du 23 novembre 2004 compte-tenu des insuffisances du réseau Natura 2000. Au regard de la présence sur le site d'habitats et d'espèces remarquables du patrimoine naturel et de l'insuffisance de ces éléments dans le réseau, le projet consistait en une désignation au titre de la directive oiseaux sur la base du même périmètre que celui existant pour la directive habitats naturels et du même document d'objectifs.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Opérateur du site à compter de 2011 : Communauté de
communs Petite Montagne Natura 2000, 16 place de la mairie
F-39320 SAINT JULIEN SUR SURAN, FRANCE Tel (+33) 3 84
23 39 78, ou 09 67 08 39 78 natura2000.ccpm@orange.fr

Adresse :

Courriel : natura2000.ccpm@orange.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- ☐ Oui
- ☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- ☒ Non

6.3 Mesures de conservation

Opérateur du site à compter de 2011 : Communauté de communes Petite Montagne Natura 2000,
16 place de la mairie F-39320 SAINT JULIEN SUR SURAN, FRANCE
Tel (+33) 3 84 23 39 78, ou 09 67 08 39 78
natura2000.ccpm@orange.fr
Document d'objectifs validé le 15 décembre 2005, actualisé le 28/01/2011.
Validation de la charte le 28/01/2011



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4312013 - Petite montagne du Jura

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR4312013	1.3 Appellation du site Petite montagne du Jura
1.4 Date de compilation 31/07/2004	1.5 Date d'actualisation 28/02/2006	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/04/2006



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000264458

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,63472°

Latitude : 46,49667°

2.2 Superficie totale

38293 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
39	Jura	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
39016	ARINTHOD
39018	AROMAS
39045	BEFFIA
39062	BOISSIERE (LA)
39086	CERNON
39089	CEZIA
39092	CHAMBERIA
39106	CHARCHILLA
39111	CHARNOD
39123	CHATONNAY
39134	CHAVERIA
39137	CHEMILLA
39148	CHISSERIA
39158	COISIA
39163	CONDES
39166	CORNOD
39175	COYRON



39195	DESSIA
39200	DOMPIERRE-SUR-MONT
39204	DRAMELAY
39207	ECRILLE
39224	FETIGNY
39247	GENOD
39253	GIGNY
39273	LAINS
39287	LAVANS-SUR-VALOUSE
39290	LEGNA
39303	LOUVENNE
39307	MAISOD
39312	MARIGNA-SUR-VALOUSE
39328	MEUSSIA
39343	MONNETAY
39347	MONTAGNA-LE-TEMPLIER
39353	MONTFLEUR
39363	MONTREVEL
39375	MOUTONNE
39394	ONOZ
39397	ORGELET
39423	PLAISIA
39483	SAINT-HYMETIERE
39485	SAINT-JULIEN
39504	SARROGNA
39506	SAVIGNA
39530	THOIRETTE
39534	TOUR-DU-MEIX (LA)
39542	VALFIN-SUR-VALOUSE
39557	VESCLES
39566	VILLENEUVE-LES-CHARNOD
39583	VOSBLES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A338	Lanius collurio	r			i	P		D			
B	A070	Mergus merganser	w			i	P		C			
B	A070	Mergus merganser	r			i	P		C			
B	A072	Pernis apivorus	r			i	P		D			
B	A073	Milvus migrans	p			i	P		D			
B	A074	Milvus milvus	p			i	P		D			
B	A080	Circus gallicus	p			i	P		D			
B	A082	Circus cyaneus	p			i	P		D			
B	A103	Falco peregrinus	p			i	P		C	B	C	B



B	A104	Bonasa bonasia	p			i	P		D			
B	A215	Bubo bubo	p			i	P		C			
B	A224	Caprimulgus europaeus	p			i	P		D			
B	A229	Alcedo atthis	p			i	P		D			
B	A234	Picus canus	p			i	P		D			
B	A236	Dryocopus martius	p			i	P		D			
B	A246	Lullula arborea	r			i	P		D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Otus scops			i	P						
B		Apus melba			i	P						
B		Merops apiaster			i	P						
B		Jynx torquilla			i	P						

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.



- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	8 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	8 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	15 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	5 %
N17 : Forêts de résineux	10 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	5 %
N19 : Forêts mixtes	37 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	7 %

Autres caractéristiques du site

Habitats d'eaux douces - Fourrés sclérophylles - Formations herbacées naturelles et semi-naturelles - Forêts - Tourbières basses alcalines - Habitats rocheux.

Vulnérabilité : Actuellement, les milieux naturels de la Petite Montagne présentent globalement encore un bon état de conservation. Ils hébergent un grand nombre d'espèces à forte valeur patrimoniale.

Globalement, la Valouse et ses affluents présentent une qualité biologique satisfaisante (classes 1A et 1B). Toutefois, une analyse détaillée des peuplements faunistiques de macro-invertébrés (insectes, crustacés, mollusques, vers, etc...) témoigne d'altérations plus ou moins marquées :

- la diversité taxonomique des peuplements de la Valouse peut-être élevée sur certains secteurs mais elle chute parfois de façon spectaculaire,
- le Valouson apparaît comme le moins dégradé avec des valeurs d'IBG de 16/20,
- le Valzin témoigne d'une situation moins satisfaisante.

Parmi les menaces, les points de vulnérabilités et les principaux enjeux ayant trait à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore de la Petite Montagne du Jura, il convient de retenir :

- L'insuffisance des capacités de stockage des effluents d'exploitation agricole,
- la gestion des épandages de fumier,
- le manque d'épuration des effluents domestiques (qui se traduisent par des excédents de phosphore et une prolifération d'algues dans le cours principal de la Valouse et sur certains secteurs des affluents (ruisseau du Val d'Enfer).
- à la suite des remembrements, les opérations insuffisamment réfléchies d'entretien des cours d'eau et de la végétation riveraine (dommageables pour le milieu aquatique).
- la perturbation du régime des cours d'eau sur certains secteurs par un non respect du débit biologique acceptable en période d'étiage,
- la présence d'ouvrages infranchissables par les poissons.

4.2 Qualité et importance

Localisée entre le Revermont à l'ouest, le département de l'Ain au sud et le Massif du Haut-Jura à l'est - dont elle est séparée par les gorges de l'Ain - la Petite Montagne fait partie intégrante du massif jurassien. Elle appartient au Jura plissé,



caractérisé par un relief tourmenté correspondant à une succession de crêtes orientées pour la plupart nord-sud. L'altitude varie de 400 à 841 m et la pluviosité annuelle entre 1200 et 1500 mm, avec des risques importants de sécheresse en mars-avril et en période estivale.

La Valouse, un petit cours d'eau présent sur le site, est situé à l'extrême sud du département du Jura. Il se jette dans la rivière d'Ain à la limite du département, dans la région de Chaléa-Thoirette, après un parcours de 44,7 km. Son bassin culmine à une altitude de 841 m et présente un dénivelé maximum de 569 m.

Cette rivière et son principal affluent le Valouson, d'origine karstique*, entaillent profondément les plateaux. Une série de petits ruisseaux alimentent ces rivières (la Thoreigne, située en rive droite, le Bief d'Enfer, le Valzin et l'Ancheronne, en rive gauche, etc.).

La Petite Montagne est un secteur particulièrement intéressant sur les plans écologique et biologique, par l'agencement des différents types de milieux qui composent le terroir. Les systèmes pastoraux et les pelouses sont interconnectés, les forêts montrant toujours une structure globalement linéaire. Ce terroir présente une agriculture peu intensive et généralement respectueuse de la qualité des milieux naturels.

Parmi les habitats forestiers présents sur le site certains ont un intérêt patrimonial particulier :

- Sur certains éboulis, les forêts de ravins sont représentées par l'Erablaie à Scolopendre sur les versants les plus froids, et par des Tillaies-érablaies sur versants plus chauds.
- Les fonds de vallée sont occupés par des forêts alluviales résiduelles. La Saulaie arborescente à Saule blanc est assez bien représentée sur le site. Présente sur les matériaux les plus riches en éléments grossiers, la Frênaie-Erablaie est elle-aussi un habitat communautaire d'intérêt prioritaire.
- Sur les pentes les moins ensoleillées, il est possible de rencontrer des hêtraies-chênaies à Asperule odorante (ex : forêt de Coissonnet).
- Enfin, sur les sols à engorgement non permanent, d'où le Hêtre est absent, la chênaie pédonculée fait son apparition.

Un grand nombre d'unités, de petite ou de grande taille, les pelouses, couvrent la Petite Montagne. Il s'agit de milieux biologiquement très riches, plusieurs d'entre elles présentant même un intérêt exceptionnel.

Les pelouses sont des formations herbacées qui se développent sur des sols généralement peu épais, moyennement riches en matières nutritives et non amendés. Souvent, un même secteur présente une mosaïque de milieux : pelouses, friches, ourlets, et dalles plus ou moins nues. On rencontre deux grands types de pelouses à fort intérêt patrimonial et leurs milieux associés :

- Les pelouses mésoxérophiles calcicoles en exposition sud où la flore est riche en orchidées. Elles sont représentées sur les pelouses de Thoirette et de Nermier, les friches et pelouses de Bellecin et du vaste plateau de Sapey, le Pré Gatheron, le Molard de Justice, les Petits Buis, "la Cha" et les Quarts.
- D'autres colonisent les surfaces marno-calcaires dont les sols ravinés à teneur variable en eau sont constamment rajeunis par l'érosion ; ce sont les pelouses mésohygrophiles* marnicoles*. Elles sont rares dans le Jura et abritent une flore caractéristique tel que le Lotier maritime et de nombreuses orchidées. Elles sont représentées sur Dramelay, les Près Perrin, le Pré Gatheron, la pelouse de la ferme des Cornes, Sous Rametain, les Petits Buis et les pelouses de Nermier.

Sur l'ensemble de la Petite Montagne, les secteurs plats ou de faible pente, ainsi que les fonds de vallée, combes et cuvettes, localisés entre les crêts, sont exploités par l'agriculture à vocation pastorale. La prépondérance de l'élevage bovin explique l'extension des prairies permanentes. L'abandon progressif, par l'agriculture, des parcelles les plus difficiles à exploiter dans les pentes et sur les sols superficiels, explique le développement des friches.

Certains secteurs présentent des zones humides.

- Ainsi, à Onoz, on rencontre un petit lac entouré par des prés plus ou moins marécageux, un bas-marais alcalin et une roselière qui s'est développée sur une ancienne tourbière. Malgré les drainages dont il a fait l'objet, ce bas-marais abrite des espèces caractéristiques: Marisque, Choin ferrugineux ou encore Gentiane des marais, ces deux dernières espèces étant protégées en Franche-Comté. Les parties orientales du lac sont colonisées par les aulnes, les saules et la Bourdaïne.
- Le lac de Viremont, jouté par le Molard de Bron reste un site exceptionnel malgré les drainages dont il a fait l'objet. Le marais occupant la bordure orientale du lac constitue la plus importante station du Jura à Glaieul des marais sur les deux présentes en Franche-Comté. Il recèle également le Choin ferrugineux, la Gentiane pneumonanthe et la Grassette. Le Molard de Bron qui le joute lui assure une bonne complémentarité.

La faune est également très riche.

Par ailleurs, l'avifaune est elle-aussi intéressante. Cette région naturelle reste le seul secteur de nidification du Circaète Jean-le-blanc en Franche-Comté. Par son maintien, cet aigle chasseur de serpents illustre parfaitement les exigences de la plupart des autres espèces animales présentes, à savoir un vaste territoire dont les milieux naturels sont à la fois diversifiés et interconnectés.



Autre oiseau à signaler, l'Engoulevent d'Europe peut être rencontré sur les coteaux calcaires ensoleillés, favorables au Genévrier et aux orchidées. Dans les milieux ouverts à semi-ouverts, sont présents également différents passereaux comme l'Alouette lulu ou la Pie-grièche écorcheur. Certaines falaises du site abritent quelques couples d'oiseaux rupestres, tels que le Faucon pèlerin, ou son prédateur, le Grand Duc d'Europe.

Actuellement, les milieux naturels de la Petite Montagne présentent encore un bon état de conservation. Ils hébergent un grand nombre d'espèces à forte valeur patrimoniale.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	%
Domaine de l'état	%

4.5 Documentation

S.Y. Roué - Etat des connaissances chiroptérologiques - Petite Montagne - CPEPESC Franche-Comté - janvier 2002

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
------	-------------	---------------------------

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :



Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Proposée comme SIC en 1998, ce site, le plus vaste de Franche-Comté avec 34 200 ha, a fait l'objet d'un long travail d'amélioration de la connaissance et d'élaboration du document d'objectifs animée par l'association de pays ADAPEMONT, présidée par un élu. Ce travail réalisé de 2001 à 2005, a abouti en juillet 2004 à l'approbation du volet agricole du Docob permettant ainsi la signature des premiers CAD Natura. Le volet agricole a été approuvé à l'unanimité, moins deux abstentions (le représentant du conseil général du Jura et le syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs). Ceci est l'aboutissement d'une démarche de concertation permanente avec les élus, les acteurs et gestionnaires locaux, et les associations de protection de la nature.

Au printemps 2005, la décision est prise de mettre en consultation ce site afin de répondre à une triple exigence : - modifier à la marge le contour du site pour le rendre cohérent avec les enjeux de conservation d'habitats et les éléments fixes du territoire,

- étendre le site au nord sur la vallée de la Thoreigne pour une cohérence Eau et Milieux humides,
- proposer l'ensemble du site ainsi constitué (40 000 ha) au titre de la directive Oiseaux.

La consultation a été lancée du 11/11/2005 au 12/12/2005.

Parallèlement, la réalisation du Docob (ZSC) s'est poursuivie et sa validation a été prononcée par le comité de pilotage du 14 décembre 2005. En 2005, 9 contrats Natura 2000 et 14 CAD ont été signés sur le site pour un total avoisinant respectivement les 380 000 Euros (CN2000) et les 500 000 Euros (CAD).

Le site est spécifiquement référencé dans la circulaire DNP/SDEN n°2004-2 du 23 novembre 2004 compte-tenu des insuffisances du réseau Natura 2000. Au regard de la présence sur le site d'habitats et d'espèces remarquables du patrimoine naturel et de l'insuffisance de ces éléments dans le réseau, le projet consistait en une désignation au titre de la directive oiseaux sur la base du même périmètre que celui existant pour la directive habitats naturels et du même document d'objectifs.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Opérateur du document d'objectifs : ADAPEMONT, rue des Maréchaux, F-39320 SAINT JULIEN SUR SURAN, FRANCE, tel (+33) 3 84 85 47 91, fax (+33) 3 85 45 88, Email mail@adapemont.asso.fr.

Adresse :

Courriel : mail@adapemont.asso.fr.



6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☐

Oui

☐

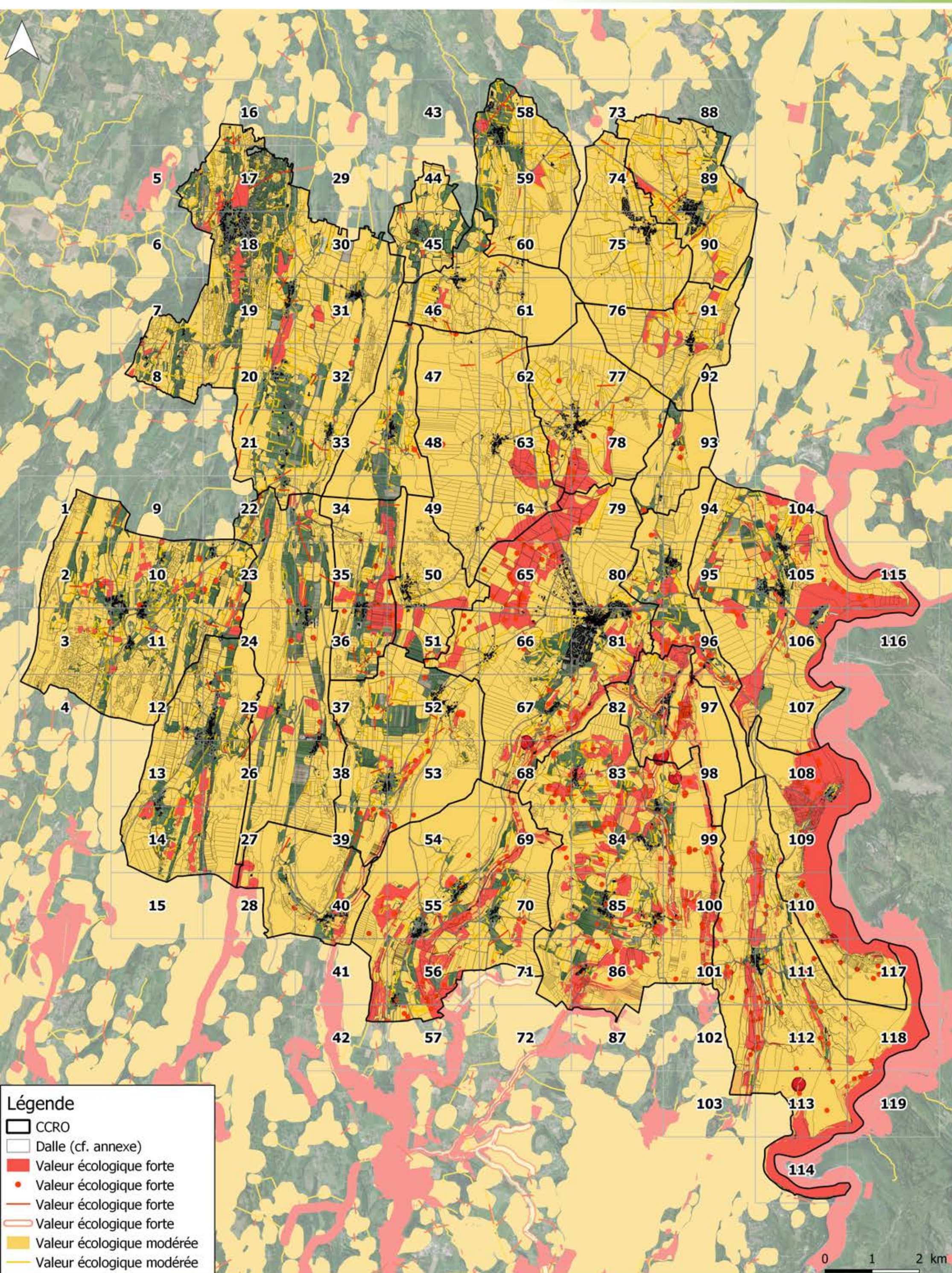
Non, mais un plan de gestion est en préparation.

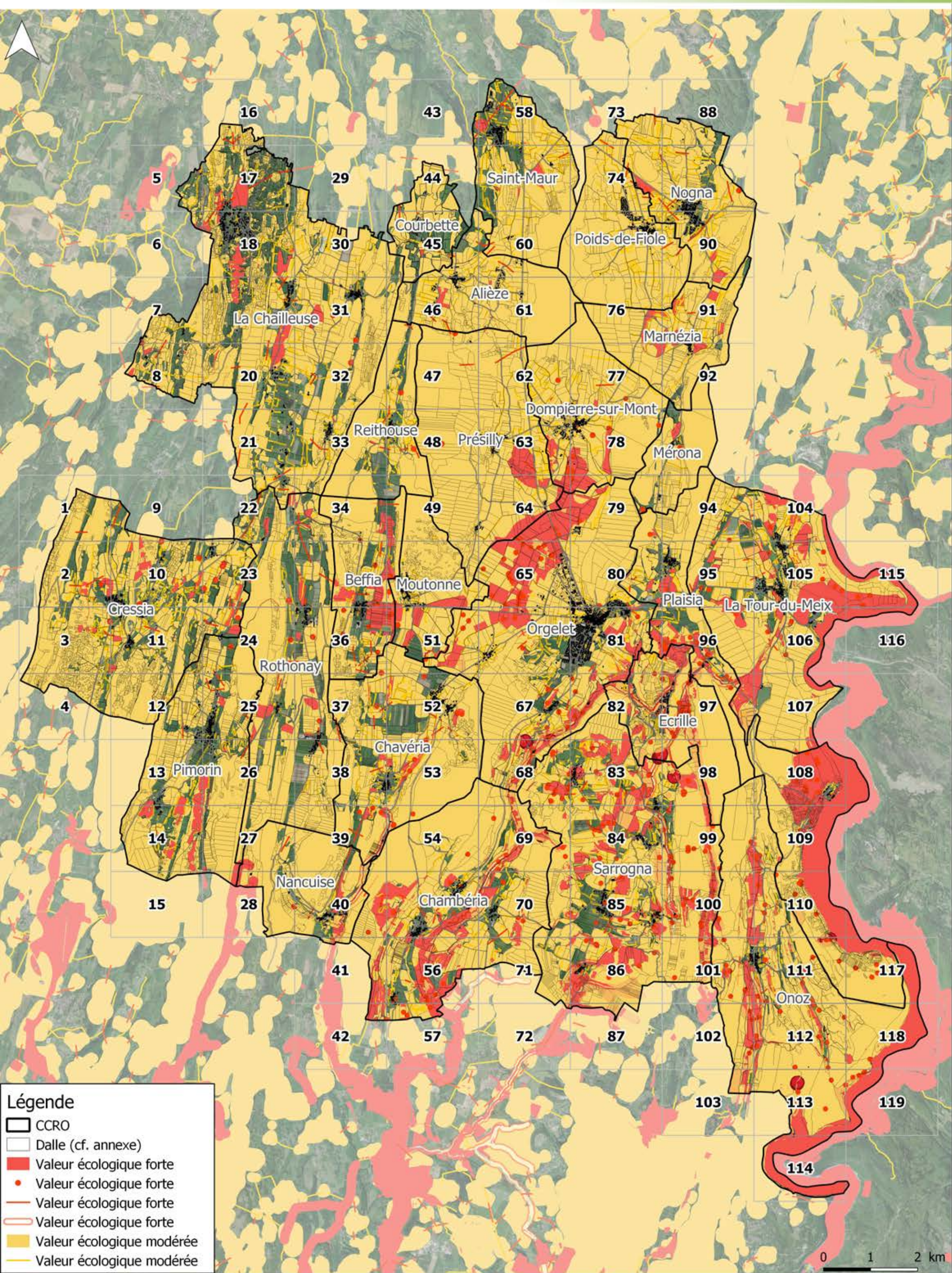
☒

Non

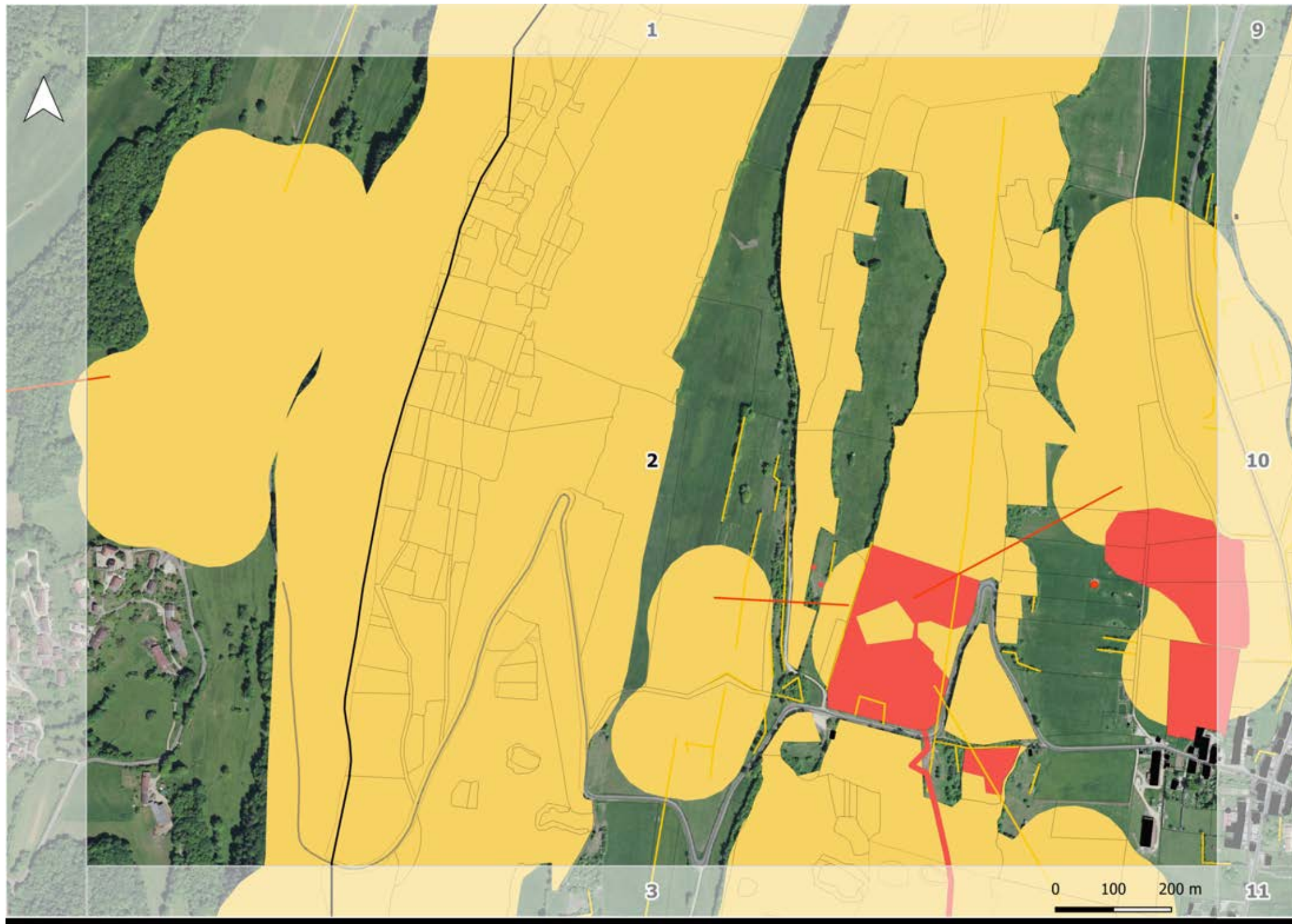
6.3 Mesures de conservation

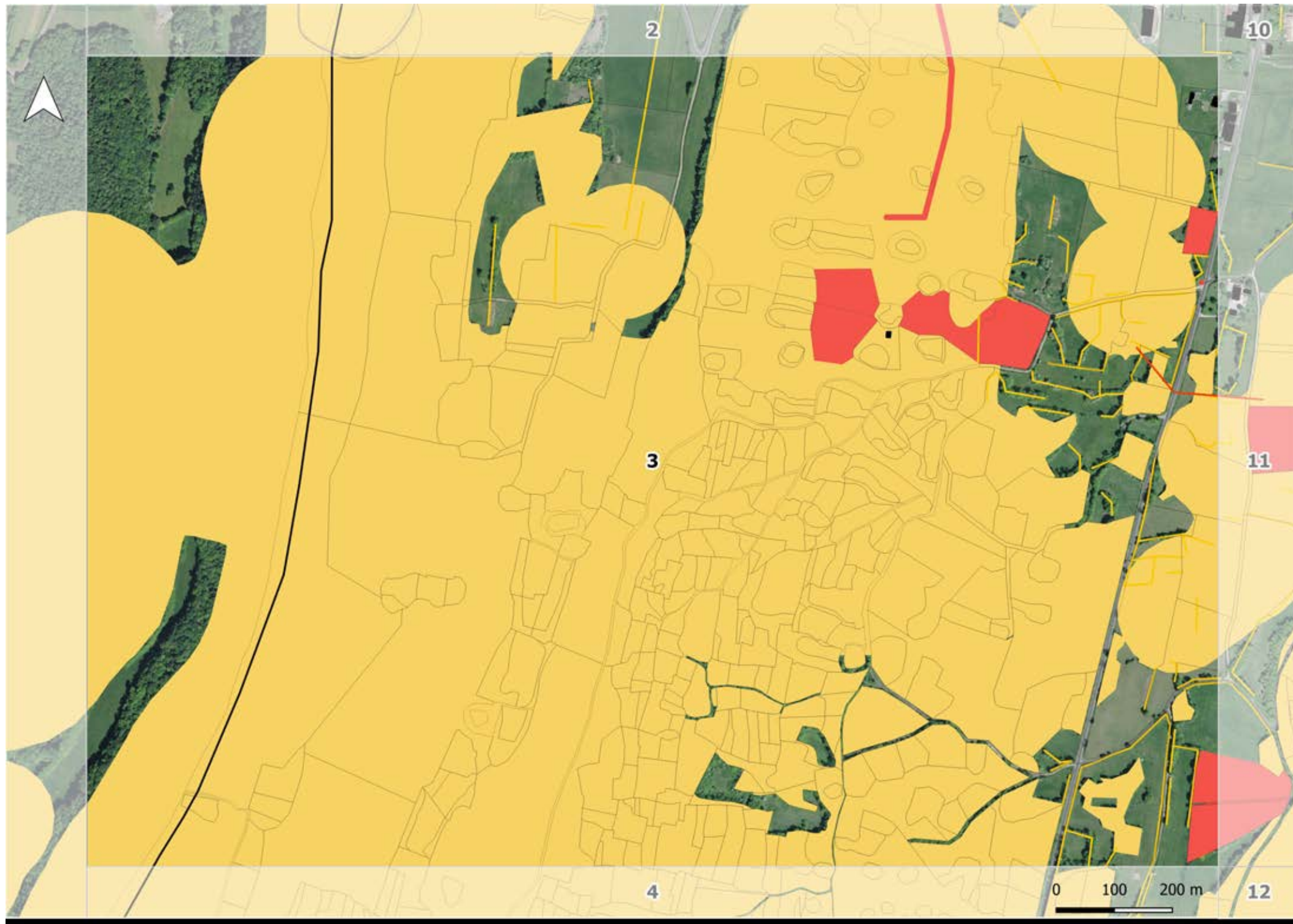
Document d'objectifs validé le 15 décembre 2005

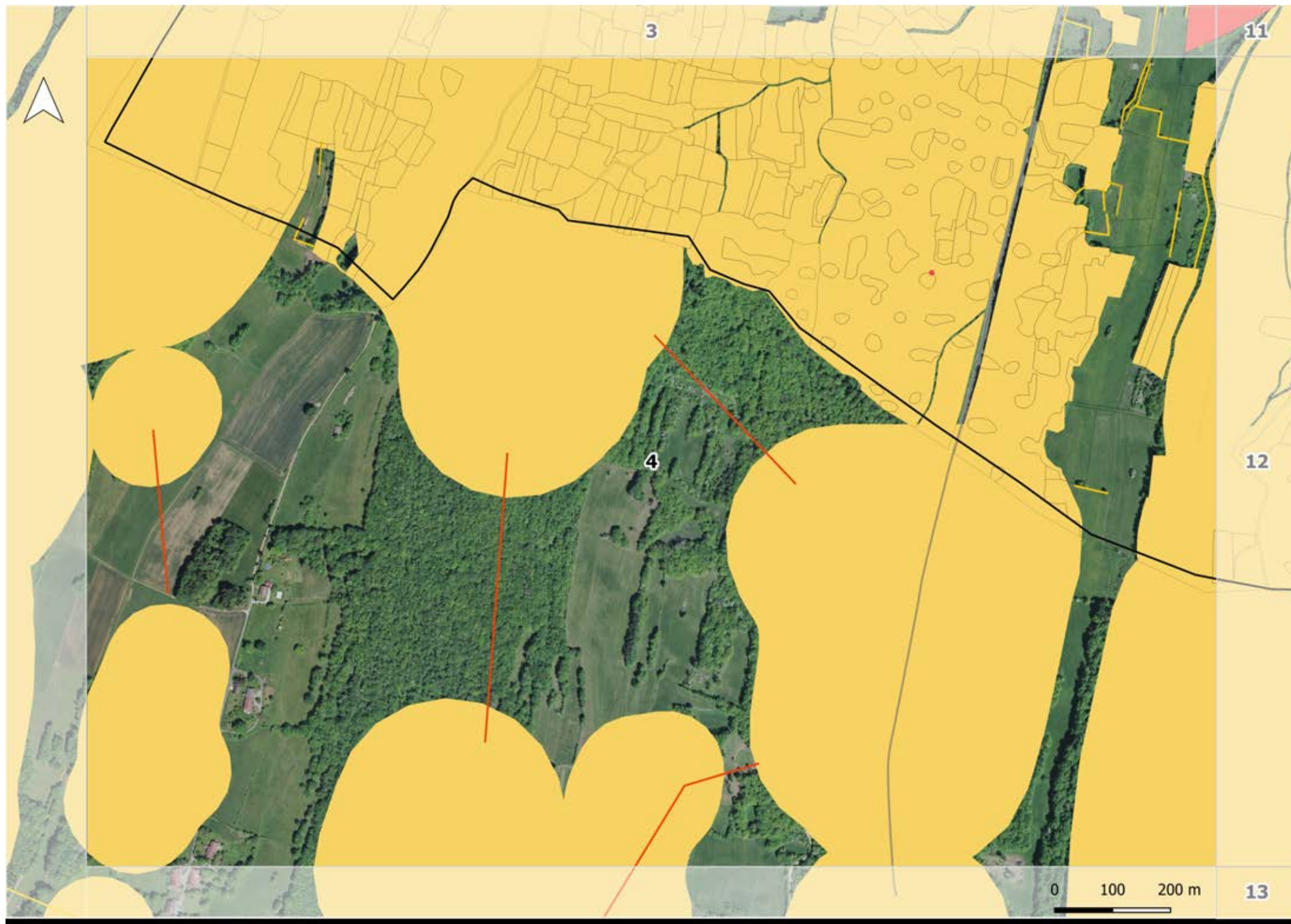


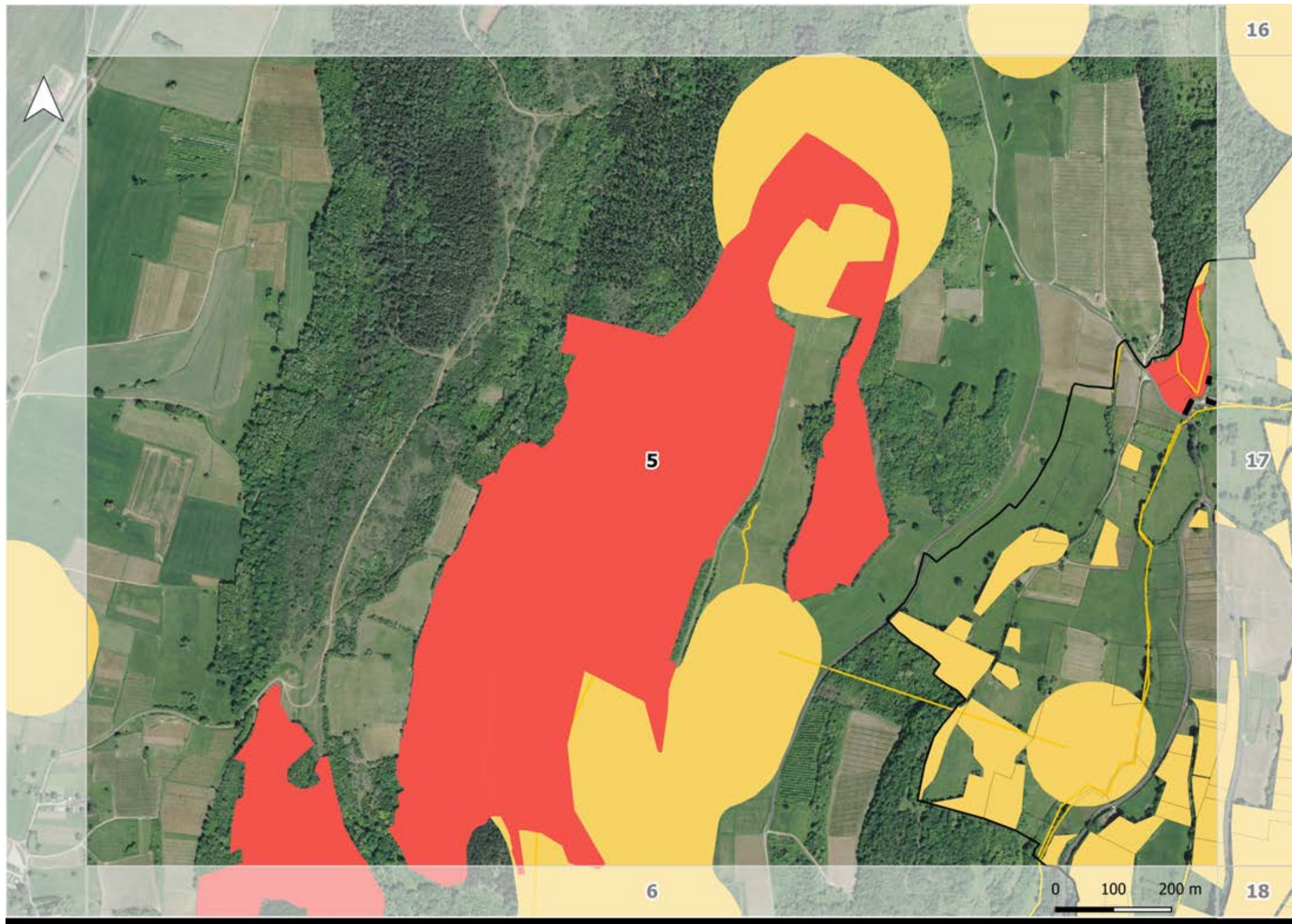


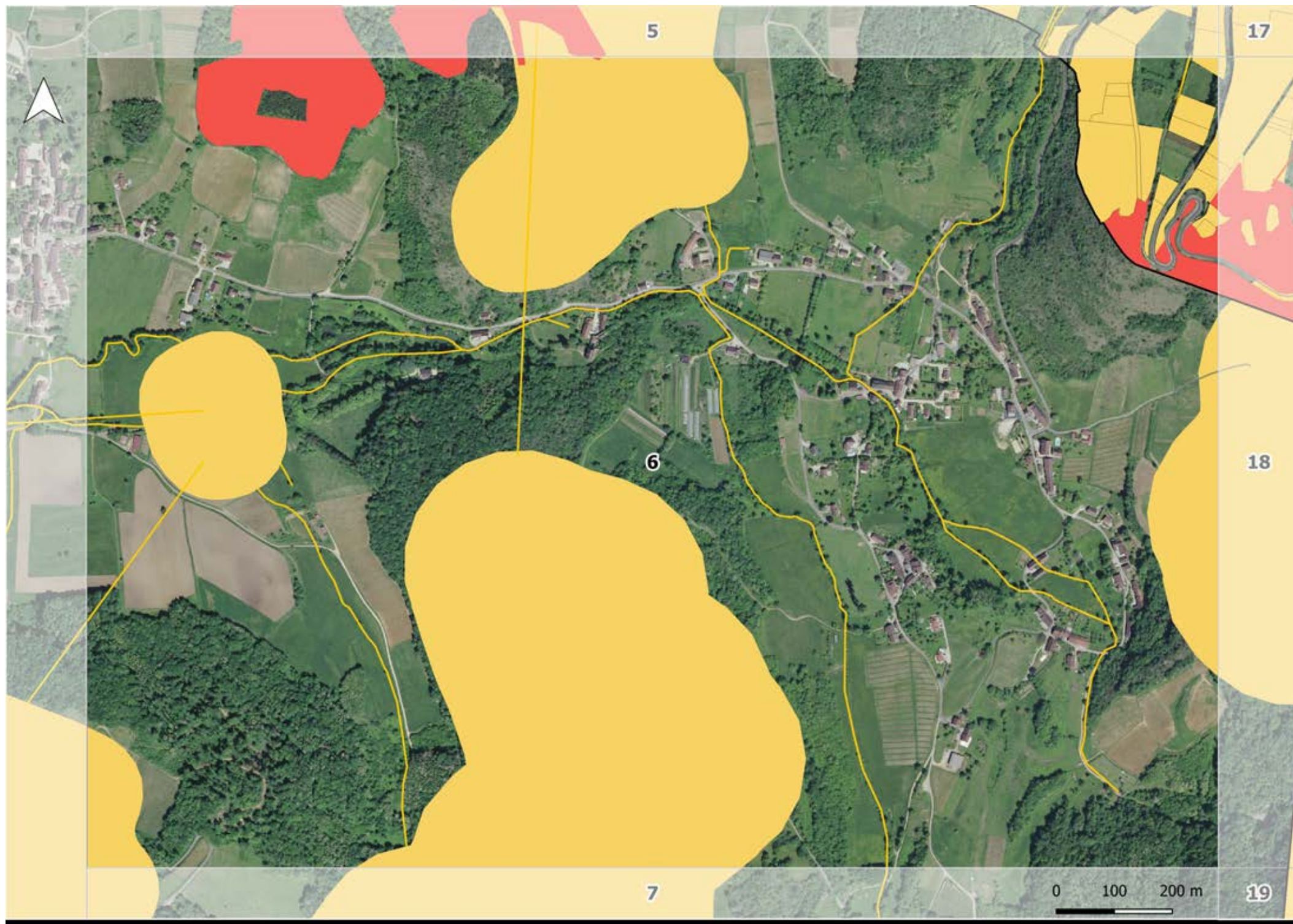


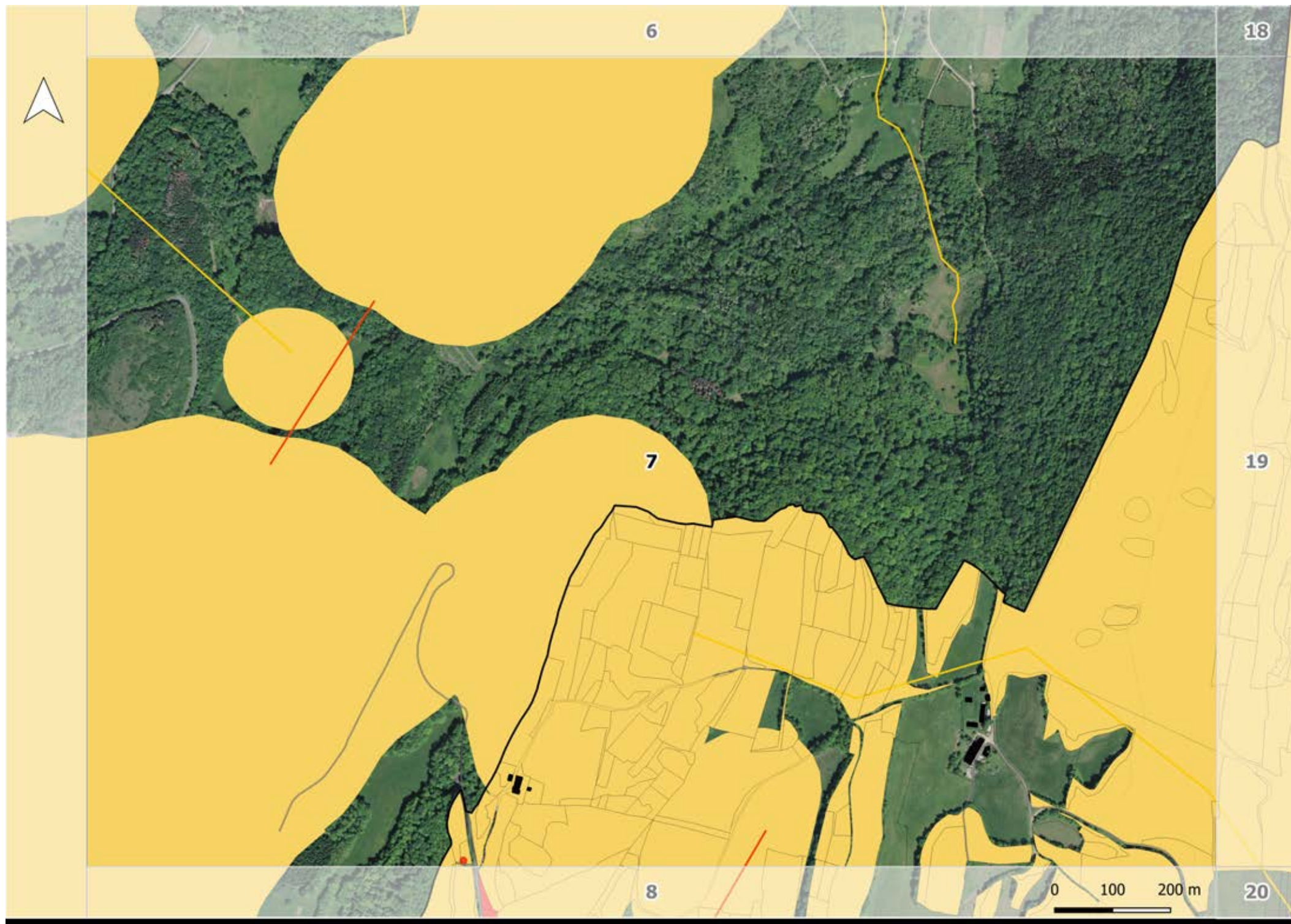




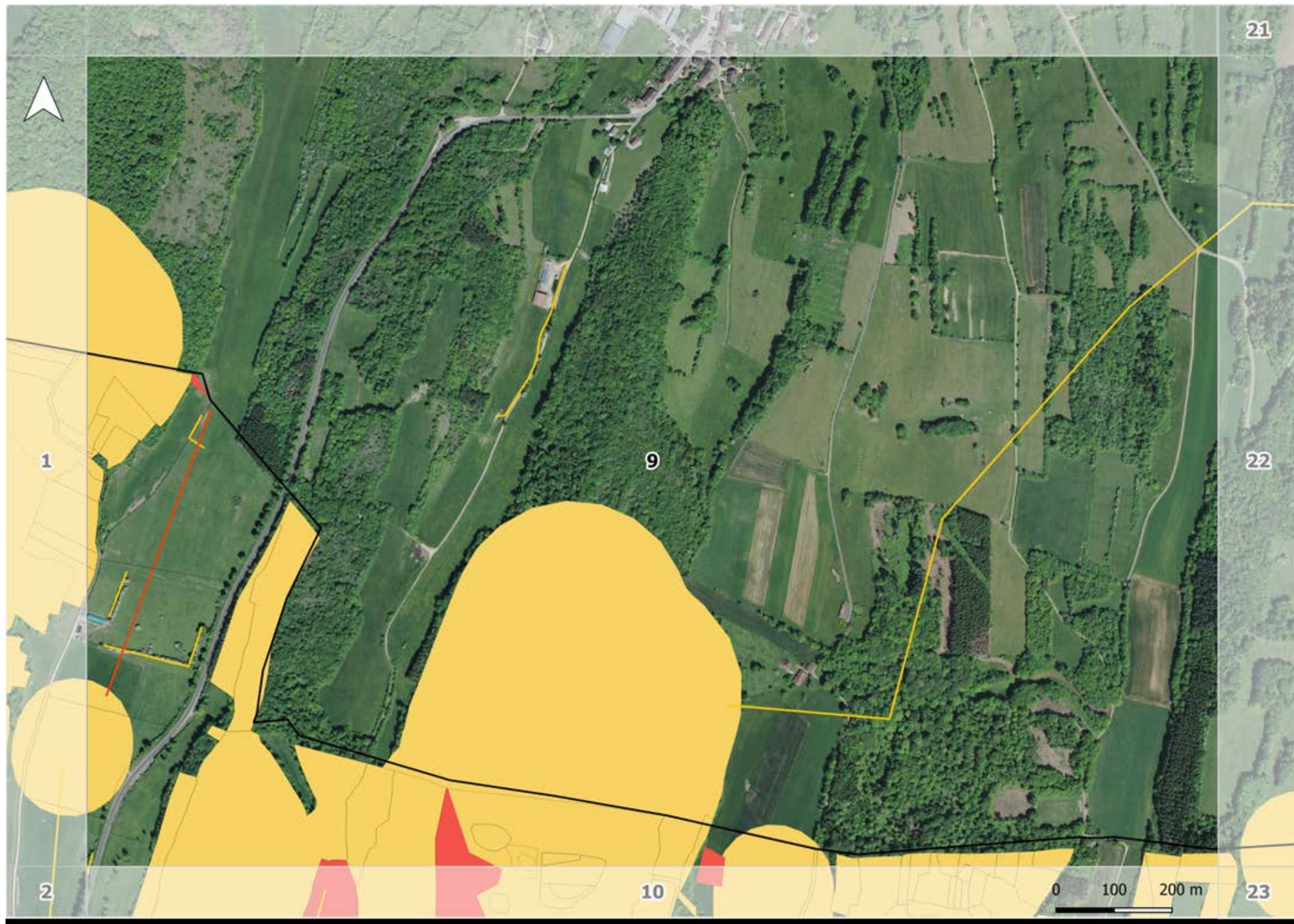


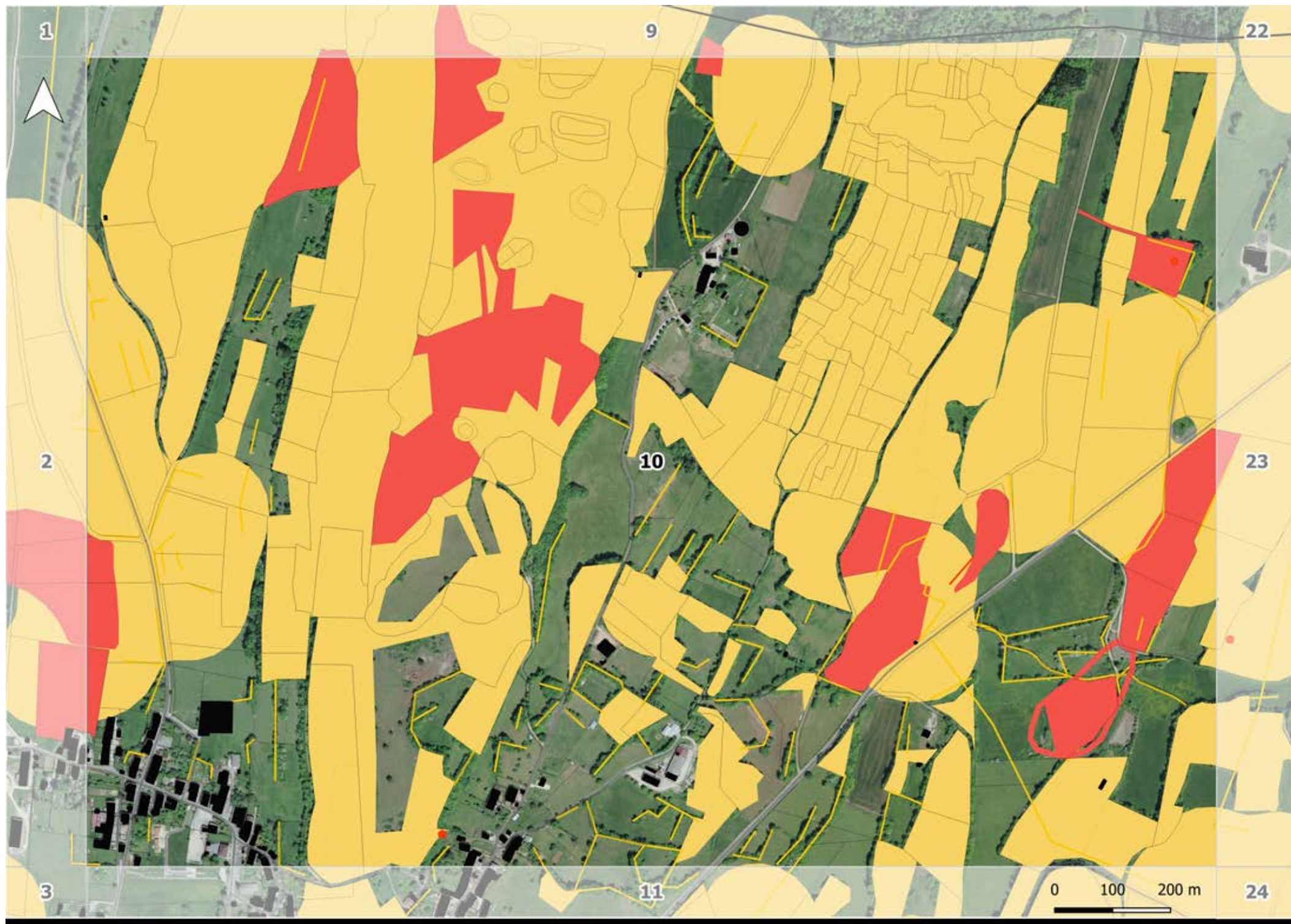


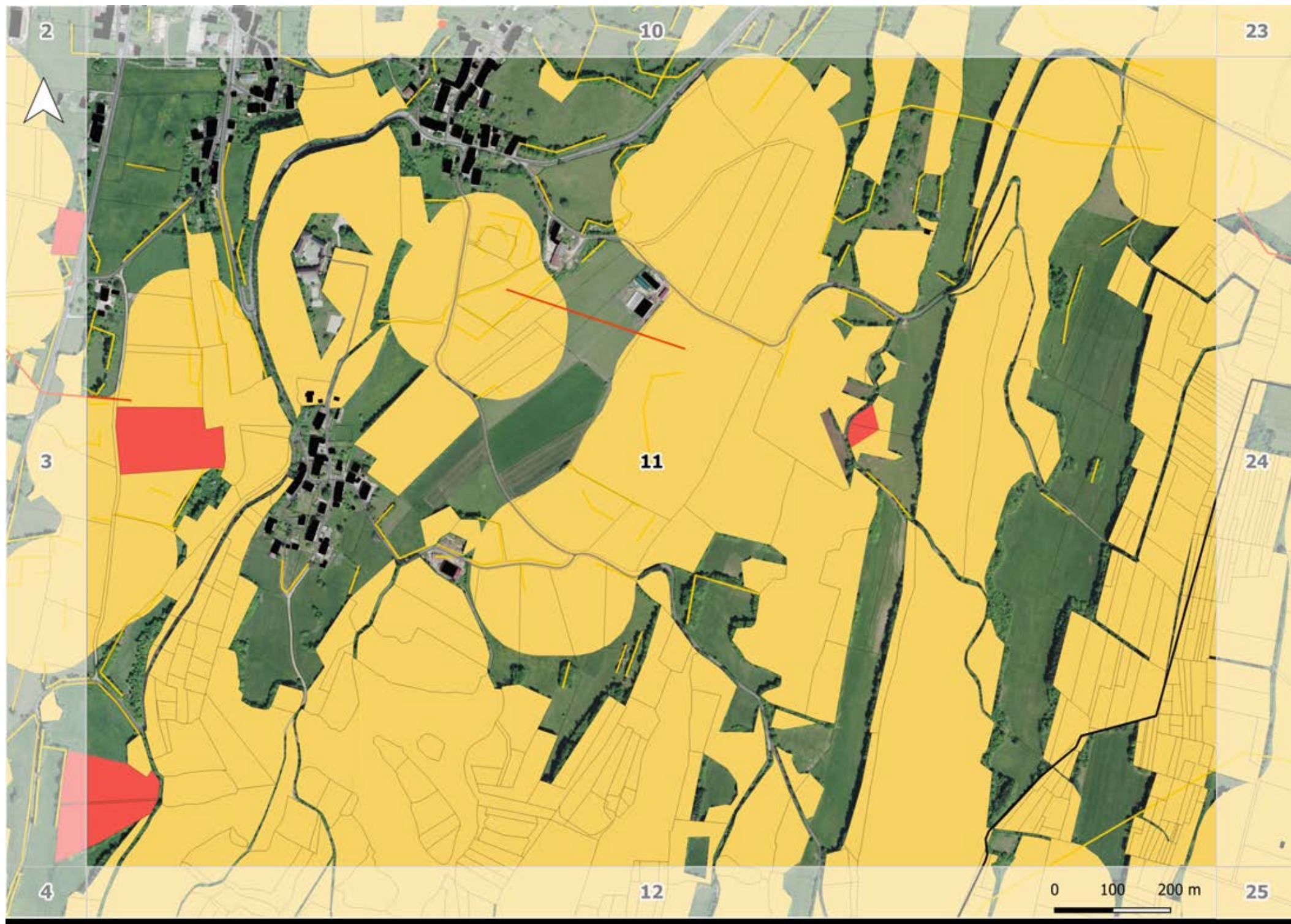


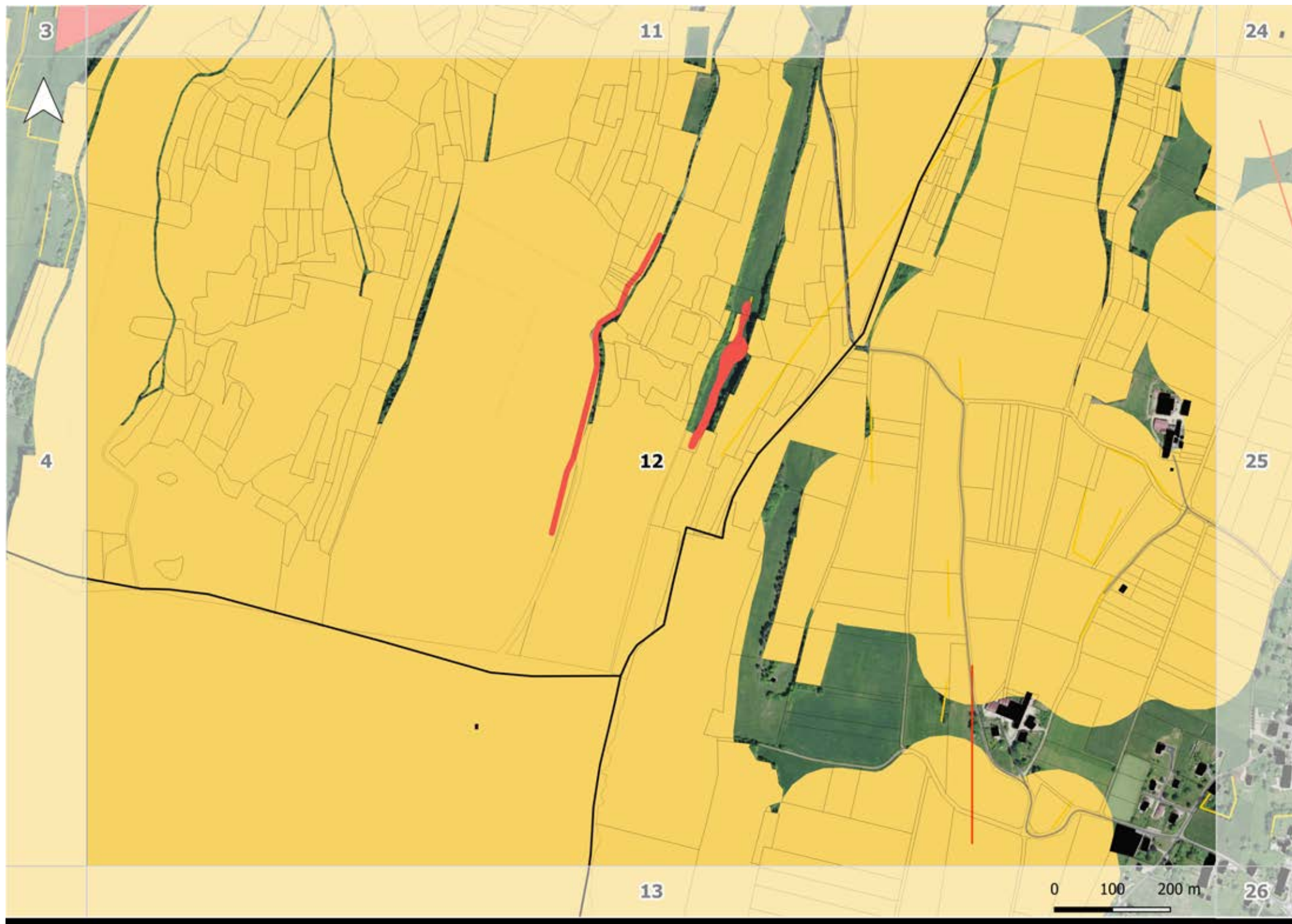












4

12

25



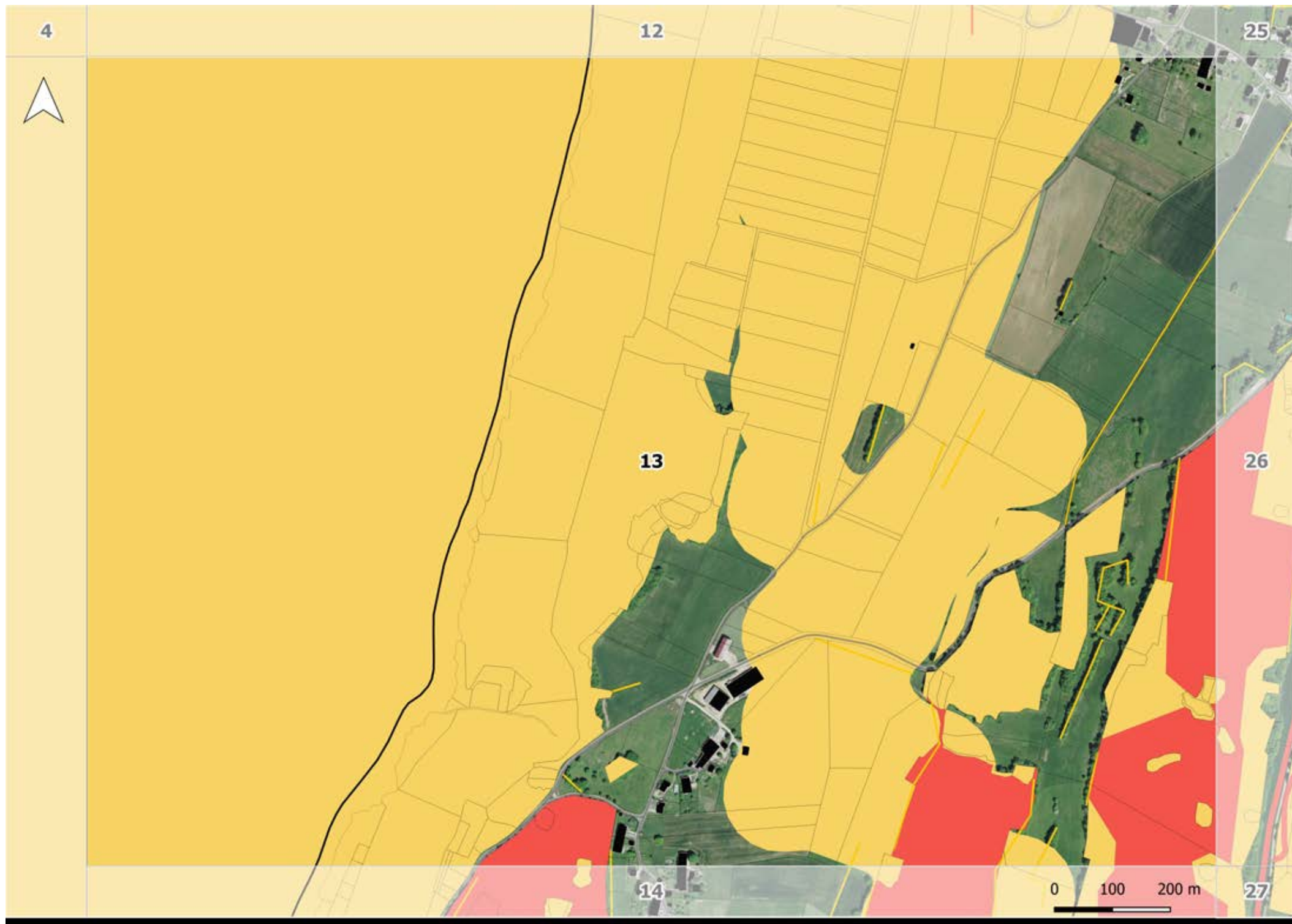
13

26

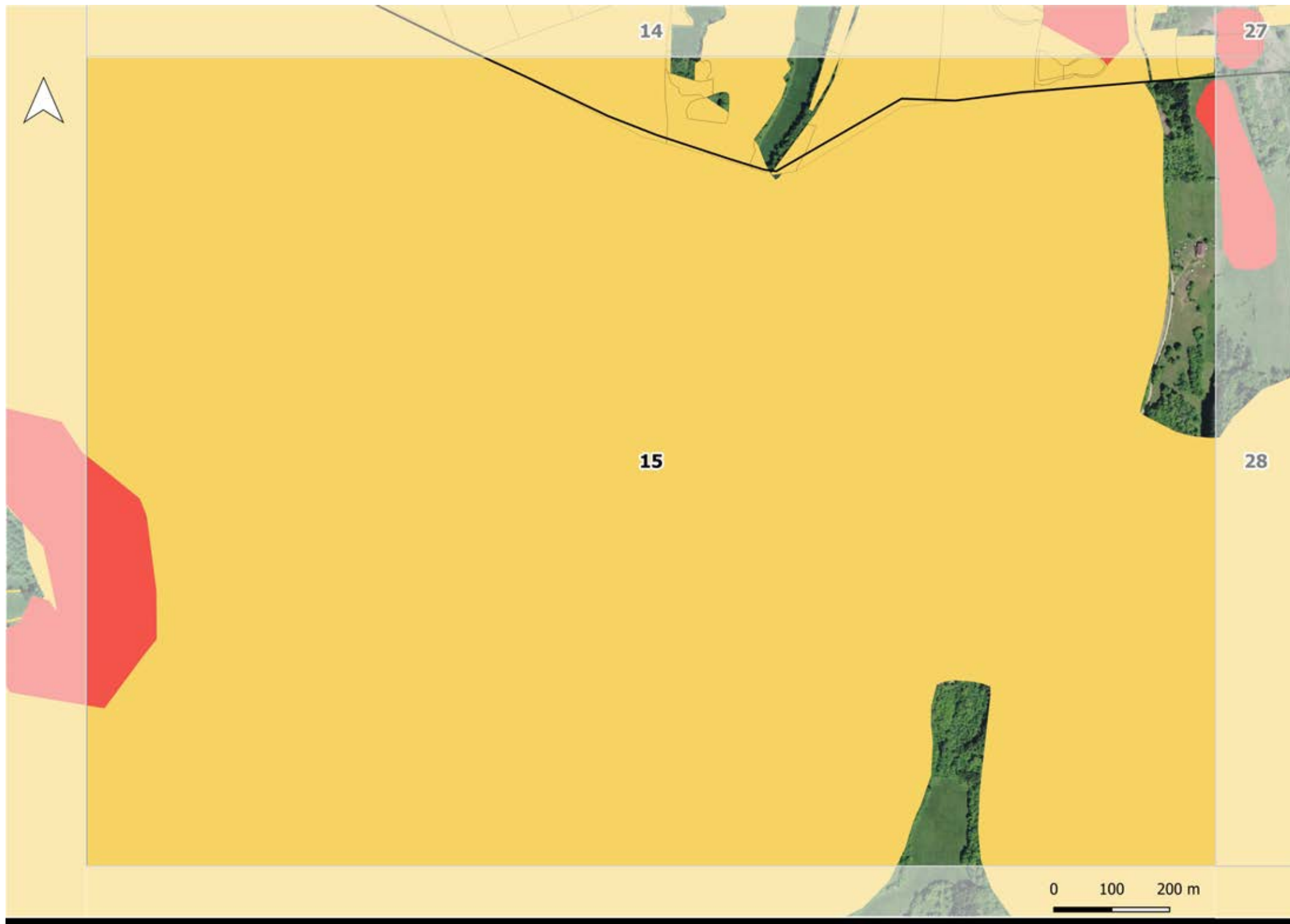
14

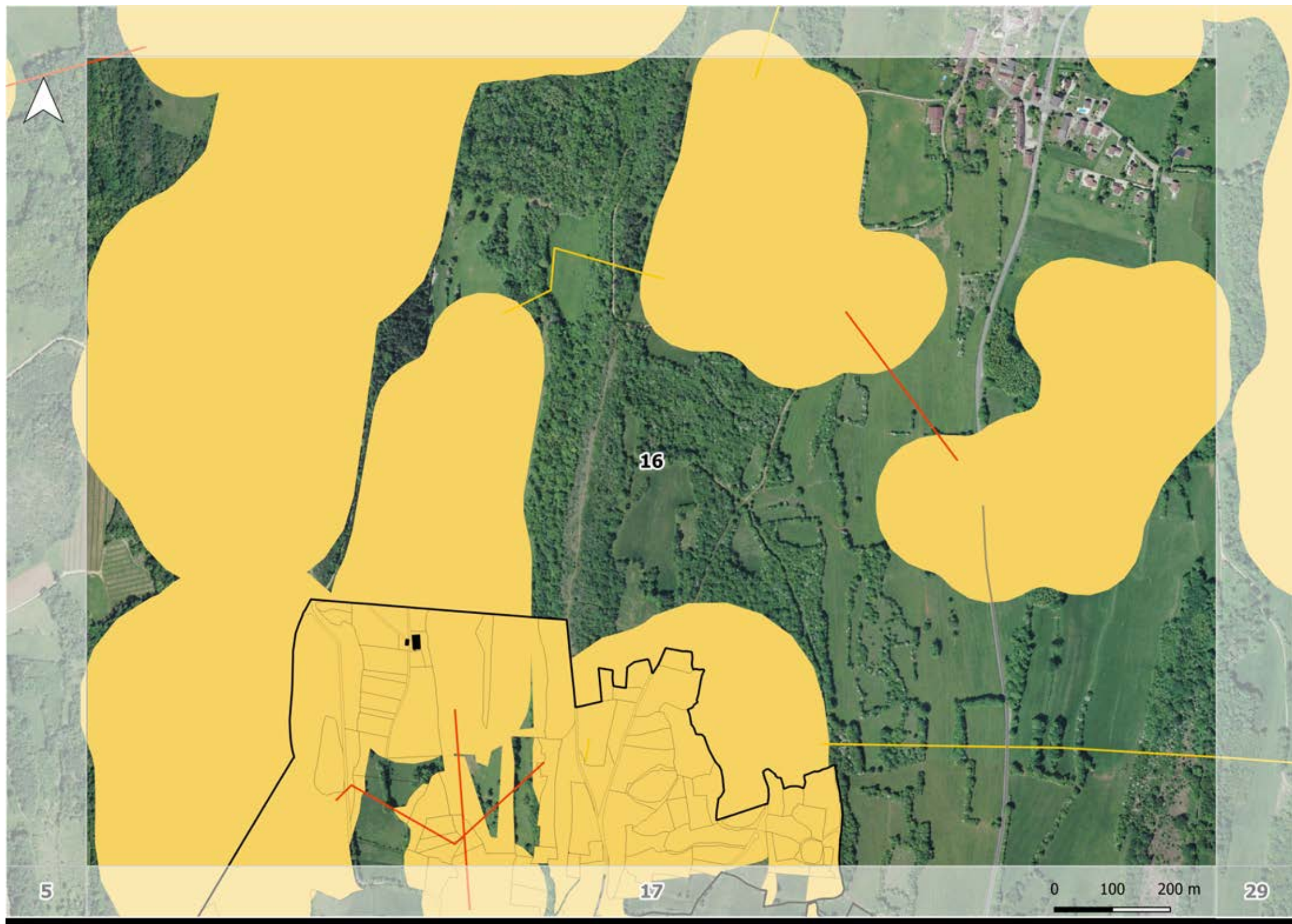
0 100 200 m

27

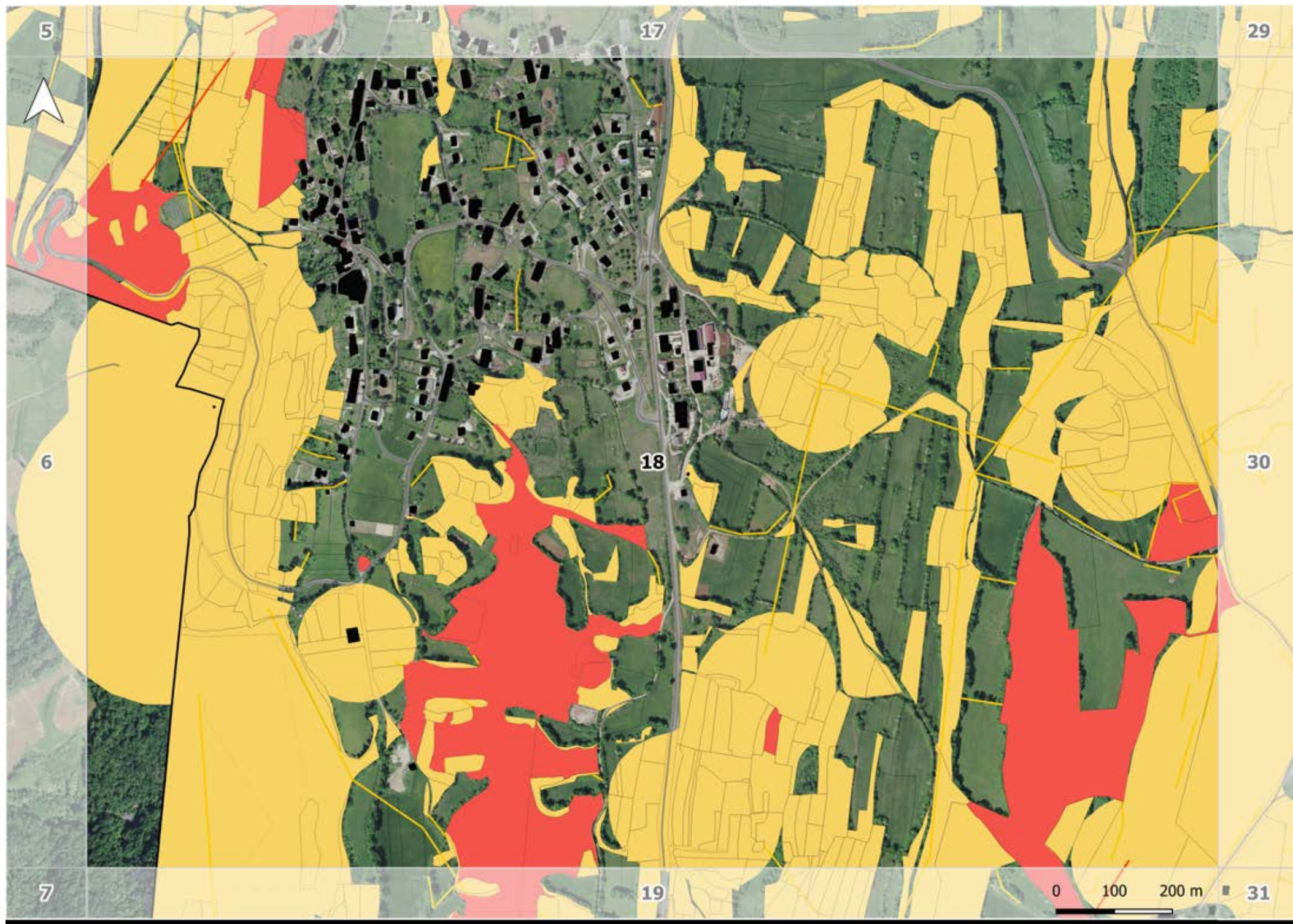




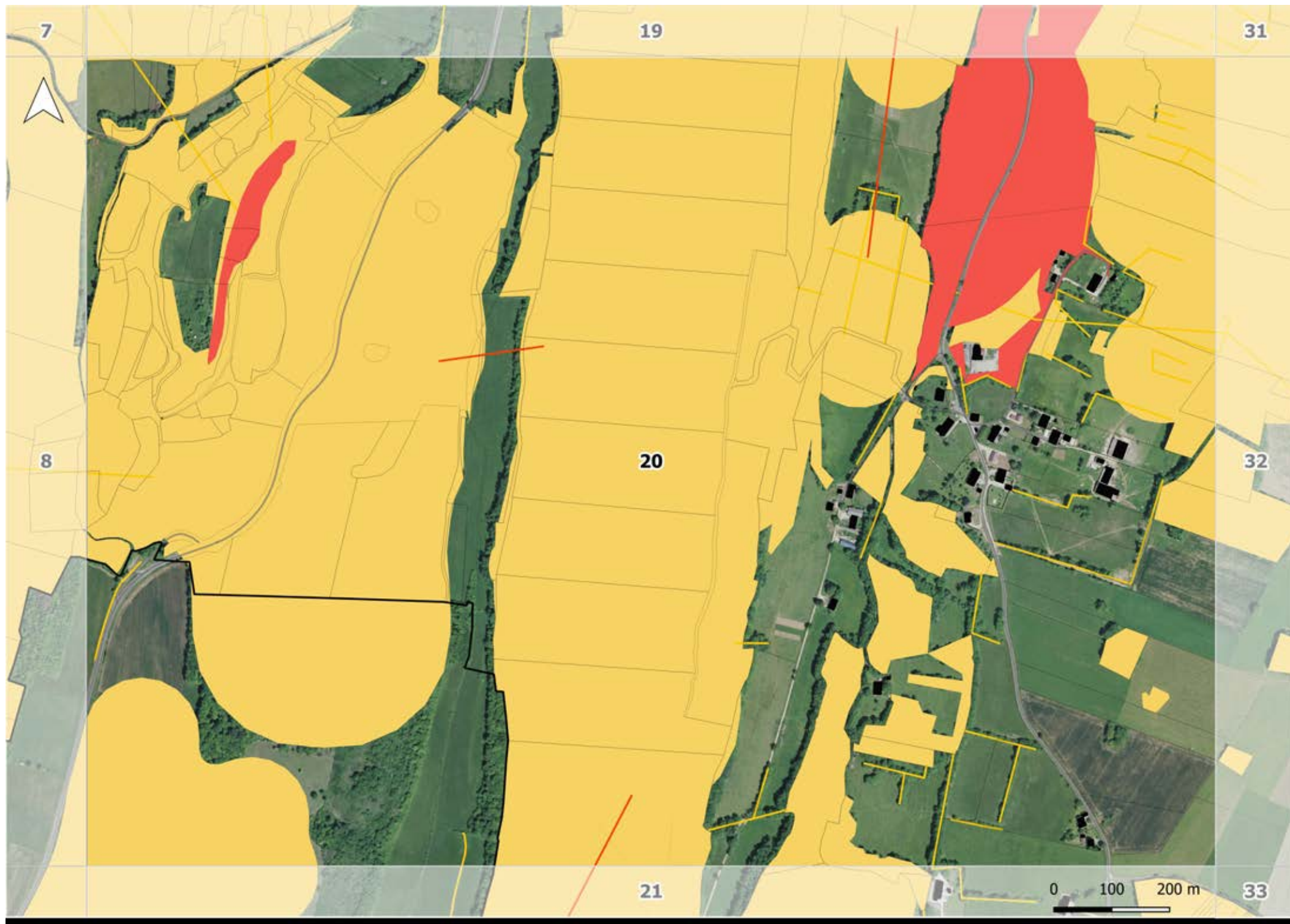


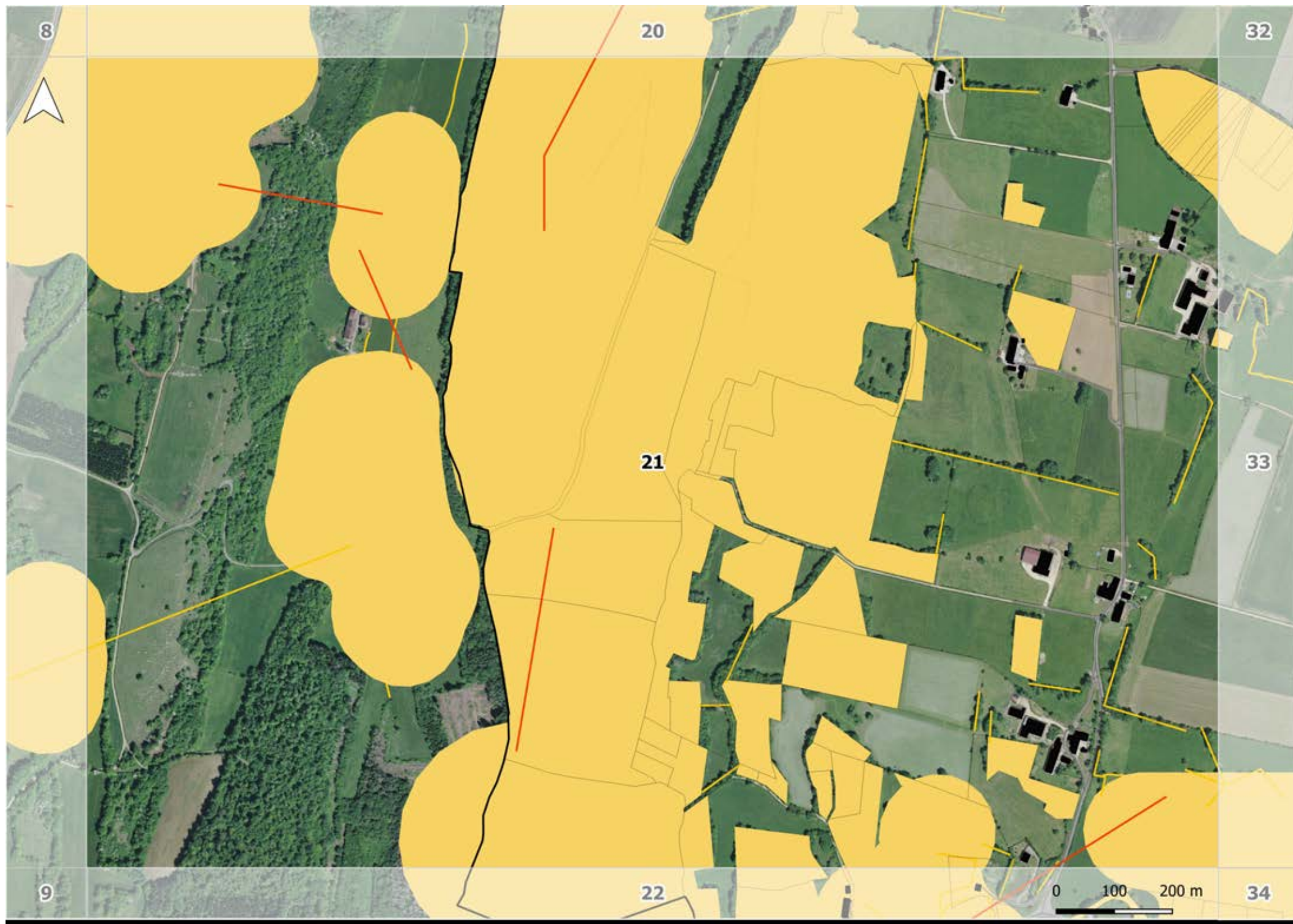


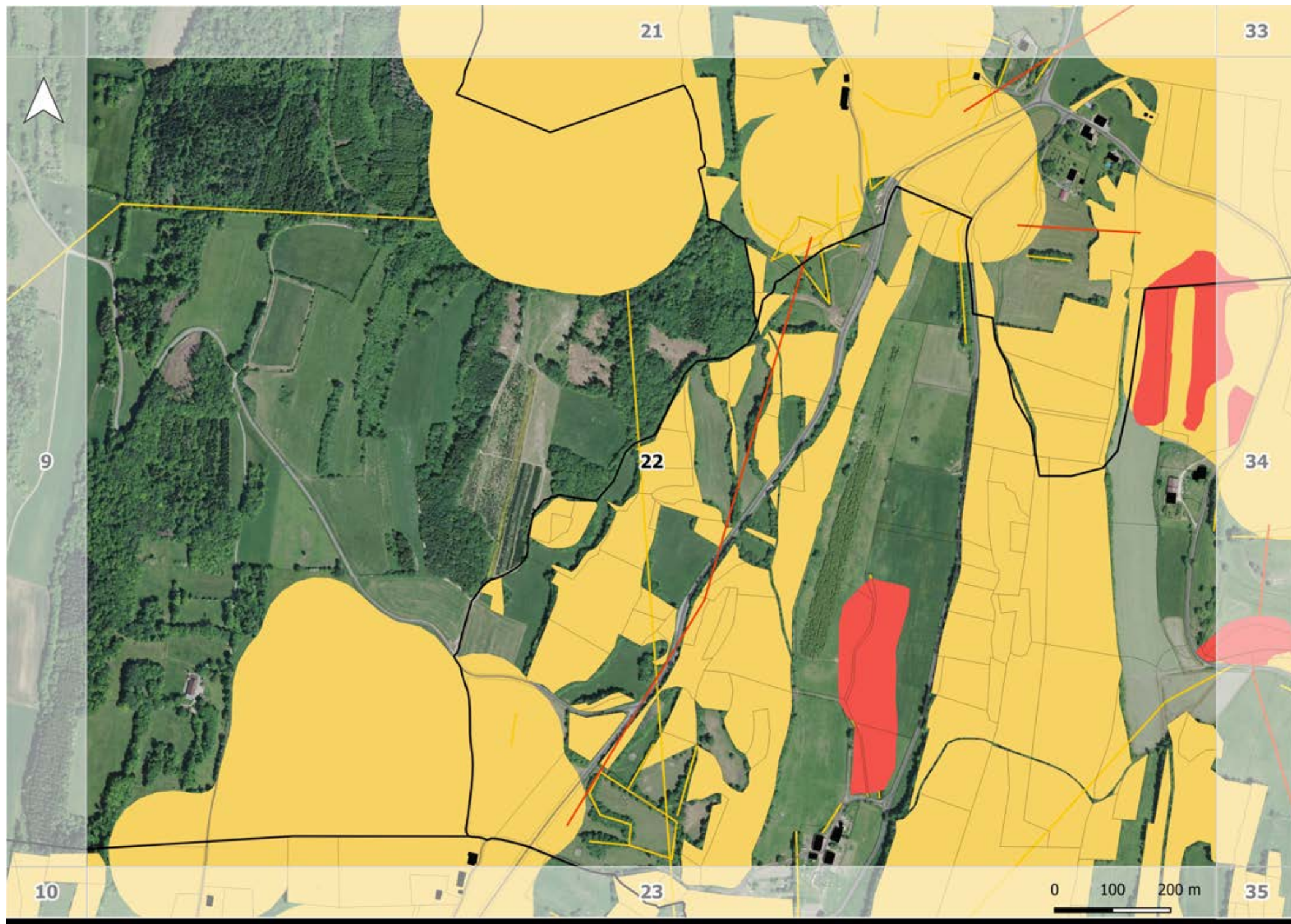




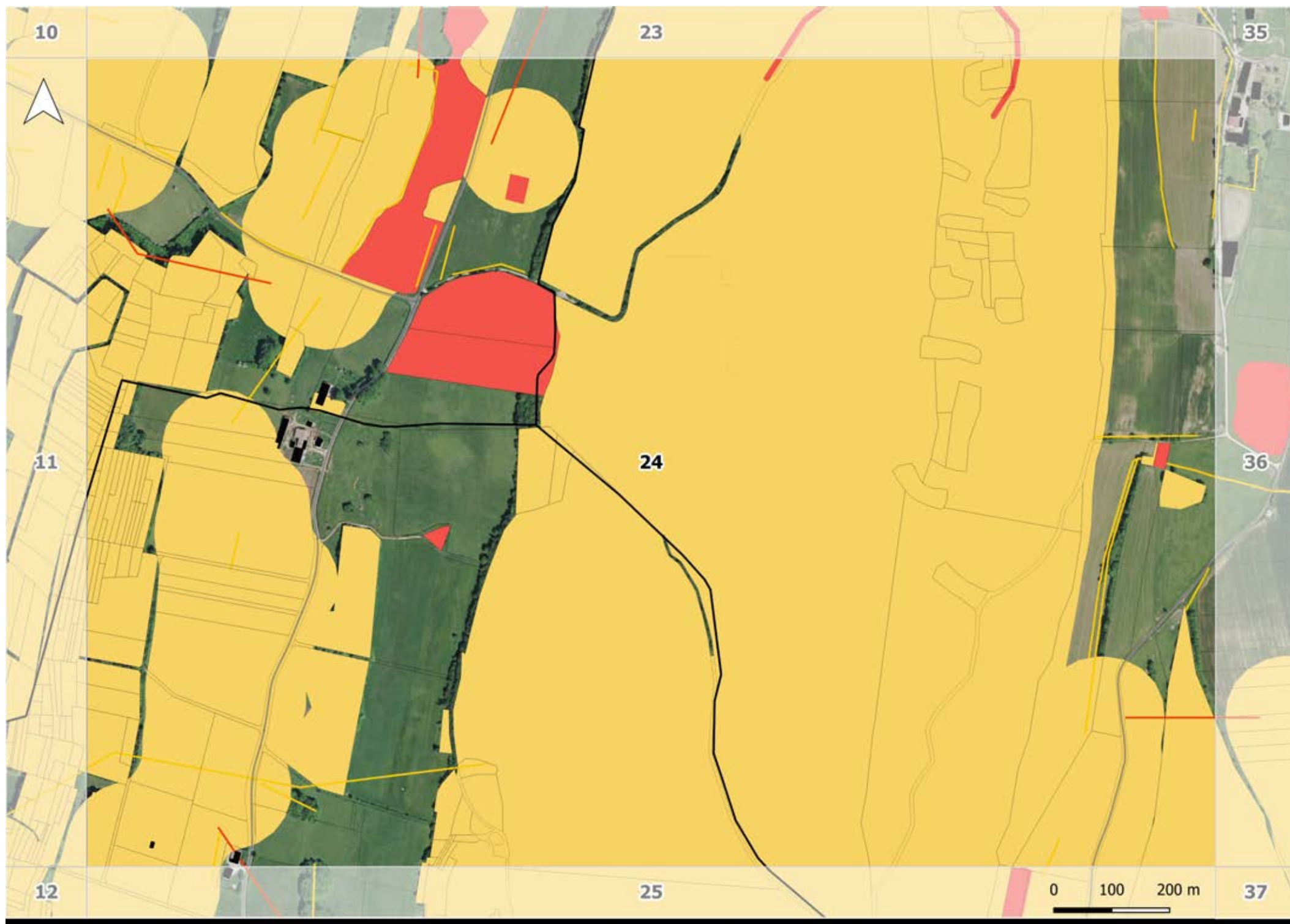




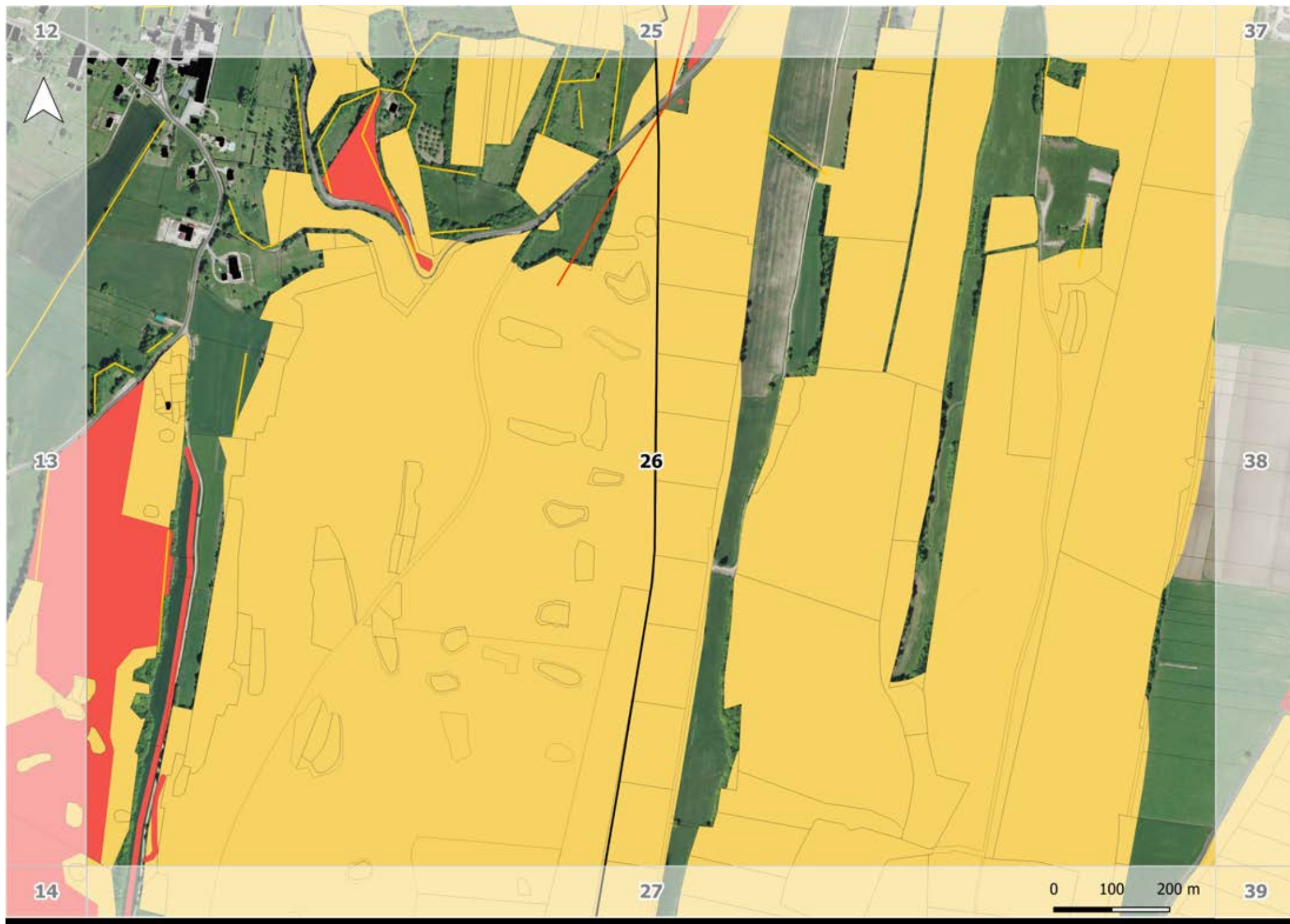


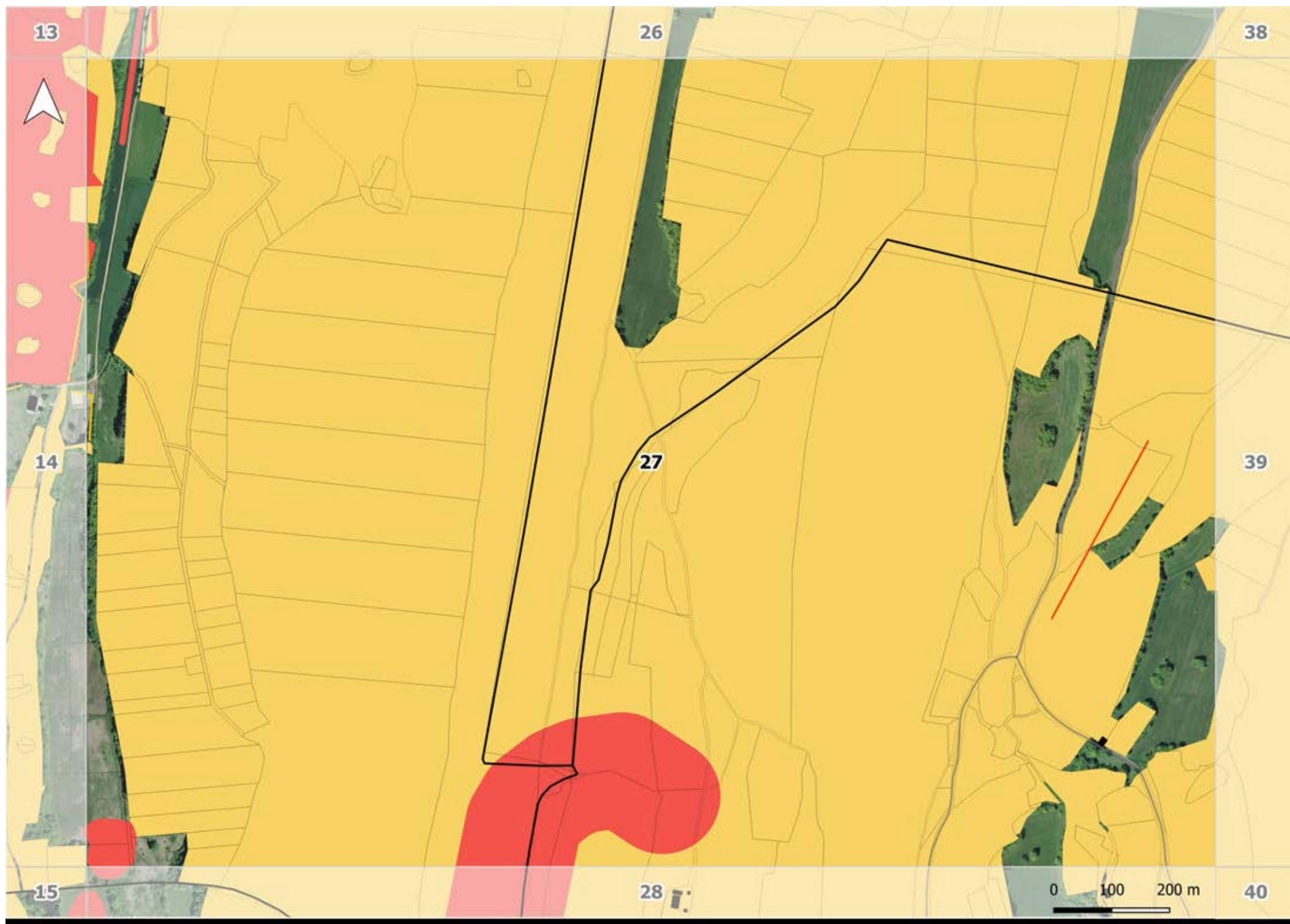


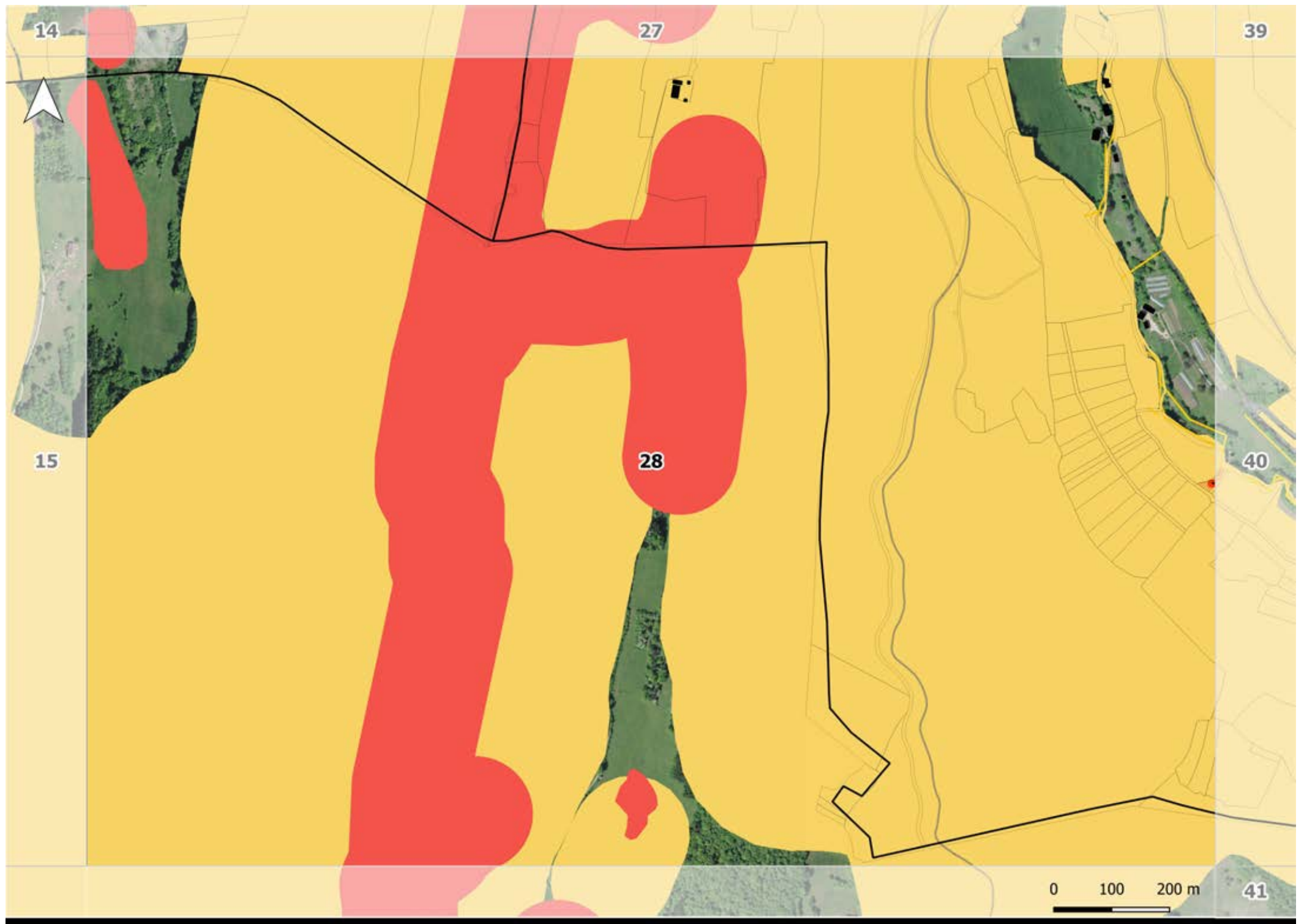




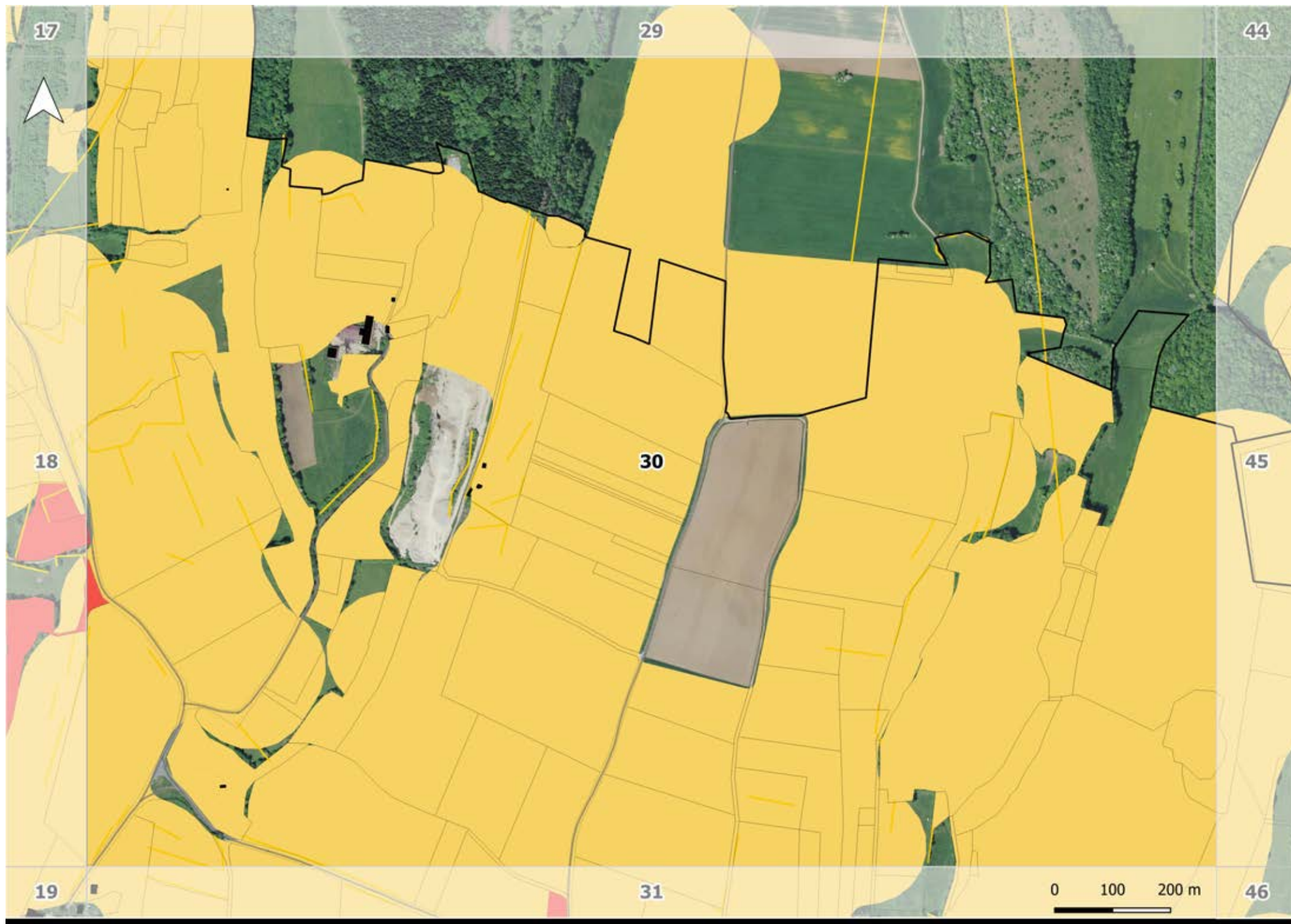


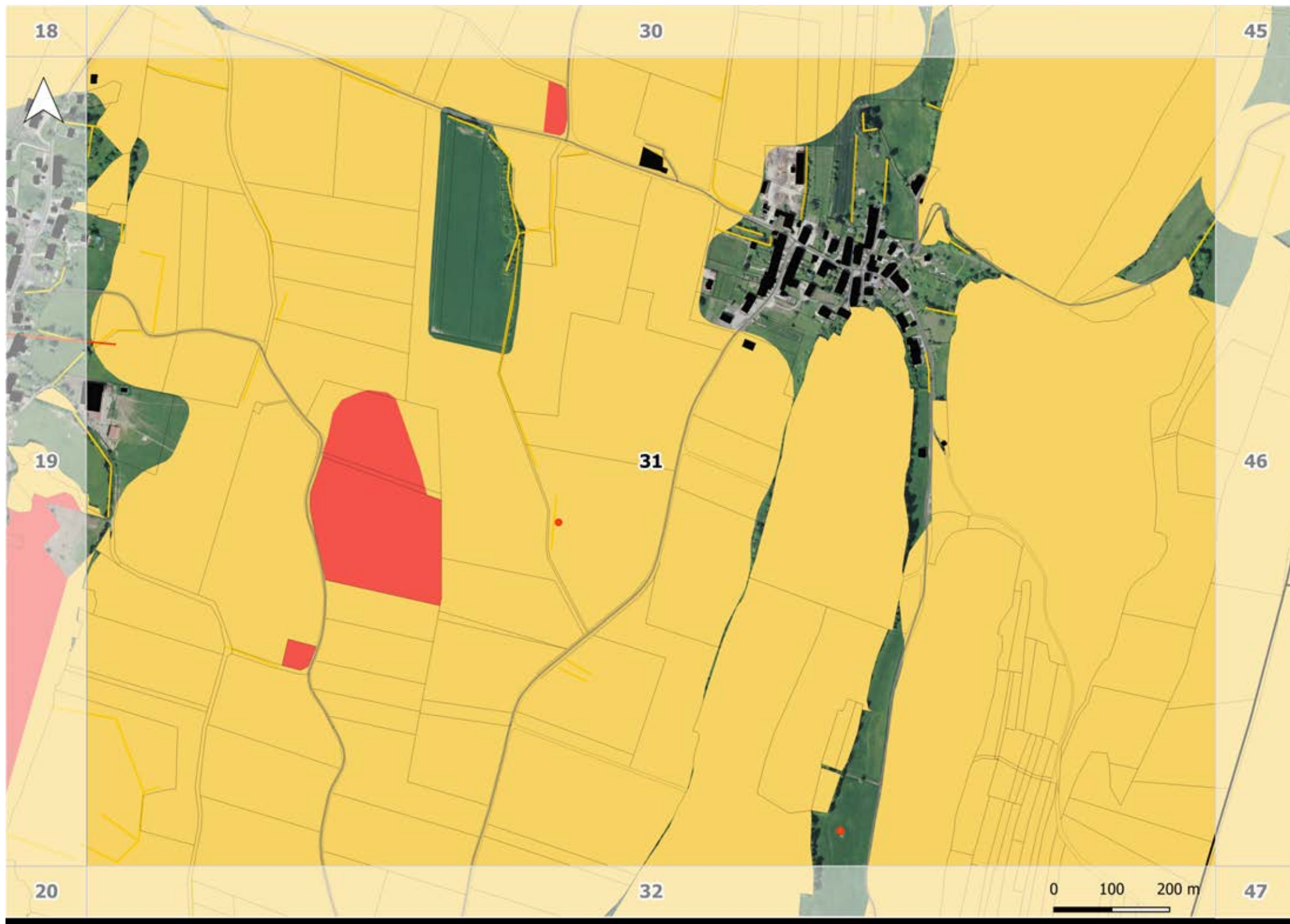


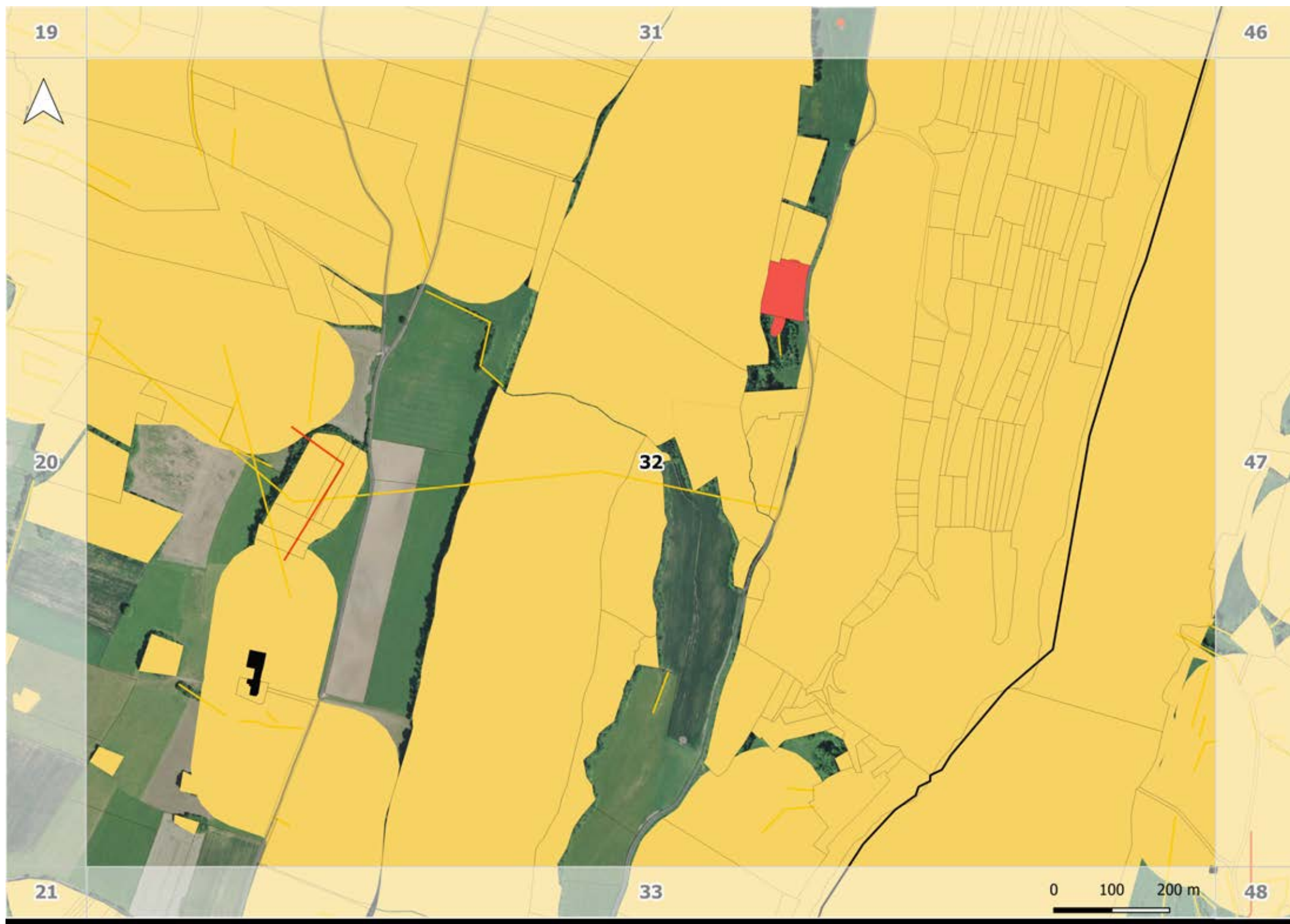


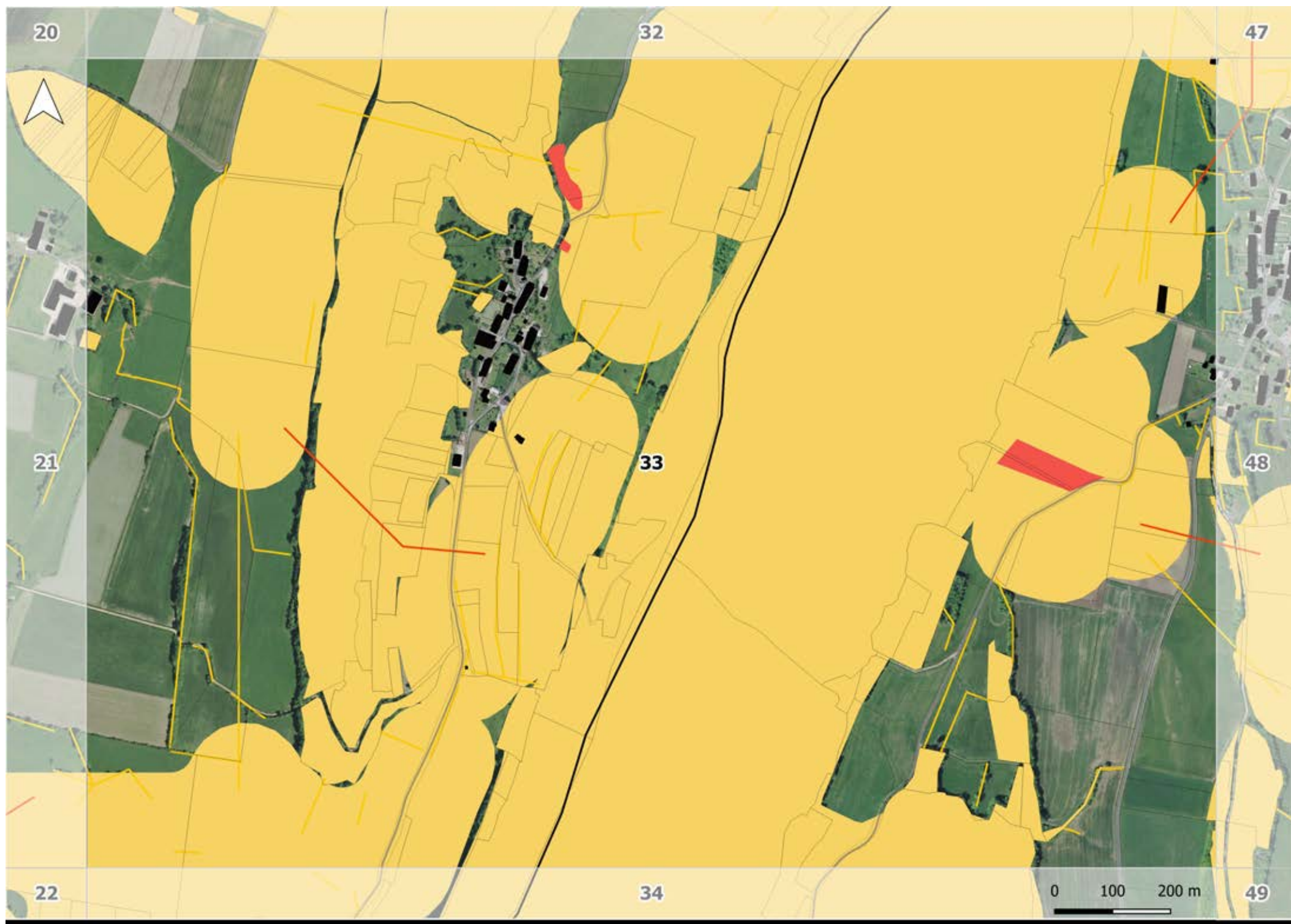


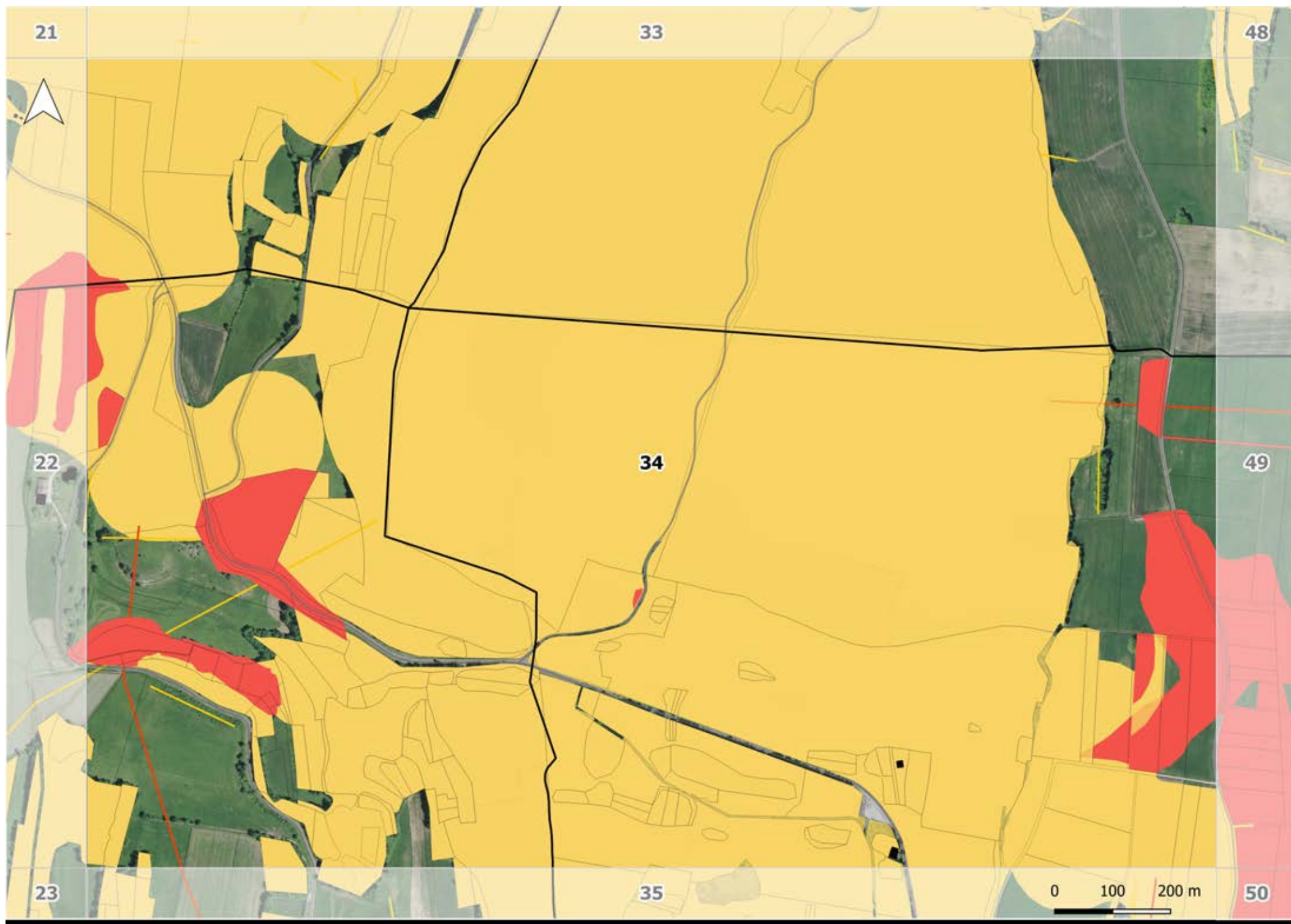


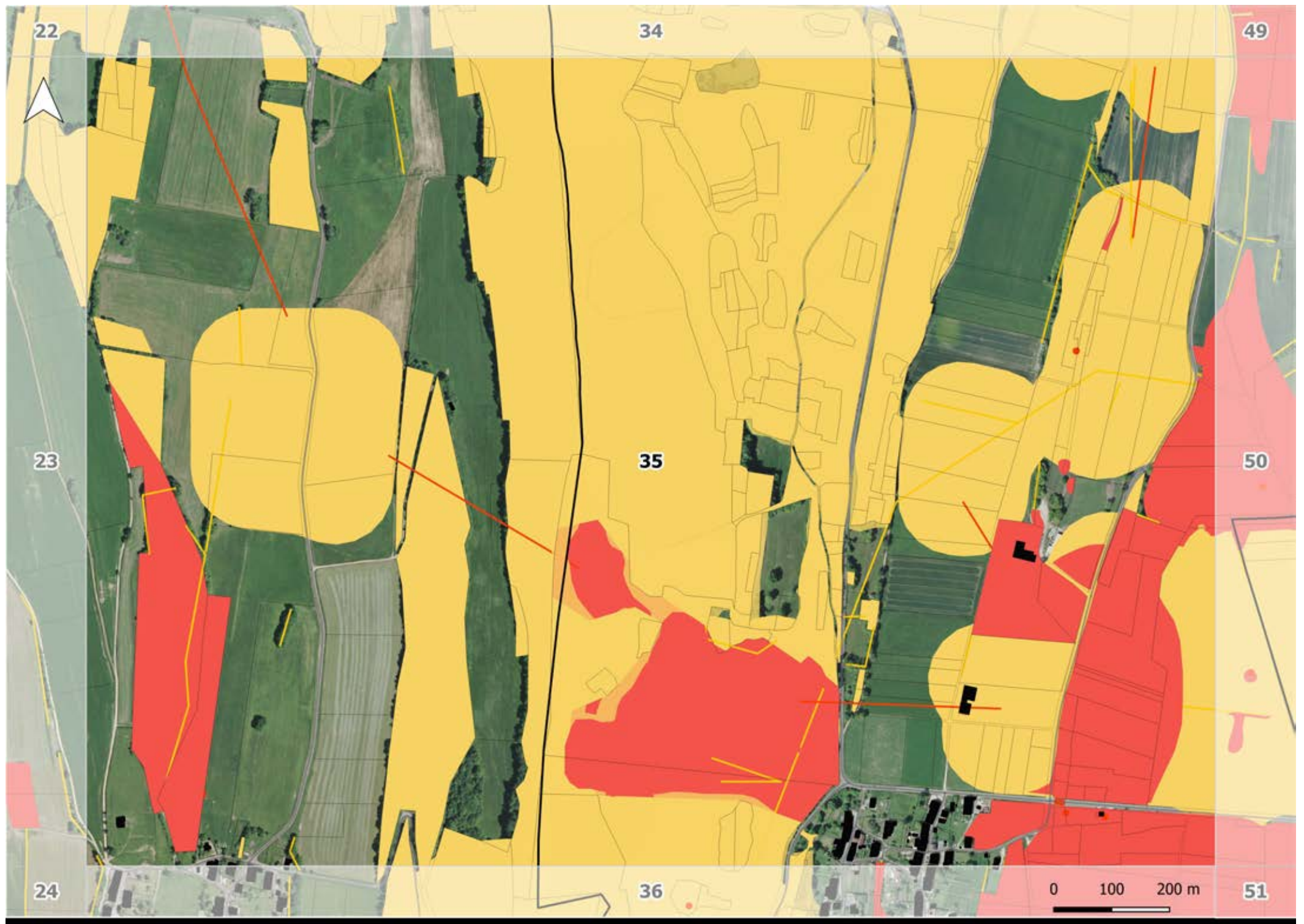


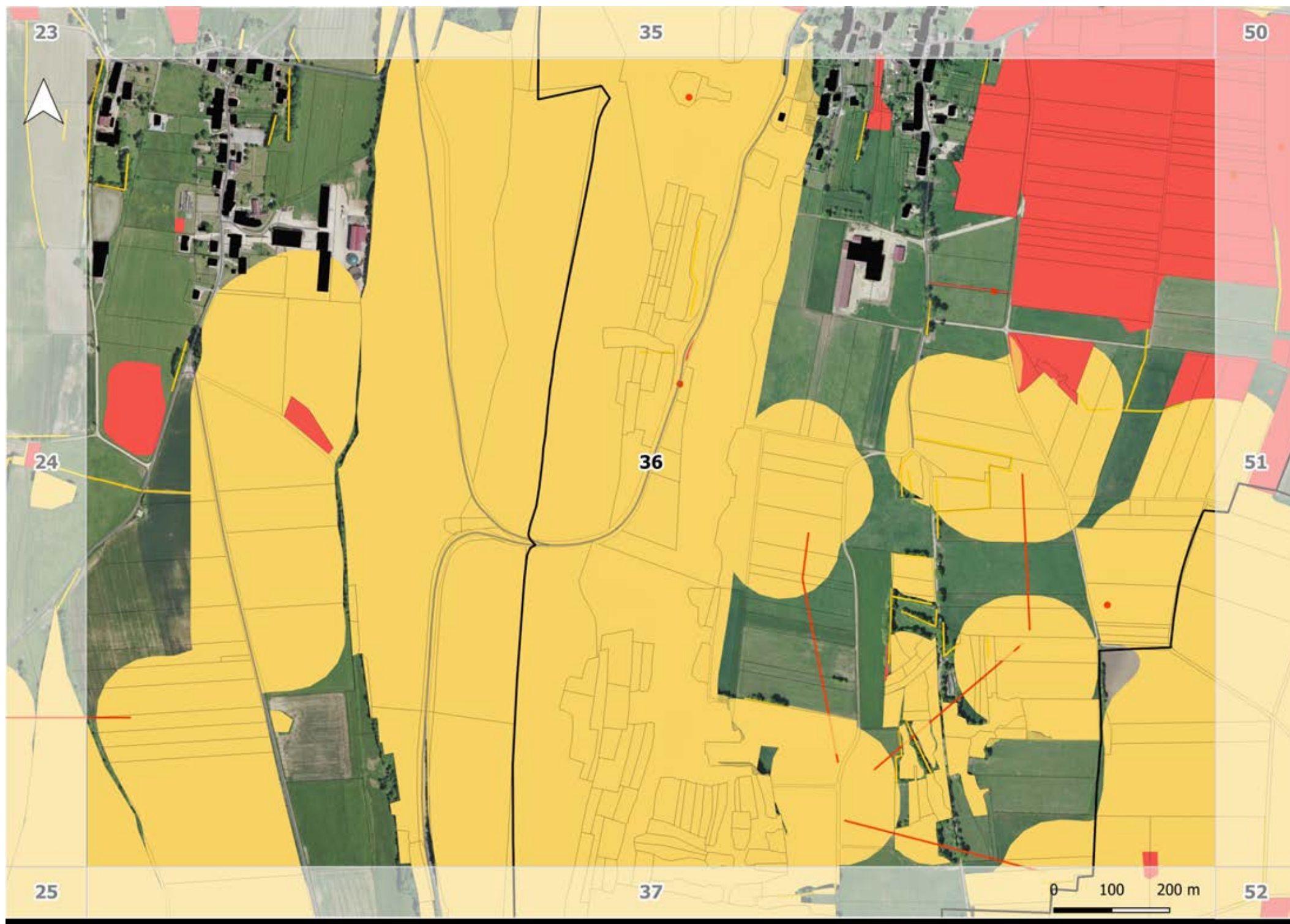


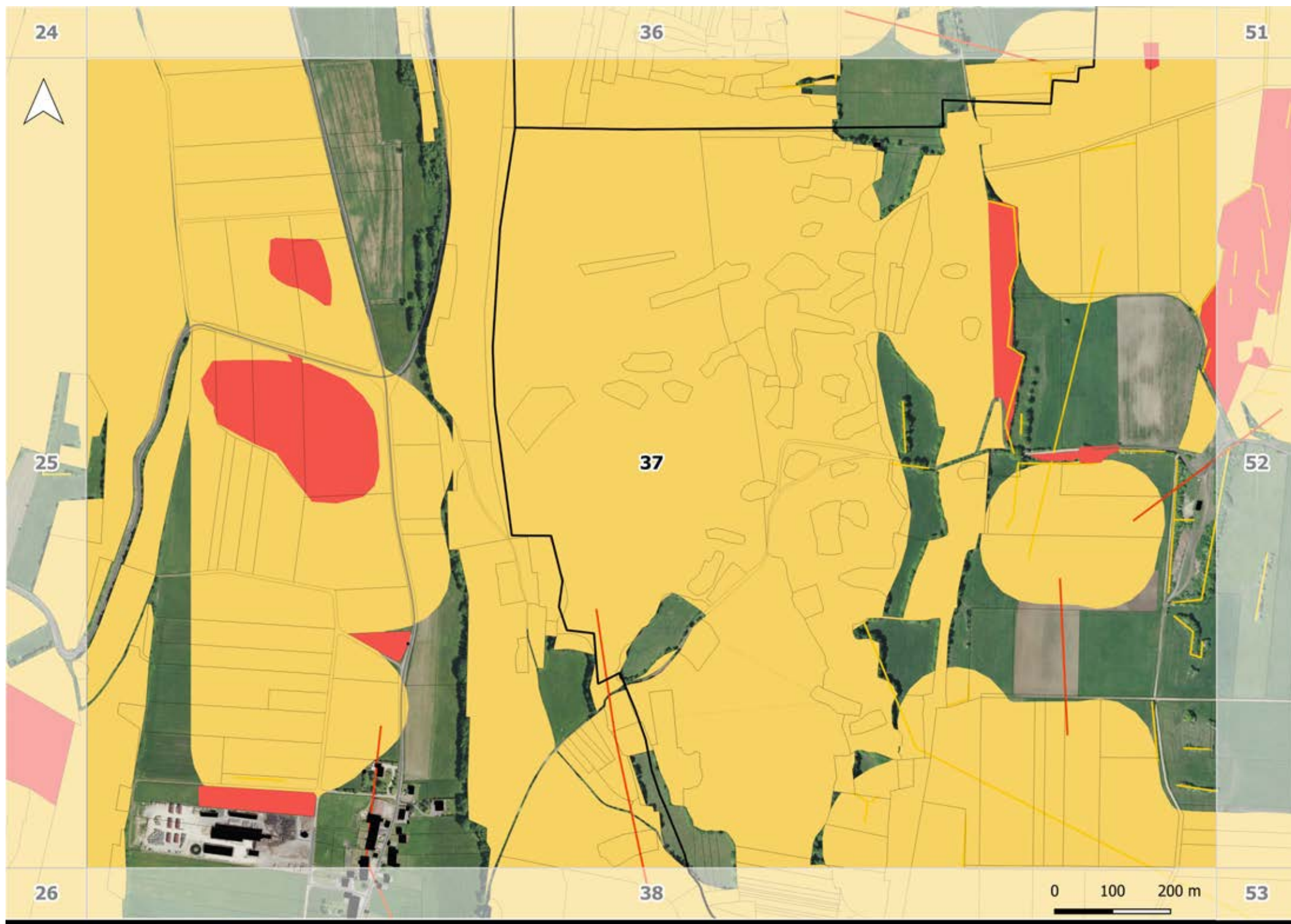


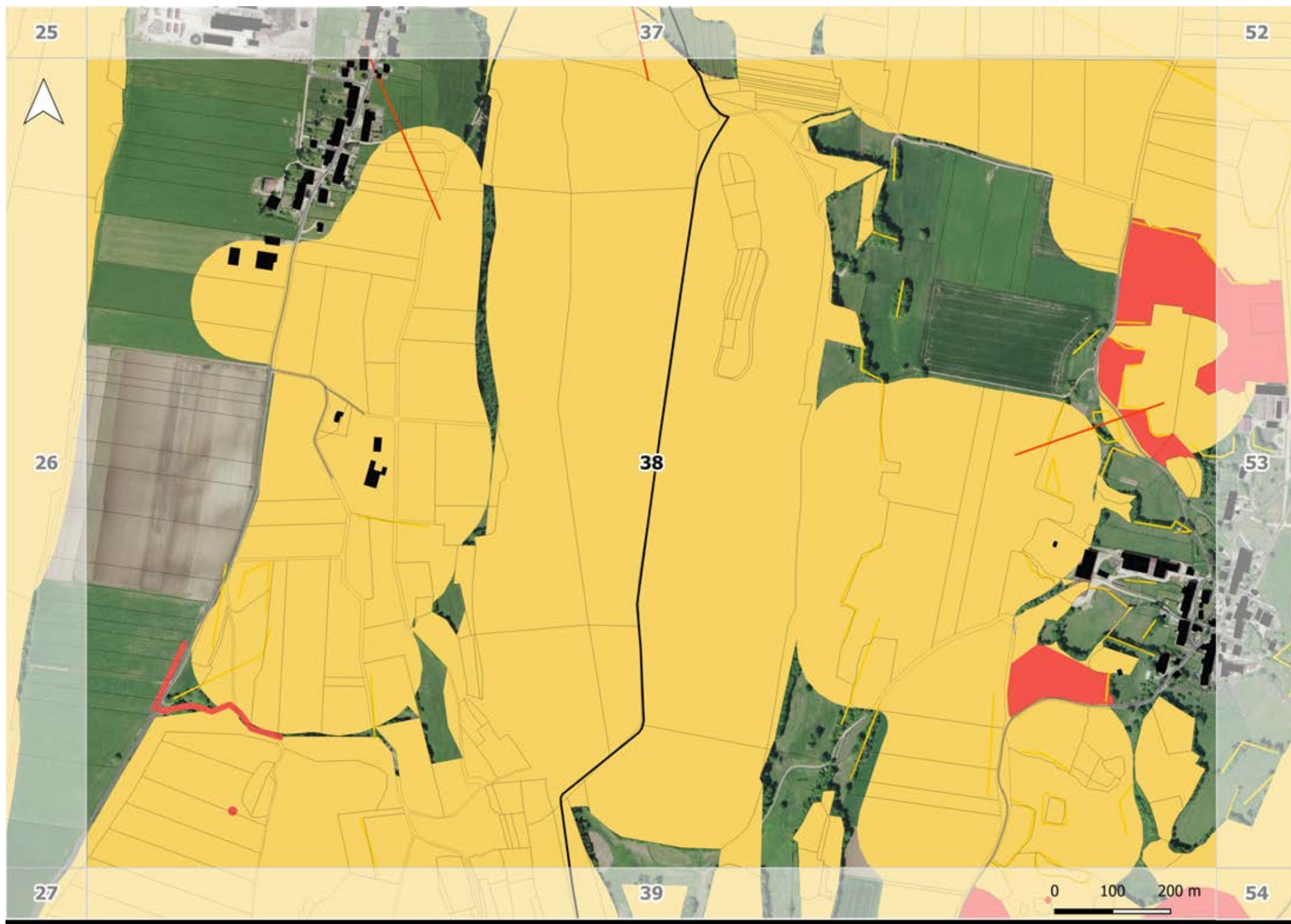


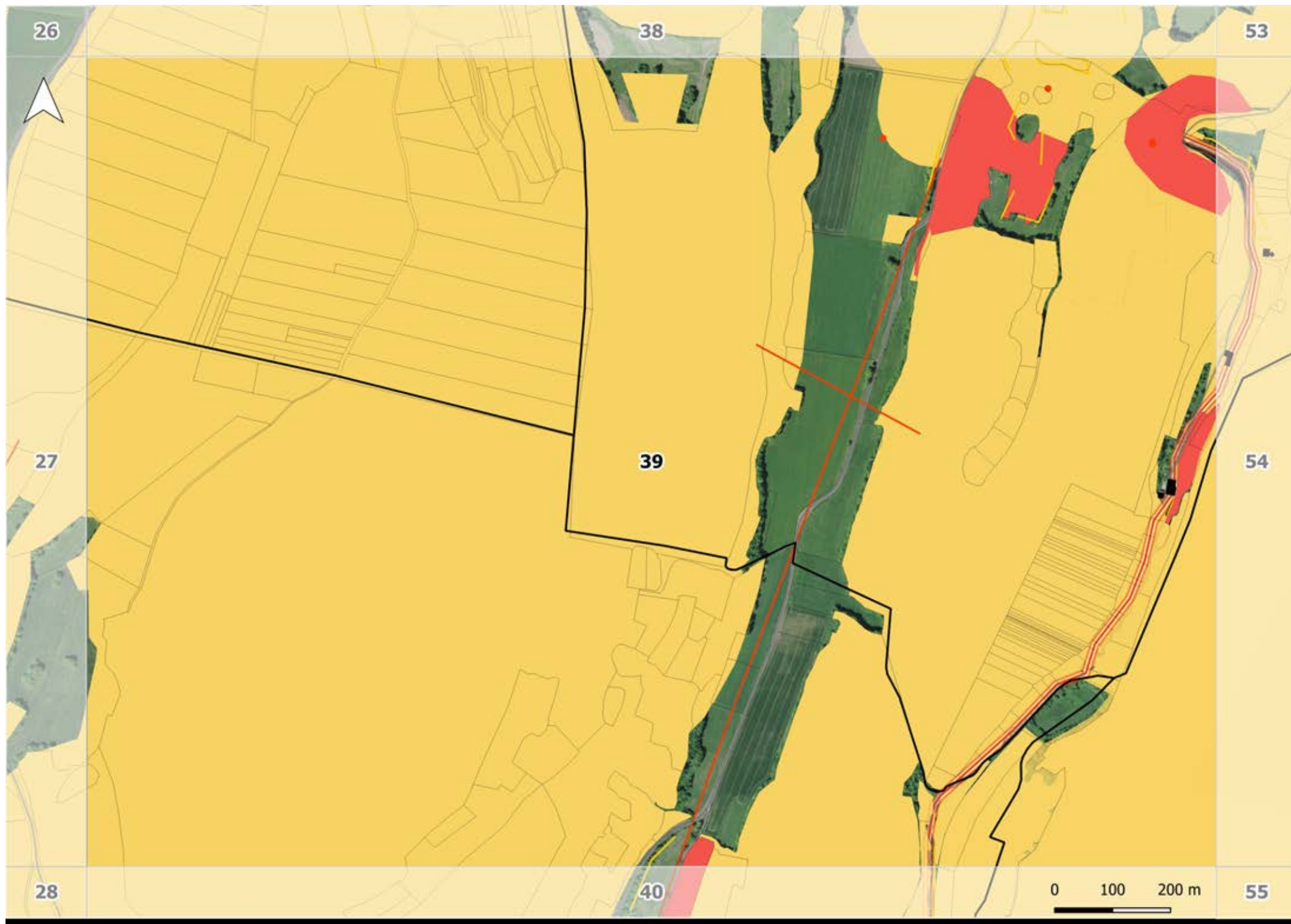




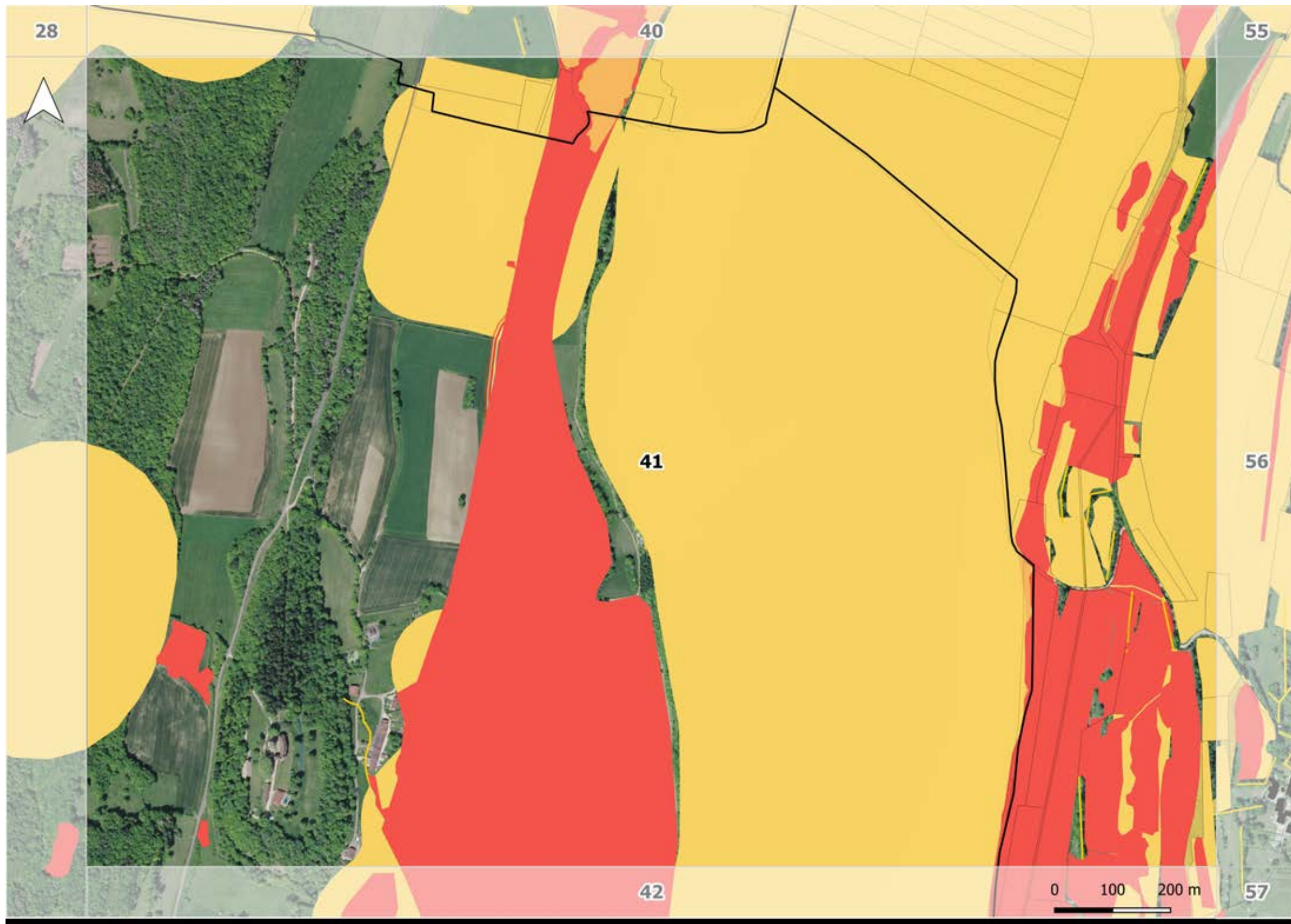


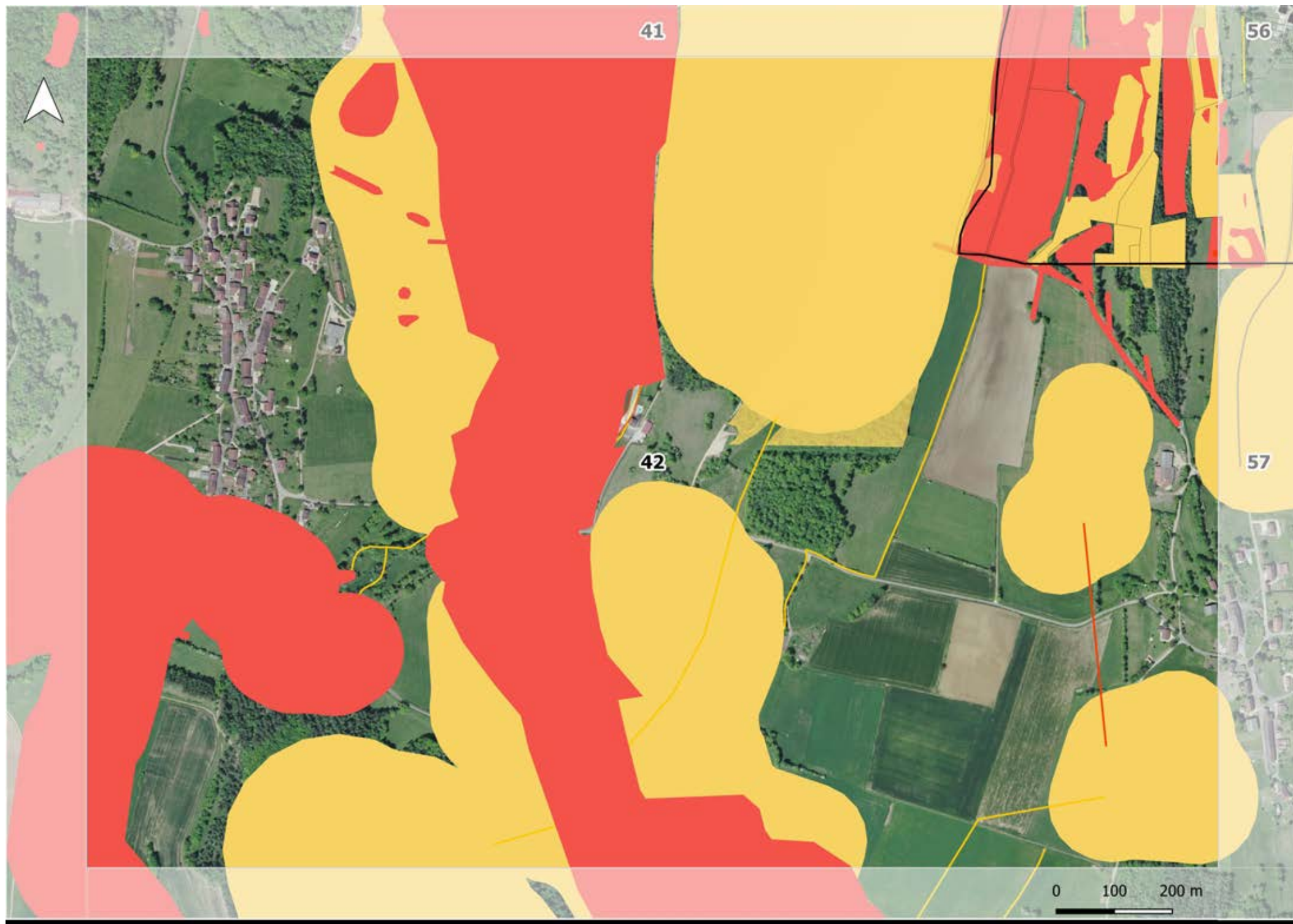




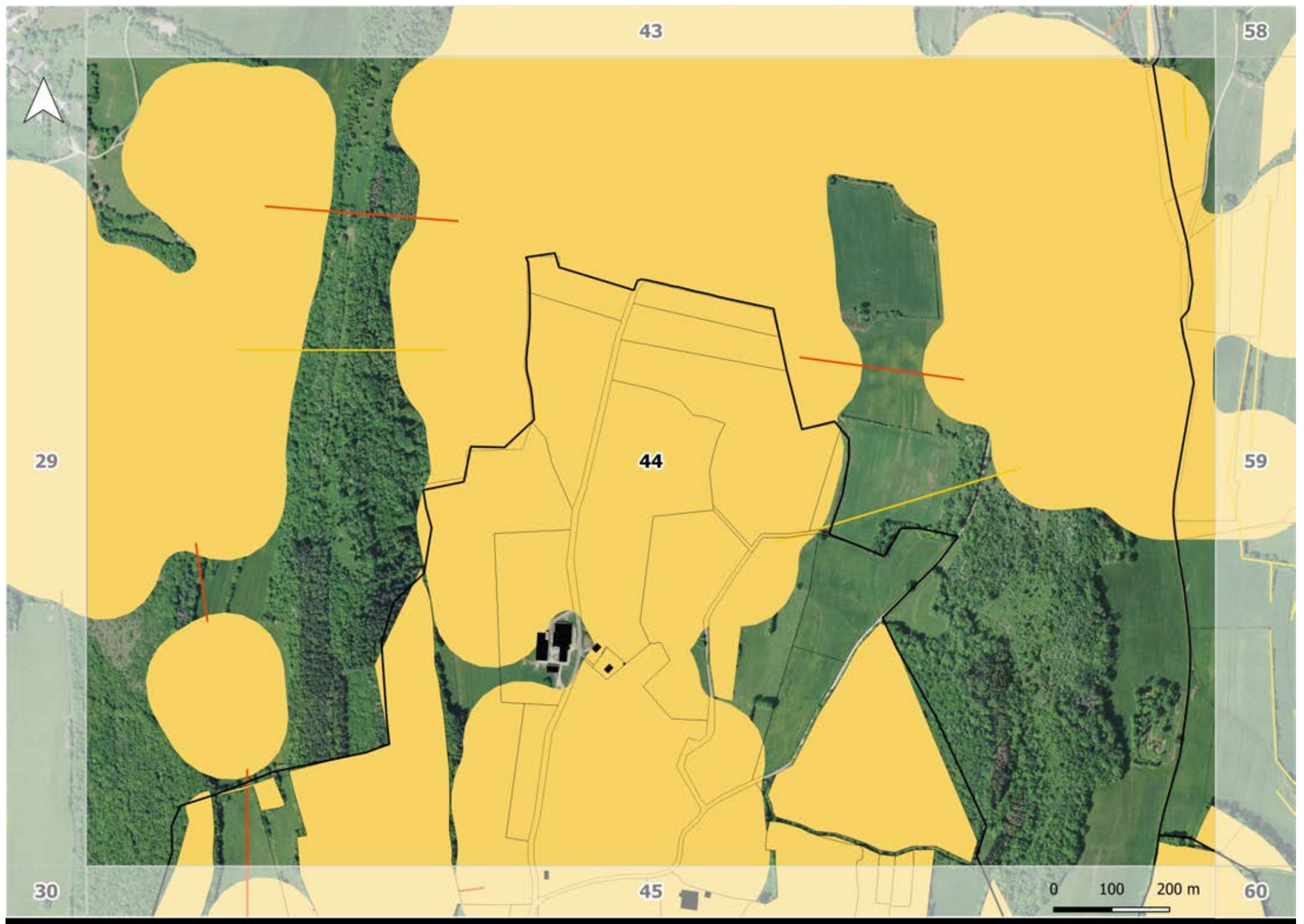


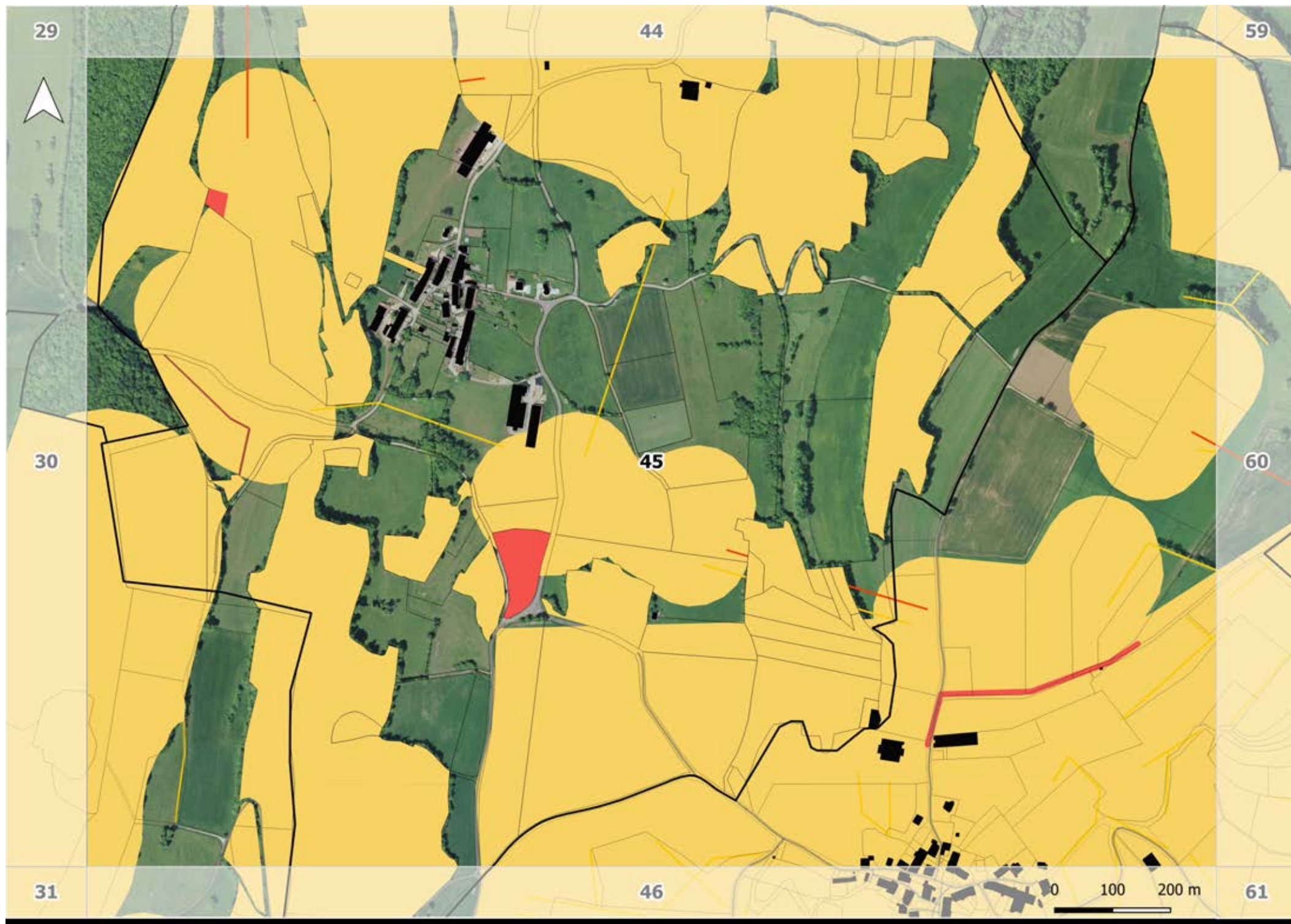


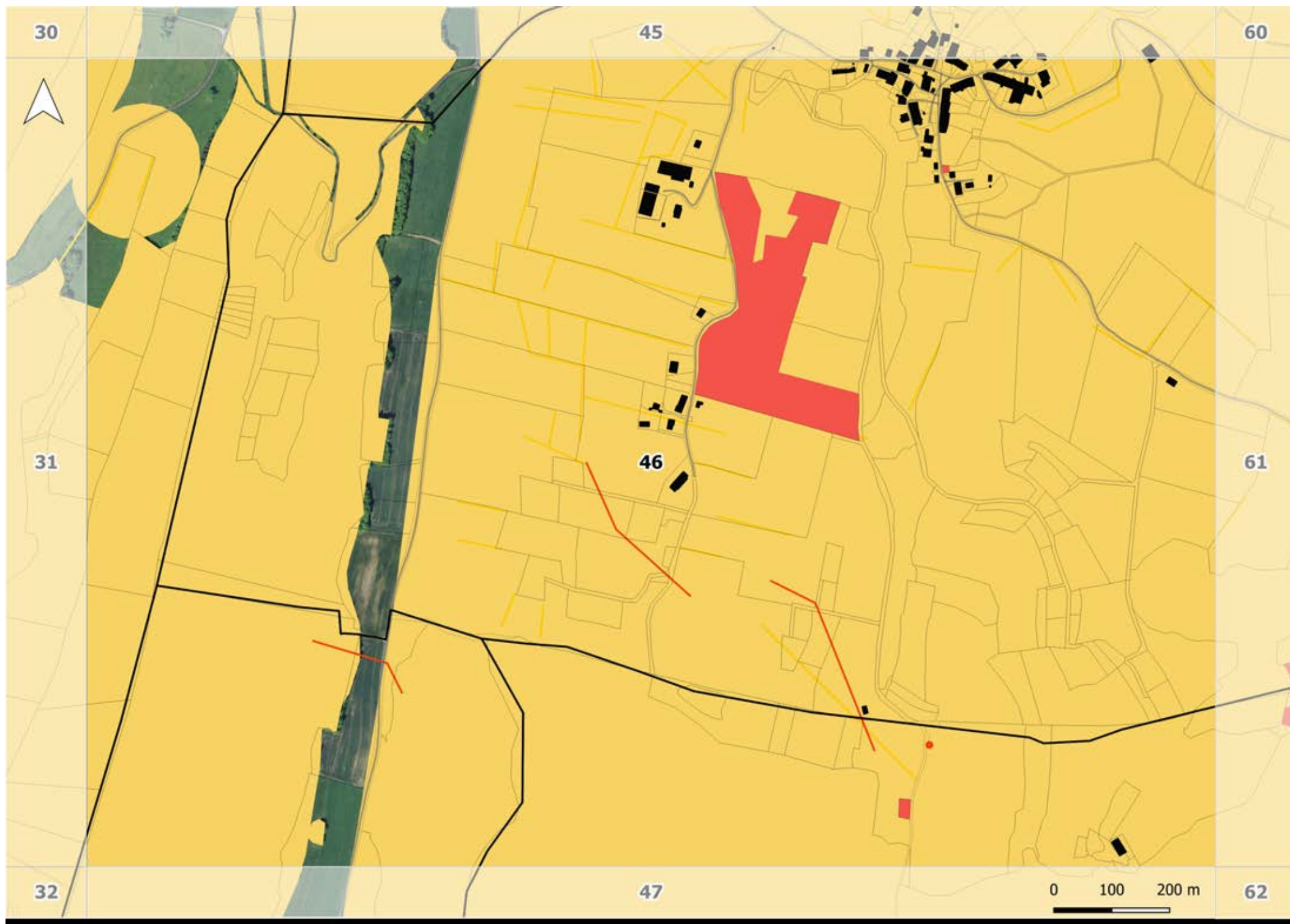


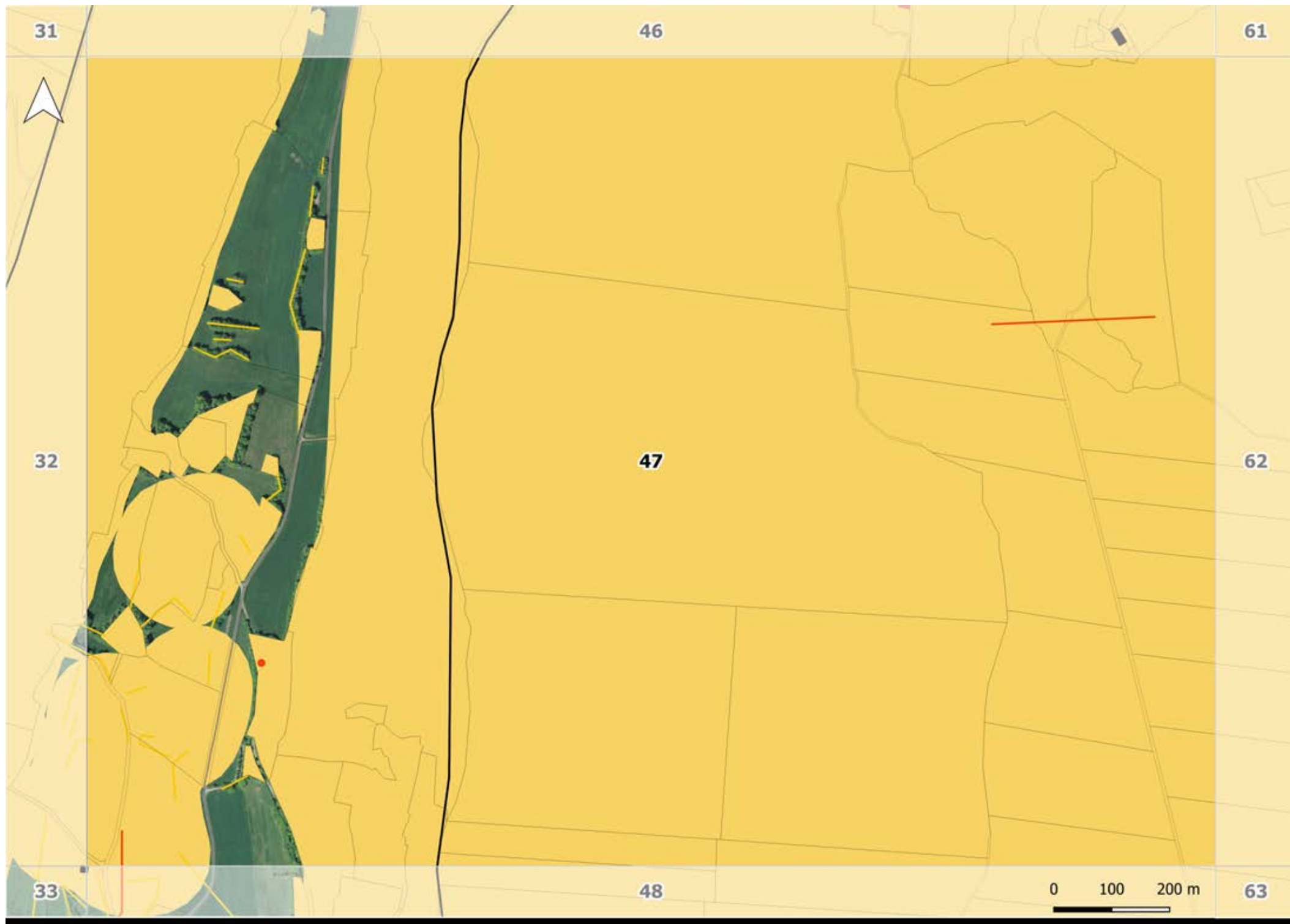


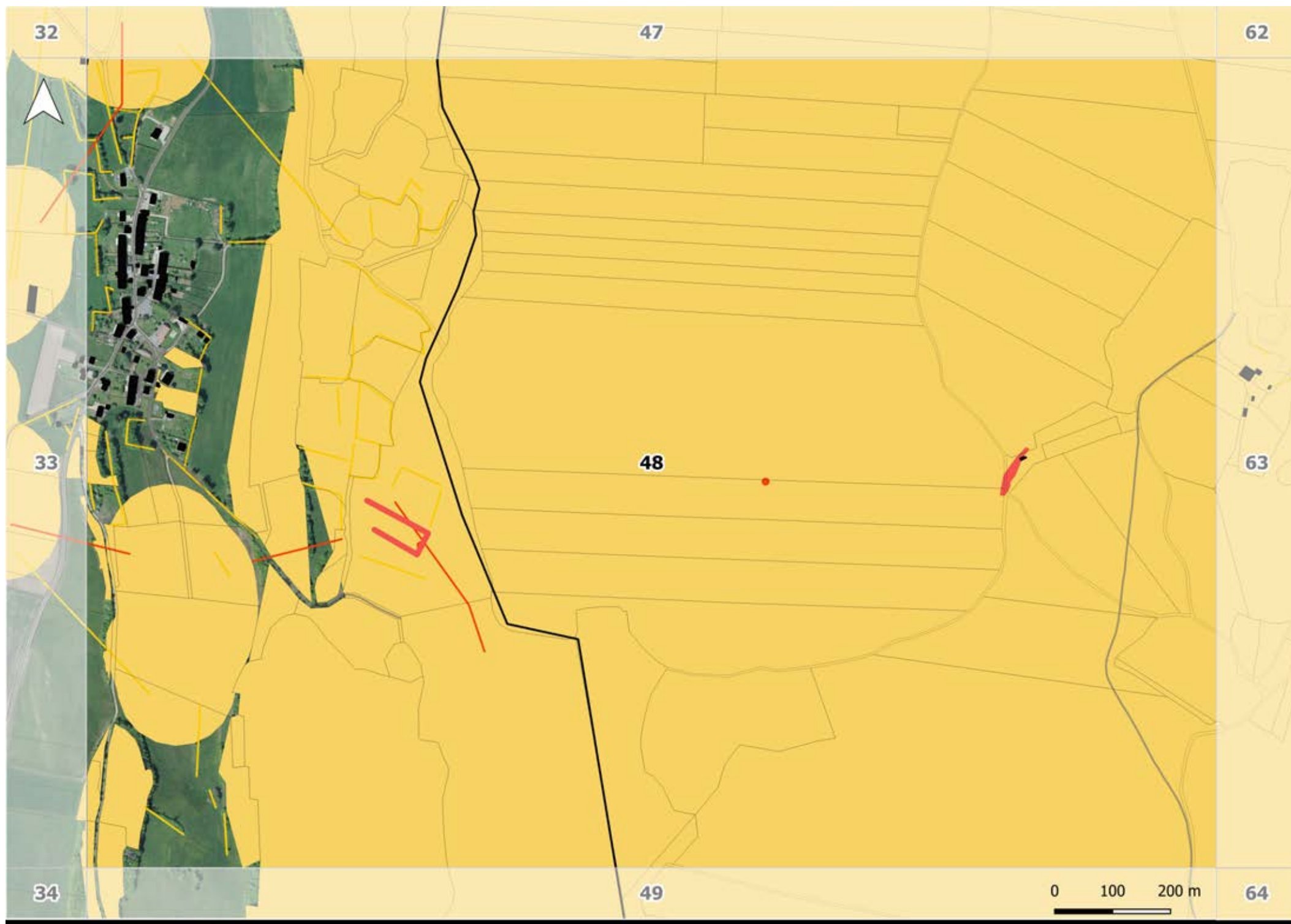


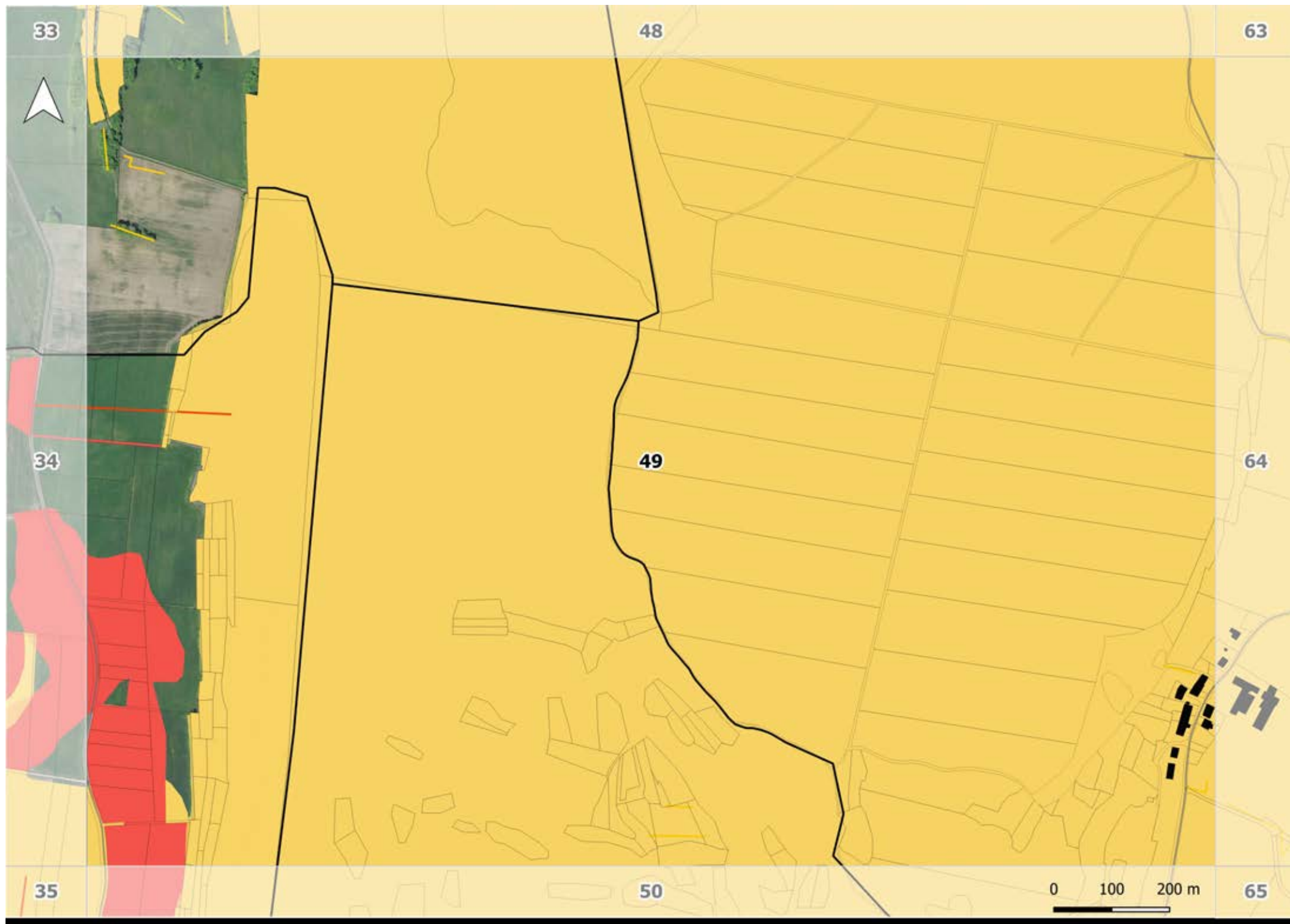


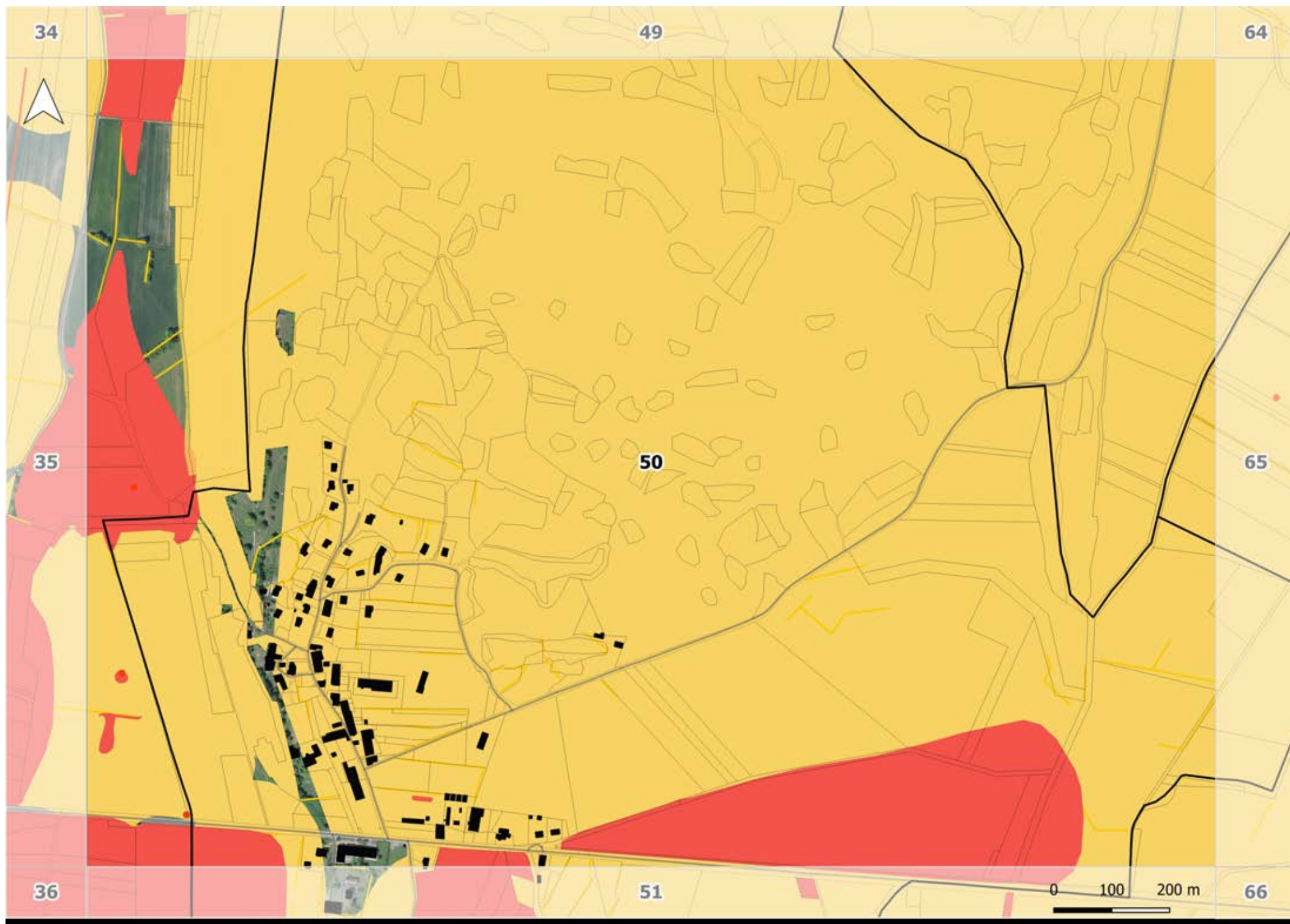


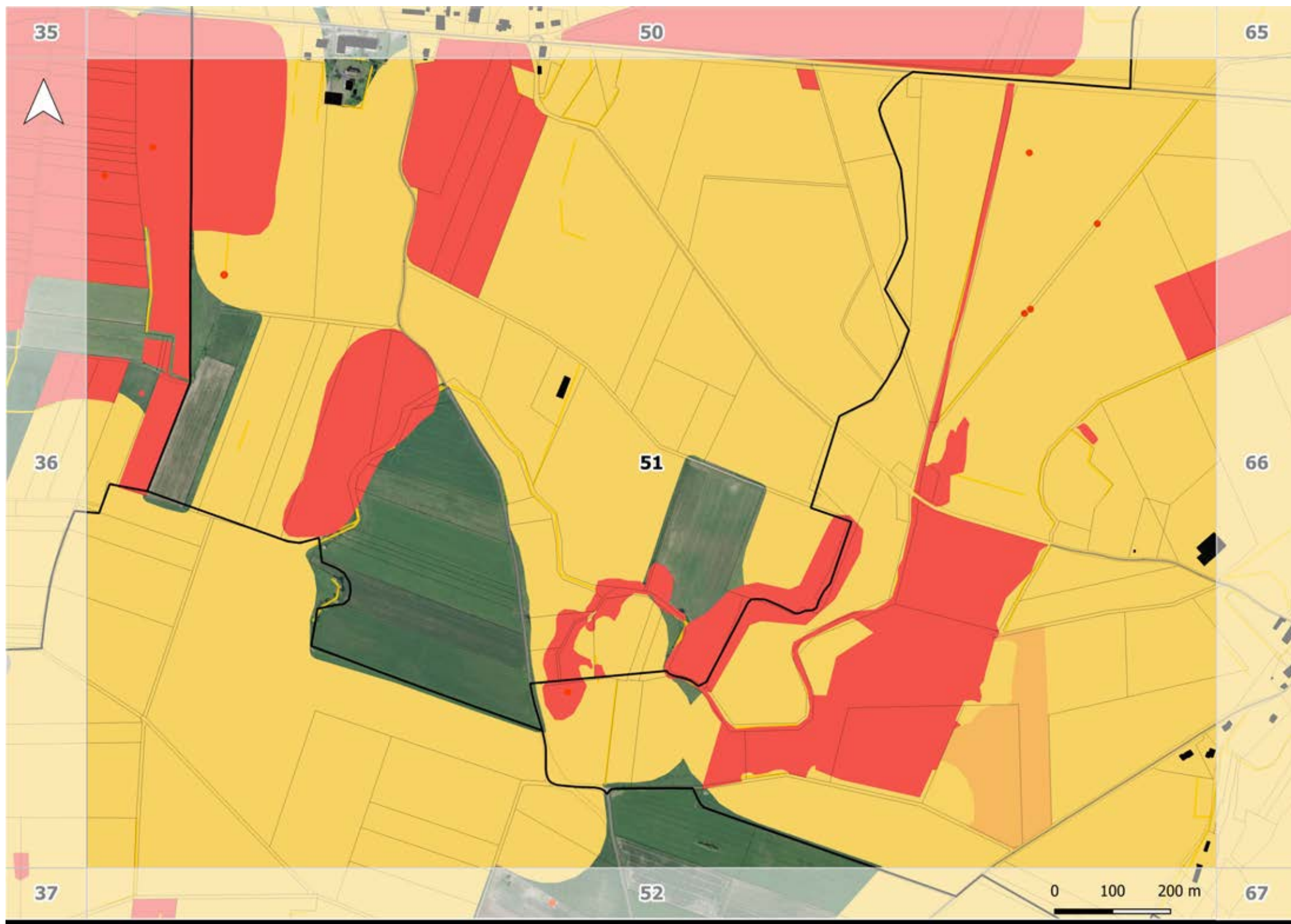


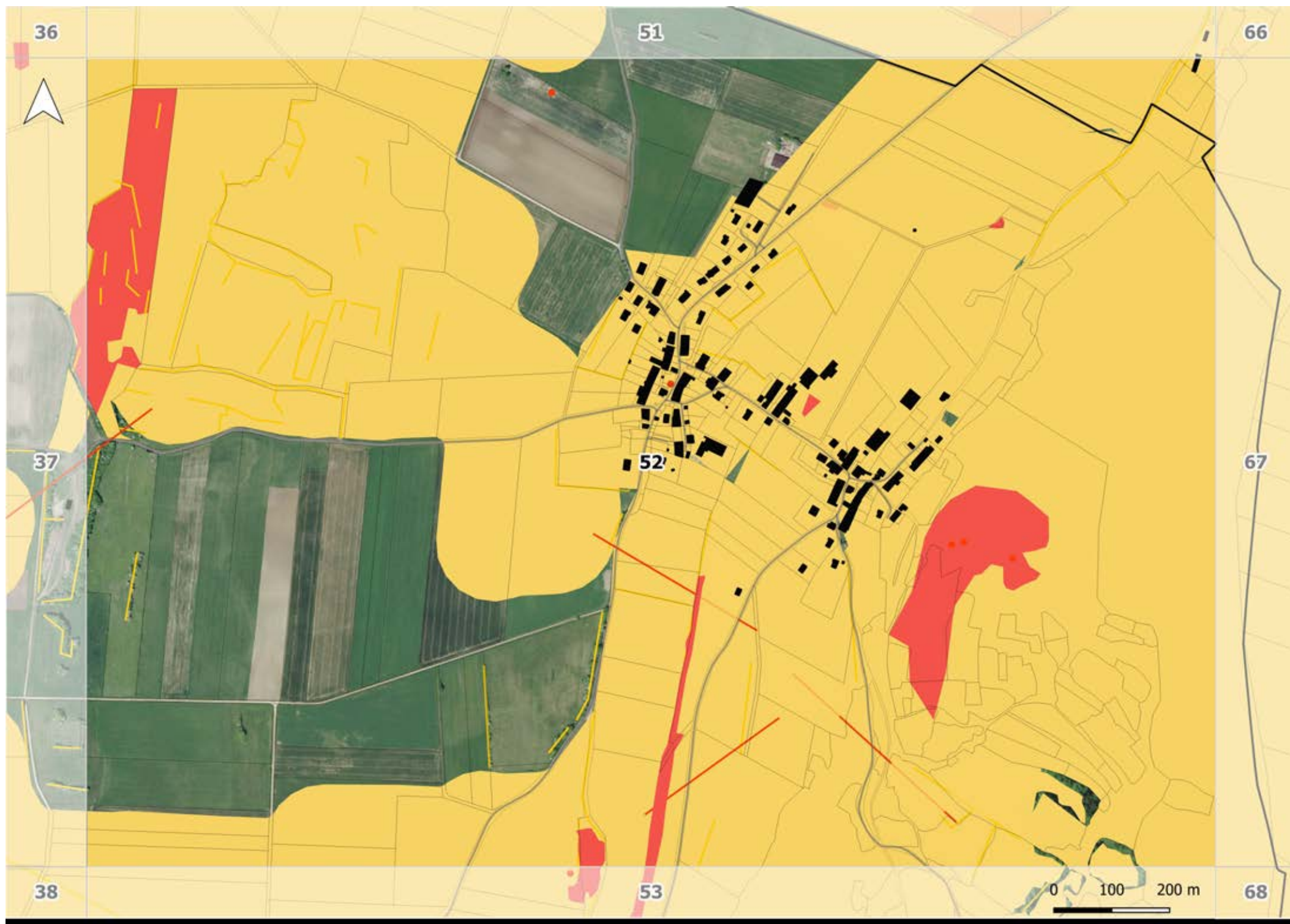


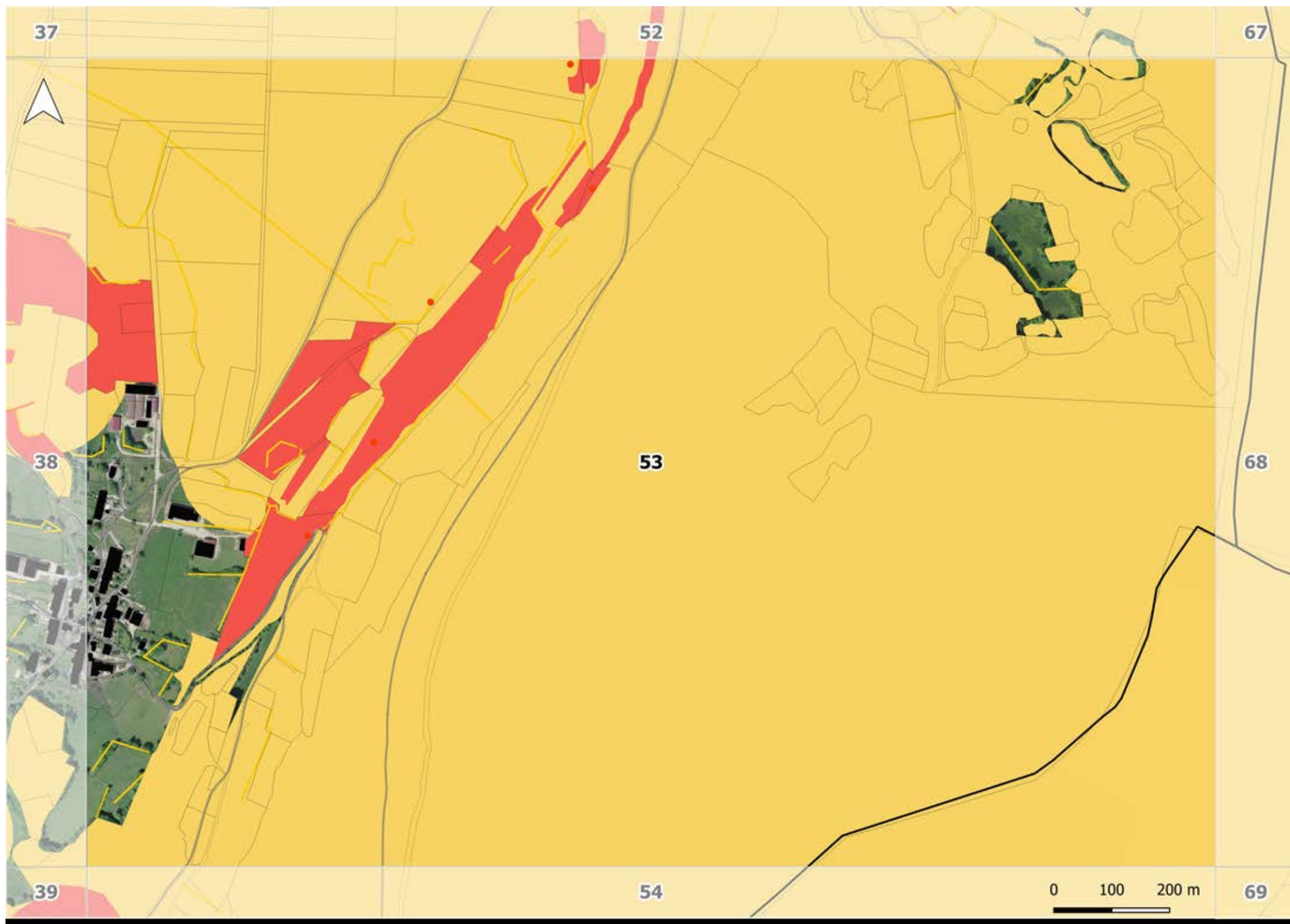


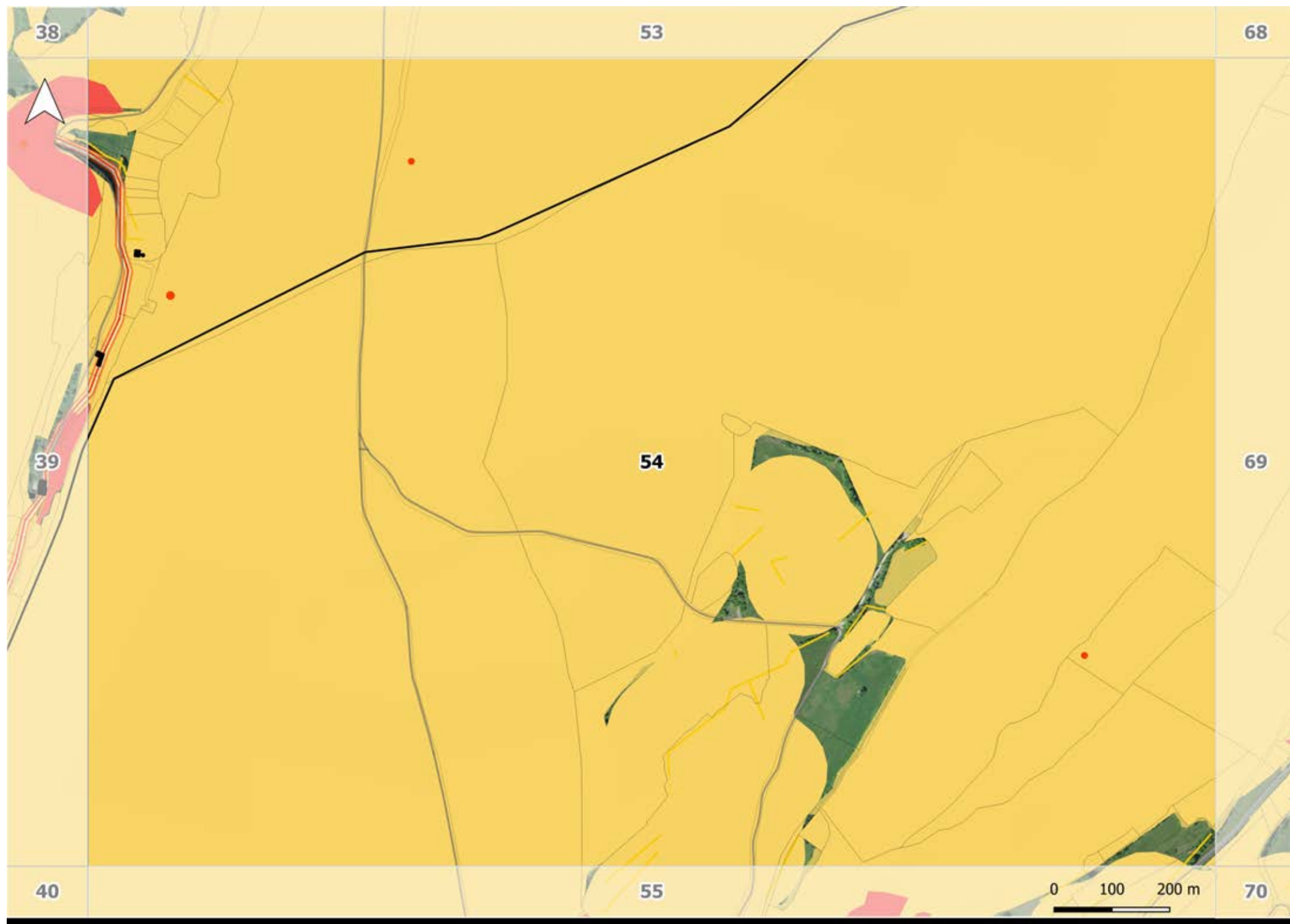


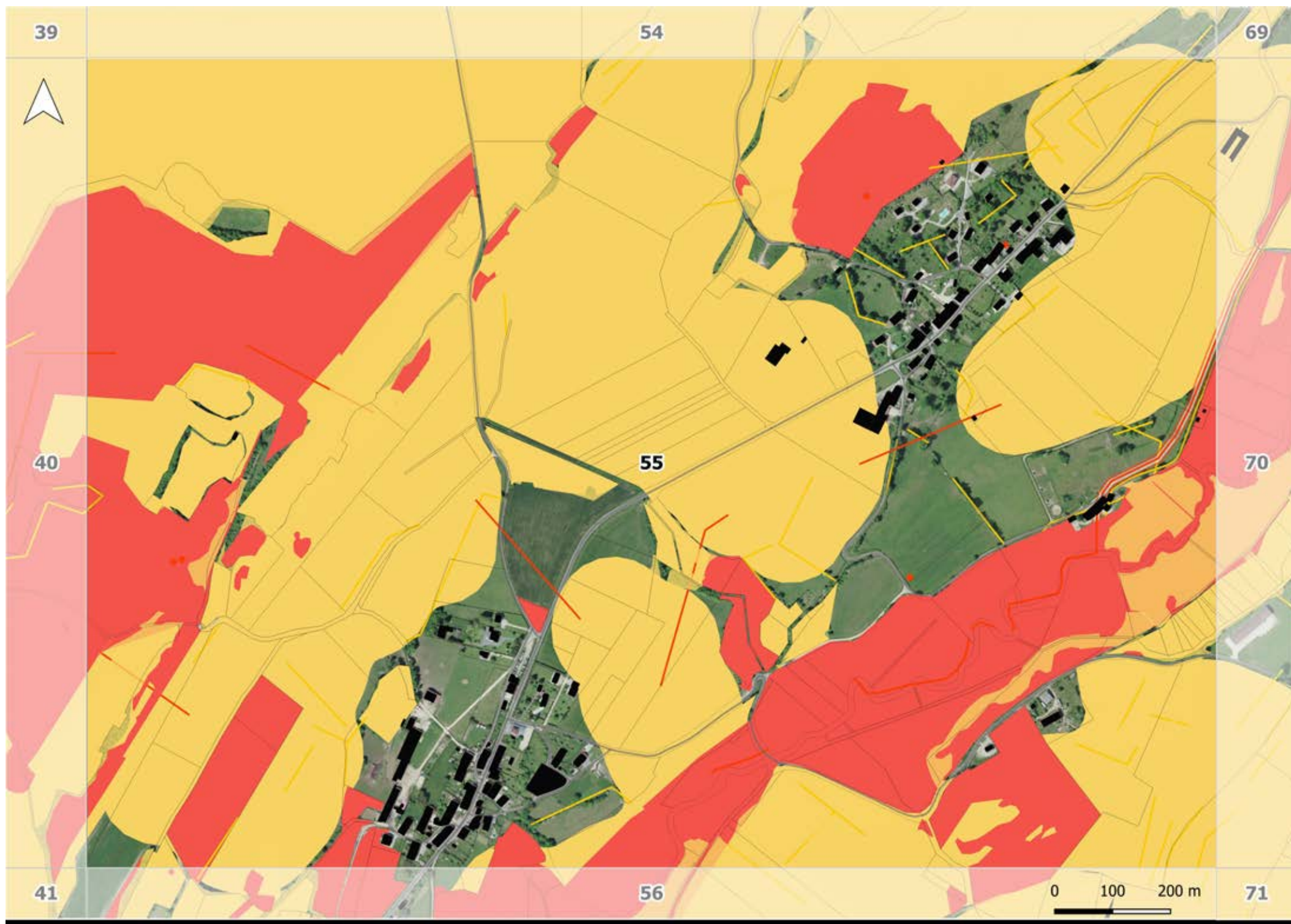


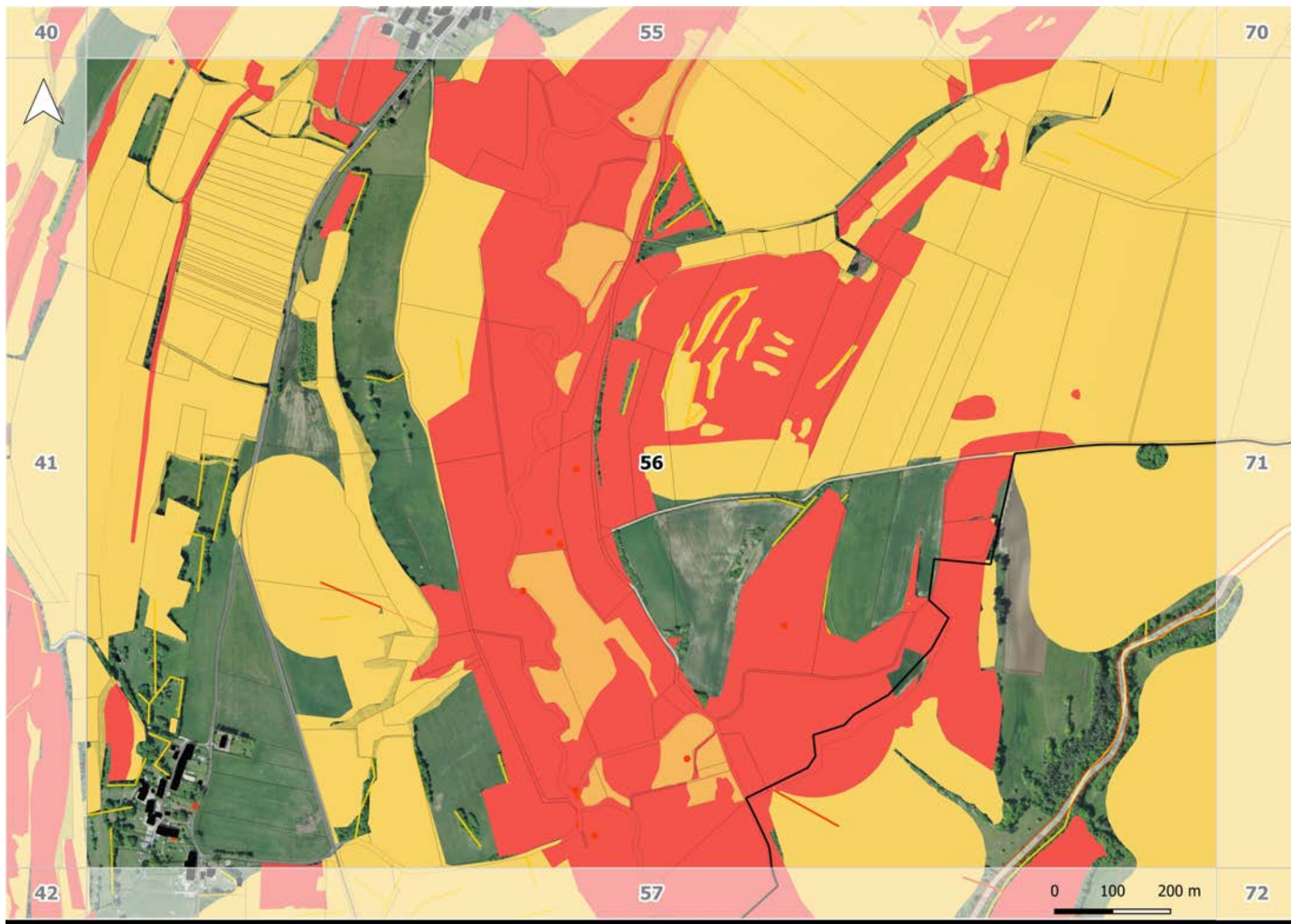


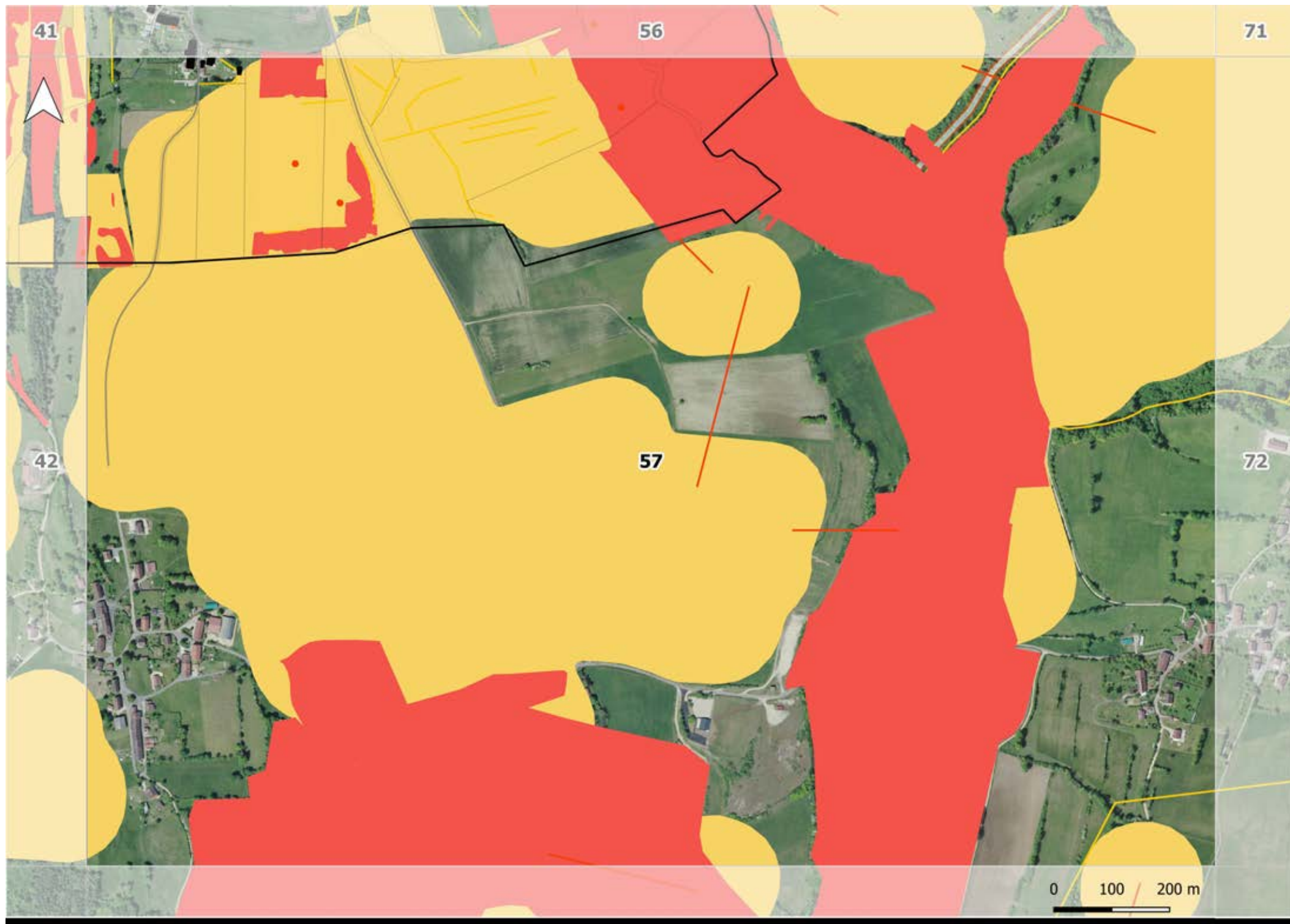


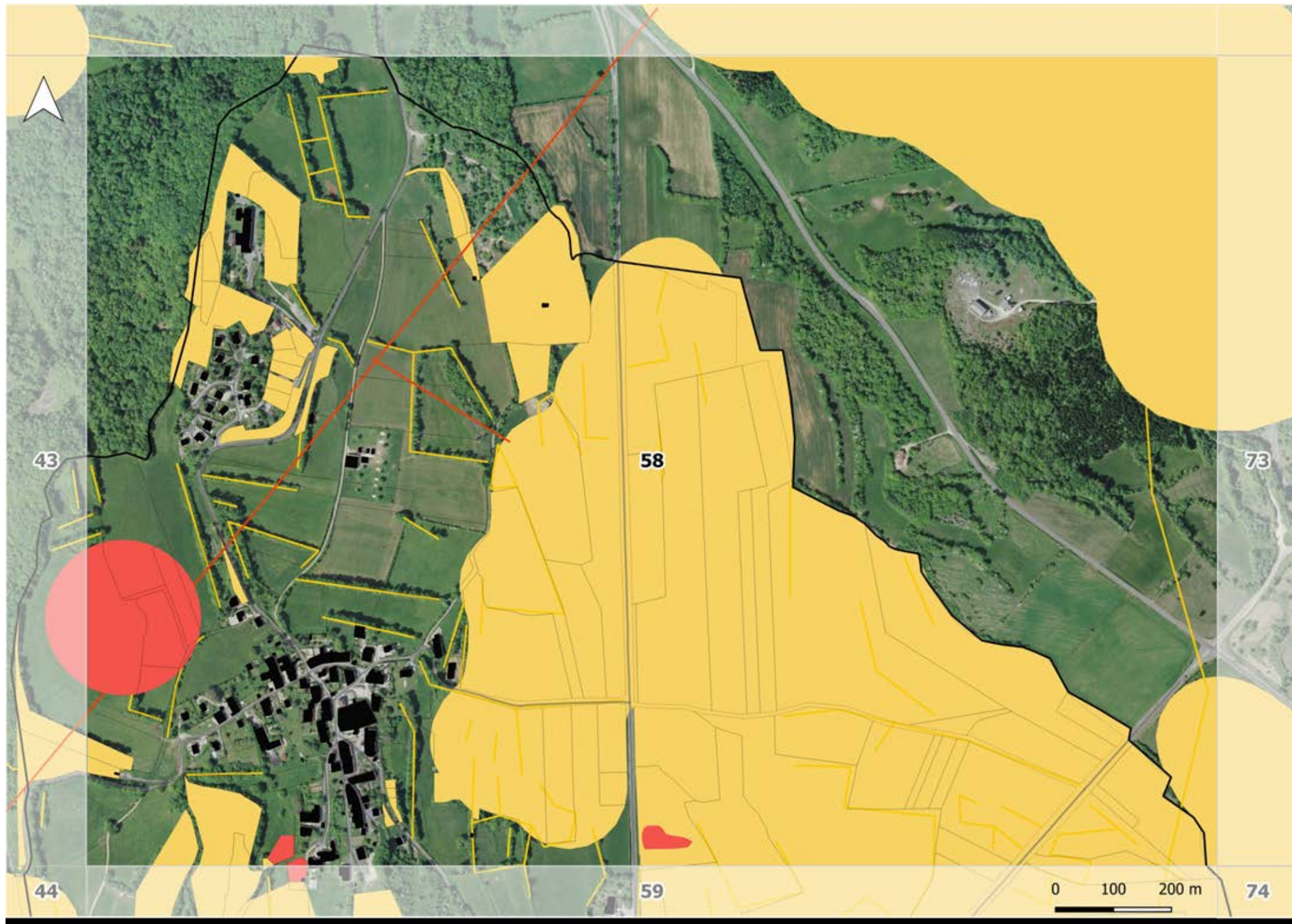


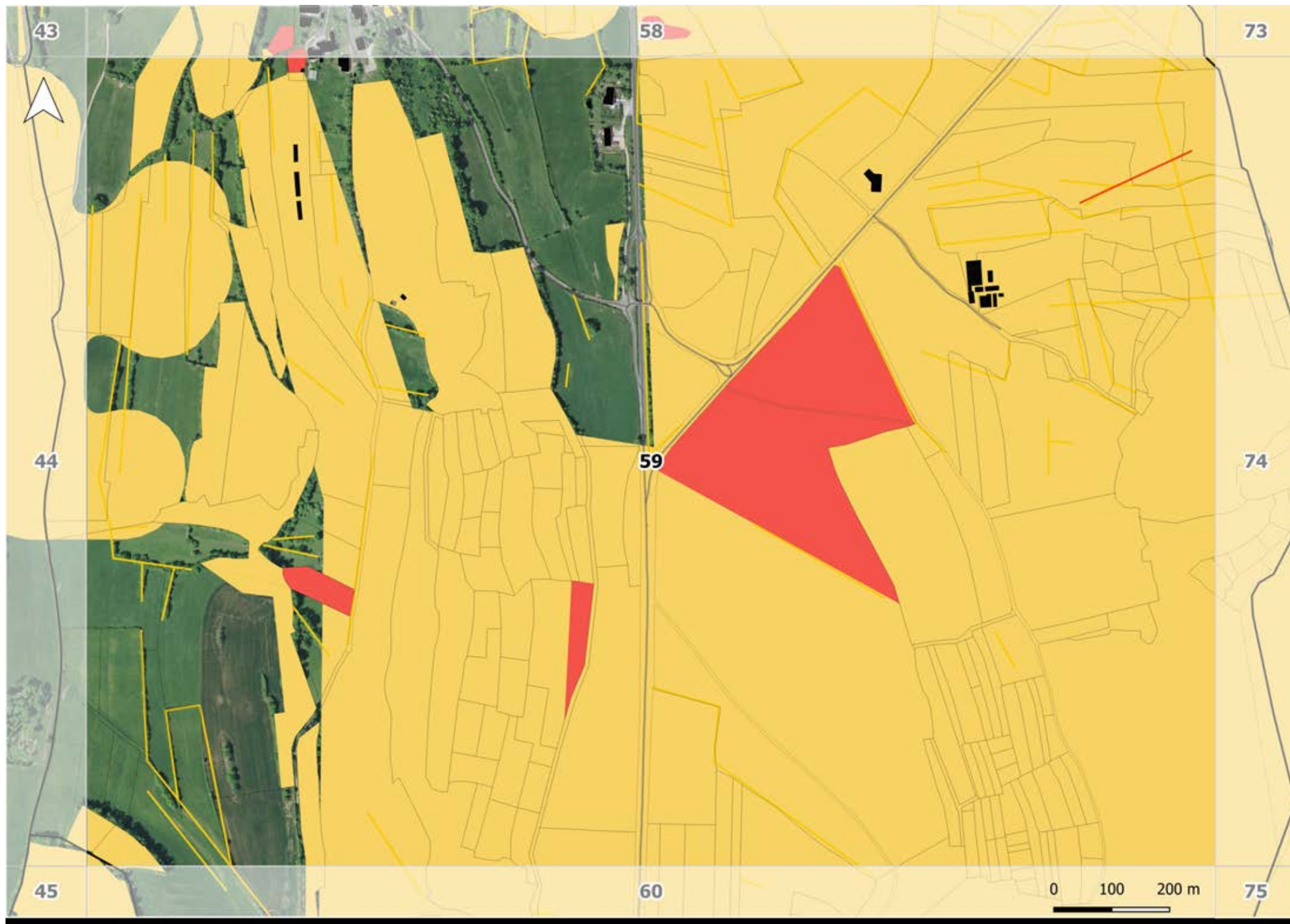


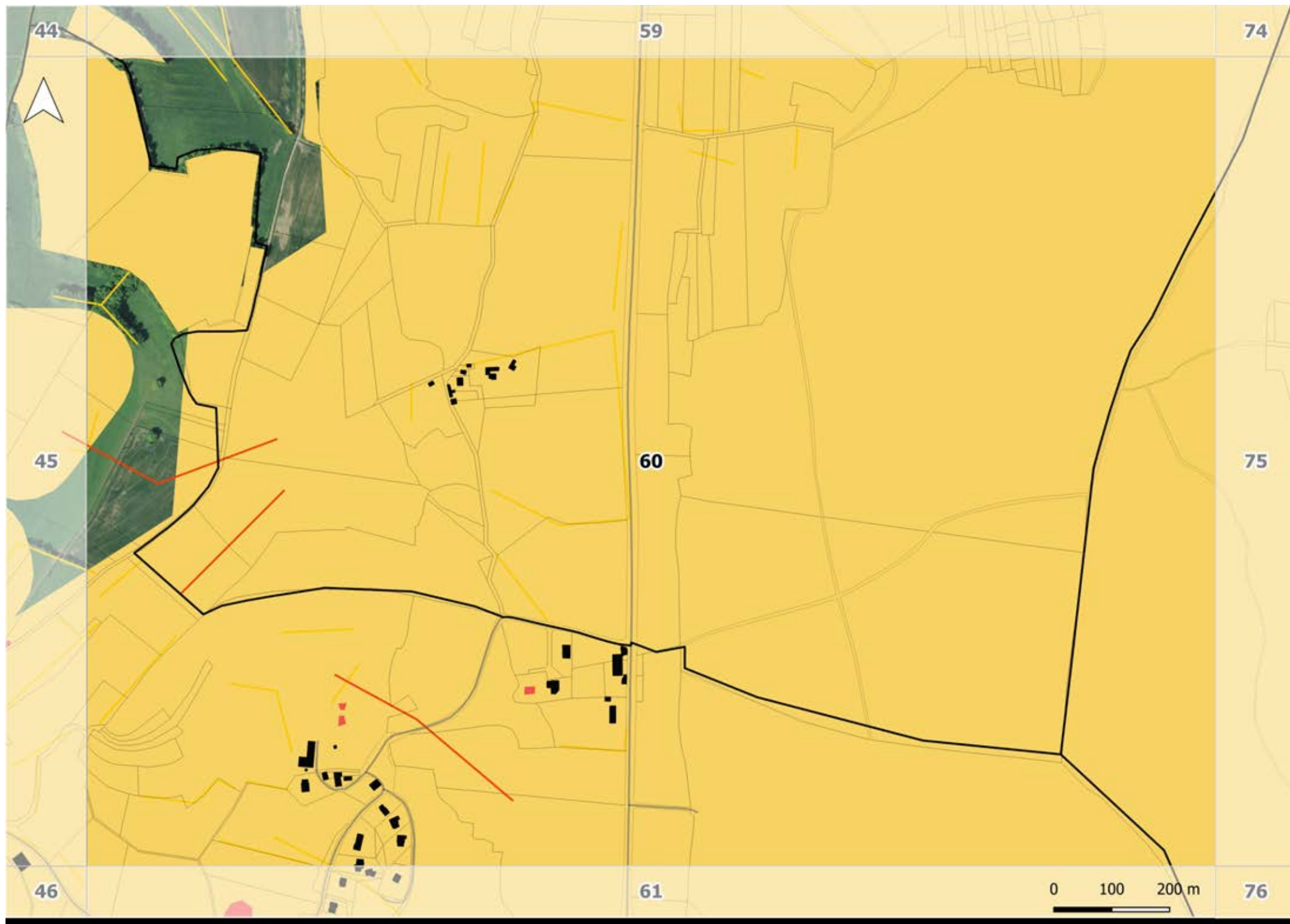


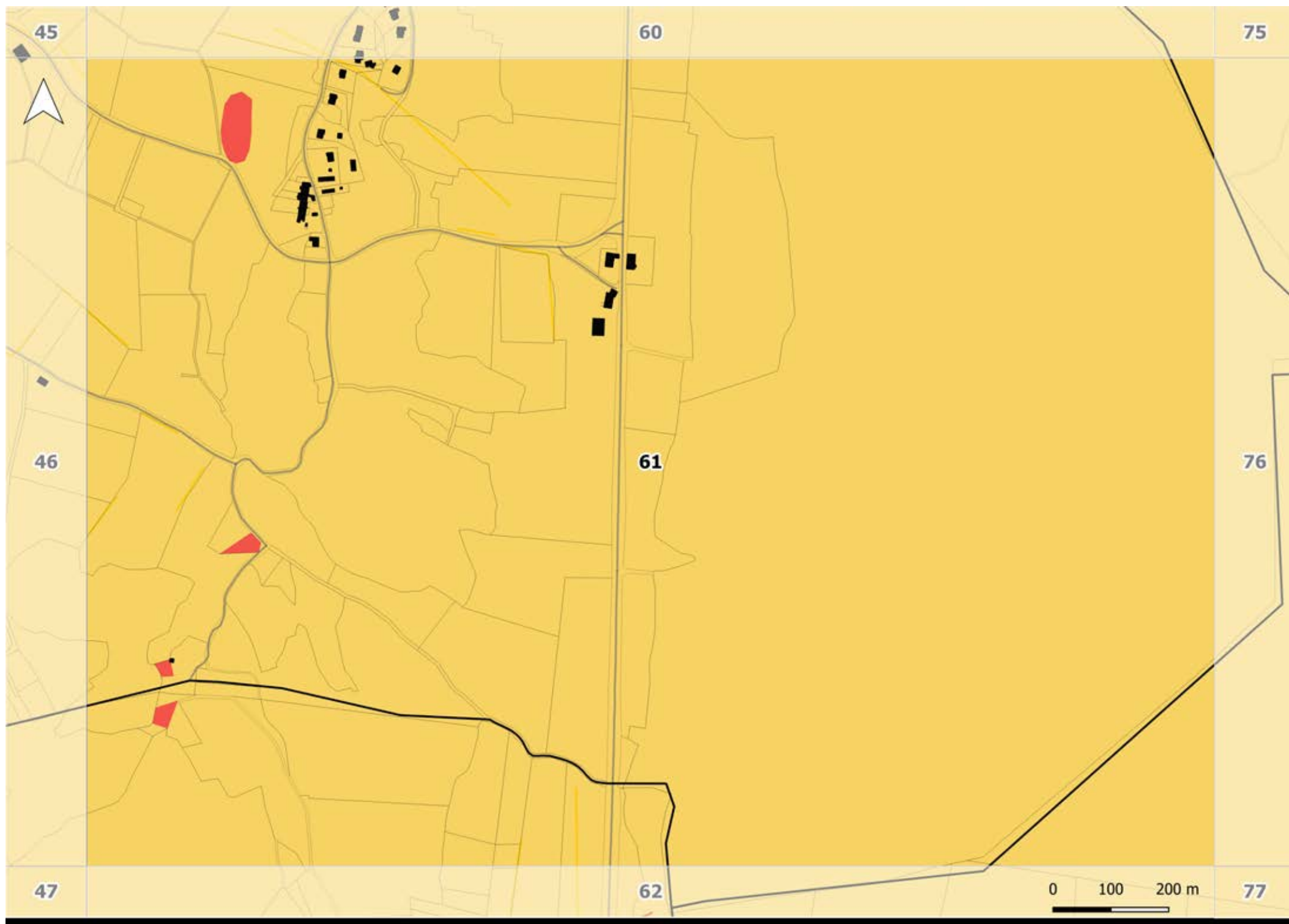


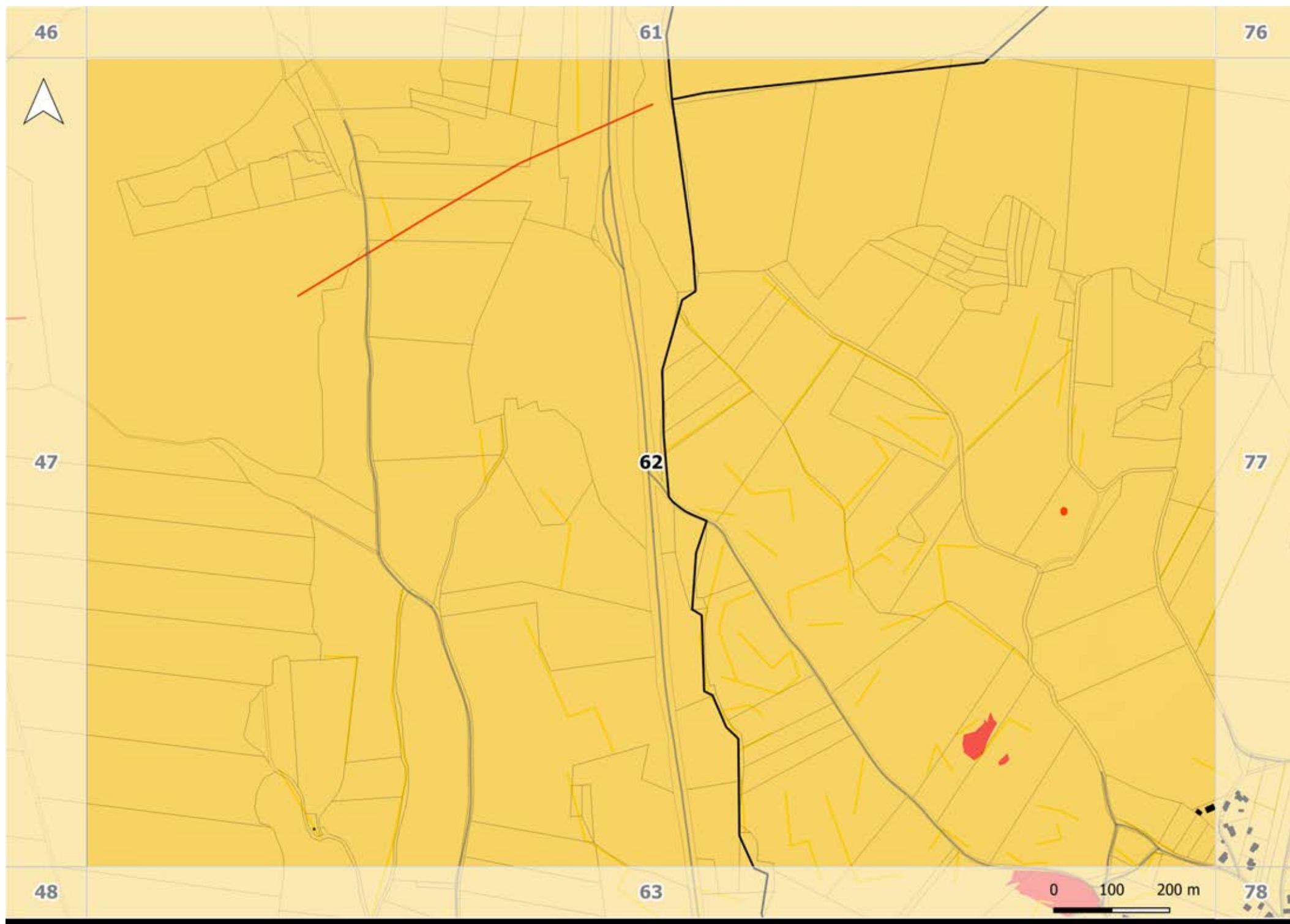


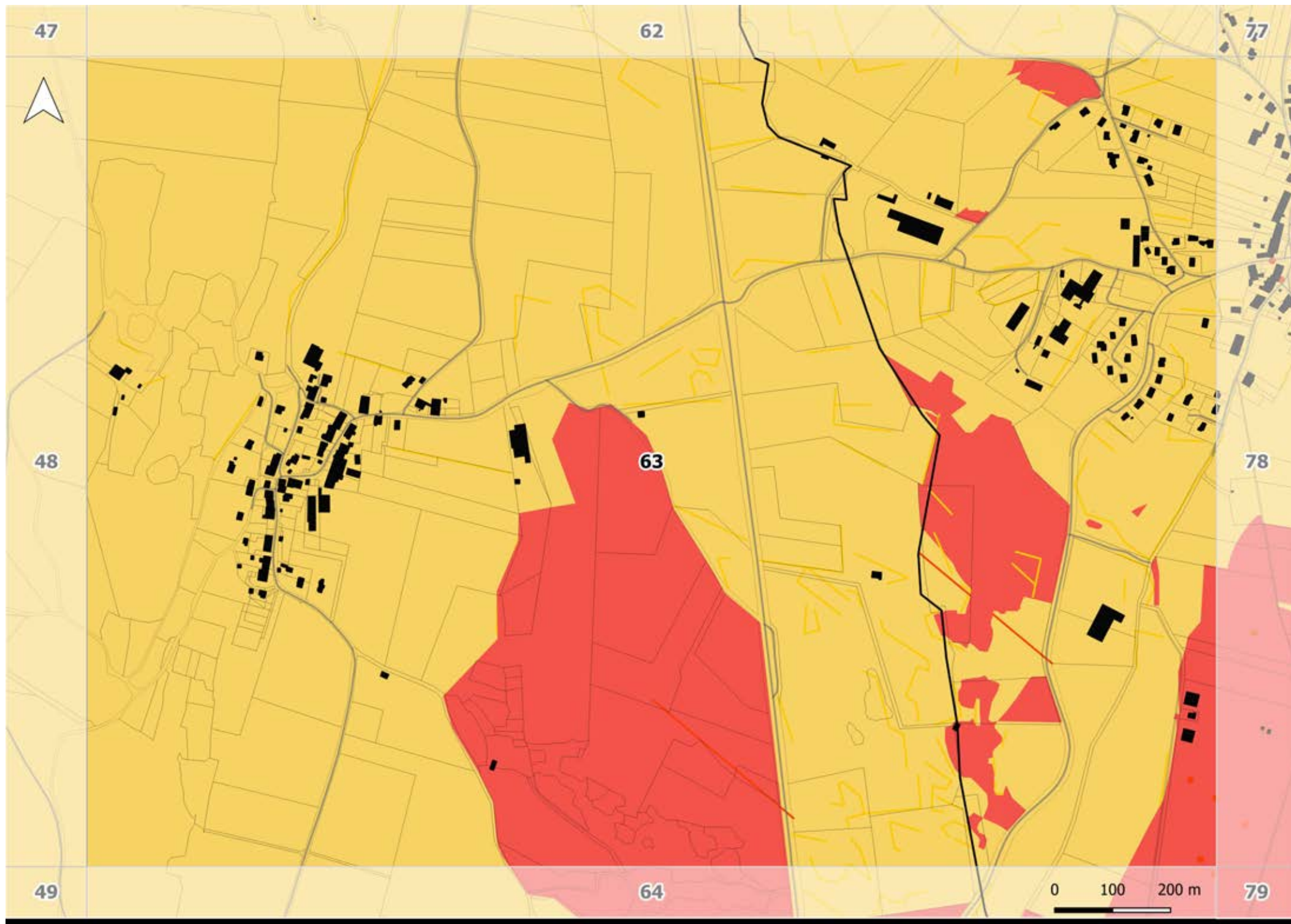


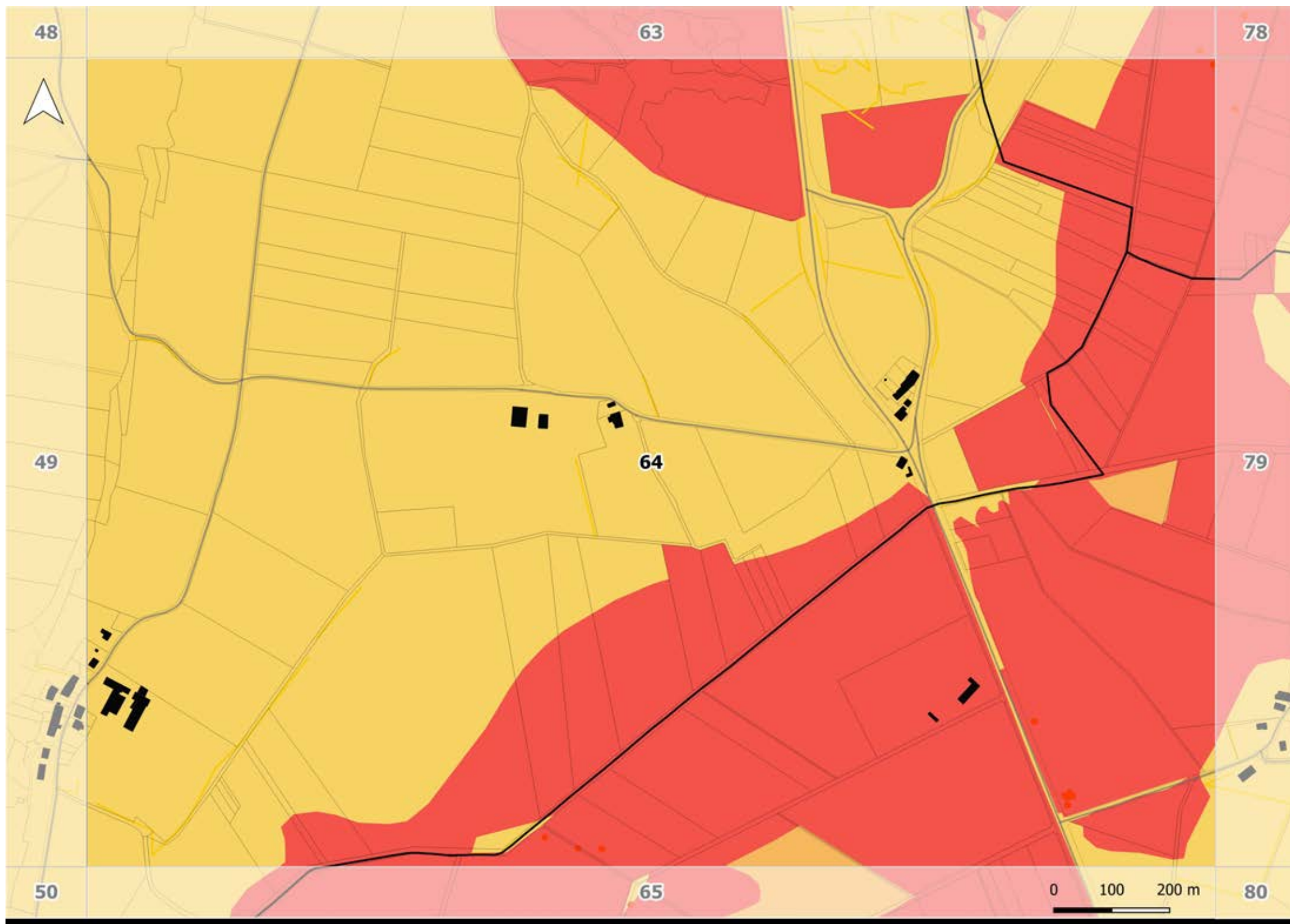


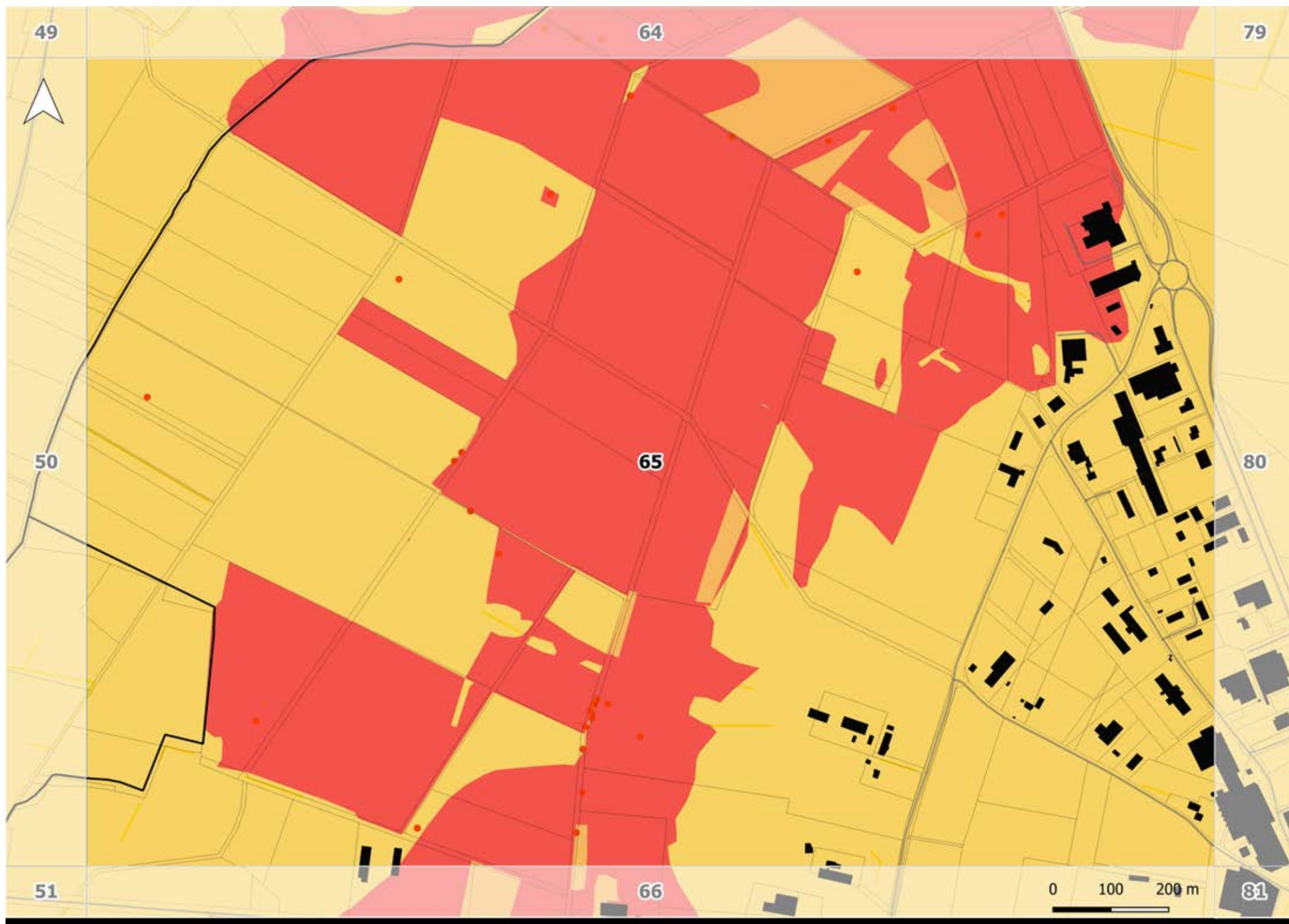


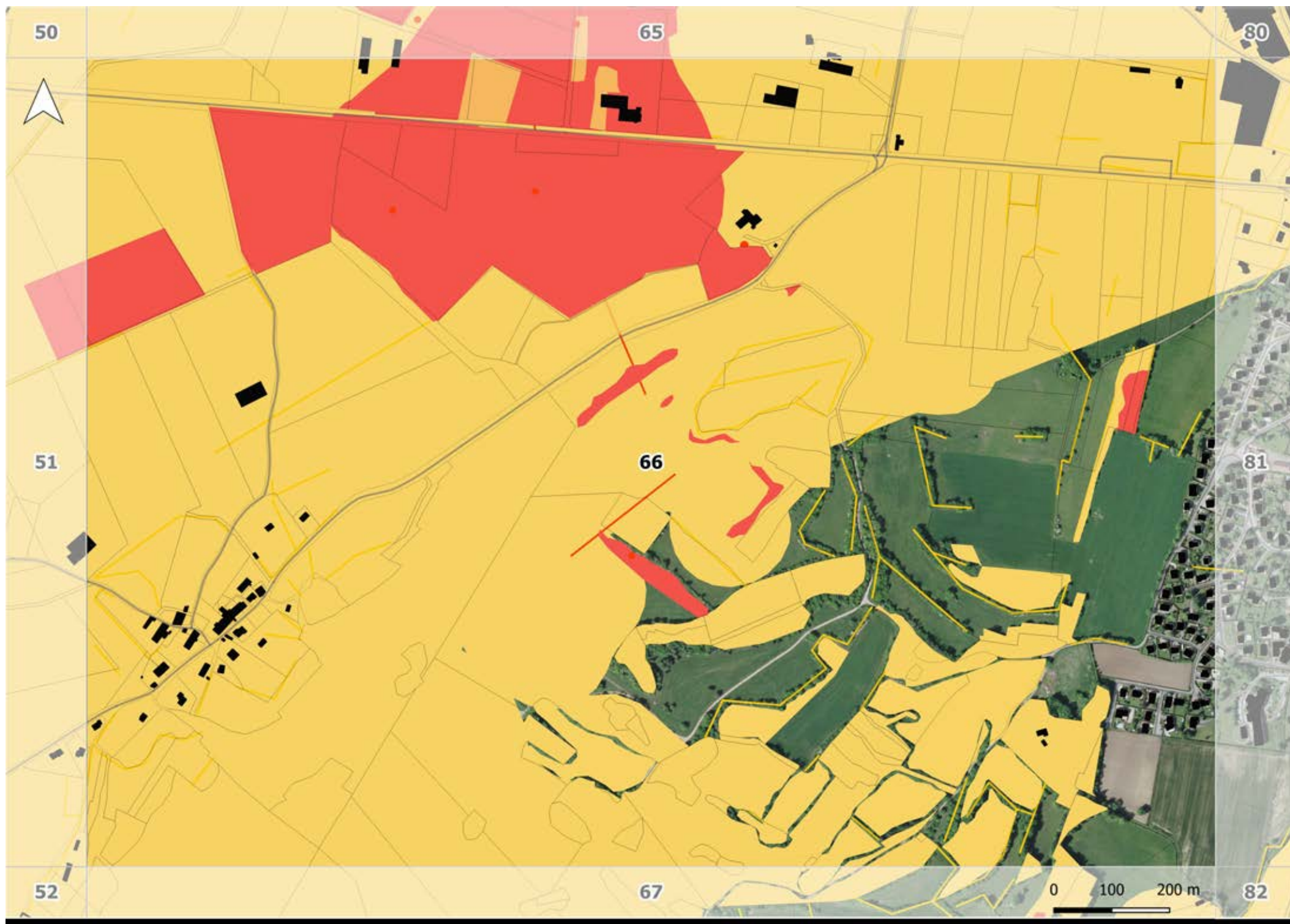




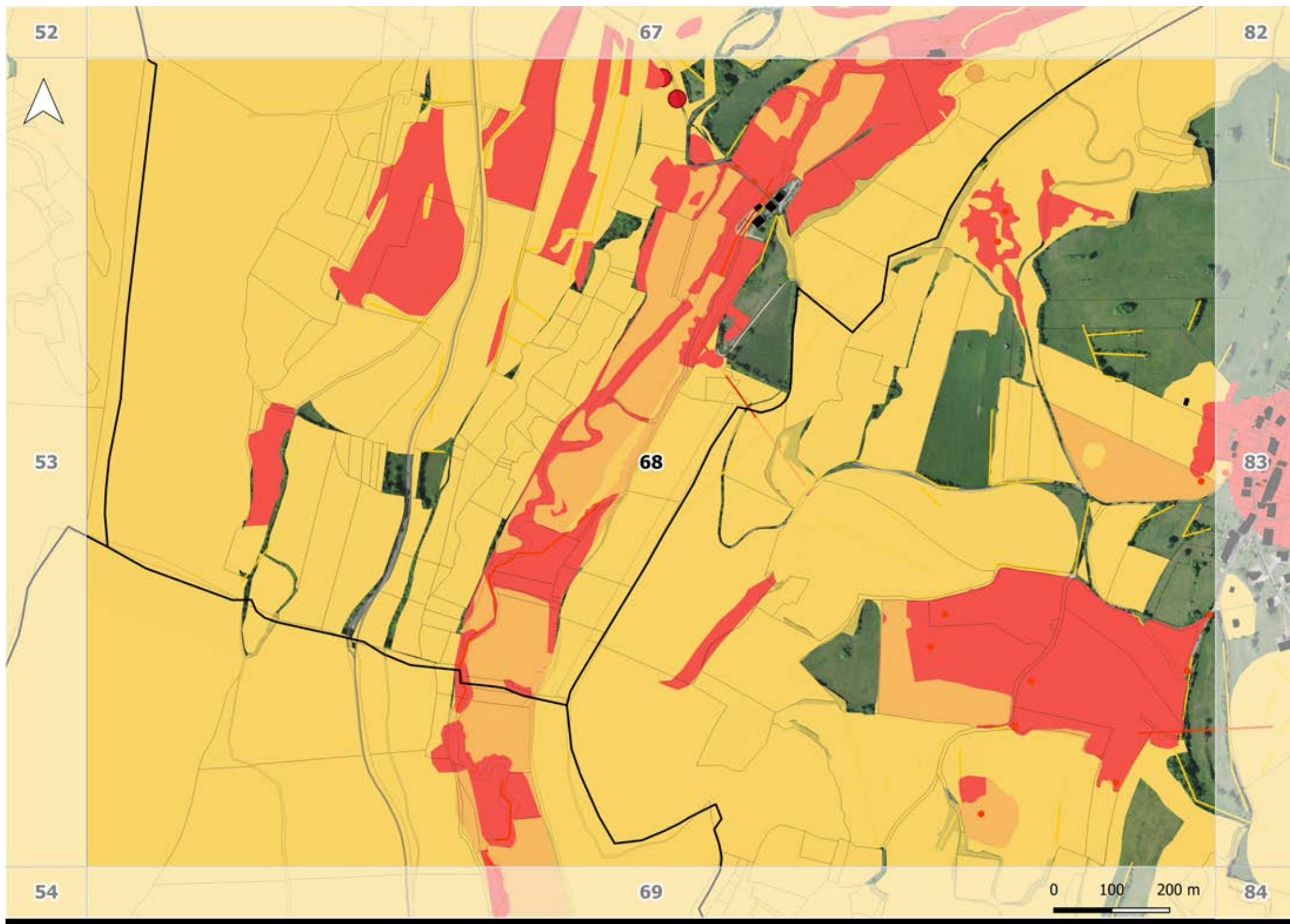


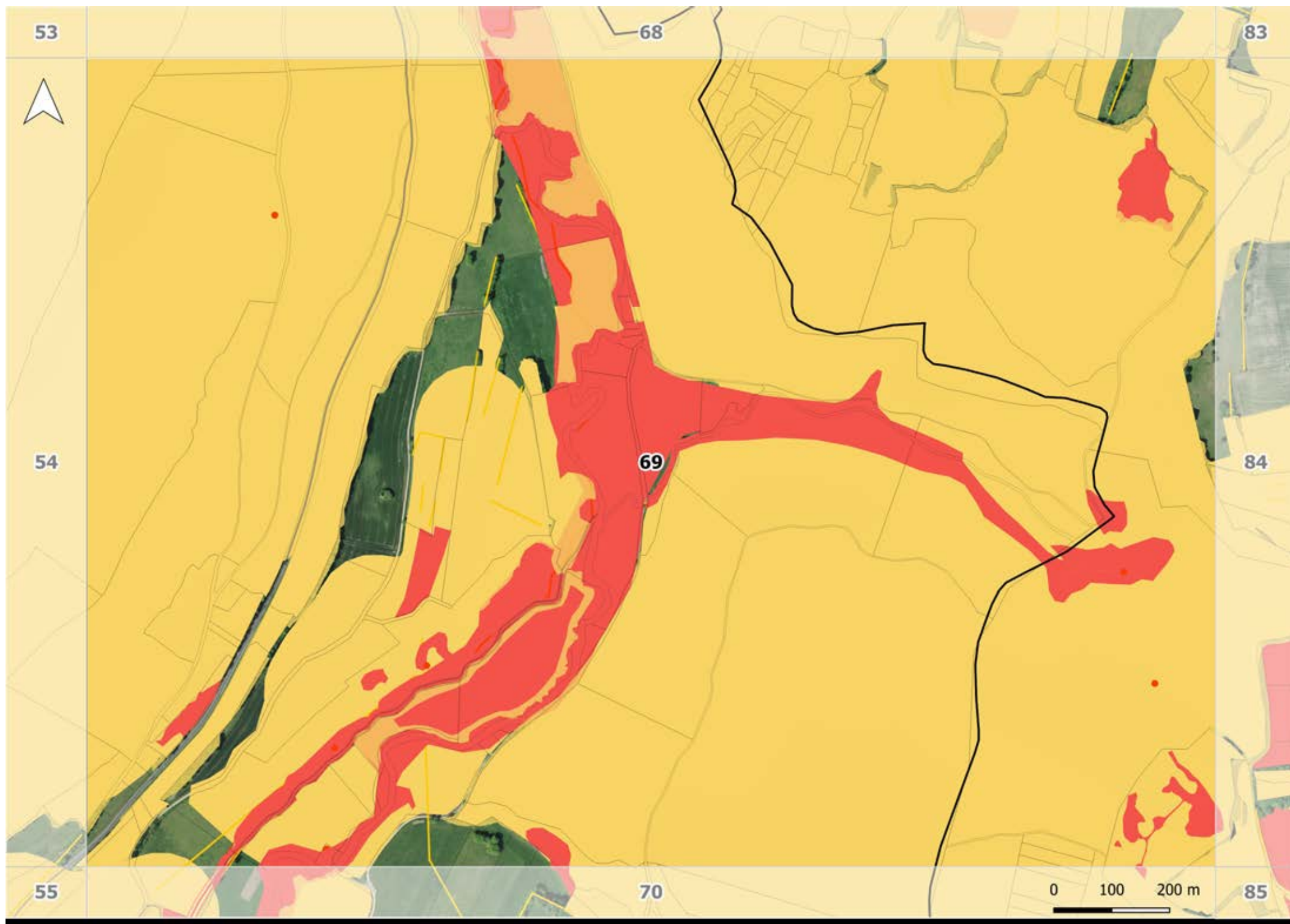


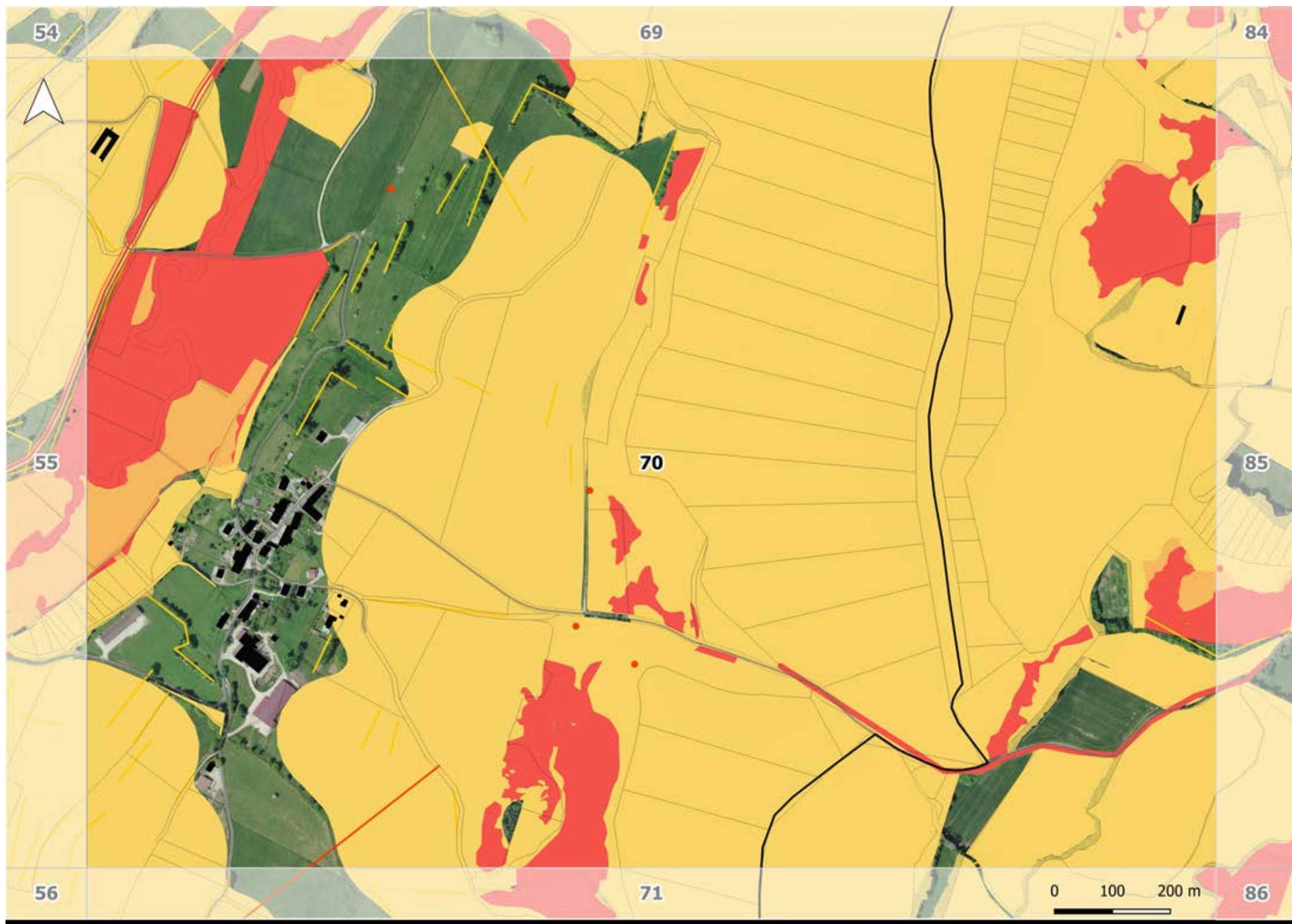


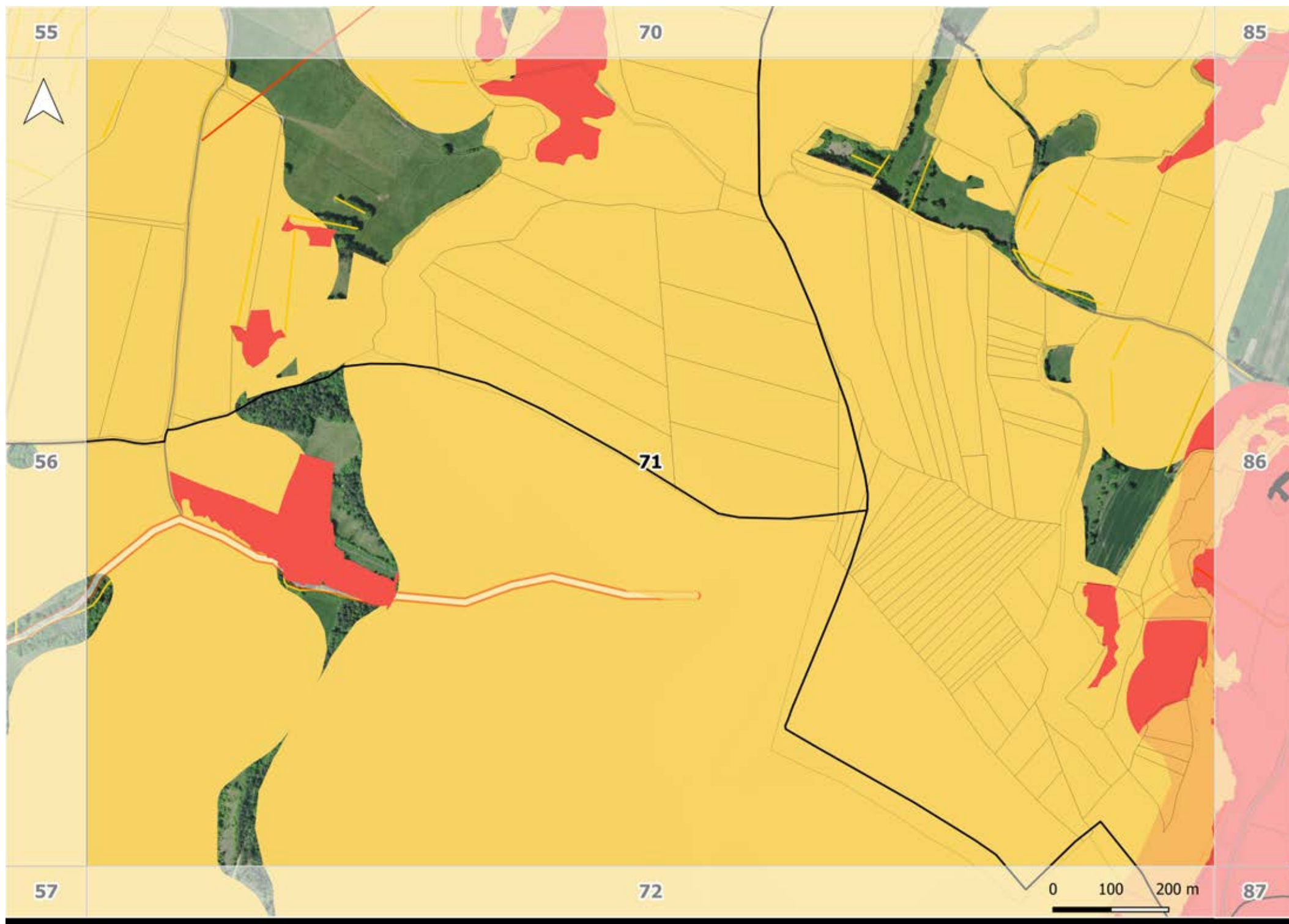


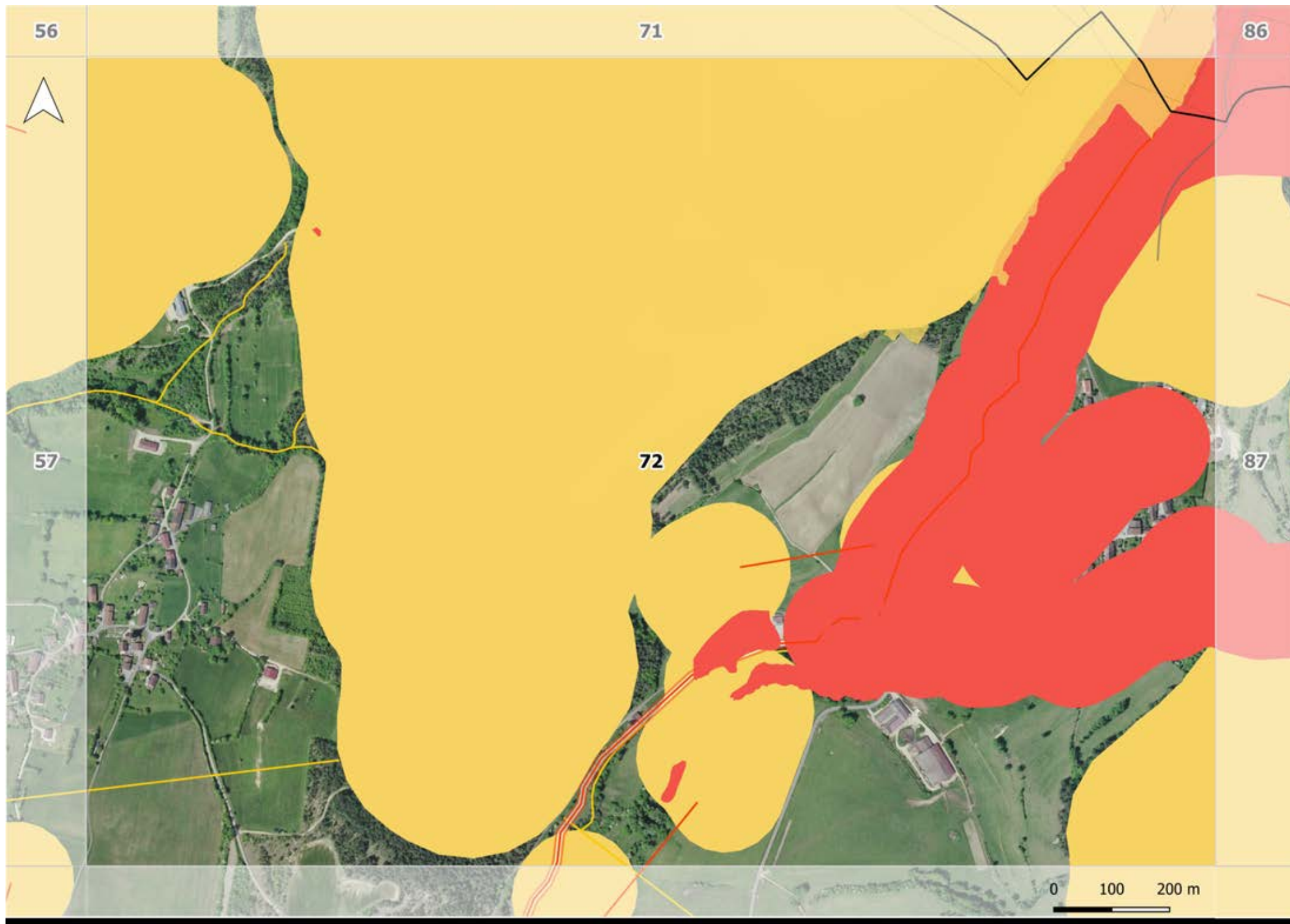


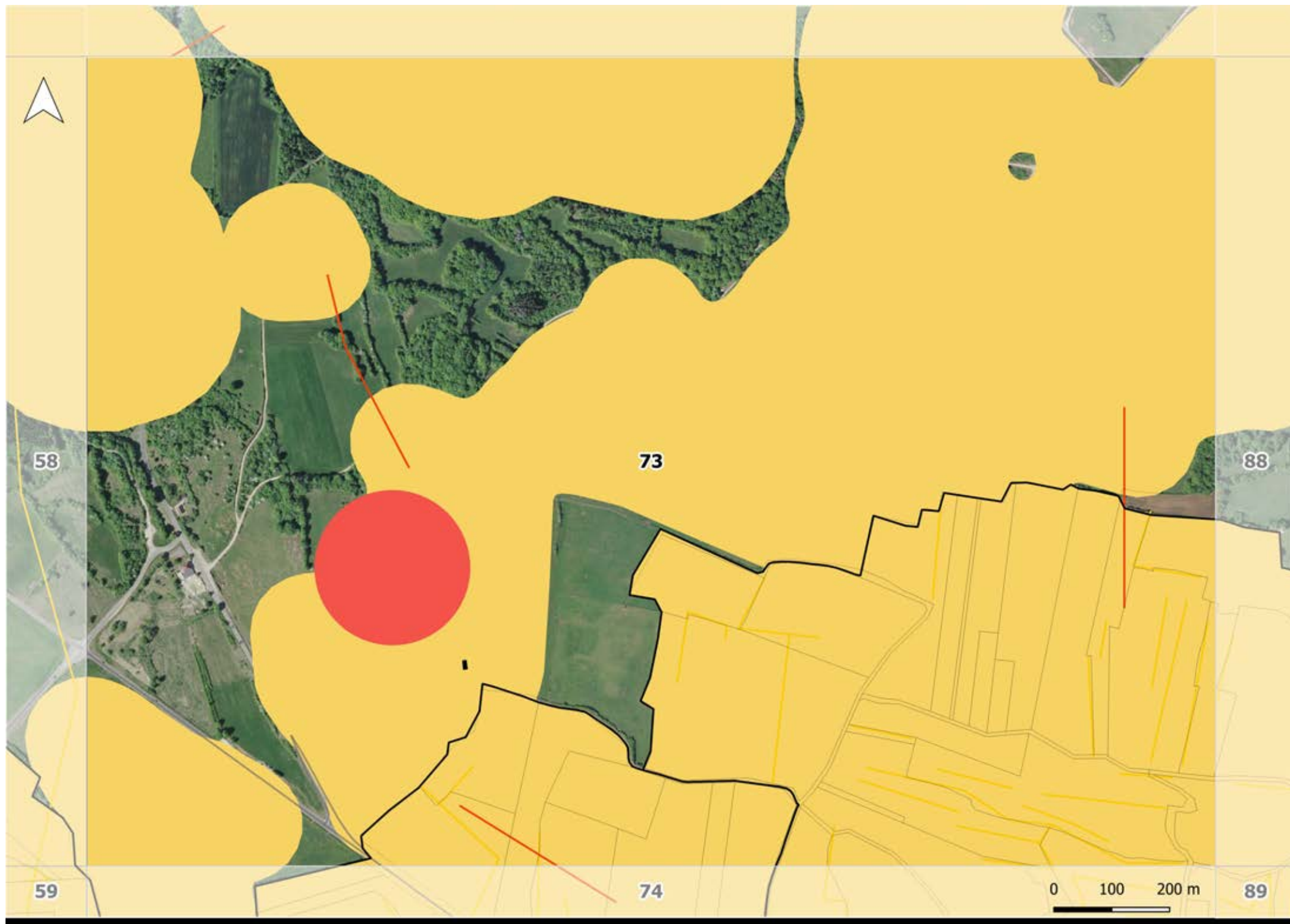


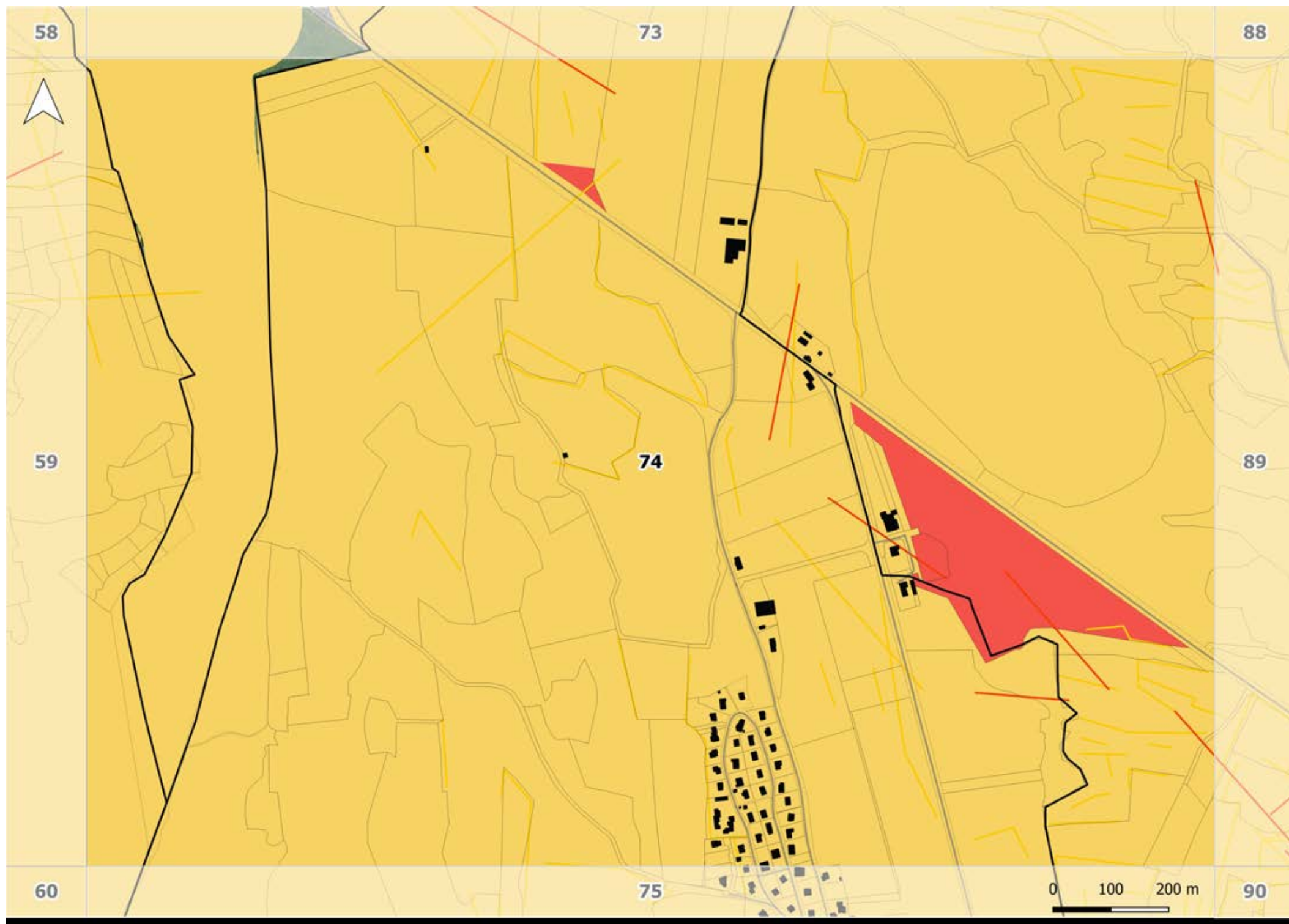


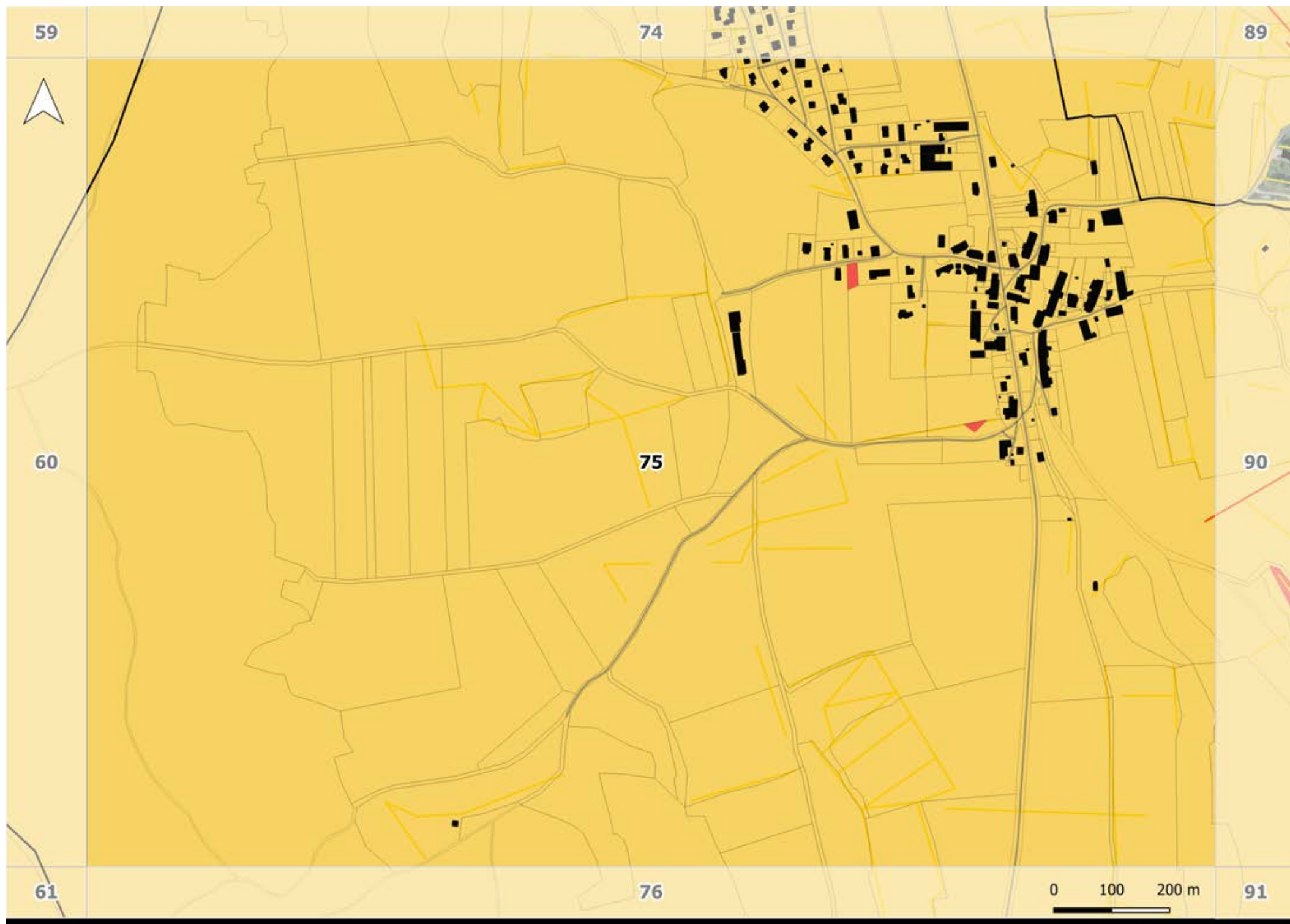


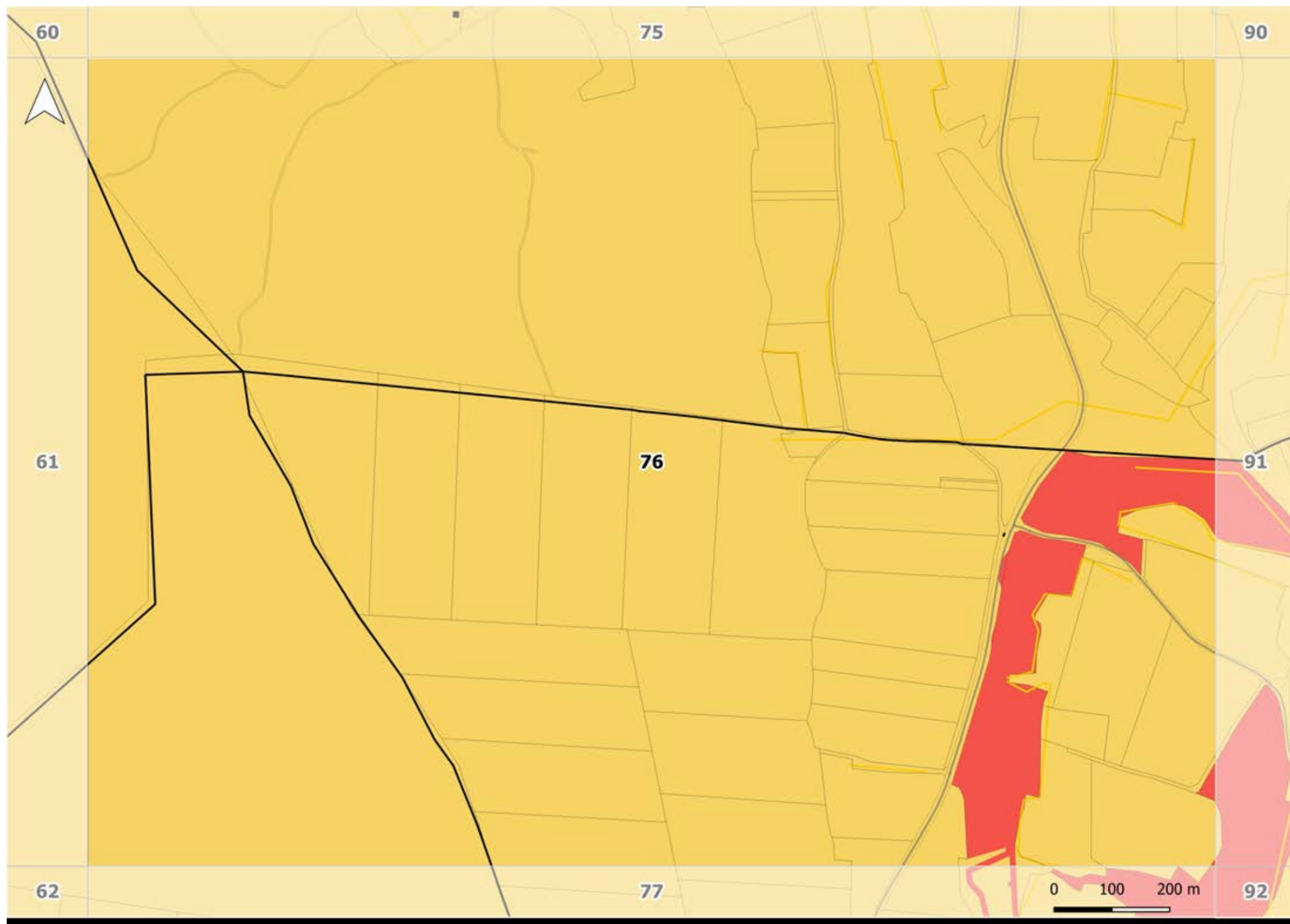


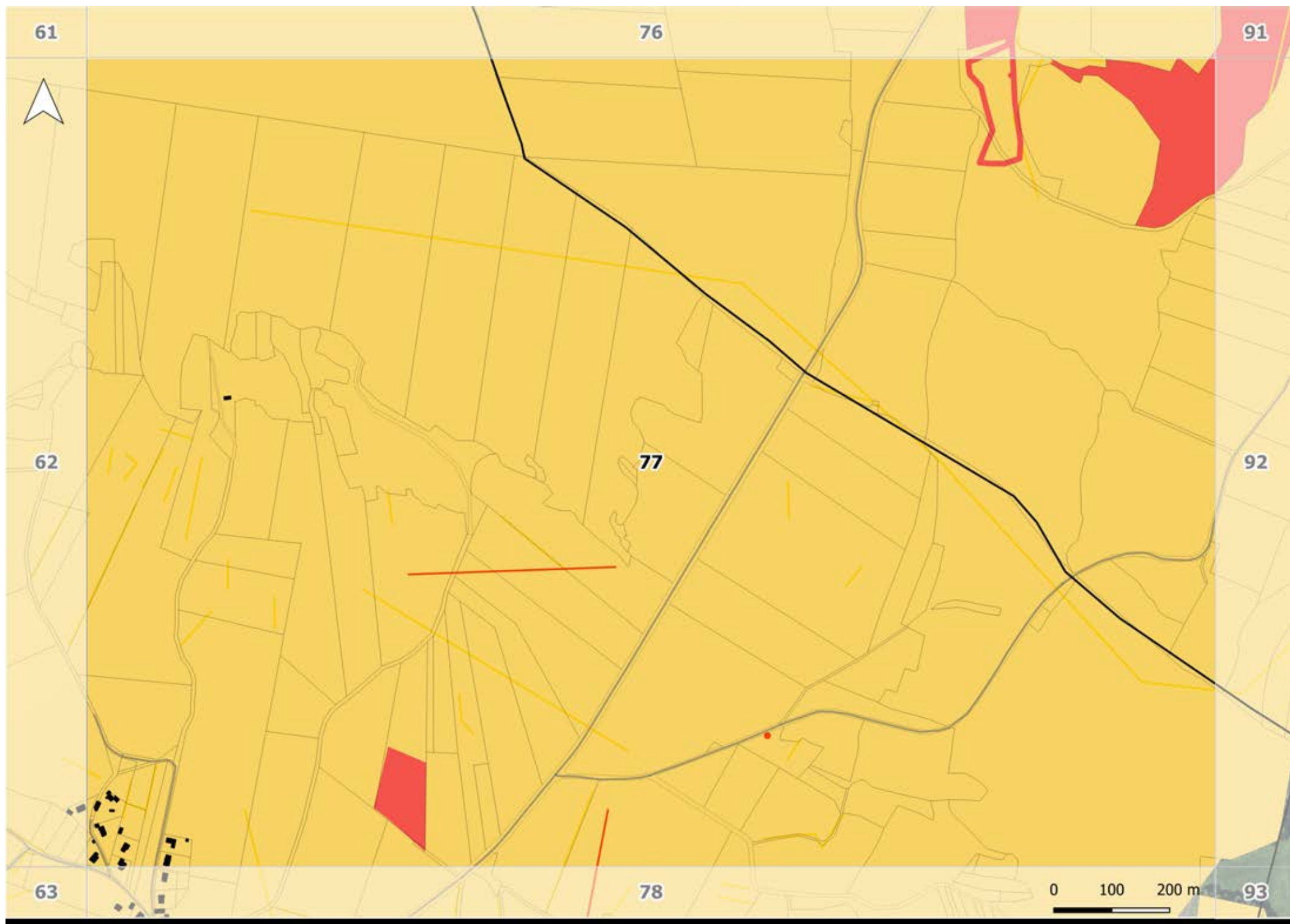


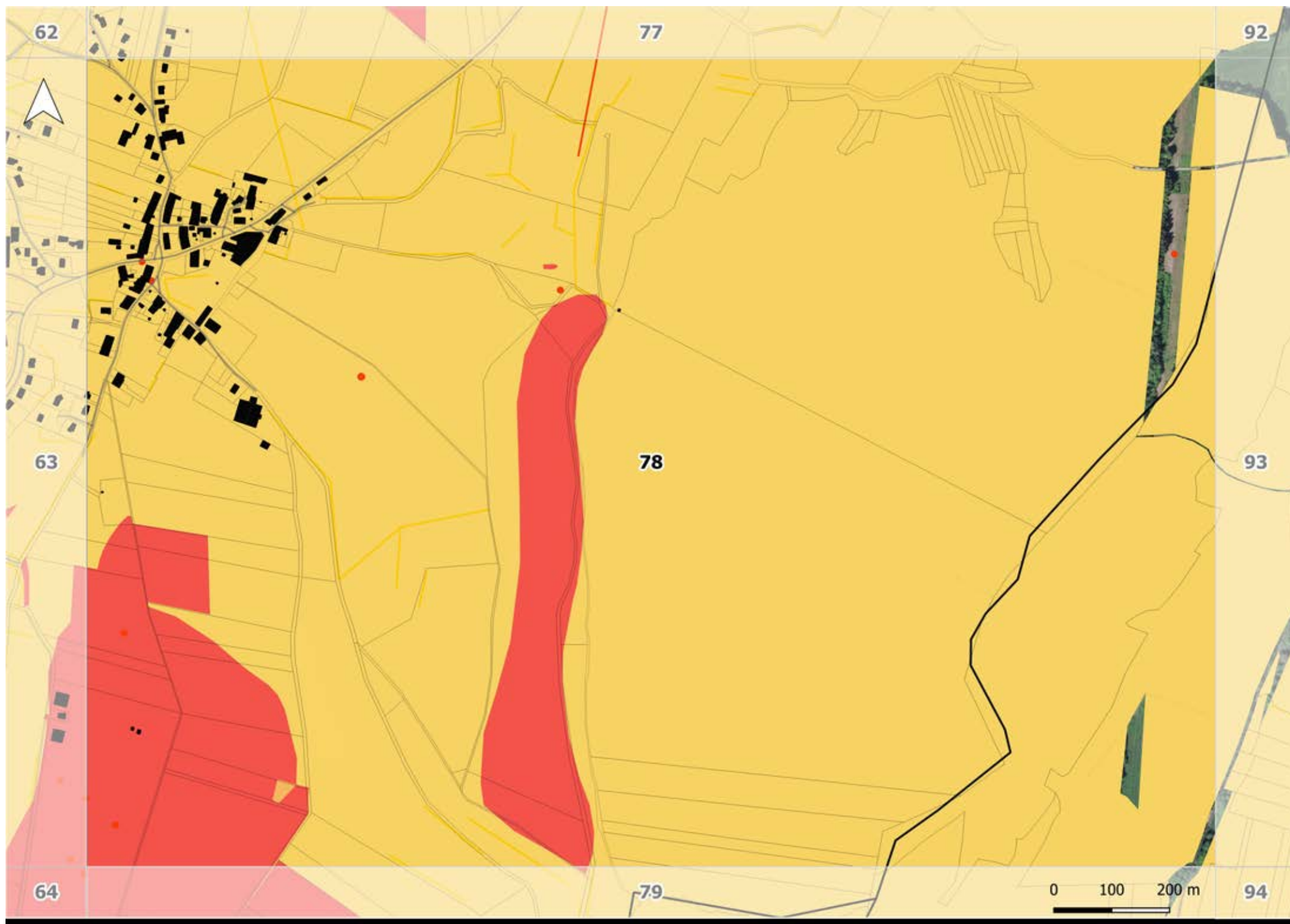


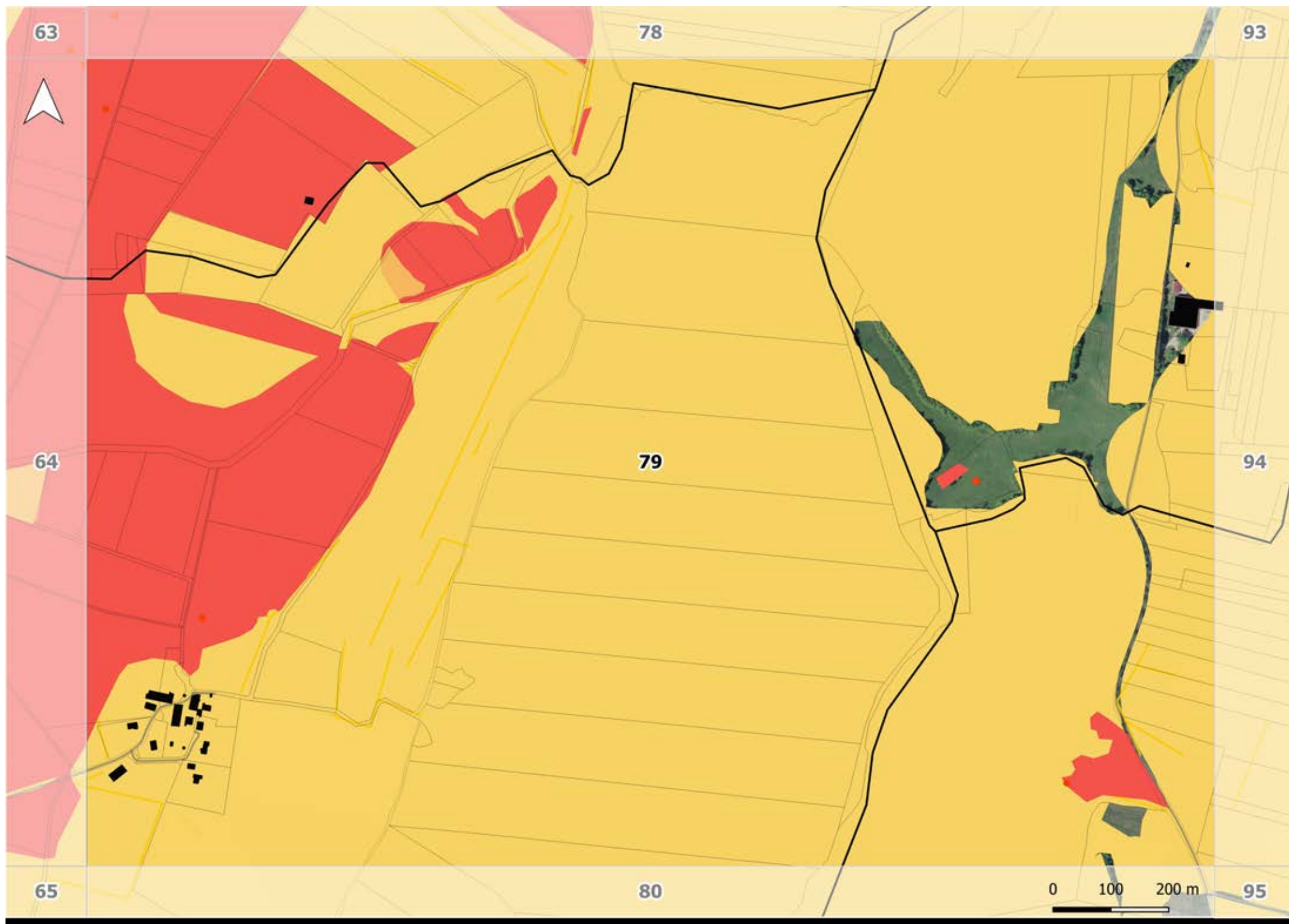


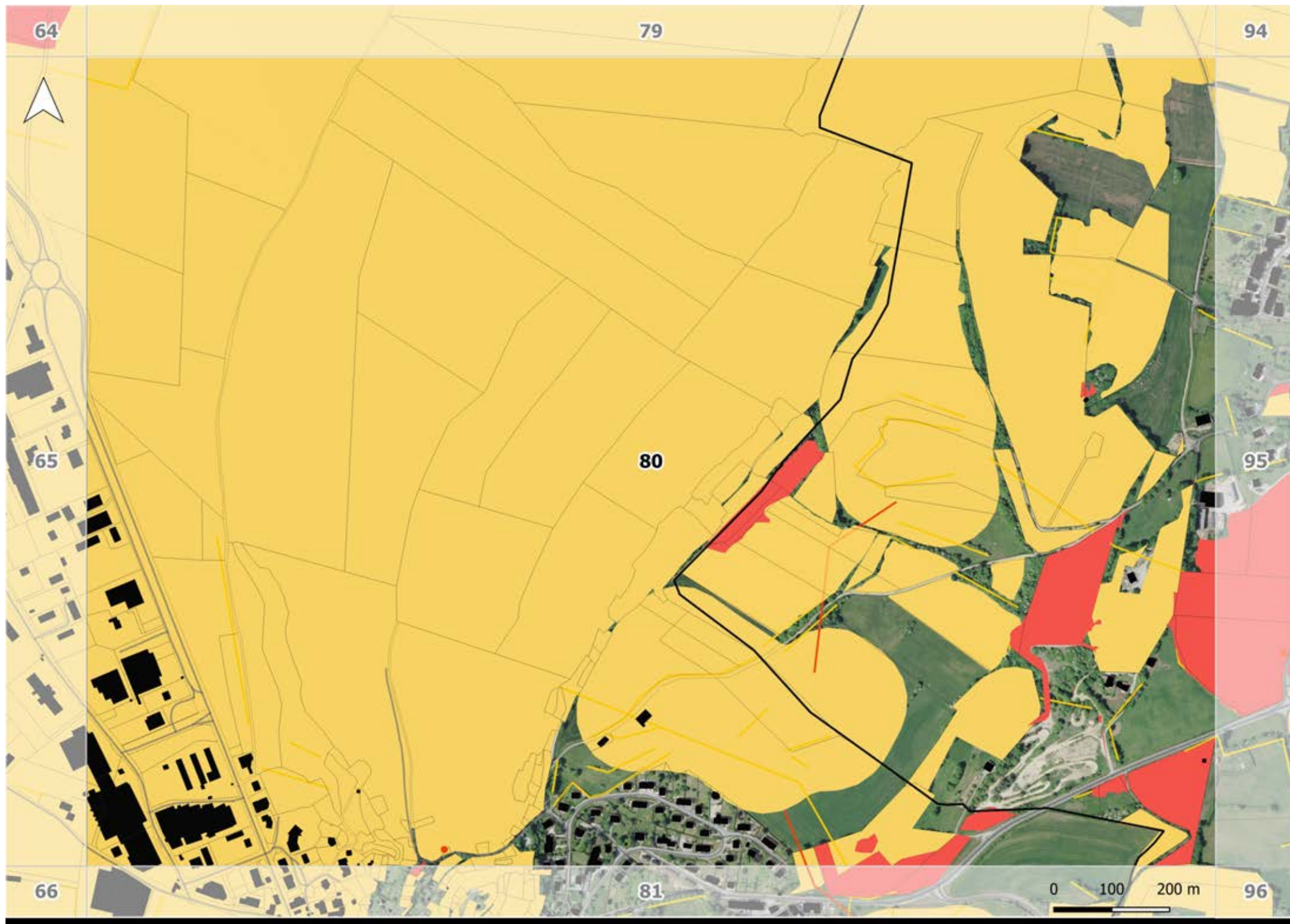


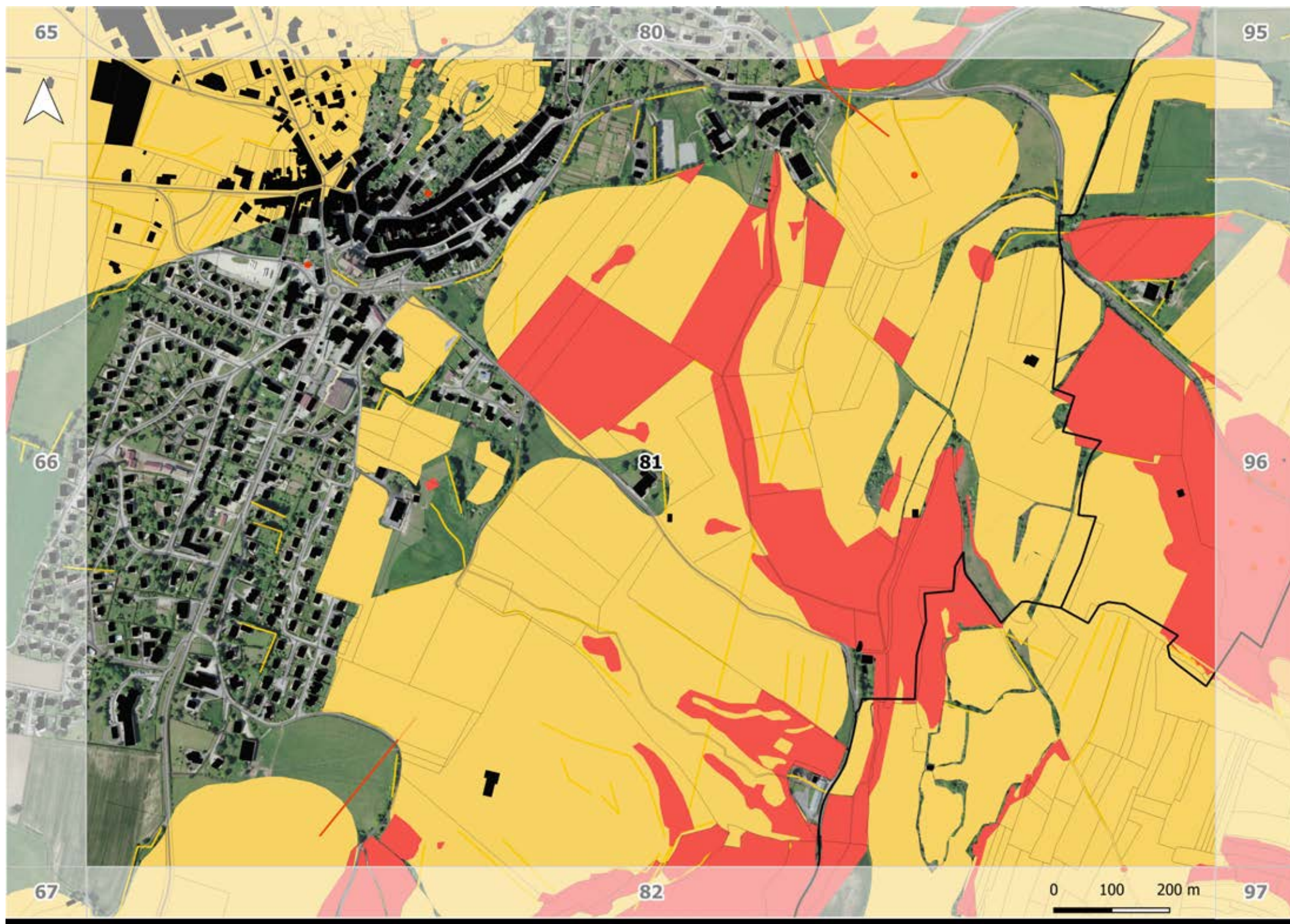


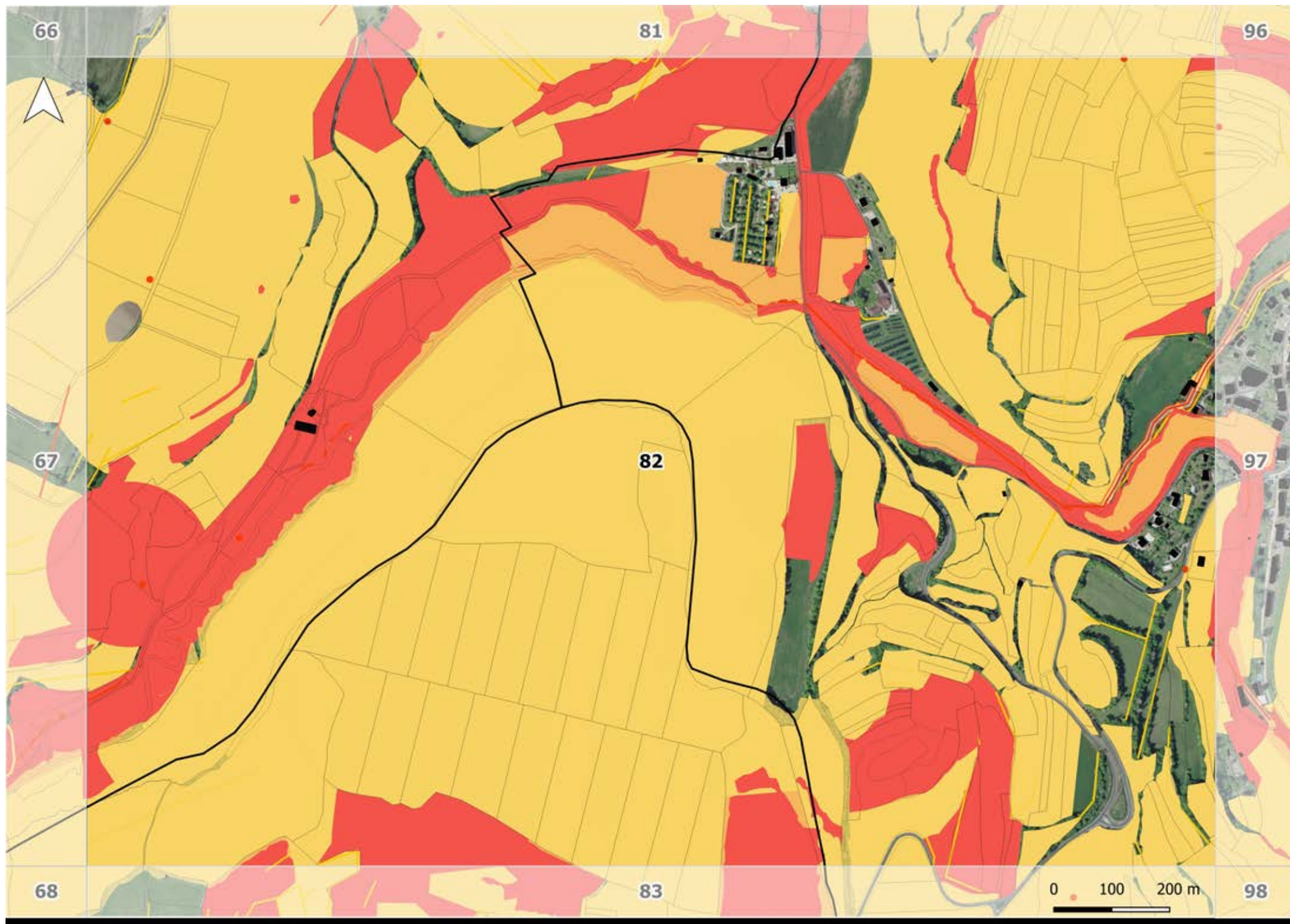




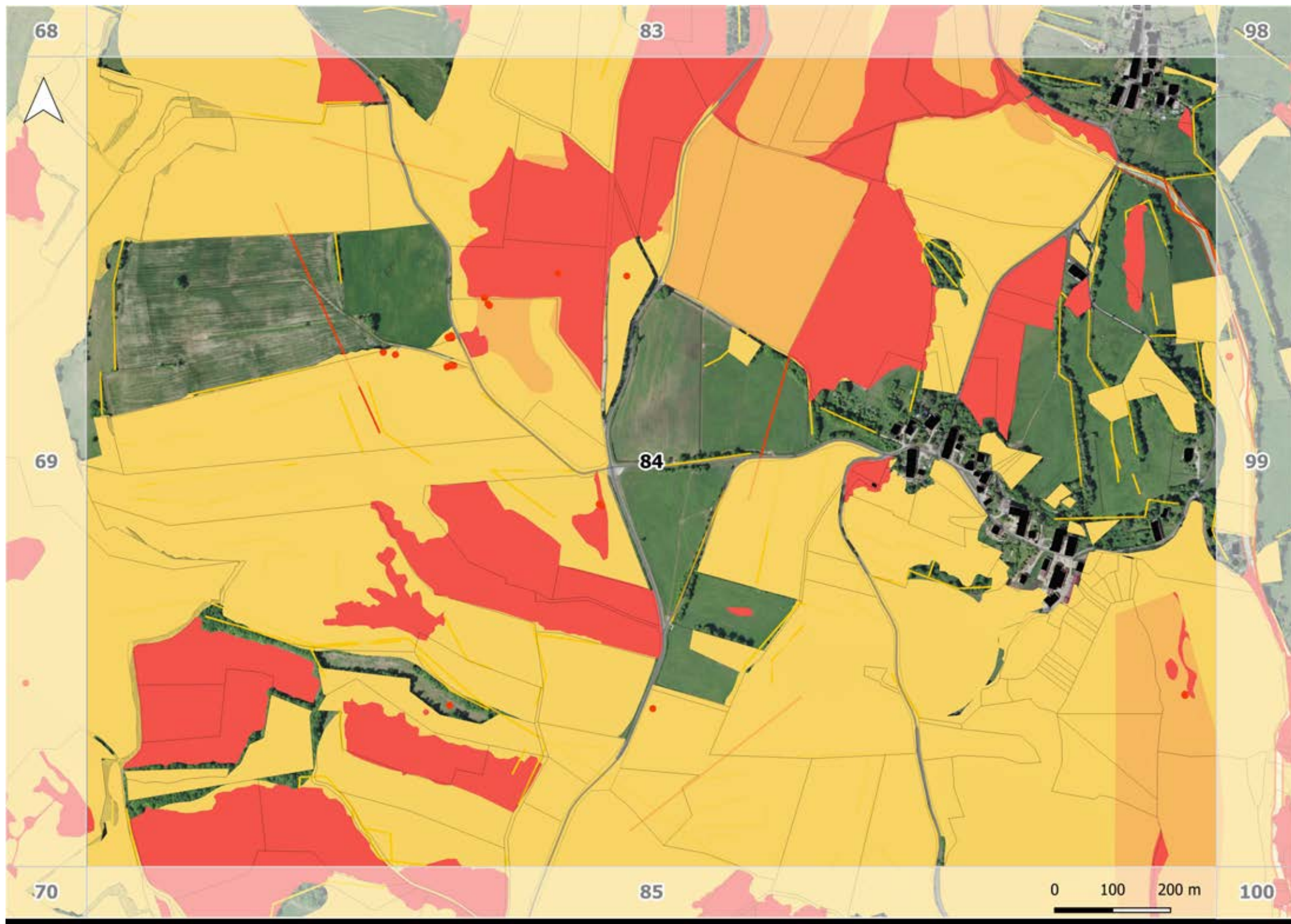




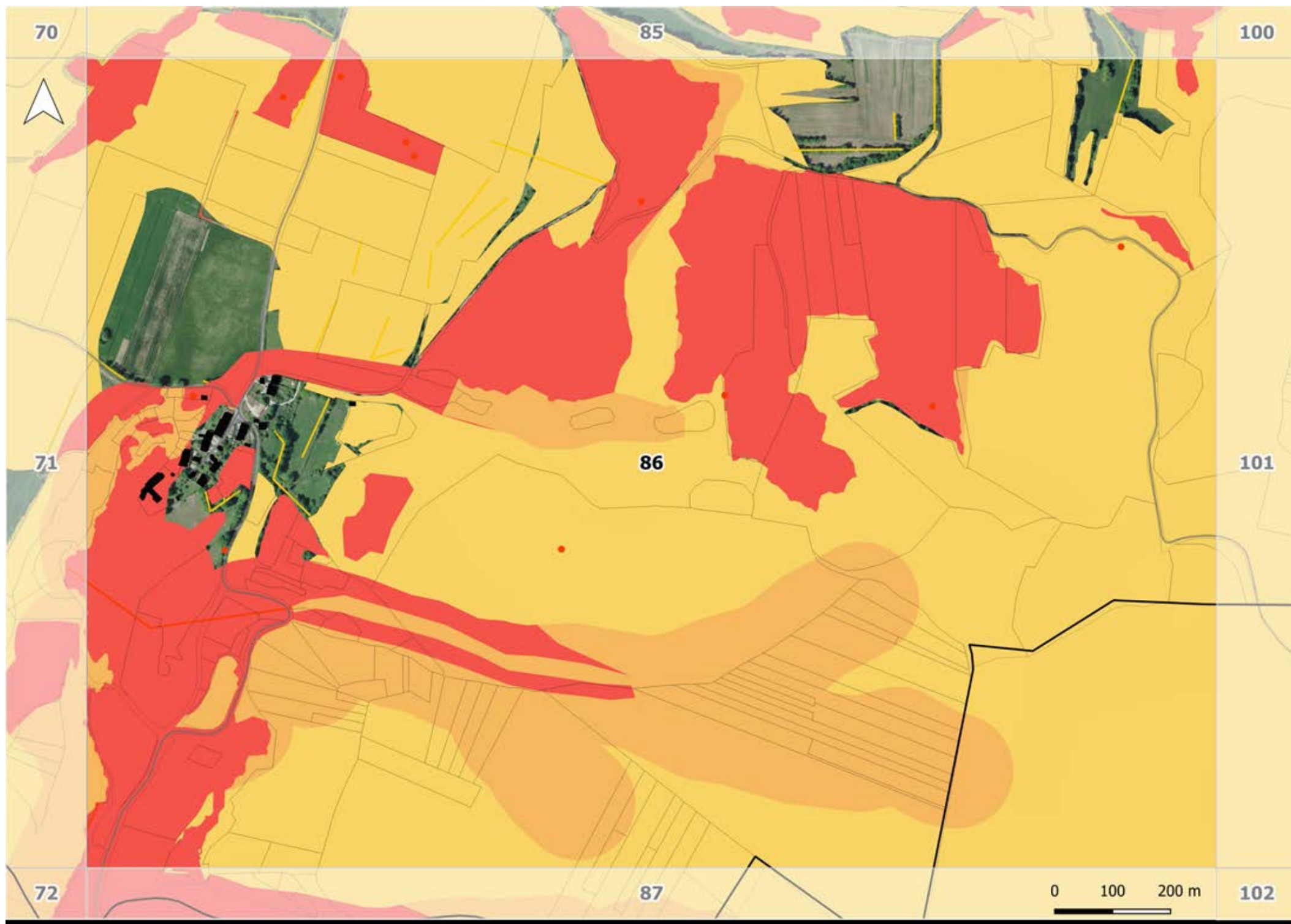


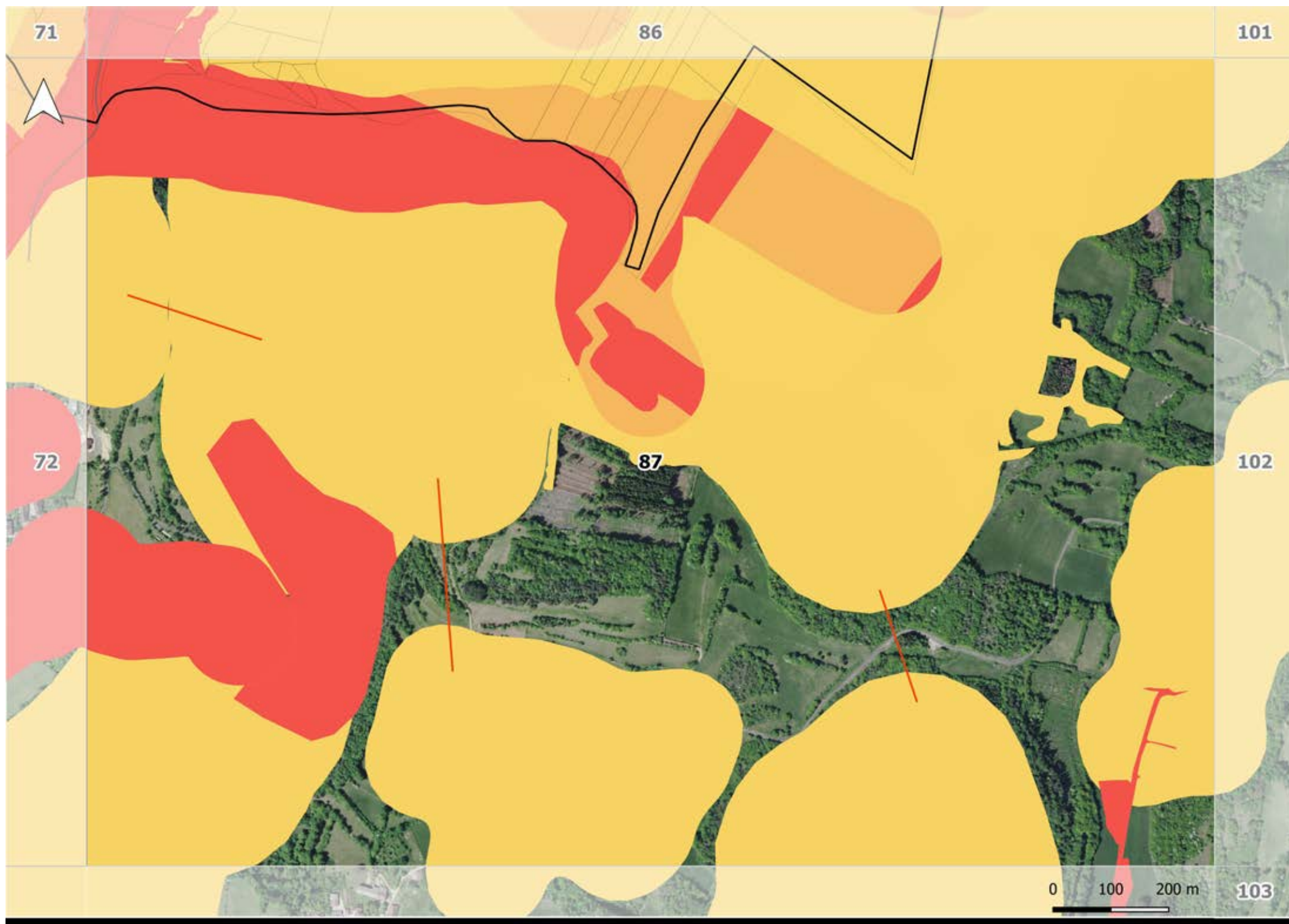














73

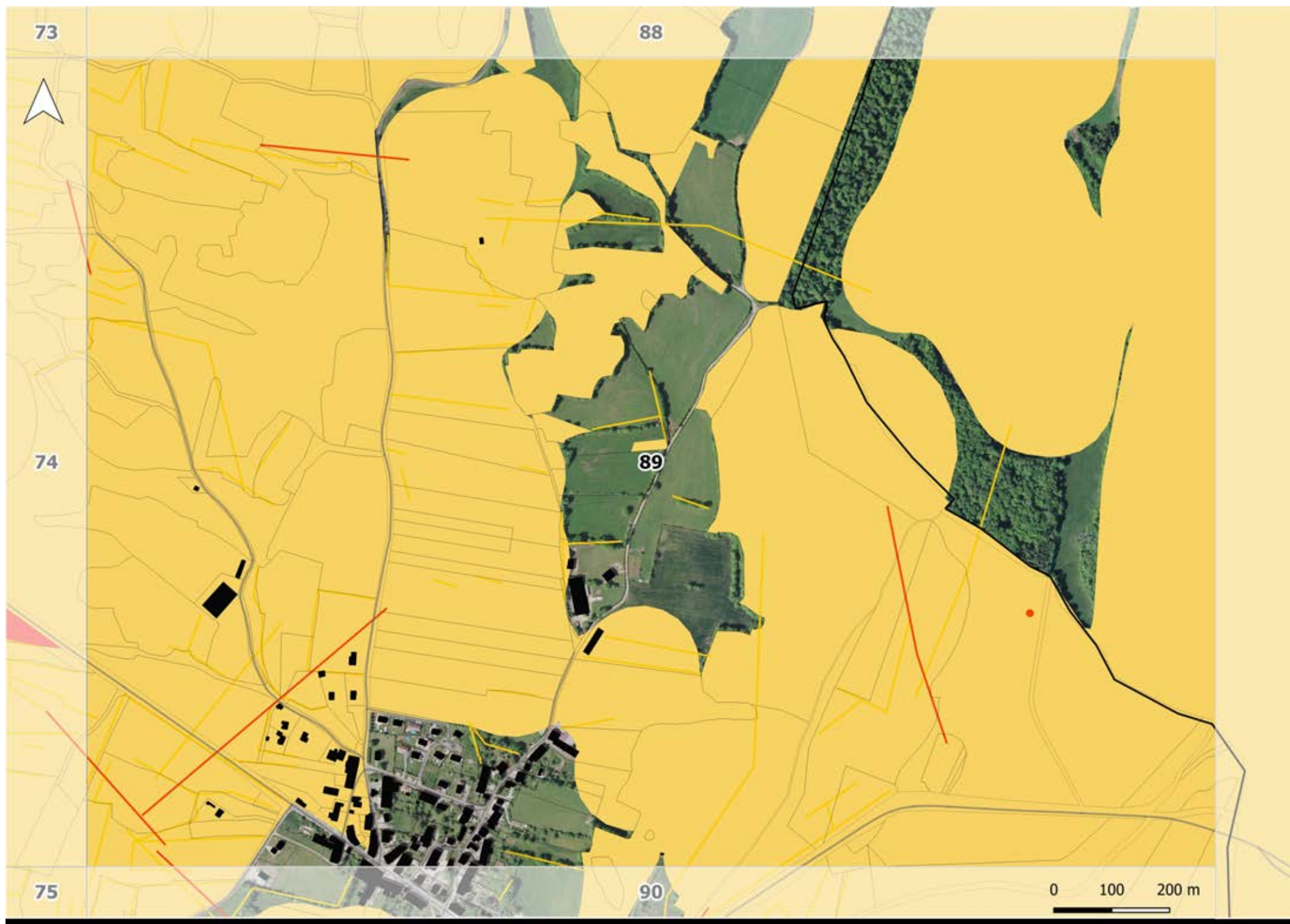
88

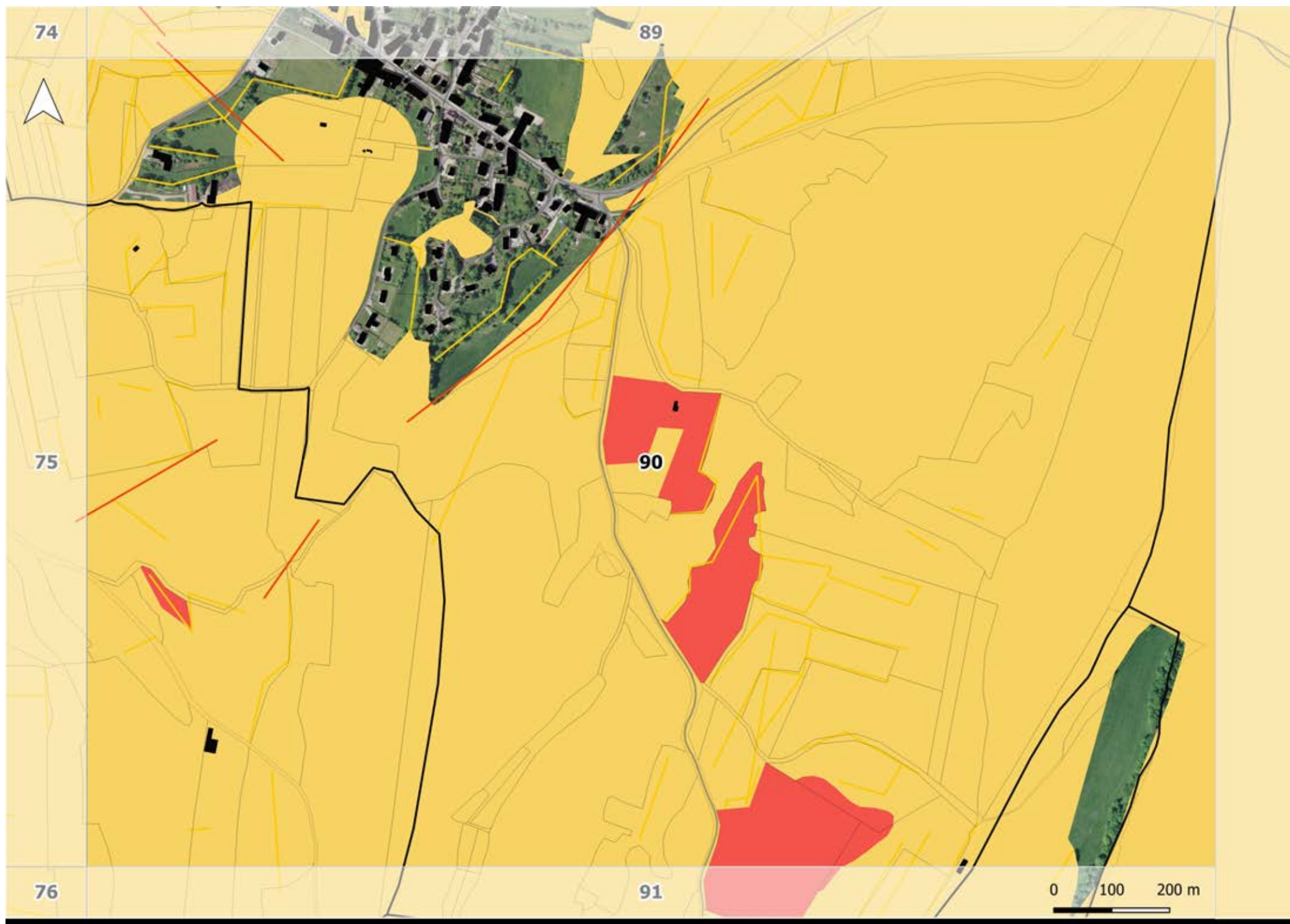
74

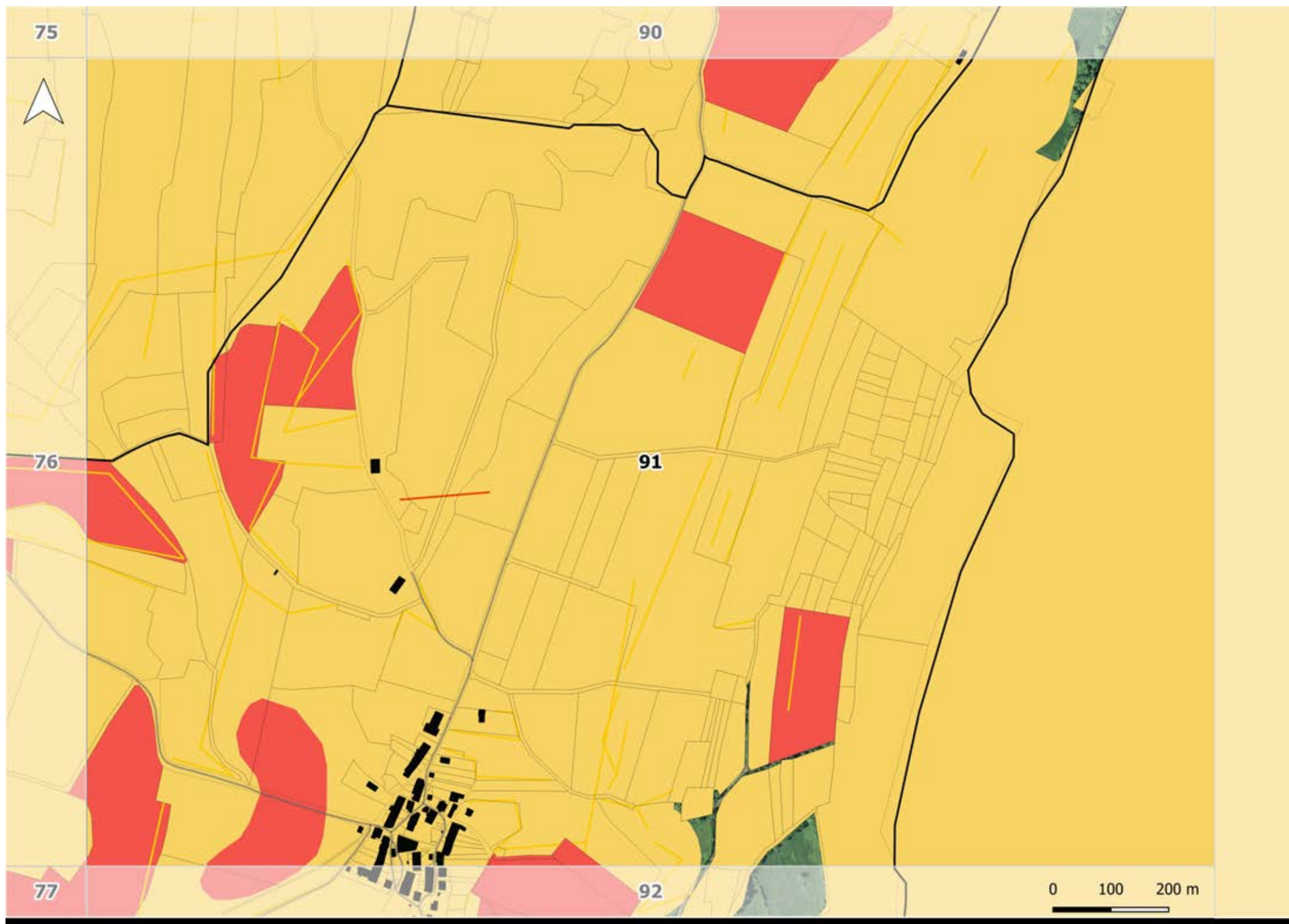
89

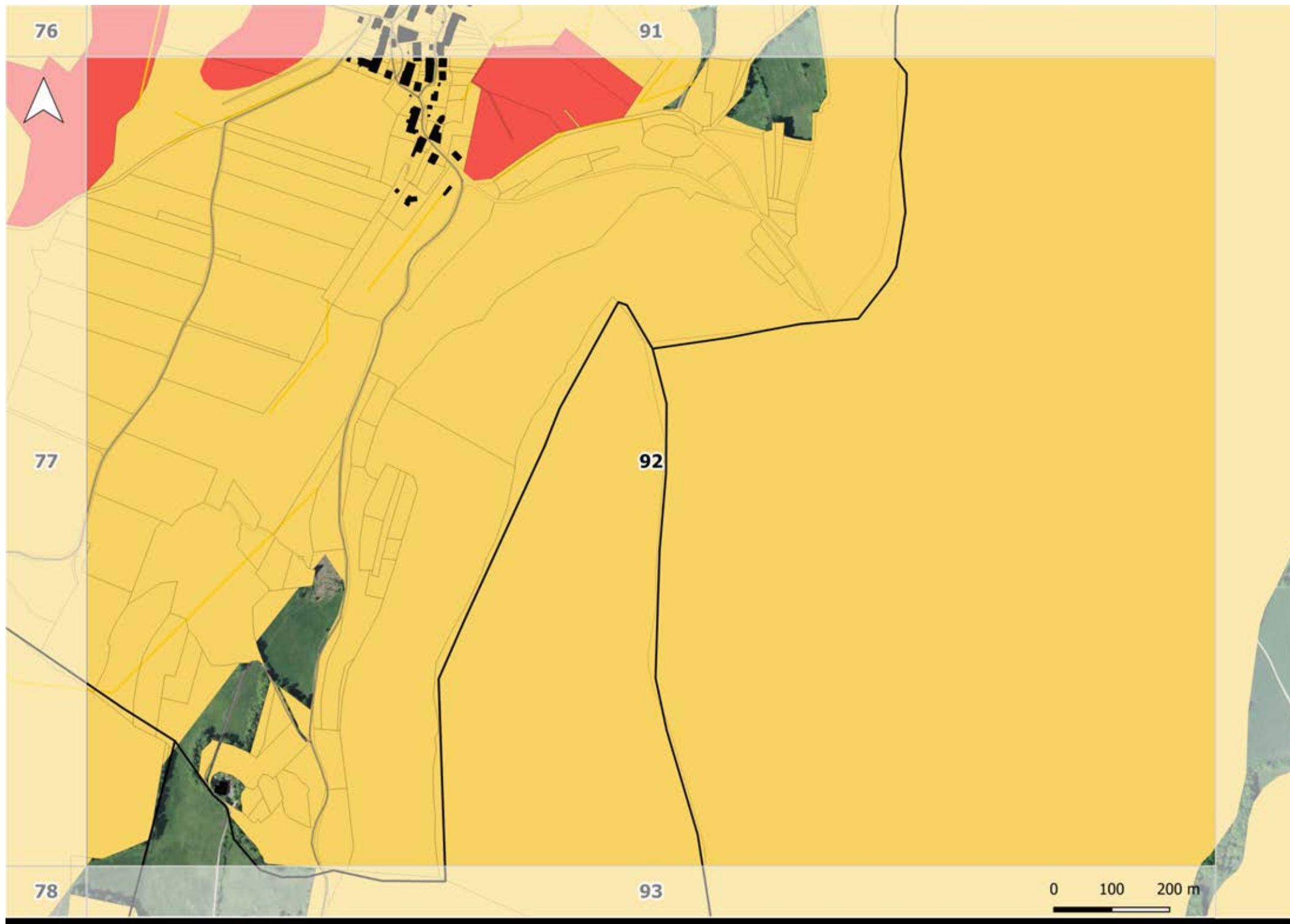
0 100 200 m

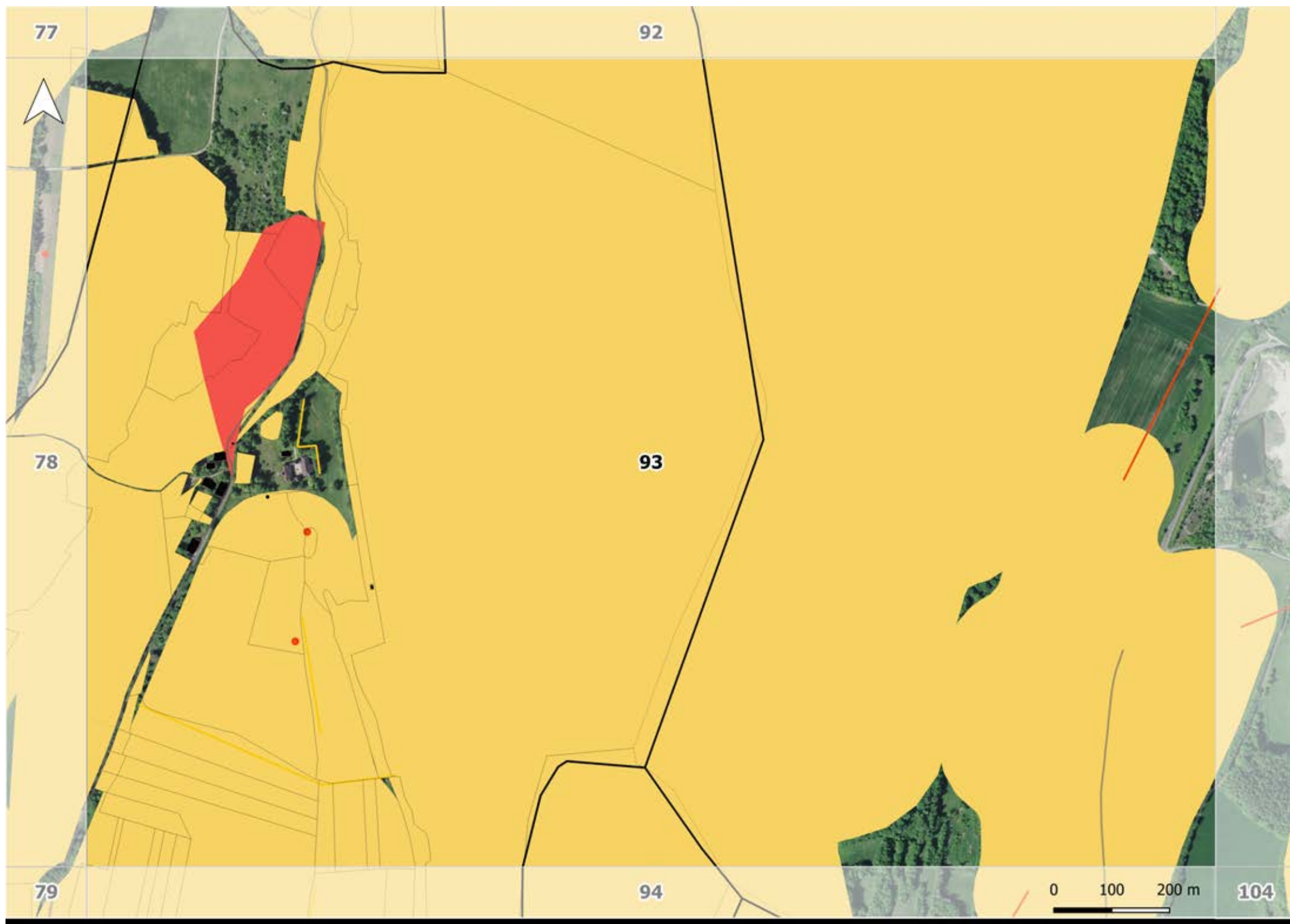


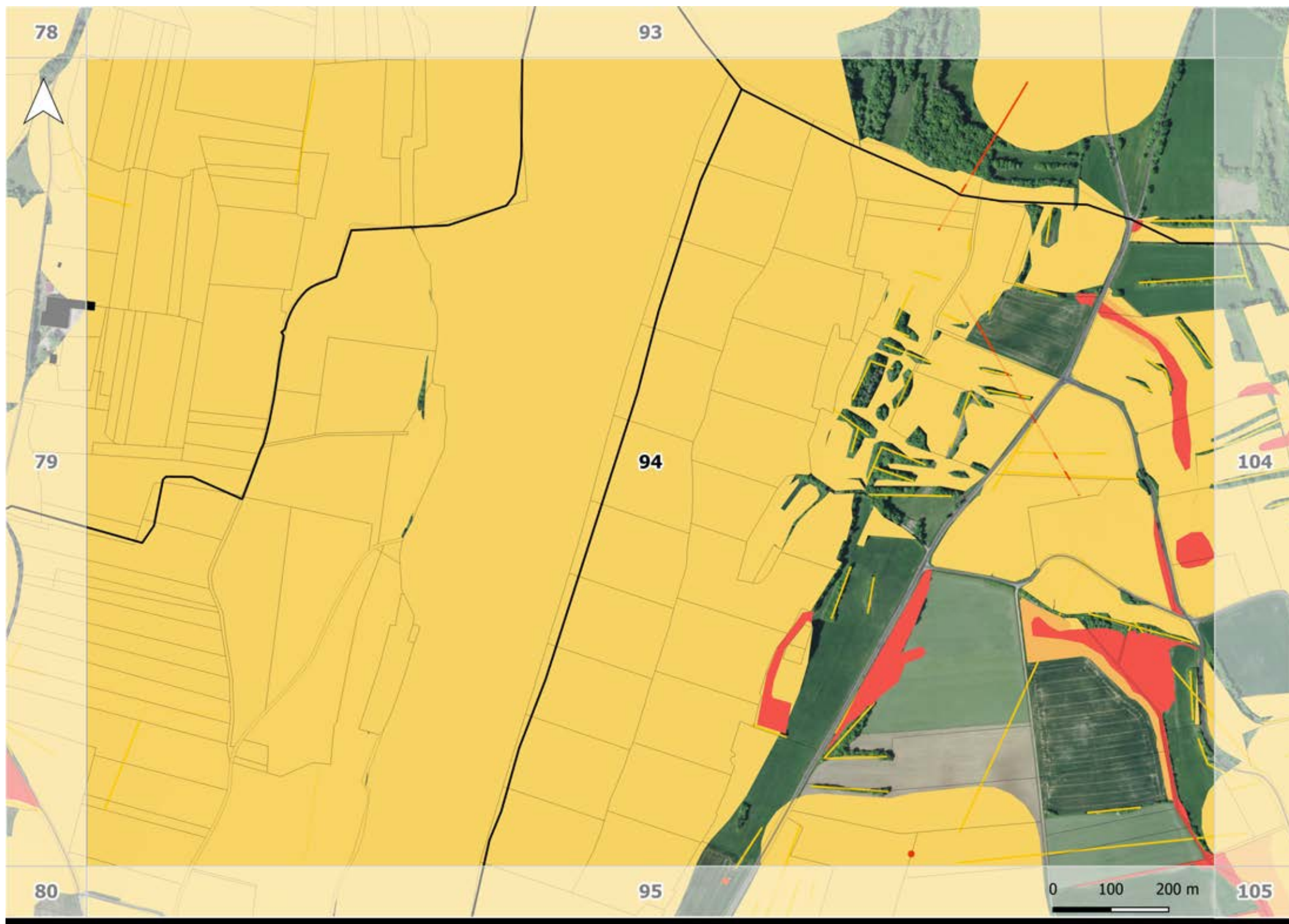




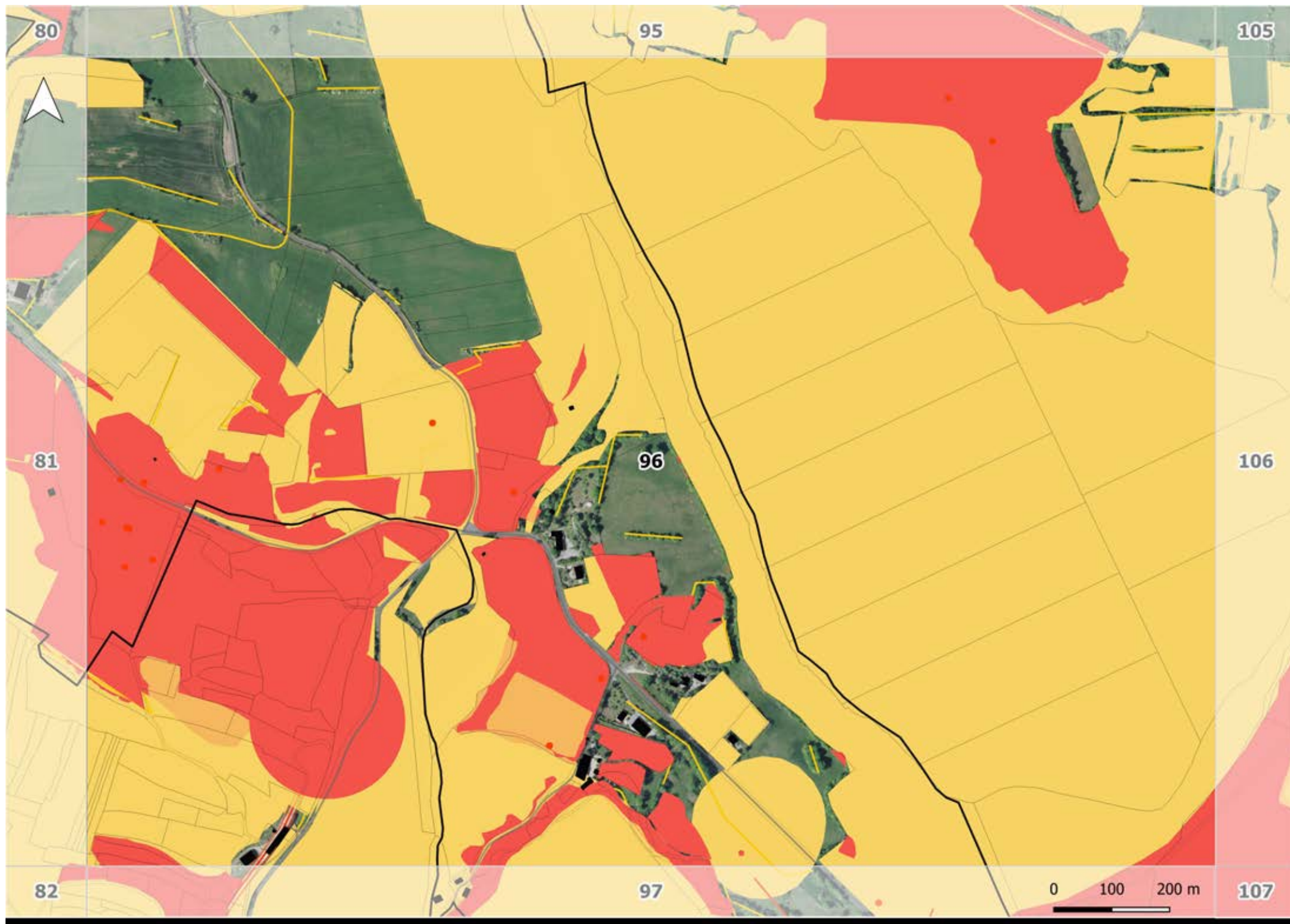


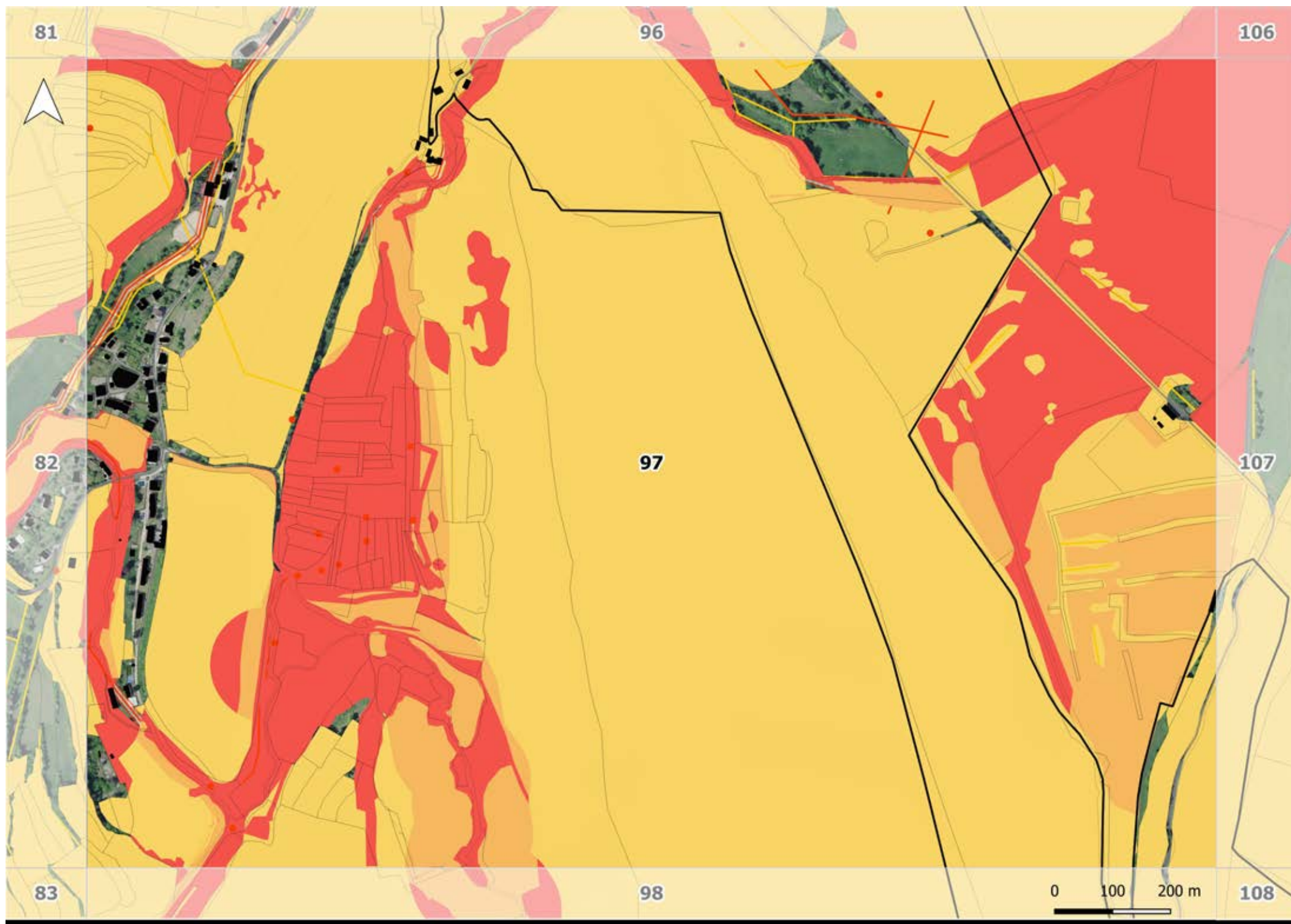


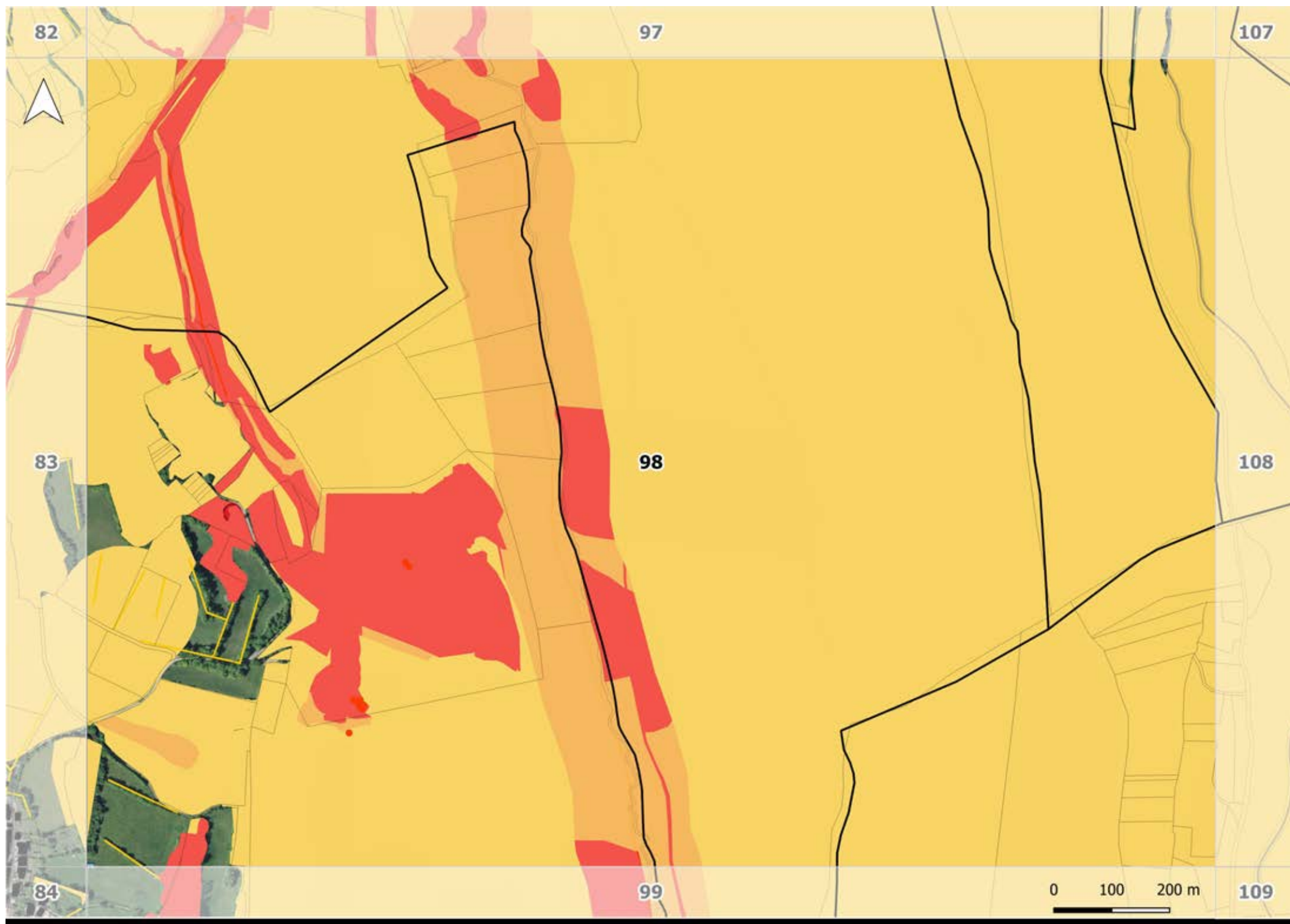


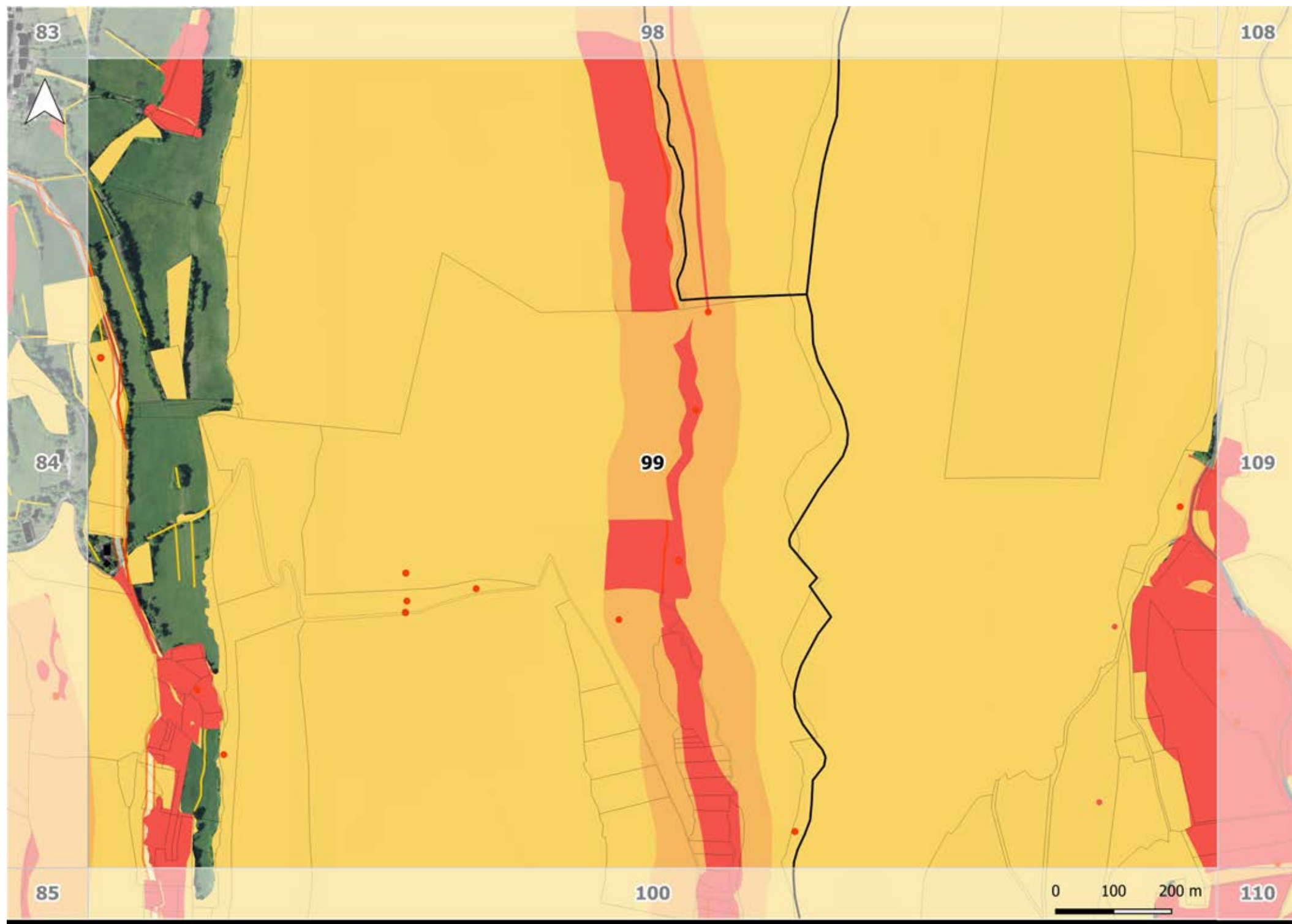


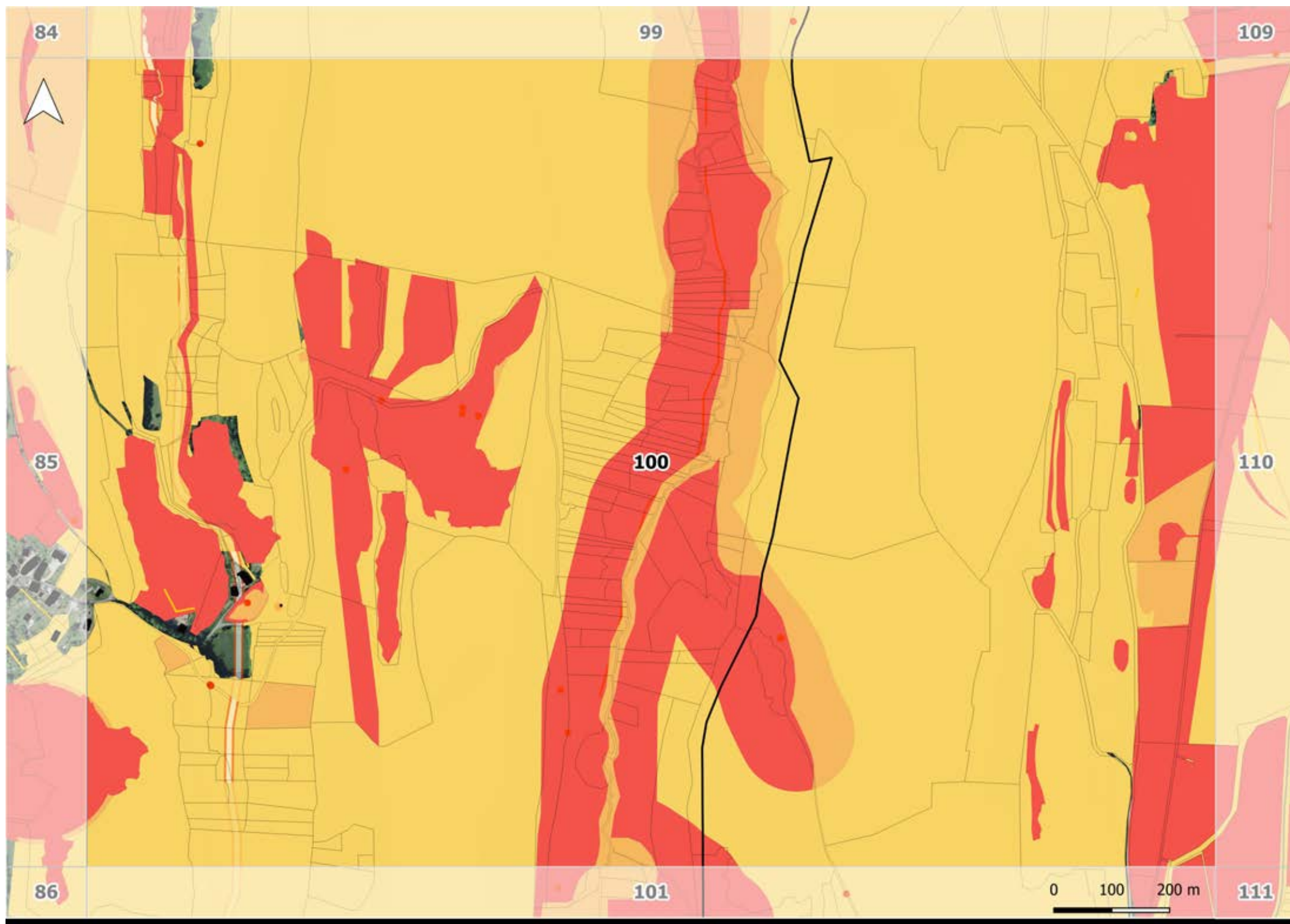


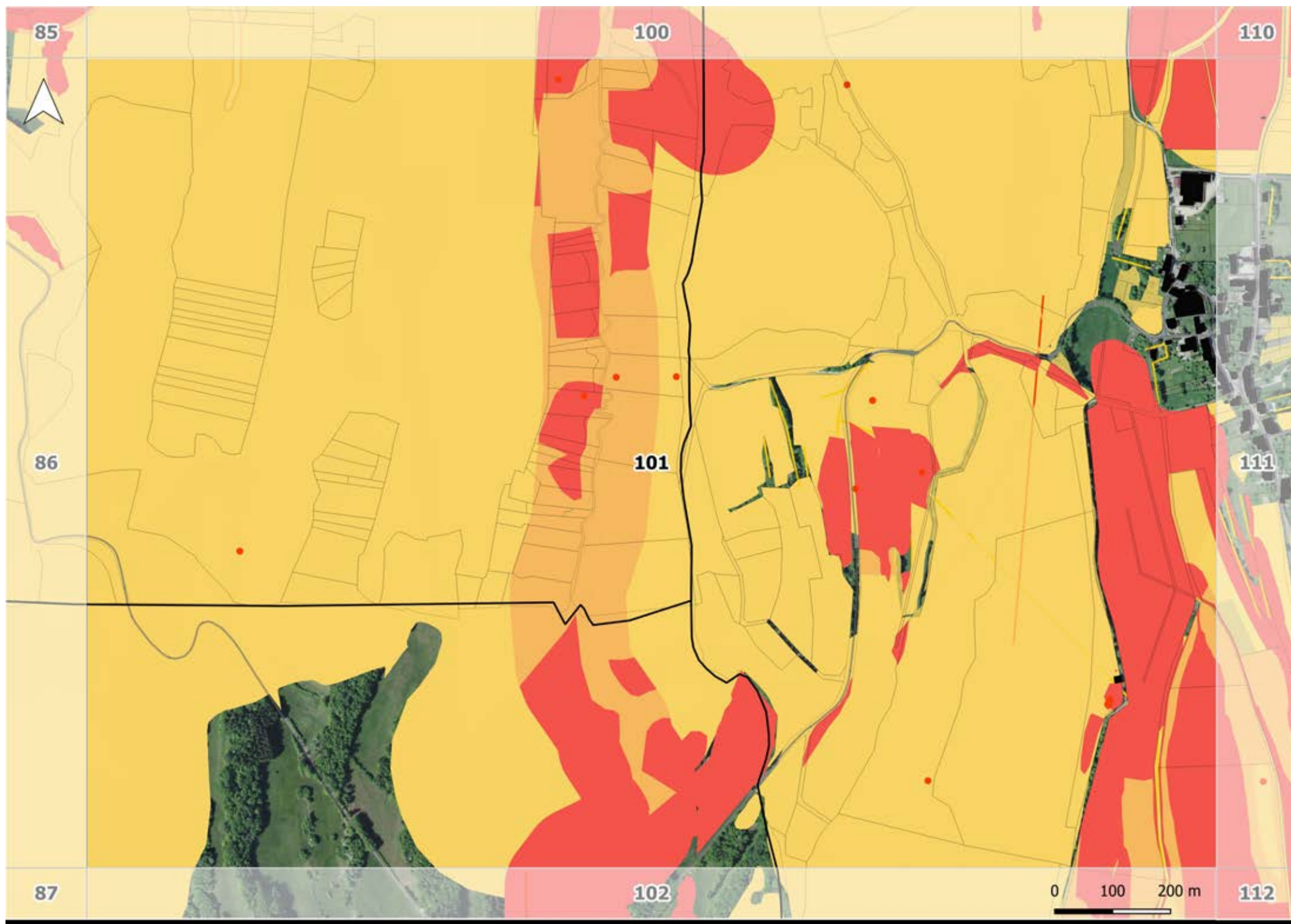


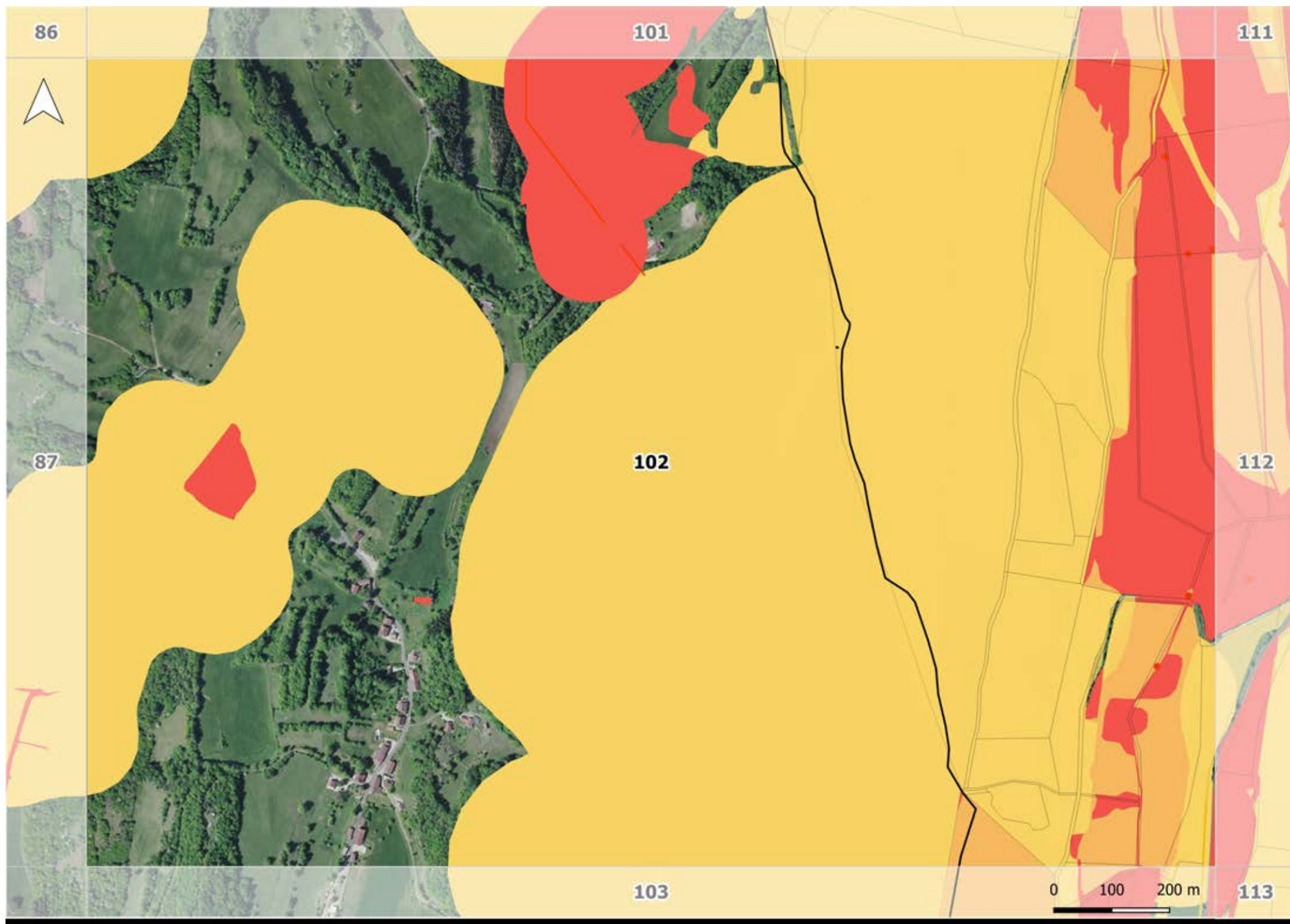












87

102

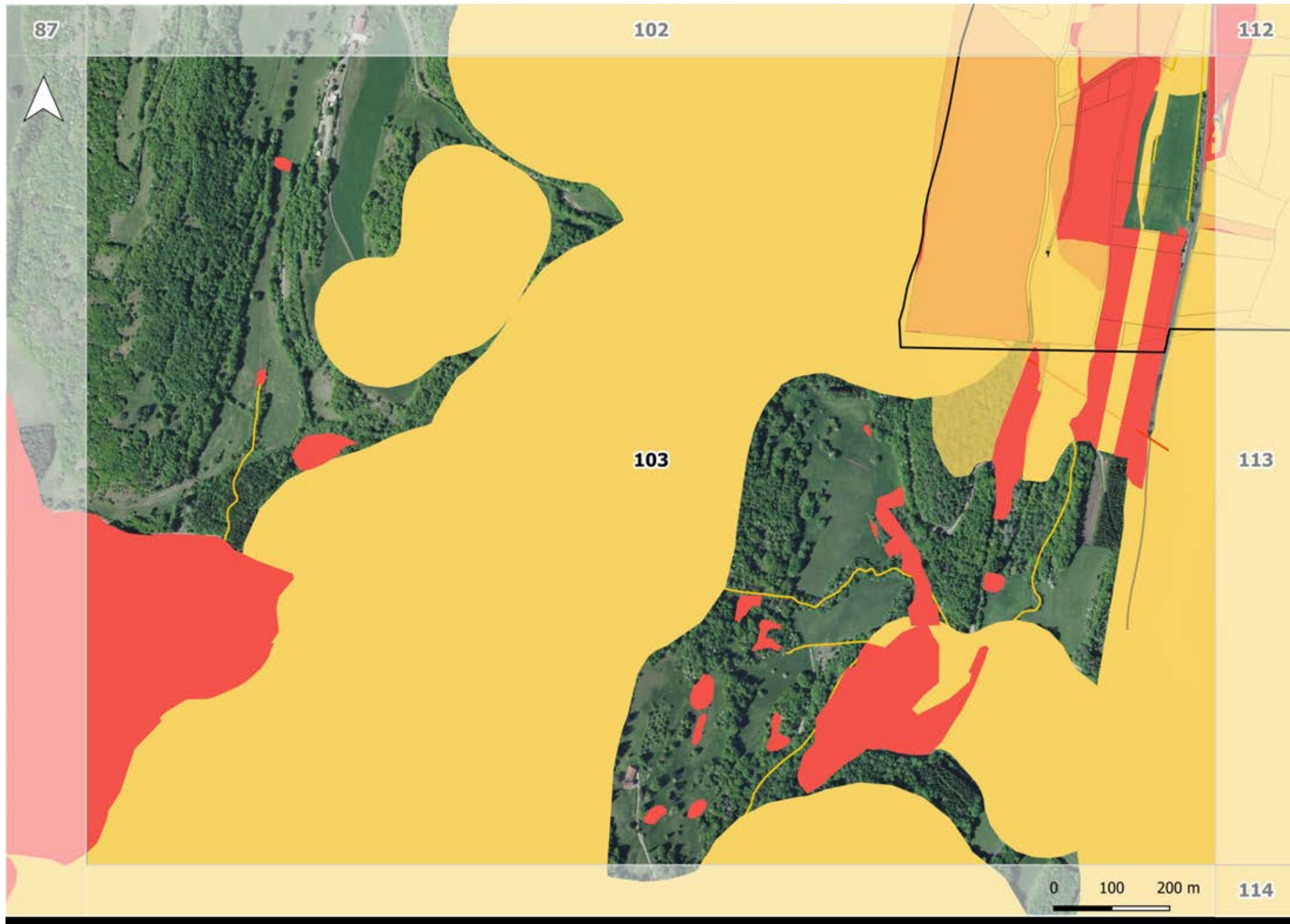
112

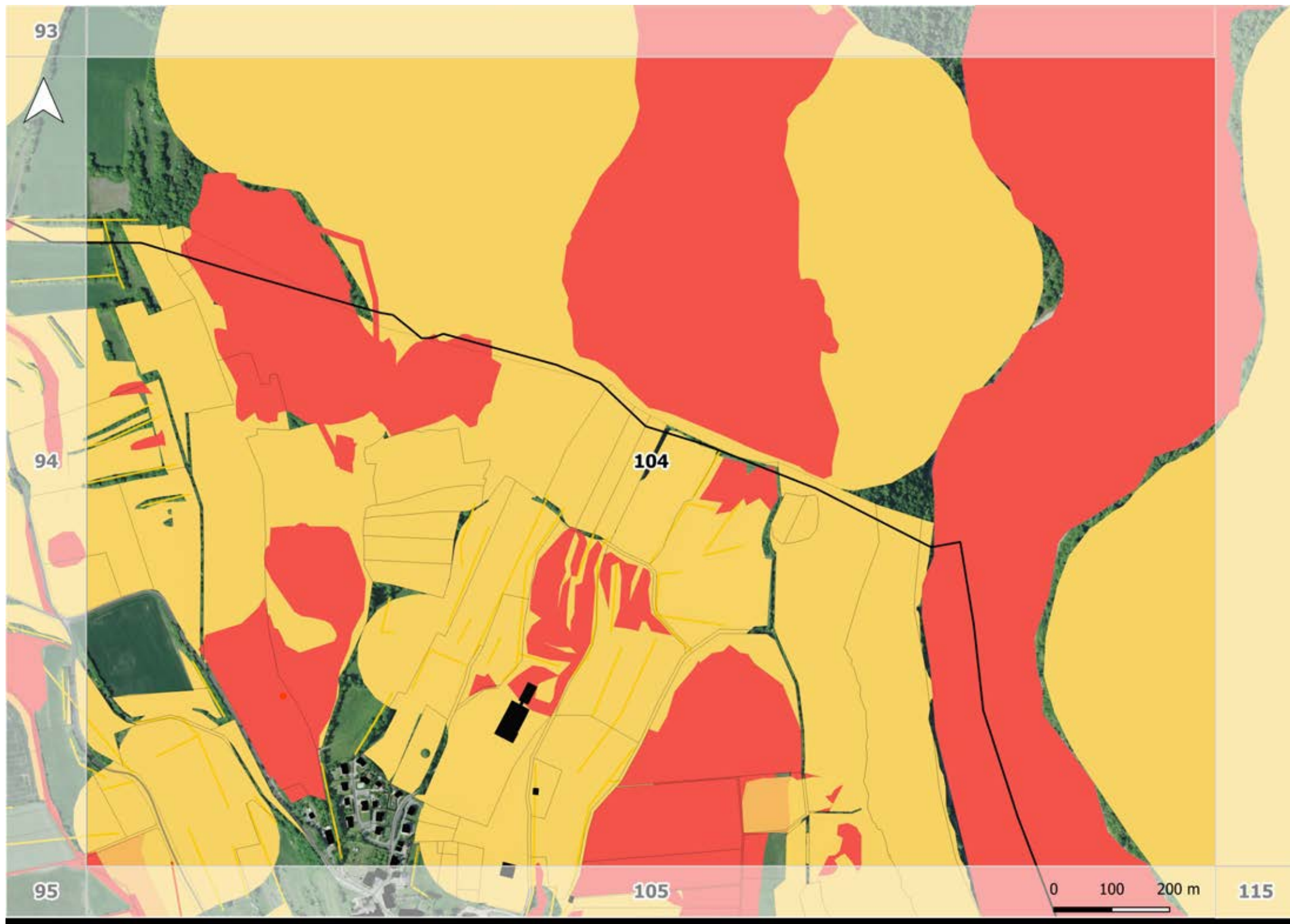
103

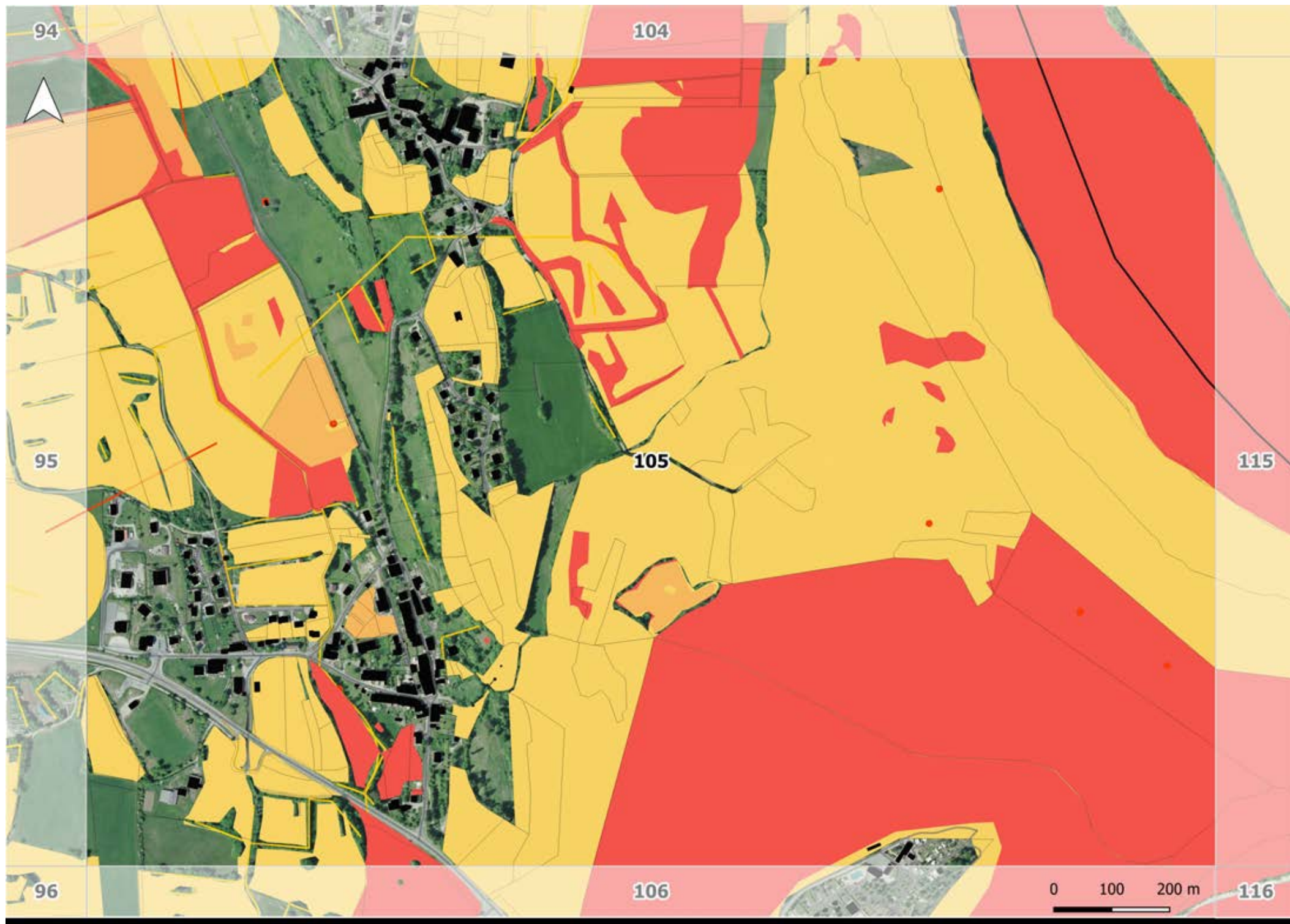
113

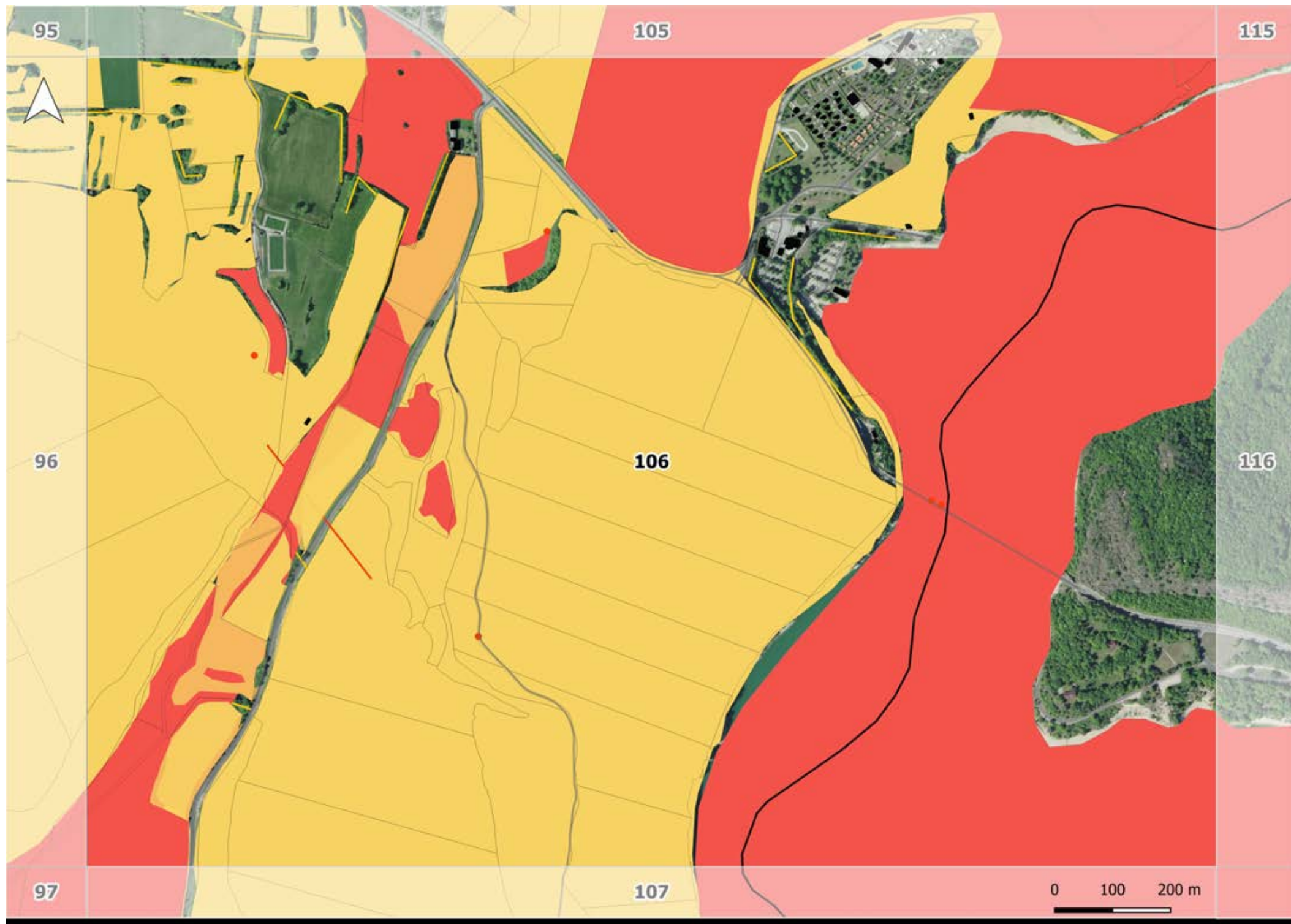
114

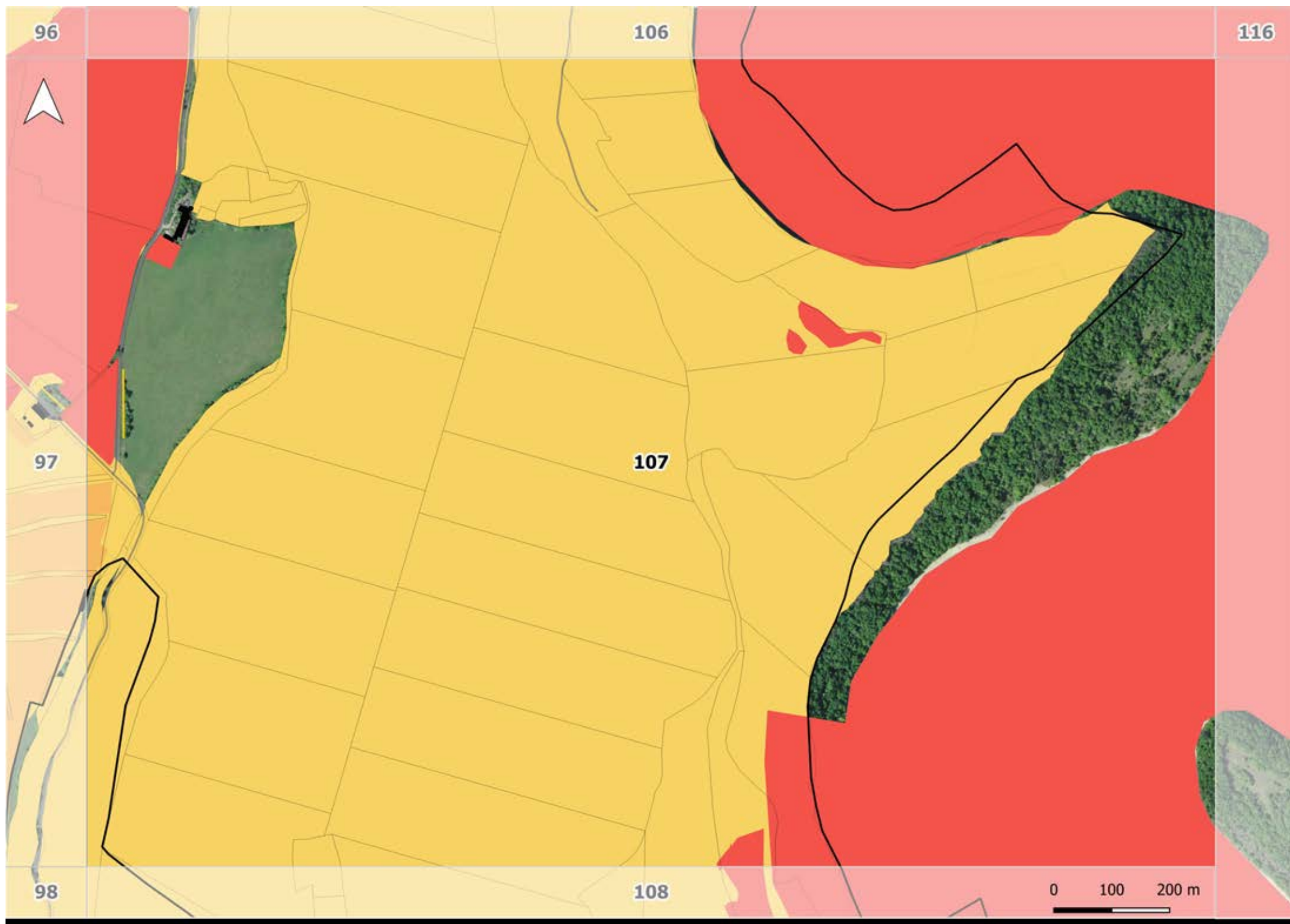
0 100 200 m

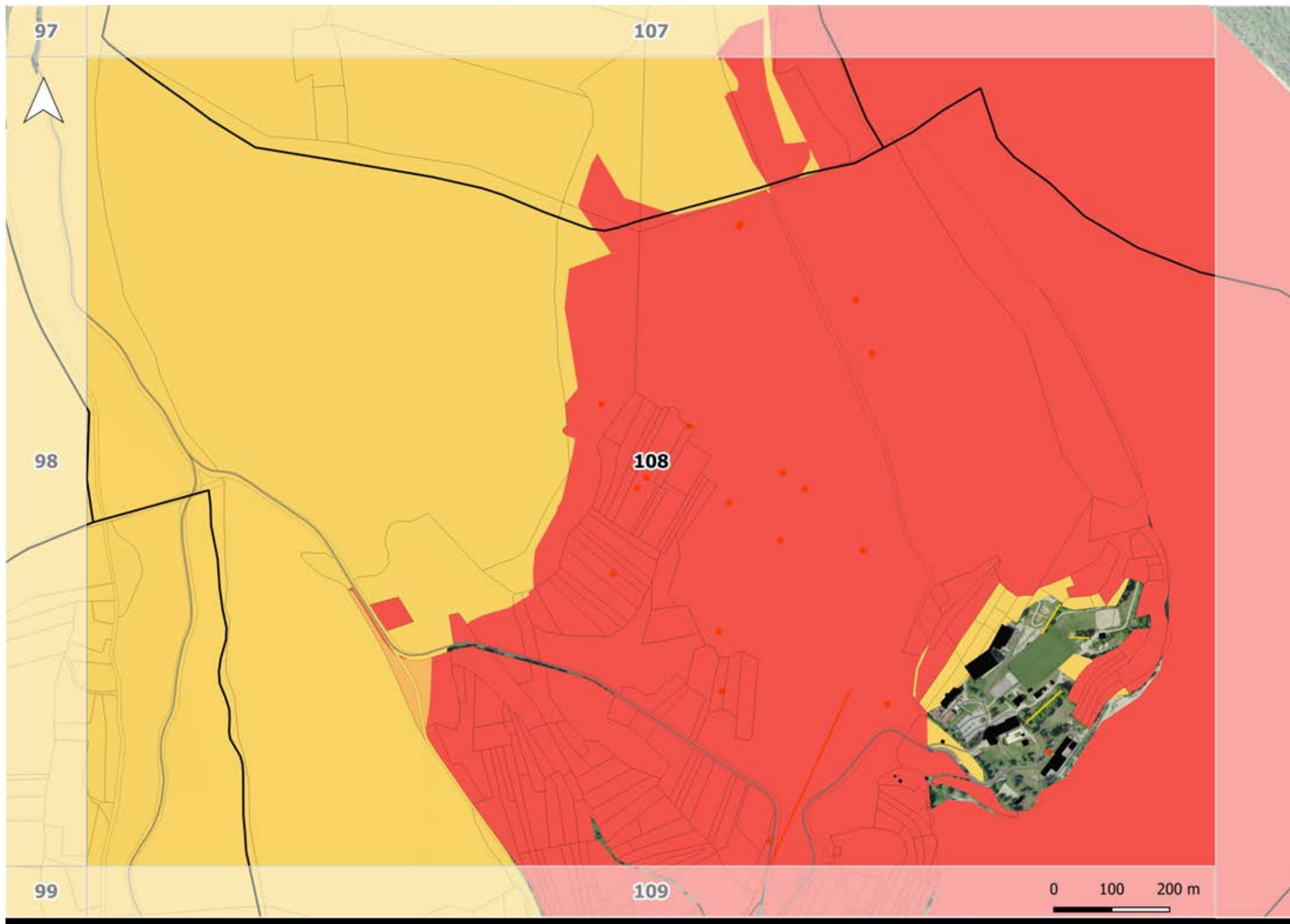


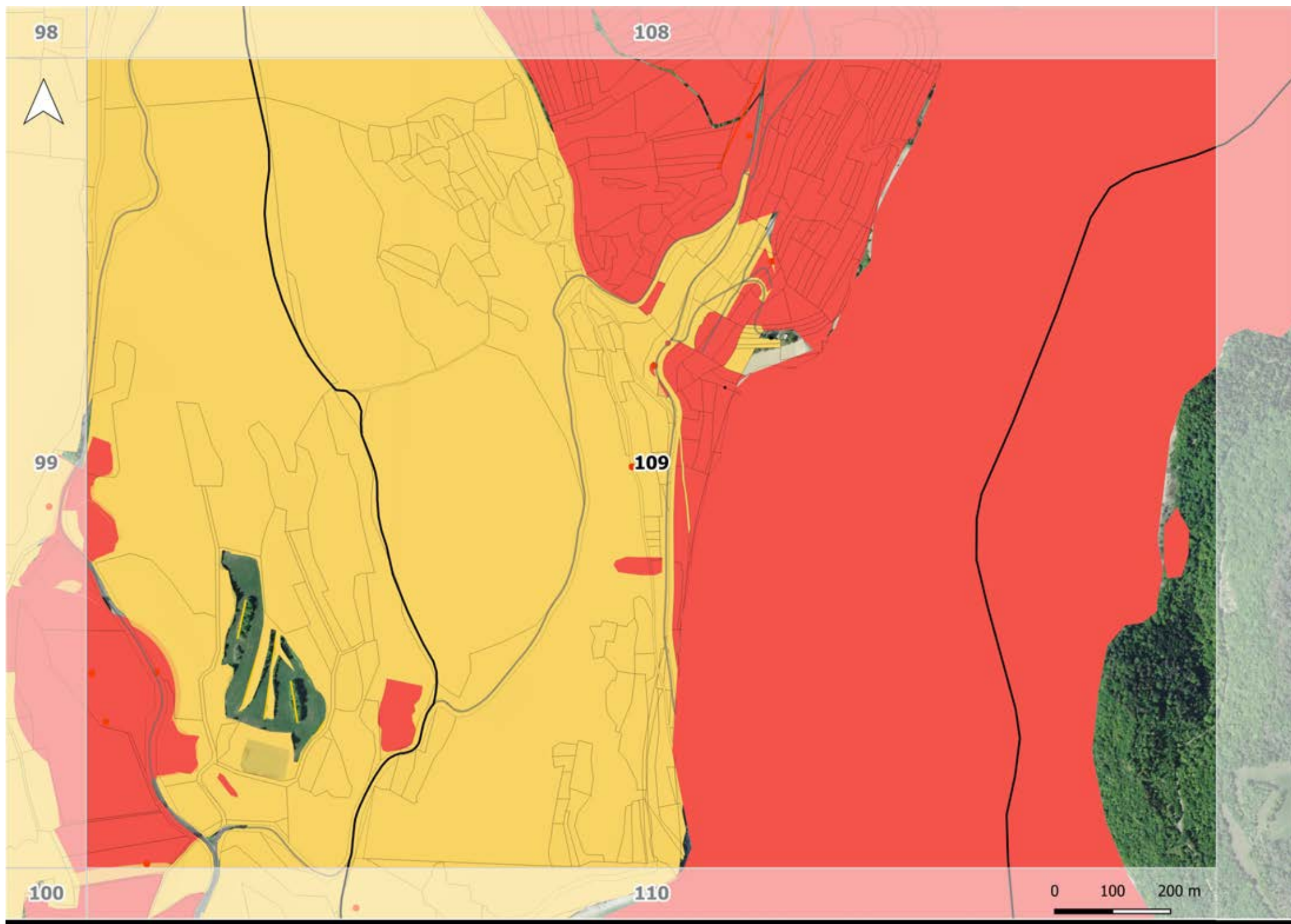




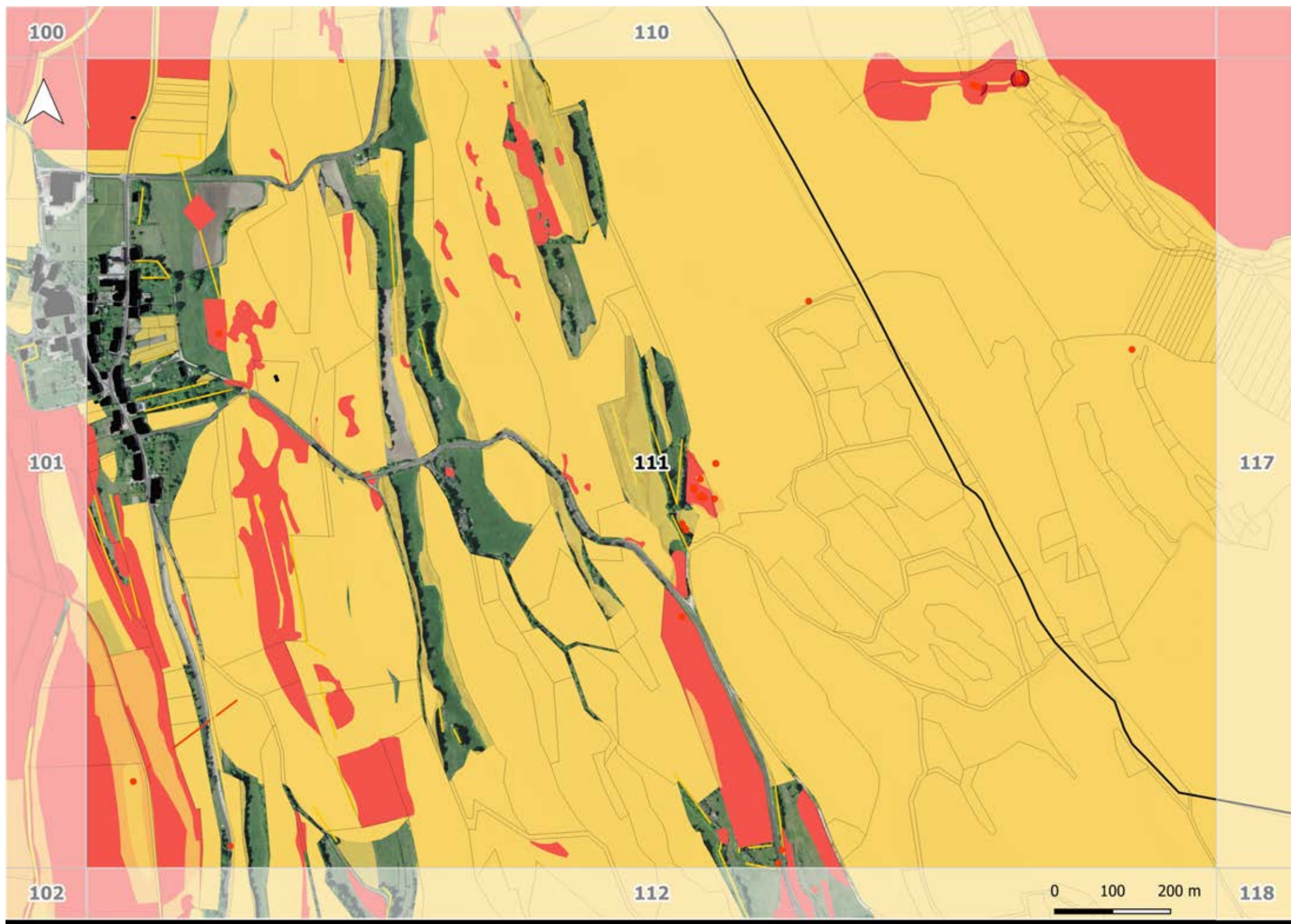


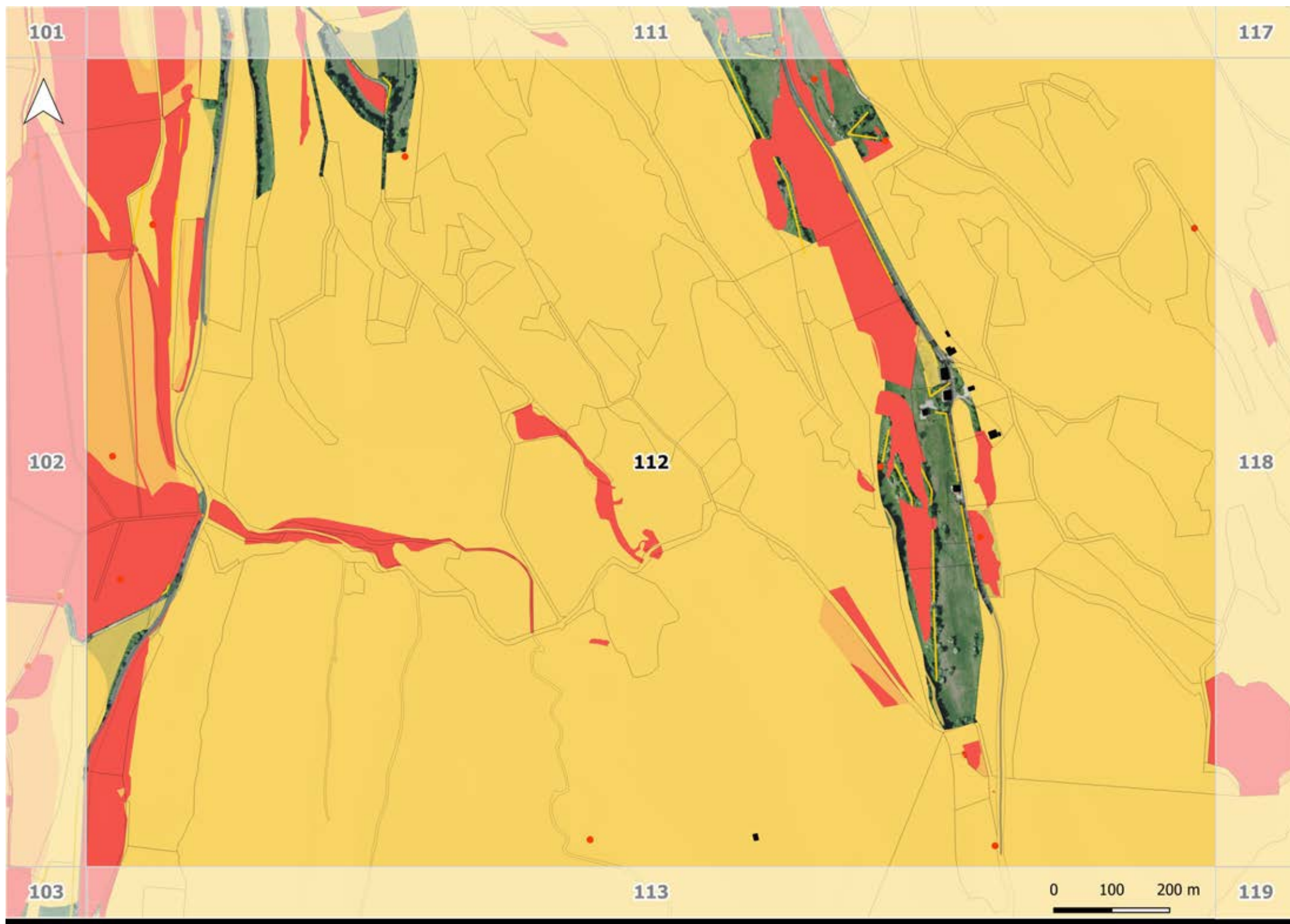


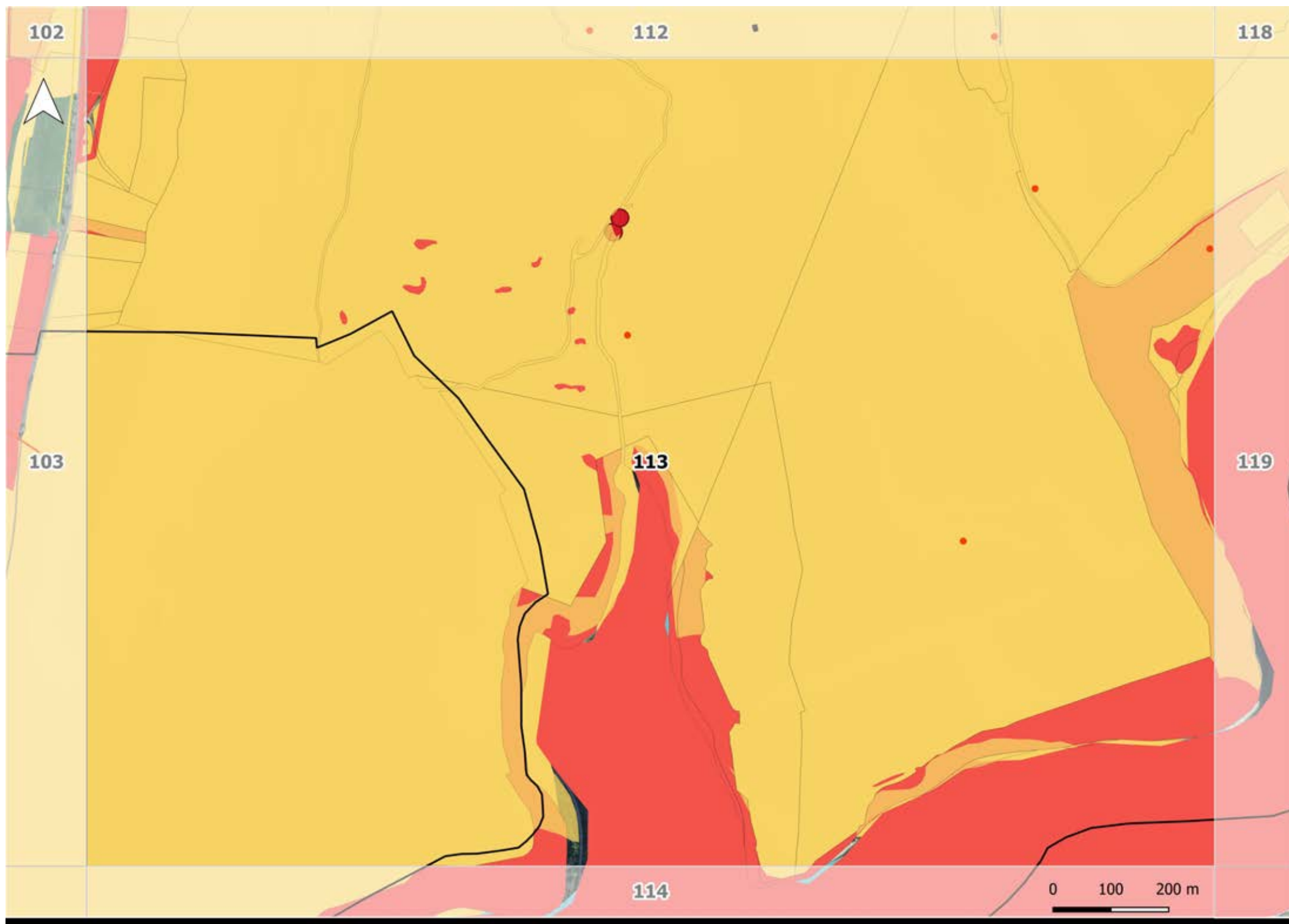












103

113

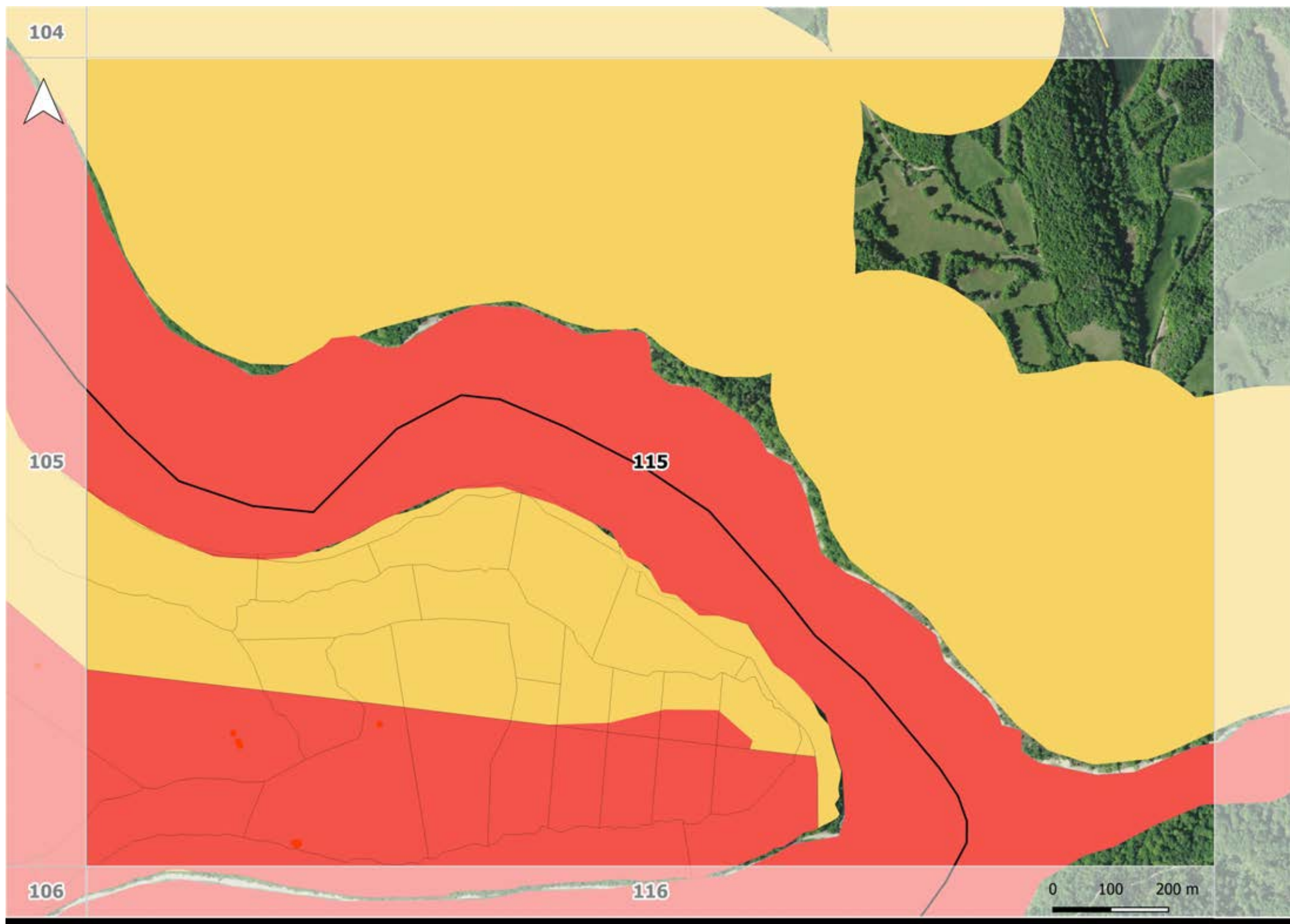
119



114

0 100 200 m





105

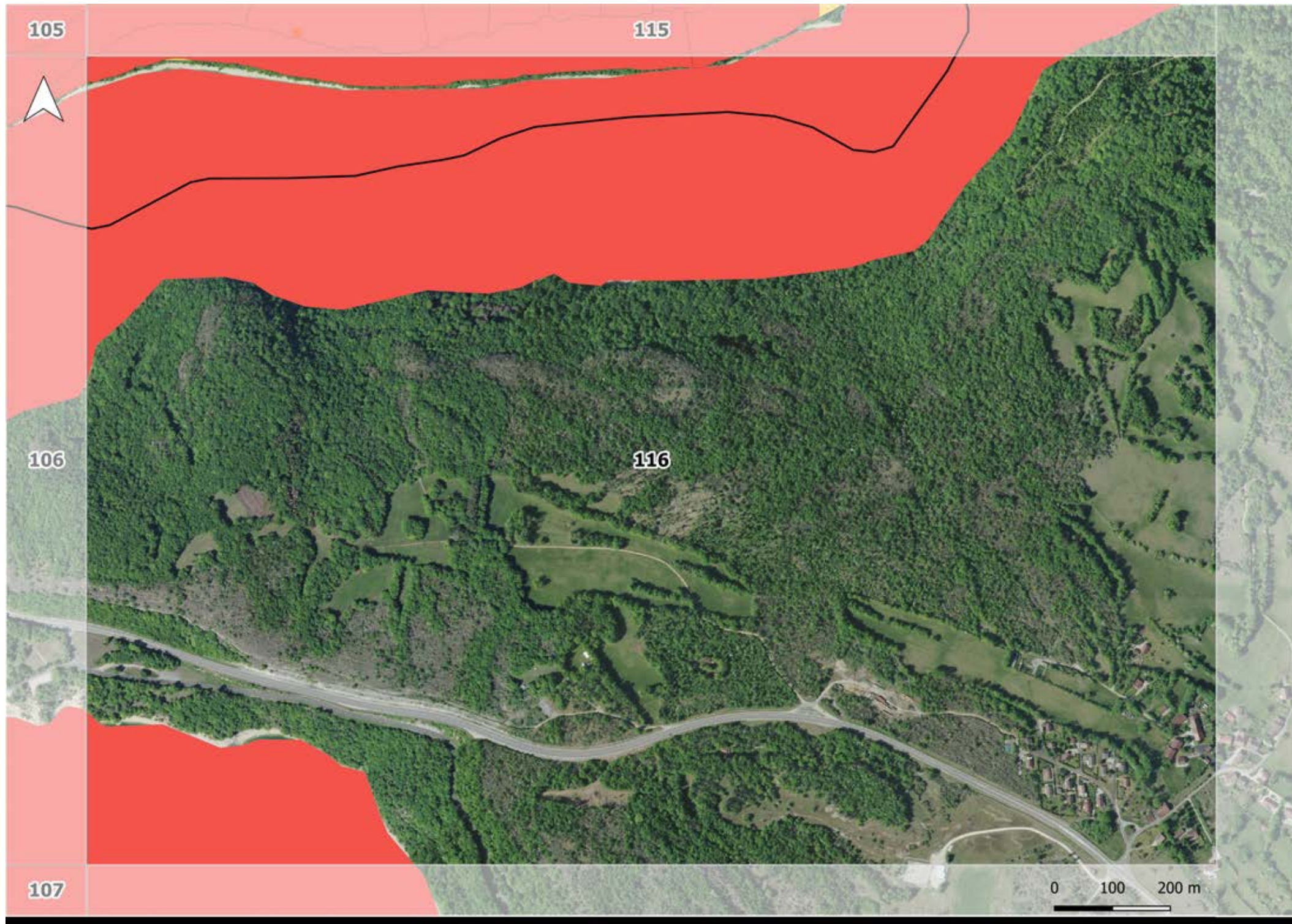
115

106

116

107

0 100 200 m



110



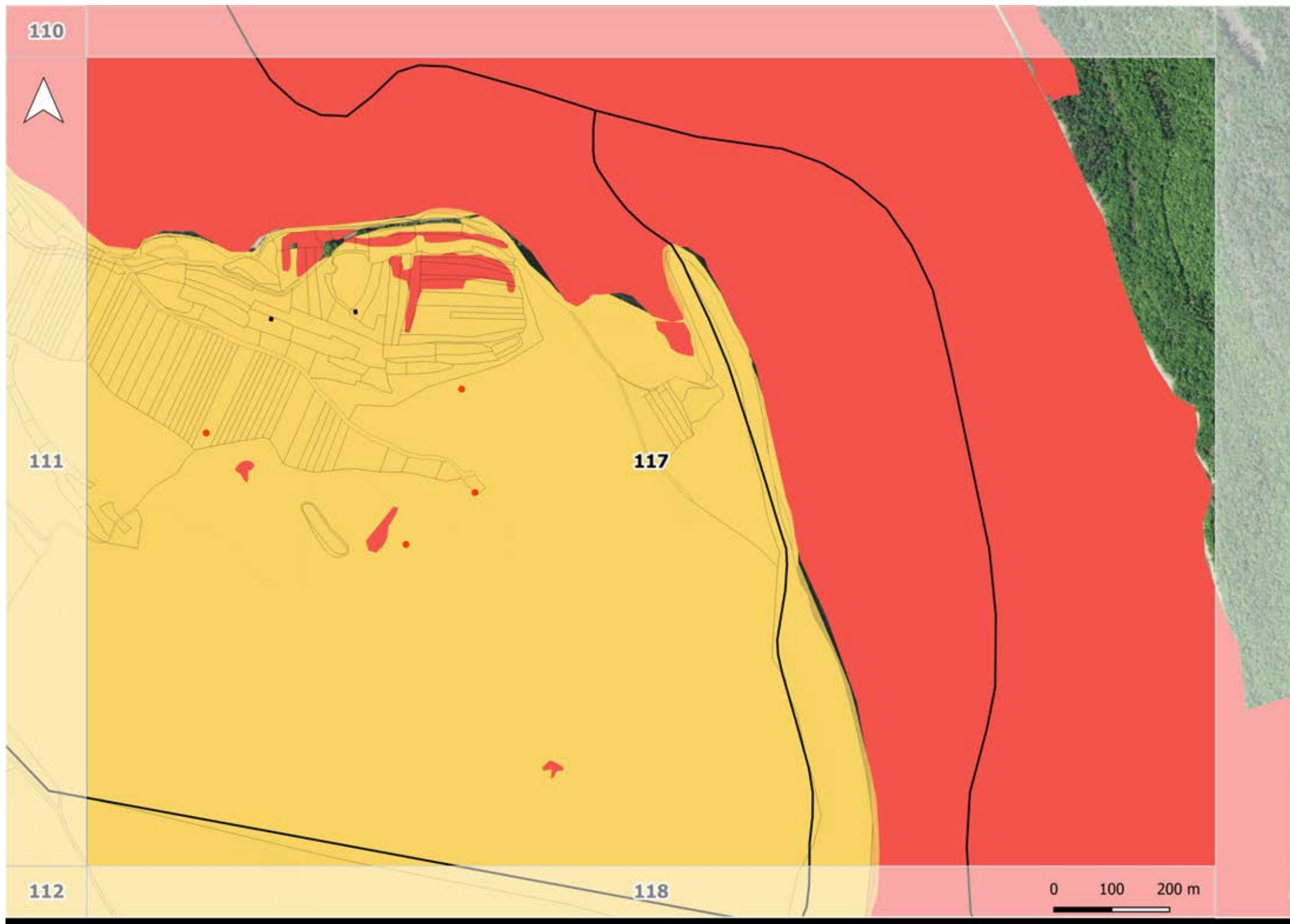
111

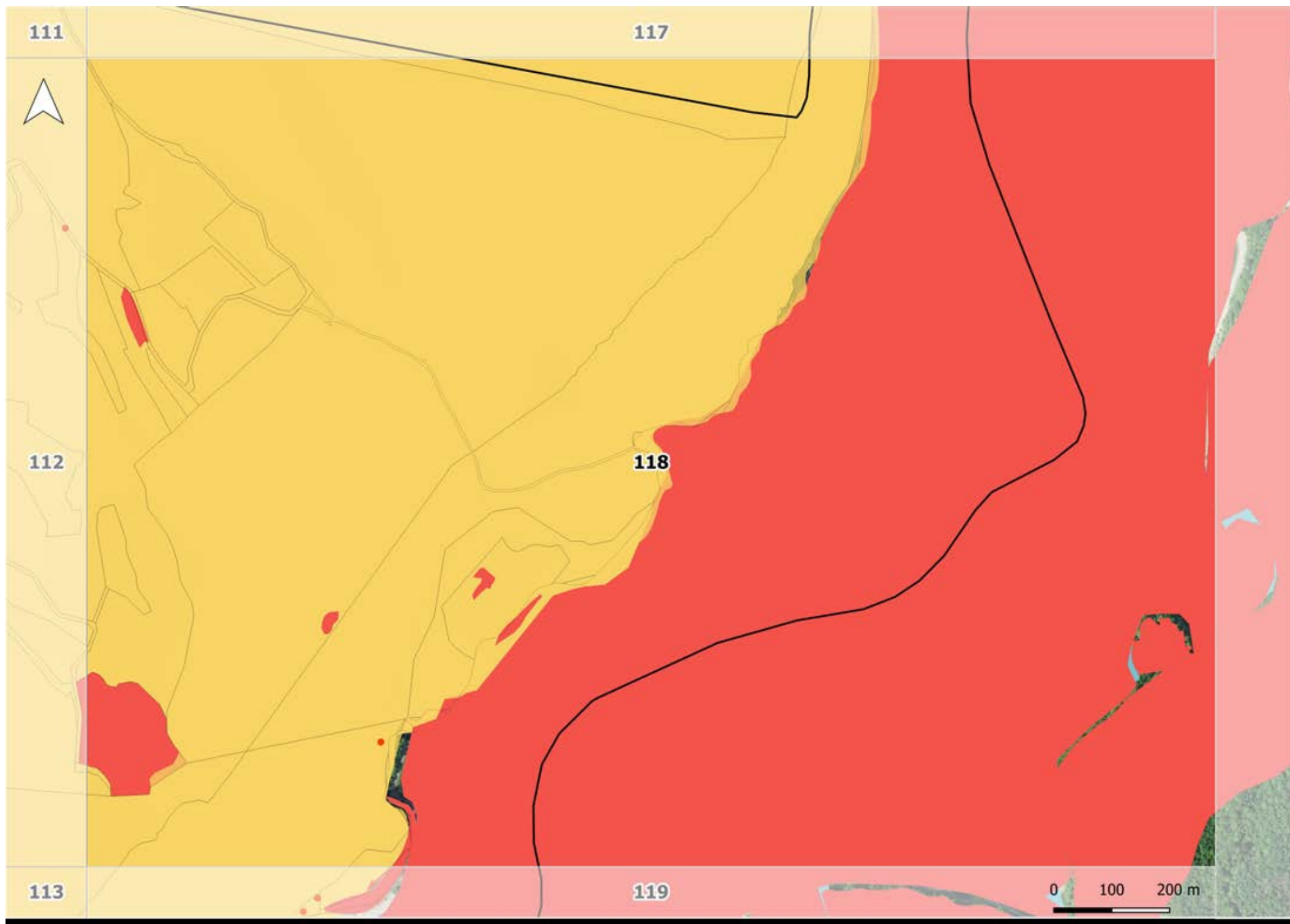
117

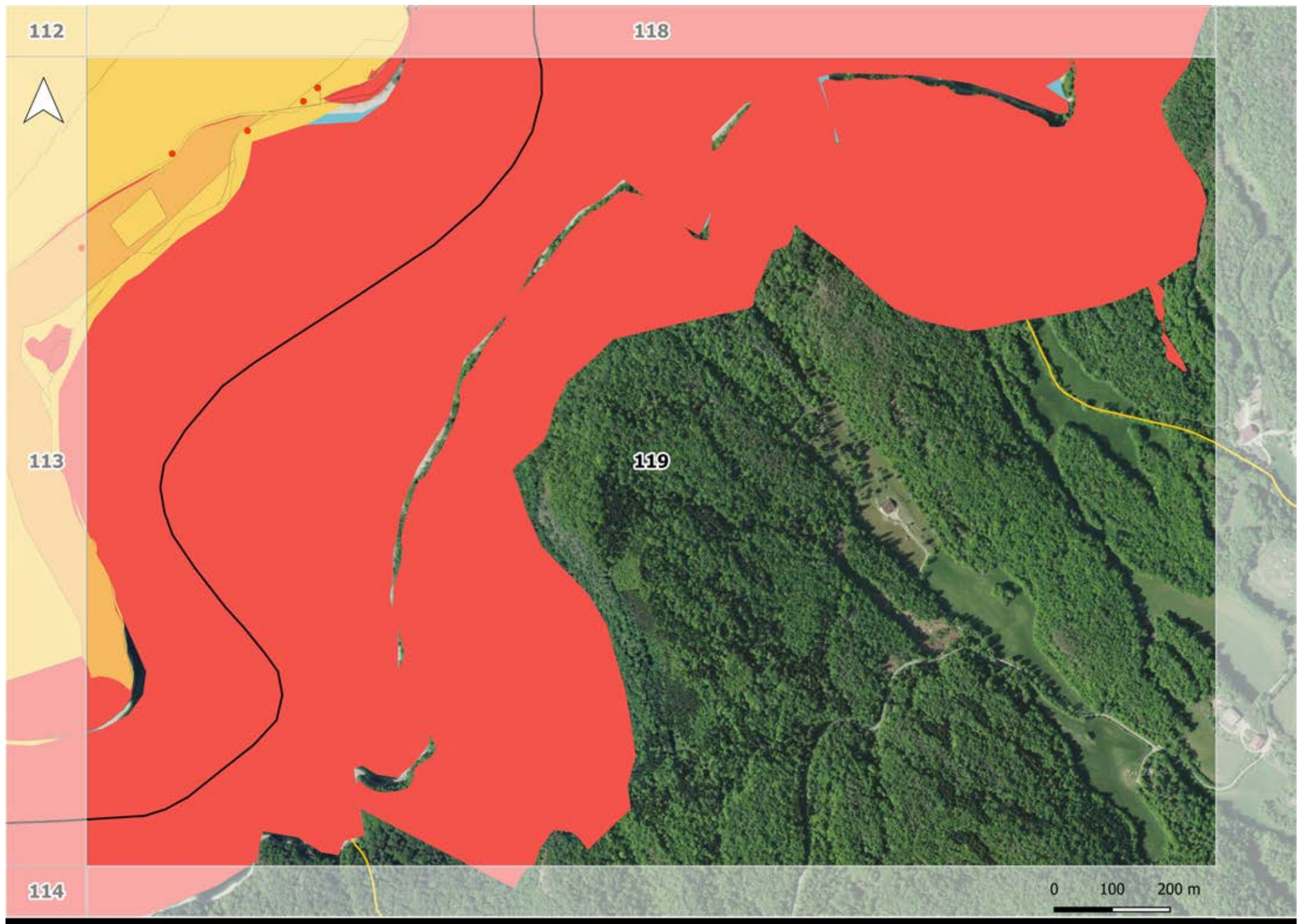
112

118

0 100 200 m



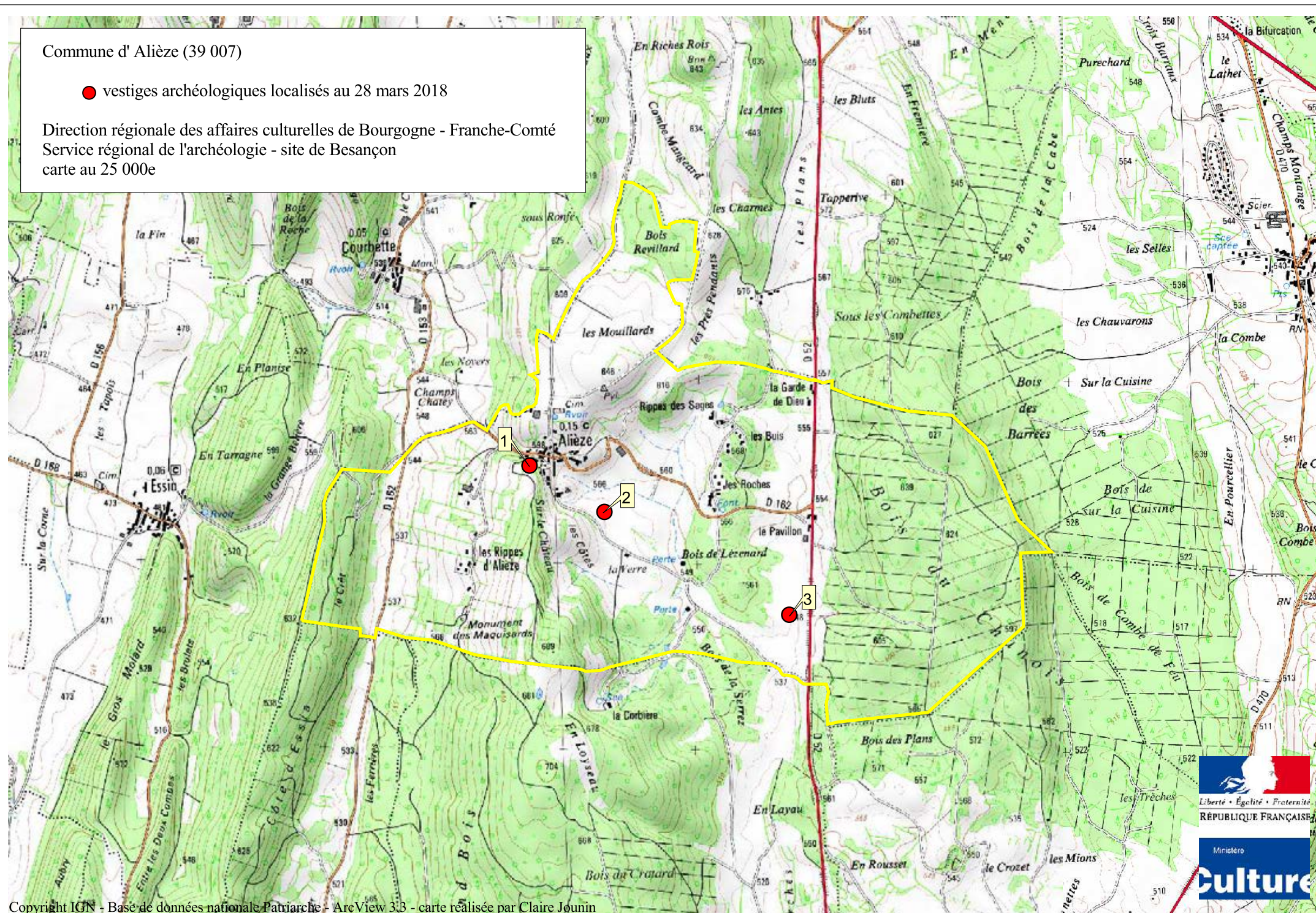




Commune d' Alièze (39 007)

● vestiges archéologiques localisés au 28 mars 2018

Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte au 25 000e

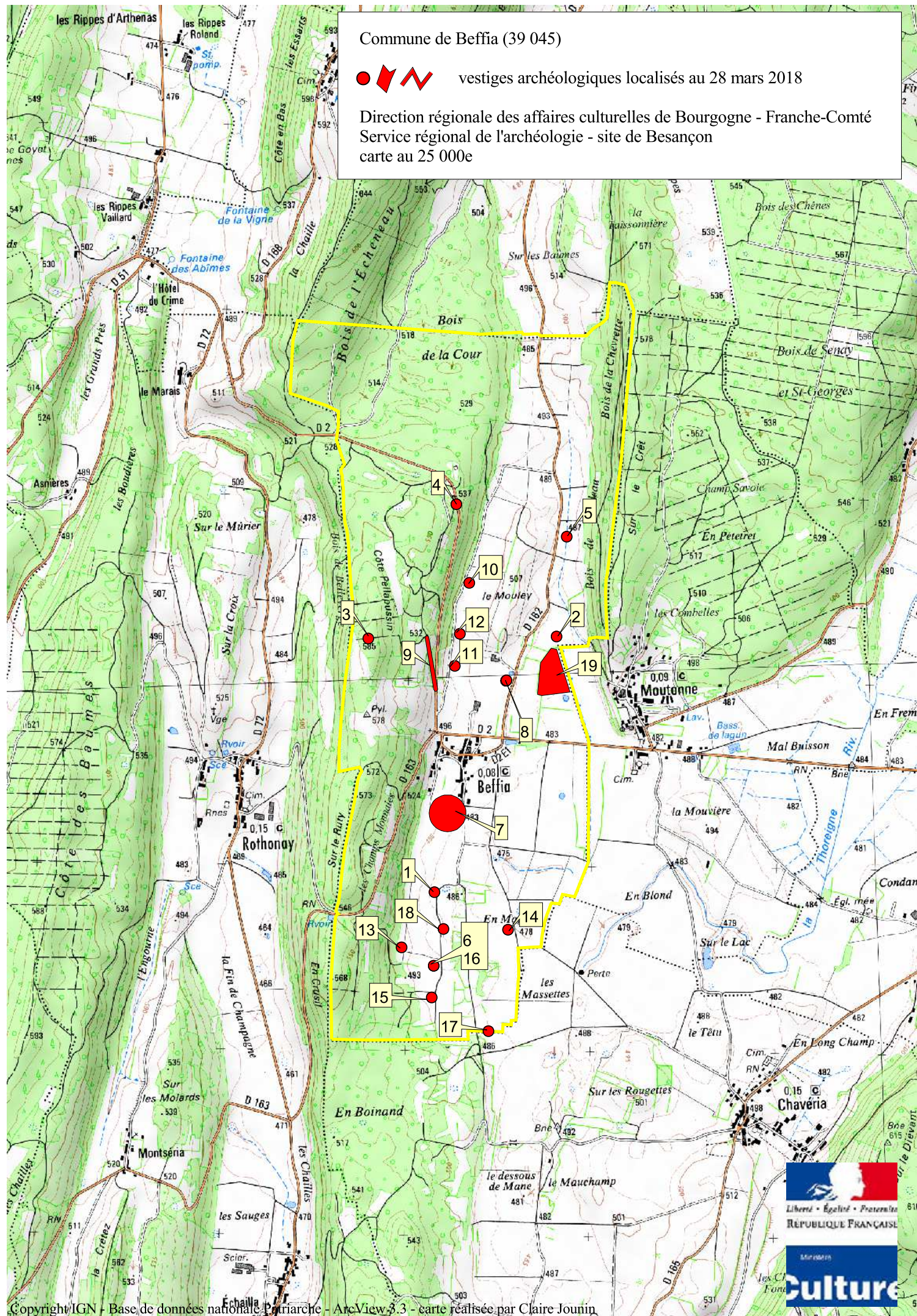


Commune de Beffia (39 045)



vestiges archéologiques localisés au 28 mars 2018

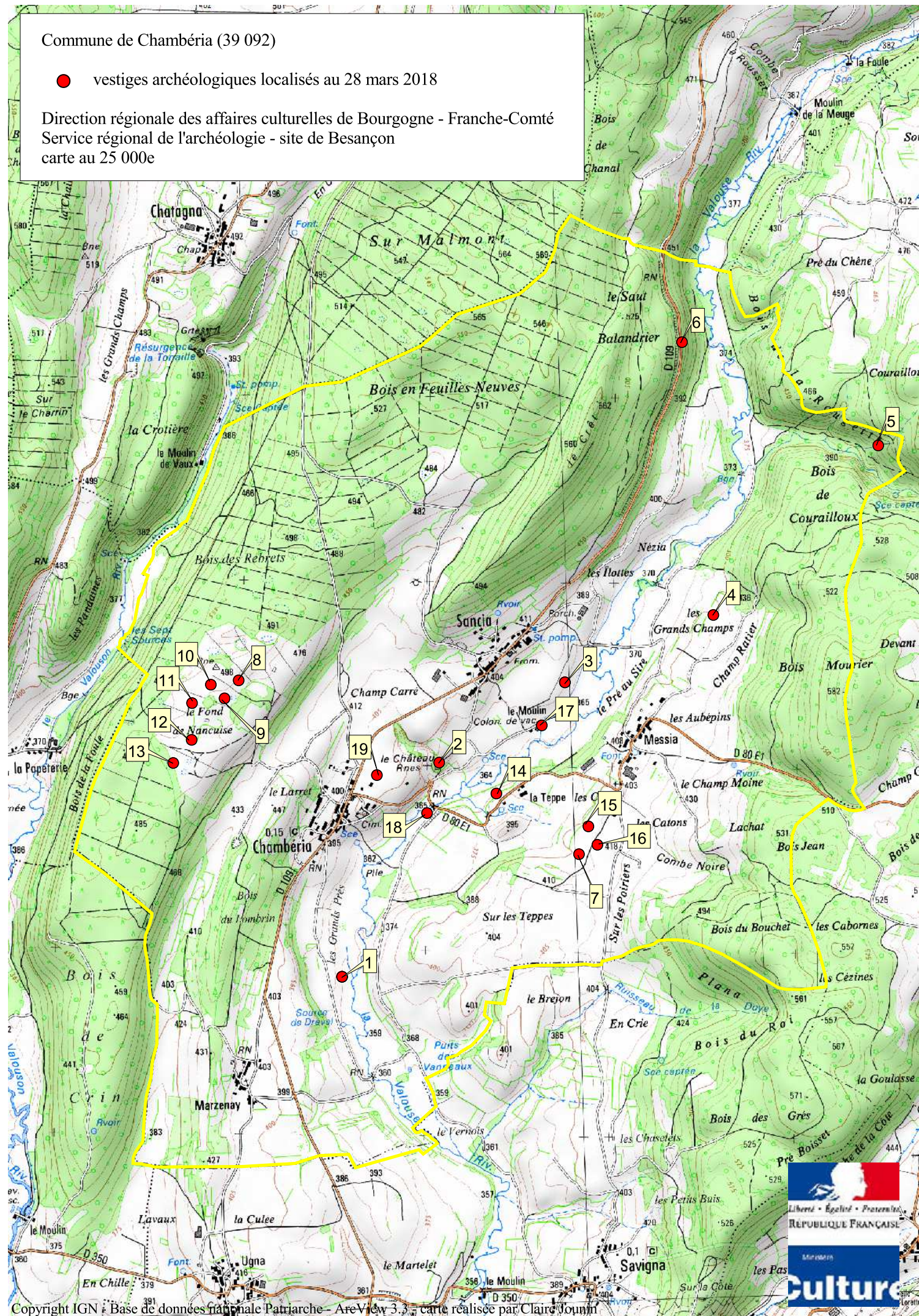
Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte au 25 000e



Commune de Chambéria (39 092)

● vestiges archéologiques localisés au 28 mars 2018

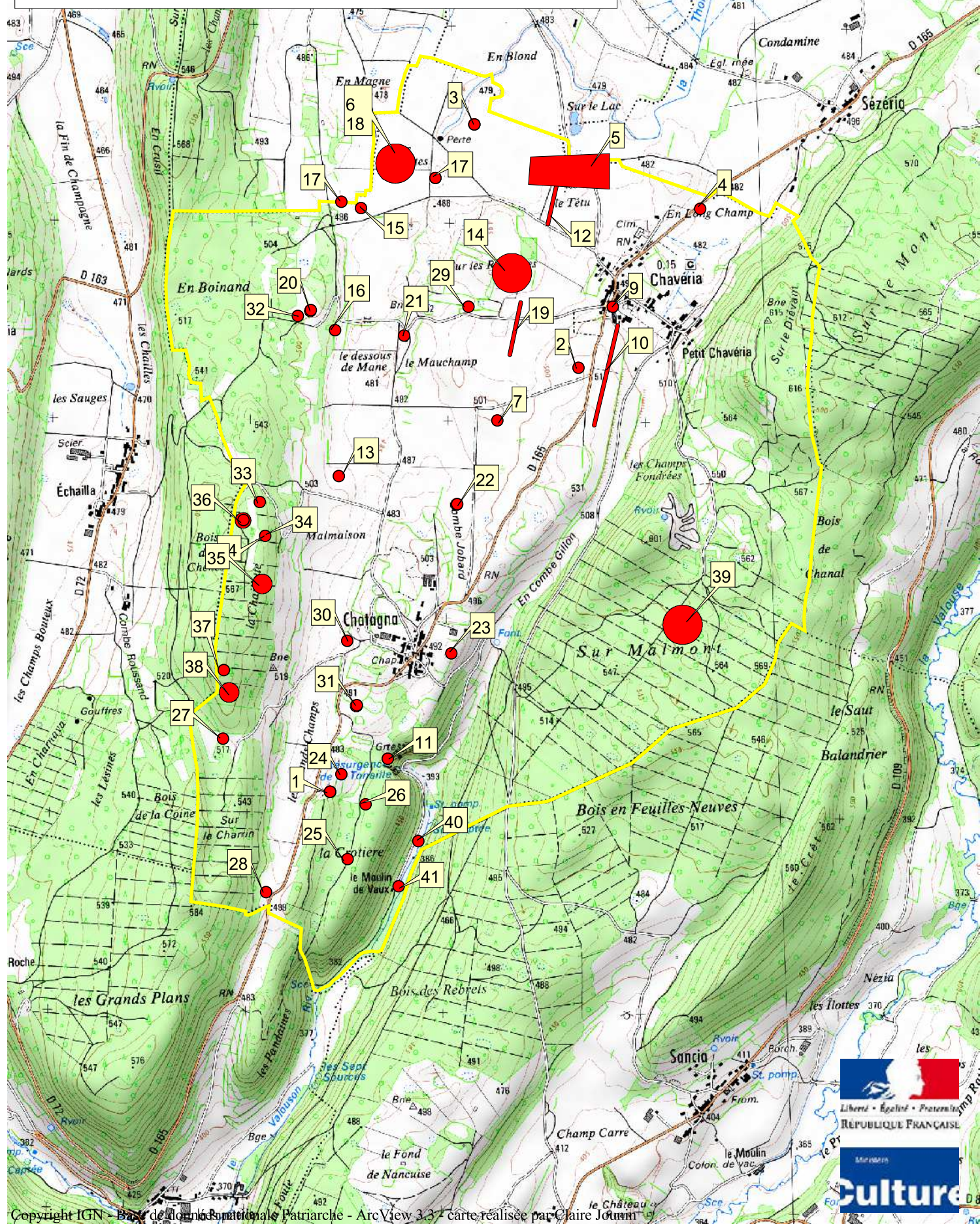
Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte au 25 000e



Commune de Chavéria (39 134)

● 〰️ ■ vestiges archéologiques localisés au 28 mars 2018

Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte au 25 000e



Commune de Courbette (39 168)

Aucun vestige archéologique signalé au 28 mars 2018

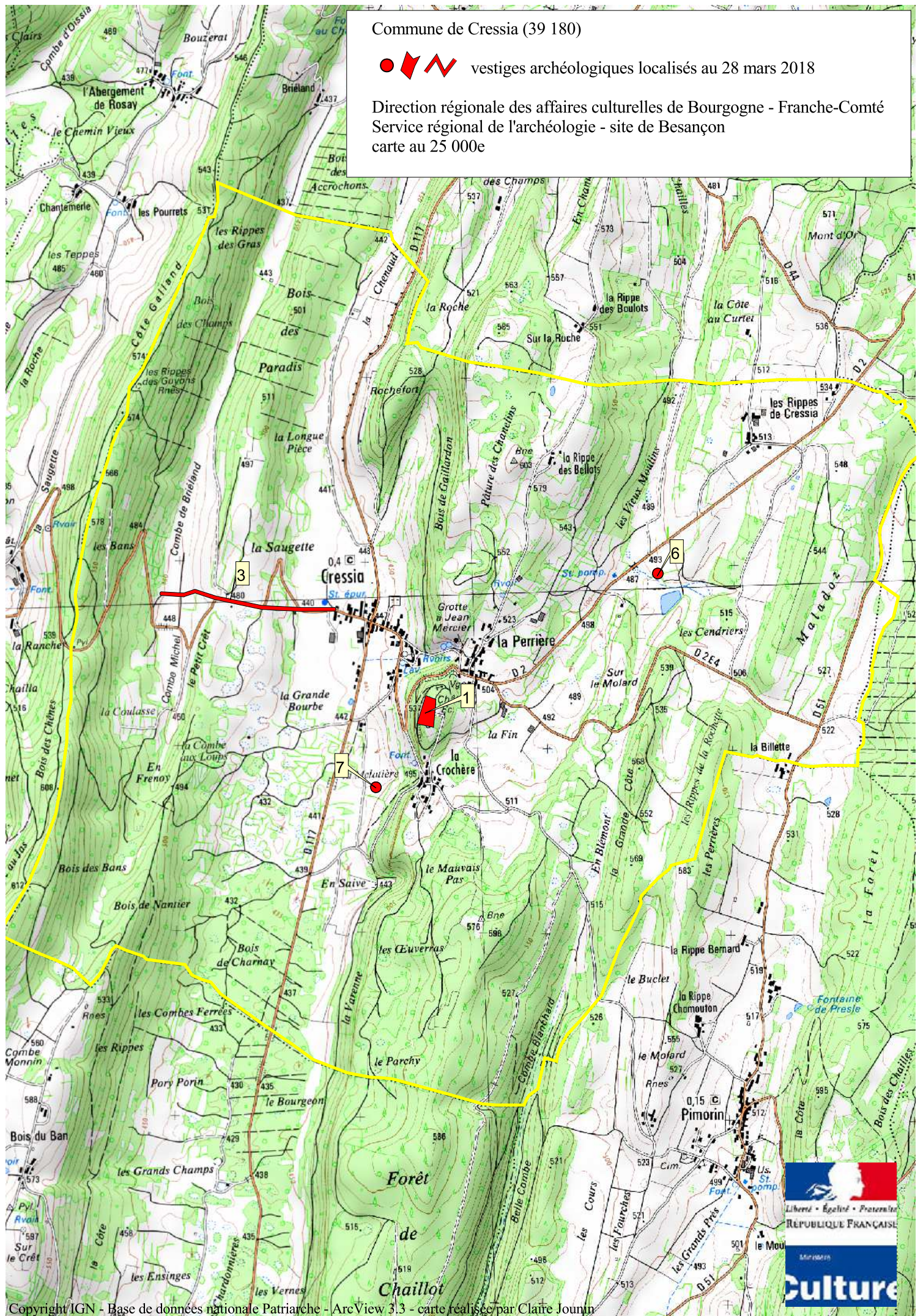
Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte au 25 000e



Commune de Cressia (39 180)

● ◆ ▲ vestiges archéologiques localisés au 28 mars 2018

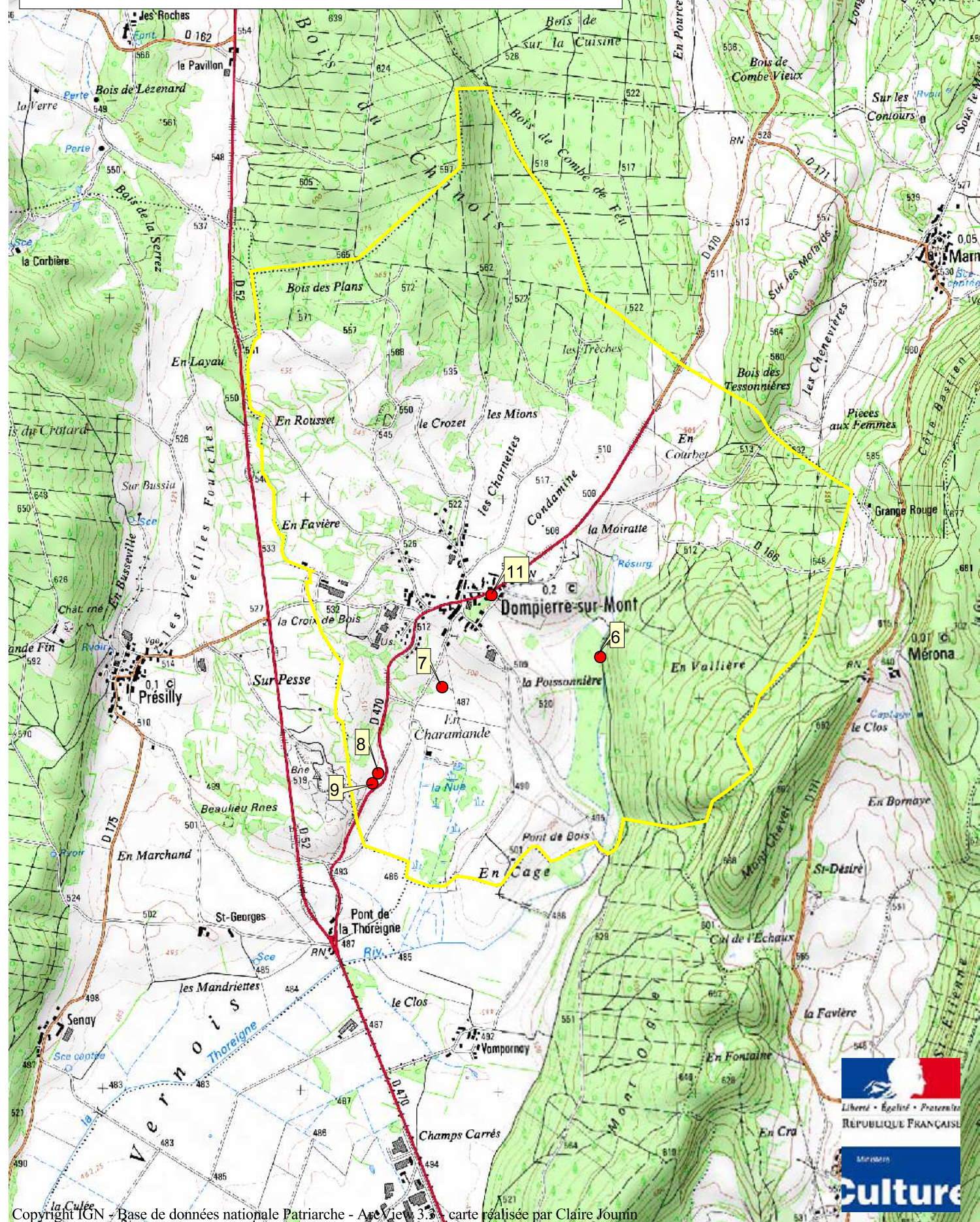
Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte au 25 000e



Commune de Dompierre-sur-Mont (39 200)

- vestiges archéologiques localisés au 28 mars 2018

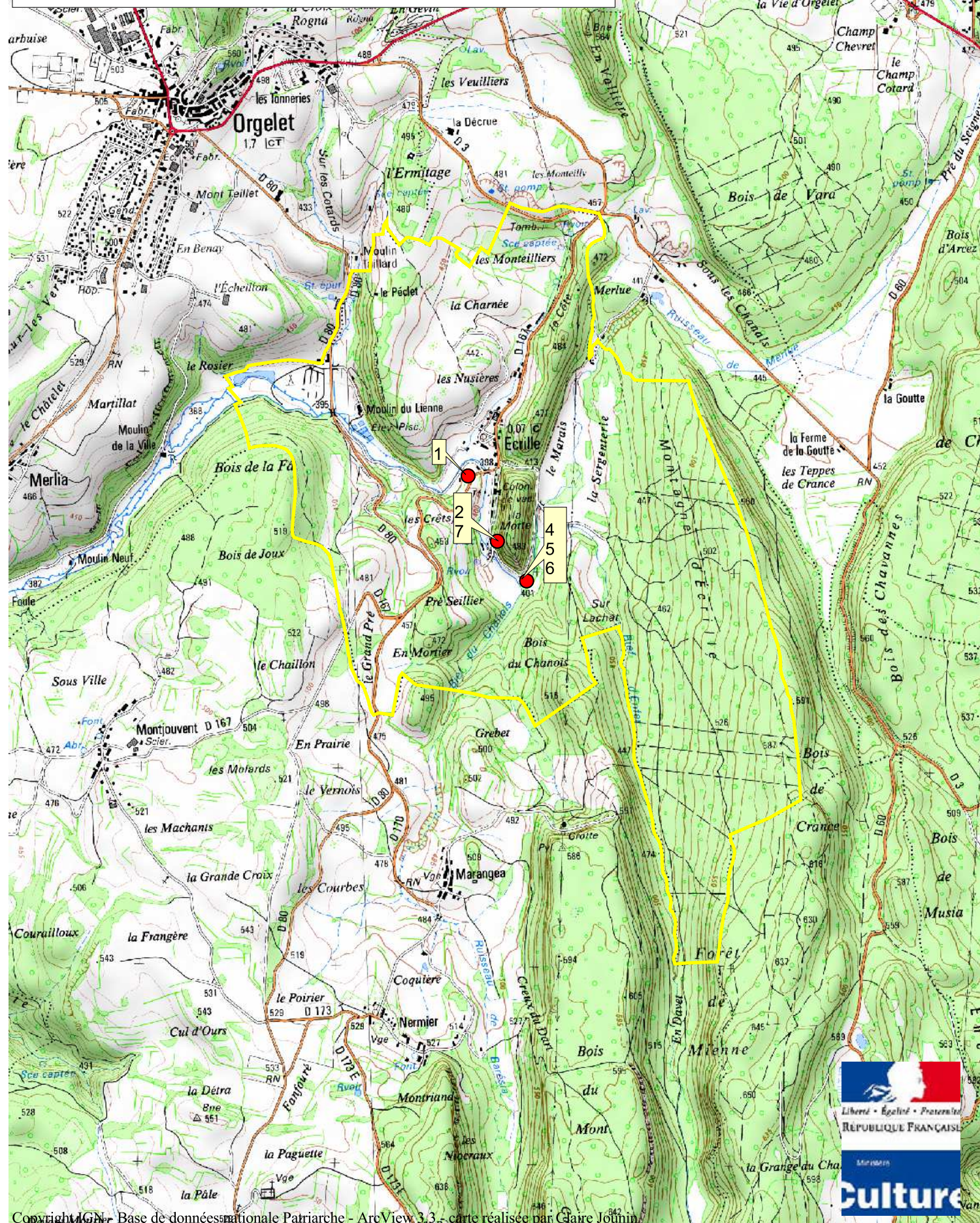
Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte au 25 000e



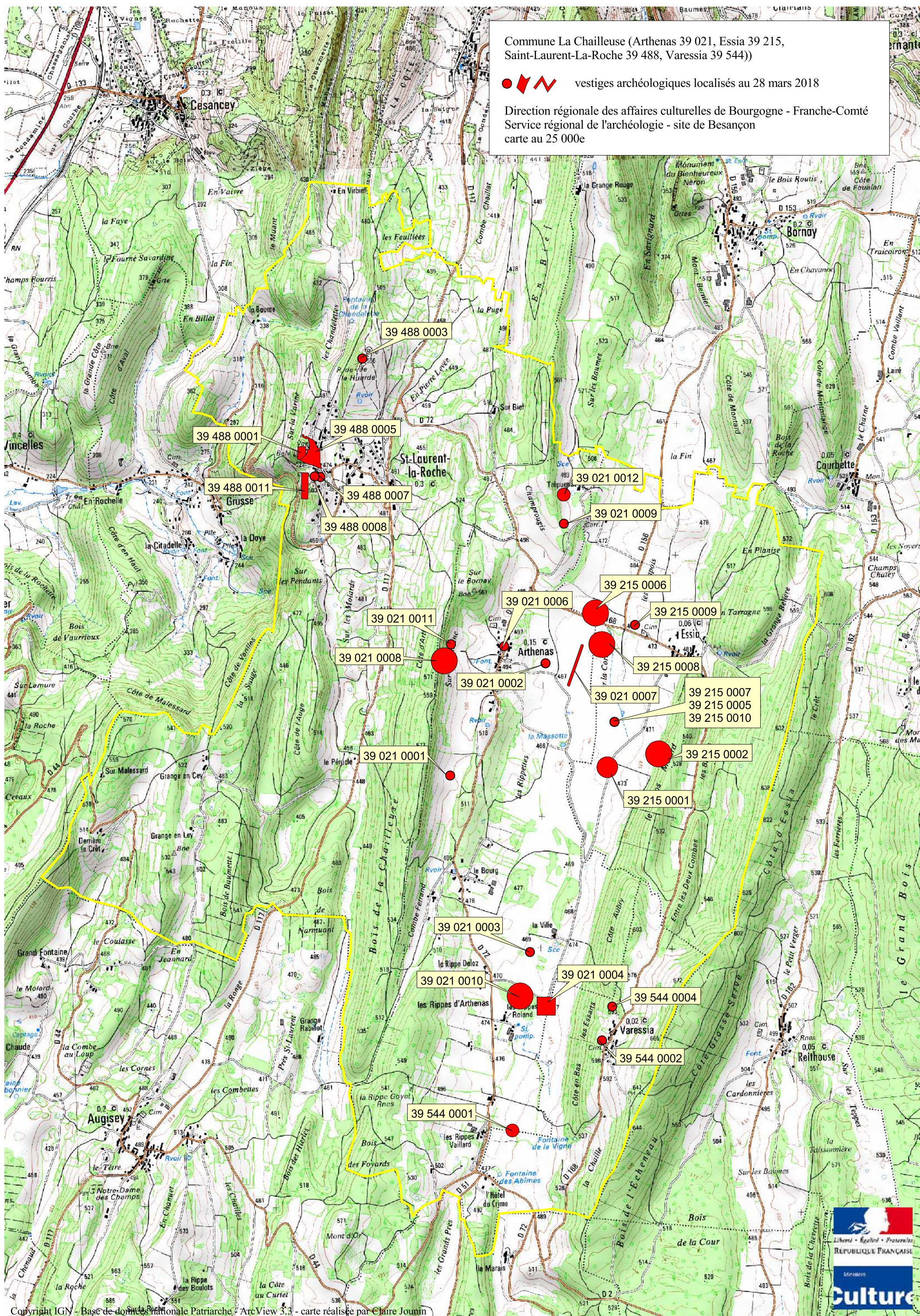
Commune d'Ecrille (39 207)

- vestiges archéologiques localisés au 28 mars 2018

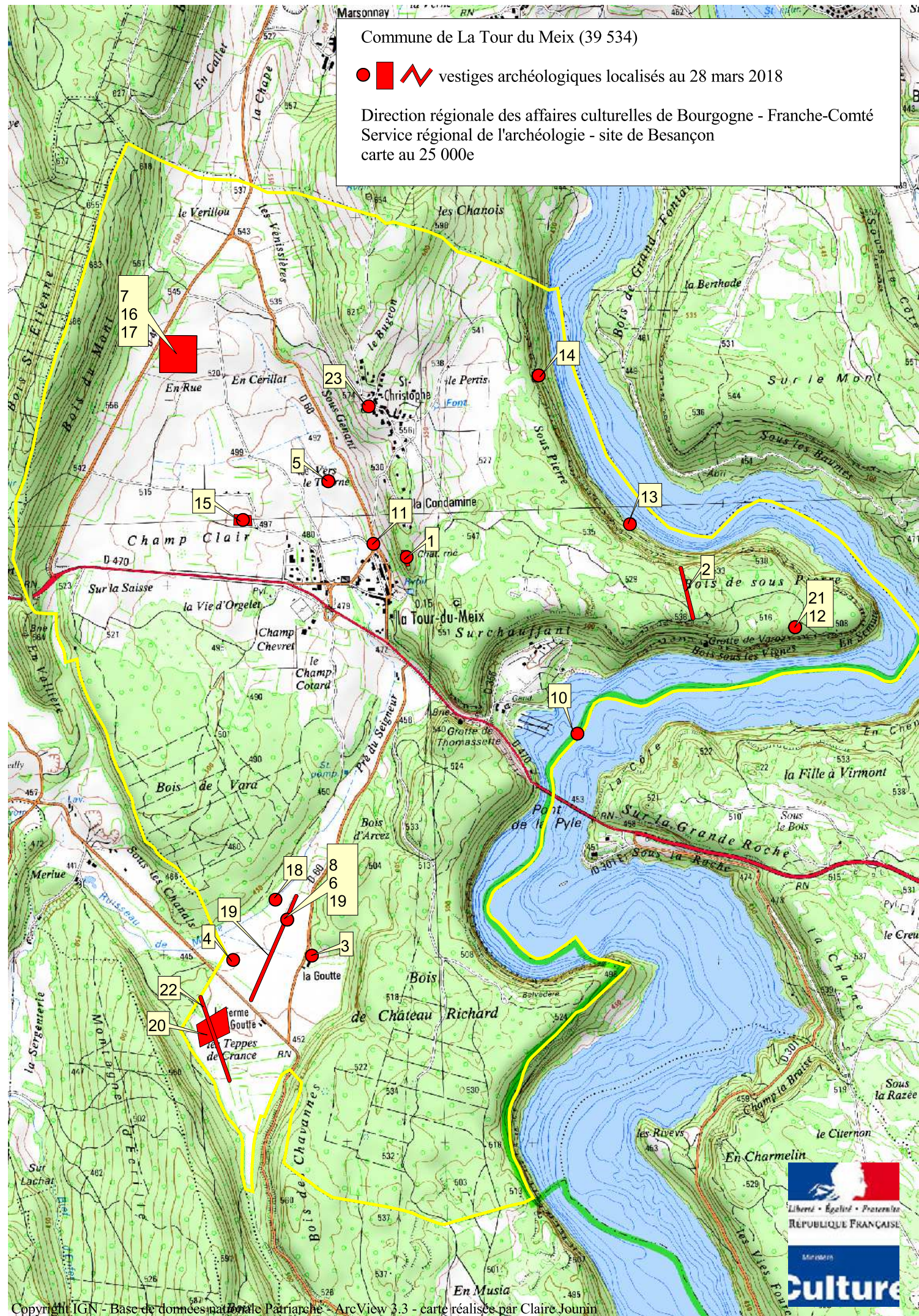
Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte au 25 000e



Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte au 25 000e



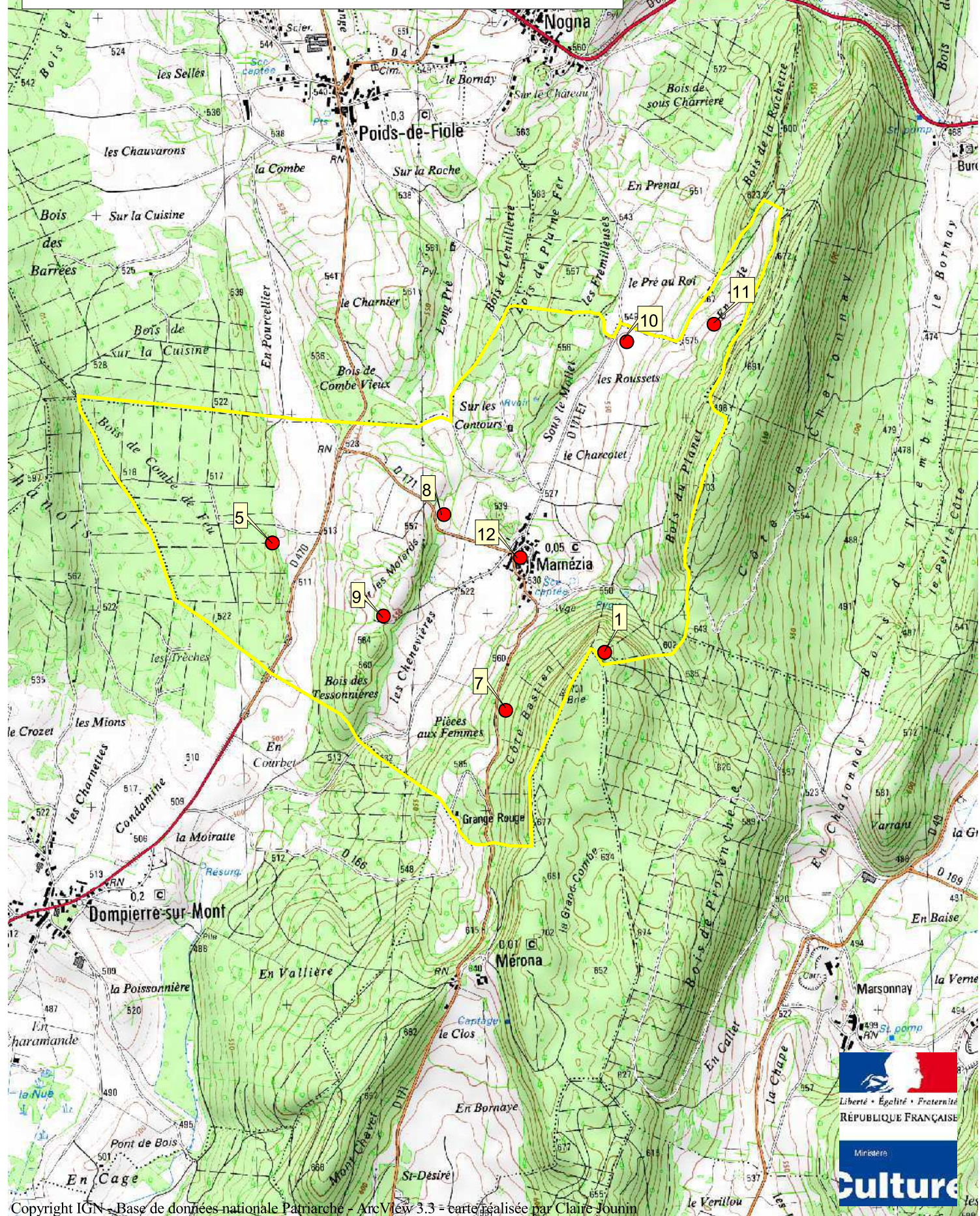
Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte au 25 000e



Commune de Marnézia (39 314)

- vestiges archéologiques localisés au 28 mars 2018

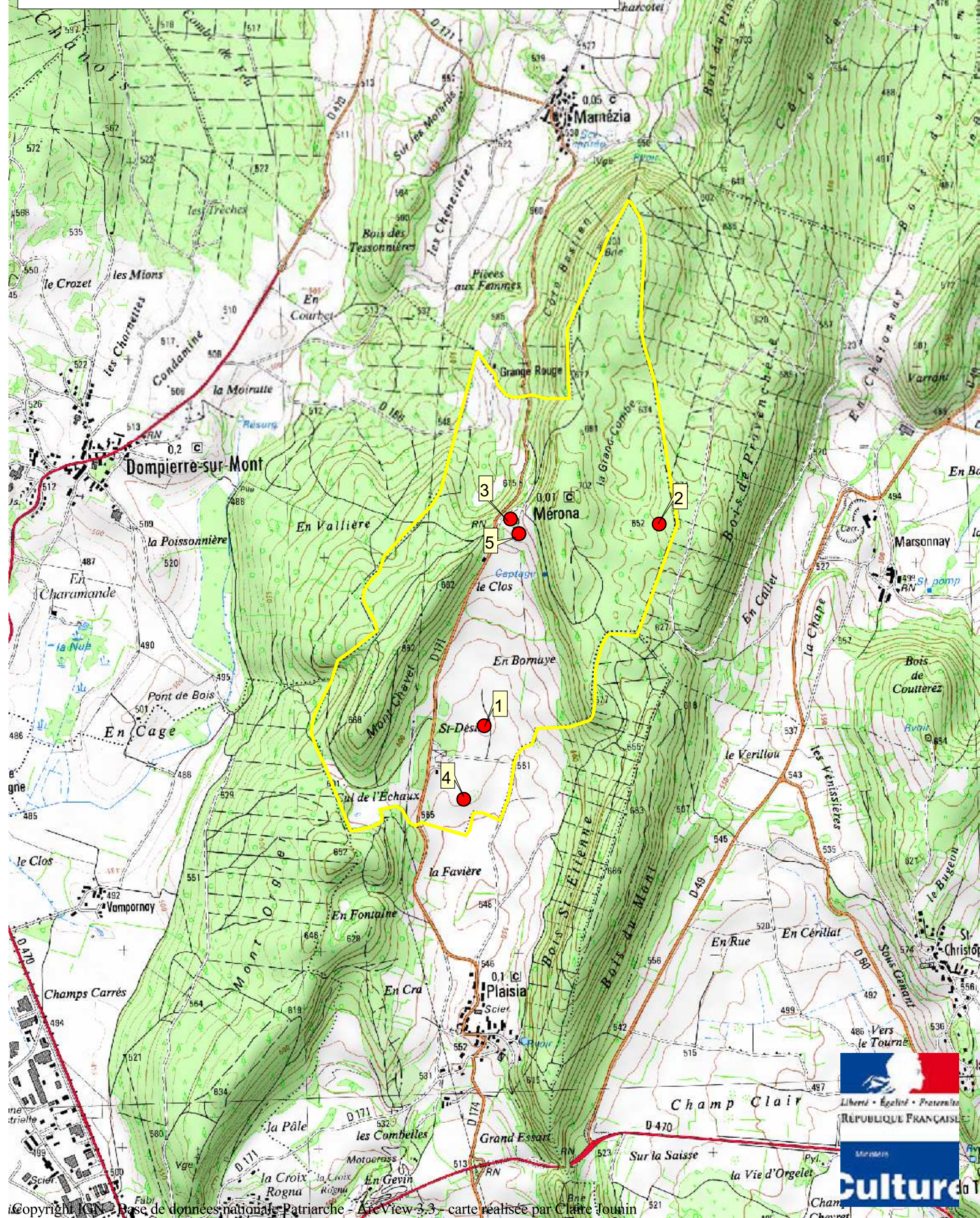
Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte au 25 000e



Commune de Mérona (39 324)

- vestiges archéologiques localisés au 28 mars 2018

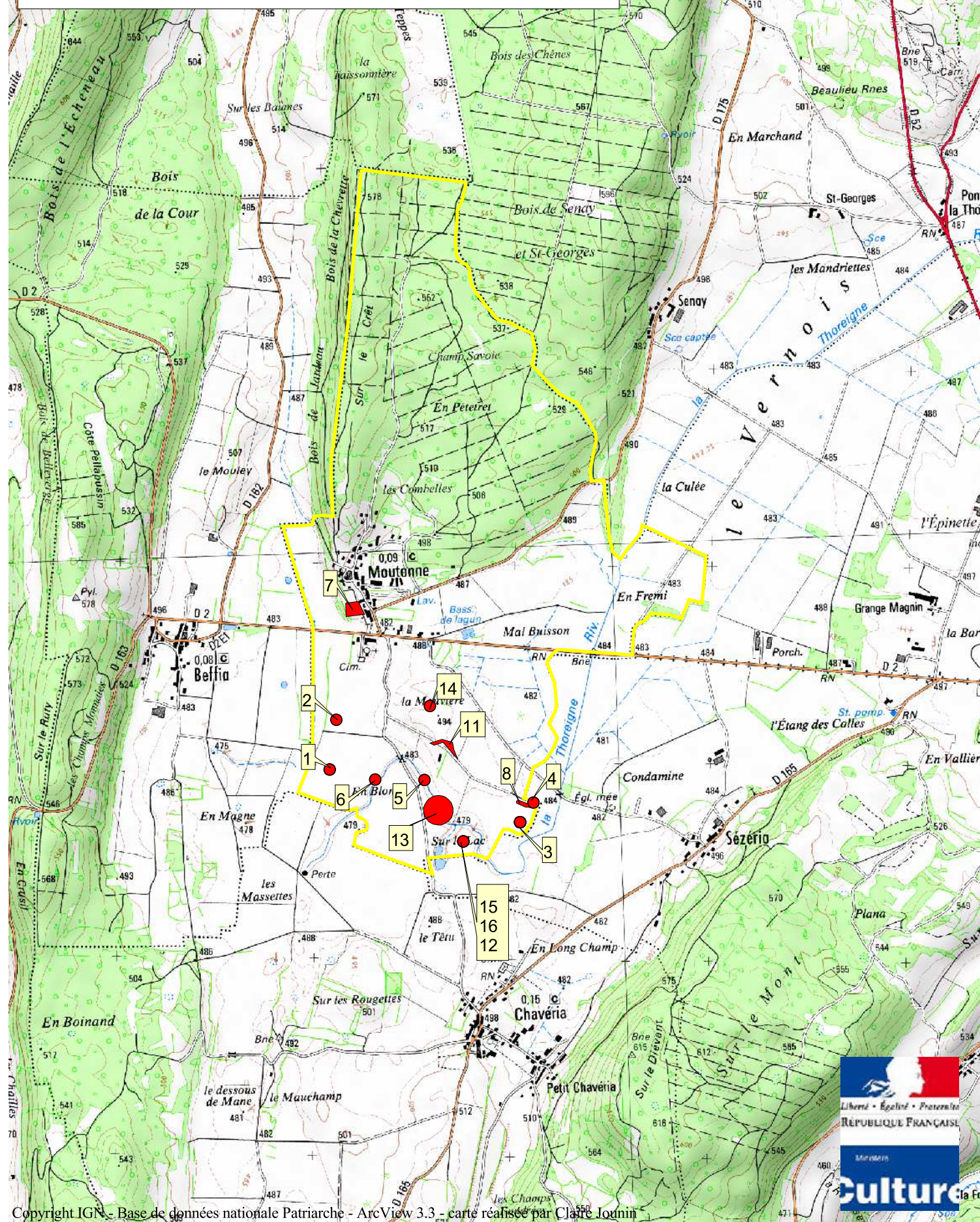
Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte au 25 000e



Commune de Moutonne (39 375)

●  vestiges archéologiques localisés au 28 mars 2018

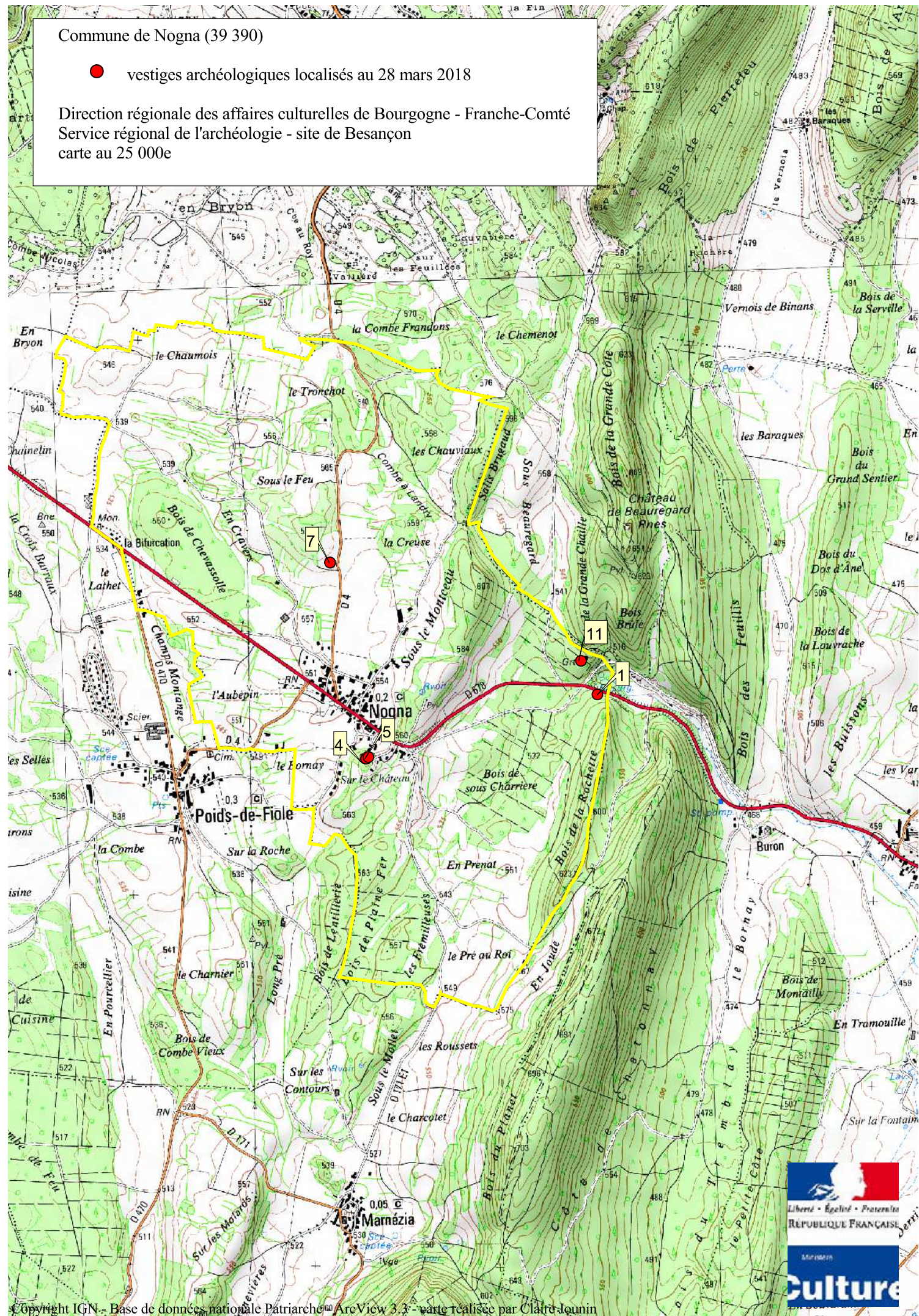
Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte au 25 000e



Commune de Nogna (39 390)

- vestiges archéologiques localisés au 28 mars 2018

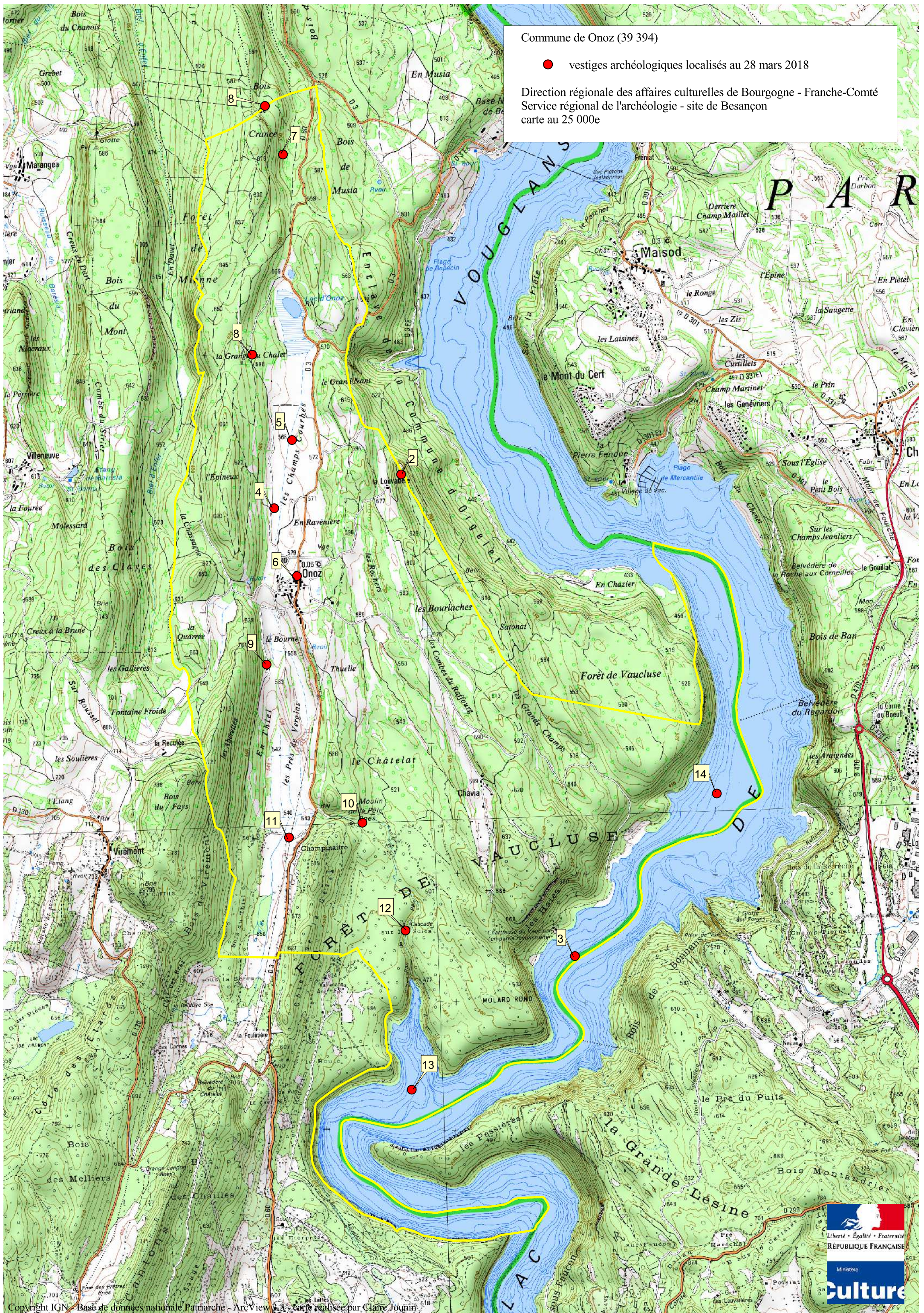
Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte au 25 000e

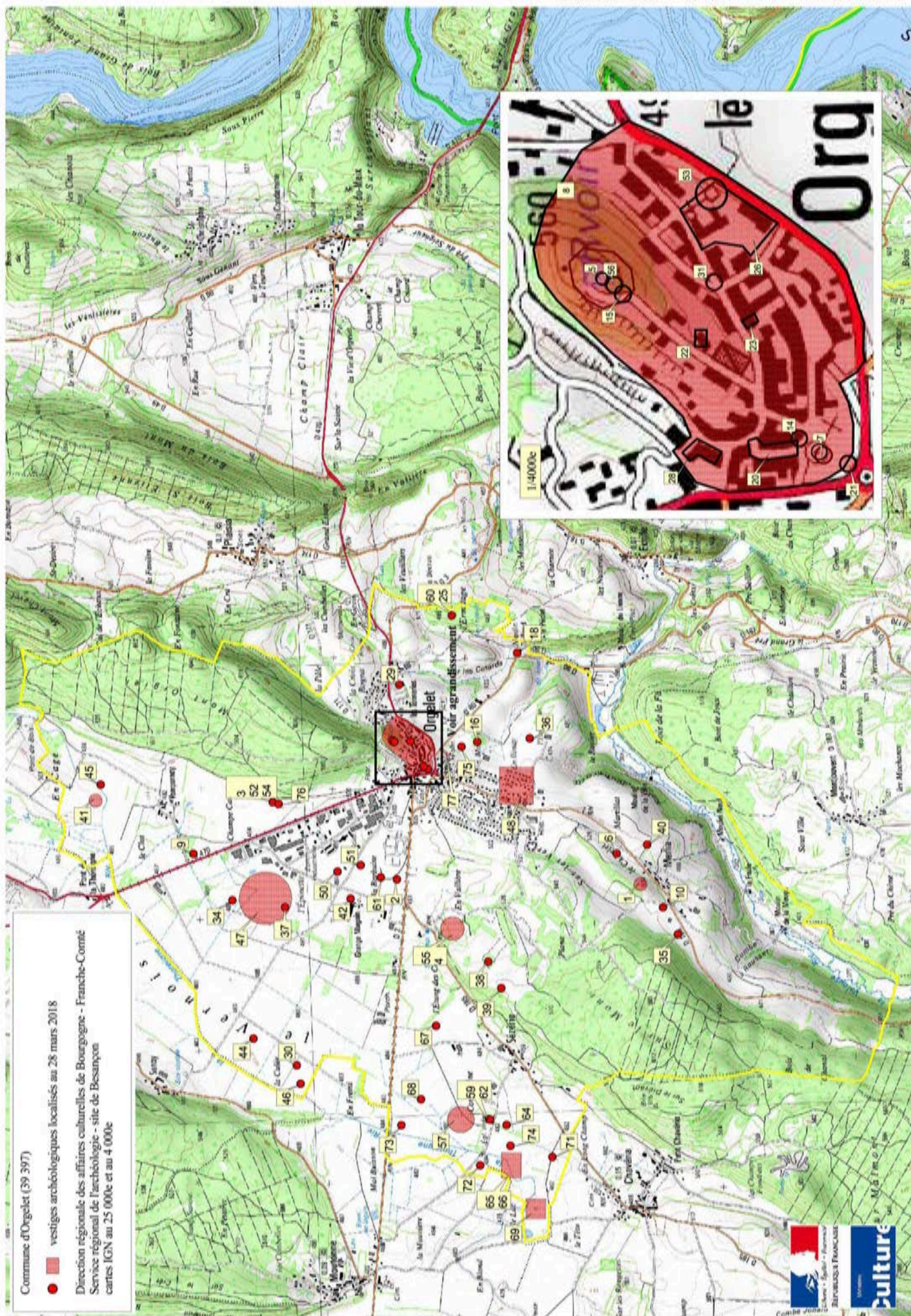


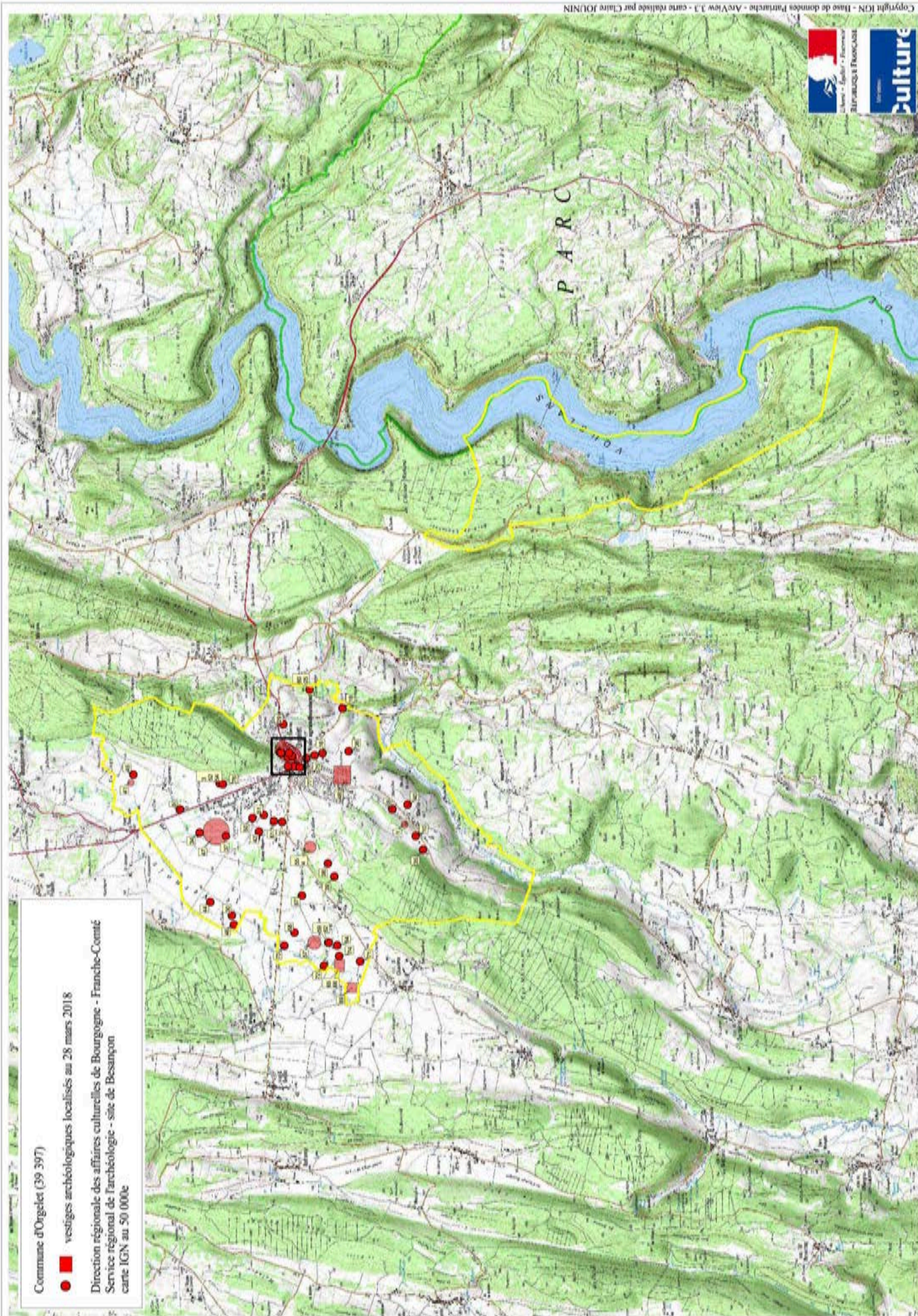
Commune de Onoz (39 394)

● vestiges archéologiques localisés au 28 mars 2018

Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte au 25 000e



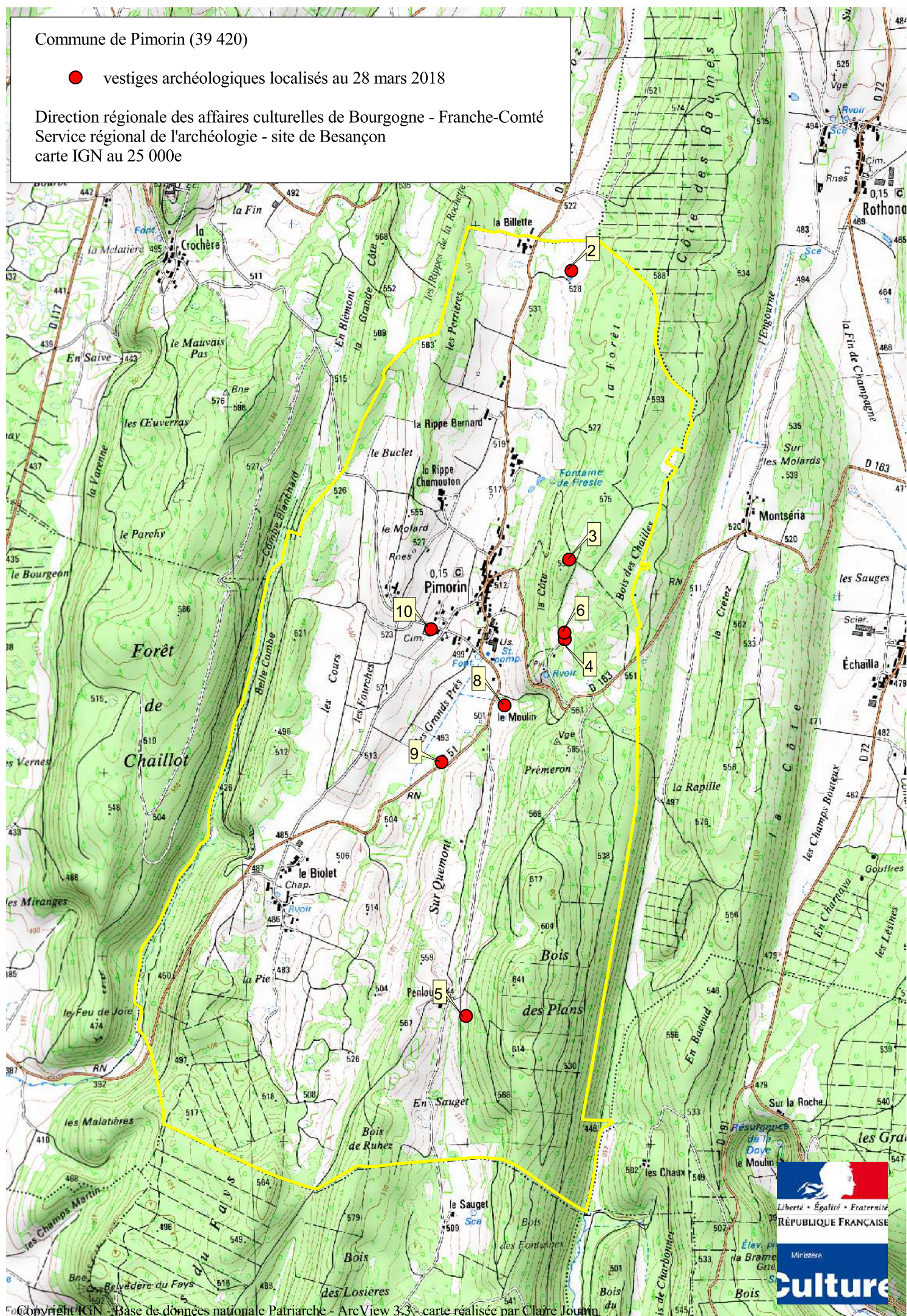




Commune de Pimorin (39 420)

● vestiges archéologiques localisés au 28 mars 2018

Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte IGN au 25 000e

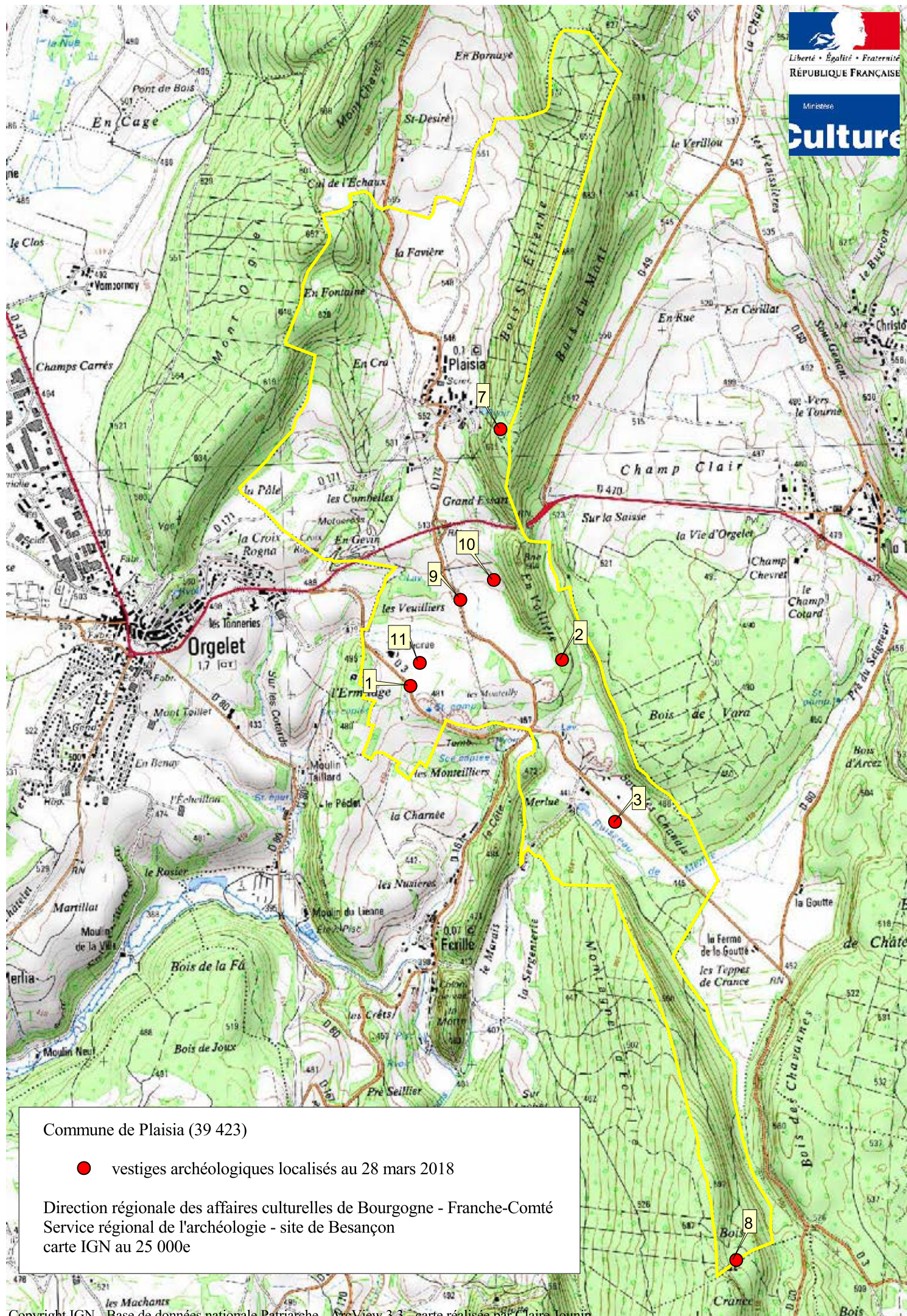




Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère

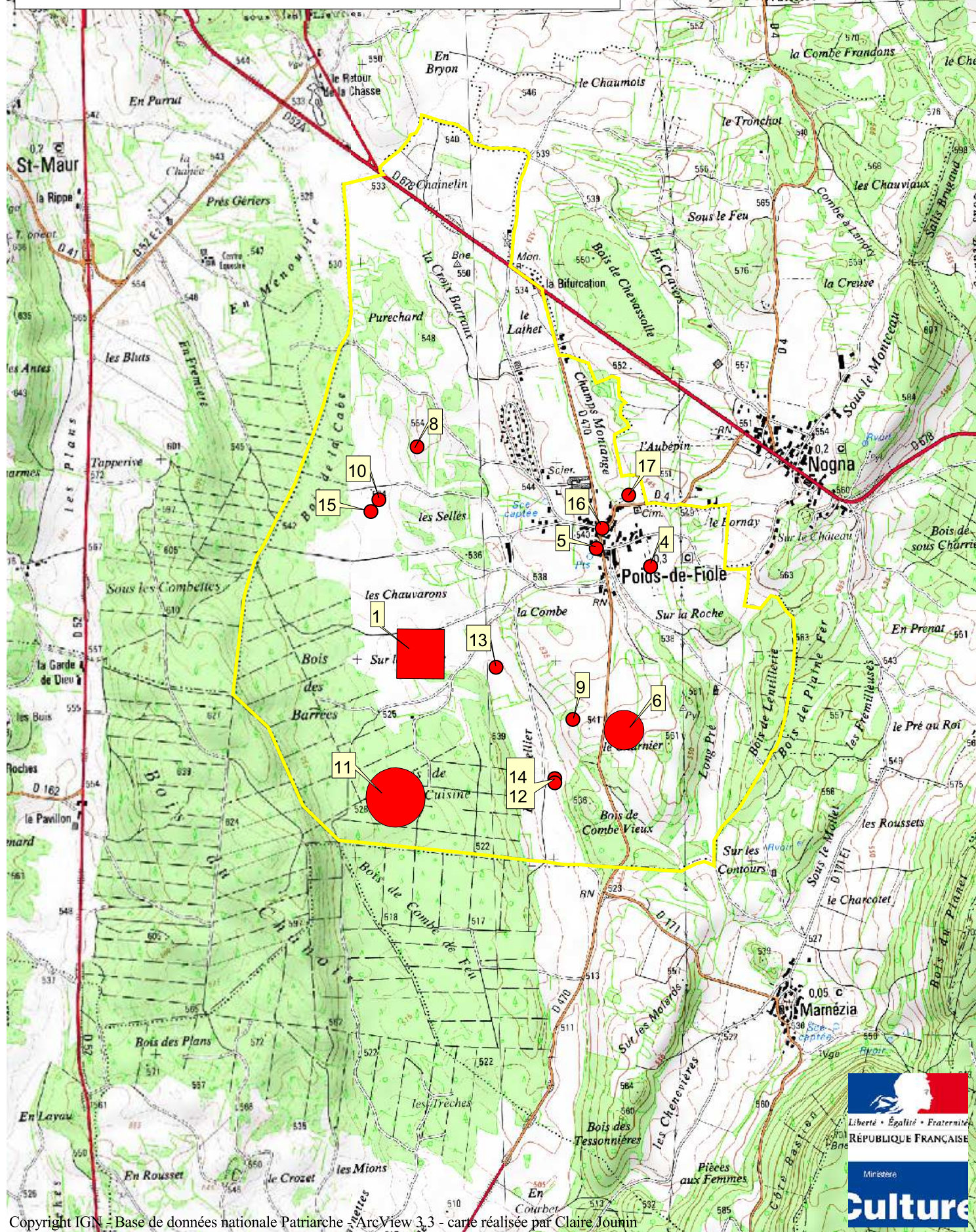
Culture



Commune de Poids-de-Fiole (39 431)

● vestiges archéologiques localisés au 28 mars 2018

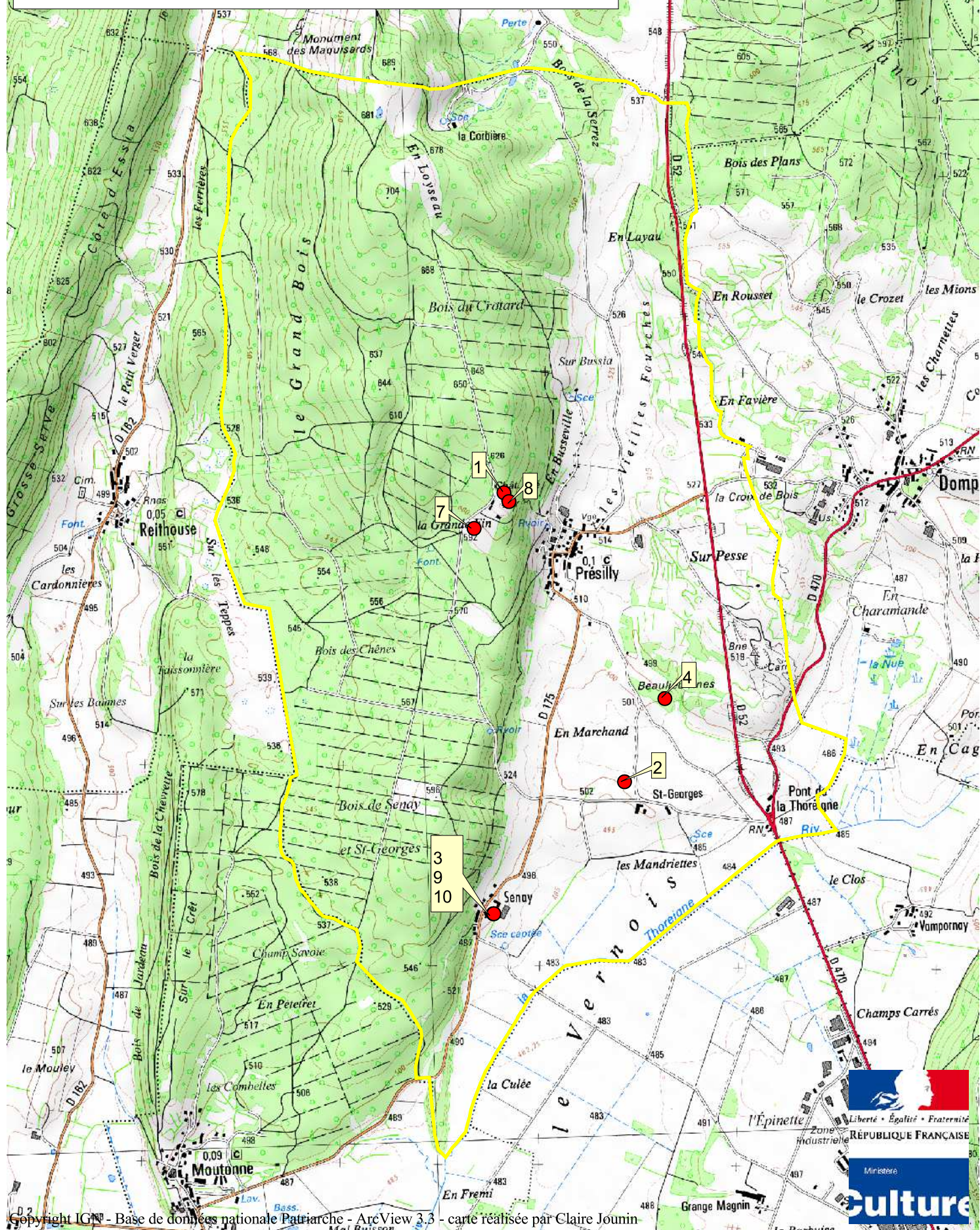
Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte IGN au 25 000e



Commune de Présilly (39 443)

● vestiges archéologiques localisés au 28 mars 2018

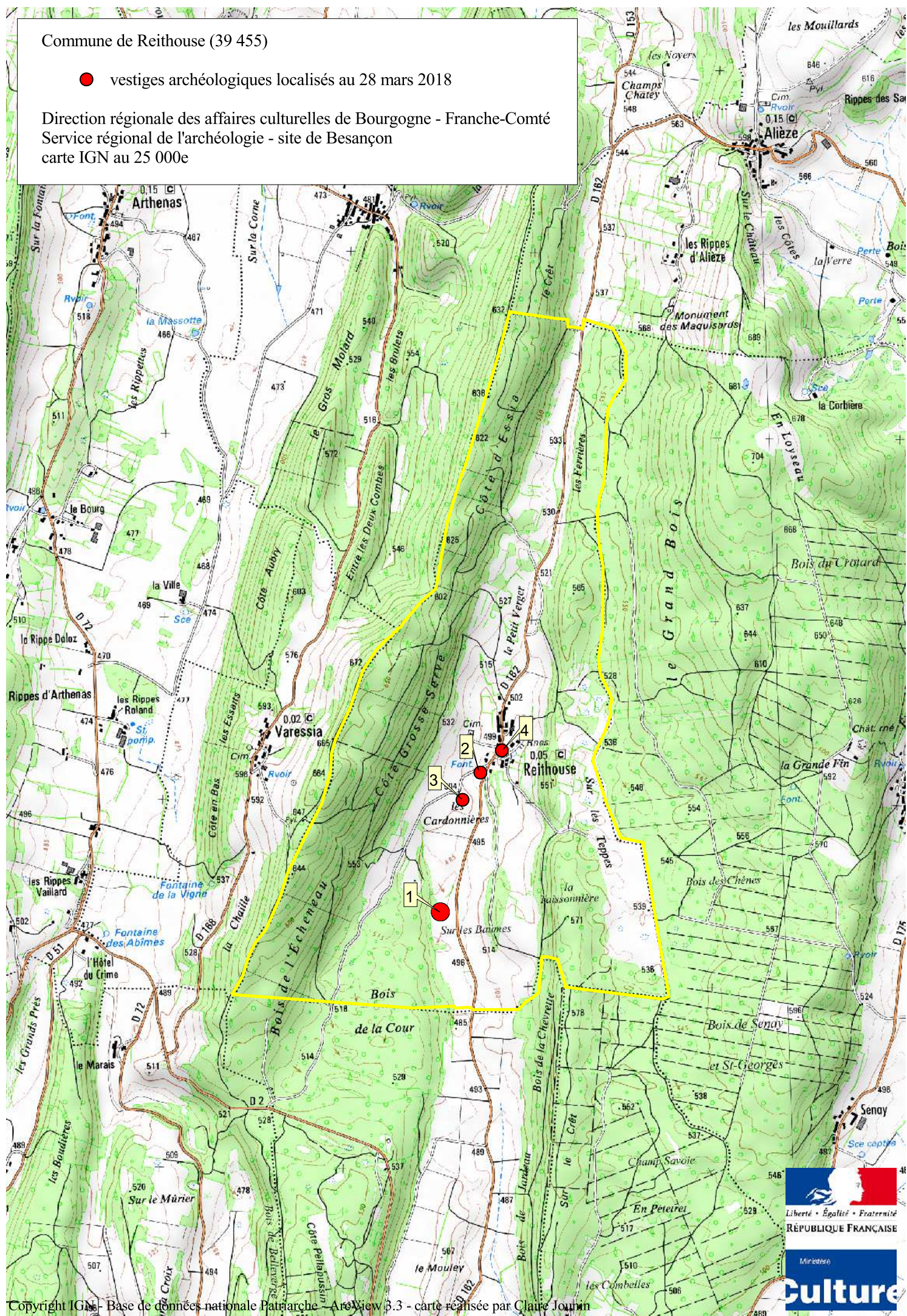
Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte IGN au 25 000e



Commune de Reithouse (39 455)

● vestiges archéologiques localisés au 28 mars 2018

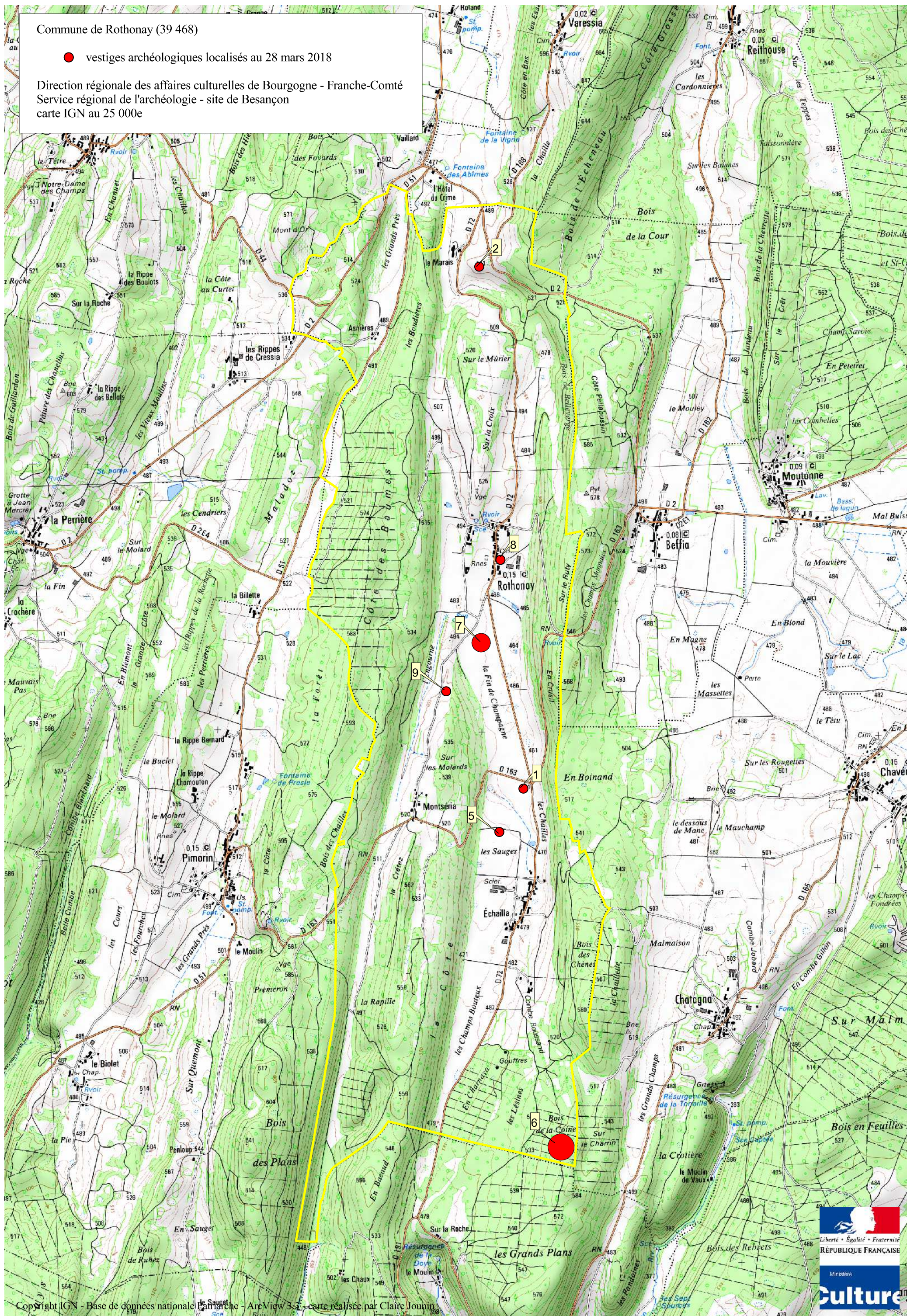
Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte IGN au 25 000e



Commune de Rothonay (39 468)

● vestiges archéologiques localisés au 28 mars 2018

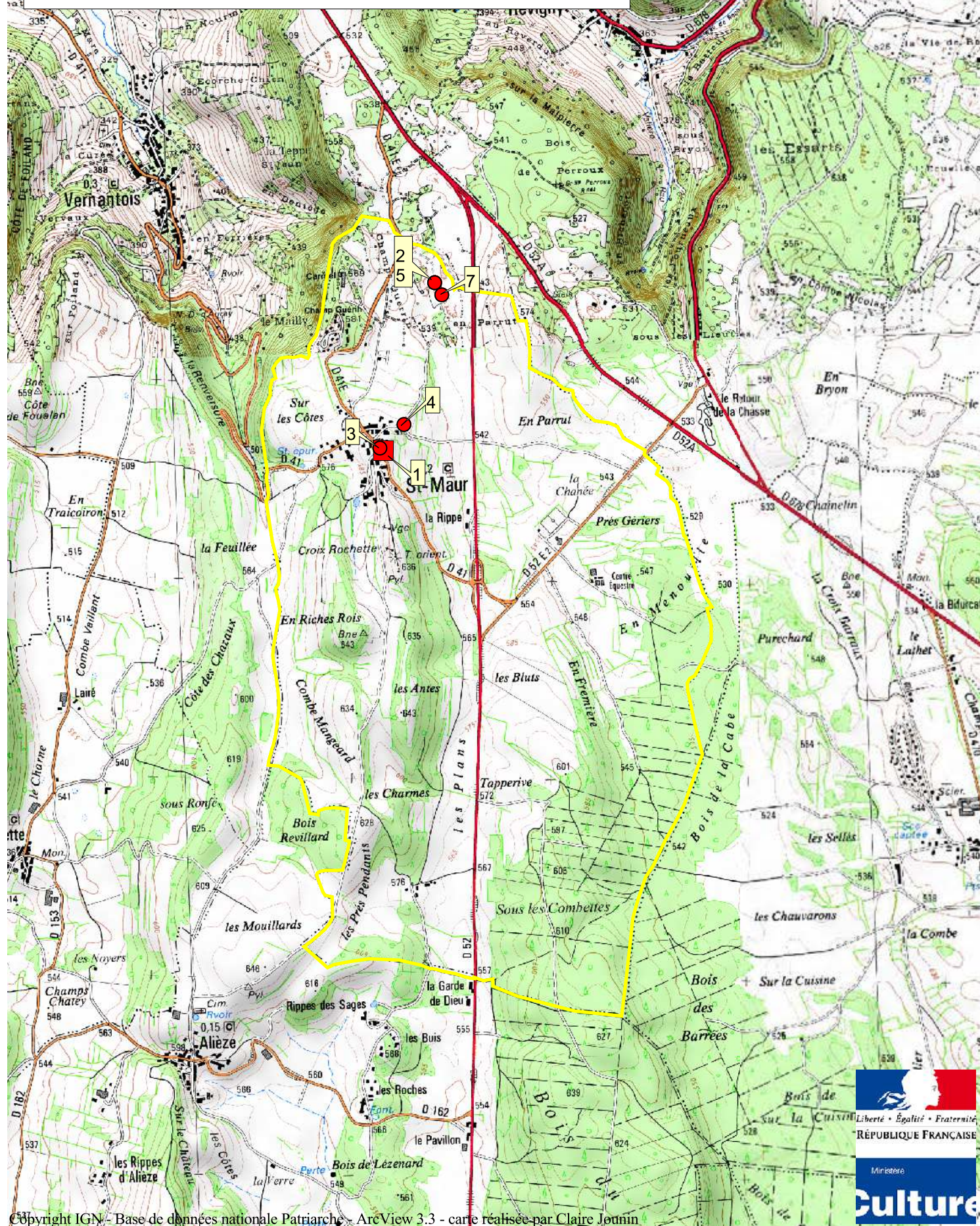
Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte IGN au 25 000e



Commune de Saint-Maur (39 492)

■ ● vestiges archéologiques localisés au 28 mars 2018

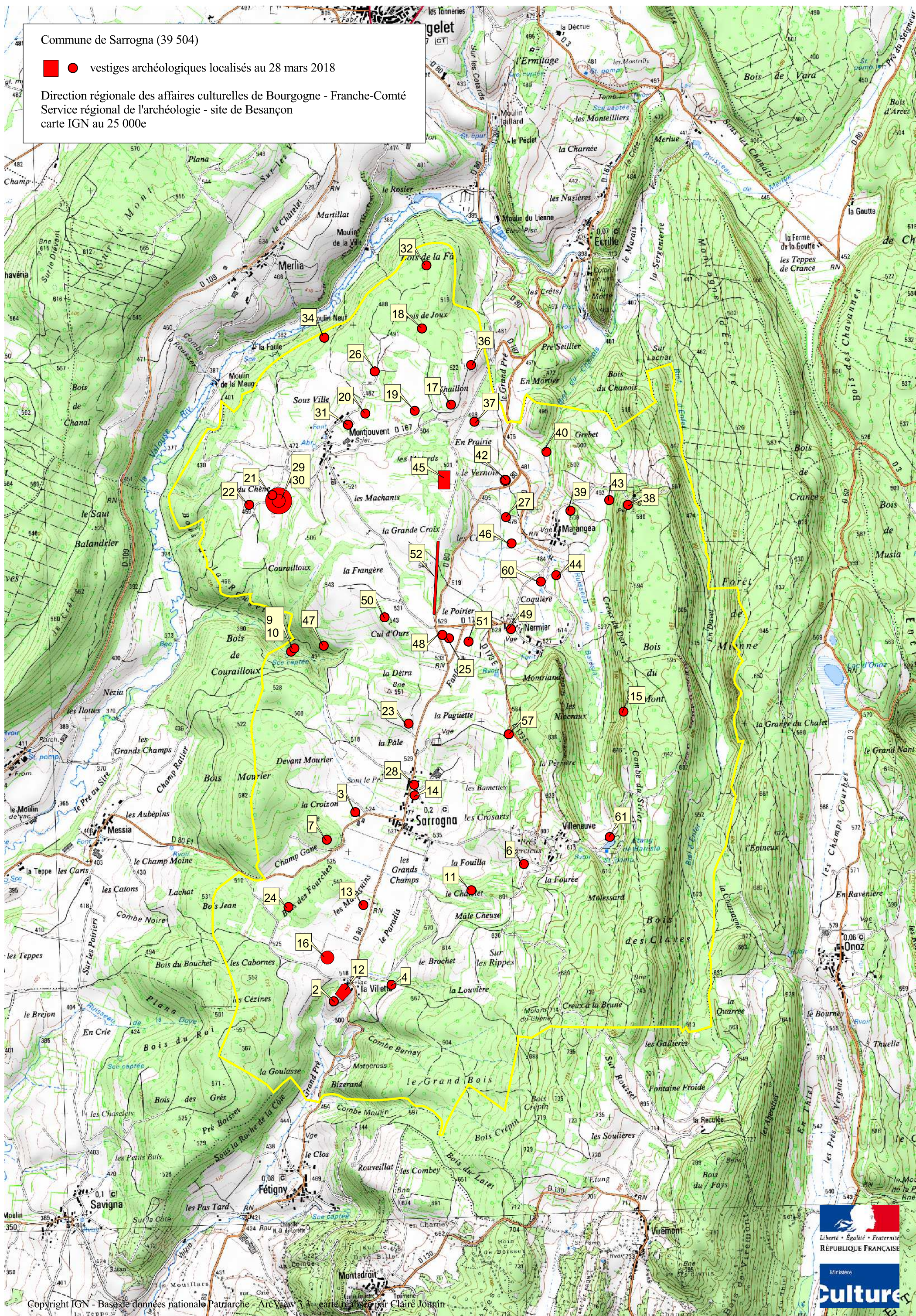
Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte IGN au 25 000e



Commune de Sarroгна (39 504)

● vestiges archéologiques localisés au 28 mars 2018

Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté
Service régional de l'archéologie - site de Besançon
carte IGN au 25 000e



PLUI de la communauté de communes d'Orgelet 25 communes

Liste récapitulative des entités archéologiques

ALIEZE

2620 / 39 007 **0001** / ALIEZE / / / château / Moyen-âge
2621 / 39 007 **0002** / ALIEZE / Champ de la Chapelle / / chapelle / Moyen-âge
15199 / 39 007 **0003** / ALIEZE / Bois de Lezenard / Bois de Lezenard / tumulus / Age du bronze –
Age du Fer

LA CHAILLEUSE

ARTHENAS

659 / 39 021 **0001** / ARTHENAS / / / villa / Gallo-romain
1642 / 39 021 **0002** / ARTHENAS / / Les Ripettes / Gallo-romain / construction, enclos
1643 / 39 021 **0003** / ARTHENAS / / Les Rippes / Gallo-romain / mur
1644 / 39 021 **0004** / ARTHENAS / / / Epoque indéterminée / construction
39 021 0005 / numéro non attribué
2771 / 39 021 **0006** / ARTHENAS / Ecole Communale / / Néolithique / outillage lithique
3221 / 39 021 **0007** / ARTHENAS / / / voie / Gallo-romain
3705 / 39 021 **0008** / ARTHENAS / Combe Ferrand / / Gallo-romain / tuile
3706 / 39 021 **0009** / ARTHENAS / La Massotte / / Gallo-romain ? / tuile
3707 / 39 021 **0010** / ARTHENAS / Fontaine de la Vigne / / Gallo-romain ? / tuile
5371 / 39 021 **0011** / ARTHENAS / Combe Ferrand / / Gallo-romain ? / construction
7050 / 39 021 **0012** / ARTHENAS / / / Epoque indéterminée / débitage lithique

ESSIA

922 / 39 215 **0001** / ESSIA / Sur la Corne / Les Raffourds / villa / Gallo-romain ?
1656 / 39 215 **0002** / ESSIA / Le Gros Molard / / villa / Gallo-romain
5819 / 39 215 **0003** / ESSIA / / / Néolithique / outillage lithique (*EA non localisée*)
5820 / 39 215 **0004** / ESSIA / Belière / / village / Moyen-âge classique (*EA non localisée*)
7051 / 39 215 **0005** / ESSIA / / / Gallo-romain / tuile
7146 / 39 215 **0006** / ESSIA / les Tapois / / Epoque indéterminée / lithique indéterminé
7147 / 39 215 **0007** / ESSIA / Sur la Corne / / Gallo-romain / tuile
7148 / 39 215 **0008** / ESSIA / / / Epoque indéterminée / lithique indéterminé
11238 / 39 215 **0009** / ESSIA / / / occupation / Gallo-romain ?
13687 / 39 215 **0010** / ESSIA / / / Paléolithique - Néolithique / débitage lithique

SAINT-LAURENT-LA-ROCHE

838 / 39 488 **0001** / SAINT-LAURENT-LA-ROCHE / Ancien Chateau, Belvédère / Sur le Chateau / château fort / Moyen-âge - Période récente
17606 / 39 488 **0002** / SAINT-LAURENT-LA-ROCHE / Découvertes isolées / / Age du fer - Gallo-romain / monnaie (*EA non localisée*)
4994 / 39 488 **0003** / SAINT-LAURENT-LA-ROCHE / Colline de la Vuarde / / enceinte / Néolithique - Age du fer ?
17607 / 39 488 **0004** / SAINT-LAURENT-LA-ROCHE / Découverte isolée / / Age du bronze / parure (*EA non localisée*)
4991 / 39 488 **0005** / SAINT-LAURENT-LA-ROCHE / Saint-Laurent la Roche / la Tour, Village, Sous le Château / espace fortifié / bourg / Moyen-âge
17608 / 39 488 **0006** / SAINT-LAURENT-LA-ROCHE / Découvertes isolées / / Néolithique - Age du bronze / outillage lithique (*EA non localisée*)
4990 / 39 488 **0007** / SAINT-LAURENT-LA-ROCHE / Eglise de Saint-Laurent / Village / église / chapelle / Moyen-âge
4989 / 39 488 **0008** / SAINT-LAURENT-LA-ROCHE / Prieuré / Village / prieuré / Moyen-âge - Période récente
17609 / 39 488 **0009** / SAINT-LAURENT-LA-ROCHE / Maladrerie / / léproserie / Moyen-âge (*EA non localisée*)
4987 / 39 488 **0010** / SAINT-LAURENT-LA-ROCHE / Hôpital / / hôpital / chapelle / Moyen-âge - Période récente (*EA non localisée*)
4986 / 39 488 **0011** / SAINT-LAURENT-LA-ROCHE / / Sur le Châtelet, Derrière le Chatelet / Gallo-romain ? / construction

VARESSIA

923 / 39 544 **0001** / VARESSIA / / / villa / Gallo-romain
18044 / 39 544 **0002** / VARESSIA / Eglise de Varessia / / église / hôpital / Moyen-âge
3219 / 39 544 **0003** / VARESSIA / / / voie / Epoque indéterminée (*EA non localisée*)
15219 / 39 544 **0004** / VARESSIA / / / tumulus / Age du bronze - Age du fer

BEFFIA

772 / 39 045 **0001** / BEFFIA / En Magne / / tumulus / Age du bronze - Age du fer
1648 / 39 045 **0002** / BEFFIA / Le Mouley / / Gallo-romain / construction
3449 / 39 045 **0003** / BEFFIA / Pellapussin / / château / Moyen-âge
1731 / 39 045 **0004** / BEFFIA / / En Fragueux / voie / Epoque indéterminée
9799 / 39 045 **0005** / BEFFIA / / Sur le Four / Epoque indéterminée / canalisation
6218 / 39 045 **0006** / BEFFIA / / / Gallo-romain / tuile
6219 / 39 045 **0007** / BEFFIA / / / Epoque indéterminée / débitage lithique
9800 / 39 045 **0008** / BEFFIA / / / Epoque indéterminée / butte
9801 / 39 045 **0009** / BEFFIA / / / voie / Moyen-âge
9795 / 39 045 **0010** / BEFFIA / / En Merline / Gallo-romain / tuile , poterie
9796 / 39 045 **0011** / BEFFIA / / Condamine / Gallo-romain / tuile , poterie
9797 / 39 045 **0012** / BEFFIA / / Aux Enfinges / Gallo-romain / tuile , poterie
9798 / 39 045 **0013** / BEFFIA / / / Epoque indéterminée / débitage lithique
10664 / 39 045 **0014** / BEFFIA / En Magne / / tumulus / Age du bronze - Age du fer
1647 / 39 045 **0015** / BEFFIA / / Derrière la Ville / Gallo-romain / mur
13600 / 39 045 **0016** / BEFFIA / / / Epoque indéterminée / débitage lithique
15200 / 39 045 **0017** / BEFFIA / / Derrière La Ville / tumulus / Age du bronze - Age du fer
15201 / 39 045 **0018** / BEFFIA / / Derrière la ville / tumulus ? / Age du bronze - Age du fer

CHAMBERIA

661 / 39 092 **0001** / CHAMBERIA / Hameau de Marzenay / / cimetière / habitat / Haut moyen-âge
476 / 39 092 **0002** / CHAMBERIA / Château de Chambéria / / château fort / Moyen-âge
523 / 39 092 **0003** / CHAMBERIA / Sancia - Sur le Canal / / cimetière / Haut moyen-âge
1652 / 39 092 **0004** / CHAMBERIA / Les Grands Champs / / villa / Gallo-romain
3255 / 39 092 **0005** / CHAMBERIA / Bois dit de la Rougette, Bois de Courailloux / / motte
castrale ? / Epoque indéterminée
3996 / 39 092 **0006** / CHAMBERIA / / / voie / Gallo-romain ?
15211 / 39 092 **0007** / CHAMBERIA / / / tumulus ? / Epoque indéterminée
15202 / 39 092 **0008** / CHAMBERIA / / Fond de Nancuise / tumulus / Age du bronze - Age du fer
15203 / 39 092 **0009** / CHAMBERIA / / Fond de Nancuise / tumulus / Age du bronze - Age du fer
15204 / 39 092 **0010** / CHAMBERIA / / Fond de Nancuise / tumulus / Age du bronze - Age du fer
15205 / 39 092 **0011** / CHAMBERIA / / Fond de Nancuise / tumulus / Age du bronze - Age du fer
15206 / 39 092 **0012** / CHAMBERIA / / Fond de Nancuise / tumulus / Age du bronze - Age du fer
15207 / 39 092 **0013** / CHAMBERIA / / Fond de Nancuise / tumulus / Age du bronze - Age du fer
15208 / 39 092 **0014** / CHAMBERIA / / La Teppe / tumulus / Age du bronze - Age du fer
15209 / 39 092 **0015** / CHAMBERIA / / Les Carts / tumulus / Age du bronze - Age du fer
15210 / 39 092 **0016** / CHAMBERIA / / / tumulus / Age du bronze - Age du fer
18104 / 39 092 **0017** / CHAMBERIA / / Moulin de Sancia / moulin / Epoque contemporaine
18105 / 39 092 **0018** / CHAMBERIA / A la papéterie / / moulin / Epoque moderne - Epoque
contemporaine
18106 / 39 092 **0019** / CHAMBERIA / Vers la Chapelle / / Moyen-âge - Période récente / indice
toponymique

CHAVERIA

5604 / 39 134 **0001** / CHAVERIA / / Sur le Martelet / cimetière / Haut moyen-âge
672 / 39 134 **0002** / CHAVERIA / / / Epoque indéterminée / construction
921 / 39 134 **0003** / CHAVERIA / les Fosses / / cimetière / Moyen-âge classique ?
1653 / 39 134 **0004** / CHAVERIA / en Long Champs / / Gallo-romain / mur
2382 / 39 134 **0005** / CHAVERIA / / En Rivière / mausolée / Gallo-romain
1728 / 39 134 **0006** / CHAVERIA / / Aux Massettes / tumulus / nécropole / Age du bronze final -
Premier Age du fer
1730 / 39 134 **0007** / CHAVERIA / / / Epoque indéterminée / tranchée d'extraction
1727 / 39 134 **0008** / CHAVERIA / Grande Vie / / voie / Gallo-romain ?(EA non localisée)
5605 / 39 134 **0009** / CHAVERIA / / / dépôt monétaire / Gallo-romain
5606 / 39 134 **0010** / CHAVERIA / / / voie / Epoque indéterminée ?
5607 / 39 134 **0011** / CHAVERIA / / / occupation / Age du bronze final
5796 / 39 134 **0012** / CHAVERIA / / / voie / Gallo-romain
6850 / 39 134 **0013** / CHAVERIA / Champ du Four / / Haut moyen-âge / poterie, récipient pierre,
faune, scorie
6960 / 39 134 **0014** / CHAVERIA / / Sous les Rougettes / Néolithique ? / lithique indéterminé
7052 / 39 134 **0015** / CHAVERIA / les Massettes / / Mésolithique / débitage lithique, outillage
lithique
9783 / 39 134 **0016** / CHAVERIA / Le Dessous de Mane / / puits à eau / Epoque indéterminée ?
10598 / 39 134 **0017** / CHAVERIA / Les Monteillers / / tumulus / Age du bronze - Age du fer
12727 / 39 134 **0018** / CHAVERIA / / Aux Massettes / sépulture / Gallo-romain

18122 / 39 134 **0019** / CHAVERIA / / / chemin ? / aqueduc ? / Epoque indéterminée
 15231 / 39 134 **0020** / CHAVERIA / / Le Dessous de Magne / tumulus / Age du bronze - Age du fer
 15232 / 39 134 **0021** / CHAVERIA / / Le Dessous de Mane / Gallo-romain / élément de construction, os
 15234 / 39 134 **0022** / CHAVERIA / / Combe Jobard / tumulus / Age du bronze - Age du fer
 15235 / 39 134 **0023** / CHAVERIA / / Chatagna / tumulus / Age du bronze - Age du fer
 15236 / 39 134 **0024** / CHAVERIA / / La Crotière / Paléolithique - Néolithique / débitage lithique
 15237 / 39 134 **0025** / CHAVERIA / / La Crotière / tumulus ? / Age du bronze - Age du fer
 15238 / 39 134 **0026** / CHAVERIA / / La Crotière / tumulus ? / Age du bronze - Age du fer
 15239 / 39 134 **0027** / CHAVERIA / / Sur le Charrin / tumulus / Age du bronze - Age du fer
 18110 / 39 134 **0028** / CHAVERIA / / Sur le Charrin / Paléolithique - Néolithique / outillage lithique, débitage lithique
 18111 / 39 134 **0029** / CHAVERIA / / Sur les Rougettes / tumulus / Age du bronze - Age du fer
 18112 / 39 134 **0030** / CHAVERIA / / Malmaison / fontaine / Période récente
 18113 / 39 134 **0031** / CHAVERIA / / Les Grands Champs / tumulus / Age du bronze - Age du fer
 18114 / 39 134 **0032** / CHAVERIA / / En Boinand / tumulus ? / Age du bronze - Age du fer
 18115 / 39 134 **0033** / CHAVERIA / / La Chaillette / tumulus ? / Age du bronze - Age du fer
 18116 / 39 134 **0034** / CHAVERIA / / La Chaillette / tumulus ? / Age du bronze - Age du fer
 18117 / 39 134 **0035** / CHAVERIA / / La Chaillette / tumulus ? / Epoque indéterminée
 18118 / 39 134 **0036** / CHAVERIA / / La Chaillette / tumulus ? / Epoque indéterminée
 18119 / 39 134 **0037** / CHAVERIA / / La Chaillette / tumulus / Age du bronze - Age du fer
 18120 / 39 134 **0038** / CHAVERIA / / La Chaillette / tumulus / Age du bronze - Age du fer
 18121 / 39 134 **0039** / CHAVERIA / / Sur Malmont / tumulus / Epoque indéterminée
 18123 / 39 134 **0040** / CHAVERIA / / Moulin de Vaux / moulin / Epoque moderne - Epoque contemporaine
 18124 / 39 134 **0041** / CHAVERIA / / Le vieux moulin de Vaux / moulin / Période récente

COURBETTE

39 168 / à ce jour, aucun vestige archéologique signalé au Service régional de l'archéologie de la DRAC Bourgogne – Franche-Comté

CRESSIA

488 / 39 180 **0001** / CRESSIA / Château de Cressia / / château fort / Moyen-âge - Période récente
 5167 / 39 180 **0002** / CRESSIA / / / Néolithique / outillage lithique (*EA non localisée*)
 5168 / 39 180 **0003** / CRESSIA / vie de Rosay / / voie / Gallo-romain
 5169 / 39 180 **0004** / CRESSIA / / / Gallo-romain / monnaie (*EA non localisée*)
 5170 / 39 180 **0005** / CRESSIA / Entre l'Eglise et la Montagne à l'Ouest, en Charnay / / Epoque indéterminée / construction (*EA non localisée*)
 5171 / 39 180 **0006** / CRESSIA / Belle Brune / / moulin / Epoque moderne - Epoque contemporaine
 5172 / 39 180 **0007** / CRESSIA / la Malatière / / léproserie / Moyen-âge ?

DOMPIERRE-SUR-MONT

5806 / 39 200 **0001** / DOMPIERRE-SUR-MONT / La Pérouse, ou Chemin des Allemands / / voie / Gallo-romain (*EA non localisée*)
5807 / 39 200 **0002** / DOMPIERRE-SUR-MONT / En Perse / / Age du bronze - Age du fer / arme (*EA non localisée*)
5808 / 39 200 **0003** / DOMPIERRE-SUR-MONT / Pré du Bornay / / tumulus / Age du bronze - Age du fer (*EA non localisée*)
5809 / 39 200 **0004** / DOMPIERRE-SUR-MONT / Sur la Tour / / Moyen-âge classique / tour (*EA non localisée*)
5810 / 39 200 **0005** / DOMPIERRE-SUR-MONT / A la Chapelle / / chapelle / Moyen-âge classique (*EA non localisée*)
5552 / 39 200 **0006** / DOMPIERRE-SUR-MONT / Source de la Thoreigne / / Epoque indéterminée / débitage lithique
15405 / 39 200 **0007** / DOMPIERRE-SUR-MONT / / En Chamarande / tumulus / Age du bronze - Age du fer
15406 / 39 200 **0008** / DOMPIERRE-SUR-MONT / / Le Vernois / tumulus / Age du bronze - Age du fer
15407 / 39 200 **0009** / DOMPIERRE-SUR-MONT / / Le Vernois / tumulus / Age du bronze - Age du fer
18184 / 39 200 **0010** / DOMPIERRE-SUR-MONT / Découverte isolée / / Haut moyen-âge / monnaie (*EA non localisée*)
18186 / 39 200 **0011** / DOMPIERRE-SUR-MONT / Eglise de Dompierre-sur-Mont / / église / Epoque moderne

ECRILLE

436 / 39 207 **0001** / ECRILLE / La Sablière / Grand Martelet / cimetière / Haut moyen-âge
1814 / 39 207 **0002** / ECRILLE / La Motte / / Haut moyen-âge - Moyen-âge classique / tour
5821 / 39 207 **0003** / ECRILLE / / / Gallo-romain / statue (*EA non localisée*)
5822 / 39 207 **0004** / ECRILLE / / / Gallo-romain / monnaie
13538 / 39 207 **0005** / ECRILLE / / / Moyen-âge classique / monnaie
13539 / 39 207 **0006** / ECRILLE / / / Epoque indéterminée / construction
15375 / 39 207 **0007** / ECRILLE / / La motte / habitat / Bas-empire - Haut moyen-âge

LA TOUR-DU-MEIX

515 / 39 534 **0001** / LA TOUR-DU-MEIX / / Au Davignier, Sous le Château / château fort / Moyen-âge
526 / 39 534 **0002** / LA TOUR-DU-MEIX / Mur des Sarrazins / Sous Pierre / éperon barré / Epoque indéterminée
525 / 39 534 **0003** / LA TOUR-DU-MEIX / La Goutte I / la Goutte / tumulus / Age du bronze - Age du fer ?
839 / 39 534 **0004** / LA TOUR-DU-MEIX / la Goutte II / la Goutte / tumulus / Age du bronze - Age du fer
1733 / 39 534 **0005** / LA TOUR-DU-MEIX / Motte de Tourné / Vers le Tourné / motte castrale / Moyen-âge
13170 / 39 534 **0006** / LA TOUR-DU-MEIX / La Goutte III / / Epoque indéterminée / borne
3321 / 39 534 **0007** / LA TOUR-DU-MEIX / En Rue / / Néolithique ? / outillage lithique, récipient pierre

3331 / 39 534 **0008** / LA TOUR-DU-MEIX / La Goutte III / / Gallo-romain / tuile
 3332 / 39 534 **0009** / LA TOUR-DU-MEIX / Vie Saunière / / voie / Gallo-romain ? (*EA non localisée*)
 3333 / 39 534 **0010** / LA TOUR-DU-MEIX / / au Pont de la Pyle / pont / Gallo-romain
 3334 / 39 534 **0011** / LA TOUR-DU-MEIX / Chapelle de la Tour de Meix / / chapelle / Epoque indéterminée
 642 / 39 534 **0012** / LA TOUR-DU-MEIX / La Baume à Varroz / / Age du bronze final / parure
 9442 / 39 534 **0013** / LA TOUR-DU-MEIX / Sous Pierre / / Epoque indéterminée / bloc
 9443 / 39 534 **0014** / LA TOUR-DU-MEIX / Sous Pierre, Abri de Saint-Christophe / / Epoque indéterminée / faune
 1700 / 39 534 **0015** / LA TOUR-DU-MEIX / / / villa / Gallo-romain ?
 13165 / 39 534 **0016** / LA TOUR-DU-MEIX / En Rue / / Gallo-romain / poterie
 13166 / 39 534 **0017** / LA TOUR-DU-MEIX / En Rue / / Mésolithique / outillage lithique
 15408 / 39 534 **0018** / LA TOUR-DU-MEIX / La Goutte / / tumulus / Age du bronze - Age du fer
 15409 / 39 534 **0019** / LA TOUR-DU-MEIX / La Goutte / / Epoque indéterminée / fossé
 15410 / 39 534 **0020** / LA TOUR-DU-MEIX / / / tumulus / Age du bronze - Age du fer
 12266 / 39 534 **0021** / LA TOUR-DU-MEIX / La Baume à Varroz / / sépulture / Epoque indéterminée ?
 15411 / 39 534 **0022** / LA TOUR-DU-MEIX / Ancien chemin d'Onoz à Orgelet / / voie / Epoque contemporaine
 18632 / 39 534 **0023** / LA TOUR-DU-MEIX / Eglise de Saint-Christophe / / église / Moyen-âge - Période récente
 18633 / 39 534 **0024** / LA TOUR-DU-MEIX / Saint-Christophe / / Gallo-romain / monnaie (*EA non localisée*)

MARNEZIA

539 / 39 314 **0001** / MARNEZIA / Enceinte de la Roche Pagan / Cote Bastiez / enceinte / Age du bronze - Gallo-romain
 5823 / 39 314 **0002** / MARNEZIA / Combe de Feu / / voie / Gallo-romain (*EA non localisée*)
 5824 / 39 314 **0003** / MARNEZIA / / / voie / Gallo-romain (*EA non localisée*)
 5825 / 39 314 **0004** / MARNEZIA / / / voie / Gallo-romain (*EA non localisée*)
 5826 / 39 314 **0005** / MARNEZIA / Les Chazeaux (ou Combe de Feu) / / Epoque indéterminée / construction
 5827 / 39 314 **0006** / MARNEZIA / / / cimetière / Gallo-romain (*EA non localisée*)
 2574 / 39 314 **0007** / MARNEZIA / / Pièces aux Femmes / Haut moyen-âge / poterie
 18166 / 39 314 **0008** / MARNEZIA / La Malatière / / léproserie / Epoque indéterminée
 15412 / 39 314 **0009** / MARNEZIA / / Sur les Molards / tumulus / Epoque indéterminée
 18164 / 39 314 **0010** / MARNEZIA / / Les Roussets / Epoque indéterminée / débitage lithique
 18168 / 39 314 **0011** / MARNEZIA / Grange de Joude / / Epoque moderne / grange
 18169 / 39 314 **0012** / MARNEZIA / Eglise de Marnézia / / église / Moyen-âge - Période récente

MERONA

1738 / 39 324 **0001** / MERONA / en Vaux / / Epoque indéterminée / construction
 4790 / 39 324 **0002** / MERONA / / / tumulus / Age du fer
 5848 / 39 324 **0003** / MERONA / Châtelet / / château / Moyen-âge classique - Bas moyen-âge
 5849 / 39 324 **0004** / MERONA / Saint-Désiré / / église, cimetière / Moyen-âge classique
 10799 / 39 324 **0005** / MERONA / le Clos / / château / Moyen-âge - Période récente

MOUTONNE

1737 / 39 375 **0001** / MOUTONNE / / En Blond / Epoque indéterminée / fosse, fossé
1681 / 39 375 **0002** / MOUTONNE / / / villa / Gallo-romain
1682 / 39 375 **0003** / MOUTONNE / Terre Blanche / Sur l'Etang / architecture religieuse / sanctuaire païen / Gallo-romain
1683 / 39 375 **0004** / MOUTONNE / Terre Blanche / Sur l'Etang / Gallo-romain / construction
1684 / 39 375 **0005** / MOUTONNE / Bâtiment / / Epoque indéterminée / construction
1685 / 39 375 **0006** / MOUTONNE / / / Gallo-romain ? / tuile
1686 / 39 375 **0007** / MOUTONNE / Molard du Chatelet / Au Village / château fort / Moyen-âge classique
590 / 39 375 **0008** / MOUTONNE / Chemin des Allemands / / voie / Gallo-romain
5202 / 39 375 **0009** / MOUTONNE / Voie / / voie / Gallo-romain (*EA non localisée*)
5203 / 39 375 **0010** / MOUTONNE / Sur les Planches / / Gallo-romain / construction (*EA non localisée*)
5842 / 39 375 **0011** / MOUTONNE / / La Mouvière / Gallo-romain / construction
7048 / 39 375 **0012** / MOUTONNE / / / Gallo-romain / poterie
9784 / 39 375 **0013** / MOUTONNE / / / Gallo-romain / construction
9785 / 39 375 **0014** / MOUTONNE / La Mouvière / / Epoque indéterminée ? / bâtiment
13685 / 39 375 **0015** / MOUTONNE / / / Moyen-âge / poterie
13686 / 39 375 **0016** / MOUTONNE / / / Paléolithique - Néolithique / débitage lithique

NANCUISE

5843 / 39 380 **0001** / NANCUISE / Vieux Château / / château / Bas moyen-âge
5844 / 39 380 **0002** / NANCUISE / Vie Saunier / / voie / Gallo-romain (*EA non localisée*)
5845 / 39 380 **0003** / NANCUISE / Malatare / / léproserie / Moyen-âge (*EA non localisée*)
5846 / 39 380 **0004** / NANCUISE / / / hôpital / Bas moyen-âge (*EA non localisée*)
5847 / 39 380 **0005** / NANCUISE / / / chapelle / Epoque moderne

NOGNA

641 / 39 390 **0001** / NOGNA / Grotte de la Montée de la Doye / / Paléolithique / faune
6815 / 39 390 **0002** / NOGNA / Vie de Salins / / voie / Gallo-romain (*EA non localisée*)
6816 / 39 390 **0003** / NOGNA / Vie de Lons (ou Vie de Clairvaux) / / voie / Gallo-romain (*EA non localisée*)
6817 / 39 390 **0004** / NOGNA / Château Faratte (ou Château de la Rochette) / / château fort / Moyen-âge
6818 / 39 390 **0005** / NOGNA / / / Epoque indéterminée / arme, monnaie, objet métallique
6819 / 39 390 **0006** / NOGNA / à la Vie du Moulin (ou vie du Moutier) / / sépulture / Epoque indéterminée (*EA non localisée*)
6820 / 39 390 **0007** / NOGNA / Sur la Vieille Eglise / / église / monastère / Moyen-âge - Période récente
39 390 **0008** : numéro non attribué
39 390 **0009** : numéro non attribué
6823 / 39 390 **0010** / NOGNA / / / puits à eau / Epoque indéterminée (*EA non localisée*)
16133 / 39 390 **0011** / NOGNA / / Gouffre des Araignées ou grotte de la Salle ou grotte Théo / occupation / Age du bronze final

ONNOZ

5854 / 39 394 **0001** / ONNOZ / Molard du Châtelard / / Moyen-âge ? / construction (*EA non localisée*)
5855 / 39 394 **0002** / ONNOZ / Vire-Chatel / / château fort / Moyen-âge - Période récente
5856 / 39 394 **0003** / ONNOZ / Chartreuse de Notre-Dame de Vaucluse / / monastère / Moyen-âge classique
5857 / 39 394 **0004** / ONNOZ / Malatière / / léproserie / Moyen-âge classique
18125 / 39 394 **0005** / ONNOZ / / Champs Courbes / Epoque indéterminée / outillage lithique
18126 / 39 394 **0006** / ONNOZ / Château d'Onoz / / château non fortifié / Epoque moderne
18127 / 39 394 **0007** / ONNOZ / Grange de Crance / / Epoque moderne / grange
18128 / 39 394 **0008** / ONNOZ / Grange du Chalet / La Grange du Chalet / Epoque moderne - Epoque contemporaine / grange
18129 / 39 394 **0009** / ONNOZ / Tuilerie d'Onoz / / atelier de terre cuite architecturale / Epoque moderne - Epoque contemporaine
18130 / 39 394 **0010** / ONNOZ / Moulin de la Pèle / / moulin / Epoque moderne - Epoque contemporaine
18131 / 39 394 **0011** / ONNOZ / Grange de Verglas / / Epoque moderne - Epoque contemporaine / grange
18132 / 39 394 **0012** / ONNOZ / Baraque et scierie / Sur les Scies / atelier de travail du bois / moulin / Epoque contemporaine
18133 / 39 394 **0013** / ONNOZ / Grange du Fenil / / Epoque moderne - Epoque contemporaine / grange
18134 / 39 394 **0014** / ONNOZ / Grange de Pétière / / Epoque moderne - Epoque contemporaine / grange

ORGELET

1711 / 39 397 **0001** / ORGELET / le Châtelet, Hameau de Merlia / / enceinte / Epoque indéterminée
593 / 39 397 **0002** / ORGELET / / La Barbuise / Epoque indéterminée ? / enclos, fossé
675 / 39 397 **0003** / ORGELET / Mont Orgier / / Age du bronze / hache
502 / 39 397 **0004** / ORGELET / l'Etang d'Ecole / / tumulus / Age du bronze
744 / 39 397 **0005** / ORGELET / Le Château / La Ville / château fort / Moyen-âge
1688 / 39 397 **0006** / ORGELET / MERLIA, au nord du village / / Gallo-romain ? / mur
2862 / 39 397 **0007** / ORGELET / Eglise d'Orgelet / / église / Moyen-âge
3787 / 39 397 **0008** / ORGELET / / la Ville / espace fortifié / bourg / Moyen-âge classique
3841 / 39 397 **0009** / ORGELET / Champs Carrés / / Néolithique / outillage lithique
10214 / 39 397 **0010** / ORGELET / / / tumulus / Age du bronze - Age du fer
3843 / 39 397 **0011** / ORGELET / Plaine du Vernois / / Age du bronze / arme, parure (*EA non localisée*)
3844 / 39 397 **0012** / ORGELET / Voie romaine de Lyon au Rhin / / voie / Epoque indéterminée (*EA non localisée*)
3845 / 39 397 **0013** / ORGELET / La Ville / / Gallo-romain / statue (*EA non localisée*)
3846 / 39 397 **0014** / ORGELET / Prés de l'Eglise / La Ville / Moyen-âge / four
3847 / 39 397 **0015** / ORGELET / Château / / halle / Moyen-âge
3869 / 39 397 **0016** / ORGELET / Chateau de la Famille de Matafelon / / château fort / Moyen-âge
3870 / 39 397 **0017** / ORGELET / Rue des Chazeaux / La Ville / Moyen-âge / four (*EA non localisée*)
3871 / 39 397 **0018** / ORGELET / Moulin Taillard / / moulin / Moyen-âge

3872 / 39 397 **0019** / ORGELET / Moulin Fuinel / / moulin / Moyen-âge - Période récente (*EA non localisée*)

3829 / 39 397 **0020** / ORGELET / Rue du Maisel (ou place Marnix) / / boucherie / Moyen-âge - Période récente

3873 / 39 397 **0021** / ORGELET / Cimetière Vieux, Place publique / La Ville / chapelle / cimetière / Moyen-âge - Période récente

3874 / 39 397 **0022** / ORGELET / Chapelle du Mont-Orgier / la Ville / chapelle / Moyen-âge - Période récente

3875 / 39 397 **0023** / ORGELET / Chapelle de la Croix / La Ville / chapelle / Epoque moderne

3876 / 39 397 **0024** / ORGELET / Chapelle Baday / / chapelle / Epoque moderne (*EA non localisée*)

3877 / 39 397 **0025** / ORGELET / L'Ermitage / / ermitage / Epoque moderne

3878 / 39 397 **0026** / ORGELET / Couvent des Bernadines / la Ville / monastère / chapelle / Epoque moderne - Epoque contemporaine

3879 / 39 397 **0027** / ORGELET / Malatière / / léproserie / Moyen-âge (*EA non localisée*)

3880 / 39 397 **0028** / ORGELET / Hôpital de Notre-Dame (ou du Saint Esprit) / La Ville / hôpital / Moyen-âge - Période récente

3881 / 39 397 **0029** / ORGELET / Hopital Royal / Les Tanneries / hôpital / Epoque contemporaine

3722 / 39 397 **0030** / ORGELET / La Culée / / Epoque indéterminée / outillage lithique

3882 / 39 397 **0031** / ORGELET / Rue de la Fontaine / La Ville / fontaine / Moyen-âge - Période récente

3883 / 39 397 **0032** / ORGELET / Rue du Bourg de Merlia / / fontaine / Epoque moderne (*EA non localisée*)

3884 / 39 397 **0033** / ORGELET / / La Ville / maison / Bas moyen-âge (*EA non localisée*)

5946 / 39 397 **0034** / ORGELET / L'Epinette / / Gallo-romain ? / tuile

3886 / 39 397 **0035** / ORGELET / Merlia / / Epoque indéterminée / fossé

3887 / 39 397 **0036** / ORGELET / L'Echeillon / / voie / Epoque indéterminée

3888 / 39 397 **0037** / ORGELET / L'Epinette / / Epoque indéterminée / fossé

3889 / 39 397 **0038** / ORGELET / Le Dievan / / Epoque indéterminée / enclos

7451 / 39 397 **0039** / ORGELET / / / tumulus / Epoque indéterminée

3891 / 39 397 **0040** / ORGELET / Merlia / / Epoque indéterminée / construction

3892 / 39 397 **0041** / ORGELET / / / Epoque indéterminée / construction

3893 / 39 397 **0042** / ORGELET / Grange Magnin / / Epoque indéterminée / trou de poteau

4998 / 39 397 **0043** / ORGELET / / / Gallo-romain / parure (*EA non localisée*)

5373 / 39 397 **0044** / ORGELET / le Vernois / / Epoque indéterminée / construction

5372 / 39 397 **0045** / ORGELET / / / motte castrale / Moyen-âge

6199 / 39 397 **0046** / ORGELET / / La Culée / Epoque indéterminée / débitage lithique

7142 / 39 397 **0047** / ORGELET / la Barbuise / / Epoque indéterminée / lithique indéterminé

9804 / 39 397 **0048** / ORGELET / En Benay / / Age du bronze - Age du fer / poterie

3832 / 39 397 **0049** / ORGELET / Grand Chemin de Lyon (ou chemin des Allemands) / Sézéria / voie / Gallo-romain (*EA non localisée*)

9806 / 39 397 **0050** / ORGELET / / / Gallo-romain / tuile, poterie

9807 / 39 397 **0051** / ORGELET / / / Gallo-romain / tuile, poterie

12274 / 39 397 **0052** / ORGELET / Mont Orgier / / Gallo-romain / statue

15488 / 39 397 **0053** / ORGELET / Couvent des Bernadines / La Ville / Epoque indéterminée / inhumation

12276 / 39 397 **0054** / ORGELET / Mont Orgier / / Epoque indéterminée / construction

12202 / 39 397 **0055** / ORGELET / l'Etang d'Ecole / / cimetière / Haut moyen-âge

12321 / 39 397 **0056** / ORGELET / Le Château / La Ville / atelier monétaire / Moyen-âge

7141 / 39 397 **0057** / ORGELET / / Sézéria : Condamine / Epoque indéterminée / lithique indéterminé

3833 / 39 397 **0058** / ORGELET / Chemin de Laubespain / Sézéria / voie / Gallo-romain (*EA non localisée*)
 3836 / 39 397 **0059** / ORGELET / Eglise de Sezeria / A La Condamine / église / cimetière / Moyen-âge - Période récente
 13256 / 39 397 **0060** / ORGELET / L'Ermitage / / dépôt monétaire / Epoque indéterminée
 15464 / 39 397 **0061** / ORGELET / / La Barbuise / Gallo-romain / bronze zoomorphe ou anthropomorphe
 13246 / 39 397 **0062** / ORGELET / Eglise de Sezeria / A La Condamine / Gallo-romain / tuile, poterie
 3837 / 39 397 **0063** / ORGELET / Le Village / / cimetière / Epoque indéterminée (*EA non localisée*)
 3838 / 39 397 **0064** / ORGELET / Prés de l'Eglise / Condamine / puits à eau / Gallo-romain ?
 840 / 39 397 **0065** / ORGELET / Terre Blanche / Au Sauget, Au Nermin, En Romagne / Néolithique / poterie
 12385 / 39 397 **0066** / ORGELET / Sézéria - Terre Blanche / Au Sauget, Au Nermin, En Romagne / Mésolithique - Néolithique / débitage lithique, outillage lithique
 1687 / 39 397 **0067** / ORGELET / / Au Nurger / Epoque indéterminée / construction
 3839 / 39 397 **0068** / ORGELET / Champ du Fanum / Au Chemelle / Epoque indéterminée / construction
 6214 / 39 397 **0069** / ORGELET / Sézéria / Sur la Lac / Gallo-romain / construction
 13599 / 39 397 **0070** / ORGELET / Sézéria / Sur le Lac / Epoque indéterminée / débitage lithique
 6215 / 39 397 **0071** / ORGELET / Sézéria / / Gallo-romain / colonne (élément de)
 6216 / 39 397 **0072** / ORGELET / Sézéria / Terre Blanche / occupation / Gallo-romain
 6217 / 39 397 **0073** / ORGELET / Sézéria : la Culée / / Epoque indéterminée / débitage lithique
 7140 / 39 397 **0074** / ORGELET / Sézéria / Condamine / Epoque indéterminée / pavage
 16128 / 39 397 **0075** / ORGELET / / En Benay / Age du bronze - Age du fer / poterie
 17678 / 39 397 **0076** / ORGELET / / Champs Carrés / occupation / Age du fer ?
 18478 / 39 397 **0077** / ORGELET / En Benay, lotissement "les Remparts" / / chemin / Epoque moderne

PIMORIN

18180 / 39 420 **0001** / PIMORIN / Ancienne voie / / voie / Epoque indéterminée (*EA non localisée*)
 5867 / 39 420 **0002** / PIMORIN / Sur le Gouillat / / Gallo-romain ? / tuile, monnaie
 5868 / 39 420 **0003** / PIMORIN / Château de Pimorin / / château fort / Moyen-âge classique
 5869 / 39 420 **0004** / PIMORIN / Bourg / / espace fortifié / bourg / Moyen-âge - Période récente
 18181 / 39 420 **0005** / PIMORIN / Hameau de Penloup / / hameau / Epoque moderne
 5871 / 39 420 **0006** / PIMORIN / Hôpital Saint-Dominique / / hôpital / chapelle / Moyen-âge - Période récente
 5872 / 39 420 **0007** / PIMORIN / Petit Biolet / / haut fourneau / Bas moyen-âge (*EA non localisée*)
 18182 / 39 420 **0008** / PIMORIN / Moulin de Pimorin / / moulin / Epoque moderne
 5874 / 39 420 **0009** / PIMORIN / Malatière / / léproserie / Moyen-âge
 18183 / 39 420 **0010** / PIMORIN / Eglise de Pimorin / / église / Moyen-âge - Période récente

PLAISIA

745 / 39 423 **0001** / PLAISIA / la Decrue / / tumulus / Age du bronze
 5881 / 39 423 **0002** / PLAISIA / En Vallière / En Ronde / Gallo-romain ? / tuile
 5882 / 39 423 **0003** / PLAISIA / / En Merlu / tumulus / Epoque indéterminée

5883 / 39 423 **0004** / PLAISIA / Vie de la Pierre / / Epoque indéterminée / construction (*EA non localisée*)
 5884 / 39 423 **0005** / PLAISIA / Crevasse / / Epoque indéterminée / construction (*EA non localisée*)
 5885 / 39 423 **0006** / PLAISIA / Chambrettes / / Epoque indéterminée / construction (*EA non localisée*)
 5886 / 39 423 **0007** / PLAISIA / Eglise Saint-Etienne / / église / Moyen-âge classique
 6213 / 39 423 **0008** / PLAISIA / / / Moyen-âge - Période récente / borne
 3967 / 39 423 **0009** / PLAISIA / Champs du Pré / / enclos funéraire / Age du bronze ?
 10756 / 39 423 **0010** / PLAISIA / / / Epoque indéterminée ? / construction
 10757 / 39 423 **0011** / PLAISIA / / / enclos funéraire / Epoque indéterminée ?

POIDS-DE-FIOLE

1691 / 39 431 **0001** / POIDS-DE-FIOLE / A la Cuisine / / Gallo-romain / construction
 6544 / 39 431 **0002** / POIDS-DE-FIOLE / Chemin de la Poste / / voie / Gallo-romain ? (*EA non localisée*)
 6545 / 39 431 **0003** / POIDS-DE-FIOLE / Vie de Salins / / voie / Gallo-romain ? (*EA non localisée*)
 1736 / 39 431 **0004** / POIDS-DE-FIOLE / / / Age du bronze - Age du fer / fossé, enclos
 6547 / 39 431 **0005** / POIDS-DE-FIOLE / / / puits à eau / camp militaire / Gallo-romain ?
 6548 / 39 431 **0006** / POIDS-DE-FIOLE / Le Charnier / / cimetière / Moyen-âge classique
 6549 / 39 431 **0007** / POIDS-DE-FIOLE / Champs de la Voute / / caveau ? / Epoque indéterminée (*EA non localisée*)
 6550 / 39 431 **0008** / POIDS-DE-FIOLE / Parcours des Tertres / / tumulus ? / Epoque indéterminée
 11239 / 39 431 **0009** / POIDS-DE-FIOLE / Le charnier / / tumulus / Epoque indéterminée ?
 11240 / 39 431 **0010** / POIDS-DE-FIOLE / / bois de la Cabe / Gallo-romain / objet métallique
 6559 / 39 431 **0011** / POIDS-DE-FIOLE / / Sur la Cuisine / Gallo-romain / construction
 6095 / 39 431 **0012** / POIDS-DE-FIOLE / Bois de Combe Vieux / / villa / Gallo-romain ?
 3372 / 39 431 **0013** / POIDS-DE-FIOLE / / Sur la Cuisine / Epoque indéterminée ? / enclos
 13567 / 39 431 **0014** / POIDS-DE-FIOLE / Bois de Combe Vieux / / tumulus ? / Epoque indéterminée ?
 14487 / 39 431 **0015** / POIDS-DE-FIOLE / / Les selles / Epoque indéterminée / outillage lithique, débitage lithique
 18177 / 39 431 **0016** / POIDS-DE-FIOLE / Chapelle Sainte-Barbe / / chapelle / Epoque moderne
 18178 / 39 431 **0017** / POIDS-DE-FIOLE / Sur la Mure / / Epoque indéterminée / construction
 18179 / 39 431 **0018** / POIDS-DE-FIOLE / Découvertes isolées / / Epoque indéterminée / monnaie, parure, arme, objet métallique (*EA non localisée*)

PRESILLY

746 / 39 443 **0001** / PRESILLY / au Château / / Néolithique / outillage lithique
 2278 / 39 443 **0002** / PRESILLY / / / Néolithique moyen / outillage lithique
 5393 / 39 443 **0003** / PRESILLY / au Hameau de Senay / / Age du bronze / outillage métallique
 5394 / 39 443 **0004** / PRESILLY / Beaulieu / / maison forte / Moyen-âge
 5395 / 39 443 **0005** / PRESILLY / Saint-Georges / / prieuré / Moyen-âge (*EA non localisée*)
 5396 / 39 443 **0006** / PRESILLY / Plaine du Vernois / / Gallo-romain / construction (*EA non localisée*)
 5397 / 39 443 **0007** / PRESILLY / / / Epoque indéterminée / construction
 12324 / 39 443 **0008** / PRESILLY / au Château / / château fort / Moyen-âge

13487 / 39 443 **0009** / PRESILLY / au Hameau de Senay / / Premier Age du fer / monnaie
13488 / 39 443 **0010** / PRESILLY / au Hameau de Senay / / Epoque indéterminée / statue

REITHOUSE

5586 / 39 455 **0001** / REITHOUSE / / Sur les Baumes / villa / Gallo-romain
11152 / 39 455 **0002** / REITHOUSE / / / fontaine / Epoque moderne
18149 / 39 455 **0003** / REITHOUSE / / Les Cardonnières / Epoque indéterminée / tuile, silex
18150 / 39 455 **0004** / REITHOUSE / Eglise de Reithouse / / chapelle / Bas moyen-âge

ROTHONAY

5406 / 39 468 **0001** / ROTHONAY / / Les Chailles / tumulus / Age du bronze - Age du fer
5407 / 39 468 **0002** / ROTHONAY / le Molard du Marais / / motte castrale / Moyen-âge ?
5408 / 39 468 **0003** / ROTHONAY / Vie de l'Aubepin / / voie / Gallo-romain (*EA non localisée*)
5409 / 39 468 **0004** / ROTHONAY / Vie de Lons / / voie / Gallo-romain (*EA non localisée*)
9022 / 39 468 **0005** / ROTHONAY / / Les Sauges / enclos funéraire / Age du bronze - Age du fer
9943 / 39 468 **0006** / ROTHONAY / Bois de la Coine / / tumulus / Age du bronze - Age du fer
17739 / 39 468 **0007** / ROTHONAY / / La Fin de Champagne / Epoque indéterminée / construction
17740 / 39 468 **0008** / ROTHONAY / Eglise de Saint-Martin / / église / Moyen-âge
17741 / 39 468 **0009** / ROTHONAY / / Sur les Molards / léproserie / Moyen-âge - Période récente

SAINT-MAUR

511 / 39 492 **0001** / SAINT-MAUR / Prés de l'Eglise / / cimetière / Haut moyen-âge
4227 / 39 492 **0002** / SAINT-MAUR / Carrière / / Paléolithique / faune
4230 / 39 492 **0003** / SAINT-MAUR / Eglise de Saint-Maur / / église / Moyen-âge
4232 / 39 492 **0004** / SAINT-MAUR / / / Moyen-âge ? / croix
13308 / 39 492 **0005** / SAINT-MAUR / Carrière / / Epoque indéterminée / outillage lithique
18170 / 39 492 **0006** / SAINT-MAUR / Découverte isolée / / Néolithique - Age du bronze /
outillage lithique (*EA non localisée*)
18171 / 39 492 **0007** / SAINT-MAUR / Carrière de Saint-Maur / / carrière / Epoque contemporaine

SARROGNA

4006 / 39 504 **0001** / SARROGNA / Hameau de la Villette / / tumulus ? / Epoque indéterminée
(*EA non localisée*)
4007 / 39 504 **0002** / SARROGNA / la Villette / / château fort / Moyen-âge
4008 / 39 504 **0003** / SARROGNA / La Croison / / Gallo-romain / tuile
4009 / 39 504 **0004** / SARROGNA / Vie Blanche / / voie / Epoque indéterminée
4010 / 39 504 **0005** / SARROGNA / Via Publica / / voie / Epoque indéterminée (*EA non localisée*)
4011 / 39 504 **0006** / SARROGNA / Vieux Fours / / Epoque indéterminée / construction
4012 / 39 504 **0007** / SARROGNA / Tépinière / / cimetière / Epoque indéterminée
4013 / 39 504 **0008** / SARROGNA / / / tumulus / Epoque indéterminée (*EA non localisée*)
4042 / 39 504 **0009** / SARROGNA / Grand-Fort / / architecture militaire / Epoque indéterminée
4043 / 39 504 **0010** / SARROGNA / Petit-Fort / / architecture militaire / Epoque indéterminée
4044 / 39 504 **0011** / SARROGNA / Chateau de Villeneuve / / château fort / Moyen-âge

4045 / 39 504 **0012** / SARROGNA / La Villette / / espace fortifié / bourg / Moyen-âge - Période récente

4046 / 39 504 **0013** / SARROGNA / Malatière / Aux Maraguins / léproserie / Epoque indéterminée

4047 / 39 504 **0014** / SARROGNA / Eglise de Sarrogn / / église / Moyen-âge

11814 / 39 504 **0015** / SARROGNA / Grotte inconnue / / Gallo-romain / faune, os humain, poterie

5660 / 39 504 **0016** / SARROGNA / Les Maraguins / / Gallo-romain / monnaie

15220 / 39 504 **0017** / SARROGNA / / Le Chaillon / tumulus / Age du bronze - Age du fer

15221 / 39 504 **0018** / SARROGNA / / Bois de Joux / parcellaire / Epoque indéterminée

15222 / 39 504 **0019** / SARROGNA / / Les Grillières / tumulus / Age du bronze - Age du fer

15223 / 39 504 **0020** / SARROGNA / / Les Grillières / tumulus / Age du bronze - Age du fer

15224 / 39 504 **0021** / SARROGNA / / près du Chêne / tumulus ? / Age du bronze - Age du fer

15225 / 39 504 **0022** / SARROGNA / / Près du Chêne / tumulus ? / Epoque indéterminée

15226 / 39 504 **0023** / SARROGNA / / La Détra / Epoque indéterminée / talus

15227 / 39 504 **0024** / SARROGNA / / Bois des Fourches / tumulus / Age du bronze - Age du fer

15228 / 39 504 **0025** / SARROGNA / / Le poirier / Age du bronze - Age du fer / fossé

15229 / 39 504 **0026** / SARROGNA / / Le Chatelet / espace fortifié / Epoque indéterminée

15230 / 39 504 **0027** / SARROGNA / / Les Courbes / tumulus / Age du bronze - Age du fer

18078 / 39 504 **0028** / SARROGNA / Sarrogn - Village / / Epoque indéterminée / bloc ouvragé

604 / 39 504 **0029** / SARROGNA / Montjouvent - Près du Chêne / / Gallo-romain / tuile, élément de construction

12248 / 39 504 **0030** / SARROGNA / Montjouvent - Près du Chêne / / Epoque indéterminée / puits

4036 / 39 504 **0031** / SARROGNA / Montjouvent - Le Château / / château fort / Moyen-âge

4037 / 39 504 **0032** / SARROGNA / Montjouvent - Podium de Fâda / / tumulus / Epoque indéterminée

4038 / 39 504 **0033** / SARROGNA / Montjouvent - Fours Sarrazins / / château fort / Epoque indéterminée (*EA non localisée*)

4039 / 39 504 **0034** / SARROGNA / Montjouvent - Chapelle Notre-Dame / / chapelle / Moyen-âge - Période récente ?

4040 / 39 504 **0035** / SARROGNA / Montjouvent - découverte isolée / / Epoque indéterminée / objet bronze (*EA non localisée*)

4041 / 39 504 **0036** / SARROGNA / Montjouvent - En Chaillon / / Epoque indéterminée / construction

5668 / 39 504 **0037** / SARROGNA / Montjouvent / au Village / Epoque indéterminée / os humain

682 / 39 504 **0038** / SARROGNA / Marangea - Grotte de la Baume / / dépôt / Age du bronze

4021 / 39 504 **0039** / SARROGNA / Marangea - Sur le Montet / / cimetière / Moyen-âge

18093 / 39 504 **0040** / SARROGNA / La Combe / Marangea / moulin / Epoque contemporaine

4022 / 39 504 **0041** / SARROGNA / / Marangea / moulin / Moyen-âge (*EA non localisée*)

4023 / 39 504 **0042** / SARROGNA / Marangea - Aux Murgers / / Moyen-âge / construction

4024 / 39 504 **0043** / SARROGNA / Marangea - Aux Châteaux / / Moyen-âge / construction

6210 / 39 504 **0044** / SARROGNA / Marangea / / Moyen-âge / borne

11818 / 39 504 **0045** / SARROGNA / Montjouvent - Moncelet / / Epoque indéterminée / enclos

18095 / 39 504 **0046** / SARROGNA / / Marangea - Les Courbes / Epoque indéterminée / fossé

4025 / 39 504 **0047** / SARROGNA / / Nermier / Epoque indéterminée / talus

743 / 39 504 **0048** / SARROGNA / / Nermier - Aux Sauges / tumulus / Age du bronze final

869 / 39 504 **0049** / SARROGNA / / Nermier - Au Village / Néolithique / outillage lithique

4026 / 39 504 **0050** / SARROGNA / Nermier - Courailloux / / Age du bronze - Age du fer ? / butte

4027 / 39 504 **0051** / SARROGNA / Nermier - Aux Combes / / tumulus / Age du bronze

4028 / 39 504 **0052** / SARROGNA / Nermier - A La Creuse / / voie / Gallo-romain ?

4029 / 39 504 **0053** / SARROGNA / Territoire de Nermier / / Gallo-romain / monnaie (*EA non localisée*)

4030 / 39 504 **0054** / SARROGNA / Nermier / / cimetière / Haut moyen-âge (*EA non localisée*)

4031 / 39 504 **0055** / SARROGNA / Nermier - Champ du Crozet / / sépulture / couvent / Moyen-âge (*EA non localisée*)
13279 / 39 504 **0056** / SARROGNA / Nermier - Champ du Crozet / / Gallo-romain / construction (*EA non localisée*)
4032 / 39 504 **0057** / SARROGNA / Nermier - La Malatière / / léproserie / Epoque indéterminée
4033 / 39 504 **0058** / SARROGNA / Nermier - Moulin / / moulin / Moyen-âge - Période récente (*EA non localisée*)
4034 / 39 504 **0059** / SARROGNA / Nermier / / Epoque indéterminée / hache (*EA non localisée*)
18098 / 39 504 **0060** / SARROGNA / Nermier - Sous la ville / / moulin / Epoque contemporaine
18099 / 39 504 **0061** / SARROGNA / Moulin de Villeneuve / / moulin / Epoque moderne - Epoque contemporaine